



Perspectives critiques en communication

CONTEXTES, THÉORIES
ET RECHERCHES EMPIRIQUES

TOME 2

Sous la direction de
France Aubin, Éric George et Julien Rueff

communication contre-public enseignement supérieur recherche féministe femmes
Humanités performativité rapports sociaux de sexe économie politique féminisme
reconstruction biais spatial Critical Discourse Studies infrastructure mouvement social-démocratie sexisme
savoir code technique études postcoloniales Alternative Academics
égalité race existence international domination masculine bloc historique misogynie
numérique idéologie critique philosophie de la technique épistémologie
hacking vulnérabilité rationalisation démocratique rationalisation culture
pouvoir émancipation contexte perspectives critiques redistribution critique
genre contre-hégémonie analyse critique de discours praxis technique
théorie pouvoir populaire violence envers les femmes justice sociale idéologie
médias méthodologie Hegel transnationales instrumentalisation
politique biais temporel théorie critique de la technique espace public réflexivité
SHS Presses de l'Université de l'Université moyens de communication corps
copyright du Québec social luttes des classes rapports sociaux dialectique
précarité critique immanente technologie critique colonisation cyberviolence
discours université reconnaissance représentation littérature rassemblement organisation

Perspectives critiques en communication

Membre de
L'ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES

Presses de l'Université du Québec

Édifice Fleurie, 480, rue de la Chapelle, bureau F015, Québec (Québec) G1K 0B6

Téléphone: 418 657-4399

Télécopieur: 418 657-2096

Courriel: puq@puq.ca

Internet: www.puq.ca

Diffusion/Distribution:

CANADA Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec) J7H 1N7
Tél.: 450 434-0306 / 1 800 363-2864

FRANCE Sofédis, 11, rue Soufflot, 75005 Paris, France – Tél.: 01 5310 25 25
ET BELGIQUE Sodis, 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77403 Lagny, France –
Tél.: 01 60 07 82 99

SUISSE Servidis SA, Chemin des Chalets 7, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél.: 022 960.95.25



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Perspectives critiques en communication

CONTEXTES, THÉORIES
ET RECHERCHES EMPIRIQUES

TOME 2

Sous la direction de
France Aubin, Éric George et Julien Rueff

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada**

Titre : Perspectives critiques en communication / [sous la direction de] France Aubin,
Éric George et Julien Rueff.

Noms : Aubin, France, 1958- éditeur intellectuel. | George, Éric, éditeur intellectuel. |
Rueff, Julien, éditeur intellectuel.

Collections : Collection Communication (Presses de l'Université du Québec)

Description : Mention de collection : Communication | Comprend des
références bibliographiques.

Identifiants : Canadiana (livre imprimé) 20169411028 | Canadiana (livre numérique)
20220008140 | ISBN 9782760556225 (vol. 2) | ISBN 9782760556232 (PDF : vol. 2)

Vedettes-matière : RVM : Théorie critique. | RVM : Communication—Aspect social.

Classification : LCC HM480.P47 2016 | CDD 301.01—dc23

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

Canada

SODEC

Québec



Révision

Marie-Lise Laquerre

Conception graphique

Richard Hodgson

Mise en page

René Marchand

Dépôt légal : 2^e trimestre 2022

› Bibliothèque et Archives nationales du Québec

› Bibliothèque et Archives Canada

© 2022 – Presses de l'Université du Québec

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Imprimé au Canada

D5622-1 [01]

TABLE DES MATIÈRES

Introduction..... 1
Éric George, Julien Rueff et France Aubin

Un contexte de crise rendant la critique plus que jamais nécessaire	2
Déclinaisons de la critique	5
Marxismes, culture et communication	8
Études féministes et de genre.....	10
Technique et société.....	13
En guise de postface.....	15
Bibliographie.....	16

Partie 1
DÉCLINAISONS DE LA CRITIQUE

Chapitre 1

**La communication et les études postcoloniales :
sur quelques intersections épistémiques 21**
Christian Agbobli

1.1	Contexte sociopolitique entourant le développement des études postcoloniales	23
1.2	Les recherches mobilisées dans les études postcoloniales.....	25
1.2.1	Les premiers moments d'une réflexion postcoloniale : la contribution <i>fanonienne</i>	25
1.2.2	L'actualisation des études postcoloniales	26
1.2.3	Les concepts mobilisés dans les études postcoloniales.....	28
1.2.3.1	Homi Bhabha et la postcolonialité	30
1.2.3.2	Edward Saïd et l'orientalisme	31
1.2.3.3	Gayatri C. Spivak et la subalternité.....	32
1.2.3.4	Études postcoloniales et pensée critique occidentale	33
1.3	Études postcoloniales et sciences de la communication : quelle opérationnalisation des concepts des études postcoloniales dans des recherches empiriques en communication ?	36
1.3.1	Études postcoloniales et sciences de la communication : l'international et l'interculturel	36
1.3.2	Études postcoloniales et sciences de la communication : le genre, l'intersectionnalité et la race.....	38
	Conclusion	40
	Bibliographie.....	41

Chapitre 2

Nancy Fraser : espace public et justice démocratique 47
France Aubin

2.1	Contextes.....	48
-----	----------------	----

2.2	Théories et concepts	50
2.2.1	L'espace public	50
2.2.1.1	L'espace public d'Habermas, première révision, vers un public postbourgeois	51
2.2.1.2	L'espace public, deuxième révision, la constellation postnationale	54
2.2.2	Justice sociale	58
2.2.2.1	Reconnaissance et redistribution	60
2.2.2.2	Justice sociale et espace public	62
2.2.2.3	Représentation	63
Crises		64
2.3.	Objets de recherche	67
2.3.1	Pour étudier les mouvements sociaux	67
2.3.2	La gouvernance des communications (et la communication de la gouvernance)	67
Bibliographie		69

Chapitre 3

Les approches critiques en communication organisationnelle 73

Luc Bonneville

3.1	Le contexte entourant l'émergence de la recherche « critique »	75
3.1.1	Qu'est-ce que la critique proprement dite ?	75
3.1.2	Le contexte d'émergence des travaux critiques en communication organisationnelle	76
3.2	Trois auteurs canoniques : Marx, Bourdieu et Foucault	78
3.2.1	Marx comme penseur des organisations	78
3.2.2	Le concept de domination avec Bourdieu	80
3.2.3	Foucault et la question du pouvoir	82
3.3	De multiples auteurs contemporains	83
3.3.1	Trois contributions contemporaines de langue anglaise	84
3.3.1.1	Dennis Mumby	84
3.3.1.2	Mats Alvesson	86
3.3.1.3	Norman Fairclough	88
3.3.2	Trois contributions contemporaines de langue française	89
3.3.2.1	Bernard Floris	89
3.3.2.2	Stéphane Olivesi	90
3.3.2.3	Thomas Heller	92
3.4	Tentons de conclure	93
Bibliographie		95

Chapitre 4

Les études critiques de discours (*Critical Discourse Studies*) 99

Julien Daigneault Boucher

4.1	Le discours et son analyse critique	100
-----	---	-----

4.1.1	Origine de la CDA / des CDS	100
4.1.2	Analyser la société à travers le discours.....	102
4.1.3	Le discours : une médiation sociale du langage.....	103
4.1.4	Un programme de recherche	103
4.1.4.1	Différentes approches	104
4.1.4.2	Différentes méthodes.....	105
4.2	Discours	106
4.2.1	Discours et activité humaine	107
4.3	Pouvoir	109
4.3.1	Hégémonie	110
4.4	Idéologie.....	111
4.4.1	Différentes interprétations en CDS	114
4.5	Critique.....	116
4.6	Exemples d'objets de recherche.....	118
	Bibliographie.....	121

Chapitre 5

Communication et reconstruction. La critique chez John Dewey..... 129

Olivier Voirol

5.1	Concepts.....	131
5.1.1	Enquête.....	134
5.1.2	Éducation.....	137
5.1.3	Communication	138
5.1.4	Démocratie	141
5.2	Critique immanente.....	145
5.2.1	Immanence	146
5.2.2	Liberté	148
5.2.3	Reconstruction.....	149
5.2.4	Idéal	153
5.2.5	Critique.....	154
	Conclusion	157
	Bibliographie.....	158

Partie 2

MARXISMES, CULTURE ET COMMUNICATION

Chapitre 6

Gramsci : bloc historique, hégémonie et domination 165

Julien Rueff

6.1	Une vie tournée vers l'action politique	167
6.2	Le bloc historique.....	169
6.2.1	L'unité de la structure et de la superstructure	169
6.2.2	La Révolution française et la république jacobine	172

6.2.3	Les trois moments des rapports de force dans un bloc historique.....	176
6.3	Pouvoir, hégémonie et domination	179
6.3.1	La métaphore du centaure	179
6.3.2	L'unité de l'hégémonie et de la domination.....	181
6.4	Considérations finales	183
	Bibliographie.....	185

Chapitre 7

Armand Mattelart : pour une approche critique contre-hégémonique.....	187
--	------------

Michel Sénécal

7.1	Épistémologie critique et approche matérialiste de la communication.....	193
7.2	Impérialisme et internationalisation des systèmes de communication	196
7.3	Une dialectique du temps et de l'espace	200
	Bibliographie.....	204

Chapitre 8

Stuart Hall et le concept de régime de représentation.....	209
---	------------

Maxime Cervulle

8.1	L'idéologie comme système de représentation	212
8.2	Des régimes de vérité aux régimes de représentation	217
8.3	Penser les régimes de représentation : quelle méthode ?	221
	Conclusion	226
	Bibliographie.....	227

Partie 3

ÉTUDES FÉMINISTES ET DE GENRE

Chapitre 9

Simone de Beauvoir : femme de lettres et de liberté.....	235
---	------------

Mélissa Thériault

9.1	Genèse de l'œuvre : éléments historiques.....	236
9.1.1	Impact des éléments biographiques sur l'œuvre	236
9.1.2	Beauvoir, « pionnière » du féminisme ?	237
9.1.3	Écrire de la fiction pour mieux décrire le réel.....	239
9.2	Les concepts	242
9.2.1	Beauvoir l'existentialiste.....	242
9.2.2	Deux courants d'interprétation divergents	243
9.2.3	Au-delà du sexe	245
9.2.4	Postérité du <i>Deuxième sexe</i>	248
9.2.5	Après <i>Le Deuxième sexe</i> : troubles dans le genre	251
	Conclusion	254
	Bibliographie.....	256

Chapitre 10

Butler : corps précaires et performativité 259*Sklaerenn Le Gallo et Lisiane Lomazzi*

10.1	Sujet(s) et performativité.....	262
10.1.1	Production discursive du sujet.....	262
10.1.2	Le sujet des normes	263
10.2	Sexe, genre et sexualité	264
10.2.1	Le sexe, une construction culturelle	264
10.2.2	Performativité des genres	266
10.2.3	Différencier le sexe, le genre et la sexualité.....	267
10.3	De la performativité du genre comme norme sociale à une théorie de la précarité ontologique	268
10.3.1	La constitution linguistique de sujets vulnérables.....	268
10.3.2	Sujets vulnérables, dépendance et précarité ontologique	270
10.3.3	Ces corps qui se rassemblent pour revendiquer le droit d'apparaître et lutter contre la précarité	273
10.4	Quelques applications de la théorie de Butler en communication	274
10.4.1	Représenter et performer le genre	274
10.4.2	Cadrage médiatique des vies précaires.....	276
	Conclusion	277
	Bibliographie.....	278

Chapitre 11

La recherche féministe, une approche critique.**L'exemple de l'étude des cyberviolences envers les femmes..... 281***Caroline Caron*

11.1	La cyberviolence envers les femmes : une pathologie sociale contemporaine	282
11.2	Qu'est-ce que la recherche féministe... en communication ?.....	283
11.2.1	La pensée féministe comme rupture épistémologique et re/construction des savoirs	284
11.2.2	Des questionnements intellectuels indissociables des luttes féministes	285
11.2.3	La recherche féministe sur la communication et les médias numériques.....	287
11.2.4	Concepts pour analyser les rapports sociaux de sexe.....	288
11.3	Comment les spécificités de la recherche féministe se concrétisent- elles dans l'étude des cyberviolences envers les femmes ?	291
11.3.1	La recherche se porte vers des expériences concrètes d'oppression que les femmes désignent comme une priorité de recherche et d'intervention	291
11.3.2	La production scientifique donne un nom à l'expérience vécue et sexuée de la domination	292

11.3.3 Nommer le problème valide une expérience et la constitue en objet de recherche pouvant se prêter à des enquêtes empiriques	295
Bibliographie.....	298

Partie 4

TECHNIQUE ET SOCIÉTÉ

Chapitre 12

Harold Innis à la conquête de l'espace et du temps	305
<i>Simon Claus et Marc-Olivier Goyette-Côté</i>	

12.1 Innis : « <i>The marginal man</i> »	307
12.2 Harold Innis, père des « <i>Staples thesis</i> »	308
12.3 Des ressources naturelles aux ressources médiatiques.....	314
12.4 Les concepts au cœur de la pensée d'Innis	316
12.5 L'articulation des concepts dans la pensée innisienne	317
12.6 Une périodisation de l'histoire liée aux médias	321
12.7 La civilisation grecque comme idéal.....	323
12.8 L'Occident obsédé par la maîtrise de l'espace.....	324
12.9 Quels enseignements tirer d'Innis ?	326
12.10 <i>A Plea for Time</i> : repenser notre rapport au temps.....	328
Conclusion	330
Bibliographie.....	333

Chapitre 13

La philosophie critique de la technique d'Andrew Feenberg	337
<i>Artur de Matos Alves</i>	

13.1 Le code technique et la gouvernance sociale de la technique	340
13.2 La rationalisation démocratique.....	344
13.3 Entre la rationalisation et l'émancipation	346
13.4 La théorie de l'instrumentalisation	348
13.5 Notes finales.....	353
Bibliographie.....	354

Chapitre 14

Humanités numériques :	
du syntagme mythique à la critique des « SHS 2.0 »	357
<i>Christophe Magis</i>	

14.1 Émergence d'un syntagme mythique	359
14.2 Les HN à la rencontre de certains attendus du logiciel critique.....	361
14.2.1 Matérialisme de la pratique numérique universitaire	362
14.2.2 Une autre économie (scientifique) est-elle possible ?	366
14.3 « Humanisme numérique » ou humanités numériques critiques : la critique des « SHS 2.0 »	371

Bibliographie.....	377
--------------------	-----

EN GUISE DE POSTFACE

Chapitre 15

Études en communication et perspectives critiques : interrogations et propositions	385
---	------------

Éric George

15.1 Qu'est-ce que la critique ?.....	386
15.2 La recherche critique est ancrée dans l'histoire	390
15.3 La recherche critique est interdisciplinaire	395
15.4 La recherche critique est réflexive	398
15.5 La recherche critique est relationnelle	401
15.6 La recherche critique est fondée sur l'émancipation.....	402
15.7 Deux pistes de réflexion sur une articulation critique – communication pour conclure.....	407
Bibliographie.....	411

Notices biographiques.....	419
-----------------------------------	------------

INTRODUCTION

Éric George, Julien Rueff et France Aubin

UN CONTEXTE DE CRISE RENDANT LA CRITIQUE PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE

Répression des lanceur·e·s d'alerte (Snowden, Assange, Winner, Pinto, Gaudin, Manning, Therrien, etc.), des mouvements sociaux (Black Lives Matter, Gilets jaunes, étudiant·e·s de Hong Kong et du Mexique), surveillance et profilage policier, prolifération de la désinformation à des fins de polarisation et de propagande, processus de dé-démocratisation (Brown, 2007), développement du libéralisme autoritaire (Chamayou, 2018, 2020), répartition toujours plus inégale des richesses (Piketty, 2013) : tous ces phénomènes viennent confirmer la nécessité de penser notre présent historique et ce tant dans ses dimensions structurelles que conjoncturelles. C'est en effet à ce prix que nous pouvons espérer mettre en lumière les obstacles, souvent présentés comme indépassables, aux processus d'émancipation.

Ce deuxième tome paraît, en outre, dans un contexte pour le moins singulier : celui de la propagation en 2020 du virus SRAS CoV2 à l'échelle mondiale. Nul ne peut prévoir, au moment où nous rédigeons ces quelques lignes, ce qu'il en sera lorsque vous serez en train de les lire. Toutefois, il apparaît clair que cet événement en apparence inattendu – et pourtant annoncé depuis plusieurs années (Coriat, 2020) – a bien montré combien nous sommes toutes et tous à la fois en situation d'interdépendance et de vulnérabilité avec un virus qui s'est propagé partout sur la planète en quelques mois, malgré la fermeture de nombreuses frontières, en causant le décès de plus de 2 500 000 personnes en un an dans le monde¹. De plus, au fil des mois, la crise sanitaire s'est avérée être un révélateur, voire a constitué un amplificateur de nombre d'enjeux majeurs auxquels nous sommes confrontés. Il en est ainsi des inégalités entre êtres humains. Alors que l'année 2020 a vu la plupart des économies rentrer en récession, au contraire, la population la plus aisée, que l'on peut qualifier d'hyperbourgeoisie ou d'*overclass* (Mascotto, 2007), a continué de s'enrichir grâce aux profits considérables réalisés par plusieurs des plus grosses entreprises, tant à l'échelle canadienne (CCPA, 2020) que transnationale (Oxfam, 2020). Quelques entreprises du « numérique », à commencer par

1. Pour les chiffres concernant la pandémie, voir le site : <https://www.worldometers.info/coronavirus/>

Amazon, ont enrichi considérablement leurs principaux actionnaires, tel Jeff Bezos (lire par exemple Oxfam, 2021). La pandémie a également été l'occasion de constater plus que jamais auparavant combien l'exploitation de la nature par l'industrialisation, l'étalement urbain, ainsi que le tourisme de masse entraînent la création de zoonoses, autant d'espaces qui, à cause de la proximité croissante entre des territoires très peuplés et des espaces sauvages constituent « des réservoirs de virus dangereux » (Duru et Le Bras, 2020, p. 2) et au-delà détruisent notre écosystème (Bompart *et al.*, 2020, Duru et Le Bras, 2020).

La pandémie a donné lieu à de très nombreuses prises de position dans les mois qui suivirent son apparition, notamment dans le cadre du « Grand confinement » qui a concerné l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Europe, puis également une partie des autres continents. Il est apparu alors clairement que nombre de prises de position allaient dans le sens que le monde d'après ne devrait en aucun cas ressembler à celui d'avant, un « monde qui marchait sur la tête » (Serreau, 2020), mais qu'il fallait une transformation radicale du système contre le « consumérisme ».

Et pourtant... un an plus tard, il est possible de se demander si nous n'avons tout simplement pas basculé dans un monde où les politiques publiques sont largement dominées par deux idées majeures : la première mettant l'accent sur une vaccination la plus rapide possible à une vaste échelle et la deuxième soulignant l'importance de retrouver au plus vite la plus forte croissance économique possible. L'Organisation de la coopération et du développement économique (OCDE) annonçait avant même la vaccination de la majeure partie de la population nord-américaine et européenne que si la reprise allait être inégale selon les pays, en revanche, elle allait être « hors du commun » (OCDE, 2021). Ses « perspectives économiques » dressaient d'ailleurs un lien direct entre l'avancée de la vaccination et la croissance, en fonction des situations nationales, et l'organisation annonçait combien de temps il faudrait attendre dans chacun des pays pour revenir au même PIB (produit intérieur brut) par habitant qu'avant la pandémie. Le monde d'après sera-t-il un tant soit peu différent du monde d'avant ? Il est permis d'en douter bien qu'il semble qu'une partie croissante des responsables politiques de la planète aient pris conscience des multiples conséquences du réchauffement climatique. Ainsi, les ministres des Finances des sept pays les plus riches de la planète ont appelé en 2021 à

favoriser une « reprise mondiale verte et durable » (All news, 2021), mais un nombre croissant de chercheuses et de chercheurs estiment qu'il est impossible d'avoir une croissance verte. Une étude a ainsi conclu que la réduction des dommages environnementaux ne pourra avoir lieu que si notre consommation décroît en moyenne de 40 à 50 % et que cela impliquera notamment de diminuer considérablement le niveau de vie des classes aisées de la planète (Horen Greenford *et al.*, 2020). Face à de tels enjeux, la pratique de la critique s'avère donc impérative. Et par conséquent, dans une telle conjoncture, ce deuxième tome apparaît avoir une pertinence sociale particulièrement brûlante.

À l'instar du premier tome, celui-ci présente un certain nombre d'auteurs, d'autrices et de courants de pensée susceptibles dans le temps long de nous aider à développer et à approfondir nos propres orientations critiques dans le cadre de nos travaux de recherche en sciences humaines et sociales, et notamment en communication. En fait, nous retrouvons dans ce deuxième tome les trois objectifs qui avaient été à l'initiative de cette production éditoriale, à savoir : (1) accorder la priorité à la dimension pédagogique du propos et ce, en présentant non seulement des théories et des concepts, mais aussi des façons concrètes de les appliquer ; (2) s'ouvrir au temps long de l'histoire des idées en mettant l'accent sur des écrits présentant une grande pertinence, au-delà du temps présent alors que notre époque est celle d'un certain « présentisme » ; (3) situer notre propos dans le vaste champ des sciences humaines et sociales tout en l'ancrant plus spécifiquement au sein des études en communication.

Cela dit, dans le tome 1, nous avons remarqué un grand nombre d'absences parmi lesquels certains auteurs et autrices, les approches critiques postcoloniales et les perspectives féministes. Quelques-unes de ces lacunes sont comblées. Ainsi, un chapitre propose un aperçu des travaux consacrés aux théories postcoloniales et à leurs liens avec les études en communication. Les études féministes ont pour leur part droit à trois textes consacrés à deux autrices, Simone de Beauvoir et Judith Butler, et aux recherches sur les cyberviolences envers les femmes. Autre sous-champ souvent traité dans les recherches en communication, les rapports entre technique et société sont abordés grâce à des textes sur Andrew Feenberg, sur Harold Innis ainsi que sur la notion d'« humanités numériques ». D'autres auteurs et autrices présentant une grande pertinence, comme John

Dewey, Nancy Fraser, Antonio Gramsci, Stuart Hall et Armand Mattelart, sont abordés dans ce tome 2.

1. DÉCLINAISONS DE LA CRITIQUE

Le chapitre de Christian Agbobli sur les perspectives postcoloniales propose d'aborder les études postcoloniales en s'interrogeant « de manière critique, sur le monde de l'avant, du pendant et de l'après-colonisation tout en articulant ces différentes périodes entre elles » (p. 21) et en faisant des liens avec les sciences de la communication. L'auteur présente le contexte sociopolitique entourant le développement de la problématique des études postcoloniales, insistant sur la diversité des situations : « d'une posture originelle marquée par la dyade colonisé/colonisateur, les études postcoloniales se sont immiscées dans différents pays aux statuts divers pour appréhender les défis et enjeux découlant de l'histoire. » (p. 26) Après un retour à la pensée de Fanon, qui avait réfléchi au rôle de la langue « dans les rapports de force entre peuples et entre individus dans le contexte de la relation coloniale », Agbobli revient brièvement sur certains des concepts les plus souvent mobilisés par les auteurs en études postcoloniales, à savoir la postcolonialité (Bhabha), l'orientalisme (Saïd) et la subalternité (Spivak). Il s'attarde plus longuement sur les débats concernant les liens entre les études postcoloniales et la pensée critique occidentale, soulignant que « l'une des caractéristiques des études postcoloniales consiste à développer une pensée critique, mais d'un point de vue alternatif, c'est-à-dire provenant de sociétés "autres", anciennement colonisées », « contribuant à décentrer les perspectives » (p. 32). Enfin, il termine en offrant plusieurs exemples d'opérationnalisation des divers concepts, notamment en communication internationale, en communication interculturelle ainsi que dans les recherches sur le genre, la race et l'intersectionnalité.

Dans son chapitre, France Aubin se livre à la reconstruction de la philosophie sociale de Nancy Fraser, théoricienne féministe dont les contributions à la Théorie critique de ladite « École de Francfort » ne sont plus à démontrer. Tout en les contextualisant au regard de l'histoire récente des mouvements sociaux nord-américains, France Aubin s'intéresse à deux dimensions décisives dans cette philosophie sociale – lesquelles sont d'ailleurs étroitement interreliées –, à savoir sa conception de l'espace

public, d'une part, et de la justice sociale, d'autre part. La conception fraserienne de l'espace public est le fruit d'une confrontation serrée avec le travail séminal de Jürgen Habermas sur l'espace public bourgeois. Nancy Fraser défend en l'occurrence l'idée selon laquelle une théorisation adéquate de l'espace public requiert non seulement une prise en compte des contre-publics subalternes (des dominés, des dirigés, etc.), mais aussi de la tendance à la transnationalisation de l'espace public dans le contexte de la mondialisation néolibérale, laquelle s'accompagne, entre autres, d'un affaiblissement marqué des institutions politiques nationales. Sa théorie de la justice, dont « la valeur cardinale » (p. 59) est la parité de participation, s'efforce quant à elle de dégager les obstacles à la « démocratie radicale » (p. 60), c'est-à-dire à la participation des groupes sociaux dits « subalternes » à la transformation de leur environnement social : l'inégalité matérielle, dénis de reconnaissance et de représentation. Pour qui entend penser, sans se restreindre aux institutions politiques traditionnelles, la communication politique et la politique de la communication à l'aune d'une théorie radicale de la démocratie, la philosophie sociale de Nancy Fraser demeure une ressource incontournable.

Le chapitre de Luc Bonneville portant sur les approches critiques en communication organisationnelle souligne d'abord l'origine fonctionnaliste du domaine et ses préoccupations alors résolument managériales, posant la communication au service de la gestion. À la faveur d'un virage interprétatif, lui-même influencé par le développement de recherches terrain, la communication organisationnelle se fait plus réflexive et plus critique au tournant des années 1980. Il s'agit dès lors d'analyser la communication et l'organisation « dans leurs dimensions sociales, historiques, culturelles, politiques et économiques » (p. 74). La communication change de statut : elle est désormais « au cœur d'un ensemble de rapports sociaux que l'on doit mettre en lumière » (p. 74). Puis, Bonneville aborde l'influence d'auteurs fondamentaux en sciences humaines, Marx, Bourdieu et Foucault, dont l'influence s'est fait sentir en communication organisationnelle par le biais de concepts renvoyant aux perspectives critiques comme le pouvoir (disciplinaire notamment) et la domination (exercée dans tous les champs, y compris celui de l'organisation). Enfin, Bonneville présente six auteurs qui abordent la communication dans sa participation à la production et à la reproduction de la surveillance et du contrôle organisationnels (Mumby, Heller) et au marketing des intérêts

capitalistes (Floris), qui se penchent sur son lien avec les ressources humaines appréhendées comme de puissants outils de construction identitaire et éventuellement de conformisme (Alvesson) et qui soulignent le pouvoir disciplinaire exercé par les dispositifs et stratégies de communication, y compris au moyen d'un système de reconnaissance (Heller). Bonneville souligne le travail de deux auteurs qui mettent en relief le rôle du discours comme vecteur d'une idéologie qu'il invisibilise (Olivesi) et l'importance de l'étudier en contexte (N. Fairclough), comme le chapitre suivant, sur les études de discours, l'expliquera plus longuement.

Le chapitre de Julien Daigneault-Boucher sur l'analyse critique de discours, ou plus exactement sur les études critiques de discours (*Critical Discourse Studies CDS*), met en lumière la grande diversité théorique, méthodologique et analytique du champ interdisciplinaire des CDS, qui « ne se restreint pas seulement à l'analyse appliquée, mais traite aussi d'enjeux philosophiques, théoriques et méthodologiques » (p. 98). Dans l'histoire qu'il dresse des CDS, Daigneault-Boucher note le poids de la linguistique, mais aussi la volonté des CDS de ne pas limiter la théorie et l'analyse au texte, soulignant (comme Fairclough dans le chapitre précédent) que « les analystes en CDS s'intéressent surtout aux relations entre le langage, le pouvoir et l'idéologie dans la pratique discursive contextualisée » (p. 99). Les CDS, appréhendées comme un programme de recherche réunissant des analystes autour de la critique et de la contestation d'hégémonies porteuses d'inégalités, adoptent ainsi une posture normative militante. Les analystes en CDS visent en effet à révéler et expliciter les relations entre le langage et le pouvoir, et ultimement « à déboucher sur un changement social propre à apporter plus d'équité dans le traitement des représentations, ainsi qu'à participer à une meilleure répartition du pouvoir social. » (p. 115) L'auteur introduit les quatre concepts-clés des CDS, à savoir le discours, le pouvoir, l'idéologie et la critique, dont il passe en revue les diverses interrelations ainsi que les interprétations en CDS. Enfin, Daigneault-Boucher conclut en présentant de nombreux exemples de recherche dans les champs de l'éducation, du droit, de l'organisation, des médias de masse, ou empruntant plutôt l'étude de thèmes transversaux sur le racisme, la xénophobie, l'immigration, ou encore la représentation des femmes, le discours populiste de droite en Europe, sans négliger les approches multimodales intégrant d'autres systèmes sémiotiques, comme le cinéma, la musique, les médias dits

sociaux ou les logiciels, soulignant la diversité des avenues possibles et la grande richesse du programme des CDS pour la recherche en communication.

Le chapitre d'Olivier Voirol revient sur la philosophie sociale de John Dewey, en considérant son attachement à l'idée hégélienne de « critique immanente » (p. 145). Cette présentation est importante à double titre. Elle explicite une conception très particulière de la critique, née sous la plume de G.W.F Hegel, qui réside au cœur de nombreux travaux visant à diagnostiquer les « pathologies sociales » de notre présent historique, à l'instar, pour ne citer que les plus célèbres, de la théorie marxienne, de l'École de Francfort ou même de la philosophie gramscienne de la praxis. Mais elle apporte aussi une interprétation particulièrement originale du pragmatisme de John Dewey, en inscrivant cette dernière dans la continuité de la philosophie hégélienne. Olivier Voirol développe, dans un premier temps, le réseau conceptuel qui sous-tend les conceptions deweyenne de la communication – des processus de communication organique, sociale et esthétique – et de sa théorie de la démocratie. Il montre, dans un second temps, comment cet auteur interprète et s'approprie l'idée de critique immanente telle qu'elle est déployée dans la philosophie hégélienne de l'histoire. En s'appuyant sur cette dernière, John Dewey défend en l'occurrence une conception « reconstructrice » de la critique immanente, laquelle « part du “possible” ancré dans “ce qui est” pour le reconstruire » (p. 154). En ce sens, cette critique immanente se présente comme une opération contribuant au déploiement de potentialités normatives déjà présentes, sous des formes plus ou moins accomplies, dans « l'enquête, l'apprentissage, la communication et l'expérience » (p. 154). Elle vient ainsi aider à l'accomplissement, non pas d'idéaux dont l'existence dépendrait des élucubrations de quelques observateurs extérieurs à la réalité critiquée, mais d'idéaux se trouvant d'ores et déjà au cœur des pratiques des acteurs sociaux.

2. MARXISMES, CULTURE ET COMMUNICATION

Le texte de Julien Rueff sur la pensée d'Antonio Gramsci est particulièrement bienvenu car l'auteur est souvent cité dès lors qu'il est question de culture d'un point de vue critique. Il fait d'ailleurs partie des références explicites ou implicites pour des travaux qui s'inscrivent au sein des *Cultural Studies* et dans le cadre des études en communication. Est-il pour autant bien compris lorsqu'est mobilisée la notion

d'hégémonie culturelle ? Rien n'est moins sûr nous précise Julien Rueff qui prend ses distances par rapport à une certaine vulgate. Pour se défaire de celle-ci, il importe d'aborder de pair les concepts de « bloc historique », « d'hégémonie » et de « domination ». Il importe aussi de se souvenir que « l'organisation d'une hégémonie ne constitue pas une activité politique "hors-sol", détachée de la réalité matérielle, mais participe d'une unité entre un mode de production économique et des formes de conscience sociale » (p. 177). Ce qui permet de rappeler la nature indissociable chez Gramsci des relations entre infrastructure (base) et superstructure.

Le chapitre de Michel Sénécal s'inscrit dans la continuité du précédent en ce qu'il revient sur l'engagement d'un auteur qui, selon la terminologie gramscienne, assume pleinement une fonction « d'intellectuel organique » (p. 183) dans les luttes socio-politiques. Il s'agit d'Armand Mattelart, dont le travail vise ultimement à saisir « le rôle que jouent la communication, les technologies médiatiques et l'information en tant que principaux vecteurs d'un processus de réorganisation hégémonique et de restructuration de la société capitaliste qui se développent à l'échelle planétaire » (p. 186). Or, c'est au prisme du concept « d'idéologie », réinterprété dans le cadre d'un matérialisme critique, qu'Armand Mattelart entreprend cette analyse. Cette perspective a ceci d'original qu'elle s'efforce de penser les articulations entre le mode de production et les formes de la conscience sociale, entre l'économie et la culture, sans pour autant souscrire à l'économisme du marxisme dit « orthodoxe », lequel affirme une détermination mécanique et unilatérale de la superstructure par la structure. Le matérialisme critique d'Armand Mattelart se démarque également par l'importance qu'il attribue aux articulations entre les rapports de forces nationaux et internationaux, entre le local et le global, lesquels s'expriment bien souvent sous la forme d'un impérialisme culturel. Armand Mattelart est aussi à l'origine de réflexions visant, dans la lignée de Fernand Braudel, à restituer le développement des systèmes de communication dans la « longue durée » de l'histoire, dans l'optique de cerner leur déploiement dans le temps et dans l'espace et, ce faisant, de dégager les rapports de forces sous-jacents à ce processus.

Le chapitre de Maxime Cervulle offre une interprétation serrée d'un aspect majeur, mais méconnu, du travail de l'un des plus éminents théoriciens des *Cultural Studies* : Stuart Hall. Si la notion constructiviste de « politiques de représentation » a été

abondamment commentée et discutée dans la littérature secondaire, celle de « régime de représentation » semble être restée dans l'ombre, et ce malgré sa centralité dans l'œuvre tardive de cet auteur. Partant de ce constat, Maxime Cervulle s'emploie à en reconstruire la généalogie, qui se révèle être au « croisement » (p. 221) de deux étapes antérieures dans la trajectoire intellectuelle de Stuart Hall, la première étant à l'origine d'un renouvellement du concept d'idéologie dans un dialogue avec les théories marxistes – non-orthodoxes – de Louis Althusser, Antonio Gramsci et Ernesto Laclau, et la seconde qui témoigne de l'importance grandissante accordée à l'approche discursive de l'idéologie dans la filiation des analyses de Michel Foucault sur les « régimes de vérités ». La notion de « régime de représentation » permet alors « d'opérer de l'analyse discursive d'inspiration foucauldienne à un niveau structural, en rendant possible l'identification de l'idéologie prévalente d'une société au travers de son actualisation dans les représentations et dans l'ensemble des conditions qui en déterminent l'existence » (p. 221). Maxime Cervulle s'attache ensuite, sur la base d'une étude de Stuart Hall sur le régime de représentation racialisé émergeant au XVI^e siècle avec la traite des esclaves, à dégager trois principes méthodologiques à partir desquels il est possible de mobiliser la notion de « régime de représentation » dans des recherches de nature empirique.

3. ÉTUDES FÉMINISTES ET DE GENRE

Mélissa Thériault expose la pensée riche et foisonnante de Simone de Beauvoir, dont beaucoup de gens connaissent la célèbre phrase « On ne naît pas femme, on le devient », sans avoir lu l'œuvre dont elle est tirée, *Le deuxième sexe*. Dans cet ouvrage de près de 1 000 pages, publié en 2 tomes, Beauvoir discute d'abord des « points de vue pris sur la femme par la biologie, la psychanalyse, le matérialisme historique », avant de « montrer positivement comment la “réalité féminine” s'est constituée, pourquoi la femme a été constituée comme l'Autre et quelles en ont été les conséquences du point de vue des hommes. » (p. 232) Thériault souligne l'ancrage spécifiquement philosophique de Beauvoir, qui « cherche surtout à comprendre la singularité de l'expérience humaine et l'évolution d'une prise de conscience de soi individuelle ». Beauvoir se demande « Pourquoi les femmes ne contestent-elles pas la souveraineté mâle ? ». Thériault ne

limite pas pour autant sa présentation de Beauvoir à l'ouvrage qui l'a rendue célèbre, mais nous permet d'entrevoir la richesse d'une production qu'elle divise en trois catégories : « les romans (de 1943 à 1979, soit toute sa vie active), les essais (de 1944 à 1972) et les récits autobiographiques ». Thériault rend compte des réflexions de Beauvoir sur l'âgisme, mais aussi de sa très moderne réflexion sur le rapport entre la philosophie et l'écriture, sans compter l'importance de l'autobiographie dans ses romans, préfigurant, comme le souligne Thériault, l'autofiction. Résolument ancré dans l'actualité des débats sur Beauvoir et sa postérité, le chapitre se termine en exposant ceux-ci. La critique de Judith Butler sur la construction discursive du sexe (évoquée également dans le prochain chapitre), mais aussi les fortes réactions déclenchées par la théorie de l'identité genrée y sont présentées. Thériault rappelle l'importance d'une prise de conscience à deux niveaux pour l'intellectuelle publique que fut Beauvoir et donc que « rien ne peut et ne doit faire obstacle à cette précieuse liberté inhérente à l'être humain ; ensuite, que l'égalité des chances et la répartition des richesses sont possibles, mais exigent une action constante en vue de l'amélioration du sort de tous et toutes. » (p. 247)

Le chapitre de Sklaerenn Le Gallo et Lisiane Lomazzi, consacré à Judith Butler, reprend certaines des distinctions apportées par la philosophe étasunienne aux notions de sexe (dit biologique chez Beauvoir) et de genre. Butler estime en effet que le sexe et le genre sont des construits culturels et que celui du sexe contribue à ritualiser un rapport posé (faussement) comme ontologique avec la sexualité dans un contexte hétéronormatif (la sexualité « normale » étant celle entre sujets de sexes dits opposés). Influencée à la fois par Foucault et Austin (la théorie des actes de langage), Butler dit du genre qu'il se performe notamment via le langage et qu'il est « le résultat d'un ensemble de gestes, d'actions, de discours, au sens où “[d]ire que le corps genré est performatif veut dire qu’il n’a pas de statut ontologique indépendamment des différents actes qui constituent sa réalité.” » (p. 253) Soulignant l'intérêt de Butler pour la norme, les autrices rappellent la possibilité, selon Butler, pour un sujet de contester les normes qui régulent son existence à travers son discours. Les normes prescrivent en effet les contours d'un sujet « connaissable », « donc normal », excluant par le fait même les sujets « non connaissables », qui échapperaient aux normes, entre autres hétéronormatives. Le langage permet toutefois au sujet « de contester la norme, de prendre part à la répétition

subversive, de participer d'un retournement de stigmat » (p. 254). Enfin, moins connue que ses réflexions sur la performativité du genre comme norme sociale, la théorie de la précarité ontologique nous est présentée par Le Gallo et Lomazzi, qui reprennent entre autres les exemples de discours haineux, d'injure et d'insulte, dont l'effet tient à leur répétition et à la vulnérabilité des sujets visés. Extrapolant la condition de vulnérabilité, d'abord posée comme différentiellement distribuée, à la condition humaine qu'elle fait reposer sur notre dépendance de relations sociales et d'infrastructures durables, Butler aborde l'obligation éthique puis l'action politique – le rassemblement des corps/le droit d'apparaître – et l'éventuelle contribution des médias à la constitution d'alliances. Le Gallo et Lomazzi concluent leur chapitre avec des exemples d'opérationnalisation de la pensée butlerienne allant de l'étude des représentations sociales, politiques et médiatiques de la féminité et de la masculinité (ou de leur transgression), aux pratiques et processus de création identitaire des individus en passant par les présentations de soi dans les organisations et le cadrage médiatique des vies précaires.

Le chapitre de Caroline Caron sur l'étude des cyberviolences envers les femmes les présente d'emblée comme une pathologie sociale, puisqu'en « faisant obstacle à l'égale et pleine participation des femmes aux interactions sociales en ligne » (p. 273), les cyberviolences portent atteinte à la réalisation de soi. S'interrogeant sur l'absence de recension d'écrits théoriques ou d'enquêtes empiriques sur les cyberviolences envers les femmes dans le champ des perspectives critiques, Caron entreprend de présenter l'apport singulier de l'approche féministe aux courants de la recherche critique en communication à partir d'un échantillon de travaux emblématiques sur les cyberviolences envers les femmes. Après avoir démontré rigoureusement les spécificités critiques de la recherche féministe et son rôle de critique interne aux disciplines, Caron rappelle que « l'intérêt des chercheuses féministes s'est rapidement porté vers le potentiel et les limites du web social pour transformer l'asymétrie au fondement des rapports sociaux de sexe » (p. 274). Soulignant la convergence des luttes et des recherches féministes, elle explique que les collectifs féministes et les organisations internationales ont de fait devancé la recherche universitaire en matière de cyberviolences envers les femmes et que la recherche féministe sur la communication et les médias numériques est d'abord menée dans des espaces géolinguistiques anglo-saxons. L'autrice nous révèle qu'après avoir été porteur

de certains espoirs, dont la création de solidarités féministes et la déconstruction du binarisme genré en ligne, le web social suscite désormais des réactions mitigées liées à la montée des cyberviolences visant particulièrement les féministes. Caron expose les concepts mobilisés pour en faire l'étude, à savoir essentiellement celui de rapports sociaux de sexe, remplacé de plus en plus souvent par le terme de genre (de *gender*), comme dans les deux chapitres précédents. Le genre est « un processus relationnel et un rapport de pouvoir inscrits dans une trame historique et culturelle » et comme nous l'avons vu dans les deux chapitres précédents, une construction sociale. Caron explique que le « sexisme est la manifestation concrète que prennent les rapports de genre dans les interactions quotidiennes et dans les faits de société en général » (p. 281), qu'il s'observe dans le langage, dans les préjugés, dans les représentations de la culture populaire et de la publicité et dans la division du travail, y compris dans le secteur des communications. Au nombre de ses manifestations les plus graves figurent le harcèlement et les violences à caractère sexuel participant à la « subordination sociale des femmes ». Le sexisme comporte également une dimension intersectionnelle. Cela signifie que le sexisme est imbriqué dans d'autres rapports de pouvoir (âgisme, classisme, racisme, homophobie, etc.). L'autrice termine son chapitre avec la recension de nombreuses recherches souvent menées par des organisations militantes et qui illustrent le pouvoir discursif qui consiste à nommer des problèmes, comme les cyberviolences et le cybersexisme, pour les rendre visibles et en rendre l'étude légitime.

4. TECHNIQUE ET SOCIÉTÉ

Moins connu à l'échelle internationale que celui qui se présentait comme son fils spirituel, Marshall McLuhan, Harold Innis peut toutefois être considéré comme l'un des fondateurs des études en communication au Canada et au-delà. Ainsi que nous l'expliquent Simon Claus et Marc-Olivier Goyette-Côté, tout au long de son parcours professionnel, il a porté son attention sur les moyens de communication, qu'il s'agisse du chemin de fer dans sa thèse dans un premier temps ou du transport fluvial et maritime dans un deuxième temps, et de leurs liens avec les enjeux économique, politique et culturel au Canada. Dans un troisième temps, il a même proposé une articulation entre les successions des civilisations et les médias mobilisés, appropriés, au sein de celles-ci en remontant 3 000 ans avant

notre ère en Mésopotamie (l'actuel Irak) avec la création d'un « nouveau média » basé sur l'alphabet cunéiforme, le roseau et la tablette d'argile. Il a alors montré que seuls les religieux pouvaient disposer du temps et du savoir pour devenir les maîtres de ce moyen de communication et en faire un instrument de pouvoir. Tel était ainsi le cas avec l'obtention du monopole des connaissances sur les temporalités des crues des deux fleuves susceptibles de donner lieu aux plantations agricoles.

À une ère souvent présentée comme celle du « numérique », alors que les innovations techniques ont pris une place croissante dans nos sociétés, notamment depuis les années 1970, et que les techniques de l'information et de la communication sont dorénavant présentes dans toutes les activités de nos vies quotidiennes, il apparaît d'autant plus pertinent de tourner le regard vers le philosophe de la technique, Andrew Feenberg, Canadien ayant travaillé sous la direction d'Herbert Marcuse, rattaché à la Théorie critique. Artur de Matos Alves nous présente quelle importance cruciale Feenberg accorde aux moments de conception et d'implantation de toute technologie, notamment en ce qui concerne les choix qui sont alors faits en termes de valeurs et de finalités. La perspective de Feenberg est d'autant plus intéressante qu'elle repose sur une dialectique attentive à la fois aux rapports de domination et aux pratiques émancipatrices liés à la technologie.

La technique joue encore un rôle notable dans le chapitre de Christophe Magis sur les « humanités numériques ». Alors qu'elles se sont développées dans un cadre généralement dominé par le techno-pragmatisme, celles-ci tendent à s'ouvrir à un certain nombre de propositions qui relèvent de la critique en proposant des réflexions qui portent sur l'exigence de l'interdisciplinarité, la pertinence d'une articulation, d'une dialectique entre théorie et pratique, ainsi que sur la critique de l'économie politique des régimes de savoir. Seules de telles perspectives permettront de ne pas réduire ces humanités numériques à un ensemble de techniques informatiques susceptibles d'être « simplement » mobilisées dans les méthodologies des sciences humaines et sociales et comme un ensemble de « simples » pratiques du numérique qui favoriseraient une plus forte pénétration de la technique et de l'économie marchande dans de nombreux secteurs de nos sociétés, à commencer par l'université, l'enseignement et la recherche.

5. EN GUISE DE POSTFACE

Cette postface, signée par Éric George, vient coiffer ce deuxième tome par une réflexion plus personnelle sur l'actualité et le devenir des recherches critiques dans le domaine de la communication. Fort de sa longue expérience au Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS), il se livre, pour commencer, à un travail de définition des notions de « critique » et de « communication », lequel permet d'établir un lien entre la critique sociale (mettant en lumière les relations dialectiques entre domination et émancipation dans les pratiques sociales) et la critique épistémologique (laquelle requiert la réflexivité, sans laquelle une connaissance consciente d'elle-même ne peut advenir), d'une part, et de dessiner les contours de ce qui relève de ladite « communication », à savoir ce qui regroupe « l'analyse des productions d'ordre symbolique ainsi que des conditions de production et des conditions de réception de ces productions » (p. 376). Partant de là, Éric George attribue cinq propriétés aux recherches pouvant se réclamer de la critique en communication : (a) la prise en compte de l'historicité des phénomènes et des processus communicationnels ; (b) l'adoption d'une perspective interdisciplinaire, sans pour autant déclinier ce qui fait les spécificités de la communication en tant que discipline ; (c) l'exigence de réflexivité ; (d) la reconnaissance de la pertinence des recherches descriptives, en tant qu'elles donnent une assise empirique aux recherches critiques et (e) un intérêt pour l'émancipation. L'auteur clôt cette postface avec deux propositions d'ordre programmatique. Il appelle d'abord de ses vœux un approfondissement du travail d'articulation entre deux grandes « écoles de pensée » dans les recherches critiques en communication, à savoir les *Cultural Studies* et l'économie politique de la communication, entre les études portant sur la structure et celles portant sur la superstructure. Il plaide enfin pour un renforcement des liens entre théorie et pratique, c'est-à-dire entre les travaux dits « théoriques » en communication et les pratiques des praticiens de la communication.

BIBLIOGRAPHIE

- All news (2021). « Le G7 Finances appelle à une “reprise mondiale verte et durable” », *All News*, 28 mai 2021, <<https://www.allnews.ch/content/news/le-g7-finances-appelle-à-une-«reprise-mondiale-verte-et-durable»>>, consulté le 23 juin 2021.
- Bompard, J.-P., D. Bureau, N. Treich et M. Trommetter (2020). « Prévention des zoonoses : quel rôle pour les politiques environnementales », Paris, Commissariat Général au Développement Durable, <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02907115>>, consulté le 23 juin 2021.
- Brown, W. (2007/4). « Le cauchemar américain : le néoconservatisme, le néolibéralisme et la dé-démocratisation des États-Unis », *Raisons politiques*, n° 28, p. 67-89.
- CCPA (2020). *Canadian billionaires' wealth skyrocketing amid the pandemic*, Report, Alex Hemingway et Michal Rozworski, <<https://www.policynote.ca/billionaires-wealth/>>, consulté le 23 juin 2021.
- Chamayou, G. (2018). *La société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, La Fabrique.
- Chamayou, G. (2020). « 1932, une naissance du libéralisme autoritaire », dans C. Schmitt et H. Heller, *Du libéralisme autoritaire*, Paris, Zones, p. 7-82.
- Coriat, B. (2020). *La pandémie, l'anthropocène, et le bien commun*, Paris, Éditions les liens qui libèrent.
- Duru, M. et C. Le Bras (2020). « Crises environnementales et sanitaires : des maladies de l'anthropocène qui appellent à refonder notre système alimentaire », *Cahiers Agricultures*, vol. 29, n° 34, p. 1-10, <https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full_html/2020/01/cagri200149/cagri200149.html>, consulté le 23 juin 2021.
- Horen Greenford, D. et al. (2020). « Shifting economic activity to services has limited potential to reduce global environmental impacts due to the household consumption of labour », *Environmental Research*, n° 15, <<https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/ab7f63/pdf>>, consulté le 23 juin 2021.
- Mascotto J. (2007). « USA : L'overclass et son imaginaire. Une entrevue avec Jacques Mascotto », <http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=58260>, consulté le 23 juin 2021.

OCDE (mai 2021). « Une reprise hors du commun. Piloter la transmission », *Perspectives économiques de l'OCDE*, <<https://www.oecd.org/perspectives-economiques/mai-2021/>>, consulté le 23 juin 2021.

Oxfam. (2020). « Power, profits and the pandemic. From corporate extraction for the few to an economy that works for all », <<https://policy-practice.oxfam.org/resources/power-profits-and-the-pandemic-from-corporate-extraction-for-the-few-to-an-econ-621044/>>, consulté le 23 juin 2021.

Oxfam. (2021). *Le virus des inégalités*, Rapports Inégalités et justice fiscale, <<https://www.oxfamfrance.org/rapports/le-virus-des-inegalites/>>, consulté le 23 juin 2021.

Piketty, T. (2013). *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil.

Serreau, C. (2020). « Le monde qui marchait sur la tête », dans *Résistons ensemble, pour que renaissent des jours heureux*, Massot Éditions p. 227-232, <<https://massot.com/wp-content/uploads/Re%CC%81sistons-ensemble-1.pdf>> consulté le 25 juin 2021.

1

**DÉCLINAISONS
DE LA CRITIQUE**

1

LA COMMUNICATION ET LES ÉTUDES POSTCOLONIALES : SUR QUELQUES INTERSECTIONS ÉPISTÉMIQUES

Christian Agbobli

MOTS CLÉS

Communication, décolonisation, genre, intersectionnalité,
pensée critique, postcolonial, race

La période actuelle est marquée par le basculement d'un certain état des rapports de force à l'échelle internationale qui nous semble illustrer un regain d'intérêt pour les enjeux postcoloniaux. En effet, dans un précédent article (Agbobli, 2015), nous avons analysé l'émergence de nouveaux acteurs étatiques avec les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et les Next 11 (Bangladesh, Corée du Sud, Égypte, Indonésie, Iran, Mexique, Nigéria, Pakistan, Philippines, Turquie et Vietnam) comme symptomatique d'un changement. Ce bouleversement est palpable à travers l'avènement de situations encore inimaginables il y a quelques années : par exemple, le fait que Rwanda Development Board (RDB), un organisme public chargé des investissements, ait signé en 2018 un partenariat avec le club de football anglais *Arsenal*, dont les maillots porteront la mention « *Visit Rwanda* ». Cet exemple suggère qu'un certain rééquilibrage des enjeux et des pratiques est en cours, permettant aux anciens pays colonisés d'investir dans les anciens pays colonisateurs.

Mais peut-on encore analyser la société selon une logique binaire ex-colonisés/ex-colonisateurs ? Stuart Hall nous a invités à dépasser cette dichotomie pour mieux prendre en compte la complexité du monde actuel et les spécificités des études postcoloniales :

La Grande-Bretagne est-elle « postcoloniale » dans le même sens que les États-Unis ? Est-ce que l'on pense les États-Unis comme « postcoloniaux » ? Le terme doit-il être appliqué en même temps à l'Australie, qui est une colonie de peuplement blanche, et à l'Inde ? Est-ce que la Grande-Bretagne, le Canada, le Nigéria et la Jamaïque sont « pareillement “postcoloniaux” » ? Les Algériens qui vivent dans leur pays et en France, les Français et les Pieds-Noirs sont-ils tous « postcoloniaux » ? (Hall, 2008, p. 355)

L'Amérique latine est-elle « postcoloniale », alors que les luttes pour l'indépendance s'y sont déroulées au XIX^e siècle, bien avant la phase récente de « décolonisation » à laquelle le terme fait évidemment référence, et qu'elles furent menées par des descendants des colons espagnols qui avaient colonisé leurs propres « peuples natifs » ? (2008, p. 355-356)

Selon Hall, « il est clair qu'à la lumière de cette critique, ceux qui utilisent le concept doivent prendre garde aux délimitations et aux spécificités de celui-ci, ou définir plus clairement à quel niveau d'abstraction opère le terme et de quelle façon afin d'éviter une “universalisation” fallacieuse » (Hall, 2008, p. 356). En effet, outre la dimension politique des rapports de force, les études postcoloniales invitent à prendre en compte la dimension culturelle de ceux-ci puisqu'elles sont marquées par la période de l'*après* :

Mais si le terme de postcolonialisme est venu doubler celui de néocolonialisme, c'est pour dire que même si le colonialisme appartient à l'histoire passée, la « colonialité » perdure. [...] Les études postcoloniales représentent une protestation vigoureuse contre la désespérante continuité, la désespérante immobilité de l'histoire humaine (Godin, 2017, p. 12).

Le ton est donné : aborder les études postcoloniales revient à s'interroger, de manière critique, sur le monde de l'avant, du pendant et de l'après-colonisation tout en articulant ces différentes périodes entre elles. Ces études sont nées dans des contextes précis et ont été déployées par des penseurs de divers horizons. Le but de ce texte est d'introduire les études postcoloniales en faisant des liens avec les sciences de la communication.

Ainsi, nous présenterons dans un premier temps le contexte sociopolitique entourant le développement de la problématique des études postcoloniales. Ensuite, nous aborderons brièvement certains des concepts les plus souvent mobilisés par les auteur·e·s en études postcoloniales et présenterons les débats concernant les liens entre les études postcoloniales et la pensée critique occidentale. Enfin, nous choisirons quelques exemples d'opérationnalisation de ces concepts dans des recherches empiriques en communication ou entretenant un lien avec la communication.

1.1 CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE ENTOURANT LE DÉVELOPPEMENT DES ÉTUDES POSTCOLONIALES

La colonisation demeure l'un des marqueurs politiques fondamentaux des relations internationales. En effet, quoique reposant sur des motifs économiques, elle a été présentée sous les atours d'une mission culturelle et morale (Memmi, 1985), mais elle est aussi une stratégie politique qui consiste pour un État à assujettir les citoyens d'un autre État. Néanmoins, les formes de colonisation diffèrent selon les pays colonisateurs et les pays colonisés et elles se sont réalisées à différentes périodes. Si, globalement, on considère que la colonisation est un phénomène postérieur aux « grandes découvertes » et à l'esclavage, elle fut spécifiquement un mouvement européen : l'Europe part à la conquête du monde, en Afrique, en Asie, en Amérique, au Moyen-Orient et en Océanie.

Il est d'usage de faire remonter la colonisation à la Conférence de Berlin de 1884-1885, qui consacra la division de l'Afrique entre puissances européennes. Toutefois, ce réflexe est parcellaire, car il omet la colonisation du sous-continent indien par le Royaume-Uni (Bangladesh, Inde, Pakistan, Hong Kong notamment), de l'Indochine par

la France (Vietnam, Laos, Cambodge), du Brésil, de Goa et Macao par le Portugal, de l'Indonésie et du Surinam par les Pays-Bas, ainsi que des pays d'Amérique latine d'expression hispanophone par l'Espagne. La colonisation en Amérique latine a pris fin au XIX^e siècle avec les guerres que les descendants des colonisateurs ont livrées aux armées portugaises et espagnoles, alors qu'en Asie, notamment en Inde, elles se sont achevées en 1947 et à Hong Kong, en 1997 avec la rétrocession à la Chine. Quant à l'Afrique, la fin de la colonisation s'est étirée sur une longue période entre 1922 (avec l'indépendance de l'Égypte) et 1980¹ (avec l'indépendance du Zimbabwe).

Le processus de décolonisation fut le plus souvent violent, marqué par des affrontements, voire des guerres (Algérie, Indochine), ainsi que par une volonté de manipuler une partie de l'élite des pays qui promouvait l'indépendance (Rizzo, 1999 ; Grimal, 1985). Néanmoins, trois stratégies endogènes ont marqué le processus de décolonisation : 1- l'asiatisme, 2- le renouveau de l'islam et 3- le panafricanisme (Grimal, 1985, p. 42). Outre les stratégies endogènes, d'autres forces externes jouèrent un rôle dans la décolonisation : les Églises chrétiennes, les États-Unis d'Amérique, l'Union Soviétique ainsi que la Société des Nations (SDN) et l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Loin de marquer la fin du rapport colonial, l'indépendance des pays colonisés a plutôt permis de renforcer la suprématie des sociétés occidentales sur le modèle politique de base choisi par les différentes régions du monde. En effet, l'indépendance a surtout signifié la multiplication des États-nations, consacrant l'ordre westphalien, « système où *la souveraineté des États est absolue et où l'État correspond à un territoire national* » (Blin, 2006, p. 18 ; l'auteur souligne). De même, le système westphalien a engendré une transformation des relations internationales en Europe dans le sens où il a consacré la légitimité du gouvernement, des services publics ainsi que les traités bilatéraux ou multilatéraux, une situation qui sera reproduite dans les nouveaux pays indépendants.

1. D'autres pays devinrent indépendants par la suite dans des conditions différentes. Ainsi, la Namibie proclama son indépendance en 1990 par rapport à l'Afrique du Sud, l'Érythrée en 1993 par rapport à l'Éthiopie et le Soudan du sud en 2011 par rapport au Soudan.

De même, les nouveaux États indépendants ont dû choisir un modèle économique spécifique : le modèle américain de l'économie de marché ou le modèle russe de l'économie dirigée. Certes, les pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie ont essayé de s'éloigner de ces modèles et d'avoir un poids politique spécifique à travers la conférence de Bandoeng (1955) et le non-alignement, mais force est de constater que ces différents pays ont dû par la suite s'aligner sur le modèle soviétique ou sur le modèle américain. Toutefois, sur un plan symbolique, les nouveaux États créés disposaient d'un territoire défini (souvent hérité de la colonisation), d'un drapeau, d'un hymne et parfois d'une monnaie nationale.

Le contexte de la décolonisation qui a suivi a contribué à l'émergence de réflexions intellectuelles sur ces différents processus.

1.2 LES RECHERCHES MOBILISÉES DANS LES ÉTUDES POSTCOLONIALES

Les réflexions sur la colonisation et sur la décolonisation ont été les prolégomènes de ce qui fut nommé « les études postcoloniales ».

1.2.1 LES PREMIERS MOMENTS D'UNE RÉFLEXION POSTCOLONIALE : LA CONTRIBUTION FANONIENNE

Dans les années 1952 et 1961, Frantz Fanon² publia deux livres qui ont fait autorité chez les défenseurs des peuples opprimés et de la fin de la colonisation en Afrique comme en Amérique latine. Dans *Peau noire, masques blancs*, Fanon a abordé les ravages de la colonisation et, particulièrement, les éléments qui ont amené l'homme noir à renier la couleur de sa peau et à vouloir la blanchir. Il souhaitait, à travers une analyse psychologique, procéder à une « véritable désaliénation du Noir » passant par une « prise de conscience abrupte des réalités économiques et sociales » (Fanon, 2002, p. 28). Ce faisant, il a abordé la question de la langue, élément problématique de la relation entre les Noirs et les Blancs : « Historiquement, il faut comprendre que le Noir veut parler le

2. Son maître à penser fut Aimé Césaire dont l'essai « Discours sur le colonialisme » (1950) sera également une source d'inspiration des études postcoloniales.

français, car c'est la clef susceptible d'ouvrir les portes qui, il y a cinquante ans encore, lui étaient interdites. » (Fanon, 2002, p. 55). Le pouvoir de la langue est ainsi exemplifié par Fanon pour illustrer son rôle dans les rapports de force entre peuples et entre individus dans le contexte de la relation coloniale.

Cette question des rapports de force est aussi traitée par Fanon dans *Les damnés de la terre*. S'il a considéré que la décolonisation était toujours un phénomène violent, Fanon pensait que « la décolonisation [était] très simplement le remplacement d'une "espèce" d'hommes par une autre "espèce" d'homme » (Fanon, 2002, p. 44). Il définit la décolonisation comme « la rencontre de deux forces congénitalement antagonistes qui tirent précisément leur originalité de cette sorte de substantification que secrète et qu'alimente la situation coloniale » (Fanon, 2002, p. 45). Dans cet ouvrage critique du monde de son époque, et dont les conséquences sont encore palpables aujourd'hui, Fanon a tenté de créer un lien entre tous les colonisés du monde (les damnés de la terre) en expliquant le rôle de l'intellectuel colonisé, car « chaque génération doit dans une relative opacité découvrir sa mission, la remplir ou la trahir. » (Fanon, 2002, p. 194) Même si la réflexion de Fanon portait au départ sur les colonies françaises, son analyse et l'interprétation qui en découle ont été élargies aux autres formes de colonisation. Ces deux œuvres marquantes de Fanon ont constitué le point de départ d'une réflexion portant sur les enjeux de la colonisation et de la décolonisation. À l'instar d'autres auteurs de son époque (Aimé Césaire, Albert Memmi, Léopold Sédar Senghor), Fanon a ainsi témoigné de la nature des débats et des interrogations qui ont eu cours pendant la période de décolonisation.

1.2.2 L'ACTUALISATION DES ÉTUDES POSTCOLONIALES

Depuis, malgré la fin officielle de la colonisation, plusieurs recherches ont montré le maintien d'un certain rapport de domination entre anciens pays colonisés et anciennes puissances colonisatrices. Ainsi, la thèse a été avancée selon laquelle une compréhension de la présence de l'ancienne puissance colonisatrice dans la politique interne des pays

africains indépendants nécessitait de tenir compte de la différence de stratégies employées par les deux anciennes puissances coloniales que furent la France et le Royaume-Uni³. En effet, se basant sur ces deux régimes distincts, on aurait tendance à penser que le lien colonial était plus fort avec la France, qui souhaitait assimiler les peuples de ses colonies, qu'avec le Royaume-Uni. Or, la création et la persistance de l'existence de l'Organisation internationale de la francophonie et du Commonwealth tendent à faire penser que ces institutions ont contribué à la perpétuation du lien colonial sous de nouvelles formes et que ces liens persistent indépendamment des différentes stratégies qui furent utilisées par les pays concernés.

Ces liens entre les pays colonisés et les puissances colonisatrices touchent plusieurs régions du monde, telles que l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie. En effet, quand bien même plusieurs pays d'Amérique latine ont accédé à l'indépendance au XIX^e siècle, sous la houlette de Simon Bolivar, des conflits internes sont rapidement apparus entre les peuples indigènes et les « libérateurs » dont les parents ou ancêtres étaient espagnols. Les descendants des Espagnols restent encore en haut de l'échelle sociale face aux peuples autochtones et aux descendants des anciens esclaves noirs. Dans un sens, l'Amérique latine a été colonisée et s'est libérée tout en maintenant en son sein un système de domination entre les indigènes et les descendants des colons. Ce contexte spécifique à l'Amérique latine y a permis le développement d'un courant dit de « la libération ». Pour Hurtado López, la philosophie de la libération, née dans les années 1970 en Amérique latine, a été un mouvement collectif visant la mise en place d'« une philosophie authentique et originale » (2009, p. 24). Le constat était à l'effet que l'Amérique latine avait besoin d'une double libération : une libération comme rupture avec le système de dépendance et une décolonisation intellectuelle, « c'est-à-dire une rupture avec les traditions de pensée académique, considérées par ces auteurs comme complices et collaboratrices de la domination historique » (López, 2009 p. 24). Cette

3. Deux régimes distincts étaient employés : l'administration directe (*direct rule*) et l'administration indirecte (*indirect rule*). La première était surtout utilisée par la France pour diriger directement les peuples qu'elle avait colonisés, alors que la seconde – britannique – visait à accorder des pouvoirs aux chefs locaux afin qu'ils fassent accomplir, par leurs sujets, les ordres souhaités par les colons. Lire, à ce sujet, Amouzou, 2009.

philosophie est donc ici considérée comme un instrument de libération pour les peuples indigènes d'Amérique latine. Par ailleurs, depuis les années 1950, le monde a changé, les débats et les enjeux se sont déplacés. Outre l'Afrique et l'Amérique latine, d'autres régions du monde ont connu l'émergence des enjeux postcoloniaux dans leurs dynamiques sociétales.

Dans les démocraties occidentales d'Amérique du Nord par exemple, la question autochtone est devenue un défi de société, même si elle a souvent été niée, oubliée, enfouie et rejetée malgré l'antériorité de la présence autochtone (Saul, 2008). Les États-Unis d'Amérique ont été marqués par une volonté de reconnaissance des droits civiques avec des précurseurs comme Martin Luther King ou Malcom X ou encore, plus récemment, par Barack Obama annonçant une Amérique post- raciale. En Asie, l'Inde a eu une histoire riche marquée par la domination britannique et par des relations interculturelles assez difficiles. Appadurai (2001) et Spivak (1988) ont tenté, chacun à sa manière, de réfléchir sur l'Inde postcoloniale et les gageures qui sont les siennes dans le processus de mondialisation actuel.

Ainsi, d'une posture originelle marquée par la dyade colonisé/colonisateur, les études postcoloniales se sont immiscées dans différents pays aux statuts divers pour appréhender les défis et enjeux découlant de l'histoire.

1.2.3 LES CONCEPTS MOBILISÉS DANS LES ÉTUDES POSTCOLONIALES

Les études postcoloniales sont d'abord issues du domaine littéraire (Clavaron, 2015 ; Joubert, 2014), qui y a déployé une approche discursive. En effet, la littérature est un des lieux où la question postcoloniale s'est rapidement posée : plusieurs écrivains, à l'instar de Camara Laye, Bernard Dadié, Mongo Beti, Cyril Lionel et Robert James, à travers des œuvres fictionnelles, ont écrit sur les travers et les conséquences de la colonisation, tandis que d'autres, dont Salman Rushdie, ont critiqué l'existence d'une « *Commonwealth Littérature* » en y voyant le maintien d'un ordre colonial qui considérerait les écrivains des anciennes colonies comme constituant un groupe homogène (Joubert, 2014, p. 40).

De plus, les études postcoloniales sont pluridisciplinaires et on les retrouve dans les sciences humaines et sociales (anthropologie, communication, économie, histoire, sciences politiques, sociologie, etc.). En économie, des chercheurs des anciens pays

colonisés, comme André Gunder Frank, Fernando Henrique Cardoso ou encore Samir Amin, se sont fait connaître en offrant des interprétations critiques des théories occidentales du développement, notamment celle de la modernisation. Dès 1970, Amin dresse un lien causal entre le sous-développement des uns et le développement des autres sur la base des relations asymétriques entre le centre et la périphérie. Cette posture d'Amin concernant les liens de domination qui persistent se retrouve dans plusieurs de ses ouvrages tels que *La déconnexion pour sortir du système mondial* (1986) ou *L'échange inégal et la loi de la valeur : la fin d'un débat* (1973).

Au-delà de ces deux orientations, les « études postcoloniales visent d'abord à combler une lacune philosophique et historique, celle de l'analyse du fait colonial » (L'Heuliet, 2017, en ligne), permettant du même coup de penser les nouvelles formes de domination qui s'exercent actuellement dans le monde. Ainsi, de nos jours, il est plus difficile d'opposer systématiquement colonisés et colonisateurs, comme nous l'avons vu avec Hall, ou encore Orientaux et Occidentaux, étant donné le faisceau complexe de relations dans lesquelles ils sont désormais entremêlés. En effet, la question du mélange (de l'hybridation dirait Canclini, 2010) est très présente dans les études postcoloniales. Selon ce dernier, des auteurs ont utilisé ce concept du « mélange » pour décrire « des processus interethniques et de décolonisation (Bhabha et Young), globalisateurs (Hannertz), des voyages et des passages de frontières (Clifford), des fusions artistiques, littéraires et communicationnelles (De la Campa, Hall, Martín Barbero, Papastergiadis, Werbner) » (Canclini, 2010, p. 18). Les enjeux de domination, de mélange et d'hybridation sont donc au cœur des études postcoloniales.

En revanche, comme dans d'autres champs de connaissance, il n'y a pas de consensus quant à la fondation des études post-coloniales. L'Heuliet (2017) considère que qu'Edward Saïd est le fondateur du domaine et que les précurseurs sont Frantz Fanon et Aimé Césaire. Godin (2017) suggère, pour sa part, que les fondateurs du postcolonialisme sont Césaire, Senghor, Fanon et Memmi. Toutefois, à l'instar de Fanon, plusieurs auteurs peuvent être considérés comme ayant balisé le développement des études postcoloniales : W.E.B. Du Bois, Booker T. Washington, Marcus Garvey, Oswald de Andrade, Fernando Ortiz, etc. Au nombre des références contemporaines, on compte

également Bhabha, Saïd et Spivak (L'Heuillet, 2017 ; López, 2009), auxquelles nous allons maintenant nous intéresser.

1.2.3.1 Homi Bhabha et la postcolonialité

Le livre de Bhabha, *Les lieux de la culture* (1994 et traduit en français treize ans plus tard), est considéré comme l'une des références majeures des études postcoloniales. Bhabha (2007, p. 34) y souligne la façon dont il faut appréhender le postcolonialisme : « Si le jargon de notre temps – postmodernité, postcolonialisme, postféminisme – a une quelconque signification, elle [la postcolonialité] ne tient pas à l'usage courant du “post” pour indiquer la séquentialité (l'*après*-féminisme) ou la polarité (l'*antimodernisme*) ». Dans ce sens, la postcolonialité « est un rappel salutaire des relations “néocoloniales” qui persistent au sein du “nouvel” ordre mondial et de la division multinationale du travail » (Bhabha, 2007, p. 37). Il s'agit donc d'aborder une critique postcoloniale issue de pays et de communautés constitués « autrement que [par] la modernité ». Cette dimension du *post* qui renvoie à l'« au-delà » ne se limite pas au passé, mais nous relie à la contemporanéité, « l'ici et le maintenant » des relations marquées par la domination. Selon Bhabha,

La critique postcoloniale porte témoignage des forces inégales de représentation culturelle impliquées dans la lutte pour l'autorité politique et sociale au sein de l'ordre mondial moderne. Les perspectives postcoloniales émergent du témoignage colonial des pays du tiers monde et des discours des « minorités » au sein des divisions géopolitiques entre Est et Ouest, Nord et Sud (2007, p. 267).

Elles permettent de penser les contradictions de la modernité occidentale, à savoir le projet d'émancipation des Lumières et la domination exercée par les différents mouvements de colonisation au nom d'une mission civilisatrice⁴.

L'approche de Bhabha permet d'appréhender la question postcoloniale dans une logique macro qui intègre les conditions postcoloniales hors de toute considération géographiquement ancrée. Bhabha développe entre autres le concept de marge, défini

4. Pour une courte entrevue avec Homi Bhabha sur les études postcoloniales, voir : <https://www.youtube.com/watch?v=9t82nbsoiqE>, consulté le 9 mars 2021. À noter que le titre qui figure sur Youtube, « *Why empires fall* », ne reflète pas la teneur de l'entrevue.

comme un espace à la lisière du monde et d'où partent des positions autres, différentes. « L'éloge des marges » ou des lisières, célébrée par Bhabha, est au cœur de l'analyse que font Hsab et Stoiciu (2011) du champ de la communication internationale et interculturelle en se référant à l'*étranger* qui prend différentes figures (l'immigrant, le soldat, le marginal, etc.).

1.2.3.2 Edward Saïd et l'orientalisme

L'ouvrage de Saïd, *L'orientalisme* (publié en anglais en 1979), constitue une critique des représentations que se fait l'Occident de l'Autre, l'Autre étant ici l'individu du Proche et du Moyen-Orient arabe et musulman. Ses réflexions traitent de plusieurs concepts qui se sont déployés dans les études postcoloniales : l'hégémonie, le pouvoir, le savoir, la domination. Sa définition de l'orientalisme montre les grands enjeux de sociétés autrefois colonisées et les impacts de cette colonisation sur elles. Ainsi, l'orientalisme est la

distribution d'une certaine conception géo-économique dans des textes d'esthétique, d'érudition, d'économie, de sociologie, d'histoire, de philologie ; [...] il *est* (plutôt qu'il n'exprime) une certaine *volonté* ou *intention* de comprendre, parfois de maîtriser, de manipuler, d'incorporer même, ce qui est un monde manifestement différent (ou autre et nouveau)... (Saïd, 1980, p. 25 ; l'auteur souligne).

Certes, l'orientalisme porte sur le Moyen-Orient et traite spécifiquement de la construction que s'en faisaient le Royaume-Uni, la France et les États-Unis, mais comme le souligne Todorov (dans sa préface à l'édition française), le constat dressé par Saïd peut être généralisé. En effet, l'orientalisme dont parle Saïd couvre plusieurs significations présentes dans la recherche universitaire (dans plusieurs disciplines, traditions et épistémologies), dans l'imaginaire (la littérature, les arts, la peinture) et dans la construction historique (le fait colonial). Aussi, « l'orientalisme est un style occidental de domination, de restructuration et d'autorité sur l'Orient » (Saïd, 1980, p. 15). C'est dans ce sens que plusieurs chercheurs et autres habitants des pays colonisés par les grandes puissances occidentales, reprenant les enjeux de domination, en sont venus à s'identifier à cet Orient dont a parlé Saïd.

1.2.3.3 Gayatri C. Spivak et la subalternité

Spivak est reconnue pour son fameux texte *Can the subaltern speak ?* publié en 1988. Dans celui-ci, elle présente les idées avancées par deux chercheurs emblématiques de la théorie politique poststructuraliste (Michel Foucault et Gilles Deleuze) tout en les critiquant sur certains de leurs concepts (notamment celui de représentation) et sur leur ignorance concernant la violence épistémique de l'impérialisme et de la division internationale du travail. Se basant sur le cas indien (entre autres sur la loi hindoue codifiée par le régime britannique), Spivak explique comment le subalterne est considéré comme n'ayant pas d'histoire et ne pouvant parler. Elle inclut, dans cette « insignifiance » du subalterne, la situation spécifique de la femme : « *[T]he subaltern as female is even more deeply in shadow*⁵ » (1988, p. 83). Aussi, Spivak s'interroge sur la capacité des femmes et des minorités (immigrantes et sexuelles) à prendre la parole. Spivak n'oublie pas non plus la dimension économique puisqu'elle se réfère régulièrement à Marx et pense qu'une relation existe entre le capitalisme global (l'exploitation en économie) et les alliances entre les États-nations (la domination géopolitique). Plus fondamentalement, Spivak remet en question la possibilité même d'une critique radicale lorsqu'elle émane d'un contexte occidental, puisque les critiques occidentales les plus radicales souhaitent conserver le sujet de l'Occident (*West*), ou l'Occident comme sujet.

Dans son texte, Spivak rend compte d'un ensemble de situations éparses qu'elle rend cohérent. Ainsi, avec le terme « subalterne », elle s'inscrit dans la lignée des « *subaltern studies* » qui se penchent sur les franges ordinaires des populations des pays colonisés. Ces franges font partie des groupes de « rang inférieur » (Guha, 1982) desdits pays. Au départ, fortement influencées par Gramsci, les *subaltern studies* s'en sont émancipées pour procéder plutôt à une critique multiforme et générale du récit historique, de la modernité et des présupposés occidentaux qui laissent de côté les subalternes. Avec le recours à la catégorie « femme », Spivak se réfère à un groupe de subalternes qui est

5. « [L]e subalterne en tant que femme est encore plus profondément dans l'ombre » (traduction libre).

souvent mis de côté et elle s'interroge sur les questions de genre et de différence sexuelle et, plus généralement, analyse le silence et la représentation de ces dernières.

Après avoir présenté brièvement quelques auteurs et concepts des études postcoloniales, il convient d'apporter quelques clarifications concernant la dimension critique qu'on leur attribue et leurs liens avec la pensée critique occidentale.

1.2.3.4 Études postcoloniales et pensée critique occidentale

La pensée critique occidentale est associée au développement de la science et de la connaissance. La philosophie est la discipline par excellence qui a contribué à l'émergence de cette pensée, puisque les philosophes grecs ont permis « un rapport problématisé au monde » (Narbonne, 2016, p. 10). À leur suite, les Lumières ont apporté d'autres interrogations visant à bousculer les certitudes de leur époque.

Plus près de nous, la pensée critique s'est construite dans les sciences de la communication à partir des théories développées par l'École de Francfort, l'économie politique de la communication et les *Cultural Studies* (George, 2014). D'ailleurs, George et Granjon (2014) soulignent, dans l'introduction à l'ouvrage *Communication, sciences sociales et critique*, que l'une des références les plus souvent mentionnées dans leur livre est l'ouvrage de Max Horkheimer, *Théorie traditionnelle et théorie critique*⁶. De fait, les fondateurs de l'École de Francfort continuent à être les références de la recherche critique occidentale tout comme les philosophes Emmanuel Kant (Martino, 2014 ; Kane, 2016) et Friedrich Hegel (Voirol, 2015).

Expliquant ce que c'est qu'être « critique », George souligne la triple exigence :

(1) s'interroger en permanence sur la nature de la production de connaissance et sur notre rôle à ce sujet ; (2) reconnaître à la fois la nécessité de porter un regard exigeant sur notre monde fondé sur un ensemble de normes clairement énoncées tout en étant ouverts aux divers possibles susceptibles de favoriser un progrès dans l'humanisation de celui-ci ; (3) mettre l'accent sur les concepts qui nous apparaissent importants, à savoir tant les rapports de pouvoir que les possibilités en termes d'émancipation (2014, p. 99-100).

6. On peut rajouter que, plus largement, le fameux texte d'Adorno et Horkheimer, *La dialectique de la raison* (1974), est un incontournable de la tradition de recherche critique.

Ces exigences identifiées par George pourraient très bien se retrouver intégrées dans les études postcoloniales puisqu'*a priori*, ces dernières et la pensée critique occidentale ont plusieurs points communs relatifs aux rapports de domination. Toutefois, l'une des caractéristiques des études postcoloniales consiste à développer une pensée critique, mais d'un point de vue alternatif, c'est-à-dire provenant de sociétés « autres », anciennement colonisées. Les études postcoloniales se sont ainsi positionnées comme un champ de réflexion parallèle à ce qui est réalisé dans le monde occidental, contribuant à décentrer les perspectives.

Ce point de vue alternatif peut être identifié à propos du statut des disciplines. Comme le souligne Kodjo-Grandvaux, « [l]a Raison, la Philosophie, ne saurait être la propriété du seul Occident. [...] La philosophie était pratiquée avant que le terme même de *philo-sophia* ne soit créé, comme tout phénomène qui existe avant que l'homme n'en ait conscience, même s'il s'agit de sa propre activité » (2013, p. 14). La philosophie devient dès lors un champ où la contribution de certains peuples à la pensée humaine est oblitérée. Ainsi en est-il de la philosophie africaine ou des philosophies africaines, selon Kodjo-Grandvaux (2013).

Ce point de vue alternatif peut également être constaté, notamment autour des questions relatives à la méthodologie de recherche. Ainsi, Smith (2005) développe une réflexion critique autour de concepts centraux dans la recherche occidentale. S'appuyant sur Saïd, Smith voit dans la recherche une tension entre les intérêts et le processus de connaissance de l'Occident et les intérêts et le processus de résistance de l'Autre. C'est surtout à propos de la méthodologie que ses critiques sont les plus virulentes. D'après Smith, certaines méthodologies perçoivent les valeurs et les croyances comme des barrières ou des coutumes exotiques, alors que les méthodologies indigènes incluent les protocoles culturels, les valeurs et les comportements comme faisant partie intégrante de la méthodologie. Concrètement, un agenda de recherche indigène repose sur quatre processus : la décolonisation, la guérison, la transformation et la mobilisation, « processus qui connectent, informent et clarifient les tensions entre le local, le régional et le global » (Smith, 2005, p. 116). Comme il s'agit de processus qui peuvent être intégrés dans des pratiques et des méthodologies de recherche, ces dernières pourraient être incorporées dans des recherches menées dans les pays occidentaux. Dans ce sens,

pour intégrer les études postcoloniales, la recherche critique occidentale devrait interroger les méthodologies mobilisées en tenant davantage compte des attentes des répondants plutôt que des orientations voulues par le chercheur.

Outre les oppositions sur le statut du savoir et son impérialisme (à travers ses langues et ses méthodologies), le rapport au savoir occidental constitue un élément ambivalent pour les études postcoloniales. Si les chercheurs postcoloniaux ont été inspirés par Fanon, Césaire, Du Bois et Booker T. Washington, il s'agissait surtout d'interroger « la construction du sujet colonial dans le discours et l'exercice du pouvoir colonial à travers le discours » (Bahbha, 2007, p. 123). Paradoxalement, l'orientation critique des études postcoloniales s'est réalisée aussi à travers les références aux chercheurs critiques occidentaux tels que Marx ou Gramsci et à la philosophie poststructuraliste de Deleuze, Derrida, Foucault et Lacan. Dans ce sens, Mbembe avance que : « La pensée postcoloniale n'est pas une pensée anti-européenne. Elle est au contraire fille de la rencontre entre l'Europe et le monde dont elle fit autrefois ses lointaines possessions » (2006, p. 131).

En fait, la relation entre la pensée postcoloniale et la pensée critique occidentale fait l'objet de moult interrogations. En effet, d'aucuns considèrent que la pensée critique dans les études postcoloniales s'est déployée contre la pensée occidentale alors que d'autres soutiennent que les études postcoloniales sont une autre forme de prolongement de la pensée critique occidentale, une posture souvent portée par des chercheurs français (Tcheuyap, 2011). La pensée postcoloniale n'est donc pas elle-même exempte de critiques. Ainsi, Appiah (1991) considère que les intellectuels postcoloniaux sont sous l'influence de la culture occidentale et du capitalisme global. Certains chercheurs occidentaux remettent donc en question le caractère scientifique des démarches choisies ou les présentent comme des répétitions d'énoncés provenant des chercheurs occidentaux de référence. En revanche, des chercheurs issus des pays des Suds proposent de tendre plutôt vers les études décoloniales⁷, qu'ils distinguent des études postcoloniales.

7. Pour les études décoloniales, la date charnière est 1492. Les auteurs qui s'en réclament (Enrique Dussel, Anibal Quijano, Ramon Grosfoguel...) récusent la prééminence de la pensée occidentale.

Voyons maintenant l'articulation entre les études postcoloniales et les sciences de la communication.

1.3 ÉTUDES POSTCOLONIALES ET SCIENCES DE LA COMMUNICATION : QUELLE OPÉRATIONNALISATION DES CONCEPTS DES ÉTUDES POSTCOLONIALES DANS DES RECHERCHES EMPIRIQUES EN COMMUNICATION ?

Les sciences de la communication partagent plusieurs points communs avec les études postcoloniales. Outre leurs liens avec les études littéraires et leur ancrage en sciences humaines et sociales, les sciences de la communication sont reconnues en partie pour leurs réflexions sur l'international et l'interculturel, notamment sur les enjeux de développement, de genre et de race et pour leur dimension critique, même si cette dernière est minoritaire dans les sciences de la communication.

1.3.1 ÉTUDES POSTCOLONIALES ET SCIENCES DE LA COMMUNICATION : L'INTERNATIONAL ET L'INTERCULTUREL

La communication internationale et interculturelle constitue un champ d'études et de recherches qui s'est développé au sein des sciences de la communication. Pour Bouchard, Bourassa-Dansereau et Le Gallo :

[L]a communication internationale et interculturelle porte sur les enjeux caractérisant l'espace communicationnel, commun et partagé, qui résulte et participe à la rencontre avec, entre et agissant sur les acteurs de la communication (individus, groupes, États, régions du monde, mouvements transnationaux et acteurs non étatiques) (2018, p. 11).

Dans ce sens, la communication internationale et interculturelle aborde les enjeux de communication aux échelles micro et macro en mettant l'accent sur les conditions de la rencontre des acteurs de la communication.

Comme les études postcoloniales traitent des conséquences de la colonisation sur la période contemporaine et interrogent l'influence culturelle, sociale, politique,

Définie comme « une théorie combative, révolutionnaire, et par-dessus tout libératrice et originaire du Sud » (Moyo et Mutsaers, 2018, p. 26), la décolonialité repose sur une remise en question des théories et des méthodes occidentales. Les études décoloniales sont censées être plus radicales que les études postcoloniales. Toutefois, il est toujours difficile d'effectuer une distinction entre ces deux écoles/courants/paradigmes (Diagne et Amselle, 2018).

économique sur les représentations et les imaginaires, la communication internationale, de par son intérêt pour la rencontre des acteurs de la communication, intègre certains des enjeux portés par les études postcoloniales. Par exemple, la communication internationale et interculturelle aborde les questions d'immigration, de diasporas et de leurs imaginaires (Georgiou, 2006 ; Stoiciu, 2008, 2011 ; Agbobli, Kane, Hsab, 2013 ; Scopsi, Wilhelm et Zouari, 2018), ainsi que celles des industries de la culture et de la communication et leur hégémonie (Mowlana et Wilson, 1990 ; Thussu, 2018). Gudykunst et Mody (2002) expliquent ainsi les liens qui unissent la communication internationale et interculturelle : un intérêt soutenu pour étudier la différence. Cette notion, mobilisée en communication internationale et interculturelle, est au cœur des réflexions portées par les théoriciens de la pensée postcoloniale.

Le sous-champ de la communication internationale

Dans le sous-champ spécifique de la communication internationale, d'autres points communs peuvent être identifiés. Ainsi, ce sous-champ est constitué de trois axes de recherches : 1- les théories associées au développement, 2- les théories associées à l'économie politique et 3- les théories associées au contexte historique (Agbobli, 2015). Le premier axe de recherche, les théories associées au développement en communication internationale, recoupent les études postcoloniales puisqu'elles interrogent les rôles qu'a joué la communication dans la diffusion et la perpétuation de l'imaginaire de la dyade développement/sous-développement autour des théories de la modernisation. De fait, l'opérationnalisation des concepts des études postcoloniales en communication internationale gagnerait à prendre en compte les sept thèmes proposés par Della Faille (2012) : 1. une critique politique radicale des États-nations ; 2. une critique de l'histoire comme récit élitiste ; 3. une critique de la légitimité des connaissances ; 4. une déconstruction du vocabulaire ; 5. un refus des hiérarchies et des oppositions ; 6. une ouverture aux territoires imaginés ; 7. un appel à l'étude renouvelée du fait colonial.

1.3.2 ÉTUDES POSTCOLONIALES ET SCIENCES DE LA COMMUNICATION : LE GENRE, L'INTERSECTIONNALITÉ ET LA RACE

Le genre, l'intersectionnalité et la race constituent d'autres thématiques fortes qui caractérisent à la fois les études postcoloniales et les sciences de la communication.

En communication, les questions de genre (et les études *queer*) ont été traitées sous l'angle de la présence et de la représentation des femmes et des lesbiennes dans les médias (Nadeau, 1994, 1997). Ce n'est que récemment que les recherches dans la discipline – notamment dans la francophonie – abordent les questions de genre et d'intersectionnalité en intégrant timidement la dimension postcoloniale. Rappelons que l'intersectionnalité renvoie à « une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une *approche intégrée* » (Bilge, 2009, p. 70 ; l'auteure souligne) reposant sur les différenciations sociales que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. Ainsi, Lloyd (2000) souligne la triple oppression ayant cours dans le contexte postcolonial britannique (race, genre et classe) et l'invisibilité des femmes noires dans le féminisme des femmes blanches. Elle explique que la contestation, par les féministes noires britanniques, des prétentions universalistes des féministes blanches, notamment dans les trois domaines que sont la famille, le patriarcat et la reproduction, a entraîné le développement du *black feminism*, défini comme « un acte d'identification plein de signification pour ce groupe de femmes qui vivent dans un espace marginalisé par la race, le genre et la classe » (Mirza, 1997, p. 4, citée dans Lloyd, 2000, en ligne).

Pour autant, cette même notion d'intersectionnalité, qui intègre et déborde les théories féministes postcoloniales, n'est pas exempte de critique face à l'instrumentalisation qui en est faite par le système hégémonique. Bilge soutient même l'idée d'un blanchiment de l'intersectionnalité, soit,

[U]n ensemble de discours et de pratiques qui évacuent la pensée critique raciale de l'appareillage actuel de l'intersectionnalité et marginalisent les personnes racialisées comme productrices des savoirs intersectionnels des débats et des espaces universitaires contemporains, ainsi qu'à une façon de faire la science qui consolide l'hégémonie au lieu de la déstabiliser (2015, parag. 2).

Ce faisant, plutôt que d'inscrire ces rapports de genre dans une logique postcoloniale, les nouvelles orientations de l'intersectionnalité font resurgir la centralité de la pensée occidentale.

De fait, les recherches en communication dans la francophonie commencent à peine à prendre en compte la pensée postcoloniale dans les réflexions autour du genre et de la race. Ainsi, ces deux dimensions mirent du temps à être traitées et quand elles le sont, c'est sous un angle critique des orientations traditionnelles (Cervulle et Quemener, 2014), des rapports de pouvoir (Vörös, 2018) et de l'articulation entre les sciences de l'information et de la communication, les études de genre et les études *queer* (Cervulle, Julliard, 2018).

Quant à la thématique concernant la race, elle est en lien avec les orientations de recherche des *Cultural Studies*. En effet, ces dernières, notamment sous l'impulsion de Stuart Hall et de Paul Gilroy, ont traité – avec toujours en toile de fond la question du pouvoir – de la place de la race dans les sociétés occidentales. Gilroy, par exemple, dans *The black Atlantic*, s'interroge sur « la tentation de l'absolutisme ethnique » (2003, p. 17) qui empêche de considérer la culture noire comme faisant partie intégrante de l'histoire de l'Occident. Dans ce sens, Gilroy rejette l'idée d'une nation homogène. Il s'emploie à expliciter la notion de « double conscience » de W. E. B. Du Bois, qui présente les Noirs dans une double dynamique où ils sont à la fois Européens et Noirs. Pour sa part, Stuart Hall s'interroge sur les représentations de l'Autre que l'on retrouve dans les médias. On y retrouve entre autres l'idée d'un « racisme déductible », soit des représentations factuelles ou fictives d'événements liés à la race qui reposent ou s'inscrivent sur des prémisses racistes (Hall, 2008, p. 262). Ces représentations peuvent être identifiées dans la figure de l'esclave, dans celle de l'indigène ou dans celle du clown/saltimbanque. Cette dimension de la race, intégrée dans les études postcoloniales, est abordée dans la recherche francophone en communication sous l'angle de la représentation ou de la stigmatisation des minorités (Larrazet et Rigoni, 2014 ; Rigoni, 2007 ; Malonga, 2008 ; Ghosn, 2015) à la suite des recherches déjà réalisées dans le milieu anglophone. La recherche francophone en communication commence à aborder le traitement de la religion sous l'angle de l'orientalisme (Gusse, 2016) et de l'objet postcolonial par excellence qu'est le turban (Bourassa-Dansereau et Agbobli, 2016).

Opérationnaliser cette dimension des études postcoloniales dans les sciences de la communication revient donc à penser les institutions médiatiques et les conditions de

réception à la lueur des enjeux de genre, d'intersectionnalité et de race, dans un contexte d'industries culturelles et créatives qui sont présentées comme étant sans frontières.

CONCLUSION

Plusieurs similitudes et différences caractérisent les études postcoloniales et la recherche en communication. D'emblée, leur caractère interdisciplinaire leur permet d'aborder un grand nombre de sujets et d'objets de recherche. De même, les conditions d'émergence, le parcours ainsi que les thématiques mobilisées par les études postcoloniales ont des points communs avec la recherche en communication. Néanmoins, cette dernière gagnerait à intégrer davantage les concepts et les perspectives critiques proposées par les études postcoloniales. Si la recherche en communication paraît très occidente-centrée, les études postcoloniales se déploient davantage de manière horizontale en intégrant des perspectives *autres* dans les analyses qui sont effectuées. Pour ce faire, la recherche en communication devrait prendre en compte les nouvelles tendances à l'œuvre à l'échelle internationale et intégrer des théories et des orientations méthodologiques différentes de celles habituellement exploitées.

Concrètement, les recherches critiques en communication devraient s'employer à faire dialoguer les chercheur·e·s de divers horizons, notamment géographiques et épistémologiques, afin d'introduire davantage de points de vue diversifiés et ne reposant pas sur la seule perspective occidentale ou eurocentrique à laquelle il suffirait d'ajouter une petite touche d'exotisme intellectuel. Toutefois, la recherche en communication irait-elle jusqu'à une rupture radicale de la pensée en voulant « décoloniser l'esprit » comme le propose Ngugi wa Thiong'o (2011) qui suggère d'écrire dans les langues locales ?

BIBLIOGRAPHIE

Agbobli, C., O. Kane et G. Hsab (dir.) (2013). *Identités diasporiques et communication*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Agbobli, C. (2015). « La communication internationale : état des lieux et perspectives de recherche pour le XXI^e siècle », *Communiquer* [En ligne], n° 15, <<http://communiquer.revues.org/1678>> ; DOI : 10.4000/communiquer.1678, mis en ligne le 17 octobre 2015, consulté le 18 octobre 2015.

Amin, S. (1970). *L'accumulation à l'échelle mondiale : critique de la théorie du sous-développement*, Dakar, Institut français d'Afrique noire.

Amin, S. et J. Ch. Saigal (1973). *L'échange inégal et la loi de la valeur : la fin d'un débat*, Paris, Anthropos-IDEP.

Amin, S. (1986). *La déconnexion pour sortir du système mondial*, Paris, La Découverte

Amouzou, E. (2009). *L'impact de la culture occidentale sur les cultures africaines*, Paris, L'Harmattan, coll. « Études africaines ».

Appadurai, A. (2001). *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, trad. de l'anglais par Hélène Frappat, Paris, Payot.

Appiah, K. A. (1991). « Is the Post- in Postmodernism the Post- in Postcolonial ? », *Critical Inquiry*, vol. 17, n° 2, p. 336-357.

Bhabha, H. K. (2007). *Les lieux de la culture : une théorie postcoloniale*, Paris, Payot.

Bilge, S. (2009). « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogène*, n° 225, p. 70-88, <<https://www.cairn.info/revue-diogene-2009-1-page-70.html>>, consulté le 9 mars 2021.

Bilge, S. (2015). « Le blanchiment de l'intersectionnalité », dans D. Bourque et C. Maillé (dir.), *Recherches féministes*, vol. 28, n° 2 (*Intersectionnalités*), p. 9-32, <<https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2015-v28-n2-rf02280/1034173ar/>>, consulté le 9 mars 2021.

Blin, A. (2006). *1648, la paix de Westphalie : ou la naissance de l'Europe politique moderne*, Bruxelles, Éditions Complexe.

Bouchard, C., C. Bourassa-Dansereau et S. Le Gallo (2018). « Communication interculturelle et internationale : contributions à un champ d'études et de recherches en mouvance », *Communiquer* [En ligne], n° 24, <<http://journals.openedition.org/communiquer/3929>>, consulté le 25 juillet 2020.

- Bourassa-Dansereau, C. et C. Agbobli (2016). « L'interdiction du port du turban au soccer : regards sur le processus de médiatisation et médiation et de la construction identitaire du "nous" et de l'"autre" au sein de la société québécoise », dans C. Ghosn et B. Bilge (dir.), *Minorités et médias. Actes du 1^{er} colloque international GERmédias*, Paris, IARSIC éditions, p. 61-76.
- Canclini, N. G. (2010). *Cultures hybrides. Stratégies pour entrer et sortir de la modernité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Cervulle, M. et N. Quemener (2014). « Genre, race et médias. Divergences et convergences méthodologiques dans les sciences de l'information et de la communication », dans H. Bourdeloie et D. Douyère (dir.), *Méthodes de recherche sur l'information et la communication. Regards croisés*, Paris, Mare et Martin, p. 79-98.
- Cervulle, M. et V. Julliard (2018/1). « Le genre des controverses : approches féministes et queer », *Questions de communication*, n° 33 (*Le genre des controverses*), p. 7-22, <<https://www.cairn.info/revue-questions-de-communication-2018-1-page-7.htm>>, consulté le 11 mars 2021.
- Clavaron, Y. (2015). *Petite introduction aux « postcolonial studies »*, Paris, Kimé.
- Della Faille, D. (novembre 2012). « Les études postcoloniales et le "sous-développement" », dans M. Gallié (dir.), *Revue québécoise de droit international*, hors-série, p. 11-31.
- Diagne, S.B. et J.-L. Amselle (2018). *En quête d'Afrique(s) : Universalisme et pensée décoloniale*, Paris, Albin Michel.
- Fanon, F. (2002 [1952]). *Peau noire, masques blancs*, Paris, La Découverte.
- Fanon, F. (2002 [1961]). *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte.
- George, É. (2014). « Éléments d'une épistémologie critique en communication. Au carrefour et au-delà de l'école de Francfort, des *Cultural Studies* et de l'économie politique de la communication », dans É. George et F. Granjon (dir.), *Critique, sciences sociales et communication*, Paris, Mare et Martin, p. 97-136.
- George É. et F. Granjon (dir.) (2014). « Présentation. Critique, sciences sociales et communication : deux ou trois choses que nous savons d'elles », dans É. George et F. Granjon (dir.), *Critique, sciences sociales et communication*, Paris, Mare et Martin, p. 7-20.
- Georgiou, M. (2006). *Diaspora, identity and the media: diasporic transnationalism and mediated spatialities*, Cresskill (N.J.), Hampton Press.

- Ghosn, C. (2015). *Médiation télévisuelle et représentation de la diversité*, Paris, L'Harmattan, coll. « Communication et civilisation ».
- Gilroy, P. (2003). *The black Atlantic*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- Godin, C. (2017/4). « Présentation », *Cités*, n° 72 (*Le postcolonialisme : une stratégie intellectuelle et politique*), p. 9-24 ; DOI 10.3917/cite.072.0011.
- Grimal, H. (1985). *La décolonisation : de 1919 à nos jours*, Bruxelles, Éditions Complexe.
- Gudykunst, W. et B. Mody (2002 [2001]). « Forward », dans W. Gudykunst et B. Mody (dir.), *Handbook of International and Intercultural Communication*, Thousand Oaks (CA), Sage Publications, p. ix-x.
- Guha, R. (dir.) (1982). *Subaltern Studies I: Writings on South Asian History and Society*, Delhi, Oxford University Press.
- Gusse, I. (2016). « Charte des valeurs québécoises et maux orientalistes : chroniques de Richard Martineau », *Cahiers du GERACII* [En ligne], vol. 1, n° 1, <<https://geracii.uqam.ca/cahiers-du-geracii/volume-1-no1/gusse/>>, mis en ligne le 28 novembre 2016, consulté le 23 juillet 2021.
- Hall, S. (2008). « Quand commence le “postcolonial” ? Penser la limite », dans S. Hall, *Identités et cultures : politiques des cultural studies*, éd. M. Cervulle, trad. de l'anglais par C. Jaquet, Paris, Éditions Amsterdam, p. 351-372.
- Joubert, C. (2014). *Le postcolonial comparé : Anglophonie, francophonie*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.
- Kane, O. (2016). « Kantisme et communication : pour un horizon critique », dans F. Aubin et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication : contextes, théories et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 17-34.
- Kodjo-Grandvaux, S. (2013). *Philosophies africaines*, Paris, Présence africaine.
- Larrazet C. et I. Rigoni (2014). « Media and Diversity : A Century-Long Perspective on an Enlarged and Internationalized Field of Research », *InMedia* [En ligne], n° 5 (*Media and Diversity*), <<http://inmedia.revues.org/747>>, consulté le 5 mars 2015.
- L'Heuillet, H. (2017). « Les études postcoloniales, une nouvelle théorie de la domination ? », *Cités*, vol. 4, n° 72 : 41-52, <<https://www.cairn.info/revue-cites-2017-4-page-41.htm?contenu=resume>>, consulté le 9 mars 2021.

- Lloyd, C. (2000). « Genre, migration et ethnicité. Perspectives féministes en Grande-Bretagne », *Les cahiers du CEDREF*, n° 8-9 (*Femmes en migrations*), p. 17-42, <<https://journals.openedition.org/cedref/184>>, consulté le 9 mars 2021.
- López, F. H. (2009). « Pensée critique latino-américaine : de la philosophie de la libération au tournant décolonial », *Cahiers des Amériques latines*, n° 62, p. 23-35.
- Malonga, M.-F. (2008). « La télévision comme lieu de reconnaissance : le cas des minorités noires en France », *Hermès*, n° 51, p. 161-166.
- Mbembe, A. (décembre 2006). « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? Entretien avec Achille Mbembe », *Esprit*, n° 330, p. 117-133.
- Memmi, A. (1985 [1957]). *Portrait du colonisé* (précédé de *Portrait du colonisateur*), Paris, Gallimard, p. 29-42.
- Mirza, H. (1997). *Black British Feminism*, London, Routledge.
- Mowlana, H., et L. J. Wilson (1990). *The passing of modernity: Communication and the transformation of society*, White Plains (NY), Longman.
- Moyo, L. et B. Mutsvairo (2018). « Can the Subaltern Think ? The Decolonial Turn in Communication Research in Africa », dans B. Mutsvairo (dir.), *The Palgrave Handbook of Media and Communication Research in Africa*, Palgrave Macmillan, p. 19-40.
- Nadeau, C. (1993-1994). « La représentation de la femme comme autre : l'ambiguïté du cinéma de Léa Pool pour une position féministe », *Québec Studies*, n° 17, p. 83-95.
- Nadeau, C. (1997). « Sexualité et espace public : visibilité lesbienne dans le cinéma récent », *Sociologie et Sociétés*, vol. 29, n° 1 (*Homosexualités : Enjeux scientifiques et militants*), p. 113-127.
- Narbonne, J. N. (2016). *Antiquité critique et modernité : essai sur le rôle de la pensée critique en Occident*, Paris, Les Belles lettres.
- Rigoni, I. (dir.) (2007). *Qui a peur de la télévision en couleurs ? La diversité culturelle dans les médias*, Montreuil, Aux Lieux d'Être.
- Rizzo, J. L. (1999). *Décolonisation et émergence du Tiers-monde*, Paris, Ellipses.
- Saïd, E. (1980). *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil.
- Saul, J. (2008). *Mon pays métis*, Sherbrooke, Boréal.

- Scopsi, C., C. Wilhelm et K. Zouari (dir.) (2018). *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 17 (*Migrants et migrations en SIC*).
- Smith, L. T. (2005). *Decolonizing methodologies : research and indigenous peoples*, Dunedin, University of Otago Press.
- Spivak, G. (1988). « Can the Subaltern Speak ? », dans C. Nelson et L. Grossberg (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana, University of Illinois Press, p. 271-313.
- Stoiciu, G. (2008). « L'émergence du domaine d'étude de la communication interculturelle », *Hermès*, n° 51 (*L'épreuve de la diversité culturelle*), p. 33-40.
- Stoiciu, G. (2011). « La communication interculturelle comme champ d'études : histoire, carte et territoire », dans C. Agbobli et G. Hsab (dir.), *Communication internationale et communication interculturelle : regards épistémologiques et espaces de pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 45-70.
- Stoiciu, G. et G. Hsab (2011). « Communication internationale et communication interculturelle : des champs croisés, des frontières ambulantes », dans C. Agbobli et G. Hsab (dir.), *Communication internationale et communication interculturelle : regards épistémologiques et espaces de pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 9-25.
- Tcheuyap, A. (2011). « La palabre française des “Postcolonial Studies” ou la deuxième mort d'Aimé Césaire », *Présence Africaine*, n° 184, nouvelle série, p. 149-165. Retrieved April 23, 2020, from www.jstor.org/stable/24430925.
- Thiong'o, Ngugi wa (2011). *Décoloniser l'esprit*, Paris, La Fabrique.
- Thussu, D. K. (2018 [2000]). *International Communication. Continuity and Change*, London/Oxford/New York/New Delhi/Sydney, Bloomsbury.
- Voirol, O. (2015/5). « Une critique immanente de la communication sociale. Sur quelques potentiels de l'approche honnéthienne », *Réseaux*, n° 193 (*Autour d'Axel Honneth*), p. 43-77, <<https://www.cairn.info/revue-reseaux-2015-5-page-43.html>>, consulté le 11 mars 2021.
- Vörös, F. (2018/1). « L'imbrication des rapports de pouvoir dans les dispositifs de débat télévisé à l'ère numérique. Le cas de la controverse sur le racisme en France », *Questions de communication*, vol. 33 (*Le genre des controverses*), p. 65-87, <<https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/12123>>, consulté le 11 mars 2021.

2

**NANCY FRASER : ESPACE
PUBLIC ET JUSTICE
DÉMOCRATIQUE**

France Aubin

MOTS CLÉS

Contre-public, démocratie, différence, égalité, émancipation, espace public, féminisme, justice sociale, mouvement social, parité de participation, reconnaissance, redistribution, représentation

On a déjà beaucoup écrit sur la philosophe Nancy Fraser, qui accorde volontiers des entrevues tant à d'autres universitaires qu'aux médias. Le présent chapitre vise avant tout à dégager la perspective critique de son travail. Il propose une lecture structurée en trois grandes rubriques : à savoir, une brève contextualisation de l'œuvre et de l'auteure ; la présentation de certains concepts ; et la proposition de travaux qui pourraient les mobiliser. Le volet conceptuel abordera deux séries de travaux : ceux qui se rapportent à l'espace public, puis ceux qui se rapportent à la justice sociale. Avec l'espace public seront abordés l'opinion publique et les publics, de même que la transnationalisation de l'espace public. Le deuxième grand ensemble théorique (justice sociale) nous permettra d'aborder les travaux de Fraser sur la reconnaissance, la redistribution et la représentation. Le volet opérationnalisation portera, pour sa part, sur deux grands objets : les mouvements sociaux et la gouvernance des communications. Le lecteur ne doit pas y voir les limites de la pensée de Fraser, mais les miennes. Il s'agit en effet de mes propres champs de spécialisation.

2.1 CONTEXTES

DES HABITUS DÉCENTRÉS

Devenir une intellectuelle fut pour moi un acte de rébellion

Nancy Fraser¹

Professeure de philosophie politique et de philosophie sociale à la New School de New York, Nancy Fraser est née en 1947 en banlieue de Baltimore (États-Unis) où elle a grandi dans un milieu encore juridiquement ségrégué sur le plan racial et où elle dit s'être constituée en rebelle, s'appuyant sur des figures familiales de « mauvaises filles » et percevant aujourd'hui sa formation comme une série de rébellions (Fraser, citée dans Downs et Laufer, 2012, p. 9). Si, aujourd'hui, le nom de Nancy Fraser est bien connu, il faut garder à l'esprit que c'est la première femme intellectuelle² à avoir été reconnue

1. Nancy Fraser citée dans Downs et Laufer, 2012, p. 9.

2. Par intellectuelle, j'entends ici que Fraser est dotée d'une notoriété qui lui donne un accès privilégié à l'espace public pour prendre position sur des enjeux sociaux, culturels ou politiques.

comme figure importante de la Théorie critique. À l'époque où Fraser entreprend sa carrière universitaire, dans les années 1980, la philosophie est un bastion masculin très fermé. Elle revient, dans différentes entrevues, sur son parcours (Downs et Laufer, 2012 ; Daumas, 2013), sur la chance qu'elle dit avoir eue de fréquenter un excellent collègue réservé aux filles, puis un département universitaire où se trouvaient des femmes professeures et des thésardes.

Des caractéristiques associées à la Théorie critique³, on retrouve dans l'œuvre de Fraser l'interdisciplinarité – elle puise dans la philosophie, l'histoire et les sciences politiques ; l'autoréflexion – elle revient sur ses prises de position pour tenir compte du contexte pratique et des propositions d'autres auteurs ; et l'émancipation – qu'elle thématise en termes de justice sociale. Tout comme pour Habermas, dont elle a été vue rapidement comme une critique qui compte, Fraser allie production théorique et engagement militant. On peut dire d'ailleurs que l'engagement militant a précédé la production théorique. Elle s'est d'abord engagée contre la guerre du Vietnam, puis dans un mouvement trotskyste avant de faire des études supérieures.

Trois expériences personnelles, toutes liées à des mouvements sociaux, l'ont particulièrement marquée : la lutte pour les droits civiques des Noirs, le féminisme et le mouvement contre la guerre au Vietnam. Depuis 2017, elle est particulièrement visible dans les sphères publiques universitaire et militante féministe. Le manifeste *Féminisme pour les 99 %*, qu'elle a publié en 2019 avec deux autres chercheuses féministes, Cinzia Arruzza et Tithi Bhattacharya, fait actuellement beaucoup parler de lui. Né des suites de l'organisation de la Marche mondiale pour les femmes tenue en 2017, le Manifeste annonce le retour d'un féminisme radical attaquant le féminisme libéral au motif que ce

Pour être juste, je devrais ajouter la philosophe Seyla Benhabib, moins connue en communication, mais tout aussi importante pour la Théorie critique.

3. Je m'inspire en partie de l'ouvrage de Durand-Gasselin sur *L'École de Francfort* (2012), mais aussi de Horkeimer, cité dans différents ouvrages dont le petit lexique *Vocabulaire de l'école de Francfort* de Cusset et Haber (2002).

dernier serait celui d'une élite occupée à défendre ses intérêts au détriment des femmes responsables de la reproduction sociale⁴ essentielle au capitalisme.

2.2 THÉORIES ET CONCEPTS

À mon avis, personne n'a encore réussi à trouver une meilleure définition de la Théorie critique que celle qu'en a donnée Marx en 1843, comme « clarification opérée par le temps présent dans ses propres luttes et ses propres aspirations » (Fraser, 2012, p. 31, citant Marx, 1971).

Si j'ai choisi de découper l'œuvre de Fraser en deux grands chantiers, l'espace public et la justice sociale, j'aurais tout aussi bien pu la présenter avec la théorie des mouvements sociaux (les luttes dont parle Marx), que Fraser nomme les contre-publics (subalternes). Mon choix repose sur l'objectif de l'ouvrage, qui est de donner accès aux perspectives critiques en montrant leur pertinence pour la recherche en communication, mais aussi sur la volonté que j'avais de pouvoir renvoyer, de temps à autre, au chapitre que j'ai rédigé dans le tome 1 sur Habermas (2016). J'espère ainsi contribuer à faciliter la lecture de l'un et l'autre textes. L'ordre dans lequel j'ai choisi de les présenter répond aux mêmes objectifs.

2.2.1 L'ESPACE PUBLIC

Pour certains théoriciens critiques, la démarche réflexive se traduit en bonne partie par des « dialogues » : c'est-à-dire qu'ils se livrent véritablement à des échanges sur leurs développements théoriques respectifs, échanges qui peuvent donner lieu à des colloques et à des publications et qui, surtout, nourrissent leurs réflexions. Il n'est donc pas rare de trouver différentes versions d'un même texte, chaque version s'enrichissant de nouvelles

4. L'expression désigne essentiellement le travail peu ou pas rémunéré en santé et en éducation auprès des enfants et des personnes âgées. Dans le Manifeste (2019, p. 40-41), on évoque « la fabrication des personnes », activité qui « crée et soutient la vie », mais qui « crée et soutient » également la « force de travail ».

propositions souvent produites en réaction à des commentaires formulés par d'autres théoriciens⁵.

C'est son dialogue avec Habermas qui fait d'abord connaître Fraser, à la fin des années 1980, puis celui avec Honneth, au début des années 2000. Le contre-argumentaire formulé par Fraser, à l'occasion d'un colloque en 1989 sur Habermas et l'espace public⁶, a été repris dans un article largement diffusé et commenté (Fraser, 1992). Il se trouve facilement en ligne et dans différentes langues, j'y renvoie le lecteur pour en apprécier le détail⁷. Je n'en reprendrai ici que les grandes lignes.

2.2.1.1 L'espace public d'Habermas, première révision, vers un public postbourgeois

Posons d'abord que pour Fraser « l'idée générale d'une sphère publique est indispensable à la théorie critique de la société et à la pratique politique démocratique » (2001, p. 129). Elle ne rejette donc pas le modèle habermassien, mais soulève des doutes quant aux conditions effectives de réalisation de celui-ci à l'époque étudiée par Habermas. Dans l'article publié originellement en anglais en 1992, Fraser reprend quatre hypothèses (postulats) de Habermas exposés dans *L'espace public*⁸, qu'elle déconstruit méthodiquement⁹ :

1- À l'ouverture qu'associait Habermas à l'idéal de la sphère publique bourgeoise, Fraser s'appuie sur des travaux (alors) récents en historiographie pour souligner le caractère généré, raciste et classiste de la sphère publique bourgeoise :

Les femmes de toutes classes et de toutes origines ethniques se voyaient exclues de toute participation officielle à la politique sur la base de critères de genre, alors que les hommes du peuple étaient officiellement exclus sur la base de critères de propriété. De plus, dans de nombreux cas, les femmes et les hommes de groupes

5. À noter que les réactions/commentaires de Fraser s'adressent parfois à des auteurs mobilisés en communication (*Cultural studies*, sociologie des médias), contrairement aux autres théoriciens critiques qui s'adressent surtout à des philosophes.

6. L'année 1989 est à la fois l'année de parution de l'ouvrage en anglais et l'année du démantèlement du mur de Berlin, que plusieurs associent à la fin de la Guerre froide et au triomphe de la démocratie libérale. C'est donc une année doublement symbolique et Fraser y fait allusion dans son texte (2001, p. 127-128).

7. J'utilise, dans ce chapitre, les versions françaises de 2001 (en ligne) et 2005 (imprimée).

8. Sur Habermas et l'espace public, voir Aubin, 2014 et 2016.

9. Les paragraphes qui suivent ont été largement tirés de ma thèse de doctorat (Aubin, 2006).

ethniques racialisés, quelle que soit leur classe sociale, étaient exclus sur la base de critères racistes (Fraser, 2001, p. 134-135).

2- À l'imposition d'un ordre du jour tablant sur un bien commun prédéfini, Fraser oppose alors la discussion sur l'ordre du jour. Elle remet en question la limitation des questions ouvertes à la discussion, ce qui lui permet d'explorer ce que recouvre l'opposition public/privé en faisant valoir que l'objet des délibérations doit être lui-même objet de ces délibérations. L'attribution du caractère privé à certains problèmes (la violence conjugale, par exemple) prévient en quelque sorte leur institutionnalisation politique et juridique et donc l'intervention de l'État pour y remédier. Ses derniers travaux sur la reproduction sociale (Fraser, 2018, 2019) et tous ceux qui concernent la condition féminine (Fraser, 2012) prolongent cette réflexion.

3- À l'unicité du public, Fraser oppose leur multiplicité. Elle fait remarquer qu'il y a toujours eu plusieurs publics et qu'une partie de ces publics, les *contre-publics*, ont contesté les normes du public bourgeois qui les excluaient et élaboré des styles alternatifs de comportement politique et des normes de discours public également alternatives (Fraser, 2005a, p. 117). D'après Fraser, les contre-publics subalternes¹⁰ « constituent des arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des contre-discours, ce qui leur permet de développer leur propre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins. » (Fraser,

10. Souvent assimilés l'un à l'autre, les concepts de contre-public et de public subalterne offrent la possibilité (que ne relève pas Fraser) de distinguer deux types de mobilisation : la mobilisation contre-hégémonique des contre-publics (Cardon et Granjon, 2003) et le séparatisme des publics subalternes (qui se mobilisent dans des arènes parallèles). La mobilisation contre-hégémonique désigne la formation d'un public (politique) – un groupe d'individus – disposant de différentes ressources, notamment celle d'une conscience (relativement) claire de son identité et d'un accès au moins partiel à l'espace public médiatique. Le contre-public se mobilise autour d'une cause, d'un malaise, d'une revendication et souvent contre un adversaire hégémonique. Il agit en quelque sorte comme une opposition politique et peut, selon les époques, passer au statut de pouvoir dominant et occuper l'espace public dominant (l'arène dominante), se constituant alors comme *le* public (Aubin, 2006). Comme j'ai tenté de le montrer à propos des médias autochtones (Aubin, 2013), les subalternes, au sens que leur donne Spivak (1988), ne disposent pas de ressources équivalentes et peuvent difficilement se constituer en public. Les publics subalternes auxquels se réfère Fraser sont des publics « hybrides » composés d'individus certes subordonnés aux classes dominantes, mais pas sans ressources. Comme je l'ai déjà mentionné, je les assimile aux mouvements sociaux, certains étant plus institutionnalisés que d'autres (les contre-publics sont plus institutionnalisés que les publics subalternes). Sur l'institutionnalisation des mouvements sociaux, voir Érik Neveu, 2005 et, sur les organisations de mouvements sociaux, voir Zald N. Mayer et Roberta Ash, 1966.

2005a, p. 127) À noter que Habermas avait reconnu l'existence d'autres publics, mais qu'il avait sous-estimé leur importance, ce dont il a convenu lui-même « trente ans après » (Habermas, 1992).

4- Contrairement à Habermas (1978) selon lequel, en privant la société civile de pouvoir décisionnel, on maintenait sa fonction critique (puisque l'on évitait les conflits d'intérêts), Fraser juge que l'effacement progressif de la séparation entre la société civile et l'État représente un progrès démocratique par rapport aux régimes politiques précédents (2005a, p. 140-141). Pour illustrer son propos, Fraser distingue deux types de publics : faible et fort. La société civile séparée de l'État est un public *faible* : on y tient des délibérations menant à la formation de l'opinion, mais sans prise de décision. C'est le cas du réseau associatif au sein duquel on compte par exemple des organismes de défense des droits de la personne prenant position sur différents enjeux sociaux ou politiques (sur l'environnement, sur la protection de la vie privée, sur le droit à l'information...). Ils peuvent exercer une influence, mais ne participent pas directement aux décisions menant à l'adoption de mesures législatives. En revanche, le Parlement « fonctionne comme un espace public *au sein* de l'État » (Fraser 2005a, p. 140 ; l'auteure souligne). Les délibérations du Parlement mènent à l'adoption de mesures législatives. La souveraineté (l'assemblée) parlementaire est donc un public *fort*, puisque l'on y occupe les deux fonctions (opinion et décision), ce qui, de fait, rend moins nette la séparation entre la société civile et l'État. Fraser écrit : « Comme les termes “public fort” et “public faible” le suggèrent, la force de l'opinion publique est confortée lorsqu'un organe la représentant est habilité à traduire cette “opinion” en décisions faisant autorité. » (Fraser, 2005a, p. 140-141) Contrastant avec le modèle libéral (habermassien), qui favoriserait des publics faibles, la proposition de Fraser problématise également la reddition des comptes des publics forts vers les publics faibles (le respect des promesses électorales par exemple) et ouvre la question de la « démocratie directe ou quasi-directe » (Fraser, 2005a, p. 141) exercée par des institutions qui seraient autogérées selon des modalités qui resteraient à préciser.

Au final, Fraser plaide alors pour un « espace public postbourgeois » et cherche à « garantir un accès à part entière et une réelle parité de participation à ceux que ce

modèle excluait ou marginalisait : les femmes, les minorités, les pauvres » (2005a, p. 150).

2.2.1.2 L'espace public, deuxième révision, la constellation postnationale

À partir des années 2000, Fraser exprime la nécessité de revoir à nouveau le cadre de l'espace public, cette fois dans le contexte de la mondialisation. Le modèle stato-centré (« westphalien », ou « national ») ne lui paraît plus adéquat et, comme de nombreux·euses autres auteur·e·s, elle se penche sur la possibilité d'un espace public transnational. À noter qu'il existe au moins quatre versions du premier texte sur la transnationalisation de l'espace public¹¹.

Dans toutes les versions, Fraser commence par revoir six des « caractéristiques analytiques de la théorie de l'espace public, tirées du classique auquel se réfèrent toutes les discussions, *L'espace public* de Jürgen Habermas. » (2005a, p. 148) Des thèses habermassiennes, elle retient que toutes reposent sur des présupposés institutionnels nationaux : tant l'État, que l'économie, la communauté, la langue, la littérature et l'infrastructure de communications s'inscrivaient dans le cadre de l'État-nation. Elle montre que désormais, pour l'ensemble des six dimensions, les « espaces publics sont [...] de manière croissante transnationaux ou postnationaux dans chacun de leurs éléments constitutifs » (2005a, p. 154) et estime en outre que « le destinataire de la communication, autrefois envisagé comme un pouvoir étatique répondant à l'opinion publique, est désormais un mélange amorphe de pouvoirs transnationaux privés et publics [...], qui n'est pas aisément identifiable et n'est responsable devant qui que ce soit. » (2005a, p. 155) Elle conclut la première version de son texte en évoquant deux problèmes principaux : le décalage entre les États nationaux et les pouvoirs privés ; le décalage entre la citoyenneté (nationale) et les communautés (mondiales) de destin et les solidarités

11. La version traduite en français en 2005 par Estelle Ferrarese remonte à 2004. Au moins trois autres versions ont été publiées depuis : en 2007, en 2009 et en 2014. Dans l'ouvrage collectif de 2014 (Nash, 2014), Fraser présente deux chapitres : la quatrième version du texte sur la transnationalisation de l'espace public (Fraser, 2014a) ainsi qu'un chapitre qui répond (notamment) aux critiques formulées sur ce même texte (Fraser, 2014b) par les autres auteur·e·s de l'ouvrage.

(inframondiales). Elle insiste sur la nécessité d'une transformation institutionnelle : « En l'absence de transformation *institutionnelle* majeure, ni les mouvements sociaux transnationaux ni les espaces publics transnationaux ne peuvent assumer les fonctions émancipatrices de démocratisation qui sont la raison d'être de la théorie de l'espace public. » (Fraser, 2005a, p. 157. Mes italiques)

Dans les versions plus récentes de son texte, Fraser approfondit sa réflexion en considérant l'opinion publique au regard du critère de légitimité et la contrainte politique à celui d'efficacité¹² (qu'on peut associer au second décalage susmentionné) et à la contrainte politique (correspondant au premier décalage), celui d'efficacité, tous deux absents dans la première version (2005a) (les italiques sont de Fraser) :

Could public spheres today conceivably generate legitimate opinion, in the strong sense of considered understanding of the general interest, filtered through fair and inclusive argumentation, open to everyone potentially affected? And if so, how? Likewise, could public spheres today render public opinion sufficiently efficacious to constrain the various powers that determine the conditions of the interlocutors' lives? And if so, how? (2009, p. 92¹³)

Fraser estime qu'il s'agit des deux dimensions (*features*) qui ont constitué la force critique du concept de l'espace public dans le contexte westphalien et qu'elles demeurent indispensables pour concevoir la formation d'une opinion publique éclairée (*publicity*¹⁴) qui se propose d'être critique, indépendamment de son contexte socio-historique (2009, p. 93) : « *The task is clear: if public-sphere theory is to function today as a critical theory,*

12. Chez Habermas, cela correspond à la validité des normes. Est légitime ou valide une norme qui répond aux principes de l'éthique de la discussion. Voir Aubin, 2016.

13. La traduction de 2005 (p. 155) se lit comme suit : « [...] peut-on concevoir aujourd'hui des espaces publics capables de générer une opinion publique, au sens fort de compréhensions réfléchies de l'intérêt général, passé par le filtre d'une argumentation équitable, inclusive et *critique*, ouverte à tous ceux qui sont affectés par la décision ? Et peut-on concevoir des espaces publics tels que cette opinion publique exerce une contrainte sur les pouvoirs souverains ou leurs équivalents fonctionnels ? » (Mes italiques) Le terme *critique* disparaît dans les versions de 2009 et 2014a, mais s'ajoutent les termes *légitime* et *efficace*.

14. Chez Fraser, tout comme chez Habermas, le terme *publicity* est difficile à rendre en français où on ne dispose que d'un seul terme pour désigner la publicité critique (la diffusion publique d'informations nécessaire à la vie politique ou, plus simplement, l'accès du public à l'information) et la publicité commerciale (*advertising* en anglais). Ici, il m'a semblé qu'il s'agissait d'une opinion publique éclairée par la délibération rationnelle.

*it must revise its account of the normative legitimacy and political efficacy of public opinion*¹⁵. » (2014a, p. 33)

L'efficacité (politique) – capacité et traduction

Fraser décompose l'efficacité en deux volets : la capacité et la traduction. La capacité est un attribut des responsables politiques : elle désigne leur rôle (exécutif) dans la mise en œuvre de la volonté des gouvernés. La traduction est un attribut des citoyens (des gouvernés) : elle désigne leur rôle dans la formulation de leurs besoins, besoins qui seront traduits en lois, puis en règlements¹⁶. Selon Fraser, la globalisation provoque un découplage entre les deux volets de l'efficacité. Ni la capacité des gouvernements à jouer leur rôle, ni la traduction des citoyens (la formulation de leurs besoins/demandes) ne semblent désormais assurées.

Sur la capacité, elle écrit :

We must ask: If the modern territorial state no longer possesses the administrative ability to steer “its” economy, ensure the integrity of “its” national environment, and provide for the security and well-being of “its” citizens, then how should we understand the capacity component of efficacy today? By what means can the requisite administrative capacity be constituted and where precisely should it be lodged? If not to the sovereign territorial state, then to what or whom should public opinion on transnational problems be addressed? (Fraser, 2014a, p. 32¹⁷)

La traduction (*translation*) concerne pour sa part « *the flow of communicative power from civil society to an instituted public power* » (2014a, p. 31¹⁸). Ou, pour le dire autrement :

-
15. « La tâche est claire : pour pouvoir jouer le rôle d'une théorie *critique*, la théorie de l'espace public doit revoir sa conception de la légitimité normative et de l'efficacité politique de l'opinion publique. » (Traduction libre)
 16. Les deux recourent la pensée habermassienne de la démocratie radicale : les préoccupations de la société civile exprimées dans la périphérie remontent vers le noyau politique (les dirigeants politiques), qui les traduit en lois et politiques (Aubin, 2016).
 17. « Nous devons nous demander : si l'État-nation moderne ne possède plus l'habileté administrative à diriger “son” économie, à assurer l'intégrité de “son” territoire national et de voir à la sécurité et au bien-être de “ses” citoyens, comment comprendre la composante de la capacité de l'efficacité aujourd'hui ? Par quels moyens la capacité administrative nécessaire peut-elle être constituée et où doit-elle se loger ? Si ce n'est pas dans l'État-nation souverain, alors à quoi ou à qui l'opinion publique concernant des problèmes transnationaux doit-elle s'adresser ? » (Traduction libre)
 18. Je reconnais qu'il subsiste, chez Fraser, une certaine ambiguïté avec la notion de traduction, et surtout avec son agent : il s'agit parfois de la société civile qui doit traduire/formuler ses demandes (Fraser, 2014a, p. 31), parfois des responsables politiques qui doivent légiférer pour répondre aux demandes (Fraser, 2014a, p. 32).

du public faible au public fort, un public fort qui aurait été constitué démocratiquement via des élections libres, et qui traduirait, en termes législatifs, les demandes de la société civile.

La légitimité (normative) – inclusion (qui) et parité de participation (comment)

Fraser aborde la légitimité selon deux dimensions : celle de l'inclusion et celle de la parité de participation. L'inclusion renvoie à la question de savoir qui (*who*) peut participer à la délibération politique (*qui* doit compter comme membre et *quelle* est la communauté adéquate ; Fraser, 2012, p. 261) alors que la parité cherche plutôt à préciser les modalités de participation (*how*). Si la citoyenneté permettait de les appréhender comme un tout dans le contexte de l'État-nation (c'est le citoyen qui participait à la délibération et il le faisait en fonction des modalités inscrites dans la constitution de l'État-nation auquel il était rattaché), Fraser juge qu'il n'en est plus de même aujourd'hui dans un monde post-westphalien, c'est-à-dire dans lequel la souveraineté des États-nations est fortement ébranlée en raison de différents processus, comme l'adoption de différents accords (dont des accords commerciaux), la spéculation sur les monnaies, la formation de regroupements internationaux ou transnationaux, la crise climatique et l'intensification des flux migratoires : « L'ancienne manière de formuler des revendications politiques s'en trouve perturbée et la manière dont nous débattons de la justice sociale change » (2012, p. 260). Au nombre des propositions avancées par Fraser figurent deux recadrages successifs de la question du *qui*.

Elle pose d'abord (versions 2009, 2012 et 2014a), en disant s'appuyer sur la théorie habermassienne de l'espace public, que toutes les personnes dont les intérêts sont affectés (*all affected*) par une décision collective doivent participer à la discussion pour que la décision soit considérée comme légitime. Elle fait valoir que dans le contexte de la mondialisation, il faut revoir ce que signifie *être affecté* : « Est-il possible d'appliquer directement le principe de "tous les affectés" au cadrage de la justice sans passer par la territorialité étatique ? » (2012, p. 273) Elle affirme que l'opinion publique produite à l'issue de délibérations (*process of communication*) n'est légitime que dans la mesure où toutes les personnes potentiellement affectées par l'issue de la délibération peuvent participer en tant que pairs, sans égard à leur citoyenneté politique. Elle estime que le contexte commande à la fois des publics transnationaux et des autorités transnationales.

Puis, après avoir établi que, malgré la crise financière puis économique de 2008, ni les publics ni les autorités politiques ne satisfont aux exigences d'une théorie critique renouvelée (2014b), mais que subsiste par ailleurs un sentiment généralisé d'injustice¹⁹, Fraser développe une nouvelle proposition (et un nouveau grand récit « connectant les expériences postcoloniales et leur équivalent dans le Nord global ») : ce ne sont pas toutes les personnes dont les intérêts sont affectés (*all affected*) qui devraient prendre part à la discussion, mais bien plutôt toutes les personnes qui sont dans un état de sujétion²⁰ (*all subjected*) : « *Appealing to all who experience subjection, albeit in different ways and according to different temporalities, such a theory discloses the basis for subaltern counterpublicity on a transnational scale. Perhaps it could also facilitate formation of a counterhegemonic bloc that seeks an emancipatory transformation of global society.* » (2014b, p. 149²¹) Elle annonce ainsi la stratégie qui sera celle du *Féminisme pour les 99 %* (2019) : la convergence des luttes auxquelles je vais maintenant m'intéresser. Je reviendrai à la parité de participation au moment d'introduire les deux premières séries de revendications (rubrique 2.2.1)

2.2.2 JUSTICE SOCIALE

Dans les années 1980, j'ai écrit une série d'articles sur Foucault et Habermas : deux histoires concurrentes de la modernité. La première est un conte dystopique d'un contrôle social croissant, la seconde propose une vision plus optimiste de l'émancipation politique liée à un niveau de rationalité toujours plus élevé dans la sphère publique.

-
19. Fraser écrit : « [...] *modern disposition to resent subjection to arbitrary, unjustified power to which one has not been asked to consent* » (2014b, p. 148) ; « [...] Disposition moderne à ressentir le joug d'un pouvoir arbitraire et injustifié auquel on n'a jamais consenti. » (Traduction libre)
 20. Le terme de *sujétion* me paraît plus lisible pour le lecteur qui ne connaîtrait pas la pensée de Foucault, mais d'autres ont traduit par *assujettissement* (par exemple, 2005b, axes d'assujettissement).
 21. « S'adressant à toute personne qui fait l'expérience de la sujétion, à différents titres et selon différentes temporalités, cette théorie pose les fondements d'une contre-publicité (*subaltern counterpublicity*) à l'échelle transnationale. Peut-être faciliterait-elle du même coup la formation d'un bloc contre-hégémonique visant la transformation émancipatoire de la société globale. » (Traduction libre) La contre-publicité peut être définie ici comme « une sphère de communication publique autonome, critique du statu quo et représentative des valeurs et discours démocratiques » (Dubois, 2005, p. 1).

Mais comment pouvez-vous savoir laquelle de ces deux histoires est dans le vrai ? C'est comme dans le champ de la justice, lorsque les gens ne partagent pas le même paradigme.

(Fraser, citée dans Downs et Laufer, 1992, p. 15)

L'œuvre de Fraser est marquée par deux grands courants : la Théorie critique, qui la fait s'intéresser aux dimensions structurelles²² ; et le poststructuralisme, d'où elle dit tirer un intérêt foucadien pour les discontinuités (historiques)²³ (Fraser, citée dans Downs et Laufer, 2012 ; Ferrarese, 2015). De ce point de vue, elle figure parmi les critiques « novateurs » inscrivant leur démarche dans l'hybridation (Keucheyan, 2013, p. 84), hybridation qui cherche, dans le cas de Fraser, à réunir ce qui a été disjoint historiquement. En effet, le courant marxiste hégélien est la source d'inspiration des mouvements sociaux (luttres) matérialistes²⁴ visant d'abord et avant tout les questions économiques (mouvement ouvrier, mouvement paysan, mouvement syndical, féminisme socialiste, lutte des classes), alors que les mouvements (luttres) culturels ou identitaires (la « deuxième vague féministe », le mouvement pour les droits civils et politiques des États-Uniens afrodescendants, le mouvement LGBTQ=), avec lesquels ils sont souvent mis en opposition, mettent plutôt l'accent sur les déterminants culturels (sur l'importance des représentations par exemple) et s'inspirent en partie des courants poststructuralistes (notamment Foucault²⁵) : « Dans ces conflits “post-socialistes”, l'identité collective remplace les intérêts de classe comme lieu de mobilisation politique, et l'injustice

22. S'intéresser aux dimensions structurelles suppose une lecture sociopolitique du monde, renvoyant d'abord au système (et aux structures qui le composent) plutôt qu'à l'individu. Une approche structurelle s'oppose à une approche individualisante et psychologisante et postule que les structures (sociales, politiques, économiques) conditionnent (structurent) largement les situations individuelles. Les structures s'incarnent dans des institutions diverses fournissant différents services et participant, notamment, de la redistribution des ressources. Au nombre des structures, on compte les systèmes d'éducation, de la santé, juridique, politique, bancaire, etc.

23. Qu'on pourrait aussi rapprocher de l'intérêt francfortien pour la contingence, c'est-à-dire de l'importance de la prise en compte du contexte. Sur Fraser et le poststructuralisme (en français), voir notamment Fraser, 2012.

24. Mouvements qui sont souvent qualifiés de « classiques », voire de « canoniques » par rapport aux mouvements culturels/identitaires qui ont été appelés « nouveaux mouvements sociaux » (NMS). Le mouvement écologiste est souvent classé parmi les NMS, sans pour autant pouvoir être associé aux mouvements identitaires.

25. Ou la « French theory » (Foucault, Deleuze, Derrida, Lacan...) Sur Foucault, voir Bonenfant, 2016.

fondamentale n'est plus l'exploitation mais la domination culturelle. » (Fraser, 2005a, p. 13)

D'après Cervulle (2016), les féministes ont historiquement préféré l'une ou l'autre des approches : poststructuraliste ou matérialiste. Fraser marque très clairement sa préférence pour les revendications matérialistes (redistribution des revenus, accès à l'éducation, aux soins de santé, aux loisirs, à la propriété, etc.), mais, prenant acte du leur déclin auprès des mouvements sociaux qui formulent désormais leurs revendications « dans l'idiome de la reconnaissance » (2005a, p. 72), elle entreprend de « relier ces deux problématiques actuellement disjointes » (2005a, p. 14), en accordant beaucoup d'efforts à la révision de la problématique de la reconnaissance du point de vue de l'identité :

Plutôt que d'accepter ou de refuser en bloc la politique de l'identité, nous devons la prendre comme un défi intellectuel et pratique qui nous oblige à développer une théorie *critique* de la reconnaissance, une théorie qui ne se réclame que des composantes de la politique de la différence culturelle qui peuvent être combinées à une revendication sociale d'égalité. (Fraser, 2005a, p. 14)

2.2.2.1 Reconnaissance et redistribution

En français, cinq essais portant sur l'articulation reconnaissance et redistribution ont été recueillis dans l'ouvrage *Qu'est-ce que la justice sociale ?* qui comprend aussi deux textes sur l'espace public, une introduction et une postface rédigées par la philosophe (et traductrice) Estelle Ferrarese. Ferrarese (2005) souligne l'un des principaux objets de désaccord entre Fraser et Axel Honneth²⁶, à savoir le rôle de l'espace public dans les luttes pour la reconnaissance. De fait, Fraser refuse de considérer la dimension *individuelle – psychologisante* – du déni de reconnaissance au motif que cela mènerait à concevoir les personnes qui en souffrent comme des êtres diminués, à la conscience de soi déformée, entravant par le fait même la parité de participation (2005a, p. 50), tout en privant la théorie critique de critères normatifs permettant d'identifier les dénis de

26. Sur Honneth et la reconnaissance, voir Rueff (2016). Sur les échanges entre Fraser et Honneth, voir Honneth (2004) et Fraser et Honneth (2003). Sur Honneth et l'espace public, voir Honneth (2015) et Louis Carré (2015). On retiendra que Honneth s'intéresse assez peu à l'espace public pour des raisons qui recoupent en bonne partie la critique de Fraser (2005a) sur l'inégalité d'accès à l'espace public. Autrement dit, Honneth concentre son attention sur la formation de l'identité, qu'il juge conditionnelle (et donc préalable) à la participation aux délibérations dans l'espace public.

reconnaissance authentiques. Elle en vient d'ailleurs à substituer la notion de *subordination statutaire*²⁷ à celle de l'identité dans sa reconstruction de la reconnaissance. Ainsi, si elle en arrive à proposer un dualisme perspectiviste de la justice sociale, combinant redistribution et reconnaissance, c'est après avoir élagué celle-ci de son pendant identitaire – central chez Honneth et lié à la réalisation de soi – (et du risque de réification²⁸ et de l'évincement de la politique de redistribution qu'elle y attribue), au profit du principe de la parité de participation qui constitue dès lors le pivot normatif de son nouveau cadre théorique. C'est donc à l'aune de la participation (aux différentes activités sociales, économiques, culturelles ou politiques) que sont jugés l'effectivité ou le déni de la reconnaissance. Selon Fraser, « [d]ans cette perspective, le déni de reconnaissance n'est ni une déformation psychique, ni un tort culturel autonome, mais une relation *institutionnalisée* de subordination sociale. » (2005a, p. 79. Nos italiques) Ce déni de reconnaissance institutionnalisé peut prendre différentes formes. Il s'agit par exemple des lois du mariage qui excluent l'union des partenaires de même sexe, des programmes de congé de maternité discriminant les parents étudiants, le profilage racial, des pratiques professionnelles, etc. Le déni de reconnaissance peut même être, selon Fraser, « informellement institutionnalisé dans des schémas d'association, des habitudes anciennes ou des pratiques sociales sédimentées de la société civile. » (2005, p. 80).

La parité de participation, qui repose (dans un premier temps) sur une combinaison des deux paradigmes, désigne la possibilité pour chaque membre (adulte) de la société d'interagir « en tant que pair pour les autres » (Fraser, 2005a, p. 53). Outre des normes formelles d'égalité juridique, Fraser y associe deux conditions renvoyant respectivement aux deux paradigmes : la condition objective qui bannit les formes d'inégalité matérielle et de dépendance économique ; et la condition intersubjective, qui bannit « les modèles institutionnalisés de valeurs qui dénie à certaines personnes le statut de partenaire à part entière dans l'interaction sociale, que ce soit en leur attribuant

27. Une domination/subordination/déni de reconnaissance qui repose non pas sur l'identité (d'un individu précis), mais sur le statut social (de cet individu, par exemple, son statut marital, étudiant, racisé, de son orientation sexuelle...).

28. Chez Fraser, il faut entendre la réification comme « la tendance à simplifier considérablement et à figer les identités collectives » (Ferrarese, 2015, en ligne).

une différence excessive par rapport aux autres ou en ne reconnaissant pas leurs caractères distinctifs. » (Fraser, 2005a, p. 54). Fraser fera progressivement de la parité de participation la valeur cardinale de sa théorie de la justice, qu'elle qualifiera dès lors de théorie de la « justice démocratique » (Fraser, 2012, p. 278-279).

2.2.2.2 Justice sociale et espace public

Le rôle de l'espace public prend au moins deux formes dans la théorisation de l'articulation des deux grandes séries de revendications par Fraser : l'institutionnalisation (relative) de la traduction et l'institutionnalisation de la capacité.

Puisqu'elle aborde les deux objets comme des revendications collectives, des *lutttes*, et donc comme des mouvements sociaux, c'est forcément dans l'espace public (c'est-à-dire publiquement) que les personnes doivent collectivement faire valoir leurs besoins de redistribution et de reconnaissance. Rappelons-nous que les mouvements sociaux sont des contre-publics chez Fraser, donc des publics qui doivent participer publiquement à la formation de l'opinion collective (publique). Cette participation des contre-publics recoupe la notion de *traduction* qui a été présentée dans la rubrique consacrée à la deuxième révision de l'espace public (section 2.1.2). Je rappelle qu'il s'agit, pour les citoyens, de formuler, auprès des autorités politiques, leurs besoins et revendications. Fraser juge en effet qu'être privé de reconnaissance, c'est être interdit de participation bien davantage que de ne pas être valorisé dans une part de son identité. La revendication doit donc être inscrite dans une procédure d'institutionnalisation même si ses acteurs se situent à la marge, ou pour le dire dans les termes de Habermas, *à la périphérie*. Les grèves, les marches et les autres modes d'action associés au répertoire d'actions collectives des mouvements sociaux (des contre-publics subalternes dans le langage de Fraser) font partie intégrante du modèle démocratique (ils sont donc minimalement institutionnalisés), à côté des manifestations plus conventionnelles, comme celles du système électoral, des commissions ou débats parlementaires, ou encore des débats prenant place dans les médias. À terme, les contre-publics doivent se regrouper pour former un bloc contre-hégémonique comme nous l'avons vu au moment de traiter de la transnationalisation de l'espace public. L'affrontement ne peut donc qu'avoir lieu dans l'espace public (publiquement) et ne peut être que collectif.

L'autre lien que l'on peut établir avec l'espace public, c'est l'importance que consacre Fraser à l'institutionnalisation de la réponse politique aux revendications, c'est-à-dire à la prise en compte de ces besoins et revendications par les autorités politiques et leur mise en œuvre législative et réglementaire, ce qui correspond à la notion de *capacité*, vue également au moment de traiter la deuxième révision de l'espace public.

Dans les cinq essais associés à la grammaire des conflits politiques contemporains (les deux séries de revendications) que nous avons traités plus tôt, elle s'y attarde assez peu cependant, plutôt occupée à démontrer le déni de reconnaissance ou l'iniquité de redistribution. On ne trouve pas davantage de précisions sur la capacité des acteurs politiques dans son travail sur les féminismes (2005b, 2012), même si elle y développe sa conception de la démocratie radicale, qui s'arrime à sa théorie de la justice sociale :

Pour moi, se réclamer aujourd'hui de la démocratie radicale, c'est être capable de repérer – et de s'employer à éliminer – deux sortes d'obstacles à la participation démocratique. D'abord l'inégalité sociale, ensuite la non-reconnaissance de la différence. Si l'on suit cette interprétation, l'existence de la démocratie radicale se trouve aujourd'hui soumise à deux conditions : la redistribution économique et la reconnaissance multiculturelle. (Fraser, 2005b, en ligne)

2.2.2.3 Représentation

Je soutiens d'abord que les théories de la justice doivent devenir tridimensionnelles et incorporer la dimension politique de la représentation à côté de la dimension économique de la distribution et de la dimension culturelle de la reconnaissance.

(Fraser, 2012, p. 262)

C'est dans l'ouvrage *Scales of Justice. Reimagining Political Space in a globalizing world*, publié en 2009 et partiellement reproduit en français dans *Le féminisme en mouvements* (2012), qu'on retrouve certains développements documentant à la fois le *quoi* (les revendications légitimes), le *qui* (les personnes concernées par la discussion) et le *comment* (les modalités, la procédure) déjà évoqués au moment de discuter de la légitimité normative (section 2.1.2).

Le *quoi* synthétise ses réflexions sur les deux paradigmes alors que le *qui* recoupe la première phase de sa réflexion sur les sujets politiques, ou pour le dire dans les termes de Fraser en 2009, sur les personnes dont les intérêts sont affectés²⁹.

C'est l'occasion pour Fraser d'ajouter une troisième dimension à son modèle de justice sociale, une dimension politique qu'elle nomme *représentation*. À propos du *qui* et du *comment* qu'elle aborde conjointement, elle présente trois dénis de représentation, qui concernent respectivement le déni « ordinaire » à l'intérieur du cadrage préétabli (associé par exemple aux limites des systèmes électoraux ou encore à la sous-représentation des femmes en politique), le déni de « malcadrage » (*misframing* – l'exclusion de citoyens non nationaux qui sont alors dans l'impossibilité de formuler des revendications – question de premier ordre – liées à des enjeux transnationaux) et le déni lié à la politique du cadre (la procédure portant sur les délimitations du *qui* et du cadre). Tout comme pour la traduction (évoquée en 2.1.2), Fraser reste un peu floue sur les contours de la représentation, qui désigne, d'une part, l'étendue du pouvoir de l'État (*scope of the State's jurisdiction, la nature de la compétence de l'État*) – la condition de capacité vue au moment de traiter de son approche de la transnationalisation de l'espace public – ; et, d'autre part, les règles de décision qui structurent sa contestation.

CRISES

Ni la crise administrative actuelle, ni les déficits de légitimation qui l'accompagnent ne donnent naissance à une crise de légitimation au sens de Habermas – et encore moins à un double mouvement au sens de Polanyi ou à un bloc contre-hégémonique au sens gramscien.

(Fraser, 2018, p. 392)

Quand nous parlons de crise dans notre manifeste, nous ne voulons pas simplement dire que « les choses vont mal ». Même si les souffrances et les catastrophes actuelles sont terribles, notre emploi du terme « crise » dépasse son sens

29. Les paradigmes correspondent aux « deux grandes familles de revendications de justice », à « la substance » ou « au juste ordonnancement des relations sociales au sein d'une société », ou encore à la « question de premier ordre » ; alors que le *qui* correspond au « cadre de la justice », à la question de « second ordre » et au « niveau méta ».

habituel : il implique que les innombrables atteintes dont nous sommes victimes sont liées et ne sont pas le fruit du hasard. Elles découlent du système social sur lesquelles elles reposent – un système qui ne les engendre pas de façon accidentelle, mais par ses dynamiques constitutives.

(Arruzza, Bhattacharya et Fraser, 2019, p. 96)

Fraser fait partie des intellectuels qui participent au retour de la critique après le début des années 2000, après une décennie (relative) d'atonie, retour qu'on peut entendre comme le retour de la pensée marxienne et du primat matérialiste, voire plus largement comme le retour à l'espoir de l'émancipation, émancipation que Fraser, à l'occasion d'une discussion avec Boltanski, suggère toutefois d'aborder avec modestie (Boltanski, Corcuff et Fraser, 2014). Si les perspectives critiques sont associées à un diagnostic négatif de la société, voire du monde, et visent sa transformation, la radicalité de ce diagnostic peut varier considérablement selon les auteurs. Chez Fraser, qui propose pour chaque contexte un ensemble de remèdes correctifs et de remèdes transformatifs qu'elle associe respectivement à la réforme et à la transformation, puis des remèdes correctifs qui pourraient finir par entraîner des transformations (2005a), l'importance consacrée à l'institutionnalisation politique et juridique suggère une approche non radicale, proche du tournant procédural observé chez de nombreux théoriciens de la démocratie, dont Jürgen Habermas. Fraser estime pour sa part que c'est l'intérêt qu'elle porte à la norme de parité de participation (2012, p. 278-279), et en particulier à la procédure délimitant le *qui* de l'espace public post-westphalien, qui la distingue des autres philosophes, dont Habermas.

On a vu par ailleurs que sa conception du *qui* avait évolué récemment jusqu'à intégrer toute personne « assujettie » et on peut certes établir un lien entre cette volonté de rassembler les personnes vivant divers dénis (de reconnaissance, de redistribution et de représentation) et le manifeste qu'elle co-signe sur le féminisme des 99 % (Arruzza, Bhattacharya et Fraser, 2019). Le mouvement vise en effet à rassembler des militants des nouveaux mouvements sociaux, comme les écologistes et « d'autres mouvements antisystème et anticapitalistes » (Arruzza, Bhattacharya et Fraser 2019, p. 16). Il s'inscrit dans le paradigme des revendications redistributives auquel Fraser a toujours souscrit et qu'elle a remis de l'avant après la crise de 2008, estimant que « les théoriciennes féministes ne peuvent éviter la thématique de la société capitaliste » (2012, p. 310). Fraser travaille en quelque sorte activement à la *traduction* des revendications portées par

le féminisme. Comment expliquer alors la différence de ton entre les deux citations qui figurent en exergue de la présente conclusion, la première présentant la crise actuelle comme étant insuffisante pour provoquer une crise de légitimation et la seconde, comme une crise systémique à laquelle les auteurs du manifeste invitent à réagir ?

Outre le fait que le premier texte est celui d'une conférence prononcée en 2014 à Paris, donc avant l'organisation de la Marche pour les femmes à laquelle le Manifeste est associé et que Fraser n'est que l'une des trois signataires, je proposerai un élément de réponse que j'emprunte à Fraser elle-même et qui renvoie à l'autre variable de l'équation, à savoir la (non)capacité des États à jouer leur rôle, rôle qu'elle aborde dans un premier temps en tant que « crise administrative dans laquelle les pouvoirs publics n'ont pas le poids nécessaire pour gouverner efficacement » (2018, p. 365³⁰). Le *quoi* (les trois séries de revendications) sont *traduites*, mais sans arriver à susciter la crise de légitimation nécessaire au réveil de l'opinion publique, en partie parce qu'à l'ère du capitalisme financiarisé, celle-ci ne reconnaît plus son interlocuteur politique et « se retourne contre un système dysfonctionnel qui échoue à répondre. » (Fraser, 2018, p. 366) C'est donc la « puissance publique qui doit être réinventée » (Fraser, 2018, p. 394) pour affronter la crise de la démocratie (la dé-démocratisation/la post-démocratie), qui est aussi la crise du capitalisme. À défaut de clarifier ce que veut dire « réinventer la puissance publique », Fraser insiste sur la rupture avec le modèle de l'État territorial :

Étant donné la portée des enjeux tels que le réchauffement climatique et la régulation financière, étant donné la transnationalisation de la production et les exigences inévitablement transnationales de la justice, il n'y aura pas de retour à la sorte de démocratie sociale encadrée au niveau national dont bénéficiaient les pays riches du centre sous le capitalisme administré par l'État. (Fraser, 2018, p. 394, n. 49)

Enfin, il faut aussi lire cet appel au renouvellement du politique en en rappelant le contexte, soit celui du colloque tenu à Paris en 2014 et portant sur Habermas. Colloque au terme duquel Habermas prononcera lui-même une conférence sur la transformation (souhaitée) de l'Union européenne en démocratie supranationale et au cours de laquelle il

30. Parmi les problèmes que ne peuvent plus résoudre les institutions politiques, elle mentionne le réchauffement climatique et la finance mondiale.

soulignera le déficit démocratique actuel des structures européennes. Trente ans après s'être fait connaître pour la critique de l'œuvre habermassienne, Fraser n'en a sans doute jamais été aussi proche...

2.3 OBJETS DE RECHERCHE

2.3.1 POUR ÉTUDIER LES MOUVEMENTS SOCIAUX

Étant donné la proximité de Fraser avec les mouvements sociaux, en particulier avec les mouvements auxquels elle souhaite associer le féminisme pour les 99 % (antiracisme, écologisme, internationalisme/anti-impérialisme), des recherches pourraient être menées en communication avec les concepts d'espace public et de contre-publics (Caron, à paraître). Pourraient y être associés des notions de la sociologie des mouvements sociaux mobilisées en communication, comme le répertoire d'action collective (au sein duquel la communication est centrale), de même que le rôle des mouvements sociaux dans la formation des identités collectives (qui intéressait Fraser en 1989), comme dans le cas des recherches sur les cyberféministes ou du mouvement #metoo et affiliés.

Il serait intéressant d'explorer la possible articulation entre les revendications culturelles et les revendications matérialistes des mouvements sociaux contemporains (*March for our lives* aux États-Unis, les Gilets jaunes en France, les Afrodescendants avec *Black Lives Matter* aux États-Unis, Les Indignados en Espagne, le mouvement des Carrés rouges au Québec, etc.). Il s'agirait par exemple d'observer s'ils échappent (ou non) aux écueils relevés par Fraser, comme la réification ou l'évincement de la redistribution.

2.3.2 LA GOUVERNANCE DES COMMUNICATIONS (ET LA COMMUNICATION DE LA GOUVERNANCE)

Pourraient être examinées les stratégies de mobilisation permettant de mettre à l'ordre du jour transnational des problèmes qui dépassent les frontières des États-nations (la *traduction* en termes fraseriens). Plusieurs enjeux de communication seraient intéressants à étudier, dont la gouvernance d'Internet (neutralité, contributions des GAFAM, droit

d’auteur et propriété intellectuelle, protection de la vie privée³¹...), mais aussi des enjeux dont la dimension communicationnelle serait examinée du point de vue de la parité de participation (de la gouvernance). Le mouvement lancé par Greta Thunberg vient évidemment à l’esprit, mais celui de la Marche des femmes que Fraser a participé à organiser ou encore Le Forum social mondial, voire la gouvernance de nouveaux partis politiques qui impose le partage de la chefferie ou les budgets participatifs sont également de bons terrains à explorer. La capacité des acteurs politiques nationaux traditionnels, mise à rude épreuve devant le poids des GAFAM, serait particulièrement pertinente à étudier³². Plus près de nous au Québec, les délibérations de différentes commissions parlementaires, comme celle qui a porté sur l’avenir des médias en 2019, pourraient permettre d’appliquer la dimension de représentation.

Enfin, sur un plan plus théorique, il serait possible d’examiner comment des sous-champs critiques de la communication, dont les études postcoloniales (plus proches des revendications de la différence) et l’économie politique (plus proche des revendications de la redistribution), réalisent la synthèse préconisée par Fraser des deux paradigmes. Elle-même dresse un bilan de la recherche féministe étasunienne de ce point de vue (2005b).

31. Sur la difficulté de mettre à l’ordre du jour certains enjeux, voir l’entrevue d’Edward Snowden avec Lawrence Lessig et Birgitta Jónsdóttir, <<https://dailygeekshow.com/edward-snowden-lanceur-alerte/>>, consulté le 5 mars 2021.

32. Sur la question, voir le travail en cours de Dwayne Winseck, professeur à l’Université de Carleton à Ottawa.

BIBLIOGRAPHIE

- Aubin, F. (2006). « La “Nouvelle résistance” : stratégies de publicisation déployées par des intellectuels critiques de la globalisation (1994-2005) », thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Aubin, F. (2012). « Communautés autochtones et médias : des attentes diversifiées », dans É. George (dir.), *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 42, n° 1 (*Autochtones et médias*), p. 15-22, <<https://www.erudit.org/fr/revues/raq/2012-v42-n1-raq01265/1023716ar.pdf>>, consulté le 11 février 2021.
- Aubin, F. (mars 2014). « Between Public Space(s) and Public Sphere(s): An Assessment of Francophone Contributions »/ « Entre espace(s) public(s) et sphère(s) publique(s) : bilan des travaux francophones sur une notion », *Canadian Journal of Communication* (numéro bilingue), vol. 39, n° 1, p. 89-110.
- Aubin, F. (2016). « Habermas, reconstruction de la raison et communication », dans F. Aubin et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication : contextes, théories et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 99-122.
- Bonenfant, M. (2016). « Qu'est-ce que la critique foucaldienne », dans F. Aubin et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication : contextes, théories et recherches empiriques*, t. 1, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 55-74.
- Cardon, D. et F. Granjon (2003). « Les mobilisations informationnelles dans le mouvement altermondialiste », colloque *Les mobilisations altermondialistes. (3-5 décembre 2003)*, Association française de science politique (AFSP) 26 p., <<http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/groupe/germm/collgermm03txt/germm03cardon.pdf>>, consulté le 12 février 2021.
- Carré, L. (2015/5). « Le public et ses évolutions manquées. La contribution d'Axel Honneth à une théorie critique de l'espace public », *Réseaux*, n° 193, p. 79-104, <<https://www.cairn.info/revue-reseaux-2015-5-page-79.htm>>, consulté le 5 mars 2021.
- Caron, C. (à paraître). « Espace public, femmes et féminisme », dans J. Charron et F. Piron (dir.), *La communication publique et ses pratiques* [titre provisoire], Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Cervulle, M. (2016). « Genre et communication : des approches critiques en tension », dans F. Aubin et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication : contextes, théories et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 305-320.

Cusset, Y. et S. Haber (2002). *Le vocabulaire de l'école de Francfort*, Paris, Ellipses.

Daumas, C. (mardi 16 avril 2013). « Entretien avec Nancy Fraser. Penser conjointement promotion des minorités, émancipation des femmes et justice sociale », *Libération*. Repris sur <<https://www.pressegauche.org/Penser-conjointement-promotion-des-minorites-emancipation-des-femmes-et-justice>>, consulté le 12 février 2021.

Downs, L. L. et J. Laufer (2012). « Nancy Fraser, une philosophe rebelle », *Travail, genre et sociétés*, n° 27, p. 5-27, <<https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2012-1-page-5.htm>>, consulté le 12 février 2021.

Dubois, F. (2005). *Médias autonomes et Internet : à l'origine d'une contre-publicité ?*, Mémoire de maîtrise en communication, Montréal, Université du Québec à Montréal.

Durand-Gasselin, J.-M. (2012). *L'École de Francfort*, Paris, Gallimard.

Ferrarese, E. (2005). « Postface. La reconnaissance, le tort et le pouvoir », dans N. Fraser (dir.), *Qu'est-ce que la justice sociale ? : reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte, p. 159-177.

Ferrarese, E. (20 janvier 2015). « Nancy Fraser ou la théorie du “prendre part” », *La vie des idées*, <<https://laviedesidees.fr/Nancy-Fraser-ou-la-theorie-du-prendre-part.html>>, consulté le 12 février 2021.

Fraser, N. et A. Honneth (2003). *Redistribution or Recognition?: A Political-Philosophical Exchange*, Brooklyn, Verso.

Habermas, J. (1978). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.

Habermas, J. (automne 1992). « L'espace public, trente ans après », *Quaderni*, n° 18 (*Les espaces publics*), p. 161-191.

Honneth, A. (2004). « Recognition and Justice: Outline of a Plural Theory of Justice », *Acta Sociologica*, vol. 47, n° 4 (Recognition, Redistribution, and Justice), p. 351-364, <<https://eltalondeaquiles.pucp.edu.pe/wp-content/uploads/2016/04/Honneth.pdf>>, consulté le 5 mars 2021.

Honneth, A. (2015). *Le droit de la liberté. Esquisse d'une éthicité démocratique*, Paris, Gallimard, coll. « Nrf essais ».

Keucheyan, R. (2010). *Hémisphère gauche : une cartographie des nouvelles pensées critiques*, Paris/Montréal, La Découverte/Lux.

- Marx, K. (1971). « Lettre à Ruge, septembre 1843 », dans K. Marx et F. Engels (dir.), *Correspondance*, t. I (1835-1848), Paris, Éditions Sociales, p. 300.
- Nash, K. (dir.) (2014). *Transnationalizing the Public Sphere*, Nancy Fraser *et al.*, Malden et Cambridge, Polity Press.
- Neveu, É. (2005). *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte.
- Rueff, J. (2016). « Axel Honneth et la théorie de la reconnaissance sociale », dans F. Aubin et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication : contextes, théories et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 123-141.
- Spivak, G. (1988). « Can the Subaltern Speak? », dans C. Nelson et L. Grossberg (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, London, Macmillan <<https://jan.ucc.nau.edu/~sj6/Spivak%20CanTheSubalternSpeak.pdf>>, consulté le 14 juin 2021.
- Zald, M. et R. Ash (1966). « Social Movement Organizations: Growth, Decay and Change », *Social Forces*, n° 44, p. 327-341.

Ouvrages cités de Nancy Fraser

- Fraser N. (1992). « Rethinking the public sphere: a contribution to the critique of actually existing democracy », dans C. Calhoun (dir.), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, p. 109-142.
- Fraser N. (2001/3). « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », trad. de l'anglais par M. Valenta, *Hermès, La Revue*, n° 31 (*Perspectives anglo-saxonnes*), p. 125-156, <<https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2001-3-page-125.htm?contenu=resume>>, consulté le 14 juin 2021.
- Fraser N. (2005a). *Qu'est-ce que la justice sociale ? : reconnaissance et redistribution*, trad. de l'anglais par E. Ferrarese, Paris, La Découverte.
- Fraser N. (2005b). « Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale. Genèse de l'impasse actuelle de la théorie féministe », trad. de l'anglais par M. Ploux, *Cahiers du Genre*, n° 39, p. 27-50, <<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2005-2-page-27.htm#>>, consulté le 12 février 2021.
- Fraser N. (2009). *Scales of Justice. Reimagining Political Space in a Globalizing World*, New York, Columbia University Press.
- Fraser N. (2012). *Le féminisme en mouvements*, trad. de l'anglais par E. Ferrarese, Paris, La Découverte.

- Fraser N. (2014). *Domination et émancipation. Pour un renouveau de la critique sociale*, avec L. Boltanski, présenté par P. Corcuff, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Fraser N. (2014a). « Transnationalizing the Public Sphere: On the Legitimacy and Efficacy of Public Opinion in a Post-wesphalian World », dans K. Nash (dir.), *Transnationalizing the Public Sphere*, Nancy Fraser *et al.*, Malden et Cambridge, Polity Press, p. 8-42.
- Fraser N. (2014b). « Publicity, Subjection, Critique. A reply to my Critics », dans K. Nash (dir.), *Transnationalizing the Public Sphere*, Nancy Fraser *et al.*, Malden et Cambridge, Polity Press, p. 129-156.
- Fraser N. (2018). « Crise de légitimation ? Des contradictions politiques du capitalisme financiarisé », dans I. Aubert, et J.F. Kervégan, *Dialogues avec Jürgen Habermas*, Paris, CNRS Éditions, p. 357-394.
- Fraser N. (2019). *Féminisme pour les 99 %. Un manifeste*, avec Cinzia Arruzza et Tithi Bhattacharya, trad. de l'anglais par V. Dervaux, Paris, La Découverte.

3

**LES APPROCHES CRITIQUES
EN COMMUNICATION
ORGANISATIONNELLE**

Luc Bonneville

MOTS CLÉS

Approches critiques, communication, domination,
organisations, pouvoir, travail

Il y a vingt ans, dans son texte consacré à l'état de la critique en théories des organisations, Yiannis Gabriel évoquait la nécessité de penser le monde – et plus spécifiquement nos organisations – de manière critique devant la montée de l'incertitude liée aux multiples problèmes sociaux qui structurent le monde :

Never before has the future seemed less certain, less knowable than it does now. And yet, never before has the future appeared as one-dimensional as it appears at the present time. Unfettered capitalist markets, globalization, the disappearance of political alternatives and the universal hegemony of the consumer have led not only to melodramatic pronouncements on the end of history, but also to a floundering of critical imagination. We have become unable to envision a future at all, other than as more of the same, more goods, more trade, more pollution, more natural catastrophes, more wars and more inequality between the haves and the have nots. As we enter the new century, the critical consciousness of the social sciences has become blunted (2001, p. 23¹).

À ces problèmes sociaux s'ajoutent aujourd'hui ceux liés notamment à la discrimination et au racisme, à la souffrance et aux pathologies du travail (Aubin et Rueff, 2016, p. 2). Nombreux sont les auteurs qui vont mettre l'accent sur les transformations des différents modes d'organisation du travail, les relations de pouvoir et de domination, les inégalités structurelles dues aux hiérarchies et sur la gestion du changement technologique et organisationnel, intégrant, de fait, une conscience critique dans la recherche qui porte sur les organisations. La communication organisationnelle, comme champ d'études, n'y échappe pas. Dans ce chapitre, nous aborderons les concepts et thèmes centraux des approches que nous considérons « critiques » pour le domaine de la communication organisationnelle. Nous tenterons d'abord d'en définir les contours pour illustrer notre propos avec quelques exemples succincts tirés d'abord d'auteurs classiques (Marx, Bourdieu et Foucault) puis contemporains, autant de langue anglaise (Dennis Mumby, Matt Alvesson et Norman Fairclough) que de langue française (Bernard Floris, Stéphane

-
1. « Jamais auparavant l'avenir n'a paru aussi incertain, moins connaissable qu'actuellement. Et pourtant, jamais auparavant l'avenir ne nous est apparu aussi unidimensionnel qu'il nous apparaît en ce moment. L'absence d'entraves aux marchés financiers, la globalisation, la disparition des alternatives politiques et l'hégémonie universelle du consommateur ont conduit non seulement à des déclarations mélodramatiques sur la fin de l'histoire, mais aussi au tarissement de l'imagination critique. Nous sommes devenus incapables d'envisager un quelconque en-dehors de ce que nous vivons actuellement : plus de biens, plus de commerce, plus de pollution, plus de catastrophes naturelles, plus de guerres et plus d'inégalités entre les riches et les pauvres. En ce début de siècle, la conscience critique des sciences sociales s'est émoussée » (traduction libre).

Olivesi et Thomas Heller). Des auteurs que nous avons sélectionnés pour leur contribution à la critique en communication organisationnelle et qu'il nous apparaît important de présenter pour le lectorat qui voudra ensuite aller plus loin dans ses propres questionnements et réflexions².

3.1 LE CONTEXTE ENTOURANT L'ÉMERGENCE DE LA RECHERCHE « CRITIQUE »

Fondamentalement, la « critique » est intimement liée au projet de vouloir faire usage de la Raison pour comprendre et expliquer ce qui nous entoure. Poser un regard critique sur le monde, comme nous le verrons, c'est le questionner. C'est mettre au cœur de l'analyse les multiples problèmes auxquels nous sommes collectivement confrontés en mettant en lumière les mécanismes cachés, non immédiatement repérables, qui les produisent et reproduisent.

3.1.1 QU'EST-CE QUE LA CRITIQUE PROPREMENT DITE ?

Tel que mentionné par George et Bonneville, le terme « critique » implique l'examen et l'analyse d'une question, d'un fait, d'une observation, dans le but de porter un jugement – éventuellement une appréciation – sur ceux-ci (2019, p. 100). D'emblée, la critique porte en elle les éléments susceptibles de déranger. Mais « déranger » peut cependant être vu – aussi – comme quelque chose de « positif », de « bien », de favorable, voire de souhaitable. Prendre la parole dans un groupe, une assemblée, c'est souvent faire œuvre de « critique » à partir du moment où l'on pose une question, où l'on interroge une action, un phénomène, une conséquence, un discours, etc. La critique pousse souvent à l'action du fait qu'elle constitue aussi un *acte*. Interroger, chercher, demander, étudier, examiner, s'informer, scruter, questionner et fouiller, voilà autant de comportements associés, dans les organisations et la société en général, à une prise de parole critique. Quant au chercheur dit critique, pour reprendre Heller, Huët Vidaillet, il

2. D'ores et déjà, nous voudrions mentionner l'ouvrage suivant qui permettra au lecteur d'obtenir plusieurs points de vue récents – en français – sur l'état de la critique en communication organisationnelle : Heller, Huët et Vidaillet, 2013a.

est censé être dans cette position qui consiste à dire « ce n'est peut-être pas ce que vous croyez » ; il est celui qui apporte des éléments pour remettre en cause la fiction, pour attirer l'attention sur ce que l'on ne voit pas, sur ce qu'on ne veut pas voir, et qui pourtant produit ses effets. Or bien souvent, la recherche sur les organisations vient plutôt à l'appui du « c'est ça » que du « ce n'est pas tout à fait ça » (2013a, p. 24).

3.1.2 LE CONTEXTE D'ÉMERGENCE DES TRAVAUX CRITIQUES EN COMMUNICATION ORGANISATIONNELLE

Au cours des deux dernières décennies, nous avons eu l'occasion de participer à plusieurs activités savantes. Au fil du temps, il nous est apparu que les contributions à visée *critique* en communication organisationnelle sont plutôt marginales dans bon nombre de manifestations scientifiques. Ce qui n'est guère surprenant puisque, comme l'histoire même de la communication organisationnelle le montre (Taylor et Delcambre, 2011, chapitre 1), celle-ci s'est développée, du moins en Amérique du Nord, autour de préoccupations managériales : c'est la communication au service de la gestion (Bonneville, Grosjean et Lagacé, 2007). Ainsi peut-on comprendre la prégnance de la dimension « fonctionnaliste ³ » des travaux qui sont publiés en communication organisationnelle et qui tend à s'imposer comme étant le cadre théorique central d'une partie importante de la recherche qui se fait en communication organisationnelle. Toutefois, au cours des années 1980, un certain nombre de travaux vont rompre avec ce cadre prédominant pour proposer une lecture plus critique de la communication en organisation. Une lecture *plus* critique implique dès lors de remettre en question ce qui nous apparaît « évident » au premier regard, autrement dit ce qui semble aller de soi.

Certes, comme nous venons de le mentionner un peu plus haut, la « critique » c'est d'abord vouloir faire l'analyse de ce qui nous entoure, au-delà des apparences, dans le but d'en dégager des conclusions. Mais c'est aussi beaucoup plus que cela. Il importe en effet, une fois mis en lumière certains mécanismes « cachés », de proposer des

3. Par fonctionnalisme, ici, nous faisons référence à toute démarche qui réduit la communication à un simple processus de transmission de l'information. Un processus que les chercheurs fonctionnalistes vont analyser, dans le but de le rendre plus efficace, au profit des gestionnaires d'organisations. Plus globalement, il s'agit de penser une société au sein de laquelle toutes les activités ont pour fonction de répondre à des besoins.

alternatives qui peuvent renvoyer à une remise en cause profonde du système et des organisations dans lesquels nous vivons et agissons. Pour plusieurs chercheurs en communication organisationnelle, les transformations socio-économiques et socio-politiques des années 1980 et 1990 vont alors représenter un terrain d'observation fertile au développement de la « critique organisationnelle ». Les analyses de type « terrain » vont se multiplier et de nombreux chercheurs vont se positionner sur le plan épistémologique. On pense ici aux travaux qui sont faits dans le cadre du « virage interprétatif⁴ » dans les années 1980 et qui vont rompre avec le « biais managérial » et le fonctionnalisme prédominant de l'époque en communication organisationnelle (Putnam et Pacanowsky, 1983 ; cités par Taylor et Delcambre, 2011, p. 12-13). Selon Taylor *et al.*, ce virage va marquer « l'émergence d'une nouvelle conception épistémologique relative à l'organisation » (2019, p. 11). En effet, « l'organisation devient alors un espace symbolique construit par des signes où les individus réinventent continuellement la réalité “par” et “à travers” des actes de communication » (Taylor *et al.*, 2019, p. 11). C'est déjà là un point de départ intéressant face au courant dominant du fonctionnalisme, mais à notre avis insuffisant pour qu'apparaisse une véritable tendance critique en communication organisationnelle. Car il importe non seulement de rompre avec le fonctionnalisme, mais aussi et surtout d'analyser la communication et l'organisation dans leurs dimensions sociales, historiques, culturelles, politiques et économiques, faute de quoi l'analyse critique devra se limiter à la déconstruction de structures discursives (posées comme aliénantes). Comme nous le verrons dans la dernière section de ce chapitre, un certain nombre de chercheurs clés en communication organisationnelle vont proposer un regard spécifique sur l'organisation en partant du principe que la communication (quelle qu'elle soit, c'est-à-dire discours, langage, interactions, etc.) est au cœur d'un ensemble de rapports sociaux que l'on doit mettre en lumière. La communication constitue le reflet d'un ensemble de rapports sociaux, tout autant qu'elle

4. L'expression désigne la remise en question ontologique des faits dans la production du sens, posant que les faits sont des constructions, c'est-à-dire des interprétations du monde que la recherche doit à son tour interpréter. Le « virage interprétatif » est issu de la philosophie, mais a été appliqué à différentes disciplines. On le connaît mieux sous l'appellation de « tournant linguistique » (*linguistic turn*), mais on peut aussi lire *discursive turn*.

en est à l'origine. Les thèmes récurrents qui reviennent très souvent dans les travaux qui s'inscrivent dans une telle perspective sont l'autorité, le discours, le contrôle, les idéologies, l'exploitation et le pouvoir. Ce dernier thème occupe d'ailleurs une place centrale dans les travaux critiques. Miller affirme même qu'il n'y a pas de concept qui soit plus important que celui de « pouvoir » pour les chercheurs critiques (2009, p. 100). Or, s'intéresser au pouvoir, c'est aussi mettre en lumière les rapports de domination et d'oppression dans les organisations (Papa, Daniels et Spiker, 2008, p. 313). Celles-ci sont dès lors vues comme des espaces de domination à part entière (*sites of domination* ; Miller, 2009, p. 100), et c'est d'ailleurs sur ce point que nous voudrions attirer l'attention dans les pages qui viennent.

3.2 TROIS AUTEURS CANONIQUES : MARX, BOURDIEU ET FOUCAULT

La critique en communication organisationnelle trouve son origine dans la pensée de plusieurs auteurs fondamentaux en Occident. Nous mettrons ici l'accent sur trois auteurs qui ont élaboré, dans leurs travaux, des concepts clés qui nous apparaissent indispensables⁵. Ces auteurs, philosophes et sociologues, ne sont pas des chercheurs en communication organisationnelle. Toutefois, les concepts qu'ils ont su développer sont au cœur même des travaux critiques qui vont se développer à partir des années 1980 dans le domaine spécifique de la communication organisationnelle.

3.2.1 MARX COMME PENSEUR DES ORGANISATIONS

Karl Marx (1818-1883), de par son œuvre colossale et la portée des constats et modalités d'action qu'il a mis de l'avant dans la foulée de la Révolution industrielle, est sans aucun doute l'auteur le plus important du point de vue du développement de la « critique » moderne et contemporaine. Parmi ses ouvrages centraux, on note le *Manifeste du Parti communiste* (1848) rédigé avec Friedrich Engels, *Le capital* (trois tomes, publiés

5. Dans un précédent texte auquel nous renvoyons le lecteur (George et Bonneville, 2019), nous avons mis en exergue les contributions de Marx, Bourdieu et Foucault (parmi d'autres) du point de vue de la « critique ». Nous complétons et synthétisons ici la présentation que nous avons faite de ces auteurs clés.

respectivement en 1867, en 1885 et en 1894) et *Principes d'une critique de l'économie politique ou Grundrisse* (1857-1858). Marx va mettre en lumière les mécanismes cachés du système dans lequel nous vivons et les interpréter en les replaçant dans leur contexte sociohistorique. Et c'est bien là l'une des premières particularités d'une approche résolument critique, c'est-à-dire la nécessité d'interpréter ce qui nous entoure à la lumière de ce que l'histoire nous indique. Marx va démontrer que le développement du mode de production capitaliste correspond à un agencement spécifique des forces productives qui reposent, en outre, sur l'exploitation des uns par les autres. Ce mode de production capitaliste a notamment pour conséquence de créer des inégalités sociales et économiques très prononcées au fur et à mesure que certaines classes s'enrichissent et que d'autres s'appauvrissent.

Ainsi, pour Marx, le capitalisme est caractérisé par des rapports antagoniques entre deux grandes classes sociales : la classe bourgeoise (formée de ceux qui détiennent les capitaux et moyens de production) et la classe prolétarienne (qui ne possède ni capitaux ni moyens de production). Or, comme Marx le mentionne, cet antagonisme de classe fait en sorte que les bourgeois et les prolétaires n'ont absolument pas les mêmes conditions matérielles de vie. D'après lui, ces conditions matérielles déterminent tout le reste, y compris la dimension symbolique de la vie en société. Les idées, l'inspiration, la créativité, les choix politiques, les goûts et les opinions, sont ainsi largement déterminés par la position que l'on occupe au sein d'une classe sociale donnée. En contexte organisationnel, un patron ne se comportera pas de la même manière qu'un travailleur. Il n'aura pas nécessairement les mêmes idées, ne les exprimera pas de la même manière, ne fera pas les mêmes choix politiques. Qui plus est, le patron détient plus de pouvoir que le travailleur qui, dans le mode de production capitaliste, est historiquement et fondamentalement considéré comme un simple exécutant. Comme le capitalisme repose sur une incessante recherche de la mise en valeur du capital, le travailleur est réduit à un élément dont on doit tirer le plus grand profit possible. Or, les travailleurs ne prennent conscience d'être exploités que dans les moments de rupture, par exemple lors de réorganisations, de fermetures, de pertes d'emploi. Mais en dehors de ces moments, le capitalisme trouve le moyen de détourner l'attention en développant différentes stratégies macro et micro visant à rendre acceptable « l'infrastructure » sociale et économique.

3.2.2 LE CONCEPT DE DOMINATION AVEC BOURDIEU

Pour sa part, le sociologue Pierre Bourdieu (1930-2002) va mettre la focale sur la question de la domination dans toutes les sphères d'activité sociale et humaine (Bourdieu, 1982). Bourdieu montre qu'il y a des rapports de domination entre agents (selon sa propre terminologie) et que dans tous les champs sociaux, les dominants mettent en place différentes stratégies, pour consolider, c'est-à-dire affermir et affirmer, leur position de domination. Le fait d'occuper une position dominante dans une hiérarchie formelle procure beaucoup de pouvoir. Et Bourdieu en fera un objet d'étude à part entière, voulant montrer que le conflit (entre dominants et dominés, notamment) fait partie intégrante de l'espace social et de la structuration des champs sociaux. Mais bien que fondamentaux, les conflits ne sont pas toujours explicites. Disons qu'ils ne sont pas toujours visibles ni même perceptibles. Il faut dire que les agents en position de domination dans les hiérarchies développent plusieurs stratégies pour maintenir leur pouvoir légitime sur les autres, tout en s'assurant, pour leurs propres intérêts, que les subordonnés ne vont pas chercher systématiquement à remettre en question leur état de subordination.

Au sein des différents champs sociaux subsistent⁶ différentes inégalités liées à la répartition inégale de ce que Bourdieu considère comme du « capital ». Pour Marx, rappelons-le, les inégalités prennent forme à partir du moment où les uns possèdent les capitaux (essentiellement économiques et aussi liés aux moyens de production) alors que les autres n'en ont pas. Par extension, Bourdieu va montrer que le capital que peut posséder un agent (ou un groupe d'agents) peut être de différentes espèces et pas seulement économique. Ainsi Bourdieu fait-il la distinction entre le capital culturel, le capital social, le capital scolaire et le capital économique. Bien entendu, le capital économique est essentiel, voire fondamental dans plusieurs champs, car il permet d'acquérir du pouvoir. Mais dépendamment des champs, le capital économique ne suffit pas à exercer ce qu'on pourrait considérer – pour reprendre le sociologue Weber dont Bourdieu s'inspire – un pouvoir légitime. On sait en effet que le capital culturel peut être essentiel dans certains champs, puisqu'il contribue à légitimer un agent sur la base des

6. Sur le concept de champ, voir Carbasse, 2016.

qualifications de ce dernier, de son éducation, de ses diplômes, de la famille dont il est originaire, etc. Ce capital culturel va largement déterminer la manière dont un agent se comporte, ce qu'il aime et aime moins, ce qu'il mange et ne mange pas, ce qu'il perçoit, etc. Tout ceci est fort important dans un certain nombre de champs, comme le champ artistique, le champ littéraire, le champ universitaire. Ce capital prédispose les sujets à œuvrer dans certaines organisations, par exemple muséales, scolaires ou gouvernementales. Ajoutons à cela que plus le capital social est élevé (connaissances, réseau, contacts, etc.), meilleures sont les chances de pouvoir travailler dans une organisation (par exemple une université) qui leur accorde une grande importance et d'être reconnus et acceptés par les membres de cette même organisation. Ainsi Bourdieu montrera que la détention d'un capital façonne la manière de se comporter et d'agir au sein d'un champ donné. Plus l'on possède de capitaux (économique, culturel, social, scolaire et symbolique), plus les chances d'ascension sociale sont élevées. Et plus l'on pourra ainsi affirmer son pouvoir et sa domination dans un champ donné, connaissant aussi beaucoup mieux les règles et normes propres à ce champ compte tenu de l'habitus⁷ qui y est associé. Bourdieu va d'ailleurs concevoir l'organisation comme un champ. C'est-à-dire un champ de luttes où les agents disposent de capitaux inégaux, ce qui contribue à maintenir et reproduire une hiérarchie caractéristique de l'organisation. L'enjeu, pour ceux qui possèdent les capitaux et qui sont généralement au sommet des hiérarchies, consiste à mettre en place des stratégies, conscientes et inconscientes, pour affirmer et ré-affirmer leur pouvoir.

7. L'habitus est un ensemble « de dispositions durables et transposables, structures structurées disposées à fonctionner comme structures structurées structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations » (Bourdieu, 1980a, p. 88 ; cité par Carbasse, 2016, p. 249).

3.2.3 FOUCAULT ET LA QUESTION DU POUVOIR

Michel Foucault (1926-1984) demeure l'un des auteurs les plus cités sur la question du pouvoir. Dans *Surveiller et punir* (1975), il développe un concept qui deviendra incontournable pour les chercheurs critiques en communication organisationnelle : celui de « discipline ». La discipline est au cœur même de l'organisation carcérale, mais elle est aussi présente dans plusieurs autres types d'organisations qui exercent un pouvoir sur les individus. Foucault montre qu'un pouvoir disciplinaire s'exerce sur les corps (et éventuellement les esprits, comme nous le verrons un peu plus loin). Ce pouvoir disciplinaire a pour fonction « de “dresser” ; ou sans doute, de dresser pour mieux prélever et soutirer davantage » (Foucault, 1975, p. 200). Le corps doit être utile (au service du système) et docile (inséré dans une hiérarchie).

Foucault met en évidence le fait que le pouvoir s'exerce via certains dispositifs dont le rôle est de surveiller, contrôler, veiller, maîtriser et pister. Il utilise l'exemple du dispositif de surveillance des détenus, appelé le « panoptique ». Comme le précisent Clegg, Courpasson et Phillips, « *the aim of the Panopticon was to produce a self-disciplining person subject to an asymmetrical experience of knowing you were possibly being watched, but not when or if you were* » (2006, p. 44⁸). Dans cette perspective, les organisations sont vues comme des lieux où la discipline, la surveillance et le contrôle sont fort importants dans la mesure où elles se caractérisent par la mise en place d'un « management de la docilité » pour reprendre l'expression de Petitet (2007). Nombreuses sont en effet les organisations qui dictent à leurs membres comment se comporter, se vêtir, sourire, parler, bouger, etc. Tout est fait pour que chaque travailleur puisse adhérer à la culture de l'organisation dont il fait partie, en intériorisant le plus possible les normes et les valeurs de celle-ci. Dans le cadre d'un processus d'adhésion psychosociologique (Weber, 2005), le travailleur fait siens les idéaux de l'organisation et s'autodiscipline en conséquence. Il peut même en venir, dans certains cas, à admirer ses supérieurs et tout autant l'organisation – ce qu'elle représente à travers son *branding* notamment – pour

8. « Le but du panoptique consistait à produire un individu qui, sachant qu'il peut être observé sans pouvoir observer lui-même, s'autodiscipline » (traduction libre).

laquelle il travaille. Les organisations finissent ainsi par exercer une contrainte sur les travailleurs, sans que ceux-ci en aient nécessairement conscience. Avec pour résultat une loyauté accrue de la part du travailleur, ainsi qu'une productivité plus élevée. Ainsi donc, comme le précisait Cousin il y a au-delà d'une décennie,

la contrainte ne s'exerce plus par des formes de contrôle visibles et limitant les marges d'action des salariés, mais par une promesse, rarement tenue, d'exaltation de soi par un engagement sans fin dans le travail : en pensant travailler pour lui, pour sa réussite ou son plaisir, le salarié ne fait que travailler pour son entreprise et sa quête de profit (2006, p. 59).

Car le management des corps ne suffit plus. Les dirigeants, ceux-là mêmes qui exercent le pouvoir disciplinaire et qui mettent en place des dispositifs de surveillance et de contrôle, savent maintenant qu'il faut aussi mettre en place un management de la « psyché ». On veut ainsi que le travailleur puisse cultiver une loyauté qui soit la plus élevée possible envers son organisation (Aubert et De Gaulejac, 1991).

Que dire, par ailleurs, de la place centrale des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui contribuent à surveiller et à contrôler les travailleurs. Ce propos de Quessada résume bien la situation :

De nature composite, la surveillance contemporaine s'élabore à partir de l'interconnexion des technologies numériques, de la géolocalisation, de la vidéosurveillance, des bases de données, de la biométrie, de l'interception des communications et de l'horizontalisation planétaire de l'ensemble de ces aspects. Elle se distingue des modes de surveillance ou de contrôle des périodes précédentes par le fait qu'elle présente les capacités d'adhérer en permanence à son objet ; que celui-ci n'est pas poursuivi, mais dessine lui-même la traçabilité de ses actes – le sujet surveillé émet les signaux numériques permettant sa surveillance, faisant de chaque personne un terminal humain ; qu'elle tend vers l'anticipation des actes délictueux [...] à travers un ensemble de logiciels d'analyse de bases de données interconnectées et de programmes de reconnaissance de comportements plus ou moins déviants [...] (2010, p. 54-55).

3.3 DE MULTIPLES AUTEURS CONTEMPORAINS

Pour les fins de ce chapitre, nous avons fait le choix de nous arrêter sur un total de six auteurs (trois qui publient en anglais et trois, en français) qui s'inscrivent dans une

approche critique telle que nous avons tenté d'en dresser les contours un peu plus haut⁹. Bien entendu, l'exercice de sélection de ces auteurs n'est pas facile dans la mesure où ceux-ci ont des parcours complètement différents et des contributions inégales dans le domaine de la communication organisationnelle. Il va sans dire qu'en plus d'avoir choisi ces six auteurs, nous avons été contraints de sélectionner quelques-unes de leurs contributions respectives et non pas l'ensemble de leurs travaux. Ce choix n'est sans doute pas neutre (soyons réflexif !), mais va tout de même permettre au lectorat de cet ouvrage d'en apprendre davantage sur les intérêts de recherche des chercheurs critiques en communication organisationnelle. Les auteurs choisis nous sont apparus assez représentatifs de ce qui se fait dans le domaine, dans la mesure où ils s'intéressent aux questions de pouvoir, d'idéologie, de domination, de contrôle, de conflit et d'aliénation, des thèmes qui sont centraux dans les approches critiques ainsi que nous l'avons vu plus haut.

3.3.1 TROIS CONTRIBUTIONS CONTEMPORAINES DE LANGUE ANGLAISE

3.3.1.1 Dennis Mumby

Dennis Mumby est professeur au département de communication de la *University of North Carolina at Chapel Hill* aux États-Unis. Ses recherches portent sur l'articulation entre le discours, le pouvoir et la question de l'*organizing*. Mumby s'intéresse en particulier à la question du contrôle dans les organisations, et aborde conséquemment l'organisation à partir des différentes formes de contrôle qui sont produites et reproduites par et dans la communication au quotidien. Il se penche sur la communication au quotidien, en considérant plus spécifiquement la genèse de ces formes de contrôle et les différentes formes de résistance possible¹⁰ (Mumby, 2005). Sa contribution au champ de

9. Il va de soi que la présentation qui suit est très sommaire, et se veut une invitation pour les lecteurs à approfondir leurs connaissances en partant des travaux de chaque auteur mis en référence.

10. Mumby recense plusieurs recherches mettant l'accent sur la résistance en milieu organisationnel (2005, p. 30 *sqq.*). Celle-ci, suivant Mumby, peut être regroupée en différentes stratégies, qu'elles soient discursives (potinage, moquerie, parodie, ironie, graffiti, cynisme, ragot, affrontement), comportementales (vol, sabotage, violence) ou collectives (grèves, revendications relatives à la gestion). Ces stratégies peuvent aussi relever de la subversion subtile (grève du zèle, ralentissement de cadence, démission). On note aussi les stratégies de résistance propres au

la communication organisationnelle est très importante comme en témoigne le fait qu'il soit très cité par les chercheurs critiques du domaine (Bonneville, 2011). Parmi ses très nombreuses publications, on doit notamment mentionner *Organizational Communication. A critical approach*, publiée chez Sage en 2013. Dans cet ouvrage volumineux, Mumby définit le contrôle organisationnel (*organizational control*) comme suit : « *we can define organizational control as "the dynamic communication process through which organizational stakeholders (employees, managers, owners, shareholders, etc.) struggle to maximize their stake in an organization"* » (2013, p. 4¹¹). Expliquée ainsi, cette conception peut facilement s'apparenter à la manière dont Bourdieu – comme nous l'avons vu plus haut – aborde les relations de pouvoir et de domination entre acteurs organisationnels. Mais pour Mumby, les organisations peuvent aussi être abordées comme des « *communicative structures of control* » (2013, p. 4). C'est-à-dire que la communication – le langage, le discours – offre autant de portes d'entrée permettant de découvrir des formes de contrôle et de pouvoir qui se produisent et se reproduisent au quotidien dans toutes sortes de situations. Le contrôle est d'ailleurs un thème central dans cet ouvrage, et Mumby l'aborde sous plusieurs angles en replaçant dans son contexte sociohistorique l'émergence de l'organisation scientifique du travail (OST) (héritée de Taylor), de la bureaucratie et des organisations modernes. Ainsi Mumby, contrairement aux chercheurs fonctionnalistes de l'organisation, ne s'en tient surtout pas à une simple description « factuelle » de l'organisation. Pour lui, les dimensions politiques et historiques sont essentielles pour mieux comprendre le mode de fonctionnement des organisations en tant que telles. Il appert que la communication constitue un instrument de domination. Elle en est le reflet autant que le point de départ des différentes formes de domination et de contrôle. Dans un récent texte, Mumby (2016, p. 885 *sqq*) montre entre autres que le *branding* est à l'épicentre de toutes les formes de communication qui sont constitutives du néolibéralisme comme système politique et économique. Et qu'à cette

11. mouvement féministe dans les organisations patriarcales.
 « Nous pouvons définir le contrôle organisationnel comme "le processus de communication dynamique par lequel les différentes parties prenantes de l'organisation (employés, gestionnaires, propriétaires, actionnaires, etc.) luttent pour maximiser leur participation dans l'organisation" » (traduction libre).

fin, le chercheur critique a le devoir d'en faire l'analyse. Il rappelle en effet que le capitalisme n'est pas qu'un ensemble d'entreprises ou d'industries, mais aussi un regroupement de mots, d'images et de signes qui sont porteurs d'une représentation de la réalité. Une représentation qui est socialement construite et reproduite par et dans la communication constitutive des organisations capitalistes.

3.3.1.2 Mats Alvesson

Mats Alvesson, professeur de management à l'Université Lund en Suède, contribue de manière soutenue aux études critiques en management (*critical management studies*) depuis environ trente ans. Ses travaux, au carrefour du management, de la communication, de la sociologie et de la psychologie, posent un regard résolument critique sur des questions telles que le leadership, la bureaucratie et la gestion des organisations. Il aborde les enjeux touchant le genre, le pouvoir, l'identité et la culture organisationnelle. Comme l'explique Huault :

Diverses et éclectiques, ses analyses couvrent tout autant les dimensions épistémologique, théorique que méthodologique. Loin de s'adonner au pur travail conceptuel et réflexif, Mats Alvesson démontre une forte appétence pour la démarche empirique, ce qui le conduit à développer des analyses originales et parfois iconoclastes autour des questions de méthode. Sa rigueur, le foisonnement et l'originalité des thèmes qu'il aborde en font un auteur doté d'une très forte légitimité, tant en Europe qu'aux États-Unis (2009, p. 1).

Des travaux d'Alvesson ressort cette idée que la recherche critique a le potentiel de contribuer à l'émancipation des individus. Dans *Communication, Power and Organization* (1996), Alvesson affirme que les sciences sociales doivent être mises à la disposition des individus pour que ceux-ci puissent reconnaître, au quotidien, les mécanismes cachés du pouvoir et de la domination. Dans son texte publié avec Kärreman (2007), il montre, par exemple, comment les directions des ressources humaines dans les organisations contribuent à créer des significations et à faire adhérer au système. Loin de voir les directions des ressources humaines comme de simples services neutres, Alvesson et Kärreman affirment qu'elles sont au contraire de puissants outils de construction identitaire et éventuellement de conformisme (2007). Or, ainsi que l'affirme Alvesson,

the value of science, including social science, resides in its potential to develop conditions (material and symbolic) that are beneficial to human beings. The tradition of the Enlightenment, out of which modern science emerged, holds out the

promise of applying the critical powers of reason to exposing and removing contemporary forms of « unreason », superstition and dogmatism (1996, p. 20-21¹²).

Huault précise qu'Alvesson, après sa thèse de doctorat (en psychologie), a éprouvé quelques difficultés à obtenir un poste de professeur au sein d'une université. Ses travaux, explique-t-elle, étaient alors considérés comme trop critiques (2009, p. 2).

Alvesson est un auteur incontournable en communication organisationnelle dans la mesure où il aborde la communication suivant un point de vue qui tranche radicalement avec les approches fonctionnalistes. Pour Alvesson, la communication et le langage ne sont pas neutres. Les mots qui forment par exemple les discours ne sont pas de simples véhicules de transmission de l'information qui ne reflèteraient qu'une « réalité » qu'on chercherait – de manière neutre et a-politique – à « communiquer ». Bien au contraire, c'est par la communication qu'on véhicule et construit des idéologies et manières de « voir » le monde. Mais encore faut-il être en mesure, pour le chercheur, de bien comprendre ce monde en le replaçant dans son contexte social, politique, économique et culturel. Alvesson va beaucoup insister, dans ses travaux, sur la question de la réflexivité du chercheur. Un exemple intéressant vient entre autres de son texte consacré aux universitaires, « *Do we have something to say ? From re-search to rei-search and back again* » (2013), dans lequel il s'interroge sur les pratiques dites savantes des universitaires, incluant les siennes.

Bref, comme l'indique encore Huault, « les travaux de Mats Alvesson constituent un exemple emblématique d'un modèle académique engagé et critique, qui refuse la pure spéculation théorique, au profit d'une démarche pour l'émancipation des managés et des managers » (2009, p. 7). On retiendra notamment les ouvrages suivants : *Doing Critical Management Research* (avec S. Deetz, 2000), *Understanding Gender and Organization*

12. « La valeur de la science, y compris des sciences sociales, réside dans la potentialité qu'elle a de développer les conditions (matérielles et symboliques) qui soient bénéfiques aux êtres humains. La tradition des Lumières, de laquelle a émergé la science moderne, laisse entrevoir la possibilité d'utiliser les pouvoirs critiques de la raison pour exposer et éliminer les formes contemporaines de "déraison", de superstition et de dogmatisme » (traduction libre).

(avec Y. D. Billing, 2008), the *Changing Organizational Culture* (avec S. Sveningsson, 2008) et *Communication, Power and Organization* (1996).

3.3.1.3 Norman Fairclough

Norman Fairclough, professeur à la *Lancaster University*, en Grande-Bretagne, est notamment connu pour sa contribution au courant théorique et méthodologique de la *critical discourse analysis* (CDA) dont il est l'un des fondateurs au début des années 1980. La CDA (« analyse critique du discours » en français) s'intéresse tout particulièrement à l'articulation entre le pouvoir et le discours proprement dit. Les discours font partie intégrante de la vie des organisations. Constamment, de multiples discours sont formulés et tenus par les gestionnaires, actionnaires, spécialistes des communications, alliances d'acteurs, etc., dans les organisations. Ces discours véhiculent des idées, des idéologies, des valeurs, des normes, des manières de voir le monde, des représentations sociales, etc. Celles-ci sont produites et reproduites par les multiples discours organisationnels. Dans cette perspective, Fairclough prône le fait que tout discours ne peut être appréhendé qu'en contexte. Autrement dit, il n'est pas possible de faire l'analyse d'un discours sans le replacer dans son contexte d'émergence. Fairclough s'inscrit ainsi dans une tradition critique qui met au cœur de l'analyse la dimension sociologique des discours organisationnels, bien au-delà de ce qu'une simple analyse de type linguistique suggère :

So, text analysis is an essential part of discourse analysis, but discourse analysis is not merely the linguistic analysis of texts. I see discourse analysis as « oscillating » between a focus on specific texts and a focus on what I call the « order of discourse », the relatively durable social structuring of language which is itself one element of the relatively durable structuring and networking of social practices (Fairclough, 2003, p. 3¹³).

-
13. « Ainsi, l'analyse de texte est une composante essentielle de l'analyse de discours. Mais l'analyse de discours ne repose pas uniquement sur l'analyse linguistique des textes. Je vois l'analyse de discours comme "oscillant" entre d'un côté l'analyse d'un texte et de l'autre ce que j'appellerais "l'ordre du discours", caractéristique de la structuration sociale durable du langage qui est elle-même un élément de la structuration et de la mise en réseau relativement durable des pratiques sociales » (traduction libre).

Ainsi faut-il être en mesure de déceler, dans les discours, dans la manière dont ils sont énoncés et performés, les relations de pouvoir et de domination, les idéologies, les idées préconçues, etc., et de les lier aux pratiques sociales. Il faut ainsi s'interroger, comme chercheur critique, sur le statut de celui qui émet le discours, au nom de qui, dans quel contexte, avec quels effets, en mobilisant quelle figure de style, usant de quels sous-entendus, etc., Un travail de « dévoilement », au sens de Bourdieu, voire de Foucault, est donc essentiel. Fairclough insiste pour dire que l'analyse critique de discours qu'il met de l'avant dans ses travaux n'est pas une méthode à proprement parler, au sens où l'on appliquerait une technique de manière mécanique et linéaire, mais plutôt une *méthodologie* inséparable d'une manière de voir les choses (Fairclough, 2009).

3.3.2 TROIS CONTRIBUTIONS CONTEMPORAINES DE LANGUE FRANÇAISE

3.3.2.1 Bernard Floris

Dans *La communication managériale. La modernisation symbolique des entreprises*, publié en 1996, Bernard Floris, maître de conférences à l'Université de Grenoble Alpes en France, s'interroge sur ce qu'il considère alors, notamment en France, comme la généralisation des services et directions de communication dans les entreprises. Floris fait le constat de la montée en puissance de nouvelles professions comme les consultants en communication, issus du domaine journalistique ou publicitaire. Ces consultants, formés en sciences humaines et sociales, deviennent des acteurs clés dans les organisations d'à peu près tous les secteurs d'activités sociales et humaines. Il faut savoir qu'à partir des années 1970, on assiste, selon Floris, à la glorification progressive, dans l'espace public, du marché, du profit, des managers et d'une vaste réconciliation entre les travailleurs (salariés) et les patrons. Les discours organisationnels se multiplient, et contribuent à mettre en valeur les intérêts des capitalistes. Les directions et services de communication sont au cœur de ce processus, en « gérant » l'image des organisations autant à l'interne qu'à l'externe. Ainsi Floris montre comment la communication institutionnelle en est venue à s'imposer comme une « technologie sociale ». Agissant comme courroie de transmission de l'idéologie managériale, porteuse d'un pouvoir des uns sur les autres, la communication est investie de la capacité à faire faire, à faire vouloir. Autrement dit, à motiver autant qu'influencer, à légitimer et à persuader. Elle est tout, sauf neutre.

Communiquer par le recours aux spécialistes et experts procure ainsi plusieurs « avantages » pour l'organisation concernée : ils savent manipuler les mots et les images pour changer les attitudes, perceptions, émotions, voire les comportements des gens. Ces spécialistes et experts peuvent ainsi être mis à contribution pour « vendre » une idéologie dominante. Pour favoriser une image positive de l'entreprise (le *branding*). Nous serions ainsi en pleine ingénierie du symbolique.

Ces interrogations et constats sont en partie repris dans un texte que Floris a publié en 2001 : « Communication et gestion symbolique dans le marketing ». L'auteur met la focale sur le marketing qui a ceci de particulier qu'il s'est généralisé partout dans la société comme dispositif de production et de gestion des relations sociales.

Mais le marketing est tout autant le produit de l'hégémonie du marché que l'un de ses promoteurs principaux. Son champ d'activités est immense : depuis une cinquantaine d'années, toutes les grandes et moyennes entreprises possèdent un tel service et des milliers d'agences louent leurs compétences en la matière. Mais cette puissance s'appuie aussi sur une *capacité à produire des relations sociales et à les gérer*. Cette capacité consiste à mettre en cohérence des relations organisées, des comportements réglés et des représentations déterminées (Floris, 2001, p. 49 ; l'auteur souligne).

Le marketing, sous toutes ses formes, se révèle ainsi pour ce qu'il est : une forme de pouvoir et de contrôle. C'est l'instrumentalisation, pourrait-on dire, des connaissances produites en sciences sociales et humaines, pour arriver à certaines fins. Communication persuasive, propagande, manipulation font désormais partie intégrante du mode de fonctionnement de plusieurs organisations. Pour Floris,

les publicitaires, les consultants en communication institutionnelle (politique, syndicale, associative et entrepreneuriale), les dircoms, les politologues des instituts de sondages et la frange dominante des journalistes peuvent être considérés comme des ingénieurs du sens, ou du travail symbolique. La forme symbolique et les technologies intellectuelles qui structurent cette ingénierie sémiologique sont celles du marketing (2001, p. 57).

3.3.2.2 Stéphane Olivesi

Stéphane Olivesi, professeur en science politique à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), auteur notamment de *La communication selon Bourdieu. Jeu social et enjeux de société* (2005), apporte une contribution intéressante à la recherche critique en communication

organisationnelle avec ses travaux sur le pouvoir dans les entreprises. Dans son ouvrage *La communication au travail. Une critique des nouvelles formes de pouvoir dans les entreprises* (2006 [2002]), Olivesi montre lui aussi l'importance, à partir des années 1970, des directions et services de communication dans les entreprises. Le constat qui peut être fait en lisant Olivesi, c'est que de nouvelles formes de domination prennent leur essor avec la montée en puissance d'instruments de communication au service des organisations : la violence visible caractéristique de celles-ci (le harcèlement, l'intimidation, les conflits ouverts) devient de plus en plus invisible, c'est-à-dire dissimulée¹⁴. Les services de communication réussissent, via plusieurs stratégies de communication, à rendre légitimes leurs activités autant à l'interne qu'à l'externe. Et cela en créant un climat en apparence consensuel, entièrement planifié et orchestré (donc géré) par les gestionnaires et spécialistes des communications à leur service. Ce que vient révéler une analyse critique, c'est que le discours qu'on émet masque l'idéologie. Comme l'indique Olivesi, « l'idéologie constitue ainsi une sorte d'arrière-fond du discours managérial » (2006 [2002], p. 102). Ainsi, « elle tend à le rendre acceptable en contribuant à estomper les contraintes qui l'imposent et qui le structurent » (2006 [2002], p. 102). Il faut y voir le discours comme n'étant jamais neutre. C'est ici un point d'intérêt central qui est commun aux chercheurs critiques en communication organisationnelle. En fait, « le discours vise à imposer un système de représentations pour induire des comportements et des attitudes conformes à l'intérêt de ceux qui le produisent » (Olivesi, 2006 [2002], p. 104). Fondamentalement, les discours émis par une organisation vont contribuer à présenter celle-ci « sous le meilleur jour possible » (2006 [2002], p. 105). Comme l'indique Olivesi, « le but sous-jacent est d'imposer une image à la fois valorisante et sécurisante pour les salariés » (2006 [2002], p. 105). Et « un autre objectif consiste à gommer, du moins à essayer d'estomper, les différences sociales et la répartition très inégalitaire du produit du travail » (2006 [2002], p. 105).

14. Par exemple via des audits de communication confiés à des consultants soi-disant indépendants (Olivesi, 2006 [2002]).

3.3.2.3 Thomas Heller

Thomas Heller est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Lille 1 en France. Il s'intéresse aux relations de pouvoir dans les organisations, en mettant notamment l'accent sur les formes de gouvernementalité qui s'expriment dans et par les différents modes de gestion des organisations contemporaines. Clairement campé dans une approche que nous considérons comme « critique », suivant ce que nous avons vu plus haut dans ce chapitre, Heller propose une lecture foucauldienne de la communication des organisations. Les organisations doivent en effet être replacées dans leur contexte social et historique, voire politique, d'abord et avant tout pour qu'on puisse comprendre la manière dont elles sont gérées et, par extension, la manière dont le pouvoir s'exprime au quotidien. Dans son texte « De l'anatomopolitique à la psychopolitique » (2005), Heller reprend le concept de pouvoir disciplinaire chez Foucault en proposant une discussion des concepts d'anatomopolitique et de psychopolitique qui renvoient respectivement à l'idée d'une volonté de rendre les corps et la psyché dociles à des fins de productivité. Heller donne l'exemple d'un certain nombre d'organisations qui en sont venues au cours de l'histoire à mettre en place des dispositifs de surveillance et de contrôle des travailleurs. Heller décrit le pouvoir disciplinaire qui s'exerce sur la psyché, en montrant que ce pouvoir existe depuis très longtemps et de manière concomitante à l'anatomopolitique. Selon lui, il y aurait aussi une psychopolitique du pouvoir qui ressort des travaux de Foucault sur le pouvoir disciplinaire et qui facilite l'interprétation qu'on peut et doit faire de la manière dont les organisations « gèrent » l'individu. Dans un texte publié dans la revue *Communication et organisation* (2009), Heller montre comment le pouvoir s'exerce par l'intermédiaire de plusieurs formes de management dont l'ambition est de capter l'identité et la subjectivité des travailleurs. Cela se manifeste par la mise en place d'un ensemble de stratégies de communication (de « reconnaissance ») et souvent de concert avec le travailleur lui-même qui participe, pourrait-on oser dire, à son propre assujettissement.

Pour Heller, le chercheur a ultimement pour rôle, ainsi qu'il l'explique dans son texte publié avec Huët et Vidaillet (2013a), d'outiller les individus pour qu'ils prennent conscience des mécanismes cachés du pouvoir :

l'enjeu reste d'offrir des ressources intellectuelles à la contestation sociale. Pour cela, il faut continuer à mettre au jour l'étendue des potentialités étouffées par les institutions et ou les structures de pouvoir. C'est peut-être ainsi que l'utilité sociale de ce champ d'études pourrait être posée : non pour répondre à des demandes sociales provenant d'organisations déjà puissantes et oppressives, mais plutôt pour définir les situations problématiques en termes d'intercommunication sociale lorsqu'elle est enrayée ou bloquée. La critique en communication des organisations peut passer certes par la mise au jour des dispositifs aliénants, déréalisants ou mortifères (2013a, p. 12).

Il s'agit là d'une posture qui est reprise dans l'ouvrage qu'Heller, Huët et Vidaillet ont d'ailleurs coordonné sur les perspectives critiques en communication organisationnelle (2013b).

3.4 TENTONS DE CONCLURE

Les approches critiques en communication organisationnelle s'inspirent de plusieurs auteurs et courants de pensée issus de la sociologie, de la philosophie ou de la science politique. La « critique » en communication organisationnelle focalise de manière importante sur les questions qui touchent au pouvoir, à la domination et au conflit; des thèmes centraux que Marx, Foucault et Bourdieu ont chacun contribué à définir. Il ne faut d'ailleurs pas se surprendre que ces trois auteurs canoniques soient largement cités dans les articles « critiques » des grandes revues du domaine de la communication organisationnelle (Bonneville, 2011).

Les organisations, vont montrer les chercheurs critiques en communication organisationnelle, n'existent pas dans un « vide » social, politique ou économique. Elles ont une histoire, et la mise en lumière de la manière dont elles fonctionnent autant que de la manière dont elles sont construites demeure fondamentale. En cela, la communication demeure une porte d'entrée essentielle. Cette « communication », qu'elle soit abordée à travers les discours, le langage, les politiques externes/internes, les dispositifs techniques mis en place, et les conversations du quotidien, est tout sauf neutre. Les chercheurs critiques vont partir du principe qu'elle est révélatrice des formes de pouvoir et de domination, des idéologies bien entendu, qui sont au cœur même de chaque organisation. La communication peut être à la fois source d'aliénation et d'émancipation. Aliénation du fait que c'est *par* la communication qu'on rend la « réalité acceptable », c'est-à-dire qu'on en arrive à façonner les représentations, valeurs et normes auxquelles on adhère

sans nécessairement s'en rendre compte. Mais émancipation aussi du fait que l'analyse critique va précisément mettre en lumière ce qui, dans la production et la reproduction des différentes formes de communication, relève souvent de la manipulation. La « critique » consiste dans ce cas à faire prendre conscience que tout est construit, rien n'est inéluctable et incontournable. Or, c'est déjà là une voie d'accès à l'émancipation. Comme le mentionnent Heller, Huët et Vidaillet, « la critique, donc, consiste ici à mettre au jour ce qu'il peut y avoir d'inacceptable dans les organisations que nous observons, mais aussi dans lesquelles nous travaillons » (2013b, p. 24). Autrement dit, « *rather than accepting the world as it is and asking how this world might function better, critical researchers ask, "What are alternative, not-yet-imagined possibilities for realizing the basic human values of freedom, democracy, and human dignity?"* »¹⁵ » (Mumby et Ashcraft, 2017, p. 1).

On pourrait dire que c'est principalement ce qui ressort des travaux des auteurs sur lesquels nous avons voulu attirer l'attention dans ce chapitre et que les lecteurs sont invités à s'appropriier plus en profondeur. Ne serait-ce que pour obtenir des outils permettant de prendre conscience que la communication, sous toutes ses formes, contribue le plus souvent qu'autrement à maintenir l'ordre établi. Le but, pour tout chercheur critique, est de donner des armes plutôt que donner des leçons (Bourdieu, 1980b). Afin de mieux comprendre le monde qui nous entoure. Un monde socialement et politiquement construit, qui n'obéit à aucune fatalité structurelle.

15. « plutôt que d'accepter le monde comme il est et de voir comment celui-ci pourrait fonctionner encore mieux, les chercheurs critiques vont plutôt s'interroger sur "ce que pourrait être l'alternative non encore imaginée pour réaliser les valeurs humaines de base que sont la liberté, la démocratie et la dignité" » (traduction libre).

BIBLIOGRAPHIE

- Alvesson, M. (1996). *Communication, Power and Organization*, Berlin/New York, Gruyter.
- Alvesson, M. (2013). « Do we have something to say ? From re-search to rei-search and back again », *Organization*, vol. 20, n° 1, p. 79-90.
- Alvesson, M. et S. Deetz (2000). *Doing Critical Management Research*, London, Sage.
- Alvesson, M. et D. Kärreman, (2007). « Unraveling HRM : Identity, ceremony and control in a management consultancy firm », *Organization Science*, n° 18, p. 711-723.
- Alvesson, M. et Y. D. Billing (2008). *Understanding Gender and Organization*, London, Sage.
- Alvesson, M. et S. Sveningsson (2008). *Changing Organizational Culture*, London, Routledge.
- Alvesson, M., T. Bridgman et H. Willmott (2009). *The Oxford Handbook of Critical Management Studies*, Oxford, Oxford University Press.
- Aubert, N. et V. De Gaulejac (1991). *Le coût de l'excellence*, Paris, Seuil.
- Aubin, F. et J. Rueff (2016). « Introduction », dans F. Aubin et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication : contextes, théories et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 1-14.
- Bonneville, L. (2011). « La place des travaux à caractère critique dans les revues nord-américaines de communication organisationnelle : le cas de trois grandes revues savantes », texte ronéotypé rédigé dans le cadre du Colloque international *Communications-organisations et pensées critiques*, organisé par les laboratoires Geriico, Prefics et Lille Économie Management (CNRS, Université Lille 1).
- Bonneville, L., S. Grosjean et M. Lagacé (2007). « Où va la communication organisationnelle ? De la nécessité de comprendre le lien entre communication et organisation dans une perspective d'analyse nord-américaine », *Studies in Communication Sciences - Studi di scienze della comunicazione*, Università della Svizzera italiana, Facoltà di Scienze della Comunicazione, Lugano, Switzerland, vol. 7, n° 6, p. 159-188.
- Bourdieu, P. (1980a). *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, P. (1980b). *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, P. (1982). *La distinction*, Paris, Minuit.

- Carbasse, R. (2016). « La sociologie critique au travail : apports et limites de l'œuvre de Pierre Bourdieu », dans F. Aubin et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication : contextes, théories et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 235-252.
- Clegg, S., D. Courpasson et N. Phillips (2006). *Power and organizations*, London, Sage.
- Cousin, P. (2006). « Quelle place accorder au travail ? », *L'Homme et la société*, vol. 4, n° 162, p. 59-77.
- Fairclough, N. (2001). « The dialectics of discourse », *Textus*, n° 14, p. 231-242.
- Fairclough, N. (2003). *Analysing Discourse : Textual Analysis for Social Research*, New York, Routledge.
- Fairclough, N. (2009 [2001]). « A dialectical-relational approach to critical discourse analysis in social research », dans R. Wodak et M. Meyer (dir.), *Methods of Critical Discourse Analysis*, London, Sage, p. 162-186.
- Fairclough, N. (2010 [1995]). *Critical Discourse Analysis. The Critical Study of Language*, London, Routledge.
- Floris, B. (1996). *La communication managériale. La modernisation symbolique des entreprises*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble.
- Floris, B. (2001). « Communication et gestion symbolique dans le marketing », *Les enjeux de l'information et de la communication*, vol. 1, p. 49-61.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- Gabriel, Y. (2001). « The state of critique in organizational theory », *Human Relations*, vol. 54, n° 1, p. 23-30.
- George, É. et L. Bonneville (2019 [2011]). « Les approches critiques », dans S. Grosjean et L. Bonneville (dir.), *La communication organisationnelle. Approches, processus et enjeux*, Montréal, Chenelière Éducation, p. 84-110.
- Heller, T. (2005). « De l'anatomopolitique à la psychopolitique », *Études de Communication*, n° 28, p. 59-76.
- Heller, T. (2009). « Reconnaissance et communication : une logique de l'assujettissement », *Communication et organisation*, vol. 36, p. 108-120.
- Heller, T., R. Huët et B. Vidaillet (dir.) (2013a). « Introduction », *Communication*, vol. 31, n° 1, p. 1-16.

- Heller, T., R. Huët et B. Vidaillet (dir.) (2013b). *Communication & organisation : perspectives critiques*, Villeneuve d'Ascq, PUS, coll. « Capitalismes – éthique – institutions ».
- Huault, I. (2009). « Mats Alvesson. Dénaturalisation et émancipation comme projet scientifique en management », *Les Grands Auteurs en Management*, p. 1-9, <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00671800/document>>, consulté le 20 août 2019.
- Miller, K. (2009). *Organizational communication. Approaches and processes*, Boston, Wadsworth Cengage Learning.
- Mumby, D. K. (2005). « Theorizing Resistance in Organization Studies : A Dialectical Approach », *Management Communication Quarterly*, n° 19, p. 1-26.
- Mumby, D. K. (2013). *Organizational communication : A critical approach*, Los Angeles, Sage.
- Mumby, D. K. (2016). « Organizing beyond organization : branding, discourse, and communicative capitalism », *Organization*, vol. 23, n° 6, p. 884-907.
- Mumby, D. K. et K. L. Ashcraft (2017). « Critical Approaches », dans C. R. Scott *et al.* (dir.), *The International Encyclopedia of Organizational Communication*, New Jersey, Wiley Blackwell, p. 1-23.
- Olivesi, S. (2005). *La communication selon Bourdieu. Jeu social et enjeux de société*, Paris, L'Harmattan, coll. « Communication et civilisation ».
- Olivesi, S. (2006 [2002]). *La communication au travail. Une critique des nouvelles de pouvoir dans les entreprises*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « La communication en plus ».
- Papa, M.-J., T.-D. Daniels et B.-K. Spiker (2008). *Organizational Communication Perspectives and Trends*, Thousand Oaks, Sage.
- Petit, V. (2007). *Enchantement et domination. Le management de la docilité dans les organisations*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- Putnam, L. L. et M. E. Pacanowsky (1983). *Communication and organization. An interpretive approach*, Thousand Oaks, Sage.
- Quessada, D. (2010). « De la sousveillance : la surveillance globale, un nouveau mode de gouvernementalité », *Multitudes*, vol. 40, n° 1, p. 54-59.

- Taylor, J. et P. Delcambre. (2011). « La communication organisationnelle en Amérique du Nord », dans S. Grosjean et L. Bonneville (dir.), *La communication organisationnelle. Approches, processus et enjeux*, Montréal, Chenelière Éducation, p. 4-18.
- Taylor, J., F. Matte, F. Cooren et P. Delcambre (2019 [2011]). « La communication organisationnelle : histoire, enjeux et fondements », dans S. Grosjean et L. Bonneville (dir.), *La communication organisationnelle. Approches, processus et enjeux*, Montréal, Chenelière Éducation, p. 3-42.
- Weber, H. (2005). *Du ketchup dans les veines. Pourquoi les employés adhèrent-ils à l'organisation chez McDonald's ?*, Toulouse, Érès.

4

LES ÉTUDES CRITIQUES DE DISCOURS (*CRITICAL DISCOURSE STUDIES*)

Julien Daigneault Boucher

MOTS CLÉS

Analyse critique de discours, *Critical Discourse Studies*, critique, discours, domination, idéologie, matérialisme, pouvoir, représentations

4.1 LE DISCOURS ET SON ANALYSE CRITIQUE

La notion de *discours* est l'une des plus utilisées dans le monde académique actuel. Elle est sujette à un nombre élevé d'usages depuis la prolifération du terme à partir des années 1980. Ces usages sont parfois radicalement différents et en compétition les uns avec les autres. Les chercheurs qui mobilisent la notion de *discours* lui font prendre différentes significations en fonction de leurs disciplines, traditions, objectifs ou orientations ontologiques et épistémologiques. Il en va de même pour la notion d'*analyse de discours*, qui prend le *discours* comme objet d'étude. Le champ de l'analyse de discours est extrêmement divers, autant au niveau théorique, méthodologique, qu'analytique (Blommaert, 2005 ; Brown et Yule, 1983 ; Cameron, 2001, Jørgensen et Philips, 2002, p. 1 ; Wiess et Wodak, 2003 ; Wodak et Meyer, 2001).

Depuis vingt ans, une quantité croissante de travaux s'inscrit dans le programme de l'Analyse critique de discours (*Critical Discourse Analysis*, ci-après CDA) dite aussi, depuis peu, Études critiques de discours (*Critical Discourse Studies*, ci-après CDS). Sa pratique répandue dans les sphères académiques anglophone et germanophone ainsi que la quantité de publications, de conférences et de projets liés aux CDS en témoignent. Les recherches publiées notamment dans *Discourse*, *Dialogue and Discourse*, *Critical Discourse Studies*, *Discourse and Society*, *Discourse and Communication*, *Journal of Language and Politics*, *Visual Semiotics*, *CADAAD Journal* ainsi que dans les revues francophones *SEMEN* et *Mots* jettent un regard neuf sur de vieux (et moins vieux) problèmes de théorie, de méthodologie et d'analyse de données relatifs au discours (Kopytowska, 2012, p. 1). Les CDS constituent désormais un paradigme établi en linguistique, tout comme un champ d'étude en sciences humaines et sociales.

4.1.1 ORIGINE DE LA CDA / DES CDS

La CDA s'est historiquement constituée à partir des années 1970 par les apports de différentes disciplines du champ de la rhétorique, de la linguistique textuelle, de l'anthropologie, de la philosophie, de la sociopsychologie, des sciences cognitives, des études littéraires ainsi que de la linguistique et de la pragmatique appliquée (Wodak, 2001, p. 1). Développée à la University of East Anglia, la Linguistique critique (*Critical Linguistics*, ci-après CL) constitue la base sur laquelle s'est développée la CDA (Van

Dijk, 2007, p. xxiv-xxv ; Flowerdew et Richardson, 2018, p. 1). L'ouvrage fondateur de la CL, *Language and Control*, paraît en 1979. Roger Fowler et ses collègues y utilisent l'approche linguistique systémique fonctionnelle de M. A. K. Halliday (1967-1968 ; 1978) pour souligner le rôle de l'idéologie¹ et des relations de pouvoir dans la pratique du langage. Ils attirent l'attention sur le rôle persuasif des formes syntaxiques dans l'opération des processus idéologiques : « [L]es significations sont portées et exprimées dans les formes et les processus syntaxiques, c'est-à-dire, que l'analyste peut "repérer" le sens à partir de la syntaxe². » La CDA débute « officiellement » en 1990 avec le lancement concomitant de la revue *Discourse and Society*, de Teun A. Van Dijk, et la publication de plusieurs livres présentant le même agenda de recherche (Wodak, 2013, p. xxii). Le groupe de personnes à l'origine de ce programme de recherche est composé de Norman Fairclough, Gunther Kress, Theo Van Leeuwen, Teun Van Dijk et Ruth Wodak (Wodak, 2001). Ces chercheurs en sciences du langage proviennent de différents domaines : stylistique, sémiotique de l'image, sociolinguistique, études littéraires et analyse du discours à la française.

En 2009, les fondateurs de la CDA abandonnent l'expression Analyse critique de discours (*Critical Discourse Analysis*) au profit de celle d'Études critiques de discours (*Critical Discourse Studies*). L'usage tend à se répandre actuellement surtout chez les auteurs de langue anglaise (Flowerdew et Richardson, 2018, p. 1-2). La troisième édition de l'influent *Methods of Critical Discourse Analysis* de Wodak et Meyer (2001) est ainsi devenue *Methods of Critical Discourse Studies*. Van Dijk (2009, p. 62) justifie ce changement de désignation par le fait que le champ interdisciplinaire des CDS ne se restreint pas seulement à l'analyse appliquée, mais traite aussi d'enjeux philosophiques, théoriques et méthodologiques.

1. Comme nous le verrons tout au long du chapitre, la notion d'idéologie peut avoir différents sens.
2. Cité dans et traduit par Adèle Petitclerc, 2014, p. 86.

4.1.2 ANALYSER LA SOCIÉTÉ À TRAVERS LE DISCOURS

Les analystes du discours de tradition linguistique³ se concentrent sur l'étude des relations entre l'utilisation du langage, les pratiques discursives et leurs interprétations dans leur contexte paratextuel, intertextuel/interdiscursif et situationnel⁴ (Charaudeau, 2009). De leur côté, les analystes en CDS s'intéressent surtout aux relations entre le langage, le pouvoir et l'idéologie dans la pratique discursive contextualisée. Le programme des CDS prend ainsi le relais de l'Analyse du discours à la française⁵ par « sa volonté de systématisation du rapport idéologie/discours » (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p. 303). Comme le soulignent Wodak *et al.* (1999, p. 8), la CDA n'est pas intéressée « *to study the linguistic system and its functional and semantic dimensions per se, but rather to establish the linguistic relations between language and institutional and political structures*⁶ ».

Les CDS⁷ servent à créer des ponts entre les théories sociales et les théories du langage (Fairclough, 2003, p. 2-3 ; 2010a ; Richardson, 2007, p. 15 ; Flowerdew et Richardson, 2018, p. 2). Elles analysent la société à travers les discours. Elles contextualisent ces discours en analysant leur matrice sociale (Fairclough, 1992, p. 237), c'est-à-dire leurs bases historiques, sociopolitiques et culturelles.

-
3. Voir l'approche sociodiscursive de Dominique Maingueneau (2009, p. 33) ou l'approche socio-communicationnelle de Patrick Charaudeau (2006)
 4. Le contexte paratextuel concerne « tout ce qui est coprésent dans un même espace textuel » (Charaudeau, 2009, p. 47), par exemple l'environnement verbal, les titres et sous-titres ou encore un texte produit par le même auteur. Le contexte intertextuel et interdiscursif comprend tout texte et tout discours qui se réfèrent à un même « univers de discours » où sont « convoqués des textes et discours pour justifier les interprétations du sujet interprétant (ou analysant) » (Charaudeau, 2009, p. 46). On parle ici des textes et discours qui se renvoient les uns aux autres, par exemple les citations ou les pastiches. Le contexte situationnel prend en compte certaines conditions de production des énoncés. Ces conditions imposent au sujet des instructions discursives à suivre afin de procéder à son acte d'énonciation. Charaudeau (2009, p. 46) mentionne les « présupposés de positionnement interdiscursif (présupposés idéologiques pour certains) » et différents conditionnements de la situation de communication.
 5. Michel Pêcheux en est l'auteur le plus représentatif.
 6. « à étudier le système linguistique et ses dimensions fonctionnelles et sémantiques en soi, mais plutôt à établir les relations linguistiques entre le langage et les structures institutionnelles et politiques » ; notre traduction.
 7. À noter que les auteurs de CDS parlent de la CDS au singulier (*it*), sous-entendant « le programme des CDS ». Sauf pour les traductions, nous avons plutôt choisi de varier les formulations (le programme des CDS et les CDS) et d'accorder au pluriel verbes et articles se rapportant aux études critiques du discours lorsque nous parlons des CDS.

4.1.3 LE DISCOURS : UNE MÉDIATION SOCIALE DU LANGAGE

Les CDS conçoivent le discours comme une forme de pratique sociale contextualisée (Fairclough et Wodak, 1997, p. 260 ; Wodak, 1996). Le discours est envisagé comme une instance de médiation entre culture et langage, entre société et langage, dont il faut nécessairement tenir compte pour analyser des phénomènes de communication. « *It assumes a dialectical relationship between particular discursive events and the situations, institutions and social structures in which they are embedded*⁸ », expliquent De Cillia, Reisigl et Wodak (1999, p. 157). Ainsi, les structures sociales affectent les discours et les discours affectent les structures sociales. D'un côté, les individus sont reconnus exercer une agentivité (*agency*) discursive qui a un potentiel de transformation sociale. Cette agentivité est néanmoins contrainte par les conventions sociales, les relations de pouvoir et l'idéologie. De l'autre, les relations et les structures sociales engendrent des phénomènes idéologiques qui s'expriment dans les discours et qui contribuent à construire et reconstruire les systèmes de connaissances et de significations, les identités et les consciences. En d'autres mots, la réalité des pratiques sociales ne se réduit pas au discours, même si elles contiennent toujours un aspect discursif.

4.1.4 UN PROGRAMME DE RECHERCHE

Les CDS ne sont pas une méthode d'étude du discours. Elles ne sont pas non plus une discipline académique au sens traditionnel, comprenant une série de théories, de catégories, d'hypothèses et de méthodes de recherche fixes (Wodak, 2013, p. x). Elles sont davantage un champ d'investigation des sciences humaines et sociales. Les CDS « *can be seen as a problem-oriented interdisciplinary research program, subsuming a variety of approaches, each drawing on different epistemological assumption, with different theoretical models, research methods and agenda*⁹ » (Wodak, 2013, p. xix).

8. « Cela suppose une relation dialectique entre des événements discursifs particuliers et les situations, les institutions et les structures sociales dans lesquelles ils sont intégrés » ; notre traduction.

9. « peut être considérée comme un programme de recherche interdisciplinaire axée sur les problèmes, subsumant une variété d'approches, chacune se basant sur différents postulats épistémologiques, avec différents modèles théoriques, méthodes de recherche et agendas » ; notre

Ce programme de recherche unit les analystes autour de buts communs : « *critique and challenge of hegemonic discourses, texts and genres that re/produce inequalities, injustices, mystification and oppression in contemporary societies*¹⁰ » (Wodak, 2013, p. xxiii). À partir de cette posture normative militante, les analystes visent à révéler et expliciter les relations de pouvoir qui « *underlie ways of talking and writing in a society, and in particular to reveal the role of discourse in producing, reproducing or challenging sociopolitical dominance*¹¹ » (Van Dijk, 1998, p. 4). Le programme vise ainsi à élever la conscience des individus concernant les relations entre le langage et le pouvoir, en particulier la manière dont le langage permet à certaines personnes d'en dominer d'autres (Fairclough, 1989, p. 4).

4.1.4.1 Différentes approches

L'analyse de discours à elle seule est insuffisante pour analyser les pratiques sociales oppressives ou émancipatrices. Les approches en CDS mobilisent différentes théories linguistiques (systémique fonctionnelle, pragmatique, cognitive...) auxquelles elles associent des théories sociales non linguistiques comme celles de Marx, Gramsci, Foucault, Barthes, Bourdieu ou encore Habermas. Il en résulte de nombreuses approches de recherche en CDS : l'approche historique-discursive associée à Wodak et ses collègues, l'approche sociocognitive de Van Dijk, l'approche relationnelle-dialectique de Fairclough, l'approche de la pratique sociale de Van Leeuwen, l'approche foucauldienne de Jäger et Maier et bien d'autres encore.

Ces approches emploient des méthodes diversifiées comme l'analyse textuelle qualitative traditionnelle, l'analyse pragmatique du discours, l'analyse de corpus ou encore l'analyse de données suscitées par l'analyste (observations, entretiens individuels, groupe de discussion...).

traduction.

10. « la critique et la contestation des discours hégémoniques, des textes et des genres qui re/produisent les inégalités, les injustices, la mystification et l'oppression dans les sociétés contemporaines » ; notre traduction.
11. « sous-tendent les façons de parler et d'écrire dans une société donnée, et en particulier de révéler le rôle du discours dans la production, la reproduction et la résistance à la domination sociopolitique » ; notre traduction.

4.1.4.2 Différentes méthodes

Les CDS analysent différentes sortes d'événements communicationnels et d'unités discursives. D'une part, les chercheurs peuvent analyser des ensembles de discours « prédécoupés » par les pratiques sociales. On pense ici à des types de discours (par ex. : discours administratif) et à leurs sous-divisions en genres et styles (par ex. : discours administratif hospitalier). L'étude des types et genres de discours permet d'explorer les liens qu'ils entretiennent avec les ordres de discours (par ex. : discours politico-gouvernemental). Adaptée de Foucault, la notion d'ordre de discours est un ensemble structuré de pratiques discursives qui comprend des types et des genres de discours. Un ordre de discours constitue la dimension discursive de l'ordre social d'un champ social, tel le champ politique (Chouliaraki et Fairclough, 1999, p. 114). D'autre part, les analystes peuvent aussi mettre l'accent sur les relations d'un discours dans l'interdiscours¹², grâce à la construction de formations discursives hétérogènes qui transcendent les domaines et les champs sociaux (par ex. : discours raciste). Ces formations peuvent mêler types, genres, documents d'archives ou encore données suscitées par l'analyste (voir Maingueneau, 2011). Le recours à ces formations discursives s'accroît notamment en raison de la diversité des matériaux et des interactions que suscitent la diversification des médias et leur pénétration dans tous les actes de la vie quotidienne (voir l'analyse multimodale chez Machin et Mayr, 2012). La taille des corpus varie donc en conséquence. Si certains chercheurs n'analysent le discours qu'à partir d'un seul événement communicationnel (par ex. : une déclaration politique), d'autres peuvent en traiter des milliers (voir l'analyse de corpus de Teubert, 2009).

Malgré l'éclatement des pratiques, quatre concepts clés figurent dans toutes les variantes des CDS : le discours, le pouvoir, l'idéologie et la critique.

12. L'interdiscours est constitué par l'ensemble des unités discursives de dimensions variables avec lesquelles un discours particulier entre en relation implicite ou explicite (Maingueneau, 2009, p. 77).

4.2 DISCOURS

Dans son acception large, le discours est une production d'énoncés d'un ordre supérieur à la phrase réalisée par un sujet inscrit dans un contexte déterminé (Maingueneau, 2009, p. 44). Association d'un texte à son contexte, le discours ne peut toutefois pas être analysé uniquement grâce à une approche linguistique. L'articulation sociale du langage, des signes et de leur signification à des paramètres économiques, politiques, psychologiques, etc. nécessite une approche analytique relevant de plusieurs disciplines. C'est ce défi que veulent relever les CDS.

Le discours envisagé comme pratique sociale contextualisée peut prendre différentes formes (écrite, orale, illustrée, musicale, gestuelle...). Les analystes en CDS considèrent le discours comme une instance socialement constituée et socialement constituante de la réalité sociale (Fairclough, 1995a, p. 55 ; Fairclough et Wodak, 1997, p. 260 ; Reisigl et Wodak, 2009, p. 89). Il s'agit d'une instance de production sociale de sens (de sémiosis sociale) située dans le temps et l'espace. Selon Richardson (2007, p. 5), « *textual meaning is constructed through an interaction between producer, text and consumer rather than simply being 'read off' the page by all readers in exactly the same way*¹³ ». Les CDS adoptent ainsi une perspective constructiviste du sens et du discours. Le discours évolue dans le contexte historique et matériel des rapports sociaux et des contradictions sociales. Ce mouvement d'actions et de réactions est dialectique.

Fairclough (2001, p. 231 ; 2010a, p. 4) envisage la vie sociale comme un réseau d'interconnexions entre différentes pratiques sociales. Chaque pratique sociale est l'articulation relativement stable de divers éléments sociaux¹⁴ – de moments – comprenant toujours un élément de discours. Ces éléments entretiennent des relations dialectiques entre eux. L'analyse d'une pratique sociale implique donc l'analyse des relations contradictoires entre ces différents éléments. Dans cette perspective

13. « la signification textuelle est construite à travers l'interaction entre le producteur, le texte et le consommateur plutôt que d'être simplement "lue" par tous les lecteurs exactement de la même manière » ; notre traduction.

14. Fairclough (2001, p. 231) en identifie huit : les activités, les sujets et leurs relations sociales, les instruments, les objets, le temps et l'espace, les formes de conscience, les valeurs et le discours. Un élément social peut donc venir « par paire ».

constructiviste et dialectique, le discours participe à établir les pratiques sociales, tout comme il est établi par elles.

4.2.1 DISCOURS ET ACTIVITÉ HUMAINE

L'analyse de la médiation du monde du langage et des signes est nécessaire à la saisie du monde social. Fairclough (1995a, 1995b, 2000b, 2003) conçoit le discours comme un ensemble de pratiques textuelles, de pratiques discursives (production, circulation, consommation) et de pratiques sociales (économiques, politiques, idéologiques). N. Fairclough et P. Graham (2010, p. 304) considèrent que la « *CDA views texts as a moment in the material production and reproduction of social life, and analyses the social "work" done in texts as a significant focus of materialist social critique*¹⁵ ». Ancré dans l'espace et le temps, le discours sert des intérêts sociaux concrets. Il présente une matérialité pouvant avoir des effets tout aussi concrets. Pour Fairclough et Wodak (1997, p. 260) : « *Discursive practices may have major ideological effects – that is, they can help produce and reproduce unequal power relations between (for instance) social classes, women and men, and ethnic/cultural majorities and minorities through the ways in which they represent things and position people*¹⁶ ». Le discours n'est toutefois pas, en lui-même, capable d'altérer la société. Les significations et les représentations qu'il véhicule ne peuvent avoir d'effets matériels concrets que si elles sont traduites en pratiques sociales par un sujet.

Richardson (2007, p. 28) signale qu'il existe une tendance en CDS qui « *treat discourse as a thing that in itself can include or exclude, reproduce social inequalities or effect social change*¹⁷ ». Les idées et les discours seraient – à eux seuls – en mesure de

15. « la CDA voit les textes comme un moment *matériel* dans la production et la reproduction de la vie sociale, et analyse le "travail" social réalisé dans les textes comme un élément important de la critique sociale matérialiste » ; notre traduction.

16. « Les pratiques discursives peuvent avoir des effets idéologiques majeurs, c'est-à-dire qu'elles peuvent aider à produire et à reproduire des relations de pouvoir inégales entre (par exemple) les classes sociales, les femmes et les hommes ainsi qu'entre les minorités et les majorités ethniques/culturelles par la manière dont elles représentent les choses et positionnent les gens » ; notre traduction.

17. « traite le discours comme une chose qui, *en soi*, peut inclure ou exclure, reproduire les inégalités sociales ou influencer sur le changement social » ; notre traduction.

déterminer le cours de l'histoire. Les discours engendreraient d'autres discours, indépendamment des conditions matérielles de la vie humaine. Les idées s'expliqueraient par d'autres idées qui ne découleraient pas forcément de l'activité pratique humaine.

À cette vision idéaliste du discours s'oppose la perspective matérialiste de N. Fairclough et P. Graham (2010). Selon cette dernière, ce sont plutôt les conditions matérielles, « la production et la reproduction de la vie réelle » (Marx et Engels, 1968, p. 154), qui sont le facteur historique déterminant en dernière instance la formation des idées et des consciences. Selon la conception matérialiste de l'histoire, ce sont les conditions d'existence matérielle et l'action des individus dans ces conditions qui priment la formation et le développement des idées. En s'appuyant sur le matérialisme historique de Karl Marx, Richardson (2007, p. 28) rappelle que « *a world exists independent of human beings, and it is this material existence (and specifically our social relations) that determines our consciousness*¹⁸ ».

Marx et Engels ont toutefois reconnu l'efficacité propre des idées. Elles font partie des multiples facteurs qui façonnent le cours de l'histoire. Néanmoins, les idées ne sont pas un facteur déterminant au même titre que la situation économique découlant du mode de production en vigueur. Florian Gulli rappelle que la « production n'est pas une cause historique parmi d'autres, elle est la condition même de l'histoire des hommes » (2016, p. 224). Pour Marx, le « mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie social, politique et intellectuel en général. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience » (1972, p. 4). Engels explique cette hiérarchisation des facteurs explicatifs par l'articulation de la « base » (la situation économique) aux divers éléments de la « superstructure » (formes juridiques, politiques, théoriques, philosophiques, etc.). « Il y a action et réaction de tous ces facteurs au sein desquels le mouvement économique finit par se frayer son chemin comme une nécessité à travers la foule infinie de hasards » (Engels, 1968, p. 154).

18. « un monde existe indépendamment des êtres humains, et c'est cette existence matérielle (et plus précisément nos relations sociales) qui détermine notre conscience » ; notre traduction.

Dans cette optique, le discours a le potentiel de participer à la fois au maintien du *statu quo* ou à la transformation de la société. Le discours peut autant être un outil de pouvoir et de contrôle social qu'un moyen visant à reconstruire et démystifier la réalité sociale. La sémiosis sociale implique des relations de domination dans lesquelles les pratiques sociales sont contraintes et activées par l'idéologie. En contexte social, le discours est un lieu majeur de luttes pour le pouvoir. Il en résulte un phénomène de lutte pour le sens, un affrontement entre les acteurs sociaux concernant l'enjeu des significations et des représentations.

4.3 POUVOIR

En CDS, le pouvoir constitue une dimension fondamentale de la théorisation du langage. Le langage n'a pas de pouvoir en tant que tel. Il devient un outil de puissance lorsqu'il est utilisé par des acteurs sociaux détenant du pouvoir (voir Wodak, 2009, p. 107). Il en va de même pour les discours et leur sens.

Les CDS envisagent les textes et les discours comme des sites de lutte pour la construction du sens. Le sens peut ainsi fluctuer. Il n'est pas une propriété stable ou invariante d'une production linguistique. Cette approche constructiviste du sens s'oppose aux conceptions essentialistes réflexive et intentionnelle de la représentation¹⁹.

Les textes contiennent des traces de discours et de processus idéologiques en compétition pour la domination du sens. L'interprétation du sens textuel est ainsi indissociable du contexte des rapports de pouvoir. Le sens d'une partie ne peut être compris qu'en relation avec le tout. Toutefois, le sens du tout n'est accessible qu'à partir de ses parties. Par conséquent, le sens d'un texte doit être reconstruit en considérant les dynamiques de ses différents réseaux contextuels, comprenant à la fois les contextes de production, de distribution et de réception du discours.

19. Dans la conception réflexive, le sens se trouverait dans l'essence même de l'objet représenté. Le langage fonctionnerait alors comme un miroir réfléchissant le sens véritable tel qu'il existe déjà dans la réalité. Dans la vision intentionnelle, l'argument inverse est mobilisé. Plutôt que d'être une donnée déjà-là, le sens résiderait uniquement dans les propos de l'énonciateur individuel, dans son intention.

4.3.1 HÉGÉMONIE

Wodak souligne que la notion d'*hégémonie* d'Antonio Gramsci est particulièrement influente en CDS pour expliquer l'exercice du pouvoir politique et plus largement culturel (2013, p. xxviii). Dans la pensée de Gramsci, l'hégémonie est envisagée comme la capacité d'un groupe social dominant à diriger les autres. Il utilise cette notion de manière originale et parfois ambiguë pour parler de la subordination idéologique de la classe ouvrière à la bourgeoisie dans les sociétés capitalistes du début du XX^e siècle (voir Anderson, 1978). Gramsci considère que la « suprématie d'un groupe social se manifeste de deux façons, comme "domination" et comme "direction intellectuelle et morale". Un groupe social exerce sa domination sur des groupes adverses qu'il tend à "liquider" ou à soumettre, même par la force des armes, et il dirige les groupes qui lui sont proches ou alliés » (Gramsci, 1991, Cahier 19, p. 59). La position de suprématie d'une classe dominante repose donc à la fois sur sa capacité à maintenir une domination coercitive (par la force) et sur son hégémonie éthique et politique (par le consentement). L'une ne va pas sans l'autre. La domination s'exerce grâce aux fonctions de l'État (par exemple, l'armée, le droit ou la police) et la direction hégémonique s'exerce à travers les pratiques sociales d'un appareil politique, mais aussi culturel (par exemple, l'école, la presse ou le musée). La bourgeoisie travaille ainsi constamment à maintenir son hégémonie afin d'assurer sa domination par le consentement des classes subalternes.

Le contrôle de l'État et de ses institutions permet à la bourgeoisie d'établir et de maintenir des liens idéologiques communs avec les classes subalternes afin d'étendre son pouvoir et son autorité. « Tout rapport d'"hégémonie" est nécessairement un rapport pédagogique », estime Gramsci (1977, p. 174). La classe dominante dissémine ses croyances, ses valeurs et ses normes à travers les textes et les discours. Elle tente d'imposer des symbolisations, des manières de penser et des manières d'être destinées à devenir des règles universelles et naturelles. L'univers des signes, des textes et des discours devient une « arène où se déroule la lutte des classes » (Volochnikov, 1977, p. 44). La domination symbolique s'opère lorsqu'une classe subalterne reproduit les pratiques symboliques et sociales de la classe dominante. Un effet idéologique se produit alors sur sa conscience.

Les analystes en CDS s'intéressent au rôle des discours dans la reconduction de l'hégémonie de la classe dominante. Ils s'intéressent à la lutte pour la domination discursive, c'est-à-dire pour l'*hégémonie discursive*. Selon Anna Holzscheiter (2005), le pouvoir discursif s'exerce selon trois stratégies. D'abord, les acteurs sociaux luttent pour avoir accès à la production du discours, pour avoir un pouvoir *sur le discours*. Ensuite, les acteurs sociaux luttent sur l'interprétation du sens à donner au discours. Ce combat pour l'*hégémonie sémiotique*²⁰ constitue le pouvoir *dans le discours*. Finalement, le pouvoir *du discours* réfère à l'influence des conventions discursives sur les acteurs sociaux (bien que ces derniers puissent aussi altérer ces conventions). En définitive, il s'agit d'étudier comment le pouvoir discursif s'obtient, se contrôle et se retient.

4.4 IDÉOLOGIE

Le concept d'idéologie est l'un des plus ambigus, controversés et contestés en sciences humaines et sociales. Il est pourtant essentiel d'y avoir recours afin d'analyser les phénomènes à l'œuvre dans les représentations sociales. L'étude des phénomènes idéologiques permet de comprendre comment le sens sert à entretenir les rapports de domination. Elle permet de tisser les liens entre un discours et les conditions matérielles dans lesquelles évoluent les acteurs sociaux qui le mobilisent.

John B. Thompson rappelle que la notion d'idéologie a fait son apparition durant la France révolutionnaire de la fin du XVIII^e siècle comme une conception *neutre* renvoyant à une « science des idées » théorique (1990, p. 32). Avec la montée en puissance de Napoléon Bonaparte et de son discours, l'usage de la notion d'idéologie est passé dans l'arène politique. Bonaparte s'est mis à l'utiliser pour décrire les idées en tant que telles ainsi que les systèmes d'idées qui se rapportent à une pratique politique et sociale précise (par ex. le républicanisme). L'« idéologie » servait désormais à décrire les idées de ses adversaires pour s'y opposer. Elle a ainsi acquis un sens *négatif*.

20. Relative à la signification : il s'agit d'une lutte pour faire jaillir un sens précis, une signification précise.

À partir de cette conception négative, la contribution de Marx a permis au concept d'acquérir un statut d'outil de critique sociale. Thompson (1990, p. 33) identifie trois conceptions de l'idéologie chez Marx. Elles sont toutes interreliées, mais la traitent sous différents angles. La conception *polémique*, développée dans *L'idéologie allemande* par Marx et Engels, définit l'idéologie comme un point de vue idéaliste sur les idées. Les auteurs critiquent les jeunes hégéliens qui tendent à expliquer la domination sociale comme un phénomène découlant principalement d'idées, de représentations et de discours. Cette doctrine théorique échoue à considérer les conditions réelles de la vie socio-historique. Engels revient sur cet aspect en définissant l'idéologie comme « le fait de s'occuper d'idées prises comme entités autonomes, se développant d'une façon indépendante et uniquement soumises à leurs propres lois » (1976, p. 387).

Dans la conception *épiphénoménale* identifiée par Thompson (1990, p. 37), Marx et Engels lient la production et la diffusion des idées aux relations entre les classes sociales. Comme la « classe qui dispose des moyens de la production matérielle dispose, du même coup, des moyens de la production intellectuelle » (Marx et Engels, 1982, p. 111), la classe dominante peut imposer ses idées de manière à ce qu'elles dominent dans toute formation sociale. Toutefois, cela ne veut pas dire que la bourgeoisie produit directement et littéralement tout ce qui est pensé, écrit ou représenté. Cela signifie plutôt que les idées dominantes sont généralement compatibles avec celles de la classe dominante ou, à tout le moins, ne confrontent pas ouvertement ses intérêts. Cette définition de l'idéologie lui fait acquérir la dimension d'un système d'idées qui, tout en exprimant les intérêts de la classe dominante, donne une fausse représentation des relations de classes et des contradictions sociales. Ces processus idéologiques ne peuvent toutefois pas être surmontés par la simple formulation de discours ou d'idées. L'instance discursive n'est pas celle où s'opère principalement la reproduction des rapports de production (rapports sociaux) ou le conditionnement de classe. Les processus idéologiques ne peuvent disparaître que si les contradictions sociales qui leur ont donné naissance sont résolues dans la pratique sociale (Larrain, 1983, p. 220). Les changements dans les conditions économiques de production occupent alors le rôle principal pour expliquer les transformations socio-historiques. Mais les auteurs ne s'arrêtent pas là.

Avec la conception *latente*, Thompson (1990, p. 41) soutient que l'idéologie chez Marx, « *is a system of representations which serves to sustain existing relations of class domination by orientating individuals towards the past rather than the future, or towards images and ideals which conceal class relations and detract from the collective pursuit of social change*²¹ ». Le phénomène décrit ici implique des constructions symboliques ayant un certain degré d'autonomie et d'efficacité sur la conscience sociale. Selon Jorge Larraín (1983, p. 220), les êtres humains font face à des contradictions sociales qu'ils sont incapables de résoudre dans la pratique en raison des limites de leur mode de production historique. Ils ont tendance à projeter ces contradictions sous des formes idéologiques de conscience, c'est-à-dire de manière purement mentale ou discursive. Elles leur permettent de dissimuler ou de déformer efficacement l'existence et le caractère de ces contradictions. Ces processus idéologiques contribuent ainsi à perpétuer les contradictions en les dissimulant à la faveur des intérêts de la classe dominante.

Les représentations inadéquates de la réalité sociale qui découlent des processus idéologiques ne sont donc pas de simples illusions. Elles constituent une pratique matérielle qui participe à façonner la réalité. « Chaque signe idéologique est non seulement un reflet, une ombre de la réalité, mais aussi un fragment matériel de cette réalité », explique Volochinov (1977, p. 27). Dans une optique de pratique sociale émancipatrice, l'enjeu est de démasquer ces phénomènes à l'aide d'une analyse scientifique matérialiste, historique et dialectique.

Après Marx, Thompson souligne le retour à une notion neutre de l'idéologie en sciences sociales (1990, p. 40). L'approche la plus représentative de cette tendance est celle de Karl Mannheim (1936). Elle réactualise l'objectif de Destutt de Tracy, celui d'élaborer une « science des idées », mais à travers le prisme de Marx. L'idéologie peut alors se comprendre comme l'imbrication de systèmes de pensée et de modes d'expérience qui sont situés socialement et partagés collectivement. Mannheim nomme

21. « est un système de représentations qui sert à maintenir les relations de domination de classe existantes en orientant les individus vers le passé plutôt que vers l'avenir, ou vers des images et des idéaux qui dissimulent les relations de classe et nuisent à la poursuite collective du changement social » ; notre traduction.

« sociologie de la connaissance » l'analyse des manières dont ces systèmes d'idées sont influencés par les circonstances sociales et historiques. Thompson (1990, p. 52) souligne que l'approche de Mannheim conserve un aspect de la dimension négative de l'idéologie introduite par Marx (discordance avec la réalité et irréalisabilité dans la pratique). Toutefois, elle néglige les liens entre idéologie et domination, dans le sens où « *the ideas or representations constitutive of ideology are in some way interwoven with – express, misrepresent, sustain – relations of class domination*²² ». Selon Thompson, Marx n'a jamais suggéré que l'idéologie puisse être un élément positif, progressiste ou inévitable de la vie sociale (1990, p. 45). Voici comment il résume son interprétation de la négativité de l'idéologie chez Marx :

*The doctrines and ideas constitutive of ideology belonged to the realm of abstraction, misrepresentation and illusion ; they expressed the interests of the dominant classes and they tended to sustain the status quo ; they were phenomena which could be explained, unmasked and - according to at least one conception implicit in Marx's work - ultimately replaced by the scientific analysis of the material conditions of production and social change*²³.

4.4.1 DIFFÉRENTES INTERPRÉTATIONS EN CDS

En CDS, le concept d'idéologie est également polysémique. Les définitions de l'idéologie retrouvées chez les analystes néomarxistes comme Fairclough ou Wodak se basent sur celle donnée par Thompson (1984 ; 1987 ; 1990). Thompson propose une reformulation critique de la notion d'idéologie qui préserve la connotation négative de l'approche de Marx et d'Engels. Sa définition globale de l'idéologie ne renvoie pas à celle de systèmes d'idées. Elle définit plutôt l'ensemble des pratiques culturelles qui reproduisent une hégémonie donnée. Son concept doit être compris en termes d'interrelations entre la signification et le pouvoir (Thompson, 1990, p. 7). Pour

22. « les idées ou représentations constitutives de l'idéologie sont d'une manière ou d'une autre imbriquées dans les relations de domination de classe qu'elles expriment, déforment ou soutiennent » ; notre traduction.

23. « Les doctrines et les idées constitutives de l'idéologie appartiennent au domaine de l'abstraction, de la mauvaise représentation et de l'illusion; elles expriment les intérêts des classes dominantes et tendent à maintenir le statu quo ; ce sont des phénomènes qui peuvent être expliqués, démasqués et – selon au moins une conception implicite dans l'œuvre de Marx – finalement remplacés par l'analyse scientifique des conditions matérielles de production et du changement social » ; notre traduction.

Thompson, l'idéologie correspond aux processus et aux formes sociales dans lesquelles, et au moyen desquelles, les formes symboliques hégémoniques circulent dans le monde social. Son approche concerne les usages sociaux des formes symboliques. Elle tente de savoir dans quelle mesure et comment les « *symbolic forms serve to establish and sustain relations of domination in the social contexts within which they are produced, transmitted and received*²⁴ » (Thompson, 1990, p. 8).

Le langage occupe « la place de médium fondamental pour la création, la transmission et la contestation du sens dans le monde social » (Thompson, 1987, p. 12). Tout texte, signe ou discours est le produit d'une série de phénomènes de conscience. Cette conscience ne constitue pas une réalité immanente préexistante. Selon Volochinov, elle « est un fait socio-idéologique » qui « prend forme et existence dans les signes créés par un groupe organisé au cours de ses relations sociales » (1977, p. 30). Tout discours qui émane d'une conscience s'inscrit donc dans des processus idéologiques. À travers la médiation du discours, le langage peut ainsi servir à la reproduction de rapports sociaux idéologiques au sein des institutions sociales. Pour Thompson, « étudier l'idéologie, c'est étudier la façon dont le sens sert à entretenir les rapports de domination » (1987, p. 10).

À partir de cette conception globale de l'idéologie, Fairclough définit les idéologies au pluriel comme des ensembles plus restreints. Ces idéologies sociopolitiques sont, en ce sens, des systèmes d'idées : « *Ideologies are representations of aspects of the world which contribute to establishing and maintaining relations of power, domination and exploitation*²⁵ » (Fairclough, 2003, p. 218). C'est également la définition qu'en donnent Hodge, Kress et Jones dans *Language and Control* (1979, p. 81) : « *Ideologies are sets of ideas involved in the ordering of experience, making sense of the world. This order and sense are partial and particular. The systems of ideas which constitute ideologies are expressed through language. Language supplies the models and*

24. « les formes symboliques servent à établir et à maintenir des relations de domination dans les contextes sociaux au sein desquels elles sont produites, transmises et reçues » ; notre traduction.

25. « Les idéologies sont des représentations d'aspects du monde qui contribuent à établir et à maintenir des relations de pouvoir, de domination et d'exploitation » ; notre traduction.

*categories of thought, and in part people's experience of the world is through language*²⁶. »

D'autres analystes en CDS définissent l'idéologie différemment. Dans la conception sociocognitiviste de Van Dijk, plus que de simples systèmes d'idées, les idéologies sont « des systèmes mentaux abstraits » qui organisent les attitudes socialement partagées par les membres des groupes sociaux, des organisations ou des institutions (Van Dijk, 1995, p. 18). Les idéologies « *function as the "interface" between the cognitive representations and processes underlying discourse and action, on the one hand, and the societal position and interests of social groups, on the other hand*²⁷ » (Van Dijk, 1995, p. 18).

Quoi qu'il en soit, les analystes en CDS s'entendent sur le fait que le discours est l'arène où se déroule la lutte pour l'hégémonie discursive. Cette lutte se déroule dans le cadre plus large de la production et de la reproduction des rapports de domination découlant de l'idéologie. Les mots et les discours peuvent ainsi devenir des outils politiques stratégiques et tactiques. Par exemple, ils peuvent servir à distinguer, d'une part, les personnes et les groupes à accepter et à inclure (endogroupes) de ceux, d'autre part, à identifier comme déviants et à exclure (exogroupes)²⁸.

4.5 CRITIQUE

Les analystes en CDS ont recours à différentes compréhensions du terme « critique ». À la base, ils l'utilisent afin d'orienter leur travail vers une contestation de ce qu'ils considèrent être des pratiques sociales et politiques qui reproduisent les rapports de

26. « Les idéologies sont des ensembles d'idées qui ordonnent l'expérience, qui donnent un sens au monde. Cet ordre et ce sens sont partiels et particuliers. Les systèmes d'idées qui constituent les idéologies sont exprimés par le langage. Le langage fournit les modèles et les catégories de pensée, et l'expérience que les gens ont du monde passe en partie par le langage » ; notre traduction.

27. « fonctionnent comme des "interfaces" entre, d'une part, les représentations cognitives et les processus sous-jacents au discours et à l'action, et, d'autre part, la position sociale et les intérêts des groupes sociaux » ; notre traduction.

28. Par exemple, l'analyse discursive de la dichotomie « eux/nous », visant à différencier l'exogroupe de l'endogroupe, permet de démasquer les tentatives de régulation sociale idéologique servant les intérêts de la classe dominante. Introduites notamment par Teun A. Van Dijk, les notions d'endogroupe et d'exogroupe sont issues de la psychologie sociale.

domination sociale. En ce sens, les CDS font partie du corpus des théories critiques en sciences humaines et sociales²⁹. Tout comme ces dernières, elles visent à être un guide pour l'action humaine. Elles se distinguent par la volonté d'élever la conscience des individus concernant les relations entre le langage (et autres modalités sémiotiques) et le pouvoir, en particulier la manière dont le langage permet à certaines personnes d'en dominer d'autres (voir Fairclough, 1989, p. 4).

Les CDS tente de découvrir le rôle du discours dans la production et la reproduction de la domination sociopolitique, tout comme son rôle dans la résistance à cette domination (Van Dijk, 1998, p. 4). De par cette posture critique, les CDS présentent un aspect normatif basé sur des valeurs. La « *critique assesses what exists, what might exist and what should exist on the basis of a coherent set of values*³⁰ », estime Fairclough (2010a, p. 7). Il est donc important que les analystes exposent ouvertement leurs positions, leurs intérêts de recherche, leurs procédures méthodologiques et leurs valeurs afin de les mettre en débat. Cela permet d'éviter de défendre coûte que coûte une position normative prédéterminée qui serait contredite par l'analyse (voir Van Leeuwen, 2006, p. 293 ; Fairclough et Scholz, 2020, p. 117).

La critique en CDS n'est pas simplement une critique discursive. Pour Fairclough (Fairclough et Scholz, 2020, p. 116), « *it is a critique of processes, practices or structures focused upon relations between their discourse and other facets*³¹ ». Le travail de déconstruction des significations exige l'intégration des données dans leur contexte social et historique. Il s'agit d'exposer les contradictions et les oppositions entre les pratiques discursives et les pratiques sociales qui y sont rattachées. Une recherche interdisciplinaire est alors nécessaire pour aller au-delà de l'aspect discursif. L'analyse globale d'un phénomène devrait notamment incorporer un travail de terrain sociolinguistique³² ou

29. Comme la Théorie critique de l'École de Francfort ou la théorie de l'action de Pierre Bourdieu.

30. « la critique évalue ce qui existe, ce qui pourrait exister et ce qui devrait exister sur la base d'un ensemble cohérent de valeurs » ; notre traduction.

31. « il s'agit d'une critique des processus, des pratiques ou des structures axée sur les relations entre leur discours et d'autres facettes » ; notre traduction.

32. Relatif à l'étude descriptive de l'effet des facteurs sociaux (par ex., normes culturelles, âge, classe sociale) sur les phénomènes linguistiques.

ethnographique³³ pour enrichir les données discursives (voir les travaux de Monica Heller, notamment Heller, 2003). Fairclough (2010b, p. 295) propose d'ailleurs une démarche transdisciplinaire qui vise à mettre en dialogue les différentes théories et disciplines, « *and put their logic to work in the development of one's own theory, methods, research objects and research agendas*³⁴ ».

Une analyse en CDS n'est pas uniquement explicative, elle est aussi prospective. Dans cette optique, lire l'ordre des choses tel qu'il est n'est pas suffisant : encore faut-il le lire comme il pourrait être. La critique normative du discours ainsi que l'analyse explicative de la place de ce discours dans certains aspects de la réalité sociale doivent servir de base à l'action pour transformer effectivement la réalité. Fairclough (Fairclough et Scholz, 2020) nomme l'approche qui enchaîne critique normative, explication et action le « *dialectical reasoning*³⁵ ».

4.6 EXEMPLES D'OBJETS DE RECHERCHE

Derrière l'éclatement des pratiques et des méthodologies, des principes communs sont partagés par les analystes en CDS. L'analyse de discours a une perspective critique. Elle leur permet d'adopter un certain regard sur le monde et les pratiques discursives. L'analyse critique de ces pratiques vise à déboucher sur un changement social propre à apporter plus d'équité dans le traitement des représentations, ainsi qu'à participer à une meilleure répartition du pouvoir social.

Les principes théoriques et les techniques analytiques des CDS sont appliqués dans de nombreux champs et domaines des sciences humaines et sociales. On retrouve beaucoup d'analystes les mobilisant en éducation (Rogers, 2018). Le programme des CDS leur permet de mieux comprendre les processus d'apprentissage et leur offre des possibilités pour les transformer. Les études peuvent autant porter sur le discours pédagogique enseignant-élève (Chouliaraki, 1998) que sur les politiques

33. Relatif à l'étude descriptive de la culture et des activités des groupes humains.

34. « et mettre leur logique au service du développement de leur propre théorie, de leurs méthodes, de leurs objets de recherche et de leurs programmes de recherche » ; notre traduction.

35. « Raisonement dialectique ».

gouvernementales en matière d'éducation (Woodside-Jiron, 2004) ou l'identité de genre des élèves (Young, 2004). On assiste d'ailleurs à l'émergence d'un sous-domaine d'études qui met l'accent sur l'analyse critique des manuels scolaires (Macgilchrist, 2018).

D'autres analystes tentent de montrer les interrelations entre la loi, le langage et le pouvoir social en étudiant le discours juridique (Rajah, 2018). Certains analysent plutôt le discours organisationnel (Mumby et Clair, 1997) afin de savoir comment, à travers le discours, les personnes contribuent à reproduire le cadre de structures institutionnalisées en accomplissant leurs tâches de tous les jours.

De nombreuses analyses critiques ont été publiées à propos des discours des médias de masse. Certaines traitent des manières dont ces discours sont produits et consommés. Pour le journalisme écrit, c'est notamment le cas de Kelsey (2018) et Richardson (2007), tandis que Eriksson (2018) s'est penché sur la télé-réalité.

Des recherches récentes ont permis d'élargir l'horizon des études de discours en s'intéressant à des systèmes sémiotiques plus complexes. Le discours est ainsi approché comme un phénomène multimodal. Van Leeuwen (1998 ; 2018) analyse la musique comme un discours entretenant des liens avec l'idéologie, pouvant exprimer des valeurs et créer une allégeance émotionnelle. Bateman (2018) traite des liens entre l'idéologie, les représentations des femmes et le discours cinématographique. De leur côté, E. Djonov et T. Van Leeuwen (2018) s'intéressent au pouvoir sémiotique des logiciels et Khosravinik (2018), à celui des médias sociaux.

Les CDS sont aussi utilisées pour circonscrire des phénomènes discursifs plus généraux. Les auteurs échafaudent des corpus pour étudier des formations discursives qui transcendent les domaines et les champs sociaux. Considérant l'intérêt porté par les CDS aux problèmes sociaux, le choix des objets d'étude dépend de la conjoncture économique, sociale et politique. On peut le constater chez Fairclough. Durant la période entourant l'effondrement du Bloc de l'Est, il s'est intéressé au pouvoir qu'opère le développement de la mondialisation capitaliste sur le langage, en particulier sur le discours du système d'éducation public (Fairclough, 1989). Au tournant du siècle, il se penchera sur le virage à droite de la social-démocratie en analysant le discours politique du Labor Party britannique (Fairclough, 2000b).

Du côté de Wodak, son intérêt se porte depuis plus de deux décennies sur la construction discursive des identités nationales, du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme (Wodak *et al.*, 1999 ; Reisigl et Wodak, 2001). Partout dans le monde, les discours ultranationalistes et xénophobes ont connu un développement phénoménal depuis l'éclatement de la crise financière mondiale de 2007-2008 et son expression à travers la « crise migratoire » qui a suivi. Professeure de linguistique à l'Université de Vienne, évoluant au cœur d'un foyer d'extrême-droite européen, elle étudie de près le développement des discours populistes de droite dans le champ politique et institutionnel européen (Wodak, 2015 ; Wodak *et al.*, 2013). En prenant appui sur le travail pionnier de Billig (1978), Richardson (2018) s'intéresse quant à lui aux stratégies discursives utilisées au British National Party qui tente de se distancer de son fascisme originel.

C'est toutefois du côté de Van Dijk que l'étude discursive du racisme est la plus développée. À travers une série d'ouvrages écrits sur plus de trente ans, il analyse le racisme, autant à travers le discours politique, commercial, académique, éducationnel que mass-médiatique (Van Dijk, 1984 ; 1993 ; 2005). D'autres auteurs encore examinent la manière dont les inégalités et la discrimination sont relayées par le discours sur la base de la classe sociale (Block, 2018), du genre (Lazar, 2018) ou de la diversité sexuelle (Motschenbacher, 2018).

Sans pour autant adopter l'étiquette des CDS, plusieurs travaux souscrivent à ce programme et se trouvent, de fait, dans leur champ d'investigation. C'est le cas pour ceux de Michael Billig. Ce dernier situe son travail à l'interface des sciences du langage et de la psychologie, approche qu'il nomme psychologie discursive. Il appelle notamment au développement de la rhétorique critique (*Critical Rhetoric*) dans le sillage des CDS.

L'étendue des espaces discursifs à explorer laisse entrevoir un potentiel de développement immense pour les CDS. D'autant plus que la période actuelle de polarisation économique et politique entraîne une accentuation de la lutte des classes, lutte qui se répercute nécessairement dans le discours. Considérant le programme politique militant des CDS, le travail ne risque pas de manquer pour ses analystes.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, P. (1978). *Sur Gramsci*, Paris, Librairie François Maspero.
- Bateman, J. A. (2018). « Critical discourse analysis and film », dans J. Flowerdew et John E. Richardson (dir.), *The Routledge Handbook of Critical Discourse Studies*, Londres, Routledge, p. 612-625.
- Billig, M. (1978). *Fascists : A social psychological view of the national front*, Londres, Harcourt Publishers Ltd.
- Blommaert, J. (2005). *Discourse. A Critical Introduction. Key Topics in Sociolinguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Block, D. (2018). « Class and class warfare », dans J. Flowerdew et J. E. Richardson (dir.), *The Routledge Handbook of Critical Discourse Studies*, Londres, Routledge, p. 345-358.
- Brown, G. et G. Yule (1983). *Discourse Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Cameron, D. (2001). *Working with Spoken Discourse*, Londres, SAGE.
- Charaudeau, P. (2006). « Un modèle socio-communicationnel du discours. Entre situation de communication et stratégies d'individuation », dans *Médias & Culture. Discours, outils de communication, pratiques : quelle(s) pragmatique(s) ?*, Paris, L'Harmattan, <<http://www.patrick-charaudeau.com/Un-modele-socio-communicationnel.html>>, consulté le 16 mai 2021.
- Charaudeau, P. (2009). « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus*, n° 8, p. 37-66.
- Charaudeau, P. et D. Maingueneau (dir.) (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Chouliaraki, L. (1998). « Regulation in “progressivist” pedagogic discourse : individualized teacher-pupil talk », *Discourse and Society*, vol. 9, n° 1, p. 5-32.
- Chouliaraki, L. et N. Fairclough (1999). *Discourse in Late Modernity : Rethinking Critical Discourse Analysis*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- De Cillia, R., M. Reisigl et R. Wodak (1999). « The discursive construction of national identities », *Discourse & Society*, vol. 10, n° 2, p. 149-173.

- Djonov, E. et T. Van Leeuwen (2018). « The power of semiotic software : a critical multimodal perspective », dans J. Flowerdew et J. E. Richardson (dir.), *The Routledge Handbook of Critical Discourse Studies*, Londres, Routledge, p. 566-581.
- Engels, F. (1976). « Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande », dans K. Marx et F. Engels, *Œuvres choisies en trois volumes. Tome III*, Moscou, Éditions du Progrès, p. 349-375.
- Engels, F. (1968). « Engels à Joseph Bloch », dans K. Marx et F. Engels, *Études philosophiques*, Paris, Éditions sociales, p. 154-156.
- Eriksson, G. (2018). « Critical discourse analysis of reality television », dans J. Flowerdew et J. E. Richardson (dir.), *The Routledge Handbook of Critical Discourse Studies*, Londres, Routledge, p. 597-611.
- Fairclough, N. (1989). *Language and Power*, Londres, Longman.
- Fairclough, N. (1992). *Discourse and Social Change*, Cambridge, Polity Press.
- Fairclough, N. (1995a). *Critical Discourse Analysis : The Critical Study of Language*, Londres, Longman.
- Fairclough, N. (1995b). *Media Discourse*, Londres, Edward Arnold.
- Fairclough, N. (2000b). *New Labour, New Language ?*, Londres, Routledge.
- Fairclough, N. (2001). « The Dialectics of Discourse », *Textus*, vol. 14, n° 2, p. 231-242, <<http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.198.1214&rep=rep1&type=pdf>>, consulté le 16 mai 2021.
- Fairclough, N. (2003). *Analysing Discourse : Textual Analysis for Social Research*, Londres, Routledge.
- Fairclough, N. (dir.) (2010a). *Critical Discourse Analysis. The Critical Study of Language*, Harlow, Pearson Education Limited.
- Fairclough, N. (2010b). « Critical discourse analysis in researching language in the new capitalism : overdetermination, transdisciplinarity and textual analysis », dans N. Fairclough (dir.), *Critical Discourse Analysis. The Critical Study of Language*, Harlow, Pearson Education Limited, p. 281-300.
- Fairclough, N. et P. Graham (2010). « Marx as a critical discourse analyst : the genesis of a critical method and its relevance to the critique of global capital », dans N. Fairclough (dir.), *Critical Discourse Analysis. The Critical Study of Language*, Harlow, Pearson Education Limited, p. 301-346.

- Fairclough, N. et R. Scholz (2020). «Critical discourse analysis as “dialectical reasoning” : from normative critique towards action, by way of explanation », *Mots*, n° 122, p. 113-123.
- Fairclough, N. et R. Wodak (1997). « Critical discourse analysis », dans T. A. Van Dijk (dir.), *Discourse Studies. A Multidisciplinary Introduction. Vol. 2 Discourse as Social Interaction*, Londres, SAGE, p. 258-284.
- Flowerdew, J. et J. E. Richardson (dir.) (2018). *The Routledge Handbook of Critical Discourse Studies*, Londres, Routledge.
- Fowler, R. et al. (1979). *Language and Control*, Londres, Routledge et Kegan Paul.
- Gramsci, A. (1977). *Gramsci dans le texte*, Paris, Éditions sociales.
- Gramsci, A. (1991). *Cahiers de prison. Cahiers 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 29*, Paris, Gallimard.
- Gulli, F. (2016). « Idéologie et pensée dominante chez Marx et Engels », dans F. Aubin et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication : contextes, théories et recherches empiriques*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 215-233.
- Halliday, M. A. K. (1967-1968). « Notes on Transitivity and Theme in English. Parts 1,2,3 », *Journal of Linguistics*, vol. 3, n° 1, p. 37-81 ; vol. 3, n° 2, p. 199-244 ; vol. 4, n° 2, p. 179-215.
- Halliday, M. A. K. (1978). *Langage as Social Semiotic*, Londres, Arnold.
- Heller, M. (2003). « Discourse and interaction », dans D. Schiffrin et al. (dir.), *The handbook of discourse analysis*, Oxford, Blackwell, p. 250-264.
- Hodge, B., G. Kress et G. Jones (1979). « The Ideology of Middle Management », dans R. Fowler et al., *Language and Control*, Londres, Routledge et Kegan Paul.
- Holzscheiter, A. (2005). *Power of discourse and power in discourse. An investigation of transformation and exclusion in the global discourse of childhood*, Thèse de doctorat, Berlin, FU.
- Jørgensen, M. et L. J. Phillips (2002). *Discourse Analysis as Theory and Method*, Londres, SAGE.
- Kopytowska, M. (2012). « Editorial : Critical Perspectives on Ideology, Identity, and Interaction », *CADAAD*, vol. 5, n° 2, p. i-xiv.

- Kelsey, D. (2018). « Journalism and critical discourse studies », dans J. Flowerdew et J. E. Richardson (dir.), *The Routledge Handbook of Critical Discourse Studies*, Londres, Routledge, p. 510-524.
- Khosravini, M. (2018). « Social media critical discourse studies (SM-CDS) », dans J. Flowerdew et J. E. Richardson (dir.), *The Routledge Handbook of Critical Discourse Studies*, Londres, Routledge, p. 582-596.
- Larrain, J. (1983). « Ideology », dans T. Bottomore et al. (dir.), *A Dictionary of Marxist Thought*, Cambridge, Harvard University Press, p. 219-223.
- Lazar, M. M. (2018). « Feminist critical discourse analysis », dans J. Flowerdew et J. E. Richardson (dir.), *The Routledge Handbook of Critical Discourse Studies*, Londres, Routledge, p. 372-387.
- Macgilchrist, F. (2018). « Textbooks », dans J. Flowerdew et J. E. Richardson (dir.), *The Routledge Handbook of Critical Discourse Studies*, Londres, Routledge, p. 525-539.
- Machin, D. et A. Mayr (2012). *How to Do Critical Discourse Analysis : A Multimodal Introduction*, Los Angeles, SAGE.
- Maingueneau, D. (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Maingueneau, D. (2011). « Pertinence de la notion de formation discursive en analyse de discours », *Langage et société*, vol. 135, p. 87-99.
- Mannheim, K. (1936). *Ideology and Utopia. An Introduction to the Sociology of Knowledge*, Londres, Routledge et Kegan Paul.
- Marx, K. (1972). *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Éditions sociales.
- Marx, K. et F. Engels (1968). *Études philosophiques*, Paris, Éditions sociales.
- Marx, K. et F. Engels (1982). *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales-Messidor.
- Motschenbacher, H. (2018). « Sexuality in critical discourse studies », dans J. Flowerdew et J. E. Richardson (dir.), *The Routledge Handbook of Critical Discourse Studies*, Londres, Routledge, p. 388-402.
- Mumby, D. K. et R. P. Clair (1997). « Organisational discourse », dans T. A. Van Dijk (dir.), *Discourse as Social Interaction. Discourse Studies. A Multidisciplinary Introduction. Vol. 2*, Londres, SAGE, p. 181-205.

- Petitclerc, A. (2014). *Le postulat critique au cœur de l'analyse de discours. Introduction critique aux bases méthodologiques épistémologiques des Critical Discourse Studies*, Thèse de doctorat, Besançon, Université de Franche-Comté, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01174101/file/these_A_PETITCLERC_Adele_2014.pdf>.
- Rajah, J. (2018). « Legal Discourse », dans J. Flowerdew et J. E. Richardson (dir.), *The Routledge Handbook of Critical Discourse Studies*, Londres, Routledge, p. 480-496.
- Reisigl, M. et R. Wodak (2001). *Discourse and Discrimination. Rhetorics of Racism and Antisemitism*, Londres, Routledge.
- Reisigl, M. et R. Wodak (2009). « The discourse-historical approach », dans R. Wodak et M. Meyer (dir.), *Methods of Critical Discourse Analysis*, Londres, SAGE, p. 87-121.
- Richardson, J. E. (2007). *Analysing Newspapers. An Approach from Critical Discourse Analysis*, New York, Palgrave MacMillan.
- Richardson, J. E. (2018). « Fascist discourse », dans J. Flowerdew et J. E. Richardson (dir.), *The Routledge Handbook of Critical Discourse Studies*, Londres, Routledge, p. 447-462.
- Roger, R. (2018). « Critical discourse analysis and educational discourses », dans J. Flowerdew et J. E. Richardson (dir.), *The Routledge Handbook of Critical Discourse Studies*, Londres, Routledge, p. 465-479.
- Teubert, W. (2009). « La linguistique de corpus : une alternative », *SEMEN*, n° 27, p. 185-211.
- Thompson, J. B. (1984). *Studies in the Theory of Ideology*, Berkeley, University of California Press.
- Thompson, J. B. (1987). « Langage et idéologie », *Langage et Société*, n° 39, p. 7-30.
- Thompson, J. B. (1990). *Ideology and Modern Culture*, Stanford, Stanford University Press.
- Van Dijk, T. A. (1984). *Prejudice in discourse*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.
- Van Dijk, T. A. (1993). *Elite Discourse and Racism*, Newbury Park/Londres/New Delhi, SAGE.

- Van Dijk, T. A. (1995). « Discourse Analysis as Ideology Analysis », dans C. Schäffner et A. Wenden (dir.), *Language and Peace*, Aldershot, Dartmouth Publishing, p. 17-33.
- Van Dijk, T. A. (1998). *Ideology*, Londres, SAGE.
- Van Dijk, T. A. (2005). *Racism and Discourse in Spain and Latin America*, Amsterdam, John Benjamins.
- Van Dijk, T. A. (2007). « Editor's Introduction », dans T. A. Van Dijk (dir.), *Discourse Studies*, Londres, SAGE, p. xix-xlii.
- Van Dijk, T. A. (2009). « Critical discourse studies : A sociocognitive approach », dans R. Wodak et M. Meyer (dir.), *Methods of Critical Discourse Analysis*, Londres, SAGE, p. 62-86.
- Van Leeuwen, T. (1998). « Music and Ideology : Notes toward a Sociosemiotics of Mass Media Music », *Popular Music and Society*, vol. 22, n°4, p. 25-54.
- Van Leeuwen, T. (2006 [2^e éd.]) « Critical Discourse Analysis », dans K. Brown (dir.), *Encyclopedia of Language and Linguistics*, Oxford, Elsevier, vol. 3, p. 290-294.
- Van Leeuwen, T. (2018). « The critical analysis of musical discourse », dans J. Flowerdew et J. E. Richardson (dir.), *The Routledge Handbook of Critical Discourse Studies*, Londres, Routledge, p. 553-565.
- Volochinov, V. N. (Bakhtine, Mikhail) (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, trad. du russe par Marina Yaguello, Paris, Minuit.
- Weiss, G. et R. Wodak (2003). *Critical Discourse Analysis. Theory and Interdisciplinarity*, Londres, Palgrave Macmillan.
- Wodak, R. (1996). *Disorders of Discourse*, Londres, Longman.
- Wodak, R. (2001). « What CDA is about – a summary of its history, important concepts and its developments », dans R. Wodak et M. Meyer (dir.), *Methods of Critical Discourse Analysis*, Londres, SAGE, p. 1-13.
- Wodak, R. (2009). « Pragmatique et analyse de discours critique : un exemple d'une analyse à la croisée des disciplines », dans A. Petitclerc et P. Scheppens (dir.), *SEMEN*, n° 27, p. 97-125.
- Wodak, R. (2013). « Critical Discourse Analysis : Challenges and Perspectives », dans R. Wodak (dir.), *Critical Discourse Analysis. Volume I. Concepts. History, Theory*, Londres, SAGE, p. x-xliii.

Wodak, R. (2015). *The Politics of Fear : What Right-Wing Populist Discourses Mean*, Londres, SAGE.

Wodak, R. *et al.* (1999). *The Discursive Construction of National Identity*, Edinburgh, Edinburgh University Press.

Wodak, R. et M. Meyer (2001). *Methods of Critical Discourse Analysis*, Londres, SAGE.

Wodak, R. *et al.* (2013). *Right Wing Populism in Europe : Politics and Discourse*, Londres, Bloomsbury Academic.

Woodside-Jiron, H. (2004). « Language, Power, and Participation : Using Critical Discourse Analysis to Make Sense of Public Policy », dans R. Rogers (dir.), *An Introduction to Critical Discourse Analysis in Education*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates, p. 173-206.

Young, J. P. (2004). « Cultural Models and Discourse of Masculinity : Being a Boy in a Literacy Classroom », dans R. Rogers (dir.), *An Introduction to Critical Discourse Analysis in Education*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates, p. 147-172.

5

**COMMUNICATION ET
RECONSTRUCTION.
LA CRITIQUE CHEZ
JOHN DEWEY**

Olivier Voirol

MOTS CLÉS

Communication, critique, critique immanente, démocratie,
éducation, enquête, espace public, Hegel,
philosophie sociale, pragmatisme, reconstruction

La philosophie sociale et politique de John Dewey (1859-1952) occupe une place importante dans le domaine d'études de la communication sociale, des médias et de l'espace public. C'est pourtant dans le domaine de l'éducation et de la pédagogie que l'œuvre du philosophe américain est la plus célèbre, lui qui s'est d'abord fait connaître pour ses recherches sur l'école, l'apprentissage et la pensée, conduites au laboratoire de psychologie de l'Université de Chicago qu'il dirigea à la fin du XIX^e siècle. Avec sa conception de l'apprentissage pratique – le « *learning by doing* » –, Dewey a été de ceux qui ont posé les termes des grandes réformes scolaires du XX^e siècle, jouant ainsi un rôle critique de premier plan aux États-Unis, en Europe et dans le monde (Zask, 2015 ; Fesmire, 2015). Sa philosophie déborde largement le domaine de l'éducation car elle soulève des questions sociales, politiques, esthétiques, culturelles, économiques et religieuses. Influencé par les fondateurs du pragmatisme Charles Sanders Peirce et William James, Dewey reprend les idées clés de ce courant de pensée, en suivant notamment la « maxime pragmatiste » formulée par Peirce, selon laquelle les idées doivent être comprises à l'aune de leurs conséquences pratiques. En sus de cet héritage qu'il renouvelle à sa manière, à l'aide d'une approche fortement attachée à la démocratie et à la coopération sociale, Dewey s'inscrit dans un autre héritage majeur, celui de la philosophie de Hegel qui a, dit-il, laissé une empreinte « permanente » sur sa pensée (Dewey, 1984 [1930] ; Good, 2006 ; Midtgarden, 2011). Gigantesque, l'œuvre de Dewey s'étend sur trois quarts de siècle, de la période de la reconstruction post-guerre civile américaine à l'immédiat après-guerre. Elle s'est frottée aux principaux tourments du XX^e siècle pour penser, sans relâche, le « possible » de la coopération sociale, celui de la démocratie, de la raison sociale et de la communication.

La philosophie de Dewey peut être lue comme une contribution de premier plan à la compréhension des phénomènes de la communication sociale. Pour voir clair, cependant, dans l'ensemble au sein duquel se dessine sa conception de la communication, il faut aborder au préalable le riche tissu deweyen de concepts et d'analyses portant sur le public, l'enquête, l'éducation, l'expérience, la démocratie, comme autant d'éléments indissociables de sa pensée. La première partie du présent texte expose ainsi les principaux concepts de la philosophie de Dewey, en montrant comment ils se greffent à sa conception de la communication sociale, ancrée dans une approche processuelle et

relationnelle de la raison et de la liberté. La seconde partie s'attache à dégager la conception *immanente* de la critique à laquelle s'adosse le projet deweyen, qu'il hérite de sa lecture de Hegel. Pour Dewey, la philosophie doit s'employer à *reconstruire* les opérations pratiques à partir desquelles se développent des processus contribuant à élargir l'intelligence sociale. C'est précisément dans ces processus qu'est incorporée une conception de la coopération sociale et de la vie démocratique. C'est à condition de nourrir ces dernières que la philosophie peut jouer un rôle critique, dont le propre est de contribuer à forger les outils d'une collectivité qui s'auto-organise et se rejoue sans cesse dans l'intelligence de l'enquête.

5.1 CONCEPTS

Son ouvrage de 1927, *Le public et ses problèmes*, figure parmi les classiques de la recherche en communication, en particulier sous l'angle de la question de l'espace public et de la théorie de la démocratie. Insistant sur l'importance du « *public* » au sein des sociétés modernes, l'ouvrage s'inscrit dans un débat sur l'opinion publique et le devenir de la démocratie, dans un contexte de crise profonde. Au cours des années 1920, en effet, la démocratie est attaquée de toutes parts et fortement chahutée. La montée d'un capitalisme industriel monopolistique a pour effet de faire reculer toute prise démocratique sur le secteur économique. Plusieurs secteurs des classes dominantes tendent parallèlement à renoncer à leur crédo libéral pour privilégier une politique élitiste, autoritaire et hostile à la démocratie. En Europe, la forte délégitimation des instances parlementaires nourrit la montée de mouvements politiques visant leur renversement, notamment au profit de la « dictature du prolétariat ». À l'autre bout du spectre politique, les factions fascistes, à l'affut dans plusieurs pays, cultivent une haine farouche de la délibération publique et du système de représentation politique, et appellent à l'autorité décisionnelle des chefs (Schmitt 1988 [1923]).

De sombres constats sont émis de toute part quant à la capacité des démocraties à conférer une place à un public apte à se saisir de la chose publique de façon avisée. Dans *Public Opinion* (1922), Walter Lippmann soutenait ainsi que la propagande, qui est rendue possible par les moyens de communication modernes, encourage une manipulation de l'opinion qui transforme la démocratie en simple « fabrique du

consentement ». L'existence du public relève ainsi de la pure illusion, ce dernier n'étant qu'un « fantôme » (Lippmann, 2008 [1925]). Le rôle du gouvernement n'est d'ailleurs pas, selon Lippmann, d'agir en fonction des exigences d'un public, mais d'administrer efficacement les problèmes afin d'assurer la poursuite non entravée des intérêts individuels.

En réponse à la thèse de Lippmann, à laquelle il s'oppose, et dans ce contexte de crise, Dewey développe dans *Le public et ses problèmes* une approche soulignant l'importance du « public » dans les sociétés modernes, comme étant une catégorie fragile toujours à reconstruire, indispensable à la démocratie. Selon lui, le public est fragile car il n'a pas de supports stabilisés. Il naît de l'expérience, faite par ses membres, de conséquences d'actions ou de décisions qui ont été élaborées au sein de cadres élargis sur lesquels ce public n'a pas de prise. Par exemple, une décision gouvernementale d'introduire de nouvelles normes d'habitation a pour effet d'affecter les activités liées aux manières d'habiter des populations concernées. Les membres concernés par ces actions peuvent alors se constituer en public et instituer un problème face auquel les instances étatiques se voient demander des comptes. Les sociétés modernes se caractérisent par des réseaux d'actions et de conséquences extrêmement disséminés, qui rendent les liens entre ces actions et les expériences qui en sont faites particulièrement difficiles à identifier. Ces sociétés sont structurées par un ensemble d'institutions dont le rôle est de canaliser et de centraliser ces réseaux de conséquences, en prenant des décisions dont les effets s'appliquent à des ensembles d'acteurs indéfinis. Dewey s'intéresse en particulier aux processus qui sont engagés à partir de ces actions qui affectent des acteurs dans leur vécu, en examinant la manière dont se construit une conscience publique à leur propos.

L'État prend des décisions dont les conséquences affectent un ensemble indéfini d'acteurs, sans que ceux-ci ne soient constitués en groupes organisés. Les organismes gouvernementaux « réglementent ces conséquences et en prennent soin », précise-t-il (Dewey, 2010 [1927], p. 121). Mais il est impossible à l'État de prendre en compte l'ensemble des conséquences de ses actions, et encore moins de toutes les actions qui adviennent dans le monde, qui sont susceptibles d'engendrer des troubles et de faire problème. Selon Dewey, lorsque les conséquences concernent « un grand nombre de gens

si indirectement impliqués que personne ne peut facilement prévoir comment ils seront affectés, ces gens forment un public qui intervient » (Dewey, 2010 [1927], p. 137). Lorsque surgissent des *troubles* liés aux conséquences de ces actions, les acteurs affectés entreprennent de se constituer en « public concerné ». L'origine du public réside ainsi dans la « perception des conséquences qui sont projetées [...] au-delà des personnes et des associations directement concernées par elles » (Dewey, 2010 [1927], p. 121). Et comme l'État est « une forme d'organisation du public », il se doit d'être au diapason de ce qui se déploie dans le public, car il en va de son existence même.

Selon Dewey, c'est d'abord en tant que *sensation* négative que se manifeste le *trouble*, comme quelque chose de désagréable qui fait naître un besoin pressant d'intelligibilité. Les sensations sont affectives et pratiques, plutôt que cognitives et intellectuelles : ce sont des « chocs » dus à l'interruption de l'ajustement pratique aux situations selon des habitudes (*habits*). Une sensation se produit lorsqu'une habitude cesse d'opérer selon son cours normal, indiquant que quelque chose ne va pas. Lorsque les opérations ordinaires de l'habitude sont bloquées, l'activité courante est interrompue et il devient nécessaire de réfléchir sur les problèmes posés par la situation (Dewey, 1978 [1910]). La sensation propre au trouble indique donc une rupture de la routine pratique engagée sur le mode de l'évidence et elle signe l'amorce d'une réflexion ; elle opère le passage d'une conduite relevant de l'habitude à une conduite réfléchie (Dewey, 1922). Aussi les sensations sont-elles des « provocations, des incitations, des sollicitations visant un acte d'enquête qui doit se terminer en connaissance » (Dewey, 2014 [1920], p. 147).

C'est face à un trouble que des acteurs affectés se constituent en un « public », formé de celles et ceux qui sont affectés par les conséquences d'actions auxquelles ils et elles n'ont pas pris part. Le public est « éparpillé, mobile et multiforme », sa plus grande difficulté étant de parvenir à découvrir les moyens par lesquels il pourrait « si bien se reconnaître qu'il parviendrait à définir et exprimer ses intérêts », et donc à s'organiser (Dewey, 2010 [1927], p. 241). Aussi un public n'existe pas en tant qu'entité structurale, mais seulement en tant qu'émergence – qui s'organise sur la base d'une expérience et engage un processus intelligent d'élucidation du trouble sensible. C'est dans un processus tâtonnant de mise en intelligibilité que l'activité publique entreprend de délimiter les contours du problème à l'origine de la situation trouble. Le public doit dès lors prendre

conscience de lui-même à travers la compréhension de ce qui affecte ses membres, pour pouvoir contrôler les conséquences des actions qui engendrent le trouble (Malderieux, 2016, p. 211-212).

Au cours de ce déploiement progressif de la réflexion, les acteurs impliqués parviennent à instituer un *problème* dont le propre est de qualifier le trouble, d'en identifier les contours, d'en déterminer les causes et d'envisager des éléments de réponse à ce problème (Dewey, 1967 [1938]). L'institution d'un problème configure alors un espace d'actions potentielles et esquisse les voies de sa résolution. Lorsqu'il entreprend de transformer les structures objectives des institutions à l'origine des actions ayant eu des conséquences sur les membres du public, un problème public devient un problème *politique*. La résolution du problème intervient lorsqu'est retrouvée une capacité d'action et que le trouble qui bloquait l'action est dissipé. Dewey développe ainsi l'idée d'une problématisation publique et politique ancrée dans l'expérience sensible avant d'être explicitée par des motifs raisonnés à travers l'action réflexive d'acteurs s'affairant collectivement à la résolution du trouble qui les affectent.

5.1.1 ENQUÊTE

L'effort de compréhension que le trouble fait naître suppose l'élaboration d'une interprétation de « ce qui se passe », laquelle mobilise non pas un sujet isolé, mais une collectivité d'acteurs impliqués dans la situation troublée. Dewey s'inspire de Peirce, le père du pragmatisme, et de son idée de « communauté d'enquête » (Peirce, 1984 [1877], p. 283). Peirce montrait en effet, dans ses textes sur l'activité de pensée, qu'un sujet individuel ne voit qu'une partie du problème en question, et il ne concourt à sa résolution qu'à partir d'un point de vue limité. En déployant ses capacités de compréhension et d'interprétation du trouble, il mobilise implicitement le point de vue des autres sujets impliqués dans la même situation ; il se nourrit de ces autres points de vue qui viennent enrichir ses ressources interprétatives. Loin d'être individuelle, l'enquête est donc éminemment collective – au point que l'idée d'une « enquête privée » est aberrante dans

l'optique du pragmatisme. Cela fait ressortir le motif *relationnel* sous-jacent à la théorie de Dewey et à sa conception sociale de l'individu – qui n'est pas un individu isolé et autoréférentiel, mais un être inséré dans des relations intersubjectives¹, comme l'a montré un autre auteur pragmatiste, George Herbert Mead, dont les travaux soulignent cette dimension relationnelle de la constitution de soi.

Dewey définit l'enquête comme un processus réflexif déclenché par une situation troublée et qui se développe progressivement vers une situation « unifiée » sur le plan intellectuel. « L'enquête, souligne Dewey, est la transformation dirigée ou contrôlée d'une situation indéterminée en une situation unifiée d'une manière déterminée » (Dewey, 1967 [1938], p. 183). Pour se déployer, l'enquête mobilise différentes opérations et passe par différentes étapes. Chaque opération, par laquelle s'effectue le passage d'une étape à l'autre, mobilise un « objet idéal ou conceptuel » : ce dernier « représente des moyens et des fins possibles de solution, il anticipe une solution, [...] provoque et dirige de nouvelles observations qui fournissent une nouvelle matière factuelle » (Dewey, 1967 [1938], p. 183). Ces opérations sont d'abord pratiques et ancrées dans la situation, elles ne recourent que progressivement à des éléments extérieurs à la situation actuelle, comme la mémoire ou l'imagination.

Si l'enquête comporte différentes étapes ou différents moments, elle n'implique pas une suite linéaire de ces derniers. Il n'y a pas de téléologie qui pointerait vers un aboutissement final et obligatoire de l'enquête. Elle aboutit à un résultat qui est provisoire et qui peut être ré-ouvert et ré-investigué lorsque resurgissent des troubles. Ce résultat provisoire est le fruit d'une élaboration *objective* au sens où il se déploie en étant éprouvé concrètement par des acteurs constitués en public. La situation préalablement indéfinie ne gagne en consistance qu'au fur et à mesure de l'enquête, à force de multiples tests et tâtonnements. On peut parler d'objectivité dans ce cas, étant donné que l'enquête n'acquiert de consistance qu'en se mettant à l'épreuve de la situation. Ses contours ne

1. L'idée d'intersubjectivité a été développée en philosophie par Hegel et reprise par Mead pour montrer que le sujet n'accède à la conscience de soi qu'en prenant conscience de ses actes par l'image renvoyée par autrui. La conscience de soi est donc médiatisée par l'action de l'autre, dans la perspective intersubjective, et ne dépend pas d'une relation « subjective » du sujet à lui-même (Mead, 2006 [1928]).

dépendent pas de points de vue subjectifs, mais de sa consistance propre, dont les propriétés n'apparaissent pleinement qu'au terme de l'investigation. L'issue du processus d'enquête correspond au moment où une connaissance adéquate sur le plan pratique a pris forme et qu'une solution satisfaisante à la situation troublée a été trouvée. C'est, pour Dewey, une connaissance « vraie » qu'il décrit sous le terme d'« assertabilité garantie », synonyme de ce qui apporte une satisfaction pratique (Dewey, 1967 [1938], p. 184).

L'enquête renvoie donc avant tout à un *processus*, d'où sa nature dynamique. C'est un processus engagé à partir d'une situation « indéterminée » marquée par le trouble, vers une situation « déterminée », intelligible et « synthétique ». Il y a donc, dans ce processus, le passage d'une situation à une autre, qui suppose un *procès de transformation* au cours duquel le monde (objectif) se modifie, de la même manière que se transforment les sujets engagés dans l'enquête pour résoudre le trouble. Ce passage opéré par l'enquête est aussi celui qui va d'une pratique impensée, déployée sous forme de routines et d'habitudes, à une réflexion activant l'intelligence et à travers laquelle les sujets parviennent à rendre intelligibles à la fois leur environnement et leurs habitudes (Dewey, 2008 [1922]). Certes, pour Dewey, ce processus-là relève du non-ordinaire, et de la « rupture », les sujets sociaux étant d'abord des êtres biologiques pris dans des instincts affectivo-moteurs non contrôlés par la pensée. Ils sont d'abord aux prises avec des sensations. C'est seulement lorsque l'environnement fait problème que les habitudes sont élaborées en objets d'enquête et qu'elles deviennent des activités réfléchies (Dewey, 1972 [1896]).

L'enquête suppose le passage de ce niveau implicite des sensations à celui de la réflexion. Le processus d'intelligence organise des « sensations brutes » qui deviennent des manières d'être mobilisées couramment dans l'action, ce que Dewey nomme des « habitudes » (*habits*). En tant que « sensations organisées », qui se sont coagulées au cours du long processus d'apprentissage de l'espèce humaine, les habitudes ont donc été soumises à une reconstruction à travers un procès réflexif de « contrôle social » par l'application de processus expérimentaux (Dewey, 1922). La réflexion s'enclenche lorsqu'une habitude apparaît comme problématique, amenant les sujets sociaux à douter de ce qui était jusqu'alors incontesté. Dewey s'emploie ainsi à penser le passage des sensations aux habitudes et des habitudes à la réflexion, dans un processus de

reconfiguration engagé à partir du trouble pratique – passage qui fonde sa distinction entre *sensations*, *habitudes* et *réflexion*.

5.1.2 ÉDUCATION

Le déploiement de l'enquête correspond à un *apprentissage* au cours duquel les configurations du monde qui font problème sont explorées pour devenir des éléments de connaissance. Envisagé de cette manière, l'apprentissage est loin d'être un processus intellectuel abstrait surplombant les pratiques de résolution de problèmes ; il est d'abord inscrit au cœur de ces dernières, de manière sensible et concrète. Apprendre revient à être apte à modifier des habitudes pratiques par le recours à la réflexion, à engager un raisonnement par lequel les pratiques investiguées se trouvent enrichies, différenciées, complexifiées, dans leurs rapports à la situation. On apprend dans un agir impliqué dans le monde, et non pas de manière détachée. C'est dans le faire que se déploie l'apprentissage – selon la formule deweyenne du « *learning by doing* ». À la différence du modèle abstrait de la pensée que l'on trouve dans la tradition rationaliste – qui met à distance les sensations en séparant corps et esprit –, l'apprentissage porte sur une reconstruction des façons de penser lorsque des difficultés pratiques se présentent aux individus et qu'ils font effectivement l'expérience d'un trouble (Dewey, 1978 [1910]).

Au cœur de la pensée de Dewey se trouve la question de l'*éducation*, à laquelle nombre de ses textes sont consacrés. Avant d'élaborer sa philosophie sociale et politique, Dewey a en effet développé ses idées dans le domaine de la psychologie de l'éducation. En se penchant sur les questions relatives à la formation scolaire (il a créé l'école-laboratoire de l'Université de Chicago en 1897), Dewey a peu à peu développé sa philosophie, comme en témoignent des ouvrages tels que *The School and Society* (1899), *How We Think* (1910), *Démocratie et éducation* (2018 [1916]) et *Expérience et éducation* (2018 [1916]), ainsi que bien d'autres textes consacrés aux questions pédagogiques. À ses yeux, l'éducation est ce processus par lequel les groupes sociaux maintiennent la continuité de leur expérience à travers un processus de renouvellement des significations et de transmission permettant de créer et d'assurer une continuité sociale. Les êtres humains doivent faire face aux « forces » de leur milieu, et apprendre à y répondre – tout en réapprenant sans cesse. L'éducation est, pour Dewey, le « moyen de cette continuité

sociale de la vie » (Dewey, 2018 [1916], p. 80). Ce qui suppose un renouvellement conscient des connaissances, au moyen de l'enquête et de l'éducation.

Une institution particulière est au cœur de la réalisation de ce projet éducatif : l'école. Cependant, Dewey contestait le rôle classiquement conféré à l'école ainsi que la pertinence du modèle prédominant de l'apprentissage scolaire, en remettant en cause la conception traditionnelle de l'éducation. Car, selon lui, les institutions scolaires de son temps encourageaient moins le déploiement de l'apprentissage qu'une obéissance passive des élèves. Dans *Démocratie et éducation*, Dewey multiplie les exemples dans lesquels sont pointés des blocages du processus éducatif, notamment ceux d'une éducation tournée principalement vers l'atteinte de buts extérieurs (grades, notes, tests standardisés, etc.). Les blocages empêchent l'extension des capacités des élèves en vue d'une croissance de l'expérience, et incitent ces derniers à considérer l'apprentissage comme une tâche pénible et ingrate dont ils s'empressent de se délester. L'éducation devrait au contraire partir des questions pratiques qui les préoccupent et se concentrer sur les processus réels d'apprentissage qu'ils déploient indépendamment des buts externes qu'ils se donnent.

La réflexion et la recherche sur l'éducation sont indissociables, chez Dewey, d'un questionnement sur la coopération sociale, l'intelligence collective et la démocratie. L'éducation est vue par Dewey à la fois comme la condition de la *démocratie* et comme sa préfiguration pratique. Car l'essence de l'acte démocratique est, selon lui, à l'instar de l'éducation, la reconstruction constante de l'expérience : la démocratie est, dit-il, la « conviction que le processus de l'expérience est plus important que n'importe quel résultat particulier obtenu » (Dewey, 1995 [1939], p. 47). L'éducation est donc à la fois une expérience et sa reconstruction continue et, pour ce faire, elle ne saurait être autre que démocratique : elle doit pouvoir s'auto-organiser sur la base de ses processus immanents et rien ne doit s'imposer à elle de l'extérieur (finalités externes à l'apprentissage, procédures et programmes imposés, objectifs économiques, etc.).

5.1.3 COMMUNICATION

La pensée de Dewey repose sur un modèle de la coopération sociale et de l'association humaine ancré dans des fondements naturalistes (Fesmire, 2015, p. 159-160), à partir

desquels il pense l'enquête, l'éducation et la communication. Selon lui, les êtres humains tendent en effet « naturellement » à la coopération, même si nombre de processus poussent vers d'autres directions, comme en témoignent les blocages de la communication, la concurrence entre les individus, ou encore les multiples obstacles qui se dressent sur le parcours de l'enquête. Il se peut, en effet, que les participants ne coopèrent pas et qu'ils s'entêtent à tirer la corde de leur côté, en fonction de leur point de vue borné, qu'ils cultivent des impressions subjectives au détriment de l'enquête sur l'objectivité du réel, qu'ils sapent ainsi l'émergence d'une « communauté d'enquête », sinon la possibilité même de l'enquête.

La communication est pensée en lien avec ce modèle à la fois « organiciste » et relationnel de la coopération sociale. Sans doute faut-il distinguer différents niveaux auxquels Dewey pense le processus de communication : la communication organique, sociale et esthétique. La *communication organique* porte sur la dimension physique et biologique, centrale dans la pensée de Dewey, à savoir la prise en compte de la dimension naturelle à l'aune de laquelle s'organisent des interactions entre des organismes et leur environnement. Lorsque des troubles apparaissent, cette communication organique est perturbée, au point de donner lieu à des malaises affectant les organismes existants. Ces derniers doivent alors s'appliquer à la rétablir à travers des processus faisant appel à l'intelligence sociale et la réflexivité – on passe alors des sensations à la réflexion.

C'est à ce stade que peut s'engager la *communication sociale* sous la forme de la *délibération* : s'entendre sur ce qu'il faut faire, explorer des modes d'action, préciser collectivement des fins. La délibération suppose d'examiner de manière consciente les traits de la situation troublée, d'en rechercher les causes, de tester de manière imaginative des alternatives tout en anticipant les conséquences de la mise en œuvre de ces actions. Pour reprendre notre exemple précédent, une décision gouvernementale d'introduire de nouvelles normes d'habitation a pour effet d'affecter des franges de la population dans leurs activités courantes et leur mode d'existence. Un « public concerné » se constitue sur la base de cette expérience du trouble, il engage une enquête sur ses causes, examine les traits de la situation troublée et en dégage les causes à travers la délibération, pour envisager des alternatives dont les conséquences sont anticipées. Tout au long de ce

processus, la délibération confronte des points de vue face à la configuration objective du trouble, affine l'intelligibilité des propositions sur sa nature à travers la coopération discursive, et dégage sur cette base des perspectives d'action. La délibération a donc pour objectif de trouver les moyens satisfaisants pour relancer le cours de l'activité en résolvant le problème soulevé par le trouble. La discussion implique par conséquent à la fois la prise en compte de la réalité du trouble, l'expérience collective de pensée déployée et l'élaboration d'un jugement pratique permettant d'engager une action en vue de résoudre le problème pratique.

C'est à partir de la relation sous-jacente entre organisme et environnement – sur la base de la communication organique – qu'apparaît la communication *sociale*, langagière et publique, comme mode d'explicitation des sensations. Plus la clarification du problème s'opère à la lumière d'un examen pluriel et d'une délibération attentive à ses propriétés objectives, plus les conséquences de la mise en œuvre des réponses sont considérées dans leur ensemble et de façon précise, plus l'action engagée sera appropriée. L'action qui découle d'une telle enquête plurielle et objective, et des multiples délibérations qui l'accompagnent, est alors consciente d'elle-même et « intelligente ». L'action engagée à partir de l'enquête sera alors en mesure de « répondre » de manière adéquate aux problèmes posés par les configurations réelles de la situation. Au fur et à mesure qu'elle est engagée en pratique dans la conduite intelligente, ses dispositions deviennent des habitudes coagulées sous forme d'impensés pratiques (Dewey, 1978 [1910], p. 196–220).

À un troisième niveau, la communication renvoie à sa forme *esthétique*, qui est, selon Dewey, la forme de communication la plus aboutie, « la plus universelle et la plus libre » (Dewey, 2010 [1934], p. 315). Car, souligne-t-il, c'est dans la création et la réception des œuvres d'art que la communication est « au maximum de ses possibilités ». « Les œuvres d'art sont, souligne-t-il, les seuls médias d'une communication complète et sans entrave entre l'homme et l'homme, susceptible de se produire dans un monde de fossés et de murs qui limitent la communauté d'expérience ». La portée sociale et politique de la communication esthétique est donc centrale chez Dewey :

Les œuvres d'art qui ne sont pas éloignées de la vie courante et sont largement appréciées dans une communauté, sont les signes d'une vie collective unifiée. Mais elles contribuent aussi merveilleusement à la création d'une telle vie. [...] Dans la mesure où l'art exerce sa fonction, il contribue également à refaçonner l'expérience

de la communauté dans le sens d'un ordre et d'une unité plus grands (Dewey, 2010 [1934], p. 110).

À ces trois niveaux, organique, social, esthétique, la communication joue un tel rôle dans la théorie de Dewey qu'elle endosse celui d'un l'idéal normatif d'une *société réussie*. Aussi peut-on dire que le fond normatif de la critique deweyenne repose par conséquent sur le modèle générique de la *communication*. Les « critères ultimes » permettant de juger des habitudes, coutumes et institutions sociales, correspondent à « *the degree to which the matter being judged could contribute to the development and qualitative enhancement of associated living* » (Dewey, 1973, p. 90²) :

I said that a habit, a custom, or an institution is to be judged good when it contributes positively to free intercourse, to unhampered exchange of ideas, to mutual respect and friendship and love – in short, to those modes of behaving which make life richer and more worth living for everybody concerned; and conversely, any custom or institution which impedes progress toward these goals is to be judged bad (Dewey, 1973, p. 90³).

5.1.4 DÉMOCRATIE

C'est à l'aune de ce modèle de la communication, de la coopération sociale et de l'éducation que Dewey construit sa vision *politique* sous la forme d'une théorie de la *démocratie* (Cometti, 2016 ; Zask, 2003, 2015). À ses yeux, la démocratie n'est pas une configuration institutionnelle, un mode de gouvernement, ou une forme historique du pouvoir. C'est un « mode de vie », une « manière personnelle de conduire sa vie » dont la spécificité est d'être basée sur la coopération. La démocratie suppose chez les individus « la possession et la manifestation continue de certaines attitudes qui forment le caractère individuel et qui déterminent le désir et les fins dans toutes les relations de l'existence » (Dewey, 1995 [1939], p. 43). Aussi les institutions démocratiques sont-elles des

-
2. « degré par lesquels l'objet critiqué peut contribuer au développement et à l'accroissement qualitatif de l'association humaine » (traduction libre).
 3. « J'ai dit qu'une habitude, une coutume ou une institution doit être considérée favorablement lorsqu'elle contribue positivement à la communication des idées et à leur échange illimité et libre, comme au respect mutuel, à l'amitié et à l'amour ; bref, à toutes ces manières de se comporter qui rendent la vie plus riche et plus digne d'être vécue pour toute personne concernée. Inversement, toute coutume ou institution qui empêche le progrès vers ces objectifs doit être jugée comme mauvaise » (traduction libre).

« expressions, des projections et des prolongements des attitudes individuelles généralement répandues », et non l'inverse.

La démocratie est un mode de vie qui repose sur la croyance dans les « capacités des êtres humains à juger et agir intelligemment lorsque la situation le permet » (Dewey, 1995 [1939], p. 45). Cela suppose une « foi en la capacité de l'intelligence que possède l'homme du commun à répondre avec bon sens au libre jeu des faits et des idées, en tant que s'applique la garantie d'avoir un processus d'enquête, une assemblée et une communication libres ». Ainsi, la démocratie repose sur la confiance dans les possibilités humaines de chacun à « diriger sa propre vie ». C'est un mode de vie qui repose sur une croyance, souligne Dewey, dans la « possibilité pour chaque personne de mener sa propre vie comme elle l'entend, sans avoir à subir de contraintes, libre de toute coercition exercée par autrui, pourvu que les conditions nécessaires soient réunies » (Dewey, 1995 [1939], p. 44).

En concrétisant un « lieu de vie en commun » (Dewey, 1995 [1939], p. 47), la démocratie est également une morale en actes. Elle définit les conditions pratiques de la discussion raisonnée et de l'enquête comme forme socialisée de l'expérience. La « tâche de la démocratie », souligne encore Dewey, sera toujours de « participer à la création d'une expérience plus libre et plus humaine que tous partagent et à laquelle tous contribuent » (1995 [1939], p. 48). Au regard des autres modes de vie, la démocratie est le seul mode de vie « qui croit sincèrement dans le processus de l'expérience comme fin et comme moyen », et qui est « capable de générer l'enquête comme seule autorité sur laquelle faire reposer la direction à donner aux expériences futures ».

Dewey ajoute que la démocratie repose sur la croyance dans la *coopération* comme « supplément inestimable à notre vie » (Dewey, 1995 [1939], p. 46). Elle consiste en ce que chacun prenne part de manière responsable, selon ses capacités, à la « formation et à la direction des activités du groupe auquel il appartient », en fonction des « besoins et valeurs » que le groupe défend. Elle exige ainsi « la libération des potentialités des membres d'un groupe en harmonie avec les intérêts et les biens communs » (Dewey, 2010 [1927], p. 242). La libération et l'enrichissement de l'expérience, comme la libre expression des émotions, des besoins et des désirs, pour faire naître ce qui n'est pas encore, sont des tâches démocratiques de tous les instants.

Agir en démocratie suppose d'être capable de s'engager dans la démarche réflexive de l'enquête et de contribuer à l'intelligence collective, face aux problèmes qu'une collectivité rencontre. La démocratie repose sur la conviction qu'aucune question n'est *a priori* impropre à l'investigation et à la délibération. Elle repose en outre sur un principe d'extension de la *pluralité* : plus les acteurs sont nombreux et pluriels, plus les espaces dans lesquels ils peuvent enquêter et modifier leurs habitudes sont ouverts et nombreux, et plus grandes sont les chances de voir se déployer des processus collectifs d'apprentissage, d'éducation et de formation.

Cette croyance démocratique est une idée illimitée qui prétend à l'*universel* (sans barrière de race, de genre, de classe). Chaque être humain est considéré comme porteur de ses potentialités, sans considération de race, de couleur, de sexe, de naissance et de famille, ou de richesse matérielle. C'est une « croyance généreuse dans leurs capacités en tant qu'êtres humains, croyance qui s'accompagne du besoin de conditions appropriées à la réalisation de ces capacités » (Dewey, 1995 [1939], p. 45).

La démocratie suppose en outre de pouvoir jouer « le rôle de consultation, de réunion, de persuasion, de discussion, d'information de l'opinion publique qui à long terme se corrige d'elle-même » (Dewey, 1995 [1939], p. 45). Car, ajoute enfin Dewey, « le cœur de la démocratie et sa garantie absolue, résident dans la *liberté de réunion* entre voisins, au coin d'une rue, pour discuter de long en large des nouvelles non censurées du jour, ainsi que dans les réunions entre amis organisées dans le salon de leurs foyers afin de converser librement ensemble ». En ce sens, la démocratie suppose l'existence d'espaces libres au sein desquels les membres de la société sont susceptibles de se rencontrer, d'échanger, de délibérer et ainsi de se constituer en public face aux problèmes qu'ils rencontrent et qui les affectent dans leur existence ordinaire.

En revanche, la limitation des contacts, des échanges, de la communication et des interactions revient, selon Dewey, à échouer du point de vue démocratique. Car les entraves à la liberté et à la communication dressent des barrières qui divisent les êtres humains en groupes, en bandes, en factions ou en communautés opposées les unes aux autres, ce qui ruine le mode de vie démocratique. L'intolérance, les abus en tous genres, la dénonciation liée aux différences d'opinions concernant la religion, la politique ou les affaires, ainsi que les différences de race, de richesse ou de degré culturel, représentent

des trahisons envers le mode de vie démocratique. Ces processus détruisent la « condition essentielle à un mode de vie démocratique », à l'instar de la coercition directe exercée par les États totalitaires. Ils entretiennent la suspicion, l'intolérance, la haine, dans les esprits. Dans la vie quotidienne, la liberté de communication, l'échange d'idées, d'informations, d'expériences, sont souvent rendues muettes par des suspicions, des abus, par la peur et la haine. Le mode de vie démocratique s'en trouve dès lors menacé et, face à cette menace, les seules garanties légales « envers les libertés individuelles que sont la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de réunion » (Dewey, 1995 [1939], p. 46) sont de peu d'effet si elles ne sont pas portées par des pratiques réelles inscrites dans un mode de vie.

Chez Dewey, la croyance en la possibilité de la coopération ne suppose pas l'effacement de toute conflictualité. Mais le *conflit*, chez Dewey, ne signifie pas un rapport de force ou de violence qui viendrait supplanter l'intelligence et la discussion. Il renvoie au respect mutuel des points de vue divergents. Car, en démocratie, selon Dewey, il convient de « traiter ceux avec qui nous sommes en désaccord – même profond – comme des personnes qui ont quelque chose à nous apprendre, et ainsi comme des amis » (Dewey, 1995 [1939], p. 46). Une attitude démocratique authentique suppose ainsi la « foi » en la possibilité que les controverses et les disputes puissent se transformer en processus réflexifs, délibératifs et intelligents, de coopération sociale. Grâce à cette dernière, les différentes parties en présence s'enrichissent en donnant aux autres parties la possibilité de prendre part, plutôt que de voir triompher l'un au détriment de l'autre.

Aussi la démocratie est-elle la capacité en acte de transformer le conflit en coopération, sans violence ni rapports de force stérilisants. C'est une *transfiguration* des impulsions – parfois violentes – en activités réfléchies, évitant ainsi la voie de la brutalité et de la coercition. Dewey souligne ainsi qu'il est de « l'essence même du mode de vie démocratique que [...] de donner aux différences une chance de se manifester » (Dewey, 1995 [1939], p. 46), plutôt que de les discipliner par la contrainte ou de les oblitérer au profit d'un égalitarisme abstrait. Cela va plus loin encore : l'expression des « différences » n'est pas un droit à la pluralité, c'est une condition pour enrichir les expériences singulières et les processus sociaux de différenciation individuelle que Dewey nomme « individuation » (Voirol, 2008 ; Zask, 2003).

5.2 CRITIQUE IMMANENTE

Après cette première exposition des principaux concepts deweyens, on peut se demander en quoi l'œuvre de Dewey relève de la critique, et quels sont les liens qu'elle tisse avec elle ? Le rapport de Dewey à la critique n'est pas évident au premier abord. De nombreux auteurs, y compris parmi les plus proches de son œuvre, ont reproché à Dewey de ne pas avoir pris en compte les rapports de pouvoir, de classes sociales et les rapports d'exploitation (Wright Mills, 1964 ; Simich et Tilman, 1978 ; Hildreth, 2009 ; Midtgarden, 2011 ; Waddington, 2010). Dewey n'apparaît pas, aux yeux de beaucoup, comme un auteur qui développe une conceptualisation critique des sociétés modernes – lorsqu'on associe étroitement l'idée de critique avec la critique du pouvoir et de la domination. Il manquerait chez lui des concepts qui nourrissent en son cœur la tradition critique, en forgeant son outillage conceptuel, en particulier ceux de pouvoir, de conflit, de domination, d'aliénation, d'exploitation, d'idéologie ou encore d'injustice. Une telle absence signifierait davantage l'ancrage de la philosophie deweyenne dans une autre tradition de pensée, attelée à une approche éthique « affirmative » qui se réfère à des idéaux pratiques supposés être en vigueur dans le réel, sans être en mesure de montrer comment, et en quoi, ils ne le sont pas.

Sur tous ces points, ces critiques mettent le doigt sur des aspects problématiques et des insuffisances de la théorie deweyenne. Quiconque, en effet, s'attend à trouver chez Dewey une attention aux différentiels de pouvoir, aux rapports répressifs, à la domination de classe, restera sur sa faim. Cela éloigne-t-il toutefois définitivement la théorie de Dewey du camp de la critique ? Plusieurs auteurs ont entrepris de montrer l'inverse, en insistant sur sa manière propre d'endosser le motif critique (Honneth, 1998 ; Kadlek, 2006, 2007 ; Midtgarden, 2012 ; Frega, 2014 ; Särkelä, 2017). À mon sens, l'approche deweyenne peut être caractérisée de critique, mais elle mobilise une conception particulière de la critique.

Celle-ci doit principalement à la philosophie de Hegel, une référence clé pour Dewey, en particulier dans ses années de « formation » (Dewey, 1984 [1930] ; Good, 2006). En revenant sur son parcours intellectuel, Dewey remarquait ainsi sa proximité initiale avec la philosophie de Hegel, l'« intégration » de cette dernière dans sa pensée, disait-il, avant de s'en éloigner progressivement, sans que ses motifs ne disparaissent :

I drifted away from Hegelianism in the next fifteen years; the word drifting expresses the slow and, for a long time, imperceptible character of the movement, though it does not convey the impression that there was an adequate cause for the change. Nevertheless I should never think of ignoring, much less denying, what an astute critic occasionally refers to as a novel discovery-that acquaintance with Hegel has left a permanent deposit in my thinking (Dewey, 1984 [1930], p. 154⁴).

5.2.1 IMMANENCE

Hegel a développé une conception de la connaissance et de la critique dont l'influence sur la philosophie de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle a été décisive. Il s'opposait à une démarche subjective et s'efforçait de partir de l'objectivité du monde, qu'il envisageait comme le fruit d'un processus historique incarné par la raison et la liberté. Loin de construire des idéaux coupés de la réalité objective et historique, la philosophie devait, estimait-il, partir de l'immanence du réel pour s'attacher à le connaître en décelant en lui ses potentiels de raison et de liberté. La philosophie était appelée à les *reconstruire* en pensée afin d'en dégager la charge pour en accroître les possibilités pratiques.

Hegel partait de l'idée d'un déploiement progressif de la « raison dans l'histoire », assimilé à un mouvement par à-coups allant dans le sens d'un apprentissage progressif de l'humanité (Hegel, 1965 [1821]). Les êtres humains sont mus par les passions, souvent par la « bêtise », et ils engendrent les pires misères. Cependant, derrière ces processus historiques dégradants s'opère un apprentissage, à l'insu des êtres humains, grâce auquel ils sont amenés à développer des formes collectives et des institutions plus raisonnables. La « ruse de la raison » dans le déchaînement historique des passions humaines concourt finalement à l'édification d'un monde meilleur. Pour Hegel, la philosophie doit apporter la conviction que le monde n'est pas livré au hasard et qu'une fin domine la vie des peuples, à savoir la réalisation de la raison, présente dans l'histoire effective. Hegel

4. « Je me suis éloigné de l'hégélianisme au cours des quinze années suivantes ; le mot “éloigné” exprime le caractère lent et, pendant longtemps, assez imperceptible de ce mouvement, et ceci ne devrait pas donner l'impression qu'il existât une véritable cause à ce changement. Néanmoins, je ne devrais jamais ignorer, et encore moins nier, ce qu'un critique astucieux a pu qualifier de découverte nouvelle, que cette connaissance intime de Hegel a laissé un dépôt permanent sur ma pensée » (traduction libre).

entend démontrer cette vérité selon laquelle l'histoire est guidée par la réalisation de la raison, à travers une théorie de l'histoire universelle montrant qu'elle est la « marche rationnelle et nécessaire de l'“esprit du monde” » (Hegel, 1965 [1821], p. 50).

Le point de référence de Hegel est ce mouvement de réalisation de la « raison dans l'histoire », qui exige une forme très particulière de connaissance : une connaissance qui mène à la réalisation de la raison et de la liberté et qui permet de penser les contours d'une société juste et « bonne », tout en contestant les formes collectives irrationnelles à certains moments de l'histoire. Cette conception de la raison se réalisant « dans l'histoire » offre un point de vue *immanent* au monde social, permettant de connaître ce dernier dans sa réalité effective. À partir de là, il devient possible de critiquer le monde social de manière « *objective* » et non pas « subjective » – renvoyant à des opinions et des préférences particulières. Hegel s'en prend ainsi à des approches philosophiques dont l'activité consiste à construire des systèmes abstraits en se contentant d'imaginer les contours d'une collectivité idéalisée. La philosophie a souvent, dit-il, la « vaine prétention d'enseigner comment doit être le monde » et elle professe à tout-va des idéaux qu'elle espère voir s'appliquer à ce dernier (Hegel, 1940 [1821], p. 41).

Rien n'est plus éloigné de l'intention de Hegel que de « construire un idéal de l'état comme il doit être » (Hegel, 1940 [1821], p. 39). « Si une théorie, en fait, dépasse ces limites, si elle construit un monde tel qu'il doit être, ce monde existe bien, mais seulement dans son opinion, laquelle est un élément inconsistant qui peut prendre n'importe quelle empreinte ». Lorsque la réflexion et la conscience subjective considèrent « le présent comme vain » et prétendent savoir mieux que lui en le dépassant, c'est-à-dire en formulant des idéaux, elles se trouvent « dans le vide », et elles deviennent pure « vanité » (Hegel, 1940 [1821], p. 38). Il ne s'agit pas, pour Hegel, d'énoncer un idéal, mais de *connaître ce qui est* – la philosophie « résume son temps dans la pensée » souligne-t-il. La philosophie qu'il prône est celle qui s'attache à connaître son temps, et à y « reconnaître la raison comme la rose dans la croix de la souffrance présente, et [à] se réjouir d'elle » (Hegel, 1940 [1821], p. 40). Elle entreprend d'examiner le réel à partir du potentiel immanent à ce dernier, de connaître le présent à partir de son possible, ou « ce qui est » à partir de « ce qui peut être ». Elle permet d'aller aux choses mêmes en y

trouvant la raison, en saisissant le monde dans sa substance, et en le « *reconstruisant* sous la forme d'un empire d'idées » (Hegel, 1940 [1821], p. 47 ; l'auteur souligne).

5.2.2 LIBERTÉ

Hegel fait de la *liberté* un élément clé de sa philosophie et de l'histoire. Il l'érige en bien le plus élevé dont dépend la possibilité même de la réalisation des êtres humains. Son intérêt ne porte pas, toutefois, sur la « liberté personnelle » au sens négatif d'une absence de restrictions de l'action humaine. Hegel n'est pas plus intéressé par la « liberté subjective » renvoyant à l'action réfléchie, consciente et choisie des êtres humains. Si cette liberté subjective est déployée de manière consciente par des sujets qui se sentent libres en formulant des projets propres voués à se réaliser dans le monde, il lui manque une dimension objective et relationnelle. Pour Hegel, le seul type de liberté qui représente un bien « supérieur » est la « liberté absolue », qui renvoie à la possibilité pour le sujet d'« être avec soi-même » (*beisichselbstsein*). Mais elle dépend de la médiation d'un autre que soi. On ne devient pas libre, selon Hegel, en se déprenant du monde et en s'isolant, pas même qu'on devient libre par le libre exercice de la pensée, la réflexivité et la volonté ; on ne devient libre qu'en agissant dans l'objectivité du monde et en s'y rapportant de manière *relationnelle*. « Être avec soi-même » suppose en conséquence d'avoir dépassé le stade auquel la conscience de soi est étrangère à elle-même – c'est la liberté retrouvée grâce à la relation active engagée par le soi avec un autre que lui-même. Elle se fonde sur une capacité concrète d'agir de manière impliquée dans le monde et dans le rapport aux autres, et de prendre conscience de soi par cette activité objective et relationnelle.

La liberté « absolue » est donc avant tout *sociale*, et elle s'ancre dans le processus de communication engagé par les êtres humains avec le monde et avec les autres. Pour Hegel, la *liberté absolue* s'inscrit dans un processus historique porté par son déploiement, dans le sens de la réalisation de la raison dans l'histoire. L'histoire est le mouvement par lequel se réalise cette liberté au sein de configurations sociales et institutionnelles. La réalisation de « l'esprit » dans le monde renvoie dès lors à cette dynamique relationnelle à travers laquelle les êtres humains instancient la liberté, de manière objective, au sein des structures de sociétés particulières.

En suivant ce sillon, le modèle hégélien de la critique immanente a été interprété par Dewey comme un travail d'*explicitation* de la part « irréalisée » de potentiels immanents aux pratiques effectives – au sens où elles sont réelles et opératoires ; elles affectent le réel autant qu'elles sont affectées par lui. La conception de Dewey, pour laquelle la lecture de Hegel est décisive, repose sur une *critique immanente par reconstruction* (Voirol, 2012). Dewey retient de Hegel l'idée d'une raison et d'une liberté qui sont à la fois effectives dans le réel et en mouvement vers leur réalisation plus aboutie (Dewey, 1969 [1891]). La raison s'incarne dans le réel et le réel renferme la raison, sous la forme d'un processus pratique d'intelligence incorporé dans l'agir déployé face aux troubles pratiques. Les relations sociales réelles se présentent comme des lieux de son expression, tout en étant inachevées dans leurs capacités à réaliser la raison pratique. Aussi la pratique à laquelle s'adosse la critique est-elle inscrite dans la chair du réel, et non en son dehors ; elle n'est pas « utopie », confinée dans l'attente d'un « à venir » hypothétique.

5.2.3 RECONSTRUCTION

Dewey développe cette conception hégélienne de la critique déjà dans un de ses premiers ouvrages, *Outlines of a Critical Theory of Ethics* (1969 [1891]), dans lequel il s'applique, à l'instar de Hegel, à reconstruire les principes moraux à l'œuvre dans les pratiques effectives au sein des sociétés modernes. À Hegel, Dewey reprend l'idée de liberté relationnelle qui renvoie, chez lui, à la volonté d'articuler l'individuel et le social en faisant du processus de communication un facteur clé de cette médiation. À ses yeux, les individus font l'expérience de la liberté non pas en sacrifiant le groupe, ni d'ailleurs en se sacrifiant comme individus au profit du groupe, mais en recherchant une « harmonie » relationnelle de l'individuel et du social. Chez Dewey, comme chez Hegel, la liberté relationnelle sert de bien le plus élevé – au même titre que la raison.

Cette « liberté relationnelle » se développe, selon Dewey, sous la forme de l'intelligence sociale, de l'enquête et du processus d'apprentissage. Elle se déploie sous la forme des pratiques sociales de l'enquête qui sont également transfigurées sous une forme institutionnelle. Les institutions apparaissent ainsi comme le fruit de ces pratiques de l'intelligence, stabilisées sous forme d'habitudes instituées et que ces processus

pratiques d'enquête sont susceptibles à tout moment de réinterroger et de retransformer. Dans une société démocratique, le rôle des institutions est de maintenir un *rapport dynamique* et fluide avec des pratiques sociales en constant renouvellement. Lorsqu'il en va autrement, comme Dewey le montre dans ses travaux sur l'État (2010 [1927]), des *obstacles* aux pratiques apparaissent, avec pour effet d'entraver les potentiels de l'intelligence sociale.

Parmi les nombreux obstacles envisagés par Dewey figurent les types de connaissance factice mobilisés dans le processus de résolution de troubles et qui engagent l'enquête sur des chemins erronés ou sans issue. Pour Dewey, les systèmes de connaissance *abstrait*s élaborés en vue de résoudre les troubles sont de véritables obstacles à la problématisation. À défaut de parvenir à dépasser les problèmes pratiques, ils enferment les sujets dans ces derniers. Dewey s'en prend ainsi à la pensée abstraite du rationalisme intellectualiste défendue en particulier par Kant, qui conçoit la raison comme une faculté « séparée de l'expérience » appelée à « synthétiser la prétendue matière de l'expérience » (Dewey, 2014 [1920], p. 148) pour ouvrir une « voie d'accès à une sphère supérieure de vérités universelles » (2014 [1920], p. 152). Le rationalisme tient pour acquis que « les concepts de la raison se suffisent à eux-mêmes et dépassent l'expérience au point que toute confirmation de l'expérience est aussi inutile qu'impossible » (2014 [1920], p. 155). Les « concepts et principes » de cette raison abstraite séparée de l'expérience délaissent cette dernière sans la toucher, sans agir ni réagir sur elle, en cultivant une « opposition rigide entre la raison et la pratique » (2014 [1920], p. 138). Cette conception « absolutiste » invoque « la Raison comme une instance permettant de tout justifier ou de tout excuser » (2014 [1920], p. 154). Elle amène à multiplier les considérations générales sur la société en donnant lieu à une « débauche sidérante d'énergie mentale » (2014 [1920], p. 255). Or l'invocation des catégories générales ne fait guère avancer les enquêtes précises et détaillées à partir des troubles pratiques, et elle constitue même un obstacle à ces dernières.

Dewey cherche à échapper à la conception classique de la philosophie, qui reste attachée à ce rationalisme abstrait, d'où sa conception de la philosophie comme reconstruction. C'est en partant de la pratique et de l'expérience effective que la philosophie peut, à ses yeux, effectuer cette « révolution ». Le processus pratique de

reconstruction de l'expérience peut être pensée comme une « organisation inhérente à la vie », ce qui rend dès lors superflue toute « synthèse supranaturelle » (2014 [1920], p. 148). La *raison* n'est plus, dès lors, associée à un domaine d'idées supérieur coupé du monde et dissocié de l'expérience ; elle est comprise, au contraire, comme une composante de l'expérience pratique. Adossée à la raison, la reconstruction est l'opération de connaissance ancrée dans la pratique tout en engageant l'activité réfléchie, dont l'effet est de renforcer le déploiement de cette pratique grâce à l'intelligence sociale.

Selon Dewey, la tâche première de la philosophie est la *reconstruction*, sous la forme d'un travail critique de raffinement et d'amélioration des processus de résolution des problèmes dans lesquels les sujets sont pris et qui limitent leur capacité d'agir. Les pratiques intelligentes se déploient dans la pensée en rencontrant des troubles dans le monde et en alimentant le processus réflexif de l'enquête : « C'est à ces propositions empiriques utilisées de façons constructives pour des objectifs nouveaux que nous donnons le nom d'intelligence » (2014 [1920], p. 153). Une reconstruction réfléchie du contexte interrompu de l'expérience trace le chemin pour sortir du trouble pratique. Finalement, la nécessité de cette reconstruction de l'expérience à travers la prise de conscience témoigne de ce que, pour Dewey, le plus clair de la pratique se déroule de façon irréfléchie, sur le mode des sensations et des habitudes (Dewey, 1922).

Il y a une dimension *temporelle* dans la reconstruction : c'est toujours un *re*-construire, après une construction pratique. De la même manière que la conduite réflexive de l'intelligence sociale se déploie à la suite de sensations émergeant dans des situations troubles, la réflexion philosophique vient *après* le développement réel de la pratique. On retrouve là, sous une autre forme, l'idée hégélienne selon laquelle la connaissance de l'histoire se déploie après l'histoire effective – « ce n'est qu'au crépuscule que la chouette de Minerve prend son envol », disait Hegel (Hegel, 1940 [1821], p. 41). La philosophie est appelée à développer une réflexion dont le propre est de reconstruire, c'est-à-dire « construire à nouveau », en pensée, ce qui a été tacitement construit dans le réel. Elle vient *après* le réel de la pratique et ne saurait, par conséquent, le construire à elle seule, en préalable à son effectuation – comme le fait une philosophie idéaliste, attachée à la réalisation d'idéaux conçus hors de toute expérience.

La reconstruction renvoie en outre à un rapport de la *connaissance* à la pratique. Pour Dewey, en effet, la connaissance n'est pas coupée de la pratique, elle n'est pas « extérieure », elle n'est pas non plus d'une autre « nature » que la pratique – elle en est une *autre modalité*. Le propre de la philosophie n'est autre que le prolongement, en pensée, des activités intelligentes engagées dans les pratiques réelles lorsque les sujets sociaux cherchent à faire face à des troubles pratiques et à résoudre les problèmes nés de ces situations. Dewey tisse ainsi un lien étroit entre l'activité de pensée et la reconstruction de l'expérience : la pensée part du concret, du trouble pratique, pour procéder à l'observation des faits, localiser le problème et parvenir à le définir peu à peu, en développant une idée claire – et non pas un vague sentiment de la situation. Aussi la pensée n'est-elle pas une « divagation hasardeuse et confuse », elle reçoit son but, sa spécificité et son « mandat » du trouble subi, dans sa confusion singulière première. Le but de la pensée est de parvenir à « *clarifier la situation* confuse et troublée pour que des façons raisonnables de la traiter puissent être suggérées » (2014 [1920], p. 198 ; je souligne). Aussi souligne-t-il que :

[L]a pensée trouve son origine dans les conflits particuliers et dans l'existence qui occasionne perplexité et trouble. [...] Des êtres qui pensent sont des êtres qui se sentent à l'étroit et contraints dans leur vie au point de ne pouvoir conduire une action jusqu'à son terme. [...] Les difficultés ne font penser que lorsque la pensée est l'issue nécessaire ou urgente, lorsqu'elle est la voie tout indiquée menant à la solution (2014 [1920], p. 195).

Cela implique une manière de concevoir la *raison* très différente du rationalisme abstrait, que Dewey critique pour son incapacité à s'ancrer dans l'expérience. C'est désormais l'expérience qui devient le « facteur libérateur » (2014 [1920], p. 150) et la raison formelle qui constitue le « facteur conservateur », tenant l'esprit sous sa coupe, tant elle reste confinée à des notions abstraites. Lorsqu'elle est envisagée à l'aune de l'expérience, la raison acquiert un tout autre statut : elle ne précède pas l'expérience et ne se superpose pas à l'intelligence sociale, elle *découle* de l'expérience. Aux yeux de Dewey, en effet, la raison est d'abord une intelligence pratique expérimentale, qui libère l'être humain de ses attaches dans le passé, dont les brides sont renforcées par les coutumes, les habitudes établies, par l'ignorance et l'absence d'imagination. La raison peut dès lors être conçue comme une « intelligence expérimentale et modulable » (2014 [1920], p. 152), comme une faculté ancrée dans l'expérience. Cette conception pratique de la raison ne précède

pas l'expérience ; elle découle de l'expérience, autant qu'elle la met sans cesse à l'épreuve.

5.2.4 IDÉAL

La reconstruction est un processus de connaissance qui se rattache à un *idéal* pratique – dans le sillage de la conception de la critique immanente de Hegel. La connaissance déployée par l'activité philosophique prend dès lors une dimension normative, au sens où elle contribue à l'édification d'un « devoir être » sur le plan pratique, qui n'est pas placé en dehors de ce dernier, ou en surplomb par rapport à lui (Dewey, 2014 [1929]). Les idéaux qui nous meuvent ne sont pas imaginaires, mais sont « de la matière dont est fait le monde de l'expérience dans ses aspects physiques et sociaux » (Dewey, 2011 [1934], p. 139 ; Quéré, 2019). Un idéal, selon Dewey, n'est pas coupé de la réalité, il est « la tendance et le mouvement d'une chose existante menée jusqu'à sa limite finale, considérée comme rendue complète, parfaite » (2010 [1927], p. 243). C'est dire que l'idéal procède d'une idéalisation de ce dont on fait l'expérience comme un « bien » dans l'activité courante.

L'idéal ne renvoie pas à des possibilités projetées par l'imagination. Il s'agit de *possibilités réelles*, qui sont appréhendées comme étant dotées d'une « puissance supérieure à soi ». Un idéal, pour Dewey, est « en dur », c'est de la « matière » dont est fait le monde de l'expérience dans ses aspects les plus concrets (2014 [1920], p. 160). L'idéal est à la fois « déjà là » et « à venir », et en ce sens il pointe vers sa réalisation. À titre d'exemple, la démocratie repose sur l'idéal de l'association humaine, elle est l'idée de communauté elle-même, mais son existence factuelle n'épuise pas ses possibles – et c'est en ce sens qu'il écrit que la « démocratie est radicale » (Dewey, 1987 [1937], p. 296). Les faits n'atteignent jamais leur plein accomplissement. Aussi ne rencontre-t-on guère des réalités factuelles en tous points fidèles à l'idéal qui leur donne forme : l'idéal est réel, dans le monde, et il contient toujours *plus* que sa réalité.

Si un idéal est un potentiel réel dans le monde, il ne relève pas d'une projection « utopique ». Son expansion s'opère toutefois par l'*imagination* selon Dewey. Car un idéal est toujours déjà incarné dans le monde tout en contenant plus que sa réalisation présente – c'est une transcendance intramondaine (*from within*) regorgeant de possibilités

réelles qui ne se déploient toutefois véritablement que sous l'impulsion des projections de l'imagination. « L'imagination idéalisatrice se saisit des choses les plus précieuses qu'elle trouve dans les moments privilégiés de l'existence et les projette. Nous n'avons pas besoin de critères extérieurs pour garantir leur teneur en bien. On les a, elles existent comme bonnes, et à partir d'elles nous forgeons nos finalités idéales » (Dewey, 2011 [1934], p. 137-138). Ce n'est donc pas le caractère projeté des idéaux, par l'imagination, qui en fait de simples « matériaux imaginaires ». Dewey considère qu'on ne réalise un idéal qu'en le pratiquant et, surtout, en ajustant les moyens de l'action à ses fins.

5.2.5 CRITIQUE

Pour Dewey, la connaissance théorique doit se mettre au service de la pratique sociale intelligente pour favoriser son déploiement. C'est le rôle de la critique de contribuer à ce dernier – qui lui-même rend possible l'activité critique. Le but d'une connaissance critique est de contribuer à la reconstruction, et donc au déploiement, de la pratique intelligente et, ce faisant, à la réalisation de l'idéal. En tant que forme intelligente d'activité, la connaissance théorique, avec ses spécificités, peut contribuer de manière décisive au déploiement pratique de l'enquête. Sa tâche est la reconstruction en pensée des éléments à l'œuvre dans l'enquête pour lever les obstacles auxquels elle fait face (Voirol, 2012). La conception immanente et reconstructive de la critique, chez Dewey, s'adosse à cette visée : non pas d'objectiver les pratiques afin de les « déconstruire », mais de les « reconstruire » pour contribuer à leur déploiement.

Nulle part ailleurs, sans doute, que dans ses développements sur l'art et l'esthétique, en particulier dans *L'art comme expérience* (Dewey, 2010 [1934]), cette question du rôle de la critique n'est apparue aussi clairement dans ses écrits. On l'a vu (voir point 1.3, *supra*), Dewey confère à l'art un rôle particulier en tant que forme d'expression et de communication ancrée dans les sensations et la réflexion. La communication esthétique se distingue de la communication organique (sensations) et de la communication sociale (enquête) en ce qu'elle renferme ces deux formes de communication en les articulant de manière plus harmonieuse.

L'art renvoie ainsi à la forme de communication « la plus aboutie » en ce qu'elle est irrémédiablement attachée aux sensations, tout en étant soumise à la réflexion, étant

donnée l'obligation de trouver la forme adéquate pour exprimer le sensible sous une modalité réfléchie ancrée dans les sensations. La communication esthétique permet à ceux qui font l'expérience d'une œuvre d'art d'entrer en relation avec l'objet à travers les sensations communiquées dans l'œuvre, qu'ils éprouvent lorsqu'ils en font l'expérience. Elle engage toujours une expérience qui est inséparablement individuelle et collective dans la mesure où une œuvre ouvre un espace de communication et qu'elle suscite une expérience partagée. On l'a vu, selon Dewey, les œuvres d'art réussies sont les « signes d'une vie collective unifiée » car elles contribuent à « refaçonner l'expérience de la communauté dans le sens d'un ordre et d'une unité plus grands » (2010 [1934], p. 110). L'expérience esthétique initie ainsi, lorsqu'elle parvient à se déployer, la forme la plus aboutie de la coopération sociale et de la démocratie.

Celle-ci est inséparable de la *critique*, qui joue un rôle particulier dans la forme esthétique de la communication. Son rôle est de déployer les potentialités de l'œuvre pour permettre d'en faire une expérience plus aboutie et encourager l'approfondissement de l'expérience du matériau objectif chez ses destinataires. « Non seulement, souligne Dewey, le jugement critique résulte de l'expérience du matériau objectif conduit par le critique, ce qui est la condition de sa validité, mais il doit encore permettre l'approfondissement de cette expérience même chez ses lecteurs » (2010 [1934], p. 520). La critique a pour fonction de rééduquer notre perception des œuvres d'art ; elle est une « auxiliaire dans le processus, à vrai dire difficile, d'apprentissage du voir et de l'entendre » (2010 [1934], p. 520).

Aussi la critique rend-elle possible, souligne encore Dewey, un « surplus de sens » relativement aux choses que ses destinataires « perçoivent et pratiquent dans leur commerce quotidien avec le monde » (2010 [1934], p. 520). Grâce à ce « service » rendu par la critique, l'expérience des destinataires se trouve « enrichie et aiguisée ». Si l'art a pour fonction de « faire tomber les écailles qui empêchent l'œil de voir, de déchirer les voiles déposés par les habitudes et les traditions », de « perfectionner la faculté de percevoir », d'extirper les préjugés et de contribuer à l'extension sociale de la communication, alors la critique est bel et bien le prolongement de ce processus. Ce type de communication a lieu lorsqu'une œuvre d'art devient le socle d'une expérience dans laquelle il est possible d'« accomplir dans nos propres processus vitaux les processus que

l'artiste a accomplis pour produire l'œuvre. C'est le privilège du critique que de participer au déroulement de ce processus actif. Son infortune est trop souvent de le perturber » (Dewey, 2010 [1934], p. 521).

Cette « perturbation » de l'expérience esthétique est suscitée par deux formes de critiques qui se fourvoient toutes deux et qui, pour des motifs différents, entravent le processus de communication. La première, que Dewey appelle la « *critique judiciaire* », juge une œuvre à l'aune d'un modèle normatif préétabli, considéré comme le canon de la création artistique. Selon cette conception, les grandes œuvres des « maîtres » ont défini le canon de l'art auquel se mesurent les nouvelles œuvres. Le critique d'art envisagé sous cet angle parle « comme s'il était un procureur chargé d'édicter des principes souverains, réfractaires à toute discussion » (2010 [1934], p. 483). Les effets de cette critique sont dévastateurs étant donné qu'elle entrave la perception en la court-circuitant au travers de la substitution de l'expérience directe à une règle consacrée.

En réaction à cette emprise des canons normatifs, la seconde conception de la critique refuse avec force le point de vue externe de la « *critique judiciaire* », et prétend restituer les impressions sensibles de l'œuvre et de son contenu propre. La « *critique impressionniste* » stipule ainsi que « le jugement devrait être remplacé par l'énoncé des réponses du sentiment et de l'imagerie provoqués par l'œuvre d'art » (Dewey, 2010 [1934], p. 489). Cependant, Dewey souligne que cette critique débouche sur le « chaos d'une subjectivité dépourvue de contrôle objectif » et aboutit à un « pot-pourri » de notations détachées de l'objet d'art (2010 [1934], p. 490). Cette critique tombe dans le même travers subjectiviste qu'elle dénonce dans la conception judiciaire, car elle ne parvient pas à relier l'impression subjective au contenu objectif de l'œuvre. Cette critique « ne prend *pas* envers l'œuvre critiquée l'attitude qui est celle de l'artiste à l'égard des impressions reçues du monde » (2010 [1934], p. 490). En l'absence de contrôle exercé par l'objet, elle se lance dans des « considérations arbitraires et hors sujet » (2010 [1934], p. 492), restant irrémédiablement éloignée de l'œuvre alors même qu'elle prétend coller aux impressions qu'elle génère.

À partir de cette opposition entre deux formes de critiques erronées se dégage la conception deweyenne de la critique, à la fois distincte d'un modèle normatif externe à l'expérience, incapable d'en restituer son contenu objectif, et d'un modèle

« impressionniste » collé à l'expérience, inapte à offrir un surplus d'intelligence. La *critique reconstructive* à laquelle adhère Dewey se conçoit comme étant suffisamment ancrée dans l'expérience sensorielle pour ne pas énoncer du dehors des critères normatifs qui lui sont étrangers ; à l'inverse, elle est suffisamment déprise de l'immédiateté sensorielle pour parvenir à enrichir l'expérience sensible par l'intelligence et le jugement.

Chez Dewey, la critique à l'œuvre dans le domaine de la communication sociale n'est pas étrangère à cette conception reconstructive de la critique élaborée dans le domaine esthétique. En ce sens, elle s'inscrit dans le prolongement de la conception hégélienne de la critique immanente, dont le propre est de reconstruire le contenu pratique des idéaux de l'expérience, sans se contenter d'une opération descriptive « interne », ni s'abstraire dans une observation objectivant cette pratique. La critique reconstructive de Dewey se construit dans une tension dynamique entre l'implication sensible dans les pratiques effectives et la déprise par l'enquête et la projection de « ce qui peut être », en offrant ainsi des ressources à ces pratiques en vue de leur propre reconstruction par la réalisation effective plus poussée des idéaux qu'elles incarnent.

CONCLUSION

La conception deweyenne de la critique et de la communication s'ancre, on l'a vu, dans la philosophie hégélienne – où trouve sa source toute une tradition critique dont font partie Marx et toute la Théorie critique (Adorno, Horkheimer, Marcuse) (Voirol, 2016). À Hegel, Dewey reprend sa conception pratique de la raison, son approche « communicationnelle » de la liberté – sans pour autant endosser son approche dialectique. C'est sans doute cela qui déroute quiconque reconnaît aisément, à la lecture de ses textes, un « air de famille » évident avec la critique hégélienne. Son modèle reconstructif se distingue en effet d'une critique dialectique qui s'attache à l'examen des processus d'inversion, des formes idéologiques et des modes de domination. Loin d'offrir une théorie du pouvoir et de l'aliénation, Dewey s'en tient à reconstruire les procédures pratiques de la conduite intelligente, de l'enquête et de la problématisation, de l'apprentissage et de la coopération sociale. L'« intérêt de connaissance » de sa méthode critique réside avant tout dans l'expérience : la critique est pertinente lorsqu'elle l'étend, l'approfondit, l'amplifie et la réalise davantage.

C'est parce qu'elle est tout entière au service de l'enquête, de l'apprentissage, de la communication et de l'expérience que la critique de Dewey favorise le déploiement de la vie intellectuelle, et qu'elle fait tout pour la rendre possible et pour l'élargir. Sa critique part du « possible » ancré dans « ce qui est » pour le *reconstruire* – et non pas de « ce qui est » pour le *déconstruire*. Dewey fait confiance aux capacités pratiques des êtres sociaux et à leurs aptitudes à faire face aux problèmes qu'ils rencontrent de manière intelligente, à se diriger individuellement et collectivement vers des fins désirables, sans référence à des standards transcendants qui entravent l'enquête. Sa confiance dans l'intelligence et la raison pratique des êtres humains est sa plus grande *legacy* (Fesmire, 2015, p. 4). Si sa méthode critique reconstructive et « méliorative » peut, à certains égards, sembler rester enfermée dans le monde « tel qu'il est », elle n'est pas pour autant affirmative face à ce monde ; elle vise à le transformer en activant des leviers pratiques et des idéaux réels, afin d'ouvrir la voie au meilleur.

BIBLIOGRAPHIE

- Cometti, J.-P. (2016). *La démocratie radicale. Lire John Dewey*, Paris, Gallimard.
- Dewey, J. (1922). *Human nature and conduct. An introduction to social psychology*, New York, H. Holt.
- Dewey, J. (1967 [1938]). *Logique. La théorie de l'enquête*, trad. de l'anglais par G. Deledalle, Paris, Presses universitaires de France.
- Dewey, J. (1969 [1891]). *Outlines of a critical theory of ethics. The Early Works, 1882-1898. vol. 3*, Carbondale et Edwardsville, Southern Illinois University Press.
- Dewey, J. (1972 [1896]). « The Reflex Arc Concept in Psychology », *The Early Works (1882-1898), vol. 5*, Carbondale et Edwardsville, Southern Illinois University Press, p. 96-109.
- Dewey, J. (1973). *Lectures in China, 1919- Une Foi commune*, trad. du chinois et éd. par R. W. Clopton et Tsuin-Chen Ou, Honolulu, The University Press of Hawaii.
- Dewey, J. (1976 [1899]). *The School and Society*, Carbondale et Edwardsville, Southern Illinois University Press.
- Dewey, J. (1978 [1910]). *How We Think. The Middle Works (1899-1924), vol. 6*, Carbondale et Edwardsville, Southern Illinois University Press.

- Dewey, J. (1984 [1930]). « From absolutism to experimentalism », dans *The Later Works, 1925-1953*, vol. 5, Carbondale, Southern Illinois University Press, p. 147-160.
- Dewey, J. (1987 [1937]). « The Democracy is Radical », dans J. A. Boydston (éd.), *The Later Works (1925-1953)*, vol. 2, Carbondale et Edwardsville, Southern Illinois University Press, p. 296-299.
- Dewey, J. (1989 [1939]). *Freedom and Culture*, New York, Prometheus Books.
- Dewey J. (1995 [1939]). « La démocratie créative : la tâche qui nous attend », *Horizons philosophiques*, vol. 5, n° 2, p. 41-48.
- Dewey, J. (2008 [1922]). *Human nature and conduct. An introduction to social psychology. The Middle Works (1899-1924)*, vol. 14, Carbondale et Edwardsville, Southern Illinois University Press.
- Dewey, J. (2010 [1927]). *Le public et ses problèmes*, trad. de l'anglais par J. Zask, Paris, Gallimard.
- Dewey, J. (2010 [1934]). *L'art comme expérience*, trad. de l'anglais coord. par J.-P. Cometti, Paris, Gallimard.
- Dewey, J. (2011 [1934]). *La formation des valeurs*, trad. de l'anglais par L. Quéré, J. Truc et A. Bidet, Paris, La Découverte, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond ».
- Dewey, J. (2011 [1934]), *Une foi commune*, Paris, La Découverte, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond ».
- Dewey, J. (2014 [1920]). *Reconstruction en philosophie*, trad. de l'anglais par P. Di Mascio, Paris, Gallimard.
- Dewey J. (2014 [1929]). *La quête de certitude. Une étude de la relation entre connaissance et action*, trad. de l'anglais par P. Savidan, Paris, Gallimard.
- Dewey, J. (2018 [1916]). *Démocratie et éducation*, suivie d'*Expérience et éducation*, Paris, Armand Colin.
- Fesmire, S. (2015). *Dewey*, London et New York, Routledge.
- Frega, R. (2014). « Between Pragmatism and Critical Theory: Social Philosophy Today », *Human Studies*, vol. 37, n° 2, p. 57-82.
- Good, J. A. (2006). *A Search for Unity in Diversity. "The Permanent Hegelian Deposit" in the Philosophy of John Dewey*, Lanham (MD), Lexington Books.

Hegel, G.W.F. (1940 [1821]). *Principes de la philosophie du droit*, trad. par A. Kaan, Paris, Gallimard.

Hegel, G.W.F. (1965 [1821]). *La raison dans l'Histoire. Introduction à la philosophie de l'Histoire*, trad. et présentation par K. Papaioannou, Paris, Plon.

Hildreth, R.W. (2009). « Reconstructing Dewey on Power », *Political Theory*, vol. 37, n° 6, p. 780-807.

Honneth, A. (1998). « Democracy as Reflexive Cooperation : John Dewey and the Theory of Democracy Today », *Political Theory*, n° 26, p. 763-783.

Kadlec, A. (2006). « Reconstructing Dewey : The Philosophy of Critical Pragmatism », *Polity*, vol. 38, n° 4, p. 519-542.

Kadlec, A. (2007). *Dewey's Critical Pragmatism*, Lanham (MD), Lexington Books.

Lippmann, W. (1922). *Public Opinion*, New York, Harcourt, Brace and Company.

Lippmann, W. (2008 [1925]). *Le public fantôme*, trad. de l'anglais par Laurence Decréau, Paris, éditions Demopolis.

Malderieux, S. (2016). *La philosophie de John Dewey*, Paris, Vrin.

Mead, G. H. (2006 [1928]). *L'esprit, le soi et la société*, trad. et présentation par D. Cefai et L. Quéré, Paris, Presses universitaires de France.

Midtgarden, T. (2011). « The Hegelian legacy of Dewey's social and political philosophy, 1915-1920 », *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, vol. 47, n° 4, p. 361-388.

Midtgarden, T. (2012). « Critical Pragmatism. Dewey's social philosophy revisited », *Journal of Social Theory*, vol. 15, n° 4, p. 505-521.

Peirce, C. S. (1984 [1877]). « Comment se fixe la croyance », dans *Textes anticartésiens*, trad. et présentation par J. Chenu, Paris, Aubier, p. 267-286.

Quéré, L. (2019). « Valeurs : “machins quasi-gazeux” ou choses “en dur” ? De Durkheim à Dewey... aller-retour », *SociologieS*, Théories et recherches, <<https://journals.openedition.org/sociologies/10574>>, consulté le 6 mai 2021.

Särkelä, A. (2017). « Degeneration of Associated Life : Dewey's Naturalism about Social Criticism », *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, vol. 53, n° 1, p. 107-126.

- Schmitt, C. (1988 [1923]). *Parlementarisme et démocratie*, trad. de l'allemand par J.-L. Schlegel, Paris, Seuil.
- Simich J. L. et R. Tilman (1978). « Radicalism vs. Liberalism: C. Wright Mills' Critique of John Dewey's Ideas », *American Journal of Economics and Sociology*, vol. 37, n° 4, p. 413-430.
- Voirol, O. (2008). « Pluralité culturelle et démocratie chez John Dewey », *Hermès*, n° 51, p. 23-28.
- Voirol, O. (2012). « Teoria Crítica e Pesquisa Social: da dialética à reconstrução », *Novos Estudos*, n°93, p. 81-99.
- Voirol, O. (2016). « Philosophie sociale et critique immanente », dans F. Aubin et J. Rueff (ed.), *Perspectives critiques en communication*, Montréal, Presses Universitaires du Québec, p. 35-54.
- Waddington, D. I. (2010). « Uncovering Hegelian Connections : A New Look at Dewey's Early Educational Ideas », *Education and Culture*, vol. 26, n° 1, p. 67-81.
- Wright Mills, C. (1964). *Sociology and Pragmatism*, New York, Oxford University Press.
- Zask, J. (2003). *Art et démocratie. Peuples de l'art*, Paris, Presses universitaires de France.
- Zask, J. (2015). *Introduction à John Dewey*, Paris, La Découverte.

PARTIE

2

**MARXISMES, CULTURE
ET COMMUNICATION**

6

**GRAMSCI : BLOC
HISTORIQUE, HÉGÉMONIE
ET DOMINATION**

Julien Rueff

MOTS CLÉS

Bloc historique, domination, ékonomisme,
Gramsci, hégémonie, marxisme

La pensée d'Antonio Gramsci est une référence classique, sinon canonique, dans le corpus des théories en communication. Tous les étudiants en communication entendent parler, à un moment ou à un autre, de la notion gramscienne « d'hégémonie culturelle » pendant leur parcours universitaire. Rares sont en effet les ouvrages pédagogiques ne comportant aucune mention à cet auteur dans ce domaine. Les études culturelles dites de « l'école de Birmingham » ont beaucoup contribué à faire connaître la théorie gramscienne dans le champ de la communication. Raymond Williams et Stuart Hall lui ont notamment emprunté certaines idées pour renouveler l'analyse des rapports de domination dans la production, la circulation et la réception des contenus médiatiques (George, 2016). Ces deux fondateurs des études culturelles ont ainsi développé des interprétations originales de la pensée gramscienne, dont la fécondité n'est plus à démontrer dans les recherches théoriques et empiriques dans le champ de la communication (Williams, 2009 [1980] ; Hall, 1977, 1986, 1987). Suite à ces travaux séminaux, Gramsci semble pourtant être progressivement devenu « un célèbre inconnu » (Tosel, 2016, p. 7-14). Bien que la notion « d'hégémonie culturelle » appartienne aujourd'hui, de plein droit, au vocabulaire technique des chercheurs en communication, celle-ci paraît très souvent mobilisée de manière incantatoire, en négligeant ses liens organiques avec d'autres notions ou son inscription dans une conjoncture historico-politique particulière. Cette appropriation quelque peu brutale de son œuvre n'est pas sans engendrer des incompréhensions.

Dès lors, cette introduction à la théorie gramscienne entend, d'une part, offrir un repérage préliminaire à l'exploration d'une œuvre aussi dense que complexe et, d'autre part, se défaire de l'idée selon laquelle Gramsci serait, en dernière instance, une sorte de théoricien de la communication dont la principale contribution résiderait dans sa notion « d'hégémonie culturelle » (Garo, 2019, p. 281). Nous faisons l'hypothèse selon laquelle la pertinence de la pensée gramscienne en communication requiert précisément de s'affranchir de cette déformation interprétative. Pour commencer, nous reviendrons sur la trajectoire biographique de Gramsci, en esquisant ses activités de journaliste militant et ses responsabilités au Parti Communiste Italien (PCI). Nous exposerons ensuite les concepts de « bloc historique », « d'hégémonie » et de « domination ». Nous terminerons

en considérant les potentialités que porte la théorie gramscienne pour la recherche en communication.

6.1 UNE VIE TOURNÉE VERS L'ACTION POLITIQUE¹

Gramsci n'est pas un théoricien. Il s'agit d'abord d'un homme d'action, dont l'énergie a été entièrement consacrée à la préparation d'une révolution communiste par laquelle « une société réglée », pour emprunter son vocabulaire, aurait dû advenir en Italie. Aussi, ce serait se méprendre que de lire ses écrits comme si ceux-ci résultaient d'une activité spéculative. À l'exception d'une partie de sa correspondance, l'ensemble de ses publications porte le sceau du primat de la pratique, c'est-à-dire d'une priorité attribuée à l'action politique. Même dans ses réflexions les plus philosophiques, exigeant parfois un haut niveau d'abstraction, Gramsci subordonne son travail intellectuel aux impératifs de son activité révolutionnaire. Celui-ci n'a donc de sens que dans la mesure où il reste le moyen de celle-là. Provenant d'un article publié dans la revue *La Città futura*, la citation qui suit semble avoir été la maxime de Gramsci pendant toute sa vie, témoignant non seulement de l'importance qu'il accordait à l'action politique mais aussi, *a contrario*, du mépris que lui inspirait la passivité.

Je hais aussi les indifférents en raison de l'ennui que me procurent les pleurnicheries des éternels innocents. Je demande des comptes à chacun d'entre eux : comment avez-vous assumé la tâche que la vie vous a confiée et qu'elle vous confie tous les jours ? Je demande : qu'avez-vous fait, et surtout, que n'avez-vous pas fait ? [...]. Je suis résistant, je vis, je sens déjà battre dans les consciences viriles de mon camp l'activité des cités futures que nous sommes en train de construire (Gramsci, 2012 [1917], p. 58).

Né en Sardaigne en 1891, à Alès, Gramsci connaît une enfance marquée par l'incarcération de son père, la pauvreté et un état de santé pour le moins précaire (il souffrira de la maladie de Pott jusqu'à son décès). Il meurt en 1937, à Rome, après avoir été condamné par Benedetto Mussolini à vingt ans de réclusion en 1926. Il passe donc les onze dernières années de son existence en prison, sous étroite surveillance fasciste, au

1. Pour en savoir plus, nous recommandons la lecture de la biographie *Antonio Gramsci. Vivre, c'est résister* (Frétiigné, 2017).

cours desquelles il rédigera l'œuvre qui fera quelques années plus tard sa renommée internationale : les *Cahiers de prison*. Il suffit de considérer deux éléments biographiques pour comprendre pourquoi les fascistes voyaient en lui un ennemi à neutraliser².

Le Sarde s'est, d'une part, fait connaître par son journalisme militant. Pas moins de quatre mille articles ont vu le jour sous sa plume, attestant d'une conscience aiguë de l'actualité (politico-militaire, sociale et culturelle) et d'un goût prononcé pour la polémique, dans des organes de presse socialistes et communistes : *Il Grido del popolo*, *Aventi !*, *La Città futura*, etc. (Tosel, 2016, p. 323). Il a aussi participé à la fondation et à la direction d'un hebdomadaire communiste, *L'Ordine Nuovo*, lequel a notamment circulé parmi les ouvriers de la ville de Turin. Cet organe de presse se voulait à l'avant-garde des mouvements révolutionnaires, cherchant à contribuer au développement d'une « démocratie ouvrière » dans la péninsule (Gramsci et Togliatti, 1974 [1919], p. 244-248 ; Gramsci, 1974 [1920], p. 368-377). Rien d'étonnant alors à ce que Gramsci réfléchisse à son activité journalistique, qu'il estime libre et sans compromission au regard de ses convictions politiques, en opposition à celle des journalistes professionnels : « [J]e n'ai jamais été un journaliste professionnel, qui vend sa plume au plus offrant et qui doit continuellement mentir parce que le mensonge entre dans la qualification professionnelle » (Gramsci, 1971 [1931], p. 349)³.

Gramsci est, d'autre part, un militant socialiste, puis communiste. À partir de 1921, il adhère au Parti Communiste Italien, lequel a été créé la même année dans des conditions pour le moins difficiles. En 1922, Mussolini devient en effet président du conseil italien et prend, de ce fait, les rênes du pouvoir. Celui-ci instaure un régime

-
2. Michele Isgro, procureur fasciste, est devenu célèbre en 1928 après avoir déclaré, au sujet de Gramsci : « [N]ous devons empêcher ce cerveau de fonctionner pendant vingt ans ».
 3. Dans ses écrits, Gramsci accorde une importance non négligeable au journalisme. Bien que ses réflexions à ce sujet soient disséminées dans l'ensemble des *Cahiers de prison*, c'est dans le vingt-quatrième, rédigé en 1934, qu'il défend explicitement une conception dite « intégrale » du journalisme [*giornalismo integrale*]. Ce type de journalisme « [...] entend non seulement satisfaire tous les besoins (d'une certaine catégorie) de son public, mais créer et développer ces besoins et donc susciter, en un certain sens, son public et en étendre progressivement le champ » (Gramsci, 1974 [1934], p. 285) ». Ce journalisme, éminemment militant, fait de la presse écrite un instrument participant au développement de la conscience de soi des subalternes. Sur cet aspect, nous recommandons la lecture du travail d'André Tosel (2005).

fasciste⁴ et ne tarde pas à engager des mesures répressives à l'encontre de ses ennemis politiques, à l'instar des militants du Parti Communiste Italien. Entre 1922 et 1924, Gramsci part en Union Soviétique en tant que représentant officiel de cette organisation. À Moscou, il est appelé à dresser un état des lieux des rapports de force en Italie et participe à l'élaboration des stratégies pour les luttes communistes à venir en Europe. À son retour en Italie, en 1924, il succède à Amadeo Bordiga à la direction du Parti Communiste Italien. Il en devient le secrétaire général jusqu'à son incarcération en 1926.

6.2 LE BLOC HISTORIQUE

6.2.1 L'UNITÉ DE LA STRUCTURE ET DE LA SUPERSTRUCTURE

Bien qu'il n'existe que peu d'occurrences de l'expression « bloc historique » (*blocco storico*) dans les *Cahiers de prison* (celle-ci n'apparaît pas dans les écrits antérieurs à l'incarcération du Sarde), cette notion requiert toute notre attention pour autant qu'elle condense plusieurs idées majeures de la pensée gramscienne (Portelli, 1972). C'est, au demeurant, à partir de cette notion que nous pourrions apprécier la fonction qu'occupe la notion « d'hégémonie », chère aux chercheurs en communication, dans l'œuvre de Gramsci. Ce dernier définit le bloc historique comme étant « l'unité de la nature et de l'esprit (structure et superstructure) » (Gramsci, 1978 [1974], 13, §10, p. 366). Cette définition témoigne, d'une part, d'une continuité entre le marxisme et la pensée gramscienne et, d'autre part, de l'intention de se défaire de l'économisme présumé du marxisme. Les concepts de « nature et de l'esprit » se réfèrent en effet explicitement à la métaphore architecturale de Karl Marx, laquelle rend compte d'une relation de causalité, à toute époque historique, entre le mode de production économique et les formes de

4. Le terme « fascisme » désigne à la fois « une idéologie politique et un mouvement de masse qui dominaient de nombreuses parties de l'Europe centrale, du sud et de l'est entre 1919 et 1945 et qui avaient également des partisans en Europe occidentale, aux États-Unis, en Afrique du Sud, au Japon, en Amérique latine et au Moyen-Orient. [...] Bien que les partis et mouvements fascistes diffèrent considérablement les uns des autres, ils ont de nombreuses caractéristiques en commun, notamment un nationalisme militariste extrême, le mépris de la démocratie électorale et du libéralisme politique et culturel, une croyance en la hiérarchie sociale naturelle et la règle des élites, et le désir de créer une *Volksgemeinschaft* (en allemand : “communauté populaire”), dans laquelle les intérêts individuels seraient subordonnés au bien de la nation » (Soucy, 2020, § 1 ; notre traduction).

conscience sociale (l'ensemble des institutions juridiques et politiques, ainsi que la morale, la religion, l'art, la philosophie, etc.), à savoir entre la structure et la superstructure⁵. Dans sa préface à la *Contribution à la critique de l'économie politique*, Marx en donne la formulation suivante : « [L']ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience sociale déterminée » (Marx, 1972 [1859], p. 4⁶). Cette métaphore architecturale a fait couler beaucoup d'encre, dans la mesure où elle sert souvent d'argument pour démontrer l'économisme – le déterminisme économique – du marxisme, en vertu duquel les formes de conscience sociale ne seraient que les reflets, à chaque époque historique, du mode prédominant de production économique. Au prisme de l'économisme, les changements dans la structure économique engendreraient mécaniquement et unilatéralement des changements au niveau de la superstructure. L'émergence du mode de production capitaliste en Angleterre, à la fin du XVII^e siècle, aurait par exemple engendré l'institutionnalisation d'une monarchie parlementaire, la naissance de la liberté de la presse ou du droit à la propriété privée, le développement de la philosophie utilitariste, la tolérance religieuse, etc.

Si Gramsci emprunte à Marx sa métaphore architecturale, il s'inscrit en faux contre les interprétations attribuant au marxisme ce déterminisme économique. L'enjeu de cette opposition ne réside pas dans de pédantes discussions sur la vérité du marxisme, mais dans la définition de stratégies politiques pour mener les luttes communistes en Italie et, plus largement, en Europe de l'Ouest. Si Gramsci, dans le onzième *Cahier de prison* (1978 [1974], 11, p. 166-303), se livre à une critique serrée et incisive du *Manuel*

-
5. Gramsci pense probablement à la première section du chapitre V du *Capital* lorsqu'il identifie la nature à la structure et l'esprit à la superstructure. Marx définit en effet le travail comme un processus par lequel les êtres humains mobilisent leurs propres forces naturelles pour s'approprier des ressources naturelles et reproduire par là même leurs conditions matérielles d'existence (Marx, 2016 [1867], p. 175-183).
 6. Dans cette préface, Marx emploie aussi la métaphore anatomique pour rendre compte de cette causalité. Il écrit, en l'occurrence, que « l'anatomie de la "société civile" doit être recherchée dans l'économie politique » (Marx, 1972 [1859], p. 4). Cette métaphore anatomique n'est pas sans importance pour Gramsci, lequel élabore son concept de « bloc historique » en l'employant. Nous reviendrons là-dessus dans la suite de notre propos.

populaire de sociologie historique (2002 [1921]⁷), rédigé par Nikolaï Boukharine (intellectuel et homme politique de premier plan au Parti Communiste Soviétique), c'est précisément en raison de son économisme. En plus d'être naïve et simplificatrice, cette doctrine constitue pour le Sarde une entrave à la pratique politique révolutionnaire, en laissant imaginer qu'il suffirait de s'en remettre aux lois économiques pour qu'advienne inéluctablement une société communiste sous l'effet des contradictions objectives du mode de production capitaliste. L'économisme a pour corollaire, dans la pensée gramscienne, un attentisme politique dont la stérilité vient directement compromettre la possibilité même du communisme. Cette doctrine s'accompagne de conséquences nuisibles en ce qu'elle conforte ce raisonnement : « [Puisque] les conditions favorables devront fatalement se réaliser et qu'elles provoqueront de façon quelque peu mystérieuse, des événements palingénésiques, il s'ensuit que toute initiative volontaire visant à préparer ces situations d'après un plan, est non seulement inutile, mais dangereuse » (Gramsci, 1978 [1974], 13, § 23, p. 408)⁸. Loin d'être un reliquat du passé, les déclarations célébrant la chute inexorable du capitalisme financier, suite à la crise internationale du système des prêts hypothécaires en 2008, témoigne de l'actualité de cet économisme. Il ne s'agit donc pas d'une simple parenthèse dans l'histoire du marxisme et des luttes communistes.

Partant de là, que doit le concept gramscien de « bloc historique » à la métaphore architecturale de la préface à la *Contribution de l'économie politique* ? Bien qu'il adopte la distinction marxiste entre la structure et la superstructure, Gramsci attribue à celle-ci une signification méthodologique. Il reconnaît, de ce fait, la pertinence de ces notions en tant que catégories abstraites, opposées l'une à l'autre, en vertu desquelles les situations historico-politiques se donnent à l'interprétation. Elles n'ont toutefois pas de réalité concrète. Seul le bloc historique, c'est-à-dire « l'unité de la nature et de l'esprit (structure et superstructure) » (Gramsci, 1978 [1974], 13, §10, p. 366), en possède une. Pour

7. Dans les *Cahiers de prison* (1978 [1974]), Gramsci se réfère à cet ouvrage par son sous-titre. Il a pour titre principal *La théorie du matérialisme historique* (2002 [1921]).

8. Le terme « palingénésie » est « employé spécialement par Ballanche (1827, *Essai de palingénésie sociale*) pour dénommer la pensée selon laquelle l'histoire des peuples reproduit des séries d'évolutions tendant à réaliser la fin providentielle de l'humanité » (Rey, 2012, p. 2402).

expliciter cette thèse, Gramsci file à son tour la métaphore du corps humain, s'inscrivant en cela dans le sillon de la métaphore anatomique de Marx.

L'économie est pour la société ce que l'anatomie est pour les sciences biologiques. [...] on ne peut certes pas dire que dans le corps humain la peau (et même le type de beauté physique historiquement dominant) ne soit que des illusions et que le squelette et l'anatomie soient la seule réalité. Mais pendant bien longtemps on a dit quelque chose de semblable. En mettant en valeur l'anatomie et la fonction du squelette, personne n'a affirmé que l'homme puisse vivre sans eux [...] (1978 [1974], 10, § 41, p. 121).

Pour autant qu'il s'agisse du corps d'un être humain vivant, la peau, le squelette et l'anatomie forment une unité. À moins de disséquer un cadavre, ces trois parties du corps humain n'existent pas isolément l'une de l'autre, mais appartiennent à un tout. De la même manière, la structure et la superstructure sont des aspects d'une seule et même réalité concrète, en l'occurrence le bloc historique.

6.2.2 LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE JACOBINE

Partant de là, en quoi « le bloc historique » mérite-t-il d'être qualifié « d'historique » ? Cette unité de la structure et de la superstructure est d'abord une réalité *dynamique*, ouverte, travaillée autant par des mouvements dits « organiques » (des transformations affectant de manière durable et en profondeur les sociétés) que par des mouvements dits « conjoncturels » (l'émergence de circonstances particulières ou le surgissement d'événements). Elle agrège ainsi des temporalités distinctes, celles du long terme et du court terme. En raison de ce caractère dynamique, le bloc historique se trouve constamment en équilibre précaire et demeure susceptible de connaître des crises plus ou moins profondes, c'est-à-dire plus ou moins graves au regard des conditions de sa propre reproduction.

Bien que les *Cahiers de prison* offrent des analyses de multiples blocs historiques, tant d'un point de vue géographique qu'historique (les États-Unis dans le premier tiers du XX^e siècle, l'Italie fasciste de Mussolini, la Renaissance italienne (*Rinascimento*), etc.), Gramsci se montre particulièrement attentif à la république jacobine, naissant sous

l'impulsion de la Révolution française, d'une part, et à l'unification italienne pendant la seconde moitié du XIX^e siècle (*Risorgimento*), d'autre part⁹. Considérons ses réflexions au sujet de ce qu'il est possible d'appeler le « bloc jacobin » pour en saisir les implications analytiques et stratégiques. Le Sarde s'attache d'abord à identifier les forces en présence, en mettant en lumière leurs alliances et leurs inimitiés. En France, opposé au clergé et à la noblesse, le Tiers État se trouve au début du processus révolutionnaire dans une situation d'extrême fragmentation (il s'agit de la totalité de la population française, à l'exception des membres du clergé et de la noblesse). Cette fragmentation s'explique sans difficulté au regard de ce qui fait l'unité et l'homogénéité des différents groupes sociaux, en l'occurrence leur position dans le mode de production économique et, par suite, leurs intérêts matériels. Nul doute, de ce point de vue, que les paysans sans terre, les boutiquiers de province, les charpentiers, les banquiers ou les bouchers de Paris occupaient sous l'Ancien Régime des positions distinctes dans le mode de production économique. Ils ne pouvaient pas, de ce fait, partager les mêmes intérêts matériels. Telle qu'elle apparaît au prisme de l'étude de la structure de ce bloc historique, cette fragmentation participe alors des conditions objectives (en l'occurrence plutôt défavorables) de l'éclatement de la Révolution française.

Sur les cendres de l'Ancien Régime, la bourgeoisie a gagné pourtant progressivement une position de suprématie, en se montrant capable d'imprimer une direction politique en formant des alliances avec d'autres groupes sociaux, lesquels appartenaient précédemment au Tiers État, et notamment avec la paysannerie de province et la classe ouvrière parisienne. Ces alliances visaient à contrecarrer « la résistance des vieilles forces sociales [les partisans de l'Ancien Régime] et la menace internationale », autrement dit à « anéantir les forces adverses, ou du moins de les réduire à l'impuissance afin de rendre impossible une contre-révolution » (Gramsci, 1991 [1974], 19, § 24, p. 74). Une unité a ainsi été consolidée à la fois contre des ennemis intérieurs (les groupes

9. Le dix-neuvième *Cahier de prison* concentre une grande partie des réflexions de Gramsci au sujet de la république jacobine et de l'unification italienne (1991 [1974], 19, p. 15-117).

sociaux s'opposant à l'apparition d'un ordre bourgeois) et extérieurs (la coalition des forces militaires d'autres monarchies européennes).

La construction de ces alliances a toutefois exigé de la bourgeoisie qu'elle donne une tournure plus « universelle » à son combat contre ses ennemis politiques et militaires, en s'affranchissant de l'étroitesse de ses intérêts matériels dans le mode de production capitaliste. Il lui a fallu, dans les termes du Sarde, dépasser l'aspect strictement « económico-corporatif » de son rapport de force avec les défenseurs de l'Ancien Régime (Gramsci, 1978 [1974], 13, § 17, p. 381) pour conquérir et conserver sa position de suprématie. Sans ce dépassement, lequel a exigé de la bourgeoisie qu'elle aille au-delà – sans néanmoins les abandonner – de ses propres intérêts matériels, la fragmentation du Tiers État aurait fait obstacle à l'apparition « d'un nouveau monde ». Ce développement a d'ailleurs été révélateur d'une scission, au sein d'une classe bourgeoise désormais victorieuse, entre les réformateurs modérés et les jacobins. Si les premiers se contentaient de la satisfaction de leurs intérêts matériels, les seconds aspiraient également à la réalisation concrète des idéaux des Lumières et, par là même, à l'approfondissement du processus révolutionnaire¹⁰. Pour le secrétaire général du Parti Communiste Italien, c'est donc aux jacobins que revient le mérite de cette alliance entre la campagne et la ville, entre les paysans et les ouvriers, laquelle a constitué le socle de l'unité nationale de la jeune république en pleine émergence. Cette unité nationale reposait, certes, sur des compromis économiques, mais aussi – et surtout – sur la capacité des jacobins à propager une conception du monde en phase avec les représentations et les pratiques de la vie quotidienne des masses populaires. Non sans admiration, Gramsci estime que « le langage des jacobins, leur idéologie, leur méthode d'action reflétaient parfaitement les

10. Pour penser ce processus par lequel un groupe social – en l'occurrence les jacobins – travaille à l'universalisation de sa lutte contre ses ennemis politiques et militaires, Gramsci emprunte à Aristote le terme de « *catharsis* ». Dans la philosophie aristotélicienne, la *catharsis* renvoie à la purgation ou la purification des passions au théâtre. Dans les *Cahiers de prison*, ce terme se voit doté d'un nouveau sens, en ce qu'il se rapporte au moment de la prise de conscience, par un groupe social, de sa capacité à aller au-delà de ses intérêts strictement matériels, pour devenir une force d'attraction et d'assimilation d'autres groupes sociaux. Il désigne « le passage du moment purement économique (ou égoïstico-passionnel) au moment éthico-politique : l'élaboration supérieure de la structure en superstructure dans la conscience des hommes » (Gramsci, 1978 [1974], 10, II, § 6, p. 50).

exigences de l'époque » et « les reflétaient à travers la tradition culturelle française » (Gramsci, 1991 [1974], 19, § 24, p. 74). La république jacobine a donc trouvé son point d'appui dans le développement de formes de conscience sociale en adéquation avec les cultures – au sens anthropologique du terme¹¹ – de la paysannerie et de la classe ouvrière.

La république jacobine, en tant que bloc historique, se donne ainsi à l'interprétation sous deux aspects qu'il demeure possible de distinguer d'un point de vue méthodologique, mais formant une unité dans la réalité effective : un mode prédominant de production, définissant au regard de critères économiques les groupes sociaux en présence, d'une part, et les représentations et les pratiques de la vie quotidienne de ces mêmes groupes sociaux, d'autre part. Autrement dit, une structure et une superstructure. Lorsqu'une rupture menace les liens entre la structure et la superstructure, le bloc historique rentre dans une période de « crise organique » qui compromet son unité et présente le risque d'engendrer sa destruction¹². L'effondrement de la république jacobine relevait précisément, pour Gramsci, d'une telle crise organique. La volonté des jacobins de maintenir la loi « Le Chapelier », laquelle interdisait depuis 1791 les groupements professionnels et, *a fortiori*, les organisations paysannes et ouvrières visant à défendre leurs intérêts matériels sur le plan « économique-corporatif » (cette loi criminalisait *de facto* la formation de syndicats, les rassemblements, les grèves, etc.) en aurait été l'un des symptômes (Gramsci, 1991 [1974], 19, § 24, p. 75). La dissociation entre, d'un côté, la propagation des formes de conscience sociale portée par les jacobins (se rapportant aux idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité) et, de l'autre, la défense de leurs intérêts matériels, dont la satisfaction s'avérait contraire aux intérêts des masses populaires, a été à l'origine de l'effritement, puis de la destruction, de la république jacobine.

-
11. Le terme « culture » ne désigne pas, dans ce contexte, la haute culture (les ballets classiques, les musées des beaux-arts, la littérature classique, etc.). Il s'agit de tout ce qui se rapporte au mode de vie d'un groupe social, autant ses représentations (sens commun, éthiques, superstitions, religions, etc.) que ses pratiques de la vie quotidienne (habitudes alimentaires, loisirs, organisation du travail, pratiques pédagogiques, etc.).
 12. Gramsci est à l'origine d'une formule percutante – répétée *ad nauseam* dans nombre de discours de politiciens – concernant la crise organique : « [Elle] consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître : pendant cet interrègne on observe les phénomènes morbides les plus variés » (1996 [1974], 3, § 34, p. 283).

6.2.3 LES TROIS MOMENTS DES RAPPORTS DE FORCE DANS UN BLOC HISTORIQUE

Cette étude de la république jacobine, en plus de témoigner des potentialités analytiques et stratégiques des innovations conceptuelles de l'auteur des *Cahiers de prison*, laisse entrevoir l'équilibre précaire sur lequel repose chaque bloc historique. Loin d'être assurée, la stabilité d'un bloc historique dépend de la capacité du groupe social en position de suprématie à organiser les rapports de force avec ses alliés contre leurs ennemis communs, tout en s'adaptant aux aléas de la conjoncture. Pour cette raison, les rapports de force entre les groupes sociaux se situent au cœur de l'interprétation gramscienne des blocs historiques. Les antagonismes sont ainsi conçus non pas comme ce qui explique une situation historico-politique donnée (*Explanans*), mais comme ce qu'il y a à expliquer (*Explanandum*). Pour Gramsci, les expressions « rapports de force favorables, défavorables, à telle ou telle tendance » sont aussi floues qu'équivoques et ne permettent pas, subséquemment, de conférer une intelligibilité à une situation historico-politique (Gramsci, 1978 [1974], 13, § 17, p. 380). Il estime que ces expressions « n'explique[nt] rien ou presque rien, puisqu'on ne fait que répéter le fait que l'on doit expliquer en le présentant tantôt comme un fait et tantôt comme une loi abstraite et une explication » (Gramsci, 1978 [1974], 13, § 17, p. 380). Selon Gramsci, l'explicitation des antagonismes requiert d'examiner les rapports de force entre les groupes sociaux sous trois aspects, lesquels s'identifient aussi à des moments (ou à des degrés) d'un même processus de développement historique¹³. Le premier moment se rapporte à la structure dans son objectivité et sa factualité, il est « indépendant de la volonté des hommes, qui peut être mesuré à l'aide des systèmes de mesure des sciences exactes ou physiques » (Gramsci, 1978 [1974], 13, § 17, p. 376)¹⁴. Il s'agit des rapports de force traversant le

13. La manière dont Gramsci envisage les rapports de force entre les groupes sociaux d'un bloc historique repose implicitement sur la dialectique hégélienne. Or, dans cette dernière, le concept de « moment » renvoie aux différentes composantes d'un même processus. C'est l'un des aspects d'un développement ayant, de par sa nature même, une dimension temporelle. Pour en savoir plus sur l'appropriation gramscienne de la philosophie idéaliste de Georg Wilhelm Friedrich Hegel, voir notamment Losurdo (2006 [1997]) et Thomas (2009).

14. Ce moment peut être dit « objectif et factuel » en ce qu'il se rapporte à des réalités en soi, dont l'existence dans le temps et dans l'espace demeure indépendante des représentations de la

mode de production économique d'une situation historico-politique donnée, dont les groupes sociaux n'ont pas encore conscience. Ils dessinent, en conséquence, les contours d'un espace de possibilités : les éventuelles alliances et inimitiés entre les groupes sociaux ne pourront se déployer que dans les limites de ces conditions objectives et factuelles¹⁵. Celles-ci s'identifient, par exemple, au développement urbain, aux caractéristiques socio-démographiques d'une population, aux ressources naturelles disponibles, aux outils de travail, à la nature de l'activité économique (secteurs primaires, secondaires ou tertiaires), à la répartition des entreprises sur un territoire, etc.

Le deuxième moment se distingue du premier en ce qu'il marque un passage de la structure à la superstructure d'un bloc historique. C'est le moment politique des rapports de force, au cours duquel les groupes sociaux prennent progressivement conscience des contradictions dans le mode de production économique, mais aussi d'eux-mêmes en tant que groupes sociaux. Les rapports de force s'enrichissent ainsi de dimensions subjectives et normatives : ce qui n'existait qu'en soi acquiert aussi une existence pour les groupes sociaux¹⁶. À vrai dire, cette conceptualisation gramscienne du moment politique est étroitement liée à la thèse, développée par Marx dans la préface à la *Contribution à la critique de l'économie politique*, selon laquelle « les formes juridiques, politiques, religieuses, artistiques ou philosophiques [sont] les formes idéologiques sous lesquelles les hommes prennent conscience de ce conflit [dans les conditions de production économiques] et le mènent jusqu'au bout » (1972 [1859], p. 4). Le moment politique des rapports de force est lui-même subdivisé en trois sous-moments :

- a. Le moment « économique-corporatif », au cours duquel les groupes sociaux se rapportent à eux-mêmes uniquement en tant qu'acteurs économiques, avec leurs propres intérêts matériels (Gramsci, 1978 [1974], 13, § 17, p. 380). Gramsci

subjectivité humaine, d'une part, et neutre d'un point de vue normatif, d'autre part.

15. En cela, le Sarde se montre fidèle à l'idée énoncée par Marx dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* (1969 [1852]), selon laquelle « les hommes font leur propre histoire, mais ils ne la font pas arbitrairement, dans les conditions choisies par eux, mais dans des conditions directement données et héritées du passé ».

16. Ce moment peut être dit « subjectif et normatif », en ce qu'il engage des représentations sociales (les rapports de force tels qu'ils se donnent à la conscience des groupes sociaux), d'une part, et des jugements de valeur (la charge normative de ces représentations sociales), d'autre part.

donne l'exemple d'un commerçant qui réalise qu'il partage les mêmes intérêts que ses pairs et décide, ce faisant, de contribuer au développement d'une organisation professionnelle pour les défendre. Pendant la Révolution française, les initiatives politiques des réformateurs modérés relevaient précisément de ce moment « économique-corporatif ».

- b. Le moment « politico-juridique », pendant lequel les groupes sociaux luttent pour être reconnus comme des égaux en droits et, par conséquent, pour participer au fonctionnement des institutions politiques et juridiques, c'est-à-dire aux appareils d'État. Dans le cadre de la Révolution française et de la république jacobine, le combat de la bourgeoisie pour la proclamation des droits de l'Homme et du citoyen relevait de ce moment « politico-juridique ».
- c. Le moment « éthico-politique » est, pour le Sarde, le moment le plus politique des trois degrés du deuxième moment (Gramsci, 1978 [1974], 13, § 17, p. 380-382). Les groupes sociaux entendent à cette étape donner une tournure plus universelle à leur combat. Ils se confrontent alors en propageant leur propre conception du monde, en s'efforçant de la rendre attractive et, de ce fait, à étendre le tissu de leurs alliances. Il s'agit, autrement dit, du moment au cours duquel les groupes sociaux organisent ce que Gramsci appelle « une hégémonie » (*Egemonia*). La position de suprématie des jacobins pendant la révolution reposait, en l'occurrence, sur leur capacité à porter une conception du monde en phase avec les représentations et les pratiques de la vie quotidienne des masses populaires.

Pour le secrétaire général du Parti Communiste Italien, le dernier moment des rapports de force est militaire. À l'instar du moment politique, il comporte deux sous-moments, l'un étant de nature « technico-militaire » et l'autre « politico-militaire » (Gramsci, 1978 [1974], 13, § 17, p. 382-383). Si le premier renvoie à l'exercice de la violence dans les rapports de force entre les groupes sociaux, le second concerne l'ensemble des initiatives politiques visant à préparer une intervention militaire. Le moment « politico-militaire » relève donc du « proto-militaire ». Gramsci distingue, en outre, deux cadres dans lesquels ces moments « technico-militaire » ou « politico-militaire » peuvent se déployer : dans les rapports de force entre les groupes sociaux d'un

même État-nation d'une part, et entre des États-nations d'autre part¹⁷.

6.3 POUVOIR, HÉGÉMONIE ET DOMINATION

6.3.1 LA MÉTAPHORE DU CENTAURE

Quoique ponctuée de raccourcis, cette reconstruction du concept de « bloc historique » laisse entrevoir la fonction du concept « d'hégémonie » dans la pensée gramscienne. Sa pertinence réside dans l'explicitation des rapports de force entre des groupes sociaux, lesquels, dans le processus même de leur développement, participent à la (dé)stabilisation d'un équilibre précaire entre un mode de production économique (une structure) et des formes de conscience sociale (une superstructure). Autrement dit, le concept « d'hégémonie » ne saurait être isolé du concept analytique et stratégique de « bloc historique »¹⁸. Cela étant, le contenu du concept « d'hégémonie » présente une complexité qui excède ce que nous avons exposé pour l'instant. Pour en révéler autant la profondeur que l'originalité, il requiert également d'être envisagé au regard de la théorie gramscienne du pouvoir politique. Or, cette dernière plonge explicitement ses racines dans l'antique métaphore du centaure, laquelle a été réinterprétée par Nicolas Machiavel au chapitre XVIII de son opuscule le plus connu : *Le prince* (2000 [1513]). Sous la plume du secrétaire florentin, dont Gramsci reste l'un des interprètes les plus pénétrants, cette métaphore est mobilisée pour rendre compte des modalités par lesquelles les souverains des principautés peuvent combattre et, par là même, conquérir ou conserver leur pouvoir politique. C'est en fait dans l'un des passages les plus controversés de l'œuvre machiavélienne (en raison de son immoralisme présumé) que se trouve cette métaphore du centaure :

17. Gramsci insiste, à l'occasion de son analyse du moment militaire dans les rapports de force, sur la nécessité d'une activité politico-militaire dans les guerres d'indépendance. Il estime qu'une colonie ne peut espérer vaincre son oppresseur qu'à condition de s'engager, au préalable, dans la préparation politique de ses armes (Gramsci, 1978 [1974], 13, § 17, p. 383).

18. Pour Gramsci, l'étude des blocs historiques est finalisée par des intérêts stratégiques. Ce travail intellectuel reste ainsi subordonné au primat de la pratique : « [M]ais l'observation la plus importante à faire à propos de toute analyse concrète des rapports de force est la suivante : de telles analyses ne peuvent et ne doivent pas être fin à elles-mêmes (à moins que l'on écrive un chapitre d'histoire du passé) ; elles n'ont de sens au contraire que si elles servent à justifier une activité pratique, une initiative de la volonté. » (Gramsci, 1978 [1974], 13, § 17, p. 385)

[Vous] devez savoir qu'il y a deux manières de combattre : l'une par la loi, l'autre par la force. La première est le propre de l'homme, la seconde des bêtes. Mais comme, souvent, la première ne suffit pas, il faut recourir à la seconde : de ce fait, il est nécessaire à un prince de bien savoir user de la bête et de l'homme. [...] un prince doit savoir user de l'une et de l'autre nature ; et l'une sans l'autre n'est pas durable (2000 [1513], p. 150-151).

En recourant à cette métaphore, Machiavel affirme la double nature du pouvoir politique, celui-ci reposant simultanément sur la loi – l'ensemble des décisions tirant leur légitimité des lois et reconnues en tant que telles par les sujets du souverain – et la force. De ce point de vue, nul pouvoir politique ne s'exerce sans une combinaison de pratiques légales et coercitives. Quatre siècles plus tard, Antonio Gramsci reprendra cette métaphore pour synthétiser sa propre théorie de « la double perspective » : « “La double perspective”, dans l'action politique et dans la vie étatique [...] est un élément qui est aussi lié à la double nature du Centaure machiavélien, la force et le consensus, la domination et l'hégémonie, la violence et la civilisation » (1983 [1974], 8, § 86, p. 306).

Bien que les mots « force », « domination » et « violence » soient utilisés comme des synonymes dans cet extrait, Antonio Gramsci privilégie généralement, dans les *Cahiers de prison*, le terme de « coercition » pour analyser la « nature bifide du pouvoir » (Keucheyan, 2011, p. 161). Le concept de « coercition » (*Coercizione*) se voit d'ailleurs attribuer une signification extensive, dans la mesure où ce dernier désigne autant la répression policière et l'intervention militaire que la contrainte légale. La coercition n'est en outre plus envisagée dans son rapport à la loi, mais dans sa relation au consentement. Or, dans la théorie gramscienne, la coercition et le consentement ne s'identifient pas à des modalités séparées de l'exercice du pouvoir politique. La relation entre l'une et l'autre ne relève ni de l'opposition ni de la disjonction (conformément à la logique du « ou » exclusif), mais de la compénétration. La coercition est, dans cette relation, d'autant plus immédiate que le consentement est médiate¹⁹. Plus la coercition est directe et apparente, plus le consentement est indirect et inapparent. Dans l'exercice du pouvoir politique, il existe ainsi une relation inversement proportionnelle entre la coercition et le

19. Le terme « médiate » appartient au vocabulaire technique de la philosophie. C'est le contraire de « l'immédiate », c'est-à-dire de ce qui se donne directement (et souvent avec évidence).

consentement. La relation entre ces deux termes comporte plusieurs degrés, mais l'une ne peut exister sans l'autre. Un gouvernement employant la violence policière pour réprimer des mouvements sociaux ne manquera pas, par exemple, de recourir à des opérations de relations publiques pour s'assurer du consentement de la population. Il s'agit d'une coercition consentie. À l'inverse, un gouvernement peut contraindre des acteurs sociaux à se retrouver autour d'une table, salariés et dirigeants, pour mettre fin à une grève. Voilà à quoi s'apparente un consentement contraint.

6.3.2 L'UNITÉ DE L'HÉGÉMONIE ET DE LA DOMINATION

Cette conception du pouvoir politique s'accompagne, dans la pensée d'Antonio Gramsci, d'une théorisation exigeante de « l'hégémonie » ou, pour le dire autrement de « la direction politique »²⁰. L'hégémonie correspond schématiquement au pouvoir d'attraction d'un groupe social en position de suprématie sur d'autres groupes sociaux subalternes. C'est non seulement ce par quoi le groupe social en position de suprématie crée ou consolide des alliances avec des groupes sociaux subalternes, mais également ce par quoi il gagne ou stabilise le consentement de ces derniers à l'ordre établi. D'après notre compréhension, l'hégémonie mérite toujours le qualificatif de « culturelle » dans les écrits du Sarde, dans la mesure où la culture peut être considérée sous deux perspectives : elle peut, conformément à son acception anthropologique, se rapporter à l'ensemble des représentations sociales et des pratiques de la vie quotidienne d'un groupe social (ce que nous avons vu à l'occasion de l'étude gramscienne de la Révolution française et de la république jacobine), ou cibler le domaine spécialisé des activités intellectuelles ou esthétiques dans une société donnée. Or, le concept d'hégémonie renvoie généralement à l'hégémonie culturelle au sens anthropologique du terme dans les écrits du secrétaire général du Parti Communiste Italien.

L'organisation d'une hégémonie passe ainsi par des médiations culturelles (l'école, l'université, le journalisme, la littérature, la radiophonie, la langue, la grammaire, etc.),

20. Dans les *Cahiers de prison*, le terme « hégémonie » et l'expression « direction politique » sont, à de nombreuses reprises, utilisés comme des synonymes (Thomas, 2009, n. 16, p. 163).

par l'institutionnalisation de pratiques politiques (modes de scrutin, séparation des pouvoirs, constitutions politiques, etc.), mais aussi par la recherche de compromis économiques²¹. Elle tend ultimement à conférer une signification universelle aux intérêts particuliers du groupe social en position de suprématie. Nul doute donc que l'organisation de l'hégémonie constitue, pour le Sarde, un élément aussi décisif qu'essentiel dans la conquête et dans la conservation du pouvoir politique²².

Si l'hégémonie, en tant que pouvoir d'attraction, est ce par quoi un groupe social en position de suprématie s'efforce de maintenir le consentement de ses alliés, la domination traduit quant à elle la capacité, de ce même groupe social, à employer des moyens de coercition à l'encontre de ses ennemis. Visant les groupes irrémédiablement hostiles, la domination se manifeste alors autant dans l'utilisation effective de la coercition que dans la menace d'un recours à cette dernière. Conformément à ce raisonnement, l'exercice du pouvoir politique, c'est-à-dire de l'unité dialectique du consentement et de la coercition, s'inscrit nécessairement dans le cadre de relations « alliés – ennemis » entre les groupes sociaux. Cette thèse, au cœur de la pensée gramscienne, est formulée explicitement dans la citation suivante :

La suprématie d'un groupe social se manifeste de deux façons : comme « domination » et comme « direction intellectuelle et morale ». Un groupe social est dominant par rapport aux groupes adverses, qu'il tend à liquider ou à soumettre en employant même la force armée, et il est dirigeant des groupes proches et alliés. Un groupe social peut, et même doit, être dirigeant avant de conquérir le pouvoir du gouvernement [...] ensuite, quand il exerce le pouvoir, et même s'il le tient fortement en main, il devient dominant, mais il doit continuer en même temps à être dirigeant (Gramsci, 1991 [1974], 19, § 24, p. 59).

-
21. Les compromis économiques, ayant pour enjeux la répartition des richesses et l'organisation du travail, restent toujours à l'avantage du groupe social en position de suprématie, mais apparaissent néanmoins acceptables aux yeux des groupes subalternes alliés.
 22. Chaque groupe social possède ses propres intellectuels organiques. Or, c'est précisément à ces derniers que revient la fonction, dans la pensée gramscienne, d'organiser l'hégémonie culturelle, économique ou politique de leur groupe social d'appartenance. De multiples acteurs peuvent endosser cette fonction, à l'instar des ecclésiastes, des administrateurs, des chefs d'entreprise, des journalistes, des responsables de partis politiques, des professeurs, des romanciers, des chanteurs, etc. Tous contribuent en effet à la consolidation, la propagation et la valorisation des représentations sociales et des pratiques quotidiennes de leur groupe social d'appartenance. Pour celles et ceux qui souhaiteraient approfondir cette question, le deuxième *Cahier*, intitulé « Remarques et notes éparses en vue d'un groupe d'essais sur l'histoire des intellectuels et de la culture en Italie », constitue un bon point de départ (Gramsci, 1978 [1974], p. 309-347).

À la lumière de cet extrait, l'antagonisme se révèle être l'un des faits primordiaux de la vie politique. Pour Antonio Gramsci, l'idée d'une société reposant uniquement sur l'organisation d'une hégémonie demeure une vue de l'esprit (Gramsci, 1983 [1974], 6, § 88, p. 82-83). La formation, par des procédés hégémoniques, d'une alliance autour d'un groupe social en position de suprématie s'effectue toujours dans un rapport d'opposition avec d'autres groupes sociaux (ceux-ci pouvant d'ailleurs s'unir ou rester dans la dispersion). Il n'existe donc pas, dans cette perspective, de pouvoir politique sans relations « alliés – ennemis », c'est-à-dire sans antagonisme.

6.4 CONSIDÉRATIONS FINALES

De l'argumentation précédente, le contenu du concept « d'hégémonie culturelle » devrait apparaître avec plus de clarté. À moins de l'éviter de ses potentialités analytiques et stratégiques, le concept « d'hégémonie culturelle » doit être considéré, d'une part, comme un moment dans le développement de rapports de force entre les groupes sociaux à même de (dé)stabiliser un bloc historique et, d'autre part, dans ses articulations avec la domination. L'organisation d'une hégémonie ne constitue pas une activité politique « hors-sol », détachée de la réalité matérielle, mais participe d'une unité entre un mode de production économique et des formes de conscience sociale. De la même manière, elle ne saurait être découplée de l'exercice de la coercition. Le pouvoir politique repose, certes, sur l'obtention du consentement des dirigés, mais aussi sur le recours à la violence.

Quelles conséquences pouvons-nous tirer de ces quelques réflexions ? Nous souhaitons, en premier lieu, prévenir un malentendu au sujet de la pensée gramscienne, laquelle ne saurait être réduite à une théorie vaguement « marxisante » de la communication, dont le centre de gravité résiderait dans la notion « d'hégémonie culturelle ». Cette mésinterprétation n'est pas, en second lieu, l'affaire d'obscuristes spécialistes pratiquant l'exégèse des *Cahiers de prison*. Elle demeure dommageable pour les recherches empiriques ou théoriques en communication, dans la mesure où, en s'appuyant sur quelques références évasives à la notion « d'hégémonie culturelle », elle

congédie *a priori* la formulation de problématiques originales et fécondes. Or, celles-ci sont susceptibles d'apporter une intelligibilité à notre conjoncture historico-politique²³, mais aussi des préconisations stratégiques pour transformer notre présent. Certes, Gramsci nous invite à étudier comment les appareils hégémoniques – les institutions éducatives, religieuses et médiatiques – contribuent au consentement des subalternes, mais cette analyse ne porte que sur un aspect, indissociable des autres, d'un bloc historique. La théorie gramscienne requiert, *in fine*, de considérer toutes les parties dans leur rapport au tout. Elle nous enjoint en effet à évaluer comment le moment politique, reposant à la fois sur l'organisation d'une hégémonie et sur la domination, permet de rompre ou de maintenir un équilibre précaire dans les relations d'alliance et d'inimitié formant un bloc historique.

Les *Cahiers de prison* comportent, en troisième lieu, des ressources conceptuelles suffisamment précises pour rendre compte des processus historiques par lesquels adviennent les blocs historiques – les moments économique, politique et militaire dans les rapports de force entre les groupes sociaux. Elles donnent, en ce sens, un contenu déterminé à la notion de « totalité ». Ce point mérite d'être souligné, dans la mesure où cette dernière sert souvent, dans les recherches critiques en communication, à affirmer l'unité de la structure et de la superstructure, mais en laissant de côté l'explicitation du développement par lequel cette unité trouve sa réalité effective (Williams, 1973). La pensée gramscienne, pour autant qu'elle ne s'intéresse ni à la structure ni à la superstructure, mais à l'unité de la structure et de la superstructure, offre peut-être même quelques ressources conceptuelles pour jeter un nouvel éclairage sur les controverses qui agitent la communauté scientifique depuis un certain temps, entre les partisans de l'économie politique de la communication et ceux des études culturelles. Le moment politique des rapports de force entre les groupes sociaux semble en effet être ce qui fait lien entre le mode de production économique et les formes de conscience sociale.

23. Même les études culturelles, lesquelles ont pourtant contribué à son introduction dans le domaine de la communication, semblent aujourd'hui avoir perdu de vue ce qui constitue l'originalité et la fécondité de la pensée gramscienne (Keucheyan, 2018, p. 194-196).

BIBLIOGRAPHIE

- Boukharine, N. (2002 [1921]). *La théorie du matérialisme historique. Manuel populaire de la sociologie historique*, <http://classiques.uqac.ca/classiques/Boukharine_N/theorie_materialisme/theorie_materialisme.pdf>, consulté le 6 mai 2021.
- Frétygné, J.-Y. (2017). *Antonio Gramsci. Vivre, c'est résister*, Paris, Armand Colin.
- Garo, I. (2019). *Communisme et stratégie*, Paris, Amsterdam.
- George, É. (2016). « La réception des médias au prisme des *Cultural Studies* », dans F. Aubin et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication. Contextes, théories et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, t. 1, p. 254-275.
- Gramsci, A. (1971 [1931]). *Lettres de prison*, Paris, Gallimard.
- Gramsci, A. (1974 [1920]). « Le programme de l'Ordine Nuovo », dans A. Gramsci, *Écrits politiques, I. 1914-1920*, Paris, Gallimard, p. 368-377.
- Gramsci, A. (1978 [1974]). *Cahiers de prison. Cahiers 10, 11, 12, 13*, Paris, Gallimard.
- Gramsci, A. (1983 [1974]). *Cahiers de prison. Cahiers 6, 7, 8, 9*, Paris, Gallimard.
- Gramsci, A. (1991 [1974]). *Cahiers de prison. Cahiers 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29*, Paris, Gallimard.
- Gramsci, A. (2012 [1917]). *Pourquoi je hais l'indifférence*, Paris, Payot et Rivages.
- Gramsci, A. et P. Togliatti (1974 [1919]). « Démocratie ouvrière », dans A. Gramsci, *Écrits politiques I. 1914-1920*, Paris, Gallimard, p. 244-248.
- Hall, S. (1977). « Culture, The Media and the "Ideological Effect" », dans J. Curran, M. Gurevitch et J. Woollacott (dir.), *Mass Communication and Society*, London, Arnold/The Open University Press.
- Hall, S. (1986). « Gramsci's Relevance for the Study of Race and Ethnicity », *Journal of communication inquiry*, vol. 10, n° 6, p. 5-27.
- Hall, S. (1987). « Gramsci and us », *Marxism Today*, <http://www.banmarchive.org.uk/collections/mt/pdf/87_06_16.pdf>, consulté le 6 mai 2021.
- Keucheyan, R. (2011). « Machiavel, la politique, le prince moderne », dans A. Gramsci, *Guerre de mouvement et guerre de position*, Paris, La fabrique, p. 159-168.

- Keucheyan, R. (2018). « Bourdieu, Gramsci et les *cultural studies* : hypothèses autour d'une constellation », *Actuel Marx*, vol. 2, n° 64, p. 194-207.
- Losurdo, D. (2006 [1997]). *Gramsci. Du libéralisme au « communisme critique »*, Paris, Syllepse.
- Machiavel, N. (2000 [1513]). *Le prince*, Paris, Presses universitaires de France.
- Marx, K. (1969 [1852]). *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, <<https://www.marxists.org/francais/marx/works/1851/12/brum.pdf>>, consulté le 6 mai 2021.
- Marx, K. (1972 [1859]). *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Éditions sociales.
- Marx, K. (2016 [1867]). *Le capital. Livre I*, Paris, Éditions sociales.
- Portelli, H. (1972). *Gramsci et le bloc historique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Rey, A. (2012). « Palingénésie », *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert.
- Soucy, R. (2020). « Fascism », dans *Encyclopedia Britanica*, <<https://www.britannica.com/topic/fascism>>, consulté le 6 mai 2021.
- Thomas, P. (2009). *The Gramscian Moment. Philosophy, Hegemony and Marxism*, Chicago (IL), Haymarket Books.
- Tosel, A. (2005). « La presse comme appareil d'hégémonie selon Gramsci », *Quaderni*, n° 57, p. 55-71.
- Tosel, A. (2016). *Étudier Gramsci*, Paris, Éditions Kimé.
- Williams, R. (1973). « Base and superstructure in Marxist cultural theory », *New left review*, n° 82, p. 3-16.
- Williams, R. (2009 [1980]). *Culture et matérialisme*, Montréal, Lux.

**ARMAND MATTELART :
POUR UNE APPROCHE
CRITIQUE CONTRE-
HÉGÉMONIQUE***

Michel Sénécal

MOTS CLÉS

Contre-hégémonie, culture, dialectique, dictature, émancipation, hégémonie, idéologies, impérialisme, luttes des classes, moyens de communication, pouvoir populaire, rapports sociaux, résistance, transnationales

* Ce texte recoupe certains propos déjà évoqués dans Michel Sénécal, 2016.

Assurément, l'un des pionniers de la recherche critique en communication, Armand Mattelart, n'a eu de cesse, tout au long de son parcours intellectuel qui s'échelonne sur six décennies, de mener une lutte idéologique l'ayant conduit à dévoiler les mécanismes complexes par lesquels le système capitaliste parvient à se maintenir, se légitimer et se reproduire notamment à travers les diverses formes séculaires prises par la culture et la communication. Ce combat, il l'a entrepris très tôt alors qu'il était fortement engagé dans l'expérience démocratique chilienne de l'Unité Populaire à partir de 1970, et à laquelle son expulsion du pays par la junte militaire ayant usurpé avec violence le pouvoir mit fin abruptement en 1973. Pourtant, cette expérience humaine, sociale et politique qui l'a encouragé à aborder le champ de la communication à partir d'une approche critique matérialiste, historique et géopolitique, d'abord depuis un *point de vue de classe* et ensuite depuis *un regard-monde*, ne l'a jamais quitté et a été un leitmotiv dans la définition de ses préoccupations épistémologiques et de son répertoire d'actions (Granjon et Sénécals, 2015a, b, c). Il est très clair pour lui qu'il « [n'a pas cherché] seulement à produire des connaissances dans un champ spécifique de savoirs sur la société, mais à contribuer à changer l'état de choses existant. C'est un désir de comprendre et d'agir » (Mattelart, 2010, p. 267). D'où ce « contrat social » qu'il a fait sien dès le début de sa carrière d'enseignant-chercheur de construire « un savoir unifié, une vision d'ensemble des phénomènes étudiés et de les resituer dans leur relation à une totalité historico-sociale concrète qui en révèle la place et la fonction » (Granjon et Sénécals, 2015a, p. 9). Loin d'être un partisan de la neutralité axiologique¹, il prône la déconstruction de cette croyance lorsqu'il rappelle qu'il n'existe pas

1. Le concept de neutralité axiologique, très souvent rapproché de l'objectivisme des sciences exactes et expérimentales, repose *a priori* sur l'impératif de construire un discours scientifique indépendant à l'égard des valeurs. Il en irait ainsi de même à propos de celles endossées par les chercheurs, comme si ceux-ci ne participaient pas du monde social qu'ils analysent, en particulier lorsqu'ils souhaitent s'engager dans le débat éthique et politique. Sont donc opposés « jugements de valeur » et « jugements de fait », les seconds étant présentés comme garants du caractère « objectif » de la recherche. Toutefois, comme le souligne Roland Pfefferkorn, le « non-engagement est bien une illusion : le chercheur ne peut pas se retrancher du monde, son esprit comme son corps y sont inscrits et quand bien même le voudrait-il, il participerait malgré tout au cours du monde, y compris par son retrait » (2014, p. 91). Ce qui n'exclut pas pour autant les exigences de la rigueur intellectuelle et la nécessité du dévoilement par le chercheur de sa posture épistémologique critique.

de théories qui soient en lévitation par rapport à la société et ses enjeux de pouvoir. Toute théorie sociale renvoie à un projet ou un modèle d'organisation des rapports sociaux. C'est en ce sens que les théories participent d'une bataille idéologique. La lutte pour la conquête de l'hégémonie sur un champ de savoir par tel ou tel courant ou école déborde donc largement le pré-carré académique (Mattelart, 2010, p. 252).

Sa posture critique qui est de ce fait explicitement politique, sans pour autant être partidaire, en ce qu'elle entend dresser un inventaire des stratégies contre-hégémoniques, démontre *a contrario* l'engagement d'un travail scientifique soucieux de révéler les rapports de pouvoir ainsi que les contradictions sociales relatives aux structures en évolution des sociétés capitalistes, tout en s'appuyant sur des études empiriques fouillées et documentées, produites à partir d'une grande diversité de sources ouvertes et multilingues.

Mattelart est devenu en quelque sorte un *intellectuel organique*² porté par une vision internationaliste et une attention permanente aux projets d'émancipation, toutes latitudes confondues³. En fait, le programme critique que Mattelart propose d'ores et déjà au seuil des années 1970, « [repose] sur une connexion permanente entre la production théorique et la *praxis*⁴, particulièrement via l'influence de la production scientifique sur les politiques de communication aux plans nationaux et internationaux, mais aussi par la stimulation de la communication communautaire et participative » (Badillo *et al.*, 2014, p. 51). En fait, il puise assez tôt dans la grammaire critique d'Antonio Gramsci – notamment la catégorie conceptuelle d'hégémonie⁵ – avec qui il partagera le besoin

-
2. Cette expression de Gramsci caractérise le rôle de l'intellectuel qui, selon lui, doit contribuer non seulement à la production de connaissances, mais également s'engager au sein de la société dont il fait l'analyse pour la transformer. En cela, il traduit ce que Marx formulait dans la onzième de ses Thèses sur Feuerbach : « Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de différentes manières, mais ce qui importe, c'est de le transformer » (Friedrich Engels et Karl Marx, (1970 [1845])).
 3. Pour connaître davantage le parcours d'Armand Mattelart, voir les ouvrages cités en bibliographie (Mattelart, 2001a, 2010) et pour une anthologie de textes publiés par lui entre 1970 et 1986 (Mattelart, 2015a, 2015b, 2015c).
 4. Concept important de la pensée marxiste, la *praxis* désigne les activités orientées vers la transformation d'un sujet, mettant ainsi à l'épreuve la théorie de laquelle elle participe. Elle traduit le caractère pratique de tout processus cognitif et ainsi l'inséparabilité entre le théorique et la pratique.
 5. « La notion d'hégémonie s'inscrit en rupture avec l'idée d'un pouvoir vertical, un pouvoir non négocié et surtout non négociable. Elle s'inscrit également en rupture avec la tendance à laisser dans l'ombre toute interrogation sur le fondement du pouvoir de l'intellectuel comme médiateur de

d'histoire, la dialectique du pouvoir et du contre-pouvoir, ainsi que le parti pris pour l'émancipation des classes subalternes. Peu étonnant donc que Mattelart fonde la revue *Comunicación y cultura* (1973-1985), d'inspiration gramscienne, avec son ami et collègue argentin, Héctor Schmucler⁶, et le Brésilien Hugo Assman, dont le premier numéro paraît en juillet 1973.

Au confluent de cultures nationales et d'espaces sociaux hétérogènes, la trajectoire intellectuelle, sociale et politique de Mattelart est pour ainsi dire cosmopolite, et cela à double titre. Originaire de Belgique, il y vit jusqu'en 1960, puis choisit le Chili comme terre d'adoption pendant onze ans, avant de s'installer en France, sa terre d'exil à partir de 1973. Il a donc traversé des périodes historiques qui ont été constitutives de l'élaboration de sa conscience politique et de l'évolution de sa grammaire conceptuelle matérialiste. De plus, les enseignements tirés des différentes réalités nationales auxquelles il s'est acculturé et entre lesquelles il a agi à titre de « passeur »⁷, lui ont permis de multiplier les pôles d'observation des phénomènes reliés à l'internationalisation des systèmes de communication. La perspective internationale a d'ailleurs été parmi les principaux fils conducteurs de sa production scientifique, en poursuivant toujours en toile de fond la nécessité d'historicité et ses exigences réflexives ainsi que la bataille des mots, des idées et des concepts pour penser le monde et le transformer.

Ainsi, pour Mattelart, l'idéologie « est en relation intime avec un mode de production et une formation sociale déterminée ; elle lui est fonctionnelle et en permet la reproduction, comme elle permet celle de l'hégémonie de la classe qui personnifie le

la production de cette direction intellectuelle et morale, autrement dit du “consensus”. Elle s'inscrit enfin en rupture avec les courants de pensée qui ont limité la question des cultures populaires aux pratiques des partis “populaires” au nom de l'idée de représentation. » (Mattelart et Mattelart, 1986, p. 93)

6. Héctor Schmucler fut l'éditeur des ouvrages de Mattelart aux éditions argentines Siglo XXI, notamment le fameux *Para leer al pato Donald*, écrit avec Ariel Dorfman, et dont Schmucler écrivit la préface. Ils publieront ensemble en 1983 *L'ordinateur et le Tiers-Monde*.
7. « Mattelart [...] a mis en contact des univers sociaux et des espaces de production culturelle hétérogènes où la politique occupait évidemment le poste de commandement, ainsi que des traditions intellectuelles issues de divers espaces nationaux (ce qui supposait également des façons de lire avec beaucoup de rigueur des traditions de pensée “universelles”), en particulier lorsqu'elles étaient en rapport avec sa conception et sa pratique du marxisme » (Zarowsky, 2013).

capital » (Mattelart, 2015a [1974], p. 145). Par conséquent, son ambition première sera de retracer « la logique structurale du système de domination et de dégager la genèse du mode capitaliste de production de la communication et les rapports sociaux qui lui sont consubstantiels » (Granjon et, Sénécal, 2015a, p. 9). Pour cela, la production scientifique critique de Mattelart sera attentive tant au processus historique de la communication qu'à la structure de domination de laquelle elle participe, visant ainsi à « reconstituer un mode de production : par exemple, le parcours qu'a suivi un concept, une théorie, une découverte scientifique, un mode d'implantation sociale d'une technologie ou encore une forme d'organisation étatique » (Mattelart, 2015a [1979], p. 88). L'analyse qu'il propose de la production de la communication comme phénomène total souscrit ainsi à la nécessité de « s'intéresser à la signification et à la fonction d'un phénomène social, le replacer au sein d'une totalité concrète, [et] prêter attention à la structure et aux rapports sociaux de la formation sociale qui en constitue le cadre » (Granjon et Sénécal, 2015a, p. 23).

En cela, il rejoint l'analyse d'Yves de la Haye à l'égard de l'idéologie communicationnelle, celle qui donne « à voir la communication comme une activité sociale autonome, ayant sa consistance propre, c'est-à-dire sans rapport direct avec les pouvoirs, les intérêts de classes, les conflits, les profits et les marchés » alors que « les nouvelles machineries de communication présentées comme les auxiliaires dévouées de la convivialité, de la non-hiérarchie et de la décentralisation, s'inscrivent en réalité dans la vaste refonte des contrôles sociaux » (de la Haye, 1984, p. 169).

La notion d'idéologie s'avère, selon Mattelart, fondamentale pour penser la culture aussi bien que la communication en tant que problématique de pouvoir, car :

[Penser] les contenus idéologiques d'une culture n'est rien d'autre que saisir, dans un contexte donné, en quoi les systèmes de valeurs, les représentations qu'ils recèlent œuvrent à stimuler des processus de résistance ou d'acceptation du *statu quo*, en quoi discours et symboles donnent aux groupes populaires une conscience de leur identité et de leur force, ou participent du registre « aliénant » de l'acquiescement aux idées dominantes (Mattelart et Neveu, 2003, p. 38).

Ainsi, l'idéologie ne se résume pas simplement à un ensemble de représentations symboliques (des discours, un système d'idées), mais réfère à un phénomène polymorphe porté (par) et (re)produisant des rapports sociaux, tels qu'ils sont incorporés dans des structures institutionnalisées et des pratiques sociales. Car, si en effet l'idéologie participe

bien d'un système d'idées et de représentations sociales, « celles-ci se manifestent la plupart du temps en tant que structures qui s'imposent aux individus de manières inconsciente et fonctionnelle. Les cadres juridico-politiques mis en place par les classes dominantes fixent par exemple les normes formelles de liberté et d'égalité telles qu'elles leur sont directement utiles. » (Granjon et Sénécal, 2015a, p. 30)

La question de l'idéologie est devenue d'autant plus importante que, à mesure que s'accroissait l'offensive de la pensée néolibérale, les concepts d'hégémonie, d'intellectuel organique, de peuple, d'État, de rapports de force ou d'aliénation, se sont évanouis ou bien vidés de leur contenu subversif. Ce qui a fait les frais de la désaffection de ces références, c'est avant tout la notion centrale d'idéologie qui avait présidé à la rupture avec l'empirisme lors des années 1960 et 1970 et qui fonde tout regard critique depuis les premières analyses du processus de fétichisation des rapports sociaux, inhérent au mode de production capitaliste (Mattelart, 2014, p. 39).

Mattelart propose donc une perspective critique matérialiste originale, au croisement des dimensions nationale et internationale, rendant intelligible le rôle que jouent la communication, les technologies médiatiques et l'information en tant que principaux vecteurs d'un processus de réorganisation hégémonique et de restructuration de la société capitaliste qui se développent à l'échelle planétaire. Cette bataille idéologique menée par Mattelart prendra des formes éditoriales variées et occupera divers fronts académiques dont, entre autres, l'épistémologie critique et la remise en question des idées, concepts et courants de pensée dominant le champ de la communication, le retour à la longue durée historique et à la compréhension des phénomènes et processus communicationnels en revenant à leur structuration génétique, enfin la géopolitique des systèmes de communications et l'internationalisation des structures hégémoniques.

Dans les pages qui suivent, il est ainsi question de revenir sur ces divers fronts auxquels Mattelart a contribué, en se référant pour cela à quelques-uns de ses travaux les plus significatifs et en montrant comment il a mis en application dans ceux-ci son approche matérialiste et historique de la culture et de la communication, en particulier dans leur dimension géopolitique internationale.

7.1 ÉPISTÉMOLOGIE CRITIQUE ET APPROCHE MATÉRIALISTE DE LA COMMUNICATION

Dès son ouvrage *Géopolitique du contrôle des naissances* (1967), Mattelart analyse comment les politiques démographiques des organisations internationales supportent une vision du monde (et de son devenir), en mettant à nu la configuration des intérêts et des acteurs sociopolitiques sous-jacents qui s'affrontent dans les débats sur l'explosion démographique. Il fait alors appel au terme *géopolitique* en référence à l'ouvrage du Brésilien Josué de Castro, médecin, à la fois géographe et anthropologue, intitulé *Géopolitique de la faim* (1971), initialement paru en 1951, sur les inégalités, leurs causes et conséquences au niveau mondial. La lecture de ce livre avait, entre autres, fini de convaincre Mattelart de partir pour l'Amérique latine après qu'il eut terminé ses études à l'Institut de démographie de l'Université de Paris (Panthéon-Sorbonne).

L'article qu'il publie par après dans la revue *L'Homme et la société*, intitulé « Une lecture idéologique de l'*Essai sur le principe de population* » (1970a), revient sur la portée géopolitique des fondements idéologiques du contrôle des naissances. Reprenant les termes de l'analyse textuelle de l'idéologie qu'il a développés dans l'intervalle, selon une approche très influencée par les *Mythologies* de Roland Barthes, il l'étend cette fois au décodage de la théorie démographique du pasteur Malthus, s'agissant de « l'un des premiers textes émis depuis l'économie dite classique sur le peuple comme “populace”, foule irrationnelle, dont on criminalise la misère » (Mattelart, 2006, p. 65). Ces travaux séminaux dans le champ de la démographie le conduisent à envisager, en conformité avec une perspective interdisciplinaire qui sera toujours sienne, la problématique de la régulation de la population. Aussi, il découvre, à travers les stratégies médiatiques instaurées par les experts états-uniens en vue de persuader les femmes des classes populaires à utiliser les méthodes contraceptives, les effets de réalité d'une sociologie diffusionniste des innovations⁸ qui fraie avec les méthodes du marketing, faisant par

8. La théorie diffusionniste dont Everett Rogers (1973), sociologue et statisticien américain, figure parmi les principaux instigateurs, est fondée sur un processus d'adoption de l'innovation en quatre étapes : connaissance, persuasion, décision et confirmation. Le rôle de leaders d'opinion apparaît central dans l'adoption d'une innovation alors que la phase décisive du processus est celle de la persuasion, moment où ils interviennent particulièrement.

exemple appel à des célébrités pour promouvoir les bienfaits de la planification familiale. Son questionnement sur les idées supportant les politiques natalistes l'amène à scruter davantage la notion de développement dans son rapport avec celles de communication et de culture, et à examiner aussi les configurations sociopolitiques des acteurs qui les formulent et les traduisent en actes. La pierre angulaire du diffusionnisme est alors le paradigme du changement qui renvoie à une linéarité de l'histoire du progrès et de la modernité.

Cette approche instrumentale ne semble pas exclusive aux stratégies de vulgarisation des méthodes contraceptives et trouve ses soubassements dans la sociologie de l'innovation et dans l'empirisme de la sociologie des médias nord-américaine (Merton, 1957, Wright, 1959) à laquelle Mattelart s'attaque plus particulièrement dans son texte « La critique de la *communication research* » (1970b). Dès cette époque, il s'engage dans une critique idéologique qui, non seulement expose les intérêts des classes dominantes matérialisées dans la production médiatique, mais aussi comment les théories sociologiques (de la population comme de la communication) sont « des branches *militantes* de l'ordre dominant et des sciences sociales qui lui sont fonctionnelles. Elles servent de support logistique direct à des politiques concrètes et des intérêts commerciaux et industriels bien définis » (Mattelart et Siegelau, 1979, p. 38). Il est dès lors entendu que sa transition des études démographiques vers les études de la communication s'effectue explicitement à partir d'une réflexion qui considère simultanément les fondements idéologiques et structurels des médias.

La première étude de Mattelart consacrée spécifiquement aux médias porte ainsi sur le traitement que le quotidien *El Mercurio*⁹ fait de l'occupation, en mai 1967, de l'Université pontificale catholique du Chili par ses étudiants. À l'aide des outils de la sémiologie structurale (Barthes, 1970 ; Greimas, 1970) et à l'instar d'Eliseo Verón (1968), l'un des précurseurs latino-américains de l'analyse idéologique des messages,

9. *El Mercurio*, fondé en 1827, est le journal conservateur le plus influent du Chili, et se targue d'être le *Times* de l'Amérique latine. Constituant un des piliers du pouvoir de la droite au pays, il revêt très tôt un rôle crucial dans le mouvement d'opposition de la classe dominante chilienne au gouvernement Allende de l'Unité populaire (1970-1973).

Mattelart procède au décryptage de la campagne particulièrement virulente du quotidien envers le mouvement étudiant. Et, pour donner une matérialité à l'idéologie dévoilée par l'analyse textuelle, il démêle la structure du groupe industriel auquel le journal appartient ainsi que ses relations avec les agences de presse internationales et les groupes de presse d'autres pays d'Amérique latine et des États-Unis. Cette articulation des analyses structurales critiques et de l'économie politique marxiste lui évite de s'en tenir uniquement, d'une part, à l'étude formaliste des textes et, d'autre part, à la seule mise en évidence des structures de propriétés des médias. Cette approche hybride d'appropriation à la fois des concepts sémiologiques (contenu latent, connotation, sens caché, signification implicite, mythes, etc.) et des catégories matérialistes (mode de production, idéologie, fausse conscience, etc.) lui permet d'élaborer une analyse des messages et des structures constitutives de ce qu'il convient alors d'appeler *la critique idéologique des messages de la communication de masse* (Mattelart, 1970b).

Mattelart est devenu durant ce temps proche collaborateur de la maison d'édition nationale du nom de *Quimantú* (« soleil du savoir » en langue mapuche). D'ailleurs, c'est en réponse à des demandes sociales formulées au sein de cette structure éditoriale gouvernementale qu'Ariel Dorfman, professeur de littérature latino-américaine à l'Université du Chili et lui aussi membre de *Quimantú*, et Armand Mattelart publient *Para leer al Pato Donald* (1971), probablement l'ouvrage le plus connu de ce dernier avec une quarantaine de rééditions en espagnol et des traductions dans près d'une vingtaine de langues. Ce texte, plus un manifeste qu'un essai académique, participe ni plus ni moins de la nécessité de poursuivre le travail critique sur l'idéologie impérialiste présente sous diverses formes dans les secteurs de la culture et de la communication, et de surcroît, vise à procurer les outils d'analyses pour le soutenir. La première de ces demandes provient de lycéens désireux de saisir ce qu'est l'idéologie au quotidien et de répondre à une interrogation née de leur propre pratique assidue de ce produit culturel emblématique de la naturalisation des rapports impériaux avec les peuples subalternes. La seconde émane des ouvriers qui doivent continuer à imprimer les milliers d'exemplaires par semaine de ces bandes dessinées de Walt Disney sur les presses de *Quimantú* en vertu du pacte de garanties constitutionnelles. Ces ouvriers sont conscients de leur orientation partisane et de la contradiction que cela représente avec le projet sociopolitique de

l'Unité populaire. « Il y a, par exemple, un fameux *comic* où le roi-tyran représentait Allende sans le moindre doute. Ce qui montre à la fois la violence des réactions et l'utilisation totale de tous les médias par l'opposition. » (Mattelart et Sénécal, 2008, p. 10) Mais la violence symbolique ne s'arrêtera pas là et, avec bien d'autres livres critiques édités durant ces trois ans du gouvernement Allende, il sera brûlé par les forces militaires suite à leur coup d'État de septembre 1973.

7.2 IMPÉRIALISME ET INTERNATIONALISATION DES SYSTÈMES DE COMMUNICATION

À la même époque, circule en Amérique latine une vision contre-hégémonique des rapports internationaux dans le domaine de la culture et de la communication¹⁰. La priorité va à la construction d'une théorie et d'une pratique critiques ayant pour différents thèmes l'éducation et les cultures populaires, la lecture idéologique des textes médiatiques, l'analyse des structures de pouvoir, le questionnement du rapport de la communication aux stratégies d'émancipation. Et s'il existe alors une forte « politisation » de la recherche sur la communication en Amérique latine, c'est qu'elle est la résultante des conditions matérielles et sociales d'existence et de production du savoir dans ces sociétés. Ce caractère politique de la recherche distingue alors fondamentalement les approches critiques latino-américaines de cette époque. D'une part, les travaux de Mattelart sont en phase avec la désoccidentalisation de la conception des rapports entre les pays du Nord et du Sud, entre le centre et la périphérie, ainsi qu'avec la prise en compte des conditions de possibilité de pratiques de résistance. D'autre part, ils approfondissent la critique de l'orthodoxie marxiste et remettent en question une certaine subordination de la superstructure à l'infrastructure¹¹. Ce dogme déterministe justifiait

10. « Rien d'étonnant donc, qu'en janvier 1968, des artistes, écrivains, intellectuels et représentants de mouvements de libération nationale venus de toutes les régions du monde et assistant au Congrès international sur la culture de La Havane (qui s'ouvre sur un message de Jean-Paul Sartre), s'accordent ainsi sur l'importance de la lutte dans tous les secteurs de la production culturelle, alors que se multiplient partout sur la planète les mobilisations contre la guerre du Vietnam, mais aussi d'autres luttes portant sur les droits humains fondamentaux, dont le droit à la communication, et sur la souveraineté culturelle. » (Granjon et Sénécal, 2015c, p. 55)

11. Il s'agit de deux concepts essentiels du marxisme développés par Marx et Engels qui sont fondamentalement reliés entre eux sous forme de métaphore physique. L'infrastructure fait

jusque-là l'exclusion des problématiques de la culture et de la subjectivité dans les stratégies de changement social. Et, au plan théorique, il bloquait l'intelligibilité des processus de production du sens, de la culture et de l'idéologie. C'est d'ailleurs contre cette *doxa* qu'émerge un double projet de construction d'un champ critique autour de la culture et de l'idéologie : le « matérialisme culturel » des *Cultural Studies*, d'une part, et, de l'autre, l'économie politique critique de la culture et de la communication. S'il y a un point de convergence entre les deux projets, en dépit des critiques qu'ils s'adressent mutuellement, c'est bien le postulat que la compréhension de la production d'ordre culturel passe par celle de sa matérialité, en d'autres termes, comment la matérialité de la culture ne peut être révélée qu'à la condition d'articuler le niveau idéologique et le niveau économique, c'est-à-dire en évitant la tentation de l'économisme et ainsi la minorisation du politique et de l'idéologique. Armand Mattelart adopte ainsi une perspective matérialiste de la culture et de la communication, en fait très proche des principes fondateurs des *Cultural Studies*, visant « la réhabilitation de la problématique de l'idéologie, mais couplée à un refus du réductionnisme économique que suppose l'orthodoxie marxiste sur la dichotomie superstructure/infrastructure, la seconde étant censée “déterminer” la première » (Mattelart 2014, p. 32). L'anthologie *Communication and Class Struggle* (1979, 1983) qu'Armand Mattelart publie avec l'éditeur et bibliographe américain Seth Siegelaub à la fin des années 1970 doit bel et bien se lire, d'après l'auteur, « en consonance avec les débats et projets qui se développent [...] autour de la construction d'un “matérialisme culturel” » ((Mattelart 2014, p. 32). Ainsi, il endosse une perspective relevant également d'un *matérialisme culturel* entendu comme

combinaison de matérialisme (la communication ne peut se réduire à un schéma abstrait, elle est déterminée par ses conditions techniques, institutionnelles et idéologiques) et d'historicisme (le langage est une pratique humaine insérée dans une histoire, les locuteurs ne sont pas des anges, mais des individus corporellement, socialement et historiquement situés) (Lecerle, 2009, p. 10).

référence à l'ensemble de l'organisation économique de la société (conditions de production, forces productives, rapports de production), tandis que la superstructure désigne des formes politiques, juridiques et idéologiques (notamment les institutions, les croyances, les arts, la culture, etc.). Il est indéniable qu'une articulation entre les deux concepts est nécessaire, sachant que l'un est le contrepoint dialectique de l'autre.

Pour mieux apprécier les travaux de Mattelart produits au Chili, il faut revenir un instant sur le contexte sociohistorique et géopolitique de l'Amérique latine durant la période des années 1960 et 1970, et surtout sur les courants de pensée dans le secteur de la communication, tel qu'ils se développent particulièrement aux États-Unis et qui sont largement importés en Amérique latine. La sociologie fonctionnaliste a déjà été évoquée, et notamment la théorie du diffusionnisme, mais tout aussi importantes sont les études institutionnalisées dans le champ spécifique de la « communication internationale » dont Paul Lazarsfeld, Ithiel de Sola Pool, Daniel Lerner et Wilbur Schramm¹² sont quelques-uns des principaux représentants. Ces recherches administratives sont alors conditionnées par le contexte de la guerre froide et ont des visées essentiellement opérationnelles en lien avec la propagande et la guerre psychologique. Elles participent de ces études sur les conditions culturelles, économiques et politiques du « comportement insurrectionnel » et des stratégies de communication à développer pour le contrecarrer. À cet égard, il est impossible de passer sous silence la situation géostratégique du Chili en Amérique latine et les velléités des États-Unis de contrôler le continent de peur de la multiplication d'autres Cuba, en comptant sur les acteurs de la communication. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler que le premier complot, en vue d'empêcher le président élu d'assumer son mandat, a été concocté, en octobre 1970, par la firme de télécommunications *International Telegraph and Telephone* (ITT), de concert avec les agences de renseignement des États-Unis et un secteur de l'extrême-droite chilienne. Sans omettre les campagnes de presse orchestrées, tout au long des trois ans contre le gouvernement d'Allende, par l'agence *United Press International* (UPI) et les grands quotidiens des États-Unis et d'Amérique latine réunis dans la Société interaméricaine de presse (SIP), créée par le département d'État au seuil de la guerre froide et dont le propriétaire du groupe de *El Mercurio* était le président en 1970. Son journal s'est d'ailleurs converti en véritable instrument collectif de propagande, d'agitation et d'organisation de l'opposition

12. Wilbur Schramm (auteur de *The Process and Effects of Mass Communication*, parmi les ouvrages de référence au sein des écoles de journalisme du sous-continent) a une influence certaine en Amérique latine grâce à l'installation à Quito, en Équateur, à la fin des années 1950, du Centre international d'études supérieures du journalisme en Amérique latine (CIESPAL), lequel s'avère un vif promoteur des approches fonctionnalistes de la communication.

chilienne ou, pour reprendre le vocabulaire gramscien, en *intellectuel collectif* travaillant systématiquement à l'unification et à la mobilisation de différents secteurs de la société (corporations patronales, industrielles et agraires, syndicats, ordres professionnels, femmes, étudiants, etc.), jetant les bases du mouvement insurrectionnel de droite¹³. Si, en son temps, Antonio Gramsci n'a pas été confronté à la domination de l'organisation capitaliste sur les modalités de la production culturelle telle qu'elle s'exerce à ce point aujourd'hui, il avait toutefois soulevé la nécessité de considérer la possible conjonction des forces nationales et internationales, évoquant que les « rapports intérieurs à un État-nation s'entremêlent avec les rapports internationaux » pour donner lieu à de « nouvelles combinaisons originales et historiquement concrètes ». Ainsi,

[une] idéologie, née dans un pays plus développé, se propage dans des pays moins développés, en intervenant dans le jeu local des combinaisons [...]. Ce rapport entre forces nationales et forces internationales se complique encore de l'existence, à l'intérieur de chaque État, de plusieurs divisions territoriales, différentes par la structure et par le rapport de forces à tous ses degrés (Gramsci, 1978, p. 382).

Le Chili assiégé est devenu un véritable laboratoire, dans les domaines politique, social et culturel tout comme dans celui de la communication. Et l'espoir que constitue alors l'avènement du gouvernement de l'Unité populaire en termes de démocratisation de la communication est devenu contagieux. En effet, l'expérience chilienne a déclenché, bien au-delà de ses frontières, une prise de conscience de la dimension globale du système transnational de communication, et de la nécessité de développer des alternatives médiatiques et de rééquilibrer les flux des échanges asymétriques. L'une des retombées institutionnelles est le rapport parrainé par l'UNESCO, que dépose Sean MacBride (1980) à la fin des années 1970, et qui propose l'instauration d'un Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication (NOMIC). Celui-ci confronte la doctrine du *free flow of information* qui constitua « l'appareil conceptuel [permettant] aux firmes transnationales de reproduire les conditions de leur survie et de leur légitimité, de juger elles-mêmes leurs actions, voire de s'autocritiquer pour redresser les bavures et les excès

13. Pour une analyse de ce mouvement insurrectionnel de droite contre le gouvernement de l'Unité populaire, voir en bibliographie les textes consacrés au film *La Spirale* (Mattelart, 2001a, 2009, 2013).

sans être effleurées un instant par un doute sur leur nature et leur fonction » (Mattelart, 2015c [1983], p. 223).

Enfin, tout aussi significatifs sont les rapports de force que l'Amérique latine entretient alors avec les États-Unis qui se font jour, notamment, à travers la dénonciation de l'« impérialisme culturel ». Mattelart contribue de manière significative à ce débat en se référant au concept d'hégémonie. Il procède donc à la critique de l'hégémonie culturelle en avançant la nécessité de rompre avec une approche par trop unilatérale et économiste des phénomènes liés à l'impérialisme culturel, à partir d'une vision marxiste hétérodoxe de la culture et de l'idéologie et d'une conception du pouvoir en tant qu'enjeu de médiations et de négociations entre intérêts divergents dans une configuration d'acteurs et de rapports de forces. Ainsi, la notion d'impérialisme culturel a longtemps cristallisé un ensemble de réflexions critiques sur l'internationalisation des systèmes de communication. Réflexions auxquelles Mattelart a largement contribué, en particulier dans sa période chilienne et qui, à l'instar d'Henri Lefebvre qui proposait une « pensée globale du social », développait une « pensée globale de la communication et de la culture ».

7.3 UNE DIALECTIQUE DU TEMPS ET DE L'ESPACE

Armand Mattelart est reconnu, dans les études en communication, mais aussi dans d'autres sphères disciplinaires (histoire, géographie, relations internationales, etc.), pour son imposant travail consacré à l'analyse sociohistorique et critique du processus d'internationalisation des systèmes de communication, notamment grâce à une trilogie d'ouvrages publiés au cours des années 1990 : *La communication-monde* (1992), *L'invention de la communication* (1994) et *Histoire de l'utopie planétaire* (1999). Bien que cette préoccupation s'avère très tôt présente dans la plupart de ces écrits, son approche généalogique et géopolitique de la *communication-monde*, s'inspirant en cela

de la notion de l'*économie-monde* de l'historien Fernand Braudel¹⁴, essaie de traduire la complexité et l'imbrication des dimensions spatiale et temporelle dans l'analyse matérialiste des phénomènes et processus communicationnels.

Au constat du déficit d'histoire qu'il dénote chez ses contemporains, Mattelart oppose la dialectique de la *longue durée* apprise aussi de Braudel qui défendait l'idée que l'analyse des réalités sociales dans leur totalité ne pouvait se faire sans saisir les processus historiques dans lesquels elles s'inscrivaient¹⁵. Il réagit alors aux analyses qui avancent que le mouvement vers l'unification mondiale ne remonte à guère plus de quelques décennies. Il ouvre ainsi un champ d'interrogations sur la généalogie non seulement des dispositifs, mais aussi des outils conceptuels qui servent à les rendre intelligibles, ceci dans le but de retracer la dynamique du système capitaliste, la construction des hégémonies, la formation des inégalités qui se matérialisent également au sein des réseaux de communication et par conséquent des mouvements contre-hégémoniques qui leur font contrepoids. Il poursuit donc les pistes théoriques qu'il a lui-même tracées en début de carrière, constituant un large corpus d'analyses qui autorise l'exploration de diverses facettes du développement dans le temps et l'espace des systèmes de communication. Il s'engage ainsi plus intensivement dans l'étude de la genèse et de l'évolution des idées, courants, écoles et concepts mobilisés pour penser la communication. Ce recours radical à l'histoire est également un essai de décentrement par rapport aux théories de la globalisation que Mattelart juge anhistoriques, surtout celles de la globalisation de la culture et de la communication qui « ne plongent pas dans les raisons de l'inégalité profonde de la relation entre les différentes cultures du monde d'aujourd'hui » (Mattelart et Sénécal, 2008, p. 21). L'approche historique constitue sa réponse concrète au mouvement de dérèglementation des systèmes de communication et de leur privatisation qui s'est installée au cours des années 1980, détruisant tout un pan

14. L'économie-monde est pour Braudel, un « morceau de la planète économiquement autonome, capable pour l'essentiel de se suffire à lui-même et auquel ses liaisons et ses échanges intérieurs confèrent une certaine unité organique » (Braudel, 1979, p. 12).

15. L'un des concepts majeurs élaborés par Braudel, dans son approche de l'histoire en tant que dialectique de la durée, et dont fait sien Mattelart, est justement celui de la *longue durée*, qu'il développa en réaction à l'histoire dite traditionnelle qu'il jugeait alors trop axée sur l'événementiel qu'il rebaptisera lui-même le *temps court* (Braudel, 1958, p. 728)

du patrimoine public en ce domaine, au bénéfice de nouveaux monopoles, privés cette fois. C'est également un refus de ce qui paraît être une fuite en avant dont la crise économique et financière n'est que l'une des conséquences de cette manière anhistorique de penser le monde, réaffirmant par là que « l'évacuation de l'histoire est coextensive à un type déterminé de projet de société et d'ordre mondial » (Mattelart, 2010, p. 195), lequel est fondamentalement ancré dans l'ethnocentrisme occidental.

Un horizon qui se confond avec le seul projet de société mondiale, donné à penser comme possible : l'ordonnancement du monde selon la mystique néolibérale du marché. Pour désigner le destin du monde et l'état du monde, on en est réduit aux mots du marché. Le concept se mue en logotype. C'est ce que j'avais déjà pressenti dans mes recherches pour *L'Internationale publicitaire* (Mattelart, 2010, p. 187).

En effet, dans *L'internationale publicitaire* (1989), il traite déjà des réseaux globaux de publicité en tant qu'un des principaux vecteurs de l'internationalisation des systèmes de communication et de leur rôle d'avant-poste dans la mondialisation de l'idéologie néolibérale et de la déréglementation des paysages médiatiques des années 1980. En fait, les agences de publicité se transforment en agences de communication, alors que la doctrine néolibérale s'impose peu à peu comme le credo des milieux politiques et économiques à l'échelle planétaire. Dans les deux autres ouvrages de la trilogie, il enrichit son approche généalogique. D'abord, avec *L'invention de la communication* (1994), il s'affranchit d'une perspective essentiellement média-centrée en l'étendant à l'ensemble des modes de circulation des personnes, des biens et des messages, propres à la société occidentale, dans sa forme libérale institutionnalisée tout en donnant davantage de profondeur de champ historique à son regard. Alors que dans *Histoire de l'utopie planétaire. De la cité prophétique à la société globale* (1999), Mattelart fait remonter la mondialisation aux grands voyages de découverte. Il déconstruit l'imaginaire de la fusion des êtres humains en communauté globale qui escorte l'expansion du capitalisme occidental depuis la conquête dudit Nouveau monde, que ce soit sous le signe d'une religion, d'un empire, d'un modèle économique ou de la lutte des opprimés et, conséquemment, retrace le mouvement vers l'unification mondiale sous-jacente au projet universaliste de l'Occident.

Ce travail de mémoire se retrouve également dans une autre dimension de sa production scientifique plus spécialement portée par un souci pédagogique développé

dans une série de publications de synthèse à destination des nouvelles générations de chercheurs et de professionnels de la communication : *La publicité* (1990), *La mondialisation de la communication* (1996), *Histoire de la société de l'information* (2001b), *Diversité culturelle et mondialisation* (2005), ou encore *Histoire des théories de la communication*, avec Michèle Mattelart (1995) et *Introduction aux Cultural Studies*, avec Érik Neveu (2003). Ces synthèses sont en effet pour une large partie le fruit de sa pratique pédagogique, proposant des cartographies qui permettent aux lecteurs d'explorer des domaines de connaissance, bien souvent associés à des débats récurrents aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, comme par exemple ceux portant sur la société de l'information ou sur la diversité culturelle. Par ailleurs, dans *La globalisation de la surveillance. Aux origines de l'ordre sécuritaire* (2007), ou encore *Le profilage des populations. Du livret ouvrier au cybercontrôle* (2014), non seulement poursuit-il son approche généalogique et géopolitique de l'internationalisation des systèmes de communication, cette fois au service de la « sécurité nationale » et du « contrôle social », mais il exhume aussi des fragments de ses analyses antérieures sur les géostratégies à l'œuvre dès les années 1960, notamment dans les régimes militaires de l'Amérique Latine. Saut technologique aidant, elles sont devenues d'une brûlante actualité, alors qu'est déclarée la guerre totale contre le terrorisme sur fond d'atteinte à la vie privée et aux droits civiques.

Fondée sur une approche matérialiste et dialectique de la culture et de la communication, la lutte idéologique, dans laquelle Armand Mattelart a été de tout temps engagé, en a fait un homme sans frontière entre la théorie et la pratique, le travail scientifique et l'engagement citoyen, entre l'histoire et le temps présent, entre le local et le global, entre la culture, la communication et la politique, voire entre des champs disciplinaires multiples.

BIBLIOGRAPHIE

- Badillo, A., G. Mastrini et P. Marengi (2014). « Théorie critique, gauche et politiques publiques de communication : le cas de l'Amérique latine », dans É. George et F. Granjon (dir.), *Critique, sciences sociales et communication*, Paris, Mare et Martin, p. 49-77.
- Barthes R. (1970 [1957]). *Mythologies*, Paris, Seuil.
- Braudel, F. (1958). « Histoire et sciences sociales. La longue durée », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 13, n° 4, p. 725-753.
- Braudel, F. (1979). *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV^e-XVIII^e siècle*, t. 3 (*Le temps du monde*), Paris, Armand Colin.
- de Castro, J. (1971 [nouvelle éd.]). *Géopolitique de la faim*, Paris, Les Éditions Ouvrières.
- de la Haye, Y. (1984). *Dissonances. Critique de la communication*, Grenoble, La Pensée sauvage.
- Engels, F. et K. Marx (1970 [1845]). *L'idéologie allemande*, Paris, Les Éditions sociales, <http://classiques.uqac.ca/classiques/Engels_Marx/ideologie_allemande/Ideologie_allemande.pdf>, consulté le 7 mai 2021.
- Gramsci, A. (1978). « Analyse des situations – Rapports de force », *Cahiers de prison (10-13)*, Paris, Gallimard, Cahier 13.
- Granjon, F. et M. Sénécal (2015a). « Entre point de vue de classe et regard-monde – Présentation », dans Armand Mattelart, *Communication, idéologie et hégémonies culturelles. Une anthologie en trois volumes (1970-1986). Tome 1*, éd. F. Granjon et M. Sénécal, Paris, Presses des Mines, p. 7-49.
- Granjon, F. et M. Sénécal (2015b). « Armand Mattelart : repères biographiques », dans Armand Mattelart, *Une anthologie en trois volumes (1970-1986). Tomes 1, 2 et 3*, éd. F. Granjon et M. Sénécal, Paris, Presses des Mines, t. 1, p. 335-346.
- Granjon, F. et M. Sénécal (2015c). « Que faire avec les médias ? Comment rendre la parole au peuple ? – Présentation », dans Armand Mattelart, *Communication, cultures populaires et émancipation. Une anthologie en trois volumes (1970-1986). Tome 2*, éd. F. Granjon et M. Sénécal, Paris, Presses des Mines, p. 7-49.
- Granjon, F. et M. Sénécal (2015d). « Une approche matérialiste des modes de production transnationaux de la communication – Présentation », dans Armand Mattelart, *Communication transnationale et industries de la culture. Une anthologie en trois volumes (1970-1986). Tome 3*, éd. F. Granjon et M. Sénécal, Paris, Presses des Mines, p. 7-60.

Greimas, A. (1970). *Du sens, essais sémiotiques*, Paris, Seuil.

Lecercle, J.-J. (2009). « Lire Raymond Williams aujourd'hui », dans Raymond Williams, *Culture et matérialisme*, trad. de l'anglais par Nicolas Calvé et Étienne Dobenesque, Paris, Les Prairies ordinaires, p. 5-24.

MacBride, S. (dir.) (1980). *Voix multiples, un seul monde*, Paris, La Documentation française.

Mattelart, A. (1967). *Géopolitique du contrôle des naissances*, Paris, Éditions universitaires.

Mattelart, A. (janvier-mars 1970a). « Une lecture idéologique de l'*Essai sur le principe de population* », *L'Homme et la société*, n° 15, p. 183-219.

Mattelart, A. (1970b). « Criticas a la "Communication Research" » (« La critique de la communication research »), originellement publié dans A. Mattelart, M. Piccini et M. Mattelart, *Los medios de comunicación de masas. La ideología de la prensa liberal en Chile*, Cuadernos de la realidad nacional (CEREN), n° 3, p. 11-22, repris dans A. Mattelart (2015c), p. 61-71.

Mattelart, A. (1974). « La communication des masses [Extrait] : I. La nature de la pratique de la communication dans une société dépendante », publié originellement dans A. Mattelart, *Mass media, idéologies et mouvement révolutionnaire. Chili 1970-1973*, Paris, éditions Anthropos, 1974, p. 27-61, repris dans A. Mattelart (2015a), p. 137-162.

Mattelart, A. (avril 1976). « À propos de *La Spirale* », entretien par Paul Louis Thirard, *Positif*, n° 180, p. 25-29.

Mattelart, A. (1979). « Pour une analyse de classe de la communication [Extrait] », publié originellement dans A. Mattelart et S. Siegelau, *Communication and Class Struggle : 1. Capitalism, Imperialism. An Anthology in Two Volumes*, New York/Bagnolet, IG/IMMRC, 1979, p. 23-45, repris dans A. Mattelart (2015a), p. 85-126.

Mattelart, A. (1983). « Mémoire pour une analyse de l'impact culturel des firmes transnationales », publié originellement dans *Transnationals and the Third World. The Struggle for Culture*, South Hadley, Massachusetts, 1983, p. 1-26/150-160, repris dans A. Mattelart (2015c), p. 221-241.

Mattelart, A. (1989). *L'Internationale publicitaire*, Paris, La Découverte.

Mattelart, A. (1990). *La publicité*, Paris, La Découverte.

- Mattelart, A. (1992). *La communication-monde. Histoire des idées et des stratégies*, Paris, La Découverte, (1999, poche).
- Mattelart, A. (1994). *L'invention de la communication*, Paris, La Découverte.
- Mattelart, A. (1996). *La mondialisation de la communication*, Paris, Presses universitaires de France.
- Mattelart, A. (1999). *Histoire de l'utopie planétaire*, Paris, La Découverte.
- Mattelart, A. (2001a). « Entretien avec Armand Mattelart », propos recueillis par T. Lancien et M. Thonon, *MEI Médiation & Information*, n° 14, Paris, L'Harmattan, p. 11-36.
- Mattelart, A. (2001b). *Histoire de la société de l'information*, Paris, La Découverte.
- Mattelart, A. (2005). *Diversité culturelle et mondialisation*, Paris, La Découverte.
- Mattelart A. (février 2006). « Quarante ans de critique des médias. Entretien avec Fabien Granjon », *ContreTemps*, n° 18, p. 62-72.
- Mattelart, A. (2007). *La globalisation de la surveillance*, Paris, La Découverte.
- Mattelart, A. (2009). « *La Spirale*. Entretien avec Armand Mattelart », propos recueillis par D. Bigo, *Cultures & conflits*, vol. 2, n° 74, p. 169-186.
- Mattelart, A. (2010). *Pour un regard-monde. Entretiens avec Michel Sénécal*, Paris, La Découverte.
- Mattelart, A. (septembre 2013). « *La Spirale : quand l'ancien monde refuse de mourir* », *Le Monde diplomatique*, <<http://www.monde-diplomatique.fr/2013/09/MATTELART/49668>>, consulté le 7 mai 2021.
- Mattelart, A. (2014). « De la difficulté à penser l'international au regard de l'histoire : leçons d'un itinéraire intellectuel », dans É. George et F. Granjon (dir.), *Critique, sciences sociales et communication*, Paris, Mare et Martin, p. 21-48.
- Mattelart, A. (2015a). *Communication, idéologie et hégémonies culturelles. Une anthologie en trois volumes (1970-1986). Tome 1*, éd. F. Granjon et M. Sénécal, Paris, Presses des Mines.
- Mattelart, A. (2015b). *Communication, cultures populaires et émancipation. Une anthologie en trois volumes (1970-1986). Tome 2*, éd. F. Granjon et M. Sénécal, Paris, Presses des Mines.

- Mattelart, A. (2015c). *Communication transnationale et industries de la culture. Une anthologie en trois volumes (1970-1986). Tome 3*, éd. F. Granjon et M. Sénécal, Paris, Presses des Mines.
- Mattelart, A. et A. Dorfman (1971). *Para leer al pato Donald. Comunicación de masa y colonialismo*, Valparaíso (Chili), Ediciones universitarias de Valparaíso, (Buenos Aires/México, Siglo XXI, 1972). En français : A. Mattelart et A. Dorfman (1976). *Donald l'imposteur ou l'impérialisme raconté aux enfants*, Paris, Éditions Alain Moreau.
- Mattelart, A. et S. Siegelau (dir.) (1979). *Communication and Class Struggle, Vol. 1 : Capitalism, imperialism*, New York/Bagnolet, IG/IMMRC.
- Mattelart, A. et S. Siegelau (dir.) (1983). *Communication and Class Struggle, Vol. 2 : Liberation, Socialism*, New York/Bagnolet, IG/IMMRC.
- Mattelart, A. et H. Schmucler (1983). *L'ordinateur et le Tiers-Monde. L'Amérique latine à l'heure des choix télématiques*, Paris, François Maspero.
- Mattelart, A. et M. Mattelart (1986). *Penser les médias*, Paris, La Découverte.
- Mattelart, A. et M. Mattelart (1995). *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte.
- Mattelart, A. et É. Neveu (2003). *Introduction aux Cultural Studies*, Paris, La Découverte.
- Mattelart, A. et M. Sénécal (octobre 2008). « Dans l'œil de la communication-monde », *MédiaMorphoses*, n° 24, p. 5-31.
- Mattelart, A. et M. Sénécal (2010). *Pour un regard-monde*, Paris, La Découverte.
- Mattelart, A. et A. Vitalis (2014). *Le profilage des populations. Du livret ouvrier au cybercontrôle*, Paris, La Découverte.
- Merton, R. K. (1957). *Social Theory and Social Structure*, New York, Free Press.
- Pfefferkorn, R. (2014/3). « L'impossible neutralité axiologique », *Raison présente*, n° 191, p. 85-96.
- Rogers, E. M. (1973). *Communication strategies for family planning*, New York, Free Press.
- Schramm, W. (dir.) (1954). *The process and effects of mass communication*, Urbana, University of Illinois Press.

- Sénécal, M. (2016). « Armand Mattelart : généalogie et géopolitique de la communication », dans F. Granjon (dir.), *Matérialismes, culture et communication. Tome 1*, Paris, Presses des Mines, p. 181-200.
- Verón, E. (1968). *Conducta, estructura y comunicación*, Buenos Aires, Editorial Jorge Alvarez.
- Wright, C. R. (1959). *Mass Communications. A Sociological Perspective*, New York, Random House.
- Zarowsky, M. (novembre 2013). « Armand Mattelart : un itinéraire intellectuel entre Amérique latine et Europe », trad. et présenté par J. Guyot, *Web-revue des industries culturelles et numériques*, <<http://industrie-culturelle.fr/industrie-culturelle/armand-mattelart-itineraire-intellectuel-amerique-latine-europe/>>, consulté le 7 mai 2021.

8

**STUART HALL ET LE
CONCEPT DE RÉGIME DE
REPRÉSENTATION**

Maxime Cervulle

MOTS CLÉS

Discours, idéologie, médias,
représentation, visibilité

L'histoire des *Cultural Studies* est indissociable de la trajectoire de Stuart Hall. Ce penseur issu de la diaspora caribéenne, né à Kingston en 1932, a profondément influencé le paysage intellectuel et politique de la Grande-Bretagne, où il s'installe en 1951. Engagé dans la refonte de la gauche britannique au cours des années 1960, sur des bases à la fois anti-staliniennes et anti-impérialistes, il participe de l'émergence de ce que l'on a appelé la *New Left*. Outre de renouveler les modes de politisation et les répertoires d'action, cette « nouvelle gauche » plaide surtout en faveur de l'analyse minutieuse de la conjoncture, marquée par l'avènement de la société de loisirs et de consommation. C'est dans ce contexte que Hall fourbira ses armes critiques, avant de rejoindre Richard Hoggart à Birmingham en 1964, pour l'assister dans le lancement du Centre for Contemporary Cultural Studies (CCCS). Lieu de naissance des *Cultural Studies*, le CCCS est d'abord dirigé par Hoggart, avant que ce dernier ne passe la main à Hall en 1971¹. Le CCCS sera rapidement reconnu pour ses travaux sur la résistance sémiotique dans laquelle s'engagent les subcultures de la jeunesse britannique² (Hebdige, 2008 [1979]), ainsi que pour ses recherches sur les ressorts étroitement médiatiques et politiques de la construction de la criminalité (Hall *et al.*, 2013 [1978]), pour ses études de l'activité interprétative des publics médiatiques (Brunsdon et Morley, 1999) ou, plus largement, pour son appréhension du « circuit de la culture » mettant en jeu les conditions de production et de réception des textes culturels (Johnson, 1986 ; Hall, 2017 [1973]).

L'activité éditoriale autour des travaux de Stuart Hall a été particulièrement intense durant la dernière décennie, notamment depuis son décès en 2014. Outre la traduction en langue française de plusieurs anthologies de ses écrits, ont été publiés plusieurs textes inédits (notamment Hall, 2016 ; Hall, 2017b) ainsi que des ouvrages collectifs et manuels discutant ses apports et synthétisant sa pensée (Gilroy, Grossberg et McRobbie, 2000 ; Procter, 2004 ; Davis, 2004 ; Meeks, 2007 ; Alizart *et al.*, 2007). Ces derniers textes soulignent tous l'importance de sa conception constructiviste de la

-
1. Sur la trajectoire intellectuelle et politique de Stuart Hall et l'histoire des *Cultural Studies*, voir Cervulle, 2017.
 2. Ces recherches soulignent notamment les opérations de resignification de biens de consommation courante que des subcultures, tels que les punks, les rastas ou les mods, détournent de leur fonction initiale pour en faire des marqueurs identitaires.

représentation. Dans l'un de ses articles les plus célèbres, intitulé « Nouvelles ethnicités » (2017 [1989]), Hall distingue en effet deux conceptions de la représentation, actives aussi bien dans le champ scientifique que parmi les mouvements sociaux engagés dans une critique des arts et médias. La première conception s'appuie sur une « théorie mimétique de la représentation » qui confère à cette dernière une place seconde, celle de simple reflet des pratiques, groupes sociaux et événements concrets qui se trouvent figurés. Elle se traduit par une critique de l'inadéquation des représentations à la « vérité » de ces pratiques, groupes et événements, et incite à la production de représentations plus « authentiques ». Une seconde définition, constructiviste cette fois, implique ce que Hall appelle une « politique des représentations », l'idée selon laquelle les représentations joueraient un rôle actif dans la formation des mondes sociaux qu'elles prétendent donner à voir. Aussi les représentations médiatiques ou artistiques peuvent-elles être considérées comme un terrain de lutte, où se jouent des conflits définitionnels et des batailles interprétatives visant la clôture de la signification dominante attribuée à ce qui constitue l'objet d'une représentation donnée. Dans cette perspective, la recherche de représentations « authentiques » devient caduque et cède la place à de véritables stratégies représentationnelles visant à contrecarrer les significations préétablies et à renverser le sens commun.

L'approche de la représentation que dessinent les travaux de Stuart Hall va cependant bien au-delà de ce cadre. Les manuels et ouvrages collectifs passent pourtant sous silence un concept de Hall, celui de « régime de représentation », dont on peut considérer qu'il revêt un rôle majeur dans son œuvre. Deux raisons évidentes peuvent expliquer le silence sur ce concept : d'une part, l'expression apparaît tardivement dans les écrits de Hall et plutôt dans des manuels à destination d'un public étudiant (par exemple Hall, 1997) ; d'autre part, ses écrits manifestent une inconsistance dans l'usage des termes, avec une oscillation entre l'expression « système de représentation » et le syntagme « régime de représentation », qu'il n'emploie qu'à partir des années 1990. Une troisième raison est à souligner : le fait que le concept n'affleure que par bribes dans les textes de Hall et que son usage requiert donc une patiente opération de reconstruction. Comme l'écrit Isabelle Gavillet, « la définition d'un concept est justement sa généalogie » (2010, p. 20) : cerner un concept revient à identifier son contexte de

formulation et donc de cerner le type de nécessité auquel il répond, le type de problème qu'il permet de circonscrire. Ce chapitre propose donc de présenter le concept de « régime de représentation » en retraçant sa généalogie. Il souligne les étapes de sa formation dans les différents moments du parcours intellectuel de Hall et scande les traditions de pensée sur lesquelles il s'appuie successivement pour en appréhender les implications à la fois théoriques et méthodologiques.

8.1 L'IDÉOLOGIE COMME SYSTÈME DE REPRÉSENTATION

L'expression « système de représentation » apparaît d'abord dans l'œuvre de Stuart Hall pour définir l'idéologie. Paraphrasant le philosophe marxiste Louis Althusser, Hall décrit l'idéologie comme un « systèm[e] de représentations matérialis[é] dans des pratiques » (2012 [1985], p. 148). Il s'appuie ici sur le célèbre texte d'Althusser intitulé « Idéologie et appareils idéologiques d'État », dans lequel l'idéologie est conçue comme « une “représentation” du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence » (Althusser, 2011 [1970], p. 288). Pour Althusser toutefois, cette représentation n'est pas purement idéelle, c'est-à-dire qu'elle n'est pas cantonnée au domaine des idées. Elle est dotée d'une « existence matérielle » en ce sens qu'elle se manifeste nécessairement dans les pratiques sociales. Une telle définition permet de rompre avec la césure analytique imposée par le marxisme orthodoxe entre la base matérielle et la superstructure idéologique. Selon cette métaphore, la superstructure (l'ensemble des idées d'une société, qui s'expriment par exemple au travers de la philosophie, du droit, de l'art ou de la religion) ne serait que le simple reflet de la base matérielle (qui comprend les forces productives, rapports de production et conditions de production)³. Dans les versions les plus orthodoxes du marxisme, la détermination est ainsi pensée de manière unilatérale et on ne prête à l'idéologie qu'une fonction secondaire. En rompant avec cette métaphore, il s'agit donc pour Althusser de souligner la matérialité de l'idéologie afin de donner à voir le rôle qu'elle joue également dans la reproduction des conditions matérielles.

3. Sur le concept d'idéologie chez Marx et Engels, voir Gulli, 2016.

Cette définition de l'idéologie est importante dans l'œuvre de Hall précisément car elle permet de considérer, depuis un cadre de pensée marxiste, la dimension structurante de l'idéologie, et donc de la culture, du langage et du symbolique – autant d'objets qui sont au cœur des travaux des *Cultural Studies* et qui comptent selon Hall parmi les principaux points aveugles du marxisme orthodoxe (Hall, 2017 [1992]). Il s'agit pour Hall, qui s'inscrit en cela dans le sillage de Raymond Williams, de s'élever contre la métaphore base/superstructure et d'appréhender ainsi la détermination sociale dans toute sa complexité. En d'autres termes, l'objectif est de sortir du réductionnisme économique pour reconnaître la force de détermination de l'idéologie. Il ne s'agit pas cependant de substituer un mode de détermination (idéologique) à l'autre (économique), mais bien de penser les conditions de leur articulation. Pour Hall,

la détermination de l'économique par l'idéologique ne peut donc être comprise qu'ainsi : l'économie pose les limites qui définissent le terrain des opérations et établissent ainsi le « matériau brut » de la pensée. Les circonstances matérielles constituent le réseau de contraintes, les « conditions d'existence » de la pensée pratique [...] de la société (1986, p. 44 ; ma traduction).

La force de l'idéologie réside dans le fait qu'elle est le moyen par lequel des classes ou groupes sociaux rendent le monde social appréhendable et intelligible. Aussi les langages, concepts, catégories de pensée, idées, récits, mythes ou imageries au travers desquels une société est figurée constituent-ils les unités élémentaires par lesquelles une idéologie se déploie. Au-delà de ce marquage sociopolitique de l'idéologie, elle constitue autant pour Althusser que pour Hall une forme de médiation fondamentale entre l'expérience subjective et les conditions matérielles d'existence. Il n'est nulle possibilité d'un dehors de l'idéologie en ce que celle-ci est la modalité même par laquelle nous faisons sens de notre vécu. Autrement dit, il n'est de rapport au monde qu'idéologique. Le concept d'idéologie a ainsi une dimension anthropologique (Dell'Omodarme, 2016), c'est-à-dire qu'il caractérise la façon même dont les sujets humains élaborent leur rapport au monde et à eux-mêmes. Selon cette perspective, « il n'est pas possible d'en finir avec l'idéologie pour, simplement, vivre le réel. Nous avons toujours besoin de systèmes à travers lesquels nous représentons ce que le réel est pour nous et ce qu'il est pour les autres » (Hall, 2012 [1985], p. 149 ; voir aussi Hall, 2008 [1977]). En tant que condition d'accès au réel, mais aussi de saisie et connaissance de soi, l'idéologie donne donc forme

à la subjectivité. Pour reprendre une formule d'Althusser, « l'idéologie interpelle les individus en sujets » (2011 [1970], p. 295).

La définition de l'idéologie qu'adopte Hall se distingue cependant de celle d'Althusser sur un point central. Pour Althusser, l'idéologie a pour fonction de reproduire les rapports de production. Elle est ce par quoi les conditions d'assujettissement au monde social tel qu'il existe sont garanties. Hall prend cependant ses distances avec cet aspect de la théorie althussérienne de l'idéologie, qu'il qualifie de « fonctionnaliste » (Hall, 2012 [1985], p. 144). Il critique en particulier le postulat d'une efficacité à toute épreuve de l'idéologie à reproduire les rapports de production. Comment rendre compte, interroge-t-il, des ratés de l'idéologie, et donc des formes de subjectivité dissidentes, des résistances qui s'expriment, des contre-idéologies qui font jour ? Il trouvera la réponse à cette question dans la théorie de l'idéologie que propose Ernesto Laclau, qui prend également pour point de départ les écrits d'Althusser.

Stuart Hall, et plus largement le CCCS, retiennent en particulier deux propositions de Laclau, qu'il développe dans l'ouvrage *Politics and Ideology in Marxist Theory*. La première réside dans l'interprétation du texte d'Althusser sur les appareils idéologiques d'État comme pouvant être résumée de la façon suivante : *le sujet interpellé est le principe unifiant d'un discours idéologique donné*. Toutefois, tandis qu'Althusser décrit le fonctionnement de l'idéologie à un niveau « général », voire anthropologique, l'analyse de Laclau porte sur l'interpellation dans des pratiques idéologiques concrètes – ce qui lui permet de distinguer différents types d'interpellation (politique, familiale, religieuse, médiatique, etc.) « qui coexistent tout en étant articulés au sein d'un discours idéologique dans une relative unité » (CCCS Language Group, 1978, p. 6 ; ma traduction). L'analyse de Laclau est ainsi vue comme permettant « une exploration plus sophistiquée de l'efficacité de “structures d'interpellation” particulières au niveau idéologique [...] dans des moments conjoncturels spécifiques » (CCCS Language Group, 1978, p. 7 ; ma traduction).

La seconde proposition retenue porte sur un aspect central du projet de Laclau : le fait qu'il s'attache à élaborer une théorie de l'idéologie échappant au réductionnisme économique. En effet, selon Laclau, « les “éléments” idéologiques pris isolément n'ont pas nécessairement de connotation de classe, et cette connotation n'est que le résultat de

l'articulation de ces éléments dans un discours idéologique concret » (Laclau, 1977, p. 99 ; ma traduction). Ce qui signifie que ces éléments ne doivent être analysés que dans leur « principe articulatoire ». Une telle proposition permet de mettre l'accent sur la dimension contingente d'une articulation idéologique donnée. Ainsi, comme Hall le répètera souvent en paraphrasant Laclau et en rompant clairement avec les lectures marxistes les plus orthodoxes, les idées dominantes n'ont pas de correspondance *nécessaire* aux classes dominantes (Hall, 1986). Il s'agit donc « d'explorer *les formes et les contenus concrets* des différentes idéologies » (Sparks, 2016 [1992], p. 81). Une telle exploration passe par la prise en compte de l'inscription des idéologies dans « des chaînes discursives, des ensembles, des champs sémantiques, des formations discursives » (Hall, 2012 [1985], p. 149), mais aussi dans l'identification des conditions dans lesquelles des éléments disparates et hétérogènes en viennent à s'assembler dans une idéologie donnée. Comme l'écrit Hall, l'objectif est de comprendre « comment des éléments idéologiques en viennent à former un ensemble cohérent dans un discours », ainsi que « de s'interroger sur la façon dont ils sont ou non articulés à des conjonctures spécifiques et à certains sujets politiques » (Hall et Grossberg, 1996 [1986], p. 141-142 ; ma traduction).

Outre de mettre au jour les conditions dans lesquelles une idéologie particulière va connoter une pratique ou se trouver liée à une classe ou un groupe social dans une conjoncture donnée, cette méthode permet également de considérer la conflictualité entre les diverses idéologies qui coexistent au sein d'une formation sociale. Plutôt que de décrire les idéologies en concurrence comme strictement hiérarchisées – avec l'idée qu'on pourrait *postuler* l'existence d'une « idéologie dominante » et d'idéologies subordonnées –, Hall va plutôt considérer la dynamique de leurs relations. « Les idéologies, écrit-il, puisent souvent dans un répertoire commun et partagé de concepts, les réarticulant et les désarticulant au sein de différents systèmes de différence ou d'équivalence » (Hall, 2012 [1985], p. 149). La prévalence d'une idéologie particulière dans un contexte historique particulier joue cependant un rôle important dans la construction d'une hégémonie. Ce concept, que Hall emprunte à Gramsci, désigne le processus par lequel les intérêts d'un groupe dominant en viennent à obtenir un large consentement lorsque ces derniers sont transcendés par une unité idéologique entre différentes classes ou fractions de classe. Se constitue alors un « bloc historique », apte à

mobiliser un soutien populaire⁴. La lecture que fait Hall de la théorie de l'hégémonie de Gramsci est fortement inspirée par celle de Laclau, qui a notamment insisté sur l'aspect discursif de ce processus idéologique. Selon Hall, ce dernier a « démontré de façon convaincante que la construction de l'hégémonie – cette forme de pouvoir qui vise à ce que l'on consente à sa “vérité” – repose centralement sur la construction discursive de chaînes d'équivalence entre des éléments signifiants sans correspondance nécessaire ou termes à termes » (Hall, 2017b, p. 57-58 ; ma traduction).

Cette réflexion s'est notamment imposée à Hall dans le contexte de la montée du Thatcherisme en Grande-Bretagne à partir de la fin des années 1970. Comment comprendre, demandait-il alors, l'adhésion des classes populaires au projet néolibéral destructeur de Margaret Thatcher ? Une perspective marxiste versant dans le réductionnisme économique ne donnerait sens à un vote ouvrier allant contre les intérêts objectifs de la classe ouvrière qu'en ayant recours aux concepts de « fausse conscience » et d'aliénation, donnant l'image de masses ignorantes et dupées. La voie non-réductionniste empruntée par Hall à la suite de Laclau interroge plutôt l'hybridité du discours thatcheriste, qui traduit des propositions économiques dans un langage patriarcal et raciste, faisant émerger un sujet politique qui transcende donc les seuls intérêts de classe (Hall, 2017 [1988]). C'est cette articulation idéologique particulière, cette hétérogénéité du discours thatcheriste, qui rend possible une large adhésion à ce dernier. Les chaînes d'équivalence établies dans ce discours entre ordre familial patriarcal et ordre social, ou entre de prétendus « désordre économique » et « désordre racial », jouent ainsi un rôle fondamental. Ce discours n'enroule pas seulement dans une doctrine économique, il génère des récits, des identités et des rapports à soi – c'est là que réside selon Hall sa force de conviction. Ainsi, la lutte contre le néolibéralisme thatcherien ne pouvait selon lui prendre le terrain économique comme unique champ de bataille (Hall, 1988 ; voir aussi Hall, 2008). En venir à bout nécessitait de désarticuler les différents éléments qui composent cette idéologie, pour les réarticuler sous une forme nouvelle et faire ainsi advenir d'autres types de sujets politiques.

4. Voir aussi, dans ce volume, le chapitre de Julien Rueff.

Le concept de « système de représentation » répond à un impératif : celui d'élargir la conceptualisation marxiste de l'idéologie telle qu'elle apparaît dans les versions les plus empêtrées dans le réductionnisme économique. Il pose la question des circonstances dans lesquelles l'idéologie peut jouer un rôle dans la détermination d'une formation sociale et dans l'émergence des subjectivités. Il s'agit ainsi de comprendre le mode de fonctionnement de l'hégémonie : comment une certaine conception du monde social et les catégories de pensée qui lui sont liées en viennent-elles non tant à s'imposer qu'à convaincre, séduire et entraîner ? Et par quels processus ces catégories de pensée finissent-elles par devenir ce par quoi nous nous pensons nous-mêmes ?

8.2 DES RÉGIMES DE VÉRITÉ AUX RÉGIMES DE REPRÉSENTATION

La théorie de l'idéologie de Hall qui émerge ici retient une dimension commune aux conceptualisations d'Althusser et de Laclau : la reconnaissance du caractère discursif et sémiotique des idéologies, dans la mesure où ces « systèmes de représentation sont des systèmes de signification à travers lesquels nous représentons le monde » (Hall, 2012 [1985], p. 147). Pour Hall, les deux approches se distinguent en ce que « l'approche sémiotique porte sur le *comment* de la représentation, les conditions dans lesquelles le langage produit de la signification [...], tandis que l'approche discursive porte sur les *effets et conséquences* de la représentation » (Hall, 1997b, p. 6 ; ma traduction). Bien que l'étude de l'idéologie se doive de reposer sur ces deux jambes – sémiotique et discursive – afin d'explorer aussi bien les moyens et les implications des représentations qu'elle déploie, Hall se rangera progressivement du côté de l'approche discursive⁵, suivant en cela Michel Foucault, dont la pensée est orientée par l'hypothèse d'une discursivité du pouvoir. Comme l'explique Alan Sheridan, Foucault a privilégié l'étude des conditions de possibilité et des effets du discours à celle de sa signification et des procédés par lesquels elle advient : il ne s'agit pas de déceler dans le discours « un noyau intérieur de

5. Il n'est qu'à voir, pour s'en convaincre, le fossé qui sépare le texte « Codage/décodage » (Hall, 2017 [1973]), très inspiré par la sémiotique, de ses travaux plus tardifs conduits à partir des années 1980.

significations qui y seraient cachées, mais à partir du discours, de son apparition et de sa régularité spécifique, [d']aller vers ses conditions externes de possibilité » (1980, p. 155).

L'un des noms donnés par Foucault à ces conditions externes de possibilité est celui de « régime de vérité ». Selon Foucault, chaque société repose sur un régime de vérité : « des types de discours qu'elle accueille et fait fonctionner comme vrais » dans une période historique (2001 [1978], p. 158). Le régime de vérité est ce qui régit le partage entre le dicible et l'indicible, les modes d'énonciation et les procédures de distinction entre le vrai et le faux. La vérité, pour Foucault, est ainsi « liée circulairement à des systèmes de pouvoir qui la produisent et la soutiennent, et à des effets de pouvoir qu'elle induit et qui la reconduisent » (2001 [1978], p. 160).

Les conditions et procédures par lesquelles une vérité est établie et s'impose à une société résonnent fortement avec la conception de l'idéologie de Hall. Bien que Foucault ait complètement abandonné toute notion d'idéologie, la relation qu'il établit entre savoir et pouvoir trouve néanmoins un écho dans la compréhension qu'a Hall du rôle de l'idéologie dans le processus hégémonique. En effet, comme il le souligne lui-même, « la combinaison du régime de vérité avec les opérations de normalisation, régulation et surveillance n'est pas très éloignée » de sa propre compréhension de l'idéologie et de son mode de fonctionnement (Hall et Grossberg, 1996 [1986], p. 135 ; ma traduction). C'est d'ailleurs à partir de cette lecture qu'il fait des travaux de Foucault qu'il proposera le concept de « régime de représentation ». Ceci est particulièrement évident dans le texte intitulé « The West and the Rest » (Hall, 1992), au sein duquel Hall mobilise le concept de régime de vérité pour étudier les conditions d'émergence de l'idée de « l'Occident », qu'il déclare avoir analysées comme « un “système de représentation” – un “régime de vérité” » (p. 318).

Cette mise en équivalence des concepts de « système ou régime de représentation » et de « régime de vérité » pourrait suggérer une parfaite adéquation. Il y a cependant un écart entre ces deux concepts, qu'il est nécessaire de mesurer pour apprécier la spécificité de l'apport de Hall. Cet écart est manifeste dans la distance prise par Hall vis-à-vis de certains aspects des travaux de Foucault. D'abord, Hall regrette l'abolition progressive, tout au long de la trajectoire de Foucault, de la démarcation entre le discursif et l'extra-discursif, autrement dit la dissolution de toute matérialité dans le

discursif. Il voit dans une telle définition extensive du discours le risque que la société ne soit plus conçue que comme « un champ discursif » (Hall et Grossberg, 1996 [1986], p. 146) où toute pratique serait réduite à cette unique dimension. La notion de « discours » doit selon lui rester une métaphore – l’idée phare du structuralisme selon laquelle la société est structurée comme un langage⁶ – si l’on ne veut pas perdre de sa puissance heuristique et critique (Hall, 2017 [1992]). Il considère en effet que « les conditions matérielles sont la condition nécessaire mais non suffisante de toute pratique historique » même s’il faut penser ces « conditions matérielles dans leur forme discursive déterminée, et non comme un absolu fixe » (Hall et Grossberg, 1996 [1986], p. 147 ; ma traduction).

Hall regrette ensuite que dans l’œuvre de Foucault soit « perdu tout sens de la structure et de la totalité » (Hall, 2017 [1980], p. 159). Adhérer pleinement au modèle foucauldien, qui insiste sur l’hétérogénéité et la dispersion des foyers de pouvoir plutôt que sur un quelconque ordre de détermination, risquerait d’aboutir à un renversement de la proposition faite par Laclau de la correspondance non-nécessaire entre idées dominantes et classes dominantes au profit de celle d’une *nécessaire* non-correspondance. En effet, chez Foucault, point de hiérarchie stricte ou de verticalité du pouvoir. Le pouvoir ne saurait être accaparé, en ce sens qu’il est pensé comme relationnel. Conçu comme « la capacité de conduire [...] les conduites d’autrui » (Veyne, 2008, p. 142), le pouvoir se manifeste dans toute relation. Il opère par capillarités : il s’inscrit en chaque individu qui en devient ainsi le relais. Le problème, estime Hall, est qu’avec ce modèle « ni l’État, ni aucune formation sociale ne peuvent plus être pensées » (Hall, 2017 [1980], p. 164). Il souligne d’ailleurs qu’en dépit du fait que les principaux points de bascule historiques identifiés par Foucault (l’émergence de l’épistémè moderne, la naissance des institutions disciplinaires et l’invention du « dispositif de sexualité »⁷) convergent « précisément vers

6. On trouve par exemple cette idée chez Claude Lévi-Strauss (ou la parenté est structurée comme un langage) ou, sous une autre forme, chez Jacques Lacan, (où c’est l’inconscient qui est structuré comme un langage).

7. Dans *Les mots et les choses* (1966), Foucault définit l’épistémè comme les conditions du discours de connaissance qui caractérisent une époque, et distingue entre celles de la Renaissance, de l’âge classique et de la modernité. Dans *Surveiller et punir* (1976), il donne à voir les transformations

ce moment qui voit le capitalisme industriel et la bourgeoisie se rendre à leur rendez-vous historique et fatal » (Hall, 2017 [1980], p. 164), le philosophe français échoue à le souligner. L'erreur de Foucault serait selon Hall qu'il lui manque une théorie de l'articulation, qui permette de considérer les conditions dans lesquelles des éléments hétérogènes et dispersés en viennent à s'assembler ou s'imbriquer ; autrement dit qu'il pense le pouvoir sans être en capacité de penser l'hégémonie (Hall, 2017 [1988], p. 356). Éric Maigret relève également ce point de divergence entre la conception du pouvoir de Hall, inspirée par Gramsci et Laclau, et celle de Foucault qui ne parvient pas à saisir « les jeux de hiérarchie et des “blocs” en voie de constitution » (Maigret, 2013, p. 153).

« Régimes de vérité » et « régimes de représentation » se rejoignent cependant sur plusieurs points. L'idée que la vérité se déploie en différents « régimes » permet en premier lieu de souligner les *conditions* de sa production et leur inscription dans des régimes de pouvoir. On retrouve ces deux éléments dans le concept de « régime de représentation ». Parler de régime de représentation, c'est en effet d'abord inscrire la représentation dans le champ du pouvoir (même si celui-ci est bien plus vertical dans la conception qu'en a Hall) et tâcher de décrire les diverses contraintes qui en dessinent les conditions de possibilité. La pluralisation des modes d'élaboration de la vérité qu'implique le concept de Foucault requiert en outre de prêter attention à l'historicité des rapports au vrai, ainsi qu'aux procédures par lesquelles elle est formalisée et socialement acceptée. De même, dans les écrits de Hall, il s'agit d'insister sur la spécificité historique d'un certain rapport à la représentation, mais aussi de techniques et pratiques, de formes et systèmes de signes qui circonscrivent le représentable à une époque donnée. Enfin, si le concept de régime de représentation est échafaudé à partir de celui de régime de vérité, c'est parce qu'il en est une variante. Hall conçoit la représentation comme un mode de connaissance⁸, doté de la capacité – en certaines conditions – de faire opérer une image ou un énoncé comme vrais. Penser avec le concept de régime de représentation permet

historiques du châtiment, avec l'émergence de la prison et d'un nouveau régime de discipline à l'époque moderne. Enfin, dans *Histoire de la sexualité* (1975), Foucault traque l'apparition, à la même période, de nouvelles manières d'organiser la connaissance et le discours relatifs au sexe.

8. Sur l'idée de la représentation comme mode de connaissance, voir aussi Dyer, 1997 et Didi-Huberman, 2003.

donc notamment d'étudier les rapports qu'entretient avec la conflictualité sociale le type de connaissance que produit une représentation particulière (Hall, 1997b, p. 6).

8.3 PENSER LES RÉGIMES DE REPRÉSENTATION : QUELLE MÉTHODE ?

Parmi les textes aujourd'hui connus de Stuart Hall, aucun ne donne une véritable définition du concept de régime de représentation qui permette de le mettre immédiatement au travail. Les réflexions de Hall sur ce concept, dont les fragments s'égrènent de textes en textes, n'offrent que peu de prises pour qui souhaiterait en dégager une méthode de recherche. Je propose donc, dans cette troisième et dernière partie, quelques suggestions pour une saisie méthodologique de ce concept, afin d'ouvrir à de possibles résonnances empiriques. Je pars pour ce faire du chapitre « The Spectacle of the "Other" » – l'un des rares textes déployant le concept à partir d'un cas particulier – dans lequel Hall explore un régime de représentation qu'il désigne comme « racialisé » et dont l'origine remonte au XVI^e siècle, aux débuts de l'esclavage transatlantique.

Ce texte présente le « régime de représentation racialisé » comme « l'ensemble du répertoire d'images et d'effets visuels au travers desquels la "différence" est représentée à chaque moment historique » (Hall, 1997c, p. 232 ; ma traduction). C'est donc d'abord à la dimension visuelle que s'attache Stuart Hall, sans doute en raison du fait qu'il s'intéresse ici aux conditions historiques dans lesquelles la couleur de peau va devenir saillante, acquérir une visibilité singulière et être investie d'une puissance d'évocation particulière de par son inscription dans une économie politique (le mode de production esclavagiste et les rapports sociaux de race). Sa réflexion sur l'émergence d'un régime de représentation racialisé relève d'une épistémologie du visible, c'est-à-dire d'une problématisation de la fonction que peuvent jouer les imageries et cadres de perception dans l'élaboration et l'acceptation d'un ordre de connaissance – ici, en l'occurrence d'une prétendue connaissance « raciale » qui se déploiera depuis l'anthropologie physique et la biologie jusque dans le sens commun. On voit ici à l'œuvre l'influence qu'ont pu avoir les écrits de Frantz Fanon sur Hall, l'auteur martiniquais ayant particulièrement souligné la dimension scopique du racisme : l'émergence d'un « regard racial » par lequel la race en vient à opérer comme une « matrice spéculaire d'intelligibilité » (Hall, 2019 [1996], p. 305) au sein de laquelle la prétendue différence raciale prend sens et corps.

Se penchant sur l'imagerie raciste, Hall insiste sur « l'intertextualité » dont dépend la signification de toute image :

[L]es images n'ont pas de signification en elles-mêmes. Elles sont chargées de signification par un effet d'accumulation, ou par un jeu d'opposition, parmi une grande variété de textes et de médias. [...] Si l'on se situe au niveau général du mode de représentation de la "différence" et de "l'altérité" dans une culture donnée à une époque particulière, on constate la récurrence de figures et de pratiques de représentations similaires bien que variant quelque peu d'un texte ou d'un site de représentation à l'autre (Hall, 1997c, p. 232 ; ma traduction).

Du fait de « cette accumulation de significations de textes en textes, [...] chaque image renvoie à une autre ou voit sa signification altérée car elle est "lue" dans le contexte d'autres images » (Hall, 1997c, p. 232 ; ma traduction). Cette proposition emprunte d'abord au structuralisme tel qu'on le trouve chez Ferdinand de Saussure, selon lequel la langue consisterait en un système clos de signes, où les relations entre les signes sont régies par des principes de distinction et d'opposition. Au-delà, elle semble traduire, dans le champ visuel, le concept foucaldien de formation discursive (Lécossais, 2019). Une formation discursive peut être identifiée dès lors qu'un ensemble d'énoncés « renvoie au même objet, partage le même style et [...] soutient une stratégie, [...] une orientation et un modèle politique ou administratif » (Cousins et Hussain, 1984, p. 84-85, cités dans Hall, 1997d, p. 44 ; ma traduction). Pour Hall, étudier un répertoire d'images vise donc à rendre compte du principe d'organisation qui les traverse, dont on peut considérer qu'il est indissociablement sémiotique et idéologique. Le jeu d'intertextualité par lequel une image se trouve chargée d'une signification particulière en un contexte précis dépend en effet de l'idéologie que ce répertoire d'images et d'effets visuels actualise. Aussi, l'étude de l'émergence et du déploiement d'un régime de représentation racialisé permet-elle avant tout de comprendre le fonctionnement même de l'idéologie raciste, de la saisir comme dispersée dans une myriade de textes et de sites de production variés (des « foyers discursifs » ; Foucault, 1976), mais aussi comme dessinant des régularités qui sérieraient les représentations. Il s'agit de saisir la manière dont ce « rapport imaginaire » que constitue l'idéologie raciste se manifeste sous la forme de représentations qui lui confèrent une existence matérielle. Le concept vise enfin à interroger l'effet de vérité de ces représentations – ce qui leur permet, en réception, d'être perçues comme « reflétant la réalité ». C'est donc avant tout une façon d'analyser le processus de naturalisation des

catégories raciales et de leur hiérarchisation, et donc les modalités de formation des subjectivités raciales.

La translation méthodologique de ce schéma théorique est loin d'être aisée – ce qui est peu étonnant quand on constate que la même question s'est posée avec insistance à propos des écrits de Foucault, de Laclau et d'Althusser. Je souhaite toutefois dégager ici trois propositions méthodologiques qui m'ont été inspirées par la lecture de Hall. Bien qu'elles n'épuisent pas la question, elles peuvent permettre d'orienter celles et ceux qui voudraient se saisir du concept de régime de représentation pour rendre compte d'une configuration idéologique particulière, des formes qu'elle revêt et des implications sociales et politiques qu'elle entraîne.

Premièrement, il s'agit, à partir de l'étude d'un corpus, de repérer des saillances, des récurrences, afin d'en identifier le principe organisateur sous-jacent. Dans le domaine de l'étude des représentations racistes, ce travail a souvent consisté à analyser les stéréotypes, de façon à discerner leur structure commune au-delà des éléments de variation. Un tel travail s'avère cependant insuffisant si l'on souhaite monter en généralité pour décrire un véritable régime de représentation. La désignation de points de saillances doit en effet avant tout servir à mettre au jour la distribution inégale de la visibilité, soit le partage du visible entre des éléments caractérisés par l'excès (hypervisibilité), l'ordinaire (norme de visibilité) ou le manque (invisibilité). Il faut donc également tâcher d'appréhender les absences qui trouent un corpus donné et qui constituent en quelque sorte le revers de la représentation (Hall, 1992b ; Cervulle, 2019). Il s'agit, enfin, de rendre compte de ce qui, selon une perspective idéologique donnée, constitue l'ordinaire, le standard à partir duquel est mesurée toute visibilité et qui constitue la norme de représentation. Dans le cas du régime de représentation racialisé, c'est la blancheur qui occupe cette position. Comme l'a souligné Richard Dyer dans son ouvrage *White* (2017 [1997]), qui propose une histoire des représentations raciales au cinéma, le visage blanc a historiquement été constitué en standard culturel et technique, dans la mesure où il a servi de référence dans l'histoire de l'innovation dans la production de pellicule et dans celle des usages de l'éclairage qui se sont imposés dans l'industrie cinématographique. Face à cette norme que constitue la blancheur, rarement interrogée comme telle, se trouve d'un côté ses variantes excessives (l'aryanisme, la blancheur

extrême des zombies ou des robots dans le cinéma fantastique et de science-fiction) et, de l'autre, l'absence relative mais souvent palpable des personnes non-blanches sur les écrans. Une seconde manière d'isoler le principe organisateur d'un corpus réside dans l'identification de la répartition (asymétrique) de l'énonciation. Cela ne revient pas seulement à analyser la configuration du dit et du non-dit, mais les formes spécifiques que prend ce partage en fonction du locuteur et de ses contextes de locution. Comment, par exemple, se distribue dans la presse nationale quotidienne la légitimité à dire le racisme, à le définir, à le constituer en problème public (Cervulle, 2017b) ? Répondre à une telle question suppose de repérer les récurrences en termes de types de sources (et leur appartenance à tel ou tel groupe social) par-delà l'hétérogénéité apparente des types de définition du racisme qu'elles proposent.

Deuxièmement, il faut considérer la matérialité du régime de représentation. Bien que Hall se soit distingué de Foucault en insistant sur la nécessité de ne pas abolir la distinction entre le discursif et l'extra-discursif, ses écrits sur les régimes de représentation concernent toutefois exclusivement des mécanismes discursifs. Or, on peut considérer qu'un régime de représentation est soutenu matériellement : par des contraintes sociotechniques et des usages routinisés de techniques de représentation particulières – ce que montre par exemple le travail de Dyer cité précédemment –, mais aussi par des pratiques de régulation institutionnelle qui posent les limites du représentable (par exemple, via l'imposition d'un cadre juridique et fiscal) et, enfin, par une division du travail qui est au fondement de la distribution inégale de l'énonciation (voir par exemple Pritchard et Stonbely, 2007).

Pour finir, ce qui caractérise un régime de représentation historique, c'est de conditionner *l'ensemble* des formes culturelles et de délimiter les possibles interprétatifs – une caractéristique qui dérive directement de l'écho du concept avec celui, foucaldien, de régime de vérité. Dans plusieurs textes, Hall évoque cependant des « contre-régimes de représentation », des pratiques de représentation dissidentes vis-à-vis du régime hégémonique, qu'il exemplifie le plus souvent avec le cas de l'avant-garde artistique portée par les artistes issus des diasporas africaine et caribéenne (Hall, 1997c ; Hall, 2019 [2004] ; Bailey et Hall, 1992). La conflictualité idéologique est bien entendue au cœur même du modèle de Hall, l'insistance sur les ratés de l'idéologie dominante est d'ailleurs

ce qui le distingue d'Althusser. Cependant, l'existence de diverses idéologies en concurrence, et donc de régimes de représentation alternatifs, ne signifie pas que ces derniers ne sont pas eux-mêmes profondément traversés par les modalités (discursives, sémiotiques, sociotechniques) au travers desquelles le régime hégémonique rend le monde intelligible. En d'autres termes, une part importante de l'intérêt du concept de régime de représentation réside dans le fait qu'il permet de penser ce que des idéologies en opposition peuvent avoir de commun : une manière similaire de donner sens, un répertoire partagé de concepts, d'images et de pratiques de représentation, ou encore une même conception historiquement située du rapport entre connaissance et représentation.

L'idée même d'un régime de représentation racialisé laisse donc penser qu'il existerait des conditions de représentation du racisme communes aux idéologies racistes et antiracistes. Autrement dit, les tentatives antiracistes de donner à voir la violence du racisme sont, au moins pour partie, dépendantes de modes de représentation qui ont joué un rôle central dans l'histoire de la racialisation des sociétés humaines. C'est ce que démontrent par exemple le paradoxe que représente l'impossibilité d'un antiracisme se passant de la notion de « race » (Cervulle, 2013, p. 23-45) ou la volonté de nombreuses mobilisations antiracistes, à partir des années 1960, de réinvestir une catégorie raciale telle que « noir » et d'en modifier la charge. La lutte engagée par les mouvements antiracistes pour transformer la signification de ces termes démontre l'existence d'un terrain commun. L'ambivalence de certaines tentatives artistiques de dénonciation du racisme, dont les choix esthétiques font écho – parfois à l'insu des créateurs – à une chaîne historique de significations racialisées en est un autre témoignage. Les controverses qui ont notamment agité le Canada et la France à la fin des années 2010 autour d'œuvres théâtrales se présentant comme antiracistes, mais considérées comme racistes par des associations et collectifs qui ont revendiqué leur déprogrammation⁹, illustrent par exemple la difficulté à sortir du régime de représentation racialisé. Sous ce régime de représentation, chaque performance est lue dans le contexte d'une autre :

9. On peut notamment citer les spectacles *SLĀV* et *Kanata* de Robert Lepage, *Exhibit B* de Brett Bailey, ou encore *Jusqu'ici tout va bien des Chiens de Navarre*.

l'intertextualité propre à ce régime oriente l'interprétation d'un maquillage noir sur visage blanc vers sa compréhension comme un écho à la pratique du *blackface*¹⁰, elle invite à lire les choix de distribution au prisme de l'exclusion historique des non-blancs sur les plateaux de théâtre, elle incite à considérer la mise en scène d'acteurs noirs immobiles et mutiques¹¹ comme une réplique scénique de la division raciale du travail artistique. L'empreinte historique du racisme a profondément marqué les institutions artistiques et culturelles (Bennett, 2016 [1988]), les conditions de légitimation des esthétiques, la formation du répertoire ou encore la valorisation de certains types de jeu. Dès lors, l'intention antiraciste ne suffit pas à défaire l'emprise d'un régime de représentation racialisé car celui-ci organise toujours profondément la réception des œuvres (voir aussi Berger, 2005). La conflictualité des idéologies ne se traduit donc pas dans une conflictualité des régimes de représentation. Au contraire, l'idéologie hégémonique dans une époque donnée a contribué à forger un régime de représentation hégémonique dont l'ombre porte sur toute représentation. Si des brèches peuvent être ouvertes dans celui-ci, comme le souligne Hall, ce régime continue néanmoins de conditionner non seulement ce qui peut être représenté et comment, mais aussi les modes de réception. Émerge ainsi une question d'importance : quelles sont les conditions d'une représentation critique du racisme ? Comment échapper aux pièges du régime de représentation racialisé ?

CONCLUSION

Bien qu'il n'apparaisse que tardivement dans les écrits de Stuart Hall, et qu'il ait fait l'objet de peu d'attention de la part de celles et ceux qui ont commenté son œuvre, le concept de régime de représentation peut être vu comme un concept majeur. On a souvent identifié dans la trajectoire intellectuelle de Hall, deux périodes distinctes, parfois vues comme incommensurables : une période inspirée par le structuralisme et le

10. Nom donné aux performances d'artistes blancs se grimant en noir, ainsi que s'appropriant la langue vernaculaire, les danses et traditions musicales afro-américaines, dans le contexte de l'Amérique ségréguée des XIX^e et XX^e siècles (Lott, 2013 [1993]).

11. Une telle mise en scène était au cœur de l'installation-performance *Exhibit B*.

matérialisme culturel, à laquelle aurait succédé une période poststructuraliste, marquée par la pensée foucauldienne et la déconstruction (Maigret, 2013). Le concept de régime de représentation a ceci d'intéressant qu'il se déploie au croisement de ces « moments » et de ces littératures ; il permet donc d'apprécier les usages au long cours que Hall fera de ses diverses sources théoriques. Le concept permet en particulier de faire opérer l'analyse discursive d'inspiration foucauldienne à un niveau structural, en rendant possible l'identification de l'idéologie prévalente d'une société au travers de son actualisation dans les représentations et dans l'ensemble des conditions qui en déterminent l'existence. Donner à voir les limites du représentable au sein d'une société revient, comme le donnent à voir les travaux de Hall, à exposer l'histoire de la trame idéologique depuis laquelle nos subjectivités et nos regards se sont construits.

BIBLIOGRAPHIE

- Alizart, M., S. Hall, É. Macé et É. Maigret (2007). *Stuart Hall*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Althusser, L. (2011 [1970]). « Idéologie et appareils idéologiques d'État », dans L. Althusser, *Sur la reproduction*, Paris, Presses universitaires de France, p. 263-306.
- Bailey, D. A. et S. Hall (1992). « The Vertigo of Displacement », *Ten-8*, vol. 2, n° 3, p. 15-22.
- Bennett, T. (2016 [1988]). « Le dispositif expositionnaire », *POLI – Politique de l'image*, n° 12, p. 13-35.
- Berger, M. (2005). *Sight Unseen : Whiteness and American Visual Culture*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press.
- Brunsdon, C. et D. Morley (1999). *The Nationwide Television Studies*, Londres et New York, Routledge.
- CCCS Language Group (1978). « Language Group Presentation », *Records of the Centre for Contemporary Cultural Studies*, Cadbury Research Library, University of Birmingham, Papers of Richard Johnson.
- Cervulle, M. (2013). *Dans le blanc des yeux. Diversité, racisme et médias*, Paris, Éditions Amsterdam.

- Cervulle, M. (2017). « Stuart Hall, une pensée de l'articulation », dans S. Hall, *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, Paris, Éditions Amsterdam, p. 10-46.
- Cervulle, M. (2017b). « Exposer le racisme. *Exhibit B* et le public oppositionnel », *Études de communication*, n° 48, p. 37-54.
- Cervulle, M. (2019). « Faire la différence : Stuart Hall, les *Cultural Studies* et le racisme », dans S. Hall, *Identités et cultures 2. Politiques des différences*, Paris, Éditions Amsterdam, p. 10-47.
- Davis, H. (2004). *Understanding Stuart Hall*, Londres, Thousand Oaks et New Delhi, Sage Publications.
- Dell'omodarme, M. (2016). « Anibal Quijano et la saturation coloniale », dans M. Cervulle, N. Quemener et F. Vörös (dir.), *Matérialismes, culture et communication, Tome 2. Cultural Studies, théories féministes et décoloniales*, Paris, Presses des Mines, p. 297-313.
- Didi-Huberman, G. (2003). *Images malgré tout*, Paris, Minuit.
- Dyer, R. (2017 [1997]). *White*, Londres et New York, Routledge.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité. Tome I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (2001 [1978]). *Dits et écrits, II (1976-1988)*, Paris, Gallimard.
- Gavillet, I. (2010). « Michel Foucault et le dispositif : questions sur l'usage galvaudé d'un concept », dans V. Appel, H. Boulager et L. Massou (dir.), *Les dispositifs d'information et de communication. Concepts, usages et objets*, Bruxelles, De Boeck, p. 17-38.
- Gilroy, P., L. Grossberg et A. McRobbie (dir.) (2000). *Without Guarantees : In Honour of Stuart Hall*, Londres, Verso.
- Gulli, F. (2016). « Idéologie et pensée dominante chez Marx et Engels », dans F. Aubin et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication. Contextes, théories et recherches empiriques*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 215-233.
- Hall, S. (1986). « The problem of ideology. Marxism without guarantees », *Journal of Communication Inquiry*, vol. 10, n° 2, p. 28-44.

- Hall, S. (1988). *The Hard Road to Renewal. Thatcherism and the Crisis of the Left*, Londres, Verso.
- Hall, S. (1992). « The West and the Rest : Discourse and Power », dans S. Hall et B. Gieben (dir.), *Formations of Modernity*, Londres, The Open University, p. 275-332.
- Hall, S. (1992b). « Race, Culture, and Communications : Looking Backward and Forward at Cultural Studies », *Rethinking Marxism*, vol. 5, n° 1, p. 10-18.
- Hall, S. (dir.) (1997). *Representation. Cultural Representations and Signifying Practices*, Londres, Sage Publications.
- Hall, S. (1997b). « Introduction », dans S. Hall (dir.), *Representation. Cultural Representations and Signifying Practices*, Londres, Sage Publications, p. 1-12.
- Hall, S. (1997c). « The Spectacle of the “Other” », dans S. Hall (dir.), *Representation. Cultural Representations and Signifying Practices*, Londres, Sage Publications, p. 225-290.
- Hall, S. (1997d). « The Work of Representation », dans S. Hall (dir.), *Representation. Cultural Representations and Signifying Practices*, Londres, Sage Publications, p. 13-74.
- Hall, S. (2008). *Le populisme autoritaire. Puissance de la droite et impuissance de la gauche au temps du thatchérisme et du blairisme*, trad. de l'anglais par É. Beerlham et H. Sauvage, Paris, Éditions Amsterdam.
- Hall, S. (2008 [1977]). « La culture, les médias et “l’effet idéologique” », trad. de l'anglais par C. Jaquet, dans H. Glevarec, É. Macé et É. Maigret (dir.), *Cultural Studies. Anthologie*, Paris, Armand Colin et INA, p. 41-60.
- Hall, S. (2012 [1985]). « Signification, représentation, idéologie : Althusser et les débats poststructuralistes », trad. de l'anglais par C. Jaquet, *Raisons politiques*, n° 48, p. 131-162.
- Hall, S. (2016). *Cultural Studies 1983. A Theoretical History*, éd. J. D. Slack et L. Grossberg, Durham, Duke University Press.
- Hall, S. (2017 [1973]). « Codage/décodage », trad. de l'anglais par M. Albaret et M.-C. Gamberini, dans S. Hall, *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, éd. M. Cervulle, Paris, Éditions Amsterdam, p. 251-268.

- Hall, S. (2017 [1980]). « *Cultural Studies* : deux paradigmes », trad. de l'anglais par C. Jaquet, dans S. Hall, *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, éd. M. Cervulle, Paris, Éditions Amsterdam, p. 135-165.
- Hall, S. (2017 [1988]). « Le crapaud dans le jardin : thatchérisme et théorie », trad. de l'anglais par C. Jaquet, dans S. Hall, *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, éd. M. Cervulle, Paris, Éditions Amsterdam, p. 325-363.
- Hall, S. (2017 [1989]). « Nouvelles ethnicités », trad. de l'anglais par C. Jaquet, dans S. Hall, *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, éd. M. Cervulle, Paris, Éditions Amsterdam, p. 399-412.
- Hall, S. (2017 [1992]). « Les *Cultural Studies* et leurs fondements théoriques », trad. de l'anglais par C. Jaquet, dans S. Hall, *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, éd. M. Cervulle, Paris, Éditions Amsterdam, p. 49-70.
- Hall, S. (2017b). *The Fateful Triangle. Race, Ethnicity, Nation*, Cambridge et Londres, Harvard University Press.
- Hall, S. (2019 [1996]). « La vie posthume de Frantz Fanon : pourquoi Fanon ? Pourquoi maintenant ? Pourquoi *Peau noire, masques blancs* ? », trad. de l'anglais par P. Lauret, dans S. Hall, *Identités et cultures 2. Politiques des différences*, éd. M. Cervulle, Paris, Éditions Amsterdam, p. 285-323.
- Hall, S. (2019 [2004]). « La modernité et ses autres : trois “moments” dans l’histoire d’après-guerre des arts de la diaspora noire », dans S. Hall, *Identités et cultures 2. Politiques des différences*, éd. M. Cervulle, trad. de l'anglais par A. Blanchard et F. Vörös, Paris, Éditions Amsterdam, p. 325-360.
- Hall, S. et al. (2013 [1978]). *Policing the Crisis : “Mugging”, the State, and Law and Order*, Londres, Palgrave Macmillan.
- Hall, S. et L. Grossberg (1996 [1986]). « On postmodernism and articulation : an interview with Stuart Hall », dans D. Morley et K.-H. Chen (dir.), *Stuart Hall. Critical Dialogues in Cultural Studies*, Londres et New York, Routledge, p. 131-150.
- Hebdige D. (2008 [1979]). *Sous-culture. Le sens du style*, trad. par M. Saint-Upéry, Paris, Zones.
- Johnson, R. (1986). « What is Cultural Studies anyway ? », *Social Text*, n° 16, p. 38-80.
- Laclau, E. (1977). *Politics and Ideology in Marxist Theory : Capitalism, Fascism, Populism*, Atlantic Highlands, Humanities Press.

- Lécossais, S. (2019). « Les séries télévisées au prisme du discours : approches croisées entre les SIC, la sociologie des médias et les *Cultural Studies* », communication lors de la journée d'étude « Aux marges de la sémiotique : hybridations des méthodes en sciences de l'information et de la communication » (CEMTI et COSTECH), 7 juin 2019.
- Lott, E. (2013 [1993]). *Love & Theft : Blackface Minstrelsy and the American Working Class*, Oxford, Oxford University Press.
- Maigret, É. (2013). « Ce que les *Cultural Studies* font aux savoirs disciplinaires. Paradigmes disciplinaires, savoirs situés et prolifération des *studies* », *Questions de communication*, n° 24, p. 145-167.
- Meeks, B. (dir.) (2007). *Caribbean Reasonings : Culture, Politics, Race and Diaspora. The Thought of Stuart Hall*, Kingston et Miami, Ian Randle Publishers.
- Pritchard, D. et S. Stonbely (2007). « Racial Profiling in the Newsroom », *J&MC Quarterly*, vol. 84, n° 2, p. 231-248.
- Procter, J. (2004). *Stuart Hall*, Londres et New York, Routledge.
- Sheridan, A. (1980). *Discours, sexualité et pouvoir. Initiation à Michel Foucault*, Bruxelles, Pierre Margada Éditeur.
- Sparks, C. (2016 [1992]). « Stuart Hall, les *Cultural Studies* et le marxisme », trad. de l'anglais par A. Blanchard, dans M. Cervulle, N. Quemener et F. Vörös (dir.), *Matérialismes, culture et communication. Tome 2 : Cultural Studies, théories féministes et décoloniales*, Paris, Presses des Mines, p. 63-92.
- Veyne, P. (2008). *Foucault. Sa pensée, sa personne*, Paris, Albin Michel.

**ÉTUDES FÉMINISTES
ET DE GENRE**

9

**SIMONE DE BEAUVOIR :
FEMME DE LETTRES
ET DE LIBERTÉ**

Mélissa Thériault

MOTS CLÉS

Beauvoir, Butler, féminisme, genre,
littérature, philosophie

9.1 GENÈSE DE L'ŒUVRE : ÉLÉMENTS HISTORIQUES

9.1.1 IMPACT DES ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES SUR L'ŒUVRE¹

Simone de Beauvoir (1908-1986) naît à Paris dans une famille bourgeoise, quelques années avant que la Première Guerre mondiale n'éclate. Très tôt, ce cadre propice à son épanouissement l'amène à se démarquer : ses habiletés intellectuelles et sa force de caractère sont remarquées par sa famille. Sa situation privilégiée lui permet d'avoir accès à une éducation de qualité et la vocation d'écrivaine s'impose à elle clairement dès l'adolescence : la jeune Simone noircit dès lors des carnets.

Déjà marquée par les impacts politiques et les questions existentielles découlant de la Première Guerre mondiale, sa jeunesse est assombrie par la perte de la fortune familiale. La perte de confort et l'adaptation à cette nouvelle situation l'amènent à réfléchir aux conditions matérielles d'existence et à la question de la liberté : lorsque les choix sont restreints, peut-on néanmoins être libre, et si oui, de quelle façon ? La future philosophe devra gagner sa vie ou se placer sous la protection d'un mari, ce qu'elle refuse d'envisager, estimant que sa liberté de penser et d'agir en serait entravée. Loin de se limiter à sa propre condition, cette prise de conscience l'amène à s'engager pour le bien-être collectif. Soucieuse de contribuer à l'amélioration du sort de tous et toutes, elle choisit le travail intellectuel comme moyen de combat : c'est dans ces circonstances que gagner sa vie comme enseignante lui apparaît comme la meilleure option.

Au cours de ses études, où son talent est remarqué de tous (Daigle, 2006, p. 62), elle s'intéresse notamment à la pensée du philosophe allemand G. W. Leibniz (1646-1716) qui l'amène à réfléchir sur les concepts de liberté et de prédestination, qui seront centraux dans son œuvre. C'est à cette époque qu'elle fait la rencontre de Jean-Paul Sartre, avec qui elle noue une relation affective et intellectuelle riche qui durera toute sa vie, mais qu'elle refuse toutefois d'épouser, pour conserver son indépendance. Après avoir quitté l'enseignement pour se consacrer à l'écriture, elle fonde en 1945 avec Sartre la revue *Les temps modernes*, afin de promouvoir la philosophie existentialiste.

1. Merci à Chloé Rousseau pour l'aide à la constitution du dossier bibliographique ayant précédé la rédaction de ce texte, ainsi qu'à Guillaume Vendette pour l'aide à la mise en forme.

9.1.2 BEAUVOIR, « PIONNIÈRE » DU FÉMINISME ?

Il est fréquent de présenter Beauvoir comme *pionnière* du féminisme, ce qui toutefois n'est pas exact. En effet, si la philosophe s'impose comme figure centrale du féminisme français au XX^e siècle, il demeure toutefois que non seulement elle n'invente pas le mouvement, mais qu'en plus, elle met un certain temps à en assumer l'étiquette. En effet, déjà deux ans après la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, la femme de lettres et militante française Olympe de Gouges (1748-1793)² s'était employée à montrer, à l'aide d'un pamphlet satirique intitulé *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* et publié en 1791, que l'État de droit, même lorsqu'il plaide l'égalité entre tous, oublie *de facto* les droits de l'autre moitié de la population. Outre-Manche, on observait l'influence croissante des idées promues par des intellectuels comme Harriet Taylor (1807-1858) et son mari John Stuart Mill (1806-1873), qui faisaient la promotion d'une réelle égalité entre hommes et femmes, notamment par la contestation du mariage tel qu'il était conçu à l'époque. Avec *De l'assujettissement des femmes* (1869), Mill plaidait pour la reconnaissance de la femme en tant que citoyenne égale à l'homme. À la fin du XIX^e siècle, les suffragettes anglaises s'étaient organisées pour réclamer l'égalité juridique et politique, notamment le droit de propriété, le droit d'occuper des fonctions politiques, mais aussi l'accès à des soins de santé adéquats.

Si des gains sur le plan juridique, obtenus à l'arraché, se succèdent au début du XX^e siècle, dans les faits, à l'époque de Beauvoir, les femmes ne jouissent pas de conditions de vie égales à celles des hommes puisque leurs actions sont partout entravées par des règles qui leur sont imposées. L'action militante des suffragettes (et le discours politique qui y était rattaché) avait constitué une première étape dans la lutte vers l'égalité, étape qui avait permis le déploiement de la deuxième vague féministe dans la seconde moitié du XX^e siècle³. Celle-ci allait réclamer une égalité de *fait* (et non simplement de

2. Olympe de Gouges était également connue pour ses prises de position contre l'esclavage.

3. Sur la périodisation du féminisme, voir Bellerive et Yelle (2016). À noter que les expressions « première », « deuxième » et « troisième » vague [féministe] sont contestées par plusieurs théoriciennes, notamment pour leur manque de précision et parce qu'elles regroupent artificiellement en des périodes temporelles des théories dont les fondements sont distincts à

droit) pour les femmes et obtenir des gains au fil des décennies. Toutefois, le libéralisme anglais et les théories du contrat social (c'est-à-dire la philosophie politique qui réfléchit aux institutions et au fonctionnement de la vie en société comme étant le résultat d'un contrat de gré à gré entre les citoyens⁴ et qui s'exprime dans la structure légale qu'est l'État de droit) ne sont pas les écoles philosophiques dont se réclame Simone de Beauvoir, puisqu'elle cherche surtout à comprendre la singularité de l'expérience humaine et l'évolution d'une prise de conscience de soi individuelle. En tant que figure de proue de l'existentialisme, sa réflexion s'appuie plutôt sur le rayonnement incontournable de la philosophie européenne : Freud et la psychanalyse, le marxisme politique et philosophique, de même que la psychologie et les études sur le développement de l'enfant qui font des avancées majeures à l'époque. Lorsque les militantes et intellectuelles demandent un statut politique égal pour les femmes sur la base du fait qu'elles devraient jouir des mêmes droits que les hommes en tant que citoyennes à part entière (tel que le voudrait le contrat social), ce n'est qu'un début, une étape visant à atteindre une réelle égalité.

En effet, les théoriciens et théoriciennes du libéralisme politique ne prennent pas à bras-le-corps la question de l'« essence » (c'est-à-dire celle qui vise à affirmer s'il y aurait un élément unique qui permette de définir la féminité ou la masculinité⁵), qui pourrait expliquer les causes du phénomène de domination masculine auquel Beauvoir s'intéresse. Dénoncer l'exclusion des femmes de la sphère politique est une chose, mais encore faut-il comprendre *comment* ce système a été mis en place et pour quels motifs on a pu considérer, entre autres choses, que les femmes étaient inaptes à la vie publique en

plusieurs niveaux. Elles sont employées ici sous toutes réserves, strictement afin d'alléger la lecture.

4. Susan Moller Okin (2008) a analysé en détail les théories du contrat social (classiques et contemporaines) pour montrer que, le plus souvent, la femme ne fait pas partie des signataires du contrat ou sont d'emblée considérées comme subordonnées à l'homme.
5. Dans la conférence *L'existentialisme est un humanisme*, Jean-Paul Sartre définit l'essence comme « l'ensemble des recettes et des qualités qui permettent de le produire et de [...] définir [l'objet] » (Sartre, 1996, p. 27). Seul chez l'être humain, on voit l'existence précéder à l'essence, c'est-à-dire qu'il existe d'abord et s'auto-définit ensuite. Par contre, en attribuant des caractéristiques aux femmes – par exemple, la douceur, la maternité, l'émotivité – et en les empêchant de s'auto-définir (par exemple : par un contrôle domestique ou politique), on en fait des objets.

raison d'une « essence » qui, par exemple, les rendait soi-disant irrationnelles, ou qu'elles étaient destinées *par nature* à la maternité et à la vie domestique.

L'apport de la réflexion proposée par Beauvoir est d'aller au-delà du constat d'inégalité (et de la revendication d'accès au droit de vote, par exemple) pour chercher à comprendre d'où proviennent les représentations que nous nous faisons de la femme et de son rapport à l'homme dans l'imaginaire occidental. Elle choisira la phénoménologie⁶, une méthode d'analyse de l'expérience perceptuelle développée par Edmund Husserl, très en vogue à son époque, comme mode d'approche pour comprendre ce problème. En tâchant d'expliquer comment l'expérience vécue par les femmes dans le monde diffère de celle des hommes (« Pourquoi les femmes ne contestent-elles pas la souveraineté mâle ? » (Beauvoir, 1986, p. 18), Beauvoir montre que cette différence a un fort impact sur le développement de la conscience de soi : des expériences différentes ne peuvent forcément que mener à des visions du monde différentes.

9.1.3 ÉCRIRE DE LA FICTION POUR MIEUX DÉCRIRE LE RÉEL

La très vaste production de Simone de Beauvoir se situe dans un large spectre qu'on pourrait diviser en trois catégories⁷ : les romans (de 1943 à 1979, soit toute sa vie active), les essais (de 1944 à 1972) et les récits autobiographiques (de 1958 à 1981). Beauvoir est une écrivaine prolifique dont le succès est indéniable : son premier roman, *L'invitée* (1943), est finaliste pour un prix majeur, et le prix Goncourt qu'elle reçoit en 1954 pour son roman *Les mandarins* la consacre comme écrivaine. Cette notoriété lui permet d'attirer l'attention des figures culturelles et politiques les plus importantes de son époque et de défendre ses idées auprès des intellectuels français.

-
6. La phénoménologie (étymologiquement : « science de ce qui apparaît ») se développe au début du XX^e siècle sous l'influence d'Edmund Husserl et exerce une grande influence sur Sartre. Les travaux de la philosophe américaine Iris Marion Young constituent un exemple d'actualisation par ses emprunts aux propositions de Sartre (par exemple, l'usage du concept de *série*), qui, comme on le sait, étaient développées en collaboration avec celles de Beauvoir (bien qu'elles ne puissent être réductibles les unes aux autres). Voir, notamment, Iris Marion Young, 2007.
 7. Est exclue de cette catégorisation l'abondante (et révélatrice) production épistolaire publiée à titre posthume.

Toutefois, c'est la parution en 1949 de son essai intitulé *Le deuxième sexe* qui lui permet de passer à l'histoire en la faisant connaître jusqu'au grand public en France et à l'étranger. Ce succès fait d'ailleurs très souvent ombrage au reste de ses travaux (*Pour une éthique de l'ambiguïté*, paru en 1945, par exemple, est rarement étudié), voire à son œuvre de fiction, qui demeure prédominante sur le plan quantitatif. *Le deuxième sexe* est une œuvre riche et novatrice dans la façon d'aborder et de présenter les problèmes, ce qui compliquera quelque peu sa réception en raison des variations dans les interprétations possibles. En effet, l'ouvrage se présente non pas comme un tout unifié présentant une seule thèse, mais comme « un ensemble de concepts, de problèmes et d'hypothèses, cités, discutés, diversement destinés à décrire et à rendre intelligible » un problème complexe qui n'admet aucune réponse simple (Armengaud, 1999, p. 36). Beauvoir présente ainsi le premier des deux volumes⁸ :

Il est évident que ce problème [« les chances » qu'a la femme en termes de liberté] n'aurait aucun sens si nous supposions que pèse sur la femme un destin physiologique, psychologique ou économique. Aussi commencerons-nous par discuter les points de vue pris sur la femme par la biologie, la psychanalyse, le matérialisme historique. Nous essaierons ensuite de montrer positivement comment la « réalité féminine » s'est constituée, pourquoi la femme a été constituée comme l'Autre et quelles en ont été les conséquences du point de vue des hommes (Beauvoir, 1986, p. 34).

Les réflexions amorcées dans *Le deuxième sexe* se rapportent à la condition féminine, mais aussi au vieillissement, phénomène plus complexe qu'il n'y paraît, qui touche autant (mais différemment) la vie des femmes et celle des hommes. *Une mort très douce* (qui relate l'expérience d'accompagnement de sa mère en fin de vie) annonce, en 1964, sa préoccupation pour les questions liées à la vieillesse et à la mort, qui sont centrales pour les philosophies de l'existence. Ce thème sera au centre de son œuvre tardive et déterminante pour l'anthropologie philosophique qui est constitutive de son œuvre : le *vieux*, la *vieille*, explique Beauvoir, sont une sorte d'être humain à part. En tentant de comprendre comment la vieillesse ne se limite pas à un fait « biologique, mais [à] un fait culturel » qui touche les hommes et les femmes différemment, Beauvoir en vient à la

8. Le deuxième volume (*Le deuxième sexe II. L'expérience vécue*) décrira « du point de vue des femmes le monde tel qu'il leur est proposé » (Beauvoir, 1986, p. 34).

conclusion que « la relation entre le biologique et le social est plus complexe dans le cas des personnes âgées qu'en ce qui concerne les femmes » (Le Bras-Chopard, 2013, p. 38). Être *vieux* ou être *femme* sont deux conditions qui ont en commun d'avoir un ancrage biologique (changement d'apparence ou différenciation sur le plan sexuel) ayant un impact déterminant sur la façon dont l'individu est socialisé et sur l'acceptabilité sociale de ses actions. Bien que très différents, ces deux phénomènes opèrent par conséquent selon deux logiques qui comportent des points de recoupement, dans la mesure où être *vieux* ou être *femme*, c'est surtout se voir assigné·e une place par autrui :

La méthode utilisée est identique et elle repose sur la philosophie existentialiste. Dans un premier temps, elle étudie la situation des vieillards en extériorité – telle qu'elle apparaît à autrui – et dans un second temps en intériorité : à savoir comment l'homme âgé « intériorise son rapport au corps, au temps, à autrui ». L'analyse est similaire : la situation des vieillards est étroitement liée à la place que la société leur assigne, ou plutôt ne leur assigne pas. Au « on ne naît pas femme, on le devient », répond « [la vieillesse] n'est pas seulement un fait biologique, mais un fait culturel » (Strasser, 2012, p. 95).

Le fait d'écrire en alternance des textes théoriques, littéraires et autobiographiques amène Beauvoir à développer une démarche philosophique unique qui interroge le rapport entre philosophie et écriture. À partir de sa propre expérience, elle observe que chacune de ces formes d'écriture, loin d'être une négation de l'autre, est un moyen pour poursuivre la quête philosophique qui est la sienne : écrire de la fiction ou ses mémoires ne l'éloigne pas de son activité de théoricienne, mais l'aide au contraire à affiner ses observations en lui permettant d'avoir davantage de recul sur ses propositions théoriques. Ainsi, le processus d'auto-compréhension consigné dans le récit autobiographique *Tout compte fait* (paru en 1972), qui relate son histoire singulière, complémente sa réflexion sur ce phénomène universel qu'est la vieillesse : « L'écrivain et la philosophe se confondent dans *La Vieillesse*, l'intime et le politique se rejoignent, l'essai rejoint l'autobiographie confirmant qu'il y a bien chez cette auteure une dialectique constante entre la singularité de son expérience et la portée universelle qu'elle veut lui conférer, soit dans l'écriture de soi, soit dans l'essai. » (Strasser, 2012, p. 103)

Autrement dit, en passant d'un genre littéraire à l'autre, Beauvoir effectue un retour critique constant sur son œuvre en tant que philosophe (ce qui permet d'affiner sa théorie), sur son rôle de figure publique (ce qui lui permet de réfléchir sur ses propres prises de position), mais aussi sur son vécu personnel. L'écriture de fiction lui permet

d'explorer et d'analyser⁹ les phénomènes que l'âge lui permet d'observer, puisqu'un « des avantages de l'âge est qu'il [lui] permet de saisir, dans leur continuité et leurs développements imprévus, la courbe de certaines vies », y compris des plus surprenantes (Beauvoir, 1972, p. 54).

Beauvoir met à profit son influence pour soutenir la diffusion d'idées novatrices et s'impose comme figure publique. Beauvoir et Sartre (individuellement ou ensemble) appartiennent d'ailleurs à la première génération d'intellectuels largement médiatisée. Accordant nombre d'entrevues aux journaux grand public, à la télévision et à la radio¹⁰ afin de souscrire à un véritable effort d'éducation populaire, ils incarnent un modèle qui contribue à redéfinir la place et le rôle des intellectuels dans la vie publique et l'action politique. En prenant soin d'expliquer et de débattre avec ses concitoyens de l'impact des phénomènes tels que le sexisme latent et ce qui sera désigné quelques années plus tard en tant que *qu'âgisme* (c'est-à-dire la discrimination basée sur l'âge), Beauvoir amène sur la place publique une réflexion sur des sujets universels et nous exhorte à prendre conscience des éléments que nous devons transformer afin de permettre aux individus de mener une vie pleinement épanouissante, sans craindre de voir leurs droits et possibilités bafoués par des règles sociales implicites inéquitables.

9.2 LES CONCEPTS

9.2.1 BEAUVOIR L'EXISTENTIALISTE

Déjà, dans *Pour une morale de l'ambiguïté*, Beauvoir pose les bases d'une réflexion existentialiste qui « accorde à l'individu une valeur absolue » et qui ne « reconnaît qu'à lui seul le pouvoir de fonder son existence » : c'est une morale basée sur la liberté individuelle qui y est défendue. On peut alors se demander comment concilier liberté et

-
9. Les romans de Simone de Beauvoir comportent souvent une forte composante autobiographique dont la teneur diffère toutefois substantiellement de ses écrits à titre de mémorialiste. Elle expérimente donc intuitivement, à cette époque où le concept d'autofiction n'existe pas encore, une approche d'écriture qui marquera la fin du XX^e siècle. On en trouve l'esprit dans son premier roman, *L'invitée*, et dans la production d'auteurs, telle que Violette Leduc, pionnière du courant et dont Beauvoir sera la mentore, voire la muse.
 10. On peut consulter à cet effet la riche banque de documents audiovisuels conservés sur le site de l'INA (Institut national de l'audiovisuel) : <www.ina.fr>.

responsabilité envers autrui. Autrement dit, comment concevoir une telle morale autrement que comme un individualisme solipsiste, c'est-à-dire fermé sur lui-même ? La philosophe y répond en affirmant que « l'individu ne se définit que par sa relation au monde et aux autres individus » (Beauvoir, 1947, p. 224) et que par ailleurs ce sont les actions d'une personne qui sont déterminantes : « L'homme est libre, mais il trouve sa loi dans sa liberté même. D'abord il doit assumer sa liberté et non la fuir ; il l'assume par un mouvement constructif : *on n'existe pas sans faire* ; et aussi par un mouvement négatif qui *refuse l'oppression pour soi et pour autrui* » (Beauvoir, 1947, p. 226 ; nous soulignons).

L'importance de préserver la liberté pour tous les individus grâce à une vie construite sur des bases éthiques et égalitaires (c'est-à-dire où l'on ne fait pas que reproduire les modèles traditionnels) sera reprise dans *Le deuxième sexe*. Dès sa parution, les deux tomes captent l'attention : inspirante pour certains, choquante pour d'autres, l'analyse proposée par Beauvoir ne laisse personne indifférent. Bien que les idées qu'elle véhicule soient résolument féministes, Beauvoir ne se définit pas au début de sa carrière en tant que telle, mais comme militante et philosophe existentialiste. Elle ne s'appropriera l'étiquette que bien plus tard, lorsqu'elle jettera un regard rétrospectif sur sa carrière et ses actions politiques (Armengaud, 1999, p. 44).

Le deuxième sexe s'imposera néanmoins dès sa parution comme un ouvrage incontournable au sein des débats politiques français associés au féminisme. L'ambiguïté de certaines positions de Beauvoir, complexes et en tension par moments, explique d'ailleurs la présence de fortes divergences interprétatives observables parmi les intellectuelles qui viendront ensuite. Ainsi, deux courants d'interprétation bien différents seront développés à sa suite.

9.2.2 DEUX COURANTS D'INTERPRÉTATION DIVERGENTS

D'abord, le féminisme *différentialiste* prône qu'il « existe une féminité, mais qu'elle est déniée et censurée » et qu'il s'impose de « créer les conditions pour qu'elle puisse s'affirmer et qu'émerge alors la force subversive des femmes ». Des figures telles que Luce Irigaray, Hélène Cixous et Julia Kristeva sont associées à ce courant (Mossuz-Lavau, 2009, p. 180). Ensuite, le féminisme *égalitariste* « s'oppose fermement au

maintien (et au développement) de ces soi-disant spécificités féminines [...] [et] rejette l'idée selon laquelle les femmes auraient des qualités "naturelles", par exemple la fameuse "intuition féminine" ». Au sein de cette tendance, on peut compter les contributions de Christine Delphy et de Colette Guillaumin. Plusieurs des figures associées à ce courant tracent un parallèle entre prostitution et mariage¹¹, institution qu'elles critiquent, puisqu'elle ne fait souvent qu'officialiser des rapports inégalitaires entre époux (Mossuz-Lavau, 2009, p. 180).

Bien qu'extrêmement influent, *Le deuxième sexe* sera critiqué par la génération subséquente de théoriciennes (Mossuz-Lavau, 2009 ; Butler, 2006) pour son « essentialisme » en raison de l'impression d'uniformité qu'il donne – à tort ou à raison – de la condition féminine. Des lectrices telles que la Française Michelle Le Doeuff ou l'Américaine Toril Moi reprocheront à Beauvoir des tensions entre son discours et ses actions, de demeurer dans l'ombre intellectuelle de Sartre (Lecarme-Tabone, 2002), mais surtout, des figures fortes du féminisme français « radical », telles que Monique Wittig (autrice-clé de la pensée *queer*) ou Hélène Cixous, voient dans *Le deuxième sexe* un constat dépassé, voire une concession à l'ordre patriarcal (Fischer, 2009).

Au-delà des querelles interprétatives, l'héritage de Beauvoir s'illustre dans ses gestes, alors qu'elle plaide pour une pleine et entière liberté pour tous, hommes comme femmes, ce dont témoignent clairement ses actions militantes. Pensons, par exemple, à ses prises de position sur la question des droits des femmes en matière de santé sexuelle, en faveur d'une entière liberté des femmes quant au *planning* des naissances, ou en cosignant (comme des centaines de ses concitoyennes) le « Manifeste des 343¹² » en

-
11. La prestation de services sexuels contre une forme de rétribution peut être symbolique, implicite ou indirecte : certaines intellectuelles, telle que la romancière et essayiste Virginie Despentes, ont contesté la différence substantielle (outre l'accessibilité sociale) entre le fait d'exécuter des actes sexuels contre rétribution monétaire sur une base transactionnelle et le fait de s'engager à l'exclusivité sexuelle envers un époux en échange d'une stabilité matérielle à long terme, tel que le prescrit l'institution du mariage (qu'il soit civil ou religieux). La philosophe Nicole-Claude Mathieu a analysé la question sous l'angle des rapports de classe. Voir, à ce sujet, Pheterson, 1995.
 12. Le chiffre renvoie au nombre de femmes qui ont signé le manifeste en faveur de la décriminalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG). En assumant de ce fait publiquement qu'elles y avaient eu recours, elles cherchaient à dénoncer le tabou entourant cette mesure médicale. À noter que Beauvoir discute déjà de l'IVG dans le deuxième tome du *Deuxième*

1971. Elle réaffirme alors, vingt ans après la publication du *Deuxième sexe*, une posture anti-essentialiste, à savoir que la femme n'est pas nécessairement *faite pour* être mère et ne doit l'être que si elle le souhaite. Si ce n'est pas dans sa « nature » et que, tel que le garantit l'État de droit, les femmes sont, du moins en théorie, des êtres libres, l'État devrait cesser de criminaliser l'interruption volontaire de grossesse (ou « IVG ») pour assurer le libre-choix des citoyennes. Cet acte de désobéissance courageux (puisque les signataires s'exposent à des sanctions juridiques) aura une issue positive. En effet, la Loi Veil¹³, qui dépénalisera l'IVG en 1975 en France, aura une incidence sur les conditions de vie et de santé des Françaises, mais aussi, par effet d'influence, sur celles des femmes d'autres pays occidentaux¹⁴. Ainsi, conformément à la conception de la morale qu'elle défend, Beauvoir traduit sa pensée dans des actions concrètes ayant un impact direct sur la vie des femmes de son époque.

9.2.3 AU-DELÀ DU SEXE

La contribution principale de Beauvoir sur le plan théorique demeure d'avoir identifié la part d'acquis (donc de contingent) dans l'identité sexuelle, pavant la voie à des générations de militantes et d'intellectuelles qui plaideront pour une ouverture à la diversité dans l'expression de celle-ci. *Le deuxième sexe* explique, nous l'avons vu, qu'il n'y aurait pas de nature féminine « donnée », mais bien un ensemble de croyances, de traditions, de présupposés et de comportements qui sont associés à la féminité, qui

sexe. Elle rappelle que l'IVG est un « crime de classe » : les femmes de la classe ouvrière étant alors privées de l'accès à certaines installations sanitaires et à l'eau courante nécessaires à la procédure, contrairement aux femmes de la bourgeoisie (Beauvoir, 2003, p. 330).

13. La loi est nommée d'après Simone Veil (1927-2017), femme politique française au parcours exceptionnel. Après avoir échappé à Auschwitz (où périra sa famille), elle entreprend des études de droit qui la mèneront jusqu'à être nommée ministre de la Santé en 1974, puis première présidente du Parlement européen en 1979. On confond souvent cette ardente représentante des droits des femmes avec son homonyme, la philosophe française Simone Weil (1909-1943), Helléniste aux influences diverses, dont les travaux ont porté à la fois sur la spiritualité, la pensée platonicienne, la quête de vérité et l'action militante en faveur des droits des ouvriers. Simone de Beauvoir fait mention de son admiration pour cette dernière dans ses mémoires, en raison de l'intense rigueur dont elle faisait preuve.
14. À titre de comparatif : l'IVG n'est décriminalisée complètement au Canada qu'en 1988, mais cet acquis n'en est pas encore tout à fait un, puisqu'il est constamment remis en question par les demandes de groupes conservateurs.

seraient intériorisés par les femmes qui, sans s'en rendre compte, se conformeraient aux prescriptions *comme si* elles allaient de soi, comme si elles étaient *naturelles*¹⁵. Ainsi, selon Beauvoir, le sexe est donné biologiquement, mais le rôle social qui y est associé peut être rejeté ou accepté. Or, si la culture et les règles sociales sont dominées par les hommes (majoritaires au sein des institutions), se demande Beauvoir, comment les femmes pourraient-elles espérer un traitement équitable ? Comment peuvent-elles s'épanouir si le modèle de référence est forcément masculin ? C'est ainsi qu'il faut comprendre cette très célèbre citation du *Deuxième sexe*, qui conjugue la philosophie existentialiste et ce qui deviendra la deuxième vague féministe :

On ne naît pas femme : on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine ; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin. Seule la médiation d'autrui peut constituer un individu comme un Autre (Beauvoir, 2003, p. 13).

Plus loin dans le texte, elle expose, à l'aide d'exemples concrets, comment les rôles qui seront attribués plus tard aux garçons et filles sont assignés aux enfants en fonction de leur genre :

Si, bien avant la puberté, et parfois même dès sa toute petite enfance, elle [la fillette] nous apparaît déjà comme sexuellement spécifiée, ce n'est pas que de mystérieux instincts immédiatement la vouent à la passivité, à la coquetterie, à la maternité : c'est que l'intervention d'autrui dans la vie de l'enfant est presque originelle et que dès ses premières années sa vocation lui est impérieusement insufflée (Beauvoir, 2003, p. 14).

[O]n l'engage [la fillette] à devenir, comme ses aînées, une servante et une idole. Aujourd'hui, grâce aux conquêtes du féminisme, il devient de plus en plus normal de l'encourager à faire des études, à s'adonner aux sports ; mais on lui pardonne plus volontiers qu'au garçon d'y mal réussir ; on lui rend plus difficile la réussite

15. C'est aux États-Unis que le terme *gender* est proposé pour distinguer le sexe « biologique » du rôle social (*gender*) qui y est généralement associé, mais c'est néanmoins sous l'influence de Simone de Beauvoir que l'opposition entre sexe et genre devient en quelque sorte une version localisée de la distinction nature/culture, aujourd'hui désuète, mais qui a servi de cadre de pensée à plusieurs penseurs du XX^e siècle. *Le deuxième sexe* est « presque le texte fondateur du concept de genre (même si [...] le terme n'est pas employé) » et la tradition retiendra du texte de Beauvoir « la manière dont elle montre comment les différences entre les sexes sont étroitement liées au contexte social à un moment historique précis, décrivant ainsi le sexe social qui a donné ultérieurement naissance au genre. » (Mossuz-Lavau, 2009, p. 178)

en exigeant d'elle un autre genre d'accomplissement : du moins veut-on qu'elle soit aussi une femme, qu'elle ne perde pas sa féminité (Beauvoir, 2003, p. 31).

Beauvoir met ainsi en évidence le rôle des prescriptions parentales implicites dans le développement de l'enfant, prescriptions qui, n'étant que rarement remises en question, apparaîtront – à tort – comme des phénomènes naturels et inévitables. Les hypothèses avancées par Beauvoir permettent alors d'identifier les origines culturelles de phénomènes qu'on peut toujours observer aujourd'hui, tels que les difficultés professionnelles vécues par les femmes (dont la discrimination sexiste à l'embauche et à la promotion), la répartition inégale dans le partage des tâches domestiques (la « charge mentale »), la sous-représentation des femmes en politique et dans les sphères du savoir. Pour la philosophe française Françoise Armengaud, la démarche de Beauvoir consiste, au fond, à chercher la ligne de partage et les points de rencontre entre la sociologie, l'histoire et la biologie, afin d'identifier les motifs des décisions qui fondent leurs actions (et, par conséquent, ceux qui entravent leurs actions) :

Beauvoir rejette tout biologisme. Ni leurs hormones, ni de mystérieux instincts, ni les cases de leur cerveau ne définissent les femmes, pas plus qu'ils ne leur dictent leurs conduites. Ce qui importe, ce sont les *situations* où elles se trouvent, la manière dont les femmes ressaisissent, à travers les consciences étrangères, leur corps et son rapport au monde (Armengaud, 1999, p. 36-37 ; nous soulignons).

Le deuxième sexe n'est pas un ouvrage homogène, ce qui en fait à la fois un tout difficile à saisir et à interpréter, mais il s'avère aussi un outil précieux pour mieux comprendre cette question complexe : qu'est-ce que la soi-disant « identité féminine » telle qu'elle a été conçue, développée et transmise en Occident (et qui repose beaucoup plus sur la force de la tradition que sur un fondement biologique) ? Tel que l'explique Beauvoir, *agir* en femme est quelque chose qui s'apprend parfois malgré soi. Dès leur plus jeune âge, on indique tacitement aux jeunes filles – par les contes, les chansons et tout le cadre culturel qui nourrit la personne en développement – à inhiber leur propre élan pour attendre que l'initiative vienne de l'extérieur :

[T]out l'invite à s'abandonner en rêve aux bras des hommes pour être transportée dans un ciel de gloire. Elle apprend que pour être heureuse il faut être aimée; pour être aimée, il faut attendre l'amour. La femme c'est la Belle au bois dormant, Peau d'Âne, Cendrillon, Blanche Neige, *celle qui reçoit et subit*. Dans les chansons, dans les contes, on voit le jeune homme partir aventureusement à la recherche de la femme ; il pourfend des dragons, il combat des géants ; elle est enfermée dans une

tour, un palais, un jardin, une caverne, enchaînée à un rocher, captive, endormie : elle attend (Beauvoir, 2003, p. 43 ; nous soulignons).

L'ouvrage présente également une réflexion sur le *contexte* de vie des femmes, davantage influencée par un matérialisme radical, et « l'ouvrage se clôt sur le but à atteindre : l'égalité entre les sexes et l'accès des femmes à l'éducation, au travail, au choix de procréer ou non ». Il s'agit alors de voir les femmes non plus comme victimes, mais comme « des êtres à la conquête de leur autonomie » (Mossuz-Lavau, 2009, p. 178).

La remise en question d'une « nature féminine », qui s'impose comme une des idées principales du *Deuxième sexe*, implique une critique du naturalisme qui se déploie sur plusieurs plans. Françoise Armengaud schématise ainsi :

- 1) Elle est d'abord *philosophique*, dans la mesure où il insiste sur la primauté de l'existence sur l'essence, c'est-à-dire que Beauvoir définit la femme par ses actions plutôt que par une « essence » qu'on lui avait attribuée jusqu'alors.
- 2) Elle est ensuite *épistémologique*, dans la mesure où Beauvoir interroge les *causes* des différences entre l'expérience des hommes et celle des femmes (et de notre façon de comprendre ces expériences), en vue d'expliquer comment notre façon d'interpréter la société, la civilisation et la culture construit, par le fait même, ces entités.
- 3) Finalement, elle est *politique*, dans la mesure où il rejette toute fatalité et propose une philosophie qui « conforte l'espoir que l'on peut changer quelque chose » (Armengaud, 1999, p. 35).

9.2.4 POSTÉRITÉ DU *DEUXIÈME SEXE*

Le caractère marquant de l'essai *Le deuxième sexe* pour le féminisme contemporain fait consensus : même les voix les plus critiques à son égard reconnaissent qu'il y a eu un *avant* et un *après*. Beauvoir revient en 1972 sur son livre « préféré », qu'elle est toujours prête à défendre « contre vents et marées » même si, plus de deux décennies après sa parution, elle en voit les points faibles. Par exemple, elle explique que ses assises auraient dû être matérialistes (c'est-à-dire qu'il aurait mieux valu qu'elle procède à partir des considérations économiques – donc matérielles – conformément à ce que ses influences marxistes auraient dû la mener à faire), mais qu'il ne fallait pas pour autant « remplacer

la biologie par l'économie », sous peine de « retomber dans le naturalisme » (Armengaud, 1999, p. 45).

Un quart de siècle après la publication, alors que l'influence de certains courants de pensée s'essouffait, remplacée par d'autres, Beauvoir aurait-elle rédigé autrement *Le deuxième sexe* ? L'angle d'approche aurait été modifié, certes, mais l'esprit aurait été le même :

Je fonderais le rejet et l'oppression de l'Autre non sur l'antagonisme des consciences, mais sur la base économique de la rareté. J'ai dit aussi que le développement du livre n'en serait pas modifié : toutes les idéologies masculines visent à l'oppression de la femme ; elle est conditionnée par la société à y consentir (Beauvoir, 1972, p. 614).

À l'aide des très nombreux exemples énumérés dans *Le deuxième sexe*, Beauvoir invite son lectorat à comprendre que pour avoir leur place dans le monde, les femmes doivent se représenter elles-mêmes comme des individus à part entière, et non comme l'Autre, c'est-à-dire l'autre par rapport à l'homme, la figure centrale et dominante, qui fixe les lois et contrôle les modes de légitimation culturels. Comment penser les hommes et les femmes comme des égaux, alors que toute l'histoire occidentale avait subordonné jusque-là les secondes aux premiers¹⁶ ? Et surtout, comment amener les femmes à prendre leur situation en main sans attendre ?

Le drame de la femme, c'est ce conflit entre la revendication fondamentale de tout sujet qui se pose comme l'essentiel et les exigences d'une situation qui la constitue comme inessentielle. Comment dans la condition féminine peut s'accomplir un être humain ? Quelles voies lui sont ouvertes ? Lesquelles aboutissent à des impasses ? Comment trouver l'indépendance au sein de la dépendance ? Quelles circonstances limitent la liberté de la femme et peut-elle les dépasser ? Ce sont là des questions fondamentales que nous voudrions élucider (Beauvoir, 1986, p. 34).

Beauvoir insiste sur l'influence des représentations véhiculées par la culture populaire (préoccupation reprise aujourd'hui par plusieurs groupes qui cherchent à promouvoir des

16. « Dans les romans [...] ce sont les garçons qui font le tour du monde, qui voyagent [...], qui se nourrissent dans la jungle du fruit de l'arbre à pain. Tous les événements importants arrivent par les hommes. La réalité confirme ces romans et ces légendes. Si la fillette lit les journaux, si elle écoute la conversation des grandes personnes, elle constate qu'aujourd'hui comme autrefois les hommes mènent le monde. Les chefs d'État, les généraux, les explorateurs, les musiciens, les peintres qu'elle admire sont des hommes ; ce sont des hommes qui font battre son cœur d'enthousiasme. » (Beauvoir, 2003, p. 41)

rapports hommes-femmes plus égalitaires¹⁷, notamment dans les campagnes de sensibilisation sur le consentement¹⁸) et force est de constater que l'évolution est lente : malgré l'impact de son essai sur la vie intellectuelle de son époque et les générations qui ont suivi, les transformations dans la réalité des femmes se font attendre. Elle explique que les femmes sont aliénées (c'est-à-dire privées de leur potentiel d'action) à la fois dans leur vie personnelle et professionnelle, puisque peu d'options s'offrent à elles : se faire charmantes pour trouver un époux, pour ensuite devenir mères de famille. Elles sont donc, au final, privées de leur identité propre et de leur agentivité, à savoir leur capacité à décider de leurs propres actes¹⁹. Leur subjectivité est niée puisque leur éducation les pousse à se conformer à des principes qu'elles n'ont pas choisis et selon lesquels elles sont « l'Autre », c'est-à-dire définies en fonction d'autres volontés que les leurs :

C'est en faisant qu'il [l'homme] se fait être, d'un seul mouvement. Au contraire, chez la femme il y a, au départ, un conflit entre son existence autonome et son « être-autre » ; on lui apprend que pour plaire il faut chercher à plaire, il faut se faire objet ; elle doit donc renoncer à son autonomie. On la traite comme une poupée vivante et on lui refuse la liberté ; ainsi se noue un cercle vicieux ; car moins elle exercera sa liberté pour comprendre, saisir et découvrir le monde qui l'entoure, moins elle trouvera en lui de ressources, moins elle osera s'affirmer comme sujet (Beauvoir, 2003, p. 29).

Notons que si Beauvoir consacre deux volumineux tomes à l'explication de la condition féminine, cela ne veut pas dire qu'elle soutient que seules les femmes ont souffert d'injustice et d'absence de reconnaissance ou que *toutes* les femmes sont assujetties : ses observations sont d'ordre général. La critique formulée par Beauvoir s'applique tout autant aux situations actuelles où on observe les impacts négatifs du culte de l'image tel qu'il se vit depuis l'apparition des médias sociaux, impacts que subissent également les hommes à divers niveaux.

-
17. À ce sujet, voir les débats sur le test de Bechdel, nommé d'après l'initiative d'Alison Bechdel, qui visait à démontrer que les personnages féminins dans la culture populaire étaient en général moins nombreux que les personnages masculins, et assez rarement dotés d'agentivité et d'identité fortes, ce qui tend à indiquer une représentation sexiste *par défaut*.
 18. Rappelons que, selon le mariage religieux, la femme devait obéissance à l'époux, y compris en matière de sexualité : le consentement était alors superflu, ce qui semble, à la lumière des débats récents sur la question, d'une criante injustice.
 19. Selon les existentialistes, l'être humain se définit non par sa rationalité ou sa conscience, mais bien par ses actions.

Le deuxième sexe a également marqué la postérité par la place qu'il accorde à la comparaison des modes d'aliénation : à plusieurs reprises, Beauvoir compare – suivant en cela sa compatriote Olympe de Gouges – l'assujettissement des femmes et celui des Noirs en situation d'esclavage, qui comportent plusieurs points de divergence comme de ressemblance²⁰. Comme elle appelle à une réelle égalité entre hommes et femmes de toutes conditions, plusieurs associent Beauvoir à la pensée postcoloniale, un courant qui se développe à la suite de l'essai fondateur de Franz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, paru en 1952. Bien qu'elle l'évoque régulièrement, elle laissera à d'autres théoriciennes le soin de développer cette intuition, dont la juriste américaine Kimberlé Crenshaw en 1989, qui proposera le terme « intersectionnalité » pour penser les croisements et interactions entre divers vecteurs d'oppression tels que le sexisme, le racisme, l'homophobie²¹.

9.2.5 APRÈS *LE DEUXIÈME SEXE* : TROUBLES DANS LE GENRE

Nous l'avons vu, l'une des intuitions les plus fécondes de l'ouvrage majeur de Beauvoir est d'avoir mis en lumière que si le sexe (c'est-à-dire les organes reproducteurs et les caractéristiques associées) est un donné biologique, l'identité genrée, elle (pour parler en termes plus contemporains), relève d'une construction sociale : être femme, c'est apprendre à se comporter tel que dicté par la norme sociale préétablie. C'est à partir de cette distinction que l'intellectuelle américaine Judith Butler, une quarantaine d'années plus tard, proposera une réflexion aussi originale qu'audacieuse.

Bien qu'elle reconnaisse l'importance des travaux de Beauvoir, Butler en conteste plusieurs éléments, en réévaluant notamment sous un autre angle la distinction entre sexe et genre qui avait fait autorité depuis *Le deuxième sexe*. Avec *Trouble dans le genre* (traduit en 2006 en français, mais originalement paru en 1990), Butler remet en question la distinction sexe/genre en formulant une réflexion qui sera la pierre d'assise des *gender*

20. « Parce qu'elle est femme, la fillette sait que la mer et les pôles, que mille aventures, mille joies lui sont défendues : elle est née du mauvais côté. La grande différence, c'est que les Noirs subissent leur sort dans la révolte : aucun privilège n'en compense la dureté ; tandis que la femme est invitée à la complicité. » (Beauvoir, 2003, p. 51)

21. Voir, par exemple, Soumaya Mestiri (2017), de même que Chantal Maillé (2014).

studies, c'est-à-dire l'étude des phénomènes associés à l'expression de l'identité sexuelle et des rapports de genre, dont l'influence a marqué les milieux universitaires au tournant du millénaire. Butler analyse le rapport entre corps et langage en insistant sur l'influence du langage dans notre façon de saisir la réalité, puisque le langage ne fait pas que nommer des objets du monde, mais les *fabrique*. Nommer quelque chose, c'est donc le circonscrire, le figer en lui donnant des caractéristiques précises : il en va de même avec la masculinité et la féminité. Ainsi, désigner une personne comme homme ou femme, c'est l'assigner à une catégorie à laquelle cette personne ne s'identifie pas forcément.

C'est dans cette optique que Butler affirme que le sexe et le genre n'ont pas primauté l'un sur l'autre (Butler, 2006, p. 85) : les concepts de « femme » et « homme » gagneraient à être vus comme des catégories construites par le langage plutôt que des réalités biologiques (ce qui n'exclut pas l'existence d'éléments biologiques qui distinguent, *en général*, les hommes des femmes) : « Entité à la fois *discursive* et *perceptive*, le "sexe" dénote un régime épistémique historiquement contingent, un langage qui façonne la perception en imposant les relations à travers lesquelles les corps physiques sont perçus » (Butler, 2006, p. 227). En qualifiant l'identité de genre en tant « qu'idéal normatif », « effet discursif » (Butler, 2006, p. 84-85) ou « fiction régulatrice » (Butler, 2006, p. 95), Butler veut montrer que la distinction hommes/femmes est plus complexe qu'il n'y paraît et ne répond pas à une logique binaire stricte, soulignant ainsi les limites du modèle d'analyse proposé par Beauvoir. Elle conteste donc la distinction sexe/genre en s'employant à montrer que même le sexe n'est pas un donné biologique aussi observable qu'on ne le croit, mais est surtout construit par le langage : dire « ceci est le sexe », c'est fixer, isoler un élément physique qui est pourtant intégré dans un ensemble beaucoup plus complexe et dont on peut difficilement isoler les parties les unes des autres²². Ainsi, une personne n'a pas un sexe (naturel) auquel se surajouterait un genre (culturel) : l'identité genrée s'exprime par des actions, par un comportement, par le

22. C'est ce que l'on fait, par exemple, en expliquant un comportement par les variations hormonales : s'il est avéré que les hormones peuvent avoir une influence sur l'humeur, donc sur les décisions prises au moment où une telle variation se produit, y voir là une cause unique, isolée des autres facteurs ayant influencé la décision revient à dire que l'individu en question est dénué de toute rationalité et non-responsable de ses actions (ce qui n'est pas le cas).

fait de laisser libre cours à telle inclinaison plutôt qu'à telle autre²³. Butler propose de décrire le genre comme *performatif*, c'est-à-dire qu'une personne, par ses actions, peut *performer* (adopter) un comportement qui exprime une identité de genre : celle-ci est alors en quelque sorte assumée de façon beaucoup plus libre que si elle était imposée par autrui.

Historiquement, on avait toujours considéré le sexe comme une « matière » : les organes reproducteurs et les éléments biochimiques nécessaires à leur fonctionnement. La théoricienne américaine rappelle toutefois qu'il est aussi – et surtout – un « instrument de signification culturelle » (Butler, 2006, p. 116), c'est-à-dire une façon d'assigner une personne à une catégorie ou une autre, catégorie qui n'est pas naturelle, mais construite socialement. Dans cette perspective, le sexe et le genre permettent d'organiser les rapports sociaux dans lesquelles la « norme », au sens statistique du terme, est l'hétérosexualité, ce qui donne l'impression (trompeuse) que ce comportement est nécessaire et *naturel*. C'est ainsi, explique Butler, que s'instituent socialement « des identités de genre stables reliées par des désirs pour le sexe opposé » (Butler, 2006, p. 165), qui ne rendent toutefois pas bien compte de la diversité des identités et orientations sexuelles qui existent dans le monde. Pour pallier cette imprécision, Butler, à l'instar de groupes militants, s'approprie le terme *queer* (auparavant très péjoratif) pour désigner les personnes qui ne cadrent pas ou refusent de se définir dans les cadres hétérosexuels dominants²⁴. En utilisant ce terme, les personnes mobilisées – et Butler à leur suite – font apparaître un pan de la réalité jusque-là invisible du fait qu'aucun terme ne convenait pour le décrire, jusqu'à ce que les personnes concernées *choisissent* le terme qui leur convenait. Cet exemple en apparence banal est excellent pour imager ce que

23. Butler ne dit pas qu'il n'y a pas de différences entre hommes et femmes, mais bien que la part comportementale dans l'identité de genre est beaucoup plus prégnante qu'on ne l'aurait cru. Elle applique également cette réflexion à l'orientation sexuelle.

24. Encore une fois, c'est la littérature qui a fourni le mot utile pour le développement de la réflexion théorique. En utilisant le terme « *queer* » (« bizarre ») comme titre du roman semi-autobiographique qui décrit son homosexualité, l'auteur américain William Burroughs fournit dès 1953 un mot simple qui permet d'évoquer à la fois la complexité du phénomène et le refus d'une logique binaire exclusive (où l'on aurait à être nécessairement homosexuel·le ou hétérosexuel·le, etc.). Ce terme sera repris par les militant·e·s pour s'imposer au tournant du millénaire en raison de sa plasticité et son inclusivité.

Beauvoir souhaitait : une transformation de la réalité par une prise de conscience libre et un développement de l'agentivité.

CONCLUSION

Malgré l'importance qu'elles ont pu revêtir en raison de leur impact théorique et médiatique, les propositions de Beauvoir sont souvent mal comprises ou volontairement déformées. En effet, elles traversent présentement une crise de perception accentuée par un retour du conservatisme²⁵ :

Les mouvements sociaux conservateurs semblent avoir gagné une bataille idéologique, en détournant un concept issu des sciences humaines et sociales et difficilement compréhensible par le grand public, pour imposer leur vision de ladite « théorie du genre ». Celle-ci serait : « une idéologie qui consiste à nier la réalité : l'altérité sexuelle de l'homme et de la femme » (Picq, 2014, p. 147).

Certes, il n'est pas nouveau que les idées défendues par Beauvoir heurtent une tradition intellectuelle bien implantée qui ne souhaite pas se remettre en question. Si on pouvait expliquer l'antiféminisme, à l'époque de Beauvoir, par un manque de connaissance, de conscience sociale ou par une peur du changement, son développement actuel a de quoi surprendre²⁶. Tel que l'explique Françoise Picq, les craintes d'une « domination féminine » engendrées par le féminisme s'expriment autour d'un concept qui attise la suspicion :

Cette phobie s'est cristallisée avec la pseudo « théorie du genre » [...]. La rumeur a pris de l'ampleur, sans aucune limite. Des enfants de maternelle apprendraient l'art de la masturbation avec des *sex toys* en peluche ; des homosexuel-le-s seraient invité-e-s à faire du prosélytisme auprès des enfants des écoles... Parler d'égalité entre les sexes reviendrait à parler de sexualité à des enfants, les inciter à l'homosexualité et pire encore à changer de sexe. Comme si la différence des sexes était si peu assurée qu'elle ne résisterait pas à la mise en question (Picq, 2014, p. 146).

Ce que relève Picq témoigne d'un état actuel d'inquiétude et d'insécurité. Le maintien de repères extérieurs (dont les rôles sexuels normés et des valeurs prédéfinies qui y sont associées) qui déchargent de toute responsabilité peut, dans ce contexte, paraître rassurant

25. Voir Susan Faludi (1993 [1991]).

26. Sur ce sujet précis, voir Diane Lamoureux et Francis Dupuis-Déri (dir.) (2015).

pour certaines personnes, mais le fait est que ces rôles prédéfinis briment la liberté des individus. Or, nous l'avons vu, pour Beauvoir, l'humain est foncièrement libre. Il doit rechercher la liberté de l'autre, et non chercher à la brimer. Rappelons que ce serait très mal comprendre la réflexion sur le genre que de l'identifier à une tentative de nier les différences : Beauvoir (comme les théoriciens et théoriciennes d'aujourd'hui) n'a jamais nié l'existence ou la présence de différences. Seulement, elle a rappelé que ces différences ne devraient jamais servir de justificatif pour assujettir autrui et qu'une bonne partie de ces différences étaient acquises par pression sociale et par renforcement au cours de l'éducation. Ceux et celles qui y voient une « menace pour la civilisation », voire une « mise en danger de l'enfant » (Picq, 2014, p. 147), sont souvent en fait à court d'arguments pour justifier un *statu quo* dont la remise en question entraînerait l'obligation de mieux repenser les rapports sociaux, mais surtout, de mettre fin à certaines situations de privilège. S'il n'y avait qu'une chose à retenir du legs intellectuel de Simone de Beauvoir, c'est l'importance d'une prise de conscience à deux niveaux. D'abord, que rien ne peut et ne doit faire obstacle à cette précieuse liberté inhérente à l'être humain ; ensuite, que l'égalité des chances et la répartition des richesses sont possibles, mais exigent une action constante en vue de l'amélioration du sort de tous et toutes. Si la situation politique des femmes a changé depuis la parution du *Deuxième sexe*, il n'en demeure pas moins que l'appel de Simone de Beauvoir est encore aujourd'hui plus que jamais d'actualité.

BIBLIOGRAPHIE

Textes de référence

Beauvoir, Simone de (1972). *Tout compte fait*, Paris, Gallimard.

Beauvoir, Simone de (1986 [1949]). *Le deuxième sexe, tome 1. Les faits et les mythes*, Paris, Gallimard.

Beauvoir, Simone de (2003 [1949]). *Le deuxième sexe, tome 2. L'expérience vécue*, Paris, Gallimard.

Beauvoir, Simone de (1947). *Pour une morale de l'ambiguïté*, Paris, Gallimard.

Textes cités

Armengaud, F. (novembre 1999). « Le matérialisme beauvoirien et la critique du naturalisme dans *Le deuxième sexe* : une “rupture épistémologique inachevée” ? », *Nouvelles questions féministes*, vol. 20, n° 4 (*Le naturalisme depuis Beauvoir*), p. 29-48.

Bellerive, K. et F. Yelle (2016). « Contributions des féminismes aux études en communication médiatique », dans F. Aubin et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication. Contextes, théories et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 279-304.

Butler, J. (2006 [1990]). *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, trad. de l'américain par C. Kraus, Paris, La Découverte.

Crenshaw, K. W. (2005). « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, n° 9 (*Féminisme(s) : penser la pluralité*), p. 51-82.

Daigle, C. (printemps 2006). « Beauvoir : réception d'une philosophie », *Horizons philosophiques*, vol. 16, n° 2 (*Héritage et réception de la pensée existentialiste*), p. 61-77.

Faludi, S. (1993 [1991]). *Backlash : la guerre froide contre les femmes*, Paris, Éditions des Femmes.

Fanon, F. (2015 [1952]). *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil.

Fischer, C. (2009). « Le féminisme d'Hélène Cixous », dans F. Sow (dir.), *La recherche féministe francophone. Langue, identités et enjeux*, Paris, Karthala, p. 237-242.

Lamoureux, D. et F. Dupuis-Déri (dir.) (2015). *Les antiféminismes. Analyse d'un discours réactionnaire*, Montréal, Les éditions du remue-ménage.

- Le Bras-Chopard, A. (2013). « Le vieillissement au féminin et au masculin chez Simone de Beauvoir », *Recherches féministes*, vol. 26, n° 2, p. 37-50.
- Lecarme-Tabone, É. (2002). « Le couple Beauvoir-Sartre devant la critique féministe », *Les Temps modernes*, vol. 619, n° 3, p. 19-42.
- Maillé, C. (2014). « Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones », *Politique et Sociétés*, vol. 33, n° 1, p. 41-60.
- Mestiri, S. (2017). « Précis de *Décoloniser le féminisme. Une approche transculturelle* », *Philosophiques*, vol. 44, n° 1, p. 103-108.
- Moller Okin, S. (2008). *Justice, genre et famille*, Paris, Flammarion.
- Mossuz-Lavau, J. (mai 2009). « De Simone de Beauvoir à Virginie Despentes : les intellectuelles et la question du genre », *Modern & Contemporary France*, vol. 17, n° 2, p. 177-188.
- Pheterson G. (1995). « Droit d'asile, migration et prostitution », trad. de l'anglais par Nicole-Claude Mathieu, *Cahiers du GEDISST (Groupe d'étude sur la division sociale et sexuelle du travail)*, n° 14, Séminaire 1994-1995. Division du travail, rapports sociaux de sexe et de pouvoir, p. 57-67.
- Picq, F. (2014/2). « Féminisme-antiféminisme : la ligne de partage », *Travail, genre et sociétés*, n° 32, p. 145-150.
- Sartre, J.-P. (1996). *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Gallimard.
- Strasser, A. (2012). « Simone de Beauvoir, du *Deuxième sexe* à *La Vieillesse* : quand l'intime gagne le politique », *Itinéraires*, n° 2, p. 93-103.
- Young, I. M. (2007). « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social », *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2, p. 7-36.

10

**BUTLER : CORPS PRÉCAIRES
ET PERFORMATIVITÉ**

Sklaerenn Le Gallo et Lisiane Lomazzi

MOTS CLÉS

Corps, dépossession, genre, performativité,
précarité, rassemblement, vulnérabilité

La perspective de voir s'effondrer les dichotomies de genre, par exemple, est-elle si monstrueuse, si terrifiante, qu'il faille la tenir pour impossible par définition et, sur le plan heuristique l'exclure à l'avance de nos efforts pour penser le genre ?

Butler, 2012, p. 27.

Les vives réactions suscitées par la parution de la première édition de l'ouvrage *Gender trouble* en 1990 ont fortement contribué à la popularité de la philosophe américaine Judith Butler. Cette réception *troublée*, cet affolement créé par sa critique du cadre social hétérosexiste n'ont pas manqué d'étonner la première concernée qui a vite fait de clarifier la situation en réaffirmant – notamment dans l'introduction de la réédition de *Gender trouble* (1999) – son ambition initiale qui se limitait à opérer, dans les pas de Foucault, une critique généalogique visant à saisir la production des catégories de sexe, de genre et de sexualité (Butler, 2012, p. 53). Il ne s'agissait ainsi ni plus ni moins que d'opérer une remise en question du caractère naturalisé et a-historique des normes de genre, de sexe et de sexualité pour donner à voir les jeux de pouvoir et les forces en présence au sein du discours qui participent de l'organisation et du maintien d'un certain ordre social. Voilà le projet *hautement subversif* que cache cet ouvrage qui cristallise depuis presque trente ans les frustrations des partisans du *statu quo*¹ et a joué un rôle central dans le

-
1. « For me, the task is not to find a single or synthetic framework, but to find a way of thinking in alliance. The alliance is broad, and it is expanding, and it is a struggle for a more radical democracy. If there is a common political project, it is to be found in the affirmation of a society that will join together to fight the new forms of authoritarianism and fascism — women and their allies will doubtless be at the forefront, but so too will be the queers and the trans, the *sans papiers*, and those whose work no longer pays them a living wage. If we know what we are fighting, and what kind of world we wish to build, we may well find our common cause. » (Chaillan, 2018, en ligne) « Pour moi, il ne s'agit pas de trouver un cadre unique ou synthétique, mais de trouver une façon de penser en termes d'alliance. L'alliance est large, elle s'étend, et c'est une lutte pour une démocratie plus radicale. S'il existe un projet politique commun, il doit être trouvé dans l'affirmation d'une société qui s'unira pour combattre les nouvelles formes d'autoritarisme et de fascisme – les femmes et leurs alliés seront sans doute en première ligne, mais aussi les queers et les trans, les sans-papiers, et ceux dont le travail ne leur assure plus un salaire décent. Si nous savons contre quoi nous nous battons, et quel genre de monde nous voulons construire, nous pourrions bien trouver notre cause commune. » Notre traduction.

développement des théories féministes et *queer*².

Si Butler n'aime guère les étiquettes qui la rattachent à un courant féministe et/ou *queer*, on peut affirmer sans prendre beaucoup de risques qu'elle peut être lue comme une auteure poststructuraliste, voire postmoderne (Butler et Scott, 1992), dont les travaux s'insèrent dans la lignée de la *French theory* (Cusset, 2010) (Foucault, Althusser, Derrida et Lacan) et du *French feminism* (de Beauvoir, Kristeva, Irigaray)³. Un tel ancrage se dessine tout au long de son œuvre, notamment dans l'intérêt qu'elle porte aux significations véhiculées à travers le langage, à la constitution discursive de frontières, d'exclusions, de catégorisations, ou encore à la possibilité pour un sujet de contester les normes qui régulent son existence à travers son discours⁴. Bien que davantage connue pour ses travaux sur le genre, Butler n'en demeure pas moins une philosophe qui, à travers sa réflexion sur la précarité, opère une critique lucide du monde dans lequel nous vivons et fournit un certain nombre de clés pour comprendre les mécanismes d'exclusion à l'œuvre et penser collectivement l'émancipation.

Le présent chapitre vise précisément à restituer l'itinéraire intellectuel de la philosophe et à présenter les principaux concepts opératoires qui jalonnent son œuvre. Pour ce faire, nous aborderons dans un premier temps la place accordée par Butler au discours et aux normes. Dans un second temps, nous reviendrons sur sa manière de conceptualiser le sexe, le genre et le désir. Enfin, nous aborderons le passage d'une théorie de la performativité du genre à une théorie de la précarité. Face au constat d'une précarisation aggravée des populations et des minorités par le néolibéralisme, Butler étudie la question des alliances possibles entre précaires, dont la vie est purement et simplement invivable et considérée, au regard de l'individualisme néolibéral, comme sans valeur aucune (Butler, 2005, 2014, 2016b, 2016c).

-
2. « Je ne pensais pas que ce livre serait lu par tant de personnes différentes, ni qu'on y verrait une "intervention" stimulante pour la théorie féministe, ni encore qu'on le citerait comme l'un des textes fondateurs de la théorie *queer*. » (Butler, 2012, p. 25)
 3. « *Trouble dans le genre* prend racine dans la *French Theory*, qui est elle-même une drôle de construction américaine. Il n'y a qu'aux États-Unis qu'on aura mis ensemble tant de théories disparates comme si elles formaient une sorte d'unité. » (Butler, 2012, p. 29)
 4. À ce propos, voir le chapitre de Maxime Cervulle dans le premier tome des *Perspectives critiques en communication* (Cervulle, 2016).

10.1 SUJET(S) ET PERFORMATIVITÉ

10.1.1 PRODUCTION DISCURSIVE DU SUJET

Tout d'abord, abordons le lien central entre langage et normes qui parcourt l'œuvre de Butler. Il nous faut pour cela définir dans un premier temps ce que la philosophe entend par langage. Pour elle, « [n]ous faisons des choses avec le langage, nous produisons des effets avec le langage, mais le langage est aussi la chose que nous faisons. Le langage est le nom de notre activité ; à la fois ce que nous faisons (le nom de l'action que nous accomplissons) et ce que nous effectuons, l'acte et ses conséquences. » (Butler, 2004, p. 31) Cette idée du langage comme puissance d'agir, comme lieu de l'agentivité du sujet, est prépondérante dans la pensée butlérienne et nous permet de comprendre la place qu'y occupe le concept de performativité. La philosophe repart des travaux de J. L. Austin (1991), considérant le discours comme un moyen de *faire* quelque chose. En effet, les actes performatifs sont, pour la plupart, « des affirmations qui, lorsqu'elles sont prononcées, réalisent une certaine action et exercent un pouvoir contraignant. » (Butler, 2009, p. 227) Si cette centralité du performatif dans la pensée butlérienne lui a valu un certain nombre de critiques⁵, c'est aussi cet accent mis sur le pouvoir du langage qui a donné à ses thèses présentées depuis *Trouble dans le genre* un intérêt certain. À travers cette mobilisation du concept de performativité, Butler part du principe que le genre, plutôt qu'une essence « naturelle », est en réalité le résultat d'une fabrication opérant par la répétition d'actes et de normes ritualisées (Butler, 2012, p. 36). Le genre revêt donc un caractère performatif puisqu'il est le résultat d'un ensemble de gestes, d'actions, de discours, au sens où « [d]ire que le corps genré est performatif veut dire qu'il n'a pas de statut ontologique indépendamment des différents actes qui constituent sa réalité. » (Butler, 2012, p. 259)

5. Plusieurs ont reproché à Butler de réduire tout au langage, et d'utiliser de façon inappropriée le concept de performativité, laissant penser chez certains que le langage aurait un pouvoir de modification de la physiologie des individus. À propos de cette critique, voir Baril, 2007.

10.1.2 LE SUJET DES NORMES

Dans le cas du genre – et, nous le verrons plus tard, de l’insulte et de l’injure (Butler, 2004, p. 46) –, cette performativité est permise par la répétition, par l’itérabilité, pour reprendre le concept de Derrida (Butler, 2009, p. 27), d’un ensemble de normes visant à constituer un sujet viable⁶. Cette idée nous amène à nous pencher sur le second point, que nous considérons comme central dans la théorie de Butler, à savoir l’importance qu’elle accorde aux normes. La norme est ici « une mesure et le moyen de production d’un standard commun » (Butler, 2016a, p. 77). Cet ensemble de normes est ce qui va rendre intelligible le monde social, c’est-à-dire qu’il va laisser voir un ensemble de « définitions de la réalité de la vie humaine » (Butler, 2016a, p. 49). Le sujet est donc rendu concevable à travers le discours, c’est-à-dire qu’il est « le résultat et le produit d’un ensemble de normes, de discours, d’institutions, de contraintes, de pouvoir qui s’inscrivent sur l’axe hétéronormatif » (Baril, 2007, p. 71). En d’autres termes, le sujet est construit par les normes puisqu’elles définissent ce qui fait qu’il sera ou non reconnaissable – et donc, « normal » – dans une société donnée. C’est à ce niveau-là que se rencontrent normes, langage et sujet. En effet, pour qu’une norme persiste socialement, il est nécessaire qu’elle soit reproduite, répétée par un sujet qui est construit dans, par et à travers le langage⁷. Le langage, qui est rappelons-le le lieu de la puissance d’agir du sujet, permet à celui-ci de contester la norme, de prendre part à la répétition subversive, de participer d’un retournement de stigmat, ou encore de transformer les situations dans lesquelles il est susceptible de vivre l’oppression (Butler, 2016a, p. 80). En ce sens, si la norme propose un cadre à la vie commune, dessinant les frontières de ce qui est reconnu parfois de manière violente, il reste possible de s’y opposer⁸.

6. « La performativité n’est donc pas un “acte” singulier, elle est toujours la réitération d’une norme ou d’un ensemble de normes ; dans la mesure où elle acquiert un statut d’acte dans le présent, elle masque ou dissimule les conventions dont elle est la répétition. » (Butler, 2009, p. 27)

7. « Si le sujet qui parle est aussi constitué·e par le langage qu’il ou elle parle, alors le langage est la condition de possibilité du sujet parlant, et non simplement l’instrument grâce auquel il ou elle s’exprime » (Butler, 2004, p. 60).

8. « Cette difficulté provient simplement de la double vérité selon laquelle même si nous avons besoin de normes pour vivre, pour vivre bien et pour savoir dans quel sens le monde social doit être transformé, nous sommes aussi contraints par des normes qui parfois nous font violence et

Cette réflexion sur les normes et le langage nous amène à nous interroger plus particulièrement sur la question du genre dans l'œuvre de Butler, et, de façon plus générale, sur les relations entre « sexe », genre et sexualité. Dans la suite de notre chapitre, nous nous intéresserons à trois idées en particulier. D'abord, le fait qu'une différenciation est faite entre les notions de « sexe » et de genre, et que, par extension, le caractère naturalisé, ontologique, du sujet *femme* nécessite d'être interrogé (Butler, 2012, p. 67). Ensuite, que le genre est lui-même constitué socialement par la répétition d'un ensemble de normes (Butler, 2009, p. 27). Enfin, que ce discours prend racine dans un cadre normatif particulier, celui de l'hétérosexualité. En suivant Butler, qui s'inscrit sur ce sujet dans la continuité de Foucault (Foucault, 1997, 2016), nous pouvons affirmer que « les frontières du corps constituent les limites de ce qui est socialement *hégémonique* » (Butler, 2012, p. 252).

10.2 SEXE, GENRE ET SEXUALITÉ

10.2.1 LE SEXE, UNE CONSTRUCTION CULTURELLE

Ce bref retour sur la centralité des normes comme formes d'action dans la pensée de Butler nous permet d'envisager les différences qu'elle fait, d'une part, entre sexe et genre, et, d'autre part, entre genre et sexualité. Pour aborder cette question, il nous est nécessaire de repartir de la position butlérienne selon laquelle il est assez communément accepté chez les féministes qu'il existe une identité de « femmes » qui tend à orienter l'action féministe, en d'autres termes, un « sujet du féminisme » (Butler, 2012, p. 60-62). Effectivement, il apparaît que « le féminisme bute sur le même problème politique chaque fois que le terme *femme* est supposé dénoter une seule et même identité. Plutôt qu'un signifiant stable qui exige l'assentiment de celles qu'il prétend décrire et représenter, *femme*, même au pluriel, est devenu un terme qui fait problème, un terrain de dispute, une source d'angoisse. » (Butler, 2012, p. 62) Ce constat part de l'idée contestée

auxquelles nous devons, pour des raisons de justice sociale, nous opposer. » (Butler, 2016a, p. 287)

par Butler d'un nécessaire universalisme⁹ de l'action féministe qui tendrait à poser, d'une part, une forme spécifique de l'oppression des femmes, et d'autre part, l'idée d'un patriarcat unique et universel dont la domination à l'échelle mondiale reviendrait à produire une seule et même façon de vivre l'oppression¹⁰ (Butler, 2012, p. 63). Derrière cette critique de l'universalisme prôné par certains mouvements féministes, Butler dessine les contours de son rejet, d'une part, d'un déterminisme biologique, et d'autre part, d'un fondationnalisme biologique¹¹. Pour la philosophe, le sexe est ainsi une « construction culturelle au même titre que le genre » (Butler, 2012, p. 69). La différenciation émise par Butler ne vise pas à annihiler l'existence d'une catégorie *femme*, mais davantage à considérer que le « sexe », tout comme le genre, sont des construits politiques, historiques et sociaux, et, en ce sens, à *dénaturaliser* la binarité sexuelle, à questionner le cadre du pouvoir hétéronormatif¹² (Butler, 2016a, p. 22). L'idée ici mise de l'avant tient dans le fait que le « sexe », appréhendé dans sa matérialité, est construit à travers la répétition d'un ensemble de normes au sens où « nous pourrions suggérer que les corps n'apparaissent, ne durent et ne vivent qu'au sein des contraintes productives de certains schémas régulateurs déterminés au plus haut degré par le genre. » (Butler, 2009, p. 13) Le « sexe » s'inscrit alors comme une norme, comme « l'une des normes par

-
9. À ce propos, la lecture que fait Joan W. Scott (1988, 1998, 2005, 2010a, 2010b) de l'universalité portée par le modèle républicain en France est des plus inspirantes. Voir également l'ouvrage de Butler, Laclau et Zizek, *Après l'émancipation* (2017), à propos de l'universalisme et de l'action politique.
 10. « Ce genre de théorisation féministe fut sévèrement jugé comme une tentative de colonisation et d'appropriation de cultures non occidentales, non seulement parce qu'on y défendait des idées éminemment occidentales d'oppression, mais qu'on tendait aussi à y construire un "Tiers Monde" ou encore un "Orient" où l'oppression de genre était, en guise d'explication, habilement convertie en un symptôme de barbarie primitive, non occidentale. » (Butler, 2012, p. 63)
 11. « Le premier paradigme d'interprétation du sexe/genre est le déterminisme biologique, dans lequel le sexe et le genre sont confondus puisqu'ils s'inscrivent tous les deux dans une optique biologique (le genre est l'effet du sexe naturel). Le deuxième paradigme est celui du fondationnalisme biologique, où le sexe et le genre sont clairement distingués. Dans ce modèle, le genre n'est plus la conséquence inévitable du sexe, mais le sexe demeure une donnée naturelle fondée » (Baril, 2007, p. 62).
 12. Voir aussi (Butler, 2012, p. 53) : « Faire une "généalogie" implique plutôt de chercher à comprendre les enjeux politiques qu'il y a à désigner ces catégories de l'identité comme si elles étaient leurs propres *origines* et *causes* alors qu'elles sont en fait les *effets* d'institutions, de pratiques, de discours provenant des lieux multiples et diffus. »

lesquelles “on” devient viable, sans laquelle un corps ne peut être apte à la vue au sein du domaine de l’intelligibilité culturelle¹³ » (Butler, 2009, p. 16).

Cette idée vient ainsi introduire un caractère dynamique et pluriel dans la notion de « sexe », au sens où cette catégorie s’inscrit alors dans un ensemble de rapports de pouvoir au sein duquel la position hégémonique serait celle d’un sexe naturalisé et indissociable du genre et de la sexualité. C’est sur ce point que nous voulons revenir à présent.

10.2.2 PERFORMATIVITÉ DES GENRES

Le genre, dans la pensée de Butler, est performatif. Cela signifie qu’il n’est pas naturel, qu’il n’est pas préalablement donné, mais au contraire, qu’il se réalise – ou qu’il réalise ce qu’il dit – dans et par le discours. En ce sens, le sujet ne naît pas en possédant une quelconque essence féminine ou masculine¹⁴. De la même façon que la catégorie de « sexe » est imbriquée dans un ensemble de rapports de pouvoir, le genre « est le mécanisme par lequel les notions de masculin et de féminin sont produites et naturalisées, mais il pourrait très bien être le dispositif par lequel ces termes sont déconstruits et dénaturalisés » (Butler, 2016a, p. 68). Le caractère performatif à proprement parler du genre tient dans une répétition, et son pouvoir repose justement sur cette itérabilité. Cette itérabilité se fonde sur des actions antérieures, sur le fait que l’action discursive « accumule la force de l’autorité à travers la répétition ou la citation d’un ensemble de pratiques antérieures qui font autorité » (Butler, 2004, p. 93). Le genre se réalise donc dans et à travers un ensemble de normes, un ensemble de contraintes, dont la répétition au quotidien vient assurer une certaine cohérence, une certaine stabilité au sein d’un

13. Ce mécanisme s’observe notamment à travers le processus de réassignation sexuelle chez les personnes intersexes lors de leur naissance.

14. « La formulation n’est pas sans rappeler celle de Simone de Beauvoir « on ne naît pas femme, on le devient » (2015, p. 13), mais, selon Butler (1988, p. 519), de Beauvoir s’inscrit dans une approche phénoménologique à laquelle la philosophe, dans une tradition poststructuraliste, reproche une focale trop individualiste, qui omet de prendre en considération les oppressions systémiques vécues par les femmes et le caractère collectif de la performance du genre (Lloyd, 2016, p. 574) qui s’exprime dans le discours et se reproduit dans et travers les normes (Butler, 2009, 2012, 2016a). À ce propos, voir également Butler, 1986, 1988 ; Lloyd, 2016.

cadre hétéronormatif. Performer un genre ne revient aucunement – et c’est d’ailleurs une des critiques auxquelles Butler a dû faire face et a répondu, notamment dans l’introduction de *Ces corps qui comptent* – à « choisir » le genre qui sera performé par le sujet comme on choisirait une chemise à porter pour la journée. En effet, la répétition chez Butler n’est pas effectuée par un sujet, au contraire, « elle est ce qui rend possible le sujet et en constitue la condition temporelle » (Butler, 2009, p. 12 et 105).

10.2.3 DIFFÉRENCIER LE SEXE, LE GENRE ET LA SEXUALITÉ

Cette distinction faite ici est absolument centrale à la pensée de Butler et nous permet d’aborder le troisième temps de cette réflexion, à savoir le dernier point concernant la « triade » sexe/genre/sexualité. Après avoir rejeté à la fois un certain déterminisme biologique et une approche fondationnaliste du sexe et postulé que le genre est également le fruit de rapports de pouvoirs et d’une action normative, Butler nous invite à examiner le cadre hétéronormatif de nos sociétés actuelles. Dans *Trouble dans le genre*, Butler avance l’idée suivante : « Il me semble toutefois important de reconnaître que la performance que constitue la subversion du genre ne renseigne pas nécessairement sur la sexualité ni sur la pratique sexuelle. » (2012, p. 35) Cette idée essentielle vient mettre de l’avant que sexe, genre et sexualité ne sont pas nécessairement liés et que, une fois de plus, la « naturalisation » du désir peut être questionnée. En effet :

La cohérence interne ou l’unité de chaque genre – homme ou femme – requiert ainsi une hétérosexualité qui soit un rapport stable et simultanément d’opposition. Cette hétérosexualité d’institution nécessite et produit l’univocité de chaque terme marqué par le genre qui limite le champ du possible au système d’oppositions dichotomiques de genre. Cette conception du genre, outre qu’elle présuppose un rapport causal entre le sexe, le genre et le désir, implique que le désir reflète ou traduit le genre, et que le genre reflète ou traduit le désir (Butler, 2012, p. 92).

Le désir hétérosexuel hégémonique s’inscrit alors comme la norme – construite historiquement –, comme le seul cadre de lecture et d’intelligibilité du monde social. Cependant, là où la norme contraint, n’oublions pas qu’elle peut également être contestée

et subvertie. En ce sens, les revendications lesbiennes, gai, bissexuelles, trans et *queer*¹⁵, de par l'affirmation publique de leur existence, tendent à participer de cette lutte pour les significations et visent à la reconnaissance des personnes LGBTIQ2A+ en tant que personnes, en tant qu'identifications *pensables*, intelligibles (Butler, 2016a, p. 53).

10.3 DE LA PERFORMATIVITÉ DU GENRE COMME NORME SOCIALE À UNE THÉORIE DE LA PRÉCARITÉ ONTOLOGIQUE

10.3.1 LA CONSTITUTION LINGUISTIQUE DE SUJETS VULNÉRABLES

Comme nous l'avons vu précédemment, la dénaturalisation et l'historicisation des normes de sexe, de genre et de sexualité rendent possible la compréhension des mécanismes sociaux d'exclusion des personnes ayant des conduites et des corps jugés non conformes au regard du cadre normatif hégémonique. Cette critique de l'ordre social permet également d'ouvrir la voie à une réflexion sur l'intériorisation et l'incorporation, c'est-à-dire sur les effets psychiques et corporels de ces normes sociales et de ces discours. Dans *Le pouvoir des mots* (2004), Butler interroge le mode spécifique de subjectivation, à l'œuvre dans le discours de haine, c'est-à-dire le processus par lequel se produit la constitution d'un sujet et de sa subjectivité dans un contexte historique donné. Autrement dit, elle soulève l'interrogation suivante : qu'est-ce qui rend possible la production du sujet comme pouvant être exposé à la violence verbale et à la blessure linguistique ?

Répondre à cette question nécessite de se départir de deux conceptions qu'elle juge erronées dans les réflexions contemporaines sur les discours de haine. D'abord, Butler rejette l'idée d'une régulation des discours de haine par la loi, ce qui conférerait à

15. « Cette forme de réduction du genre à la sexualité a ainsi donné deux préoccupations distinctes, que l'on retrouve croisées dans la théorie *queer* contemporaine. La première consiste à séparer la sexualité du genre, avoir un genre ne présuppose donc pas que l'on s'engage dans une pratique sexuelle d'une manière particulière et s'engager dans une pratique donnée, le sexe anal par exemple, ne présuppose pas que l'on soit d'un genre donné. Le second déplacement qui concerne la théorie *queer* consiste à dire que le genre n'est pas réductible à l'hétérosexualité hiérarchique, qu'il prend des formes différentes dans le contexte de sexualités *queer* et, qu'en fait, sa binarité ne peut être prise pour acquise hors du cadre hétérosexuel, le genre lui-même étant caractérisé par son instabilité ; les vies transgenres prouvent ce débordement de tout déterminisme causal entre sexualité et genre. » (Butler, 2016a, p. 82)

l'État un certain pouvoir de censure. Ensuite, elle souligne le fait que bien que le contexte d'énonciation d'une injure soit important pour déterminer si elle est offensante ou non, cette considération ne suffit pas. Ceci étant dit, Butler procède à l'analyse de la performativité du langage, des mécanismes de production du sujet dans et par le discours de haine comme suit. Dans un premier temps, et pour faire le lien avec notre précédente partie, l'injure, tout comme la norme, tire sa force de blesser de son historicité, de son itérabilité. En ce sens, c'est sa répétition qui la rend blessante. Dans un second temps, Butler mobilise le concept althussérien d'interpellation qui permet de rendre compte de la double dimension de l'assujettissement comme processus qui s'inscrit dans des conditions historiques spécifiques. L'assujettissement du sujet injurié est à la fois sujétion – soumission au pouvoir contraignant des normes – et agentivité – constitution du sujet qui ouvre également la possibilité à une subversion de celles-ci (Butler, 2004, p. 36). Ainsi, « [l]e mot injurieux devient un instrument de résistance au sein d'un redéploiement qui détruit le territoire dans lequel il opérait auparavant¹⁶ » (Butler, 2004, p. 214).

Une lecture lacanienne¹⁷ de la situation permet à Butler de montrer que ce que l'injure met en lumière c'est la vulnérabilité linguistique des sujets, « la fugacité de notre place au sein de la communauté des locuteurs ; nous pouvons être “remis à notre place” par un tel discours, mais cette place peut être une absence de place » (Butler, 2005, p. 24). Le sujet est ainsi vulnérable puisqu'il peut, par le discours de haine notamment,

16. Butler donne l'exemple du terme *queer* initialement mobilisé comme injure visant à stigmatiser la communauté LGBT et qui a fait l'objet d'un retournement du stigmat, d'une resignification à des fins d'affirmation positive d'une identité.

17. « Althusser souligne ce que peut apporter la théorie lacanienne à une telle analyse structurale, et soutient qu'une relation de méconnaissance persiste entre la loi et le sujet qu'elle contraint. Bien qu'il évoque la possibilité de “mauvais sujets”, il n'examine pas les différents types de *désobéissance* que peut produire une telle loi interpellatrice. La loi peut être refusée, mais elle peut aussi être rompue, contrainte à une réarticulation qui remet en question la force monothéiste de son fonctionnement unilatéral. Là où est attendue une uniformité du sujet, là où est exigée sa conformité comportementale, peut se produire le refus de la loi, sous la force d'un séjour parodique dans la conformité qui met subtilement en question la légitimité du commandement en répétant la loi de façon hyperbolique, en réarticulant la loi contre l'autorité de celui qui la prononce. Ici, le performatif, l'appel proféré par la loi, qui vise à produire un sujet soumis à la loi, produit une série de conséquences qui excèdent et détruisent ce qui semble être l'intention de disciplinarisation motivant la loi. L'interpellation perd ainsi son statut de simple performatif, d'acte de discours doté du pouvoir de créer ce à quoi il se réfère, et crée plus qu'il n'avait jamais voulu créer, sa signification excédant tout référent visé. » (Butler, 2009, p. 130)

voir sa place au sein de la communauté humaine contestée, voire déniée. Butler interprète la vulnérabilité linguistique, la blessabilité – qui est commune à l'ensemble des êtres humains même si elle est distribuée différenciellement puisque certains sont davantage exposés à la violence linguistique que d'autres – comme un signe de l'interdépendance humaine. Celle-ci se verra préciser de par l'étude de la vulnérabilité différentielle des corps qui lui permettra notamment de forger le concept de précarité non plus seulement en termes de condition sociale partagée, mais comme statut ontologique, c'est-à-dire comme façon d'être au monde. Ainsi, *Le pouvoir des mots* constitue un moment de transition dans la réflexion butlérienne, puisqu'en s'intéressant à la constitution des sujets vulnérables, elle élargit le champ d'investigation de sa théorie de la performativité du genre à une théorie de la précarité.

10.3.2 SUJETS VULNÉRABLES, DÉPENDANCE ET PRÉCARITÉ ONTOLOGIQUE

La réflexion entamée dans *Le pouvoir des mots* sur les effets de la violence verbale sur la constitution des sujets linguistiquement vulnérables se voit prolongée par une interrogation sur les effets de la violence militaire et juridique sur la constitution de sujets corporellement vulnérables. Ainsi, à partir de *Vie précaire* (2005), Butler porte son attention sur la manière dont la biopolitique¹⁸, comme mode de gouvernement des populations, opère une distribution différentielle de la vulnérabilité entre les populations. Loin de se limiter à une analyse sociale et politique des facteurs qui rendent possible celle-ci, elle déplace sa réflexion sur le terrain de l'épistémologie et de l'ontologie. Au plan épistémologique, Butler nous invite à interroger les cadres de reconnaissabilité à l'œuvre dans nos sociétés occidentales. La question à se poser est donc la suivante : comment la manière dont sont présentées certaines vies dans le discours public participe-t-elle de la reconnaissance de leur valeur en tant que vies humaines ? En effet, le cadrage opéré rend visible certaines morts dans l'espace public tandis que d'autres sont hors cadre, elles ne sont pas visibles et ne comptent donc pas. Ce déni de reconnaissance de

18. Concept emprunté à Foucault. Il désigne de nouvelles modalités d'exercice du pouvoir souverain qui s'exerce sur les corps à travers un certain nombre de procédés disciplinaires (Foucault, 2004 ; Revel, 2009).

ces existences comme humaines a pour conséquence, sur le plan ontologique, de rendre acceptable l'existence de formes de vie sociale dégradées caractérisées par une précarité extrême. Dans la pensée de Butler, c'est donc ce qui rend légitime, d'un point de vue éthique, d'être sourd aux revendications politiques de ceux qui aspirent à vivre une vie digne. Avoir pour objectif de lutter contre la distribution différentielle de la précarité nécessite donc de penser celle-ci par-delà sa dimension sociale : il faut envisager celle-ci au regard de l'ontologie établie, ce qui revient à procéder à « une insurrection contre l'ontologie elle-même en l'ouvrant à un questionnement critique » (Butler, 2005, p. 60).

Dans *Vie précaire*, Butler mobilise des exemples tirés de situations de guerres menées par les États-Unis en réponse aux attentats du 11 septembre 2001 pour illustrer le fait que si certaines vies occidentales sont jugées précieuses à tel point que toute atteinte à leur intégrité suscite un désir de vengeance, d'autres restent sans deuil possible. Les sans deuil, ces vies qui ne peuvent être pleurées¹⁹, mettent en évidence le fait que ces vies, au regard de certaines normes de reconnaissabilité, ne sont pas reconnues comme vies puisque « [l]a possibilité du deuil précède et rend possible l'appréhension de l'être vivant comme vivant, d'emblée exposé à la non-vie » (Butler, 2005, p. 20). En ce sens, « il n'y a de vie et de mort qu'en rapport avec certains cadres [de reconnaissabilité] » (Butler, 2005, p. 13) qui rendent le processus relationnel de reconnaissance du statut ontologique d'être humain possible. Cette critique de l'ontologie établie ouvre la voie à une prise en compte de la précarité dans sa dimension ontologique. En effet, Butler définit la précarité comme une condition commune à tous les êtres humains puisque « tout le monde dépend, pour maintenir une vie vivable, de relations sociales et d'infrastructures durables, et personne ne peut se débarrasser de cette dépendance » (Butler, 2016c, p. 31). Cette interdépendance nous permet d'être « accessible et affecté par la vulnérabilité de l'autre » (Butler, 2016b, p. 9), d'être interpellé par celle-ci, c'est-à-dire d'être constitué en sujet « à travers certaines formes de forclusion et de perte primordiale » (Butler, 2016b, p. 12). En effet, « nous ne pouvons venir au monde que

19. Comme le mentionne Martin Rueff dans la préface de *Qu'est-ce qu'une vie bonne ?* (2014), c'est la figure d'Antigone qui apparaît ici en filigrane et fait écho aux travaux antérieurs de Butler. Voir Butler, 2013b.

dans la mesure où celui-ci est déjà-là, établissant les fondations du milieu dans lequel nous évoluerons » (Butler, 2016a, p. 52), ce qui signifie que « [n]ous sommes donc déjà extérieurs à nous-mêmes avant même toute possibilité pour nous d'être dépossédés de nos droits, de nos terres et de nos modalités d'appartenance » (Butler, 2016b, p. 11). C'est donc dans cette extériorité à moi-même que je dois me situer pour (sur)vivre puisque, bien que nous ne soyons pas tous soumis au même degré de précarité, « chacune et chacun d'entre nous [peuvent] être un jour sujets à la privation, à la maladie, à la blessure, à l'épuisement, ou même mourir en raison d'événements ou de processus échappant à notre contrôle » (Butler, 2016b, p. 31). Refouler cette dépendance revient à être aveugle et sourd à la souffrance d'autrui, c'est-à-dire à exposer celui-ci à un mode de gouvernement et un régime juridique qui ont la capacité de suspendre temporairement ou même de supprimer ses droits à vivre une vie dans des conditions vivables.

Cette analyse des cadres de reconnaissabilité qui permettent ou non la reconnaissance de vies comme vies, de la précarité et de la dépendance qui sont inhérentes à notre statut ontologique d'être humain et des mécanismes de refoulement de cette interdépendance, permet ainsi de comprendre comment s'opère la régulation des affects face à la souffrance d'autrui. Interroger les pratiques éthiques rendues ou non possibles par l'ontologie établie nécessite de se pencher plus en avant sur la relation entre précarité, vulnérabilité et obligation éthique. Pour ce faire, Butler mobilise Levinas et Arendt pour comprendre comment naît la responsabilité éthique d'un individu vis-à-vis d'autrui et ce, même si celui-ci est à distance. En dépit de leurs divergences, ils ont pour point commun de rejeter tous les deux « la conception libérale classique de l'individualisme » (Butler, 2016c, p. 139), d'une obligation qui résulte de relations contractuelles établies consciemment et volontairement avec autrui. Or, si l'obligation éthique est *toujours déjà-là*, l'interrogation ne porte plus sur les modalités de son établissement, mais bien sur les stratégies qui permettent de nier son existence, c'est-à-dire de se défaire de celle-ci. Selon Butler, qui s'appuie sur Levinas, c'est parce que nous sommes fondamentalement blessables, vulnérables, que nous sommes susceptibles de répondre aux demandes éthiques qui nous sont adressées avant même qu'il soit nécessaire que nous consentions à répondre à l'appel. Ainsi, « non seulement l'obligation éthique dépend de notre vulnérabilité aux demandes des autres, mais elle nous établit aussi

comme des créatures qui sont fondamentalement définies par cette relation éthique » avant « tout sentiment individuel du moi » (Butler, 2016c, p. 138). La reconnaissance de cette relation éthique qui nous unit à autrui constitue un préalable nécessaire pour vivre une vie bonne (Butler, 2014) et agir politiquement dans un monde mauvais. Butler affirme ainsi, à la suite d'Arendt, « que la proximité non voulue et la cohabitation non choisie sont les conditions préalables de notre existence politique » (Butler, 2016c, p. 141). De ces situations de cohabitation terrestre non choisies (Butler, 2013a), préalable à tout accord délibéré, émergent des obligations que nous sommes en devoir d'honorer pour préserver les conditions sociales d'une vie vivable. L'action politique a dès lors pour raison d'être la revendication de « formes de cohabitation caractérisée par l'égalité et par une précarité diminuée » (Butler, 2016c, p. 152), que ce soit ici ou ailleurs.

La réflexion épistémologique, ontologique et éthique, à partir du concept de précarité, se voit prolongée par un questionnement sur les formes d'action politique « susceptible[s] [...] de rendre compte de la relation qui existe entre précarité et performativité » (Butler, 2014, p. 83-84).

10.3.3 CES CORPS QUI SE RASSEMBLENT POUR REVENDIQUER LE DROIT D'APPARAÎTRE ET LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ

Postuler une précarité ontologique, mais distribuée différenciellement, nécessite de se détacher de la conception arendtienne de l'action politique et de prendre en considération la revendication des conditions nécessaires à la survie des corps comme « le prérequisit de toute revendication » (Butler, 2014, p. 88). En effet, comment revendiquer une vie bonne, c'est-à-dire digne d'être vécue, si les besoins biologiques de maintien des corps ne sont pas satisfaits ? Pour Butler, l'incapacité d'Arendt à poser cette question est due à la distinction qu'elle opère entre sphères privée et publique : la survie et l'épanouissement des corps relèvent de la sphère privée tandis que la sphère publique est celle de la politique. Butler considère quant à elle que la vie des corps relève de la sphère publique, puisque celle-ci constitue la condition de possibilité même de l'action politique et que le corps est le « fondement et finalité de la politique » (Butler, 2016c, p. 166). Des corps se rassemblent pour lutter « contre, dans et à partir de la précarité » en mettant en œuvre une nouvelle politique des corps c'est-à-dire « une politique dans laquelle l'action performative prend des formes incarnées et plurielles en attirant l'attention critique sur

les conditions de survie corporelle, de la survie et du bien-être dans le cadre d'une démocratie radicale » (Butler, 2016c, p. 110).

La question qui se pose dès lors est la suivante : « comment la précarité peut-elle être mise en acte et contestée dans un rassemblement soudain ? » (Butler, 2016c, p. 33) Les corps qui se rassemblent agissent en commun et « revendiquent un espace comme espace public » (Butler, 2016c, p. 90), c'est-à-dire qu'en exerçant performativement leur « droit d'apparaître » (Butler, 2016c, p. 36), ils mettent en lumière et contestent la régulation du champ de l'apparaître qui tend à exclure ces existences précaires de la sphère publique. Ces corps rassemblés ne peuvent être réduits à l'utilisation de la parole ou de l'espace puisque « le rassemblement signifie en excès de ce qui est dit et ce mode de signification est une mise en acte corporellement concertée » (Butler, 2016c, p. 16). Si Butler souligne le rôle de caisse de résonance joué par les médias qui peut permettre au mouvement de prendre de l'ampleur, elle ne se fait pas d'illusions quant à la difficulté de constituer des alliances entre ici et ailleurs et ce, même « si les modes de coalition sont ancrés dans l'interdépendance et s'ils luttent contre la précarité » (Gardey et Kraus, 2016, p. 266). Mais, si de cet espace d'émancipation que constitue le rassemblement des corps peut naître une politique de coalition – qui parvient à articuler les revendications relatives à la pluralité des expériences vécues de la précarité –, alors peut-être assistera-t-on à un soulèvement contre « cette forme d'assujettissement endurée trop longtemps qui appelle désormais son terme » (Butler, 2016d, p. 26).

10.4 QUELQUES APPLICATIONS DE LA THÉORIE DE BUTLER EN COMMUNICATION

10.4.1 REPRÉSENTER ET PERFORMER LE GENRE

À travers ses réflexions sur la performativité du genre, Butler nous permet de porter un regard critique sur les représentations sociales, politiques et médiatiques qui sont faites de la féminité et de la masculinité au sein d'une société cis-hétéronormative²⁰ (Baril, 2007 ; Butler, 2012). Aborder la performativité du genre d'un point de vue communicationnel

20. Ce terme renvoie à la position hégémonique des personnes hétérosexuelles et non trans au sein de nos sociétés occidentales modernes.

critique revient ici à observer et à analyser la (re)production et la contestation de certaines normes de genre dans et à travers les discours, puisque, comme nous l'avons abordé précédemment dans ce chapitre, chez Butler, le sujet est constitué dans et à travers un ensemble de normes qui tendent à le contraindre, à orienter son action et à lui permettre de définir le monde qui l'entoure (Butler, 2016a, p. 49).

Un tel cadre théorique peut s'appliquer à plusieurs niveaux. En communication médiatique, d'une part, il nous est possible de mobiliser l'approche de Butler pour analyser les normes et les représentations de la féminité qui sont mises de l'avant à travers différents canaux. Par exemple, Nelly Quemener (2012) mobilise cette interaction entre corps et langage, centrale à la pensée de Butler, et l'expressivité corporelle pour se pencher sur l'incarnation d'un certain type de féminité par plusieurs femmes humoristes en France. Ce cadre théorique lui permet de mettre en évidence une certaine réappropriation de stéréotypes féminins comme stratégie de résistance à l'hégémonie masculine (Quemener, 2012, p. 148). Ce référent qu'est celui de l'humour, de la parodie, est également repris par Melissa Tyler et Laurie Cohen (2008) qui appliquent une approche butlérienne à une analyse *queer* et performative de la série anglaise *The Office* (BBC). À travers leur étude, les auteures questionnent la matrice hétérosexuelle (Butler, 2012) qui oriente les rôles genrés et la manière dont le genre et la sexualité sont performés par David Brent (Ricky Gervais) (Tyler et Cohen, 2008).

La performativité et l'assujettissement par les normes tels que présentés par Butler peuvent également être mobilisés pour questionner les pratiques et le processus de création identitaire des individus souhaitant se conformer à une norme spécifique afin d'être considérés comme « valides » socialement. À cette fin, Claire Balleys (2017) mobilise Butler pour examiner les pratiques de performance de la féminité par des adolescentes sur YouTube à travers une « analyse des caractéristiques et des manières attribuées au genre féminin par des adolescentes qui se mettent en scène en tant que filles sur le site de partage YouTube » (Balleys, 2017, en ligne).

En communication organisationnelle, on pourra mobiliser la théorie butlérienne pour mettre en évidence les liens entre la présentation de soi, la performance d'une identité, au sein de l'entreprise, aussi bien à un niveau micro (relations interpersonnelles) qu'à un niveau macro par rapport aux normes de genre (Kelan, 2010 ; Morison et

Macleod, 2013 ; Jenkins et Finneman, 2018). Jenkins et Finneman (2018) proposent ainsi, à travers une ethnographie participante, d'observer les comportements de femmes journalistes au sein d'une salle de nouvelles essentiellement masculine, ce qui leur permettrait de voir « *beyond the culturally and societally expected gender roles women and, specifically, female journalists should play and consider acts that contribute to these assumptions, as Butler suggested, as well as the ways women recognize, accept, challenge, and subvert them.* » (Jenkins et Finneman, 2018, p. 169²¹)

10.4.2 CADRAGE MÉDIATIQUE DES VIES PRÉCAIRES

Les travaux de Butler sur la précarité et le deuil (2005, 2010) peuvent être mobilisés afin d'étudier les stratégies de cadrage (*framing*) – la présentation, la sélection et la mise en avant de contenus informationnels spécifiques dans le but de promouvoir un point de vue particulier (Entman, 1993 ; 2003) – mises en œuvre par les médias dans le traitement d'événements violents tels que des situations de guerre, des actes de terrorisme, etc. Cela permet notamment de porter attention à la manière dont les médias participent de la construction discursive de la proximité ou de la distance avec l'audience. En effet, la présentation de certaines existences comme dignes d'être vécues rend possible la proximité de l'autre et donc l'indignation et l'affliction devant l'exposition de celui-ci à la violence et à la mort, tandis que la production discursive d'autres vies comme insignifiantes permet la mise à distance de l'autre et rend acceptables sa souffrance et sa mort. Butler met ainsi en évidence la façon dont le discours public peut contribuer à la légitimation d'une hiérarchisation des existences ; alors que les vies occidentales sont valorisées et présentées comme précieuses, d'autres apparaissent comme sacrificiables²².

21. « au-delà des rôles genrés attendus culturellement et socialement des femmes, et particulièrement des femmes journalistes. Cela permettrait non seulement, comme le suggère Butler, de considérer les actions qui contribuent à ces présupposés, mais également les manières dont les femmes les reconnaissent, les acceptent, les contestent et sont en mesure de les subvertir. » Notre traduction.

22. Cette analyse peut adéquatement être prolongée par une étude des politiques étrangères menées par certains États occidentaux, par exemple en mobilisant les travaux d'Achille Mbembe sur la « nécropolitique » (2006), c'est-à-dire l'exercice d'un pouvoir de mort par ces États sur des populations étrangères.

Cela peut notamment être observé par une analyse de la circulation de l'information relative à des événements tragiques, tels que des attentats, sur les réseaux sociaux numériques (Brager, 2015). En effet, l'attention portée – qui s'exprime notamment à travers la popularité des contenus partagés, commentés, etc. – nous renseigne quant à la manière dont certaines victimes sont jugées dignes d'être pleurées tandis que la mort d'autres est hors-cadre et donc passée sous silence.

CONCLUSION

Mettre au jour le caractère construit et historique des normes de sexe, de genre et de sexualité permet à Butler de penser l'assujettissement en tant que processus bidimensionnel ; le sujet est à la fois soumis au pouvoir contraignant des normes (sujétion) et en même temps cette constitution du sujet en sujet le dote de la capacité de subvertir le cadre normatif hégémonique auquel il est soumis (agentivité). Cette réflexion sur la constitution linguistique du sujet vulnérable, c'est-à-dire exposé à la violence, se voit prolongée à partir de *Vie précaire* par une interrogation portant sur la vulnérabilité et la précarité, qui se voient distribuées différemment, ainsi que sur la dépendance comme conditions ontologiques du corps. Opérer une critique de l'ontologie établie et des cadres épistémologiques qui la sous-tendent permet donc de rendre visibles les stratégies de refoulement de notre interdépendance et de négation de l'obligation éthique qui nous lie à autrui. La reconnaissance de cette responsabilité éthique fait en sorte que nous ne pouvons rester aveugles et sourds face à la souffrance d'autrui et que notre commune précarité doit constituer le socle d'une politique des corps qui se rassemblement pour revendiquer le droit d'apparaître dans l'espace public et de vivre une vie digne d'être vécue.

BIBLIOGRAPHIE

Austin, J. L. (1991). *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.

Balleys, C. (2017). « L'incontrôlable besoin de contrôle. Les performances de la féminité par les adolescentes sur YouTube », *Genre, sexualité & société*, n° 17 (*Intimités numériques*), < <http://journals.openedition.org/gss/3958>>, consulté le 17 mai 2021.

Baril, A. (2007). « De la construction du genre à la construction du “sexe” : les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler », *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2 (*Les féminismes*), p. 61-90, <<https://doi.org/10.7202/017606ar>>, consulté le 17 mai 2021.

Beauvoir, S. de (2015). *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard.

Brager, J. (2015). « The selfie and the other : Consuming viral tragedy and social media (after) lives », *International Journal of communication*, n° 9, p. 1660-1671.

Butler, J. (1986). « Sex and Gender in Simone de Beauvoir's *Second Sex* », *Yale French Studies*, n° 72, p. 35-49, <<https://doi.org/10.2307/2930225>>, consulté le 17 mai 2021.

Butler, J. (1988). « Performative Acts and Gender Constitution : An Essay in Phenomenology and Feminist Theory » *Theatre Journal*, vol. 40, n° 4, p. 519-531. <<https://doi.org/10.2307/3207893>>, consulté le 17 mai 2021.

Butler, J. (2004). *Le pouvoir des mots : politique du performatif*, Paris, Amsterdam.

Butler, J. (2005). *Vie précaire : les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*, Paris, Amsterdam.

Butler, J. (2009). *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du sexe*, Paris, Amsterdam.

Butler, J. (2010). *Ce qui fait une vie*, Paris, Zones.

Butler, J. (2012). *Trouble dans le genre [Gender trouble] : le féminisme et la subversion de l'identité* (Suite du 1^{er} tirage 6), Paris, La Découverte/Poche.

Butler, J. (2013a). *Vers la cohabitation : judéité et critique du sionisme*, Paris, Fayard.

Butler, J. (2013b). *Antigone : la parenté entre vie et mort*, Paris, EPEL.

Butler, J. (2014). *Qu'est-ce qu'une vie bonne ?*, Paris, Payot.

Butler, J. (2016a). *Défaire le genre*, Paris, Amsterdam.

- Butler, J. (2016b). *Dépossession*, Bienne/Berlin, Diaphanes.
- Butler, J. (2016c). *Rassemblement : pluralité, performativité et politique*, Paris, Fayard.
- Butler, J. (2016d). « Soulèvement », dans G. Didi-Huberman *et al.* (dir.), *Soulèvements*, Paris, Gallimard.
- Butler, J. et J. W. Scott (1992). *Feminists theorize the political*, New York, Routledge.
- Butler, J. *et al.* (2017). *Après l'émancipation : trois voix pour penser la gauche*, Paris, Seuil, livre numérique.
- Cervulle, M. (2016). « Genre et communication : des approches critiques en tension », dans F. Aubin et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication : contextes, théories et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 305-320.
- Chaillan, P. (2018). « Thinking in Alliance : An Interview with Judith Butler », trad. de D. Broder, *Verso Books*, <<https://www.versobooks.com/blogs/3718-thinking-in-alliance-an-interview-with-judith-butler>>, consulté le 17 mai 2021.
- Cusset, F. (2010). *French theory : Foucault, Derrida, Deleuze et Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, postface inédite de l'auteur, Paris, La Découverte.
- Entman, R. M. (1993). « Framing : Toward Clarification of a Fractured Paradigm », *Journal of Communication*, vol. 43, n° 4, p. 51-58.
- Entman, R. M. (2003). *Projections of power. Framing news, public opinion, and U.S. foreign policy*, Chicago, University of Chicago Press.
- Foucault, M. (1997). *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (2004). *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (2016). *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- Gardey, D. et C. Kraus (dir.) (2016). *Politiques de coalition : penser et se mobiliser avec Judith Butler/Politics of coalition : thinking collective action with Judith Butler*, Zurich et Genève, Seismo.

- Jenkins, J. et T. Finneman (2018). « Gender trouble in the workplace : applying Judith Butler's theory of performativity to news organizations », *Feminist Media Studies*, vol. 18, n° 2, p. 157-172, <<https://doi.org/10.1080/14680777.2017.1308412>>, consulté le 19 mai 2021.
- Kelan, E. K. (2010). « Gender Logic and (Un)doing Gender at Work », *Gender, Work & Organization*, vol. 17, n° 2, p. 174-194, <<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/j.1468-0432.2009.00459.x>>, consulté le 19 mai 2021.
- Lloyd, M. (2016). « Performativity and Performance », dans L. J. Disch et M. E. Hawkesworth (dir.), *The Oxford handbook of feminist theory*, Oxford/New York, Oxford University Press, p. 572-592.
- Mbembe, A. (2006/1). « Nécropolitique », *Raisons politiques*, n° 21, p. 29-60, <<https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2006-1-page-29.htm>>, consulté le 19 mai 2021.
- Morison, T. et C. Macleod (2013). « A Performative-Performance Analytical Approach : Infusing Butlerian Theory Into the Narrative-Discursive Method », *Qualitative Inquiry*, vol. 19, n° 8, p. 566-577.
- Quemener, N. (2012). « Des pratiques subversives ? Les humoristes françaises dans les talk-shows », *Recherches féministes*, vol. 25, n° 2, p. 139-156.
- Revel, J. (2009). *Le vocabulaire de Foucault*, Paris, Ellipses.
- Scott, J. (1988). « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du GRIF*, vol. 37, n° 1, p. 125-153.
- Scott, J. W. (1998). *La citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel.
- Scott, J. W. (2005). *Parité ! L'universel et la différence des sexes*, Paris, Albin Michel.
- Scott, J. W. (2010a). « La question du genre. Entretien avec Joan W. Scott », *Genre, sexualité & société*, n° 4, <<https://journals.openedition.org/gss/1659>>, consulté le 19 mai 2021.
- Scott, J. W. (2010b). *The politics of the veil*, Princeton (N.J.)/Woodstock, Princeton University Press.
- Tyler, M. et L. Cohen (2008). « Management in/as Comic Relief : Queer Theory and Gender Performativity in The Office », *Gender, Work & Organization*, vol. 15, n° 2, p. 113-132.

**LA RECHERCHE FÉMINISTE,
UNE APPROCHE CRITIQUE.
L'EXEMPLE DE L'ÉTUDE
DES CYBERVIOLENCES
ENVERS LES FEMMES***

Caroline Caron

MOTS CLÉS

Cyberviolence, domination masculine, femmes, genre, misogynie, rapports sociaux de sexe, recherche féministe, sexisme, violence envers les femmes, web social

* L'auteure remercie le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) pour la subvention de recherche qui rendue possible la publication de ce texte (numéro d'octroi 1893328).

11.1 LA CYBERVIOLENCE ENVERS LES FEMMES : UNE PATHOLOGIE SOCIALE CONTEMPORAINE

La violence envers les femmes dans le cyberspace est un phénomène social d'envergure transnationale dont l'intensité et la prévalence ont motivé des organisations internationales à en faire une priorité d'intervention (Amnesty International, 2018 ; ONU, 2018). Dans plusieurs pays occidentaux et non occidentaux, des recherches universitaires attestent la prévalence de formes sexo-spécifiques d'incivilités, de harcèlement, d'intimidation, de menaces et d'atteintes à la vie privée qui, en visant expressément les femmes et les féministes, exercent un contrôle masculin de la présence et de la parole de celles-ci dans les espaces publics numériques (Megarry, 2014, 2017 ; Eckert, 2018 ; Caron, 2021). Les résultats indiquent que ce sont largement les jeunes femmes de moins de 25 ans et celles qui exposent leurs opinions politiques ou leur adhésion au féminisme qui sont le plus couramment victimes d'insultes sexistes, de harcèlement sexuel, d'envois de messages à caractère sexuel, de bris de sécurité, de menaces de mort et de viol (Pew Research Center, 2014 ; Lewis, Rowe et Wiper, 2017). En tant qu'évolution dysfonctionnelle de la société faisant obstacle à l'égale et pleine participation des femmes aux interactions sociales en ligne, le phénomène peut être traité comme une pathologie sociale, c'est-à-dire comme une maladie de la société qui porte « atteinte, pour nous tous, aux conditions de réalisation de soi » (Honneth, 2008, p. 179).

Depuis les vingt-cinq dernières années, plusieurs disciplines des sciences sociales et champs d'études interdisciplinaires ont fait de la cyberviolence un objet de recherche et de théorisation, dont la criminologie, les sciences de l'éducation et la psychologie sociale. Le vocabulaire et les perspectives théoriques mobilisés dans ces travaux ne rendent toutefois pas compte du caractère sexué du phénomène (Lewis, Rowe et Wiper, 2017). La plupart des travaux sur le harcèlement en ligne, la cybercriminalité et les discours haineux traitent les cyberviolences comme la conséquence d'usages inappropriés et malicieux des technologies d'information et de communication par des individus sans sexe ni genre. Cette neutralité présumée participe d'une fausse croyance : ces usagers qui utilisent les outils de communication numérique à mauvais escient ou de manière agressive seraient distribués de façon aléatoire dans la société, tout comme leurs victimes. Cette simplification incite à penser, à tort, que tous seraient égaux face aux risques qui pèsent sur la participation en ligne.

Étant donné la centralité de la problématique des rapports de domination dans les perspectives critiques de la recherche en communication, il est surprenant de n'y trouver aucune recension d'écrits théoriques ni enquête empirique ayant constitué les cyberviolences envers les femmes en objet d'investigation scientifique et de critique sociale. Certains ouvrages de référence dans le domaine, comme le manuel d'introduction de Christian Fuchs, *Social media. A critical introduction* (2014), ne consacrent pas une ligne au phénomène, ni même à l'analyse des rapports de domination fondés sur le genre dans les environnements numériques. Cette cécité est d'autant plus intrigante qu'une littérature savante bien constituée et accessible en atteste la prévalence et la virulence. Pour une raison qui n'a pas encore été élucidée, ce savoir issu des études pluridisciplinaires féministes reste à la marge des courants majoritaires des études critiques en communication. Pourtant, les études féministes en communication, dont les *feminist media studies*, appartiennent bel et bien aux perspectives critiques en sciences sociales (van Zoonen, 1995 ; Bellerive et Yelle, 2016 ; Cervulle, 2016). Ce qui suit va l'expliciter en démontrant l'apport singulier de l'approche féministe aux courants de la recherche critique en communication à partir d'un échantillon de travaux emblématiques sur les cyberviolences envers les femmes.

11.2 QU'EST-CE QUE LA RECHERCHE FÉMINISTE... EN COMMUNICATION ?

La recherche féministe est une perspective de recherche transversale aux sciences sociales dont le mode de questionnement s'ancre dans la matérialité des conditions de vie des femmes et dans les luttes féministes pour leur émancipation (Descarries, 1998). Comme approche critique, la recherche féministe agit aussi comme une critique interne aux disciplines et comme une force positive de construction de nouvelles connaissances, empiriques et théoriques (Smith, 1981 ; Julliard, 2009). Dès l'avènement de la communication médiatisée par ordinateur et l'invention des forums de discussion et des médias sociaux – les web 1.0 et 2.0 –, l'intérêt des chercheuses féministes s'est porté vers le potentiel et les limites du web social pour transformer l'asymétrie au fondement des rapports sociaux de sexe (Herring, 1999 ; Mendes et Carter, 2008 ; Carstensen, 2009).

11.2.1 LA PENSÉE FÉMINISTE COMME RUPTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET RE/CONSTRUCTION DES SAVOIRS

Dans le contexte universitaire nord-américain, le féminisme est un paradigme critique qui met en cause la subordination matérielle et symbolique des femmes dans les sociétés patriarcales en interrogeant leur exclusion historique de la production scientifique (Descarries, 1998 ; Cervulle, 2016). Cette pensée a pour particularité de désigner la position sociale subordonnée assignée à la classe des femmes comme une ressource épistémique pour étudier, problématiser et théoriser leur oppression. Indissociable du mouvement social à son origine, le féminisme universitaire s'attache, depuis son entrée dans les universités nord-américaines durant les décennies 1970-1980, à émanciper les savoirs disciplinaires des « pratiques conceptuelles du pouvoir ». Développé par la sociologue canadienne Dorothy Smith, ce terme désigne les pratiques intellectuelles institutionnalisées qui ont contribué à la naturalisation de « l'arrangement des sexes » en inscrivant tacitement l'ordre social patriarcal dans les savoirs disciplinaires. Pour Smith (1981) comme pour les théoriciennes de la théorie de la connaissance située (Hill Collins, 2016), l'expérience des subalternes est un point de départ permettant de produire des savoirs plus objectifs sur l'expérience des dominées :

Envisager la société à partir d'une situation donnée pour en déduire un savoir peut sembler paradoxal, voire impossible. Pourtant, grâce à notre vécu de femmes, nous savons que nous avons été exclues du processus d'élaboration des formes religieuses et politiques de notre société, de sa poésie, de son art, de ses sciences sociales et historiques, de la vie intellectuelle. Être exclues signifie que nous avons reçu comme général et universel, comme étant notre culture, ce qui en fait a été construit du point de vue des hommes, point de vue fondé sur la classe et sur le sexe. Ce qui paraît relever du général et de l'universel dans notre vie culturelle, intellectuelle et politique, est en fait construit sur ces *a priori* de base (Smith, 1981, p. 104).

Cette posture intellectuelle crée une rupture épistémologique dans les sciences « normâles » traditionnelles qui engage la pensée scientifique dans un mouvement dialogique de critique des acquis disciplinaires, de révision des savoirs existants et d'élaboration de connaissances *par*, *pour* et *avec* les femmes (Ollivier et Tremblay, 2000 ; Chabaud-Rychter *et al.*, 2010). Dans une présentation des apports de cette

approche au champ de la communication, Julliard (2009) explique que « [c]ette rupture [épistémologique] consiste, dans un premier temps, en la déconstruction des catégories biologiques sur lesquelles s'appuient [traditionnellement] les SHS¹ [...] [et,] dans un second temps, à mettre en évidence les rapports sociaux de sexe qui sont à l'œuvre dans ce système » (§ 5).

La rupture épistémologique qu'effectuent les savoirs issus des pensées féministes et des démarches scientifiques menées dans cette perspective critique ne vise donc pas la disqualification des acquis disciplinaires, mais plutôt à exercer une critique des savoirs hégémoniques à partir de positions sociales subordonnées (Smith, 1981). Un bon exemple de contribution durable dans le champ des sciences sociales est la critique féministe de la théorie de la sphère publique. En plus d'avoir entraîné des échanges fructueux et prolongés avec la pensée très influente du philosophe Jürgen Habermas, la critique féministe de la sphère publique a percé des brèches dans les théories classiques de la science politique où des philosophes féministes se sont immiscées pour penser de nouvelles théories de la justice, de la citoyenneté et de la démocratie (Young, 1985 ; Fraser, 1987 ; Meehan, 1995 ; Landes, 1998). Ce travail transdisciplinaire de reconstruction théorique a amené les intellectuelles féministes à créer de nouveaux termes et à développer des appareillages conceptuels et analytiques qui ont enrichi les savoirs disciplinaires existants (Chabaud-Rychter *et al.*, 2010 ; Ollivier et Tremblay, 2000).

11.2.2 DES QUESTIONNEMENTS INTELLECTUELS INDISSOCIABLES DES LUTTES FÉMINISTES

La réciprocité des luttes menées par les militantes féministes avec les priorités de la recherche féministe a pour effet d'estomper les frontières traditionnelles qui ont conféré au milieu universitaire le monopole de la production du savoir. Il est courant que des organisations féministes conduisent des enquêtes et des études pour servir leurs propres besoins de connaissances, ou que des organismes de promotion de l'égalité hommes-

1. Sigle désignant les sciences humaines et sociales.

femmes les mandatent afin d'orienter l'élaboration de politiques publiques. À ce sujet, Coulomb-Guilly (2011) fait remarquer l'impact durable des études soutenues par le Parlement européen et les Conférences mondiales sur les femmes organisées sous l'égide de l'ONU depuis 1995. Depuis vingt-cinq ans, en effet, l'Observatoire mondial des médias sur le Genre (*Global Media Monitoring Project*) fait converger les efforts de chercheuses universitaires, de militantes d'organismes à but non lucratif et de représentantes d'organisations internationales dans la production d'un portrait international de la représentation des hommes et des femmes dans plusieurs pays, sur tous les continents.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les collectifs féministes et des organisations internationales aient devancé la recherche universitaire en matière de cyberviolences envers les femmes. Sujet délicat et tabou, son ampleur et sa prévalence ont pu être découvertes grâce aux confidences et aux échanges des femmes dans les milieux communautaires féministes qui ont rendu possible une prise de conscience collective qui s'est vite traduite par une recherche de solutions. Le Centre Hubertine Auclert, un organisme de promotion de l'égalité hommes-femmes basé à Paris, en est un exemple des plus éloquents, avec ses enquêtes pionnières sur le cybersexisme, qui ont mené à la création de programmes d'intervention auprès d'adolescents et d'adolescentes, de même qu'à la diffusion d'outils d'information et de formation en ligne. Ce type d'initiative implique régulièrement des partenariats avec le milieu universitaire, rappelant l'adhésion des études féministes au principe d'une articulation étroite de la volonté de savoir à la volonté d'agir.

Aujourd'hui, plusieurs dénominations désignent la recherche féministe, reflétant ainsi la pluralité de ses formes, de ses objets, de ses orientations théoriques et disciplinaires. Cette diversité rend également compte de la formation de champs de recherche relativement autonomes depuis les années 1990 en conséquence de clivages théoriques et militants qui se sont creusés au fil du temps (Bérénis *et al.*, 2012). Les dénominations « études des femmes », « études sur les femmes » et « études sur la condition féminine », largement en usage dans les années 1970 et 1980, sont aujourd'hui substituées par les termes « études féministes », « études sur le genre », « études de genre » et « études du genre ». Depuis le tournant des années 2000, les désignations

« études *queer* » et « études gaies et lesbiennes » se sont affirmées dans l'espace francophone de la recherche féministe. Elles sont le produit d'évolutions théoriques et militantes au sein d'un courant de la recherche féministe qui a constitué l'étude critique des sexualités en champ d'étude (Bérénis *et al.*, 2012).

11.2.3 LA RECHERCHE FÉMINISTE SUR LA COMMUNICATION ET LES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Dans ce texte, le recours au terme *feminist media studies*, que l'on peut traduire par « études féministes sur les médias et la communication », rend compte du fait que le domaine s'est surtout développé dans les espaces géolinguistiques anglo-saxons, où il a pris une expansion sans comparaison avec l'état de la recherche dans les pays francophones (Bellerive et Yelle, 2016). C'est un domaine qui a ses propres lieux de publication, ses manuels et ses synthèses critiques. La revue *Women's Studies in Communication*, par exemple, est un titre de référence depuis 1977. Fondée en 2001, *Feminist Media Studies* est l'une des revues les plus en vue du domaine. Depuis plusieurs décennies, des revues importantes comme *Media, Culture & Society* et *Critical Studies in Communication* ont régulièrement fait paraître des travaux menés dans une perspective féministe. Des maisons d'édition de renom ont publié plusieurs synthèses critiques, bilans de connaissances et manuels d'introduction, dont le classique *Feminist media studies*, de Liesbeth Van Zoonen (1995) et, plus récemment, *Current perspectives in feminist media studies* (McLaughlin et Carter, 2012). Par souci de francisation, il est proposé ici d'utiliser une dénomination française, même si en réalité le domaine est trop fragmenté pour y regrouper la production savante sous un intitulé qui voudrait suggérer une unité et une autonomie par rapport à d'autres champs de la communication (voir Coulomb-Guilly, 2014).

La communication et les médias numériques ont été des objets de recherche et d'analyse féministe très prégnants depuis les années 1990 (Mendes et Carter, 2008). Si Donna Haraway a fait figure de pionnière en 1988 avec son texte prophétique sur le cyborg et la promesse d'un monde dématérialisé et sans genre, l'avènement des médias numériques a suscité nombre de questionnements féministes (Herring, 1999 ; Herring et Stoerger, 2013). D'après Carstensen (2013), la production savante a connu trois étapes, qui renvoient à trois grandes thématiques de la pensée féministe sur les liens entre genre,

technologie et médias numériques : déficit, différence et déconstruction. La première vague de travaux menée dans les années 1990 s'est constituée autour du thème de l'avènement de nouvelles technologies socialement construites comme masculines, excluant donc les femmes dans leur conception même (*déficit*). L'avènement des médias socionumériques a par la suite nourri l'espoir que les outils de communication numérique servent à la création d'arènes de discussion propices à la création de nouvelles solidarités féministes, voire à un cyberféminisme (*différence*). Enfin, d'autres chercheuses ont produit des travaux ancrés dans une vision de l'Internet comme espace social médiatisé par la technologie permettant d'envisager l'extinction du genre et de la pensée binaire à son origine (*déconstruction*) (Carstensen, 2013).

Ces dernières années, la montée des cyberviolences envers les femmes a fait surgir de vives préoccupations quant aux conséquences ambivalentes du changement technologique vis-à-vis cette quête d'émancipation. En témoigne la parution récente d'un numéro spécial de la revue *Feminist Media Studies* consacré au thème de la cybermisogynie (*online misogyny*) (Ging et Siapera, 2018). Tanja Carstensen avait déjà fait remarquer, quelques années plus tôt, l'ambiguïté du web social pour les femmes : « *The web now offers a greater range of forums where different people can meet and connect. Feminists who use social media become more visible, which may help to mobilize a broader audience for their aims. At the same time, however, feminist views are often met with greater rejection and aggression* » (2013, p. 490²).

11.2.4 CONCEPTS POUR ANALYSER LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE

Les études féministes sur les médias et la communication numériques mobilisent une pluralité de perspectives théoriques et de langages conceptuels dont les différences et les divergences sont transcendées par la centralité qu'y occupent les rapports sociaux de sexe comme objet d'étude et de théorisation (Bellerive et Yelle, 2016). Équivalent français du

-
2. « Le web propose désormais un plus grand nombre de forums où différentes personnes peuvent se rencontrer et s'affilier. Les féministes qui utilisent les médias sociaux deviennent ainsi plus visibles, ce qui peut aider à mobiliser un public élargi et à atteindre leurs objectifs. Cependant, ces nouveaux forums exposent aussi les points de vue féministes à des formes très intenses de rejet et d'agressivité » (traduction libre).

terme *gender* et synonyme du concept de genre qui en est la traduction littérale de plus en plus usitée dans l'espace francophone, la notion renvoie à un rapport social plutôt qu'à des différences inhérentes entre les sexes. Outil conceptuel distinguant le « sexe biologique » du « sexe social », le genre conceptualise les différences sexuelles perçues entre les hommes et les femmes comme étant constitutives des rapports de pouvoir, comme un rapport social qui divise l'humanité en deux et en hiérarchise les deux parties (féminin/masculin) selon un principe de domination masculine. Pour en formaliser la définition, précisons que le genre est « un système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin) » (Bérénis *et al.*, 2012, p. 10). Dans les études en communication, l'adoption du concept « conduit à tenter de percer de quelle manière les rapports sociaux de sexe structurent les processus communicationnels et comment ceux-ci contribuent à la reconduction ou à la reconfiguration de ces rapports » (Julliard, 2009, § 22).

Les études féministes des médias et de la communication mobilisent un large éventail de concepts. Certains appartiennent à la nébuleuse interdisciplinaire que forme la recherche féministe, d'autres ont été créés par les chercheuses féministes en communication pour répondre à des besoins propres à leur objet d'étude. Le concept d'assignation de genre est un bon exemple de ce dernier cas. Il permet l'investigation d'une pluralité de processus sociaux qui participent à la production, au maintien et à la contestation des rapports de genre dans les interactions sociales, les pratiques langagières, les représentations sociales, les discours, les pratiques institutionnalisées et les subjectivités :

[A]ssigner consiste à attribuer à une personne une place, une fonction, un rôle, et plus particulièrement, attendre qu'elle le performe en se conformant aux attentes sociales construites autour des identités de genre, selon qu'elle est perçue comme étant un homme ou une femme. Complexe, [l'assignation de genre] renvoie aux normes et engage des systèmes de croyances et de représentations touchant aux définitions des féminin(s) et masculin(s) (Damian-Gaillard, Montanola et Olivesi, 2014, p. 13).

Ces conceptions du féminin et du masculin soulignent justement le caractère relationnel du genre (Scott, 1988). Les deux catégories se définissent effectivement l'une par rapport à l'autre, les normes sociales rattachées à cette division hiérarchisée étant donc à la fois l'effet et le produit de cette construction sociale (Bérénis *et al.*, 2012). Le sexisme est la

manifestation concrète que prennent les rapports de genre dans les interactions quotidiennes et dans les faits de société en général. Inscrit dans une histoire longue, le sexisme se décline dans les règles de grammaire (« le masculin l'emporte sur le féminin ») ; il s'infiltré dans les consciences sous forme de préjugé sexiste ; il se répand dans la publicité et la culture populaire grâce à des stéréotypes de genre et des représentations sexistes (l'objectification sexuelle des femmes, par ex.). Le sexisme perdure aussi dans les métiers de la communication, dans une division sexuelle du travail qui régit de manière différenciée les valorisations sociales, incluant le salaire et le prestige symbolique associés à des tâches et des rôles perçus comme féminins ou masculins (par ex., la distinction entre *soft* et *hard news* en journalisme) (voir North, 2009 ; Ross et Carter, 2011). Le harcèlement sexuel et les violences à caractère sexuel sont d'autres manifestations du sexisme qui participent à la subordination sociale des femmes. Cette subordination est renforcée par les cours pénales et les processus institutionnalisés de traitement des plaintes pour harcèlement, qui accordent souvent moins de crédibilité à la parole des victimes (plus souvent des femmes) et dont les décisions perpétuent une impunité servant les intérêts des agresseurs (majoritairement des hommes) (Citron, 2015 ; Megarry, 2014 ; Poland, 2016 ; Gardiner, 2018 ; Jane, 2018).

Pour résumer, le genre est une construction sociale, un processus relationnel et un rapport de pouvoir inscrits dans une trame historique et culturelle. À ces trois dimensions analytiques s'ajoute une dimension intersectionnelle, c'est-à-dire que « le genre est imbriqué dans d'autres rapports de pouvoir » (Bérénis *et al.*, 2012, p. 7). En effet, le genre s'articule à des rapports de domination tels la classe sociale, la race, l'âge, le statut de citoyenneté, les capacités physiques (Scott, 1988). Cela signifie que le sexisme auquel les femmes sont confrontées dans leur vie quotidienne a plusieurs visages. Il n'existe pas une expérience universelle du sexisme partagée par toutes les femmes, mais plutôt un enchevêtrement complexe d'expériences de sexisme de racisme, d'âgisme, d'homophobie, de capacitisme, de classisme et d'autres catégories de différenciation sociale. Grâce à l'analyse de leurs expériences vécues des oppressions simultanées, les intellectuelles féministes du *Black feminism* américain ont apporté des contributions théoriques extrêmement fécondes pour penser l'imbrication des rapports de domination

(voir Dorlin, 2008). Parmi ces autrices, on compte notamment Kimberlé Crenshaw (1989), Patricia Hill Collins (2016) et bell hooks (1984).

11.3 COMMENT LES SPÉCIFICITÉS DE LA RECHERCHE FÉMINISTE SE CONCRÉTISENT-ELLES DANS L'ÉTUDE DES CYBERVIOLENCES ENVERS LES FEMMES ?

11.3.1 LA RECHERCHE SE PORTE VERS DES EXPÉRIENCES CONCRÈTES D'OPPRESSION QUE LES FEMMES DÉSIGNENT COMME UNE PRIORITÉ DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION

La recherche féministe sur les cyberviolences envers les femmes a été précédée de la médiatisation de cas extrêmes de harcèlement sexiste et misogyne, mais aussi de dénonciations de la part de professionnelles de la communication et d'initiatives entreprises par des organisations féministes (Jane, 2014 ; Mantilla, 2015). À travers le monde, des femmes journalistes ont dénoncé les formes violentes et récurrentes d'insultes, de harcèlement sexiste et de menaces à caractère sexuel dont elles sont la cible au quotidien. Des maisons d'hébergement pour femmes violentées, des associations vouées à la promotion de l'égalité des genres, de même que des associations professionnelles et des groupes de défense des droits des femmes ont mené des recherches pour documenter le problème et elles ont entrepris des actions pour le contrer. En fait, il n'est pas rare que les seules connaissances fiables à une échelle locale aient été produites par ces organisations.

Comparativement à d'autres espaces géolinguistiques, le monde anglo-saxon a été plus rapidement sensibilisé à l'ampleur et à la gravité des violences genrées envers les femmes. Les campagnes de harcèlement extrêmement violentes qui ont été menées à l'encontre de militantes féministes comme la Britannique Caroline Criardo-Perez (en 2012-2013) et les Américaines Zoe Quinn et Anita Sarkeesian pendant le Gamergate (en 2014-2016) ont été fortement médiatisées dans ces pays, de même qu'à l'étranger. La première avait mené une campagne en faveur de la création d'un billet de banque à l'effigie de Jane Austen ; les secondes ont simplement dénoncé la culture misogyne du milieu des jeux vidéo pour revendiquer l'inclusion respectueuse des femmes en

programmation et en conception de jeux, ainsi que dans la gestion des communautés de jeux en ligne³.

Au Québec, l'année 2017 semble avoir marqué une prise de conscience collective grâce à la publication d'un dossier spécial par le journal *La Presse* à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Cette parution fut combinée à la démission abondamment commentée d'une journaliste bien en vue dans les médias montréalais⁴, consécutive à un épuisement causé par du cyberharcèlement à forte connotation sexiste et misogynie. Plus récemment, une animatrice de télévision, elle-même la cible de cyberharcèlement sexiste, a produit un documentaire sur le sujet, que la chaîne de télévision Télé-Québec a diffusé à l'automne 2018⁵. En France, les cyberviolences sont de plus en plus fréquemment discutées dans l'espace public médiatique, quoique généralement traitées sous le thème plus large du harcèlement sexuel. Ce thème a connu une résurgence après des controverses telles l'affaire DSK (Bertini, 2011) et l'affaire Baupin⁶, qui ont suscité un mouvement de solidarité féministe chez plusieurs femmes publiques, faisant écho au mouvement entourant l'utilisation des mots-clés #MeToo, #AgressionNonDénoncée et #BalanceTonPorc.

11.3.2 LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE DONNE UN NOM À L'EXPÉRIENCE VÉCUE ET SEXUÉE DE LA DOMINATION

Dans un texte classique, qui présente une reconstruction théorique féministe de la théorie habermassienne de la sphère publique, la philosophe Nancy Fraser (1987) souligne le rôle de la contre-sphère publique féministe qui, dans les années 1970 et 1980, s'est saisie du problème de la violence faite aux femmes pour en faire un enjeu sociopolitique. À travers un réseau d'arènes de discussion, de lieux de partage d'expériences, de publications, de maisons d'édition, d'analyses et de prise de conscience collective, des chercheuses et des militantes (qui endossaient parfois les deux rôles) ont pu nommer, désigner et

3. Les rubriques « Caroline Criardo-Perez » et « Controverse du Watergate » du site Wikipédia procurent un bref aperçu des événements cités.

4. Judith Lussier, journaliste au *Journal Métro*.

5. Le documentaire s'intitule *Troller les trolls* (par Pénélope McQuade).

6. Pour un aperçu de l'affaire, voir le dossier du média d'information français Mediapart : <https://www.mediapart.fr/journal/france/dossier/notre-dossier-laffaire-baupin>.

conceptualiser une expérience vécue et sexuée de la domination. C'est ainsi que, par exemple, les termes *harcèlement sexuel* et *viol conjugal* ont été forgés et disséminés par les féministes, puis introduits dans le vocabulaire courant au fil du temps.

La recherche sur les cyberviolences envers les femmes emprunte aujourd'hui une trajectoire similaire. Une contribution décisive se trouve dans le travail de dénomination des expériences personnelles, qui fait apparaître le caractère collectif et systémique de cette oppression fondée sur le genre. Une contribution des plus significatives est l'ouvrage de Karla Mantilla (2015), *Gendertrolling : misogyny adapts to new media*. L'auteure y définit le terme *gendertrolling* comme une forme relativement nouvelle et particulièrement violente de menace, qui se distingue du troll générique par son caractère sexo-spécifique. Si le troll, tel que défini dans la littérature savante depuis les années 1990, désigne une intervention malveillante qui, dans le contexte d'interactions sociales médiatisées par la technologie, a pour but manifeste de faire dérailler les échanges, le *gendertrolling*, quant à lui, possède une forme sexo-spécifique. Par souci de francisation, il est suggéré ici d'utiliser les termes « trolls sexistes » et « trolls génériques »⁷.

Selon Mantilla (2015), le troll sexiste est un phénomène social qui s'inscrit dans une tradition historique de domination des femmes par la soumission forcée de leur corps, de leur sexualité et de leur voix à un ordre social patriarcal. En ce sens, il est le produit du même sexisme systémique à l'origine du harcèlement de rue, du harcèlement sexuel au travail et des violences sexuelles envers les femmes. Selon l'auteure, plusieurs caractéristiques confèrent au troll sexiste un caractère distinct par rapport au troll générique. Il implique généralement :

- 1) l'action coordonnée de plusieurs utilisateurs à l'endroit d'une internaute ou d'une cible collective (un site féministe par exemple) ;

7. Selon l'Office de la langue française du Québec, un troll est un « [m]essage volontairement provocant publié sur Internet dans le but de soulever des polémiques et de rompre l'équilibre d'une communauté donnée » (<http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26522707>). L'Office propose aussi une autre définition, qui définit plutôt le « troll d'Internet » comme la personne ayant transmis un tel message : « Personne qui publie sans relâche des messages volontairement provocants sur Internet dans le but de soulever des polémiques et de rompre l'équilibre d'une communauté donnée » (<http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26522696>). Sites consultés le 1^{er} avril 2021.

- 2) des insultes genrées qui dénigrent et humilient les femmes (par ex., « salope », « vache », « poufiasse ») ;
- 3) un langage vulgaire souvent connoté sexuellement où les insultes et les injures proférées sur un ton hostile et menaçant portent atteinte à l'intégrité et à la dignité des femmes (par ex. les menaces de viol) ;
- 4) des menaces crédibles, c'est-à-dire susceptibles de créer un réel sentiment d'insécurité chez les femmes qui en sont la cible ;
- 5) une intensité, une virulence et une persistance démesurées. Contrairement aux trolls génériques qui finissent généralement par s'estomper, le troll sexiste peut durer plusieurs mois, des années, et mener à l'épuisement physique et moral de la victime ;
- 6) des réactions hostiles envers les femmes qui prennent la parole pour poser dans l'espace public des enjeux d'égalité entre les hommes et les femmes et parmi la diversité des genres.

Une autre contribution importante, qui a déjà eu beaucoup d'écho dans les écrits universitaires depuis 2014, est le terme anglais *misogynoir*, qu'il est proposé ici de traduire par « misogynoire » (Bailey et Trudy, 2018). Popularisé par Trudy, une artiste et militante noire américaine d'origine jamaïcaine, le terme misogynoire introduit dans l'analyse des cyberviolences envers les femmes la dimension raciale de la domination fondée sur le genre⁸. Initialement forgé par sa collègue militante noire Moya Bailey, « *Misogynoir is a word used to describe how racism and anti-Blackness alter the experience of misogyny for Black women, specifically*⁹ ». Ce mot-valise, qui réunit les substantifs misogynie et Noire afin d'exprimer l'idée de la haine envers les femmes afrodescendantes, est utilisé dans certains travaux et analyses sur les cyberviolences envers les femmes pour rendre compte de la complexité et de la pluralité des expériences de la domination auxquelles sont confrontées les femmes noires dans les espaces socionumériques (Lawson, 2018).

8. Sur ce point, voir <<http://www.gradientlair.com/post/84107309247/define-misogynoir-anti-black-misogyny-moya-bailey-coined>>, consulté le 1^{er} avril 2021.

9. « Misogynoire est la forme particulière de haine dirigée contre les femmes noires dans la culture populaire américaine » (traduction libre). Trudy, « Explanation of Misogynoir », <<http://www.gradientlair.com/post/84107309247/define-misogynoir-anti-black-misogyny-moya-bailey-coined>>, consulté le 1^{er} avril 2021.

11.3.3 NOMMER LE PROBLÈME VALIDE UNE EXPÉRIENCE ET LA CONSTITUE EN OBJET DE RECHERCHE POUVANT SE PRÊTER À DES ENQUÊTES EMPIRIQUES

Même si les recherches sur les cyberviolences envers les femmes sont relativement récentes, elles ont déjà permis de développer un large éventail de concepts (Megarry, 2014). Le terme de cybersexisme, par exemple, est proposé par Poland (2016) pour affirmer le caractère à la fois historique et distinct du sexisme en ligne. Pour cette auteure, le cybersexisme est la forme particulière que revêt le rapport social de domination masculine dans un espace social médiatisé par la technologie numérique. Si le harcèlement des femmes est antérieur à l'avènement du web social, cet espace sociotechnique offre, de par ses propriétés, de nouvelles modalités d'expression (voir Vitis et Gilmour, 2017). Les connotations sexuelles et les menaces d'atteinte à l'intégrité physique de la personne qui sont omniprésentes dans le harcèlement sexuel et la violence envers les femmes trouvent de nouvelles modalités d'expression grâce aux médiums numériques : dispositifs de géolocalisation dissimulés sur une voiture pour suivre et intimider une ancienne partenaire, photomontages truqués à connotation sexuelle conçus pour humilier publiquement une cyberféministe, distribution massive de photographies intimes pour se venger d'une rupture conjugale (*revenge porn*), actions antiféministes coordonnées contre des collectifs féministes pour les intimider, pour entraver leurs activités et pour miner leur crédibilité. D'autres termes, comme le cyberharcèlement (*online harassment*) et la cybermisogynie (*online misogyny*) sont aussi en usage dans la documentation anglaise pour rendre compte des reconfigurations de la domination masculine dans les espaces socionumériques. En plus de nommer les expériences d'oppression des femmes, ces termes permettent de constituer les pratiques de domination masculine en objet de recherche, c'est-à-dire de les conceptualiser, de les enquêter et de les théoriser (voir Megarry, 2014). Ce travail de construction intellectuelle valide une expérience vécue de la domination qui, ayant tardé à être reconnue comme telle, a isolé les victimes dans un climat de doute et de honte ; du seul fait qu'il fournit des ressources discursives et conceptuelles pour nommer et comprendre cette expérience commune, ce travail contribue au changement.

Plusieurs travaux significatifs ont déjà tracé la voie de la recherche pour documenter et analyser les cyberviolences envers les femmes. On compte parmi les travaux pionniers les plus cités ceux de la juriste étasunienne Danielle K. Citron (2015) et

ceux d'Emma A. Jane, professeure à l'Université de New South Wales, en Australie. La première est à l'avant-plan du cadrage juridique de la cyberviolence, qu'elle aborde comme un discours haineux visant les femmes et portant atteinte à leurs droits fondamentaux, dont le droit à la libre expression. La seconde a produit plusieurs analyses féministes des travaux qui, en communication et en science politique, traitent des discours haineux, des incivilités et des propos diffamatoires (Jane, 2014, 2015, 2016). Plus récemment, une étude de cas multiples très originale lui a permis d'analyser l'impact des cyberviolences sur la vie personnelle et professionnelle des femmes. À partir de cas vécus analysés en profondeur, l'auteure montre qu'en apparence, les femmes et les hommes sont égaux dans leur accès aux outils de communication numérique et aux tribunes publiques du web social, mais que dans la pratique, la haine et le harcèlement auxquels elles sont confrontées limitent leurs possibilités d'utilisation (voir Jane, 2018, p. 587). Ce type d'enquête et d'analyse est extrêmement important car, dans la continuité du travail de Danielle Citron, il apporte une validation empirique qui peut outiller les femmes et les militantes féministes afin qu'elles s'organisent collectivement en tant que professionnelles de la communication (journalistes et relationnistes, par ex.) et revendiquent leurs droits en tant que travailleuses (Jane, 2018).

D'autres études empiriques sont dignes de mention en ce qui concerne les atteintes à la liberté d'expression des femmes, dont l'étude qualitative transnationale de Stine Eckert (2018), menée auprès de 109 blogueuses, qui souligne le caractère antidémocratique des cyberviolences envers les femmes. Près des trois quarts des blogueuses interrogées ont rapporté des expériences déplaisantes et offensantes, comprenant des insultes sexistes (86 %), des trolls sexistes (33 %), des menaces de viol et des menaces de mort (25 %), sans compter des problèmes comme le piratage de comptes ou le dévoilement d'informations personnelles (40 %). Ce type d'étude montre bien que les rapports de genre qui structurent l'organisation patriarcale de la société structurent aussi un accès inégalitaire des femmes aux tribunes publiques. L'auteure souligne qu'en réalité, le fait d'être perçue comme une femme dans le web social entraîne un risque très élevé d'être prise à partie et invectivée ; en outre, cette violence est considérablement amplifiée quand les femmes qui en sont victimes s'en plaignent et quand elles se défendent (Eckert, 2018, p. 3).

Sur un plan théorique, Jessica Megarry (2017) a proposé de théoriser l'antiféminisme virulent qui sévit dans la sphère numérique anglophone en adoptant la perspective des études sur la surveillance (*surveillance studies*). Les violentes campagnes de harcèlement sexistes qui ont été médiatisées ces dernières années y sont analysées comme une forme de surveillance, de contrôle et de coercition *masculine* de la parole féministe. Des enquêtes empiriques récentes confèrent un fondement empirique à cette interprétation sociologique. Une enquête menée à partir des 70 millions de commentaires publiés sur le site du journal *The Guardian* montre que le domaine du commentaire en ligne est fortement genré (Gardiner, 2018). Les reportages et les chroniques rédigés par des femmes font l'objet d'une part significativement plus élevée de commentaires d'internautes ayant été censurés par le journal pour cause d'incivilité. De plus, les femmes journalistes qui écrivent sur des sujets perçus comme masculins (le sport, par ex.) sont beaucoup plus susceptibles de subir des réactions hostiles et misogynes. S'inscrivant apparemment dans le phénomène des dynamiques conversationnelles genrées documentées dès l'apparition des premiers forums de discussion en ligne (Herring, 1999, Carstensen, 2009), de tels résultats suggèrent que les cyberviolences envers les femmes expriment plus une reconfiguration de la domination masculine qu'une nouveauté sociologique.

Au cours du XX^e siècle, les femmes ont conquis plusieurs droits et réalisé de nombreux progrès en matière d'égalité et de justice (Descarries, 1998). Parce qu'elles compromettent certaines de ces avancées (Jane, 2018) et qu'elles s'expriment de façon particulièrement virulente, les reconfigurations actuelles de la domination masculine dans les espaces publics numériques (Megarry, 2017) représentent un problème social préoccupant (Amnesty International, 2018 ; Caron, 2021). À n'en pas douter, il y a là un objet de recherche et de critique sociale à inscrire parmi les pathologies sociales devant être prises en charge par la recherche féministe, mais aussi, par les courants majoritaires des études critiques en communication.

BIBLIOGRAPHIE

- Amnesty International (2018). *Toxic Twitter – A Toxic Place for Women*, rapport publié en ligne, <<https://www.amnesty.org/en/latest/research/2018/03/online-violence-against-women-chapter-1/>>, consulté le 5 août 2019.
- Bailey, M. et Trudy (2018). « On misogynoir : citation, erasure, and plagiarism », *Feminist Media Studies*, vol. 18, n° 4, p. 762-768.
- Bellerive, K. et F. Yelle (2016). « Contributions des féminismes aux études en communication médiatique », dans F. Aubin et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication : contextes, théories et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 279-304.
- Bérén, L. et al. (2012). *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck.
- Bertini, M.-J. (2011). « Genre et médias à l'épreuve de l'affaire DSK », *Sciences de la société*, n° 83, p. 54-65, <<https://journals.openedition.org/sds/2146>>, consulté le 5 août 2019.
- Caron, C. (2021). « Phénomène global, expérience locale. Ce que les expériences de Québécoises révèlent des cyberviolences », *Nouvelles questions féministes*, vol. 40, n° 1, p. 99-116.
- Carstensen, T. (2009). « Gender Trouble in Web 2.0. Gender perspectives on social network sites, wikis and weblogs », *International Journal of Gender, Science and Technology*, vol. 1, n° 1, <https://www.researchgate.net/publication/27336808_Gender_Trouble_in_Web_20_Gender_perspectives_on_social_network_sites_wikis_and_weblogs>, consulté le 5 août 2019.
- Carstensen, T. (2013). « Gender and social media. Sexism, empowerment, or the irrelevance of gender ? », dans C. Carter et al. (dir.), *The Routledge companion to media and gender*, Londres, Routledge, p. 483-492.
- Cervulle, M. (2016). « Genre et communication : des approches critiques en tension », dans F. Aubin et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication : contextes, théories et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 280-319.
- Chabaud-Rychter, D. et al. (2010). *Sous les sciences sociales, le genre. Relectures critiques de Max Weber à Bruno Latour*, Paris, La Découverte.
- Citron, D. K. (2015). « Addressing cyber harassment : an overview of hate crimes in cyberspace », *Case Western Reserve Journal of Law, Technology & the Internet*, vol. 6, n° 1, <https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2932358>, consulté le 5 août 2019.

- Coulomb-Gully, M. (novembre 2011). « Genre et médias : vers un état des lieux », *Sciences de la société*, n° 83, p. 3-13, <<https://sds.revues.org/2113>>, consulté le 5 août 2019.
- Coulomb-Gully, M. (janvier 2014). « Inoculer le Genre », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 4, <<https://doi.org/10.4000/rfsic.837>>, consulté le 5 août 2019.
- Crenshaw, K. W. (1989). « Demarginalizing the intersection of race and sex : a Black feminist critique of discrimination doctrine, feminist theory and antiracist practice », *University of Chicago Legal Forum*, vol. 1989, n° 1, p. 139-167, <<https://chicagounbound.uchicago.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1052&context=uclf>>, consulté le 5 août 2019.
- Damian-Gaillard, B., S. Montanola, et A. Olivesi (2014). « Introduction. Assignment de genre dans les médias. Attentes, perturbations et reconfigurations », dans B. Damian-Gaillard, S. Montanola et A. Olivesi (dir.), *L'assignation de genre dans les médias*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 11-19.
- Descarries, F. (1998). « Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 30 (*La sociologie face au troisième millénaire*), p. 179-210.
- Dorlin, E. (dir.) (2008). *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris, L'Harmattan.
- Eckert, S. (2018). « Fighting for recognition : online abuse of women bloggers in Germany, Switzerland, the United Kingdom, and the United States », *New Media & Society*, vol. 20, n° 4, p. 1282-1302.
- Fraser, N. (1987). *Unruly practices. Power, discourse and gender in contemporary social theory*, Cambridge (Grande-Bretagne), Polity Press.
- Fuchs, C. (2014). *Social media. A critical introduction*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Gardiner, B. (2018). « “It’s a terrible way to go to work” : What 70 million readers’ comments on the *Guardian* revealed about hostility to women and minorities online », *Feminist Media Studies*, vol. 18, n° 4, p. 592-608.
- Ging, D. et E. Siapera (2018). « Special issue on online misogyny », *Feminist Media Studies*, vol. 18, n° 4, p. 515-524.
- Haraway, D. (2007). *Manifeste cyborg et autres essais : sciences, fictions, féminismes*, éd. L. Allard, D. Gardey et N. Magnan, Paris, Exils.

- Herring, S. C. (1999). « The rhetorical dynamics of gender harassment on-line », *The Information Society*, vol. 15, p. 151-167.
- Herring, S. C. et S. Stoerger (2013). « Gender and (a)nonymity in computer-mediated communication », dans S. Ehrlich, M. Meyerhoff et J. Holmes (dir.), *The handbook of language, gender, and sexuality*, Chichester (Grande-Bretagne), Wiley-Blackwell, p. 567-586.
- Hill Collins, P. (2016). *La pensée féministe noire. Savoir, conscience et politique de l'empowerment*, Montréal, Remue-Ménage.
- Honneth, A. (2008). *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, trad. de l'allemand par O. Voirol, P. Rusch et A. Dupeyrix, Paris, La Découverte.
- hooks, bell (1984). *Feminist theory. From margin to center*, Londres, Pluto Press.
- Jane, E. A. (2014). « “Back to the kitchen, cunt” : speaking the unspeakable about online misogyny », *Continuum*, vol. 28, n° 4, p. 558-570.
- Jane, E. A. (2015). « Flaming ? What flaming ? The pitfalls and potentials of researching online hostility », *Ethics and Information Technology*, vol. 17, n° 1, p. 65-87.
- Jane, E. A. (2016). « Online misogyny and feminist digilantism », *Continuum*, vol. 30, n° 3, p. 1-14.
- Jane, E. A. (2018). « Gendered cyberhate as workplace harassment and economic vandalism », *Feminist Media Studies*, vol. 18, n° 4, p. 575-591.
- Julliard, V. (2009). « Pour une intégration du genre par les sciences de l'information et de la communication », *Questions de communication*, n° 16, <<https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/356>>, consulté le 5 août 2019.
- Landes, J. B. (dir.) (1998). *Feminism, the public and the private*, Oxford (Grande-Bretagne), Oxford University Press.
- Lawson, C. E. (2018). « Platform vulnerabilities : harassment and misogyny in the digital attack on Leslie Jones », *Information, Communication & Society*, vol. 21, n° 6, p. 818-833.
- Lewis, R., M. Rowe, et C. Wiper (2017). « Online abuse of feminists as an emerging form of violence against women and girls », *The British Journal of Criminology*, vol. 57, n° 6, p. 1462-1481.

- Mantilla, K. (2015). *Gendertrolling : how misogyny went viral*, Santa Barbara, Praeger Press.
- McLaughlin, L. et C. Carter (dir.) (2012). *Current perspectives in feminist media studies*, New York, Routledge.
- Meehan, J. (dir.) (1995). *Feminists read Habermas : gendering the subject of discourse*, Londres, Routledge.
- Megarry, J. (novembre-décembre 2014). « Online incivility or sexual harassment ? Conceptualising women's experiences in the digital age », *Women's Studies International Forum*, vol. 47, Part A, p. 46-55, <<https://doi.org/10.1016/j.wsif.2014.07.012>>, consulté le 5 août 2019.
- Megarry, J. (2018). « Under the watchful eyes of men : theorising the implications of male surveillance practices for feminist activism on social media », *Feminist Media Studies*, vol. 18, n° 6, p. 1070-1085.
- Mendes, K. et C. Carter (2008). « Feminist and gender media studies : a critical overview », *Sociological Compass*, vol. 2, n° 6, p. 1701-1718.
- North, L. (2009). *The gendered newsroom : how journalists experience the changing world of media*, Cresskill (New Jersey), Hampton Press.
- Ollivier, M. et M. Tremblay (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Paris, L'Harmattan.
- ONU (2018). « L'impact disproportionné des cyberviolences sur les femmes inquiète les délégations à la condition de la femme », Organisation des Nations Unies, 14 mars 2018, <<https://www.un.org/press/fr/2018/fem2139.doc.htm>>, consulté le 5 août 2019.
- Pew Research Center (2014). *Online harassment*. Pew Research Center Online report, <<https://www.pewinternet.org/2014/10/22/online-harassment/>>, consulté le 5 août 2019.
- Poland, B. (2016). *Haters. Harassment, abuse, and violence online*, Sterling (Virginie), Potomac Press.
- Ross, K. et C. Carter (2011). « Women and news : A long and winding road », *Media, Culture & Society*, vol. 33, n° 8, p. 1148-1165.
- Scott, J. W. (1988). « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, vol. 37-38 (*Le genre de l'histoire*), p. 125-153.

Smith, D. (1981). « Le parti pris des femmes », dans Y. Cohen (dir.), *Femmes et politique*, Montréal, Les Éditions du Jour, p. 139-144.

Van Zoonen, L. (1995). *Feminist media studies*, Thousand Oaks, Sage Publications.

Vitis, L., et F. Gilmour (2017). « Dick pics on blast : a woman's resistance to online sexual harassment using humour, art and Instagram », *Crime, Media, Culture*, vol. 13, n° 3, p. 335-355.

Young, I. M. (1985). « Impartiality and the civic public : some implications of feminist critiques of moral and political theory », *PRAXIS International*, vol. 4, p. 381-401.

PARTIE

4

**TECHNIQUE
ET
SOCIÉTÉ**

12

**HAROLD INNIS
À LA CONQUÊTE DE
L'ESPACE ET DU TEMPS**

Simon Claus et Marc-Olivier Goyette-Côté

MOTS CLÉS

Biais temporel/spatial, équilibre, médias,
monopole, pouvoir, savoir, technologie

Si Harold Adam Innis est considéré comme une des figures les plus marquantes de l'histoire des théories de la communication au Canada, il est également un auteur difficile à catégoriser, ne serait-ce que dans un champ théorique ou même dans une discipline. Lorsque l'on se penche sur l'œuvre d'Innis, on identifie généralement deux périodes. Le premier Innis¹, en étudiant l'histoire économique du Canada à travers l'exploitation et les réseaux d'échange des ressources naturelles, va intéresser les économistes, les historiens, les géographes ou encore les archivistes. Le deuxième Innis² se concentre sur les médias et la communication en plongeant dans l'histoire des empires depuis les débuts de la civilisation occidentale. Cette période intéressera plutôt les littéraires, les spécialistes de la communication ou les critiques de l'impérialisme culturel. Nous montrerons ici en quoi ces deux périodes sont largement complémentaires, notamment dans une perspective en économie politique de la communication. Au-delà, nous allons tenter de voir en quoi Innis peut représenter une figure majeure des études en communication au Canada dans le cadre de cet ouvrage qui vise à aborder les auteurs majeurs ayant développé une pensée critique en communication. À ce titre, certains auteurs, à l'instar de Theall (2003), identifient celui-ci comme le père de l'« école de communication de Toronto »³ auquel on attache également la figure de Marshall McLuhan. Ce dernier présente d'ailleurs ses travaux comme une « note de bas de page » de la pensée d'Harold Innis (McLuhan, 1962). L'« école de communication de Toronto », s'il en est une, se distingue par son étude des technologies de communication qui sont considérées comme des facteurs des changements sociohistoriques dans le temps et l'espace.

Après être revenus sur la vie d'Innis, qui explique en partie l'engagement

-
1. Les principaux ouvrages attribués à Innis 1 : *A History of the Canadian Pacific Railway* (1923), *The Fur Trade in Canada. An Introduction to Canadian Economic History* (1930), *Peter Pond, fur trader and adventurer* (1930), *The Cod Fisheries. The History of an International Economy* (1940), *Political Economy in the Modern State* (1946).
 2. Les principaux ouvrages attribués à Innis 2 : *Empire and Communications* (1950), *The Bias of Communication* (1951), *The Strategy of Culture* (1952), *Changing Concepts of Time*. (1952).
 3. Le terme École de Toronto ne fait pas l'unanimité. Donald Theall (2003) note ainsi que certains préfèrent d'autres expressions telles que *media ecology* (Postman, 1970), *The Media Ecology Association* ou encore *médium theory* (Meyrowitz, 1994). Citant Carpenter, Martino note également que pour certains observateurs, « il n'y a jamais eu d'école de communication de Toronto. Il s'agissait tout simplement d'un tas d'insulaire occupés à observer le plus grand spectacle sur terre. Une table dans le café du musée a servi de lieu de réunion » (2012, p. 597).

intellectuel de celui-ci et son inscription dans une démarche critique, nous présenterons la première partie de son œuvre consacrée à l'histoire économique du Canada et à l'exploitation des matières premières. Nous étudierons ensuite plus spécifiquement son travail consacré à la communication en nous arrêtant sur les concepts au cœur de sa pensée et sur la manière dont il les mobilise pour étudier, via l'histoire des communications, l'histoire de l'humanité. Nous concluons avec son étude de la période contemporaine et son *plaidoyer pour le temps* (Innis, 1950).

12.1 INNIS : « *THE MARGINAL MAN* »

Dans *Marginal Man : The Dark Vision of Harold Innis*, Alexander John Watson (2006) décrit Harold Innis comme un intellectuel en marge de l'empire et des idéologies dominantes du centre qui pense que la marge peut devenir un centre où peut s'épanouir l'intelligence. Ce projet d'Innis est intimement lié à ses origines ainsi qu'à son parcours. Celui-ci est né en 1884 dans le comté d'Oxford au sud-ouest de l'Ontario et a grandi au sein d'une famille rurale d'origine écossaise et de confession baptiste. Ses origines pauvres et rurales marqueront Innis tout au long de ses études secondaires et universitaires. Elles auront également une grande influence sur ses positions théoriques.

Innis est poussé aux études par ses parents qui souhaitent susciter chez lui une vocation religieuse. En 1905, il commence donc à fréquenter la High School d'Otterville. Il passe ensuite quatre années à Woodstock où, obligé de voyager en train plus de 60 km par jour (Davidson, 1982), « il demeurerait un fils de paysan, pauvre, gauche, mal à l'aise, et malgré tout sérieux et résolu » (Creighton, 1957, p. 15). Finalement, en 1913, alors âgé de 18 ans, il commence à étudier à l'Université McMaster, une université baptiste située à Toronto. Toutefois, en 1916, durant la Première Guerre mondiale, il est amené à effectuer son service militaire dans la force expéditionnaire canadienne en tant qu'observateur d'artillerie. Durant la guerre, il découvre notamment le rôle idéologique de la propagande, les effets destructifs de la technologie ainsi que la géopolitique des empires. Il sera blessé sur la ligne de front lors de la bataille de la crête de Vimy. En plus des séquelles physiques, Innis gardera des séquelles psychologiques qui le hanteront toute sa vie. À ce titre, le choix d'Alexander John Watson (2006) de mettre un Innis-soldat au regard abattu en page de couverture du livre qui lui est consacré n'est pas anodin.

De retour à l'Université McMaster, Innis termine sa maîtrise en lettres sur le thème *The returned soldier*. En 1920, il rejoint l'Université de Chicago où il suit des cours en économie politique et réalise une thèse de doctorat consacrée à l'histoire du réseau de chemin de fer du Canadien Pacifique qui sera publiée en 1923. À l'Université de Chicago, il est notamment influencé par les travaux de Veblen, chef de file du courant institutionnaliste opposé à une pensée économique statique et standardisée et donc critique envers les théories néoclassiques abstraites et universalisantes.

Durant sa thèse, Innis, tout en développant sa pensée intellectuelle, prend conscience du statut marginalisé du Canada à l'échelle du monde intellectuel occidental, en particulier vis-à-vis du Royaume-Uni, l'ancien colonisateur, et des États-Unis, la nouvelle puissance mondiale. Après son doctorat, il rejoint le département d'économie politique de l'Université de Toronto où il occupe un poste de professeur jusqu'à sa mort en 1952. Entre-temps, il devient directeur du département d'économie politique à partir de 1937 et doyen des études supérieures en 1947. Malgré les propositions de Chicago, il préférera rester à Toronto (1945) tout au long de sa carrière, faisant de celle-ci un projet de construction d'un « appui institutionnel à la périphérie » (Heyer, 2003). Il s'agit notamment de réfléchir à un système de production intellectuelle canadien qui s'affranchirait de ceux de la Grande-Bretagne et des États-Unis, un affranchissement exigeant l'abandon d'idées préconçues issues des grands centres. Dans cette perspective, Paul Heyer compare le travail d'Innis à une « une guérilla intellectuelle » (2003, p. 19).

12.2 HAROLD INNIS, PÈRE DES « *STAPLES THESIS* »

Dans le cadre de son doctorat, Innis s'intéresse à l'histoire économique de la construction du chemin de fer en réalisant un important travail sur les archives de la Canadian Pacific Railway. Il établit un lien entre l'établissement du chemin de fer et le développement de la civilisation occidentale dans la partie nord de l'Amérique du Nord. Dans le cadre de sa thèse, Harold Innis développe l'idée que le Canada a adopté le chemin de fer pour surmonter les barrières géographiques, en particulier le Bouclier canadien, qui ralentissait son expansion. Cette technologie permet ainsi au jeune pays de maîtriser son espace et de s'affirmer face à son voisin du sud. Innis constate également que si le train est nécessaire pour déplacer matières premières et marchandises, il permet aussi aux hommes de

voyager, favorisant ainsi les échanges sociaux et culturels entre ceux-ci, faisant de ce moyen de transport un moyen de communication à part entière. De par ses fonctions, le chemin de fer, en donnant une cohérence interne au Canada, va participer à l'unification économique, mais aussi politique et culturelle de celui-ci.

Le « nationalisme technologique » (Bibliothèques et Archives Canada, 2007) qui se déploie dans la construction du chemin de fer se perpétuera dans le développement des réseaux de communication électrique puis électronique du Canada. Le chemin de fer servira ainsi de modèle à l'établissement du télégraphe puis de la radiodiffusion du pays, chaque technologie contribuant ainsi à bâtir et à renforcer l'identité nationale tout en permettant de coloniser le territoire. Suivant cette logique, la radio publique sera tout d'abord développée à bord des trains et dans les grands hôtels présents dans les gares des deux réseaux (du Château Frontenac à Québec au Château du Lac Louise dans les Rocheuses en passant par le Château Laurier à Ottawa). Innis s'intéressera ensuite à d'autres systèmes de communication comme le transport fluvial et maritime en lien avec son travail sur l'exploitation et le commerce des matières premières. Pour ce dernier, la culture du Canada, son histoire politique et son économie, ont été organisées autour de l'exploitation et l'exportation de ressources naturelles (les *staples*) telles que la fourrure, le poisson, le bois, le blé, l'extraction des métaux et les combustibles fossiles. Ces ressources constitueront alors le terrain de recherche de l'économiste. Dans le cadre de ces recherches, Harold Innis va réaliser un long travail sur les archives, mais également mettre en place ce qu'il appelle une « *dirt research* », un travail de terrain qui contribuera fortement au développement des connaissances sur le Canada.

Suivant l'exploitation et le transport de ces matières premières, Innis parcourt le pays⁴ lui-même en canoë, collectant informations et données directement auprès des Canadiens « ordinaires » liés à la production de matières premières. Il s'agit de recueillir

4. Entre 1924 et 1940, Harold Innis mènera plusieurs expéditions en canot le long des rivières de l'ouest et du nord du Canada. Il a ainsi visité l'ensemble des régions du Canada, excepté l'Arctique de l'Ouest et la côte est de la baie d'Hudson.

les souvenirs et témoignages de ceux qui mettent les mains dans la poussière⁵. On note déjà ici l'importance que revêt pour Innis l'oralité. Comme l'explique Watson :

The phrase « dirt research⁶ » described the direct method by which Harold A. Innis collected material for his research on economic history in Canada. The result of extensive travels across Canada, where he gathered oral testimonies on the staples industries and transport systems combined with exhaustive archival research, Innis' method of dirt research sought to establish a « general organizing principle » by which patterns of economic and social development could be understood « beyond the basic data » (2006, p. 123⁷).

En 1930, Harold Innis publie *The Fur Trade in Canada. An Introduction to Canadian Economic History* qui représente un ouvrage majeur pour saisir comment le Canada s'est notamment construit autour de la traite de la fourrure. Alors qu'au XVI^e siècle, la demande de fourrure de castor explose en Europe pour la confection de chapeaux, le Canada va se spécialiser dans l'exploitation de ces fourrures. Pour Innis, durant trois siècles de traite des fourrures, le Canada va s'organiser géographiquement, mais également penser ses institutions financières et politiques en conséquence. Sur l'organisation du territoire, il remarque rapidement que l'exploitation de la fourrure via des technologies venues d'Europe va rapidement décimer les populations de castors dans les régions orientales du Canada. Exploitants et commerçants sont donc obligés de pousser plus à l'ouest et au nord leurs recherches de nouvelles sources

-
5. On parle ici des commerçants, des voyageurs, des trappeurs, des marcheurs, des bateliers, etc. qui travaillent sur le terrain que le penseur de la marge oppose aux financiers et gestionnaires dans leurs bureaux des grands centres urbains.
 6. Il est difficile de traduire la notion de « dirt research » en français puisque le terme *dirt* renvoie à la fois à l'idée de se salir lors du travail de terrain mené dans les mines et autres lieux d'extraction des matières premières (recherche sale), mais également à la poussière, fine particule résiduelle du processus d'extraction minier (recherche poussiéreuse). Le terme de poussière renvoie aussi, dans une perspective judéo-chrétienne, à la matière première de laquelle l'humain émerge avant d'y retourner. Ni le concept de recherche sale ni celui de recherche poussiéreuse ne permettent de transmettre à eux seuls l'ensemble des significations comprises dans l'expression « dirt research ».
 7. « L'expression "dirt research" décrit la méthode de terrain mobilisé par Harold A. Innis pour rassembler des informations pour ses recherches sur l'histoire économique du Canada. Fruit de nombreux voyages à travers le Canada, durant lesquels il a recueilli des témoignages oraux sur l'industrie des matières premières et les systèmes de transport, associé à un travail d'archiviste exhaustif, la méthode innisienne a également établi un "principe général d'organisation" par lequel les modèles de développement économique et social pourraient être compris "au-delà des données de base" » ; notre traduction.

d'approvisionnement. Dès lors, le problème de la traite des fourrures est devenu celui de l'organisation du transport des fourrures et des fournitures permettant leur exploitation sur des distances toujours plus importantes. Dans ce cadre, les cours d'eau qui forment un grand réseau et où vivent les castors vont avoir une importance primordiale dans le développement territorial et économique du nord de l'Amérique du Nord (Buxton, 2013). Ainsi, en plus de la construction du chemin de fer, de nombreux canaux vont être aménagés, mobilisant ainsi les divers cours d'eau du pays. D'obstacle passif, le Bouclier canadien et ses bassins hydrographiques deviennent alors, en lien avec l'intervention humaine, un principe organisateur dans le cadre de l'exploitation des ressources et de leur transport. L'ensemble de ces réseaux servira également au transport de ressources comme le bois d'œuvre et le blé, ressources ensuite expédiées par bateau en Europe.

Avant l'acte fondant la Confédération, les puissantes compagnies Hudson Bay Co. et Northwest Co. ont donc créé un vaste réseau allant d'un océan à l'autre. Innis note d'ailleurs que l'importance des coûts de ces transports et de leurs améliorations a largement contribué à l'Acte d'Union qui unifie le Haut et le Bas-Canada en 1840-1841, et à la Confédération politique de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse en 1867. Après la chute de la Nouvelle-France en 1760 et la cession finale par le traité de Paris de 1763, la Compagnie de la Baie d'Hudson se dispute la domination du commerce de fourrures avec la Compagnie du Nord-Ouest. Ce conflit s'envenimera jusqu'à la bataille de la Grenouillère en 1816. Pour ramener l'ordre, en 1821, Henri Bathurst, secrétaire d'État à la guerre et aux colonies britanniques, oblige alors les deux compagnies à fusionner sous le nom de la Compagnie de la Baie d'Hudson. En plus d'un appui politique, la Compagnie de la Baie Hudson bénéficie du soutien de grandes banques situées à Toronto, illustrant la centralisation du pouvoir de la grande ville par rapport aux zones rurales.

Innis note également que cette exploitation de la fourrure de castor a largement été permise par les populations amérindiennes⁸. Le chercheur canadien nous livre alors

8. Les Amérindiens ont ainsi fourni du matériel comme des canots, des raquettes ou de la nourriture permettant en premier lieu aux Européens de survivre puis de chasser le castor. Ces derniers ont

une explication particulièrement intéressante de la désintégration de la civilisation amérindienne sous la pression du capitalisme européen. En plus des maladies que les Européens apportent avec eux, leurs technologies ont un effet désastreux. À ce titre, les fusils, en plus de rendre certains conflits plus meurtriers, ont pour effet de détruire les populations pour lesquelles le castor représentait alors une ressource de base. Ces armes créent en outre une forte dépendance vis-à-vis des Européens puisque, pour recharger les fusils, il faut de la poudre et des cartouches que les Amérindiens sont incapables de produire. De plus, pour se ravitailler, ces derniers sont alors obligés de chasser toujours plus loin. Pour Innis, l'arrivée des Européens est donc venue perturber l'« équilibre » qui existait jusque-là au sein de la civilisation amérindienne. Ce dernier explique ainsi :

The history of the fur trade is the history of contact between two civilizations, the European and the North American. Unfortunately the rapid destruction of the food supply and the revolution in the methods of living accompanied by the increasing attention to the fur trade by which these products were secured, disturbed the balance which had grown up previous to the coming of the European. The new technology with its radical innovations brought about such a rapid shift in the prevailing Indian culture as to lead to wholesale destruction of the peoples concerned by warfare and disease (Innis, 1962, p. 388⁹).

Dix ans après son étude du commerce des fourrures, Harold Innis s'intéresse à la pêche et au commerce de la morue, détaillant la concurrence des empires pour l'exploitation de cette ressource sur près de 500 ans au sein de colonies « à la marge » telles que Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et la Nouvelle-Angleterre. L'abondance de poissons dans ces eaux a attiré de nombreuses nations telles que l'Espagne, la France puis les États-Unis. Ces différents empires se livrent une véritable concurrence, allant jusqu'à l'affrontement pour le contrôle de la pêche à la morue. Tout au long de son étude sur *The Cod Fisheries*,

notamment bénéficié de la connaissance du terrain par les populations locales ainsi que de leur expertise sur les habitudes de vie des castors.

9. « L'histoire de la traite des fourrures est l'histoire du contact entre deux civilisations, l'Europe et l'Amérique du Nord. Malheureusement, la destruction rapide des denrées alimentaires et l'évolution dans les modes de vie, associées à l'attention croissante portée au commerce de la fourrure grâce auquel ces produits ont été sécurisés, ont perturbé l'équilibre qui s'était instauré avant l'arrivée des peuples européens. Le développement de nouvelles technologies avec ses innovations radicales a provoqué un changement si rapide dans la culture autochtone prédominante que cela a entraîné une destruction à grande échelle des peuples concernés par la guerre et les maladies » ; notre traduction.

Innis se concentre sur les relations complexes entre l'économie, la culture et la technologie.

Dans le cadre de travaux sur les *staples*, Innis développera également la notion de *cyclonics* pour expliquer comment le développement de certaines techniques industrielles, souvent importées, conduit à une exploitation rapide des ressources, à la surproduction, à l'accumulation des déchets et en fin de compte à l'épuisement des ressources et à l'effondrement économique. Ces changements viennent alors perturber l'ordre économique et social en place, en particulier pour des pays producteurs de ressources naturelles économiquement marginales comme le Canada. Harold Innis nous livre donc une histoire territoriale, économique, sociale, technologique et politique du Canada particulièrement intéressante. Pour ce dernier, la spécialisation du Canada dans les ressources naturelles a rendu celui-ci dépendant des pays industriellement avancés qui échangeaient des ressources primaires contre des produits manufacturés. La conséquence est le maintien du Canada à un statut de pays exportateur de ressources à la marge des autres pays industrialisés. Les discussions autour de l'ALENA de 2018 et le faible pouvoir de négociation du Canada face aux États-Unis nous ont d'ailleurs rappelé cette situation à la marge du pays par rapport à son voisin du sud.

Dans ce cadre, on observe chez Innis une analyse en termes de centre et de périphérie relativement proche de la théorie de la dépendance¹⁰, qui peut être résumée ainsi :

The economic history of Canada has been dominated by the discrepancy between the centre and the margin of western civilization. Energy has been directed toward the exploitation of staple products and the tendency has been cumulative. The raw material supplied to the mother country stimulated manufacturers of the finished product and also of the product which were in demand in the colony. Large-scale production of raw materials was encouraged by improvement of technique of

10. Portée notamment par Andre Gunder Frank, Samir Amin, Fernando Henrique Cardoso, Immanuel Wallerstein, la théorie de la dépendance qui s'appuie sur les concepts de « centre » et de « périphérie » développe une vision globale et holiste de l'histoire sociale, politique et économique mondiale. En quelques mots, cette théorie avance qu'au sein du système capitaliste mondial, le développement des pays les plus riches (le centre) est corrélé au sous-développement des périphéries. Ainsi, selon la théorie de la dépendance, la tendance expansionniste du système capitaliste empêche le développement des périphéries qui fournissent une main-d'œuvre bon marché et des matières premières.

production, of marketing, and of transport as well as by improvement in the manufacture of the finished product. Agriculture, industry, transportation, trade, finance, and governmental activities tend to become subordinate to the production of the staple for a highly specialized manufacturing community (Innis, 1962, p. 385¹¹).

Développant une approche en économie politique¹², ce travail d’Innis sur les ressources naturelles, avec un accent mis sur la lutte des empires pour leur contrôle, sur les relations centre/périphérie, sur l’importance des réseaux de transport et sur la question de l’évolution technique, va considérablement influencer la perspective avec laquelle il aborde la communication et notamment le rôle des technologies en termes de temps et d’espace.

12.3 DES RESSOURCES NATURELLES AUX RESSOURCES MÉDIATIQUES

L’économie politique des ressources naturelles qui caractérise la première partie de l’œuvre d’Innis va logiquement amener celui-ci à travailler sur une économie politique de la communication humaine. D’ailleurs, le vif intérêt que l’économiste accorde très tôt aux réseaux de transport, qui selon lui constituent des moyens de communication, préfigure bien de son intérêt pour les médias en général. L’étude des matières premières et de leur transformation, en particulier du bois vers les pâtes et le papier, va amener Innis à s’interroger sur l’économie de la presse et du livre puis des médias en général. Paul Heyer explique ainsi :

-
11. « L’histoire économique du Canada a été dominée par l’écart entre le centre de la civilisation occidentale et sa périphérie. Les énergies ont été dirigées vers l’exploitation des matières premières et l’écart entre les deux régions s’est amplifié. La matière première fournie à la métropole a stimulé les fabricants de produits finis du centre ainsi que la demande de ces produits dans la colonie. La production à grande échelle de matières premières était encouragée par l’amélioration des techniques de production, de commercialisation et de transport ainsi que par l’amélioration de la fabrication du produit fini. L’agriculture, l’industrie, les transports, le commerce, la finance et les activités gouvernementales tendent à être subordonnés à la production des matières premières au service d’une communauté manufacturière hautement spécialisée » ; notre traduction.
 12. Comme l’explique Vincent Mosco (1996, p. 25), l’économie politique s’intéresse à « l’étude des relations sociales, particulièrement des relations de pouvoir qui sont en jeu dans la production, la distribution et la consommation des ressources ». Dans cette perspective, la dimension historique occupe une place importante. Les travaux d’Innis s’inscrivent particulièrement bien dans cette définition.

If the study of staples led him to touch on the importance of transportation and communication, the study of one of those staples, pulp and paper, opened a door to the newly emergent field of communication studies. He simply followed pulp and paper through its subsequent stages: newspapers and journalism, books, and advertising. In other words, from looking at a natural resource- based industry he turned his attention to a cultural industry in which information, and ultimately knowledge, was a commodity that circulated, had value, and empowered those who controlled it (2006, p. 30¹³).

Dans l'introduction de la réédition d'*Empire and Communications*, John Watson note également :

The reason for this change was that demand for pulp and paper grew out of the rise off mass-circulation daily newspaper and their impact on public opinion in cities like London and New York. At this point Innis made an intellectual leap to examine imperial history using the characteristics of media as the staples of empire. For his final decade, Innis embarked on an exhausting and lonely analysis of historical empires and the mix of media that had allowed them to flourish and ultimately stagnate (2007, p. vi¹⁴).

À partir des années 1940 et jusqu'à sa mort, Innis porte donc son attention sur l'étude des civilisations et des empires. Pour comprendre l'histoire des civilisations et la manière dont celles-ci se créent, se maintiennent et se détruisent, Innis s'intéresse à l'histoire de la communication, de la même manière que, pour comprendre l'histoire du Canada, le chercheur a étudié l'histoire de l'exploitation des ressources naturelles et les rapports de force s'étant structurés autour de celle-ci. Luiz Martino explique ainsi que :

La « découverte » de la communication représente une importante contribution pour comprendre l'établissement et le fonctionnement des empires. Avec les moyens de transport, les moyens de communication forment l'infrastructure qui permet l'exploitation et le contrôle d'un territoire. En poursuivant ce raisonnement,

-
13. « Il [Harold Innis] a simplement suivi pâtes et papiers à travers les étapes suivantes : journaux et journalisme, livres et publicité. En d'autres termes, après avoir examiné une industrie basée sur les ressources naturelles, il s'est tourné vers une industrie culturelle dans laquelle l'information, et en fin de compte le savoir, était un produit qui circulait, avait une valeur et donnait du pouvoir à ceux qui le contrôlaient » ; notre traduction.
 14. « La raison de ce changement est que la demande des pâtes et papiers découle de la hausse du nombre de quotidiens à grand tirage et de son impact sur l'opinion publique dans des villes comme Londres et New York. À ce stade, Innis fait un saut intellectuel pour examiner l'histoire impériale en utilisant les caractéristiques des médias comme matières premières des empires. Au cours de sa dernière décennie, Innis s'est lancé dans une analyse fastidieuse et solitaire des empires historiques et du mélange de médias qui leur avait permis de s'épanouir avant de contribuer à leur stagnation » ; notre traduction.

Innis montrera que l'infrastructure à son tour dépend aussi des propriétés physiques des moyens employés (2012, p. 600).

La recherche innisienne sur les moyens de communication s'inscrit donc dans la continuité de ses travaux antérieurs sur les matières premières. La différence principale est que son terrain se déplacera presque exclusivement vers les livres et autres documents historiques ; de la saleté du terrain à la poussière des livres. Mais si le terrain change, les enjeux de pouvoir et de contrôle des ressources continuent d'imprégner la démarche innisienne.

12.4 LES CONCEPTS AU CŒUR DE LA PENSÉE D'INNIS

QUELQUES ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

Avant de nous étendre sur la pensée communicationnelle d'Innis, précisons quelques définitions qui nous permettront de mieux cerner la pensée particulièrement touffue de l'auteur :

- **Civilisation.** La civilisation renvoie à l'ensemble des phénomènes sociaux communs à une grande société à l'instar des idées, des coutumes, des pratiques, des rites, etc. Chaque civilisation possède des particularités, notamment en termes de savoirs, eux-mêmes conditionnés par les médias en place.
- **Culture.** S'il tarde à définir le terme de culture, Innis emploie le concept de manière centrale dans son œuvre. Dans *A Plea for Time*, Innis (1950b) affirme que la culture vient teinter la manière dont les personnes perçoivent le temps et l'espace et comment cette perception influence les gestes à poser. La culture serait ainsi perçue comme la somme des connaissances accessibles au sein d'une civilisation.
- **Communication.** S'il n'a pas suivi leurs cours, sur ce sujet, Innis est considérablement influencé par la pensée de George Herbert Mead et Robert Park qui « caractérisaient la communication comme l'ensemble du processus par lequel une culture apparaît, se maintient dans le temps et se transforme en institutions » (Carey, 1992, p. 144). La communication est donc un processus bien plus complexe qu'une simple transmission d'informations. Elle renvoie ainsi à l'ensemble des moyens matériels et intellectuels mis en œuvre par une civilisation

afin de propager certains savoirs dans le temps et l'espace. Comme l'explique Oumar Kane, Innis analyse la communication comme « un processus de médiation entre l'humain et son milieu naturel » (2010, p. 89). La conception de la communication du chercheur canadien fait ainsi autant référence aux moyens de transport qu'aux supports médiatiques et aux manières de penser.

- Médias. Ayant étudié l'ensemble des moyens de communication à travers les époques, Innis, avec une approche particulièrement englobante, utilise le terme de « média » dans le sens de « moyen ». « Les moyens de communication sont des supports matériels dont les propriétés physiques ont une influence sur nos canaux sensoriels et sur notre rapport au temps et à l'espace (conscience) » (Martino, 2012, p. 602). Les médias vont avoir une influence sur la nature même du savoir et donc sur les détenteurs de celui-ci.
- Savoir. Central dans la pensée d'Harold Innis, le terme savoir est « largement utilisé pour signifier ce que nous classons d'ordinaire comme savoir en soi, à l'exemple de l'alphabétisation et la science ainsi que ce que nous admettons généralement comme de l'information, tels que les rapports économiques et les données de recensement » (Heyer, 2003, p. 5). Pour Harold Innis, médias, savoir et pouvoir sont intimement liés. Qui contrôle le savoir, notamment par l'intermédiaire des moyens de communication, contrôle le pouvoir.

12.5 L'ARTICULATION DES CONCEPTS DANS LA PENSÉE INNISIENNE

Pour réaliser son étude de l'histoire des empires par l'intermédiaire des moyens de communication, Harold Innis met en œuvre une conceptualisation particulièrement novatrice de ces derniers. Se penchant sur la matérialité du médium avec une approche dialectique¹⁵, Innis (1951) considère que les médias se caractérisent par un biais spatial

15. Selon Fabien Granjon (2014, p. 336), la notion de dialectique fait référence à « un *processus* d'abstraction appréhendant les faits sociaux dans ce qu'ils ont de dynamique et de contradictoire : la manière dont ils changent, interagissent, sont interdépendants et en constante évolution, mais aussi la façon dont le singulier peut toujours se référer à une totalité et en éclairer la logique [...]. La dialectique vise donc à la fois des ensembles et leurs éléments constitutifs, les totalités et leurs parties (Gurvitch, 1962, p. 33), lesquels sont interconnectées ».

(*Space Binding*) ou temporel (*Time Binding*). Ces biais caractérisant les médias dépendent :

de la nature de leur support (lourd ou léger, durable ou éphémère, etc.), de leur plus ou moins grande facilité d'accès (rareté des lieux de production du papyrus, décentralisation de la production du papier, etc.), de leurs conditions de production (lenteur de la sculpture sur pierre ; rapidité d'exécution des signes sur l'argile qui sèche vite ; proximité et abondance de réserves d'eau pour la production du parchemin ; etc.) et du savoir nécessaire à cette production (Tremblay, 2007, p. 116).

Les médias liés au temps sont durables, favorisant la stabilité et la transmission des savoirs traditionnels au fil de l'histoire. Caractérisant les sociétés traditionnelles, ces médias s'appuient notamment sur la culture orale ainsi que sur des moyens de communication tels que les tablettes d'argile, les stèles de pierre, les manuscrits ou encore l'écriture gravée sur la pierre. Si leur production s'avère longue et difficile, ces médias se caractérisent par leur durée au fil des siècles. Ils favorisent la préservation de la mémoire, des traditions, de la religion et des formes traditionnelles de pouvoir au sein des communautés. Historiquement, ces médias sont contrôlés par le pouvoir religieux.

Plus éphémères, les médias liés à l'espace se caractérisent par leur facilité de production et de transport. Ceux-ci s'incarnent dans le papyrus, le papier, l'imprimerie, la communication électronique, incluant les moyens de communication modernes comme la radio, la télévision et les journaux de masse. Garantissant l'expansion et le contrôle politique et administratif d'un territoire, ces médias encouragent le matérialisme et les changements rapides. Leur mobilisation recouvre généralement une dimension impérialiste. Selon Innis, pour se maintenir, une civilisation doit pouvoir conserver dans le temps un équilibre entre médias avec un biais temporel et médias avec un biais spatial.

Materials which emphasize time favour decentralization and hierarchical types of institutions, while those which emphasize space favour centralization and systems of government less hierarchical in character. Large-scale political organizations such as empires must be considered from the standpoint of two dimensions, those of space and time. Empires persist by overcoming the bias of media which overemphasizes either dimension. They have tended to flourish under conditions in which civilization reflects the influence of more than one medium, and in which the

bias of one medium towards decentralization is offset by the bias of another medium towards centralization (Innis, 1950a, p. 7¹⁶).

Innis montre qu'au fil du temps, dans une société, une forme médiatique va prendre le pas sur une autre. Dès lors, « le fonctionnement de ces médias dominants suscite la création de monopoles du savoir, exercé par une caste ou un groupe de prêtres, de scribes, de savants à qui le pouvoir octroie un certain nombre de privilèges » (Tremblay, 2007, p. 116).

Le concept de monopole de savoir désigne le contrôle par un groupe social des savoirs considérés comme légitimes. Ce pouvoir repose sur le contrôle des moyens de communication caractérisant une civilisation par une caste qui définit donc la nature des connaissances diffusées au sein de la société. Encouragent ainsi la centralisation du pouvoir, le monopole de savoir organise donc l'ensemble de la vie intellectuelle, culturelle, religieuse. Suivant la nature du moyen de communication, une forme spécifique de pouvoir va être renforcée. À titre d'exemple, « tout système d'écriture le moins complexe devient la propriété d'une classe sociale particulière et sert les aristocraties » (Innis, 1983, p. 268), de la même manière que l'exploitation des ressources naturelles au Canada profitait à la couronne britannique. Comme l'explique Gaëtan Tremblay, « *Innis has clearly shown how each society privileges a form of communications, around which a monopoly of knowledge takes shape, and on the basis which is structured a particular worldview and political organization emphasizing either temporality or spatiality, centralization or regionalization.* » (1981, p. 21¹⁷)

-
16. « Les matériaux qui mettent l'accent sur le temps favorisent la décentralisation et les types d'institutions hiérarchiques, tandis que ceux qui mettent l'accent sur l'espace favorisent la centralisation et les systèmes de gouvernement moins hiérarchiques. Les organisations politiques à grande échelle telles que les empires doivent être considérées sous deux aspects, l'espace et le temps. Les empires persistent en surmontant les biais des médias qui insistent trop sur l'une ou l'autre dimension. Ils ont eu tendance à prospérer dans des conditions dans lesquelles la civilisation reflète l'influence de plus d'un média et dans lesquels le biais d'un média vers la décentralisation est compensé par le biais d'un autre média vers la centralisation » ; notre traduction.
 17. « Innis a clairement montré comment chaque société privilégie une forme de communication, autour de laquelle se forme un monopole de la connaissance et sur la base de laquelle sont structurées une vision du monde et une organisation politique particulière, mettant l'accent sur la temporalité ou la spatialité, la centralisation ou la régionalisation. » Notre traduction.

Harold Innis met en lumière l'existence d'un lien entre type de médias et monopole de savoir dès les premières civilisations humaines. Il explique ainsi que dans les vallées de l'Euphrate et du Tigre où

la dépendance à l'égard de l'argile entraîne une technique particulière d'écriture et l'usage d'un instrument tout à fait spécial, le roseau taillé en pointe. L'écriture cunéiforme sur argile nécessite une grande habileté, un entraînement intensif et la concentration en un nombre limité de lieux de documents durables. Les temples et leurs prêtres se situent alors au centre de la vie des cités (Innis, 1983, p. 271).

Dans le cadre de son étude des civilisations égyptienne et babylonienne, l'économiste observe qu'un monopole du savoir était exercé par les scribes égyptiens et babyloniens qui défendaient le *statu quo* et la préservation de l'ordre établi. Au sein de ce monopole, on assiste au développement d'un savoir autour de l'astronomie et du calcul du temps. Ce savoir se révèle fondamental dans l'organisation de ces sociétés. En Égypte, la maîtrise du temps et de certaines connaissances en astronomie est indispensable pour appréhender le cycle des crues qui apportent aux sols voisins du Nil l'humidité et le limon nécessaires aux cultures.

Cette analyse en termes de monopole de savoir trouve aujourd'hui une résonance particulière dans un monde mondialisé où quelques grands acteurs arrivent à asseoir leur domination. À ce titre, lorsque l'on se penche sur l'économie des données numériques, on ne peut que constater que celles-ci sont détenues par quelques entreprises, généralement issues d'un même centre géographique, qui ont développé une expertise pour recueillir et exploiter ces données. De même, dans le domaine de la santé ou des technologies, on observe une course au contrôle de la propriété intellectuelle pour laquelle seuls quelques acteurs sont armés.

En théorisant les monopoles de savoir, Innis nous livre une critique de ceux-ci en mettant en lumière leur effet destructeur. Ce dernier explique ainsi : « *[O]bsession with economic considerations illustrates the dangers of monopolies of knowledge and suggests the necessity of appraising its limitations. Civilizations can survive only through a*

concern with their limitations and in turn through a concern with the limitations of their institutions, including empires » (Innis, 1950a, p. 22¹⁸).

12.6 UNE PÉRIODISATION DE L'HISTOIRE LIÉE AUX MÉDIAS

Harold Innis mobilise les concepts de biais médiatique et de monopole de savoir dans le cadre d'une périodisation de l'histoire. Celle-ci est donc réalisée à partir des moyens de communication, associant « la notion de médium à celle de support matériel » (Martino, 2012, p. 592). Via un long travail sur les archives, mais aussi grâce à une vaste érudition, l'analyse du précurseur de l'école de Toronto part de la Mésopotamie, « berceau de la civilisation, où l'on crée la tablette d'argile, le style, poinçon de fer ou d'os, et l'écriture cunéiforme » (Innis, 1983, p. 267) et traverse les époques pour aboutir au XX^e siècle avec l'invention du celluloid contribuant au progrès du cinéma et à la naissance de la radio.

Harold Innis (1950a) divise l'évolution des civilisations en six grandes périodes qui correspondent aux six chapitres d'*Empire and Communication*. Ces périodes se divisent elles-mêmes en fonction de l'histoire des empires présents sur un même territoire dans une période de temps qui varie selon les empires. Ainsi, le découpage que nous propose Innis est le suivant :

- De la Mésopotamie jusqu'à l'Empire gréco-romain (4 000 av. J.-C. à 500 av. J.-C.)
- L'Époque de l'Empire gréco-romain (700 av. J.-C. à 410 apr. J.-C.)
- De la fin de l'Empire gréco-romain jusqu'au haut Moyen-Âge (410 au X^e siècle)
- Du haut Moyen-Âge à la Renaissance (X^e au XVI^e siècle)
- De la Réforme jusqu'à la Révolution française (XVI^e au XIX^e siècle)
- L'époque moderne (les XIX^e et XX^e siècles)¹⁹

18. « l'obsession des considérations économiques illustre les dangers des monopoles de la connaissance et suggère la nécessité d'en évaluer les limites. Les civilisations ne peuvent survivre que si elles se préoccupent de leurs limites et, à leur tour, de celles de leurs institutions, y compris les empires. » Notre traduction.

19. Par souci de synthèse, il nous est impossible de détailler chaque période. Il s'agit avant tout pour nous de montrer comment fonctionnent les monopoles de savoir en relation avec les cycles de vie des empires. Nous avons donc choisi de nous arrêter sur la Mésopotamie et l'Égypte antique autour desquelles Innis à commencer à développer sa pensée, l'époque grecque qui représente chez

Comme nous l'avons évoqué, chaque période se caractérise par un type de moyens de communication, un ensemble de savoirs et de connaissances, ainsi qu'une forme de pouvoir. Par exemple, « les Égyptiens, grâce à l'abondance du papyrus et à l'usage du pinceau, ont construit un système complexe d'écriture » (Innis, 1983, p. 271). Ces moyens de communication ont favorisé le développement de l'organisation politique en Égypte où la domination du pouvoir était personnifiée par le Pharaon. La mise sur pied d'une organisation sociale de caractère impérial et sa pérennité dans le temps étaient alors assurées par les prêtres et les scribes qui savaient écrire. L'Égypte fut finalement conquise par Rome qui se réappropria le papyrus, remplaçant le hiéroglyphe, trop complexe, par l'écriture latine. Facile à produire et à transporter, le papyrus « est devenu le socle d'un large empire administratif » (Innis, 1950a, p. 7). Afin de maintenir un empire s'étendant du mur d'Hadrien à l'Égypte²⁰, Rome s'appuya donc sur le papyrus et sur la torche qui permettait de repousser la nuit et donc l'horloge « naturelle » du cycle journalier, mais également sur la construction de routes et de chaussées ainsi que sur l'emploi des chevaux. L'ensemble de ces infrastructures, qui ont permis de diffuser le droit romain, les coutumes romaines et la langue latine, favorisèrent la centralisation des pouvoirs et l'administration de l'empire. Paradoxalement, ces infrastructures favorisèrent également la chute de Rome, permettant notamment aux « peuples barbares » de se déplacer plus rapidement.

Harold Innis offre donc une analyse des sociétés s'inscrivant dans le temps long et dans laquelle il s'agit de saisir les « discontinuités » (Heyer, 1981, p. 11) qui se matérialisent par la perte d'équilibre au sein d'une civilisation. Cette dernière laisse alors la place à une autre civilisation qui dispose de ses propres moyens de communication, de ses savoirs et d'une organisation sociale, économique et politique qui lui est propre. Harold Innis explique son travail ainsi :

celui-ci un idéal et l'époque moderne, plus proche de nous, et à partir de laquelle il est plus facile de tirer certains enseignements.

20. L'État romain est l'un des plus grands empires qu'a connus l'Histoire, englobant un territoire allant de la Maurétanie Tingitane (Maroc) jusqu'à la Mésopotamie, et de la Britannie (Angleterre) jusqu'à l'Égypte. De par la superficie de ce territoire, la maîtrise de l'espace était donc devenue fondamentale.

Pour chaque époque, j'ai tenté de dégager l'impact des médias de communication sur la nature du savoir et j'ai suggéré qu'il existe, dans chacune, un processus par lequel se crée progressivement un monopole ou un oligopole du savoir qui se renforce constamment jusqu'à ce que survienne un point de rupture. J'ai tenté de démontrer que les extensions successives des communications se sont traduites par des perturbations culturelles (1983, p. 268).

Innis cherche à penser la culture en termes d'équilibre et d'harmonie, prenant la Grèce antique en tant qu'idéal.

12.7 LA CIVILISATION GRECQUE COMME IDÉAL

Comme nous l'avons évoqué, pour Innis, une société stable dépend de l'appréciation d'un juste équilibre entre le contrôle de vastes zones de l'espace et sa reproduction dans le temps. Développant une vision particulièrement romantique de celle-ci, Innis identifie la civilisation grecque du V^e siècle av. J.-C. comme un exemple d'« équilibre » où la tradition orale (temps) était suffisamment forte pour tenir en échec le biais de la tradition écrite (espace). Celui-ci explique :

The conquest of prose over poetry assumed a fundamental change in Greek civilization. The spread of writing destroyed a civilization based on the oral tradition, but the power of the oral tradition as reflected in the culture of Greece has continued throughout the history of the West, particularly at periods when the dead hand of the written tradition threatened to destroy the spirit of Western man (Innis, 1950a, p. 84²¹).

Rappelons que, pour Innis, « la tradition orale, avec son insistance sur la mémoire et le dialogue, et non sur l'expansion territoriale, inhibait la formation de monopoles du savoir. C'est la tradition écrite qui encourageait le développement de hiérarchies politiques et une distribution inégale du pouvoir » (Heyer, 1981, p. 15).

L'équilibre grec aurait contribué à l'épanouissement de la démocratie athénienne, qui est le premier exemple dans l'histoire de l'humanité où le droit vient se substituer à la force. La puissance de la tradition orale s'affirme donc dans la vie politique, mais

21. « La conquête de la prose sur la poésie suppose un changement fondamental de la civilisation grecque. La diffusion de l'écriture a détruit une civilisation basée sur la tradition orale, mais le pouvoir de la tradition orale, tel que reflété dans la culture de la Grèce, s'est maintenu tout au long de l'histoire de l'Occident, en particulier à des périodes où la main morte de la tradition écrite menaçait de détruire l'esprit de l'homme occidental » ; notre traduction.

également dans les arts, à l'instar des œuvres de Platon où l'importance des dialogues contribue à l'immortalité de celles-ci. Dans son chapitre sur la civilisation grecque, Innis (1950a) s'intéresse d'ailleurs à un passage de Phèdre où Platon revient sur l'invention de l'écriture par le dieu égyptien Thot. La jugeant nuisible à la pratique de la philosophie, Platon condamne la prétention de l'écriture à dire la vérité et à permettre l'exercice de la pensée. En outre, il considère que, faisant confiance aux écrits, les individus ne mobiliseraient plus leurs souvenirs, perdant alors la mémoire d'eux-mêmes. Platon, comme Aristote, écrit à un moment où la civilisation grecque est en train de s'éteindre, ce qui s'illustre notamment par la fin de l'âge d'or de la tragédie grecque, la chute d'Athènes ou encore l'exécution de Socrate. Pour Innis, l'équilibre qui avait perduré en Grèce est perturbé par l'arrivée de l'écriture, marquant l'avènement de l'Empire romain qui, avec ses exigences bureaucratiques et son obsession pour l'expansion spatiale, vient étouffer la tradition orale.

Innis pose donc un regard négatif sur l'écriture, qui pousse à une rationalisation maximale, et, plus largement, sur les médias avec un biais spatial qui revêtent une dimension impérialiste. Il va notamment développer cette critique en s'intéressant à la période contemporaine qu'il associe au développement de l'imprimerie puis de la radio et du cinéma.

12.8 L'OCCIDENT OBSÉDÉ PAR LA MAÎTRISE DE L'ESPACE

Dans « L'Oiseau de Minerve », Harold Innis soutient que

la mécanisation des moyens de communication après 1800 a accéléré la généralisation de l'instruction obligatoire et l'essor des journaux, tout en stimulant l'intérêt pour les langues vernaculaires, le nationalisme et le romantisme. La communication mécanisée provoque un divorce entre la raison et l'émotion et privilégie l'émotion. L'imprimerie a été la première étape de la Révolution industrielle (1983, p. 295).

Il poursuit en affirmant que la « Révolution industrielle et la mécanisation du savoir ont, à toutes fins utiles, étouffé la voix du savant. Le pouvoir ne se préoccupe plus de le protéger, il cherche même à le détruire. Les moyens de communication et les innovations prodigieuses qu'ils ont connues rendent la compréhension plus difficile » (1983, p. 296). La mécanisation des journaux et des magazines puis

l'arrivée de la radio auraient donc généré d'importants monopoles de savoir ainsi qu'une préoccupation démesurée pour l'immédiat :

In the United States the dominance of the newspaper led to large-scale development of monopolies of communication in terms of space and implied a neglect of problems of time. Regional monopolies of metropolitan newspapers have been strengthened by monopolies of press associations. The bias of paper towards an emphasis on space and its monopolies of knowledge has been checked by the development of a new medium the radio. The results have been evident in an increasing concern with problems of time reflected in the growth of planning and the socialized state. The instability involved in dependence on the newspaper in the United States and the Western world has facilitated an appeal to force as a possible stabilizing factor. The ability to develop a system of government in which the bias of communication can be checked and an appraisal of the significance of space and time can be reached remains a problem of empire and of the Western world (Innis, 1950a, p. 196²²).

Tout comme la presse, la radio, qui est l'expression d'une tradition mécanique, servirait donc le pouvoir, et non le savoir. Harold Innis observe d'ailleurs que, comme le président Theodore Roosevelt avec la presse, le président Franklin Roosevelt a exploité la radio, un média unidirectionnel, pour transmettre son point de vue et ses idées. Watson note que ce point de vue d'Innis sur la radio met en lumière l'idée que, pour l'intellectuel canadien, « l'essence de la tradition orale n'est pas l'acoustique, mais le dialogue » (Watson, 1977, p. 53).

En tant que média comprenant un biais spatial, la radio est essentiellement centralisatrice, surmontant en partie la division entre les classes, car ne nécessitant pas de savoir lire comme pour les médias imprimés. Lors de sa montée au pouvoir, Hitler a largement mobilisé la radio afin de transmettre son idéologie en dehors des frontières de

22. « Aux États-Unis, la prédominance du journal a entraîné un développement à grande échelle des monopoles de la communication en termes d'espace et a entraîné une négligence des problèmes de temps. Les monopoles régionaux des journaux métropolitains ont été renforcés par les monopoles des associations de presse. La tendance du papier à mettre l'accent sur l'espace et ses monopoles de la connaissance a été corrigée par le développement d'un nouveau support, la radio. Les résultats ont été évidents dans une préoccupation croissante avec des problèmes de temps reflétés dans la croissance de la planification et de l'État socialisé. L'instabilité liée à la dépendance à l'égard du journal aux États-Unis et dans le monde occidental a facilité l'appel à la force en tant que facteur de stabilisation possible. La capacité de développer un système de gouvernement dans lequel les biais de communication peuvent être vérifiés et une évaluation de l'importance de l'espace et du temps peuvent être atteints reste un problème de l'empire et du monde occidental » ; notre traduction.

l'Allemagne dans des pays comme l'Autriche et la Tchécoslovaquie. On a donc avec la radio, puis la télévision, une communication électronique qui favorise le contrôle de l'espace et donc une forme d'impérialisme. Ces médias, qui permettent de diffuser sur de vastes étendues le point de vue du centre, visent essentiellement à renforcer un ordre culturel, politique et économique lié au capitalisme.

12.9 QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER D'INNIS ?

Bien qu'il n'ait jamais été cité par Herbert Schiller ou Armand Mattelart, la pensée d'Innis trouve une résonnance particulière avec les travaux autour du concept d'impérialisme culturel qui, « tirant son intelligibilité d'un contexte de rapports de force culturels et communicationnels historiquement donnés » (Mattelart, 2013, p. 20), établit le diagnostic d'un déséquilibre des échanges culturels et communicationnels entre le centre et la périphérie. Innis s'en éloigne cependant, en démontrant que ce sont ces mêmes moyens de communication, outils de projection de la puissance des empires, qui exacerbent leurs biais spatiaux ou temporels et précipitent leur chute. Si la notion d'impérialisme culturel permet de montrer la mise en place de mécanismes de domination, l'approche innisienne met également en évidence les mécanismes de résistance et les maillons faibles à exploiter pour faire tomber les monopoles ou du moins renverser les relations de pouvoir entre centre et périphérie. L'approche d'Innis s'inscrit alors indirectement dans une approche critique qui permet d'identifier les lieux/temps du pouvoir, afin, comme nous l'avons vu, d'expliquer l'évolution des empires et des civilisations. Qui plus est, Innis replace l'étude des technologies dans leur contexte sociohistorique, une dimension souvent oubliée dans les études en communication, ce qui est d'ailleurs reproché par Mattelart (2014) au sujet des textes fondateurs de la discipline de la communication.

Tenant d'appliquer l'analyse innisienne à une époque plus contemporaine, Gaëtan Tremblay note que :

The contemporary media, as Innis saw so clearly with respect to the large daily newspapers, privilege space at the expense of temporal duration. However, this is

a homogenized space, abstracted from its local characteristics. Despite the ideological discourse on bi-directionality, feedback, etc., the modern media, including the very newest (satellites, videotex, telematics, etc.) favour centralization over regionalization, homogeneity over diversity (1981, p. 22²³).

Selon Harold Innis, l'obsession de la société contemporaine occidentale pour la maîtrise de l'espace ainsi que pour l'immédiateté entraînerait une disparition de l'intérêt pour le temps. Certains liens peuvent être faits entre ce processus de destruction du temps identifié par Innis et les travaux d'Hartmut Rosa (2013) sur l'accélération sociale. En effet, pour Rosa, la modernité peut s'analyser au travers d'une dialectique entre des forces d'accélération et des institutions qui, lorsqu'elles constituent un frein à ces forces, sont amenées à disparaître.

Pour Innis, un décalage peut se créer entre un Occident obsédé par la maîtrise de l'espace et des sociétés plus traditionnelles qui favorisent le temps, générant ainsi incompréhensions et tensions. Il est intéressant de noter qu'aujourd'hui, ce sont des civilisations fortement ancrées dans les traditions (Chine, Dubaï, Russie, Arabie Saoudite, Corée, etc.) qui contestent économiquement, culturellement et politiquement les États-Unis et l'Occident en général. On observe également ces tensions lorsque certains groupes sociaux réclament un retour du temps face à une implacable logique de rationalisation de l'espace. L'actualité regorge ainsi d'exemples de conflits autour de la construction de grandes infrastructures – grands réseaux routiers et ferroviaires, aéroports, oléoducs, barrages – qui illustrent cette volonté de maîtrise de l'espace et serait, selon leurs promoteurs, une marque de modernité.

Il y a donc chez Innis une possibilité de repenser politiquement le temps. Avec une conception conservatrice de la société, Innis développe une réflexion sur la stabilité –

23. « Les médias contemporains, comme Innis l'a vu très clairement à l'égard des grands quotidiens, privilégient l'espace aux dépens de la durée. Cependant, il s'agit d'un espace homogénéisé, abstrait de ses caractéristiques locales. Malgré le discours idéologique sur la bidirectionnalité, le retour d'informations, etc., les médias modernes, y compris les plus récents (satellites, vidéotex, télématique, etc.), privilégient la centralisation par rapport à la régionalisation, l'homogénéisation par rapport à la diversité » ; notre traduction.

les sociétés se reproduisent dans le temps –, proposant une vision qui pourrait s’inscrire dans le *décroissantisme*²⁴.

12.10 *A PLEA FOR TIME* : REPENSER NOTRE RAPPORT AU TEMPS

Le 30 mars 1950, Harold Innis livre un discours intitulé *A Plea for Time* à l’occasion des 150 ans de l’Université du Nouveau-Brunswick. Il y fait le constat suivant : « *I am concerned rather with the change in attitudes toward time which precede the modern obsession with present-mindedness and which suggest the balance between time and space has been seriously disturbed with disastrous consequences to Western civilization* » (1950b, p. 7²⁵). Ainsi, pour lui, « *[m]ass production and standardization are the enemies of the West. The limitations of mechanization of the printed and the spoken word must be emphasized, and determined efforts to recapture the vitality of the oral tradition must be made* » (1950a, p. 195²⁶).

Tel que pour Hari Sheldon, le célèbre personnage d’Isaac Asimov, ou encore Thanos²⁷, le but d’Harold Innis n’est pas de prédire la chute de la civilisation contemporaine, mais plutôt d’éviter celle-ci. Pour ce faire, celui-ci met en œuvre une analyse historique, étudiant les cycles de vie des civilisations afin de pouvoir

-
24. Nous faisons ici référence à la décroissance qui constitue à la fois un concept et un projet politique, économique et social, nés dans les années 1970, qui mettent en lumière l’idée que dans un monde fini le mode de production et de consommation à l’œuvre au sein du capitalisme est aliénant et destructeur. Le décroissantisme prône une forme de « ralentissement » dans la manière dont nous exploitons nos ressources naturelles, dans l’organisation du travail qui pousse à une optimisation de la productivité et dans la manière dont nous consommons. On considère André Gorz (sous le pseudonyme de Michel Bousquet) comme l’un des pères du terme « décroissance » avec son article paru dans l’hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur* du 19 juin 1972 : « L’équilibre global, dont la non-croissance – voire la décroissance – de la production matérielle est une condition, cet équilibre est-il compatible avec la survie du système. » Il est intéressant de noter ici l’utilisation du terme équilibre si cher à Harold Innis.
25. « Je suis plutôt concerné par le changement d’attitude envers le temps qui précède l’obsession moderne du présent et qui suggère que l’équilibre entre le temps et l’espace a été sérieusement perturbé avec des conséquences désastreuses pour la civilisation occidentale » ; notre traduction.
26. « La production de masse et la normalisation sont les ennemis de l’Occident. Les limites de la mécanisation de l’impression et de la parole écrite doivent être soulignées et des efforts déterminants doivent être déployés pour retrouver la vitalité de la tradition orale » ; notre traduction.
27. Nous faisons ici un clin d’œil à la psychohistoire que développe Hari Sheldon dans la série littéraire *Fondation* et à l’obsession de Thanos (Russo, 2018) pour parvenir à un univers « *perfectly balanced, as all things should be.* »

contrebalancer les biais spatiotemporels inhérents aux technologies. Dans ce cadre, un équilibre entre le temps et l'espace peut être retrouvé grâce au développement de formes culturelles où l'oralité est revitalisée. S'appuyant sur le modèle de la Grèce antique, Harold Innis prône donc l'instauration de modes de communication à petite échelle, non centralisateurs, afin de retrouver un ordre démocratique. Il explique ainsi, que « nous pourrions peut-être conclure en lançant un appel pour que soit pris en considération le rôle fondamental que doit nécessairement jouer la tradition orale dans tout retour au débat et à la démocratie véritables » (Innis, 1983, p. 297).

Dans ce plaidoyer pour le temps où la figure de l'intellectuel engagé ressort, l'université occupe un rôle fondamental. D'ailleurs, *A Plea for Time* se termine ainsi :

The university is probably older than Hellenistic civilization and has reflected the characteristics of the civilization in which it flourished, but in its association with religion and political organization it has been concerned with problems of time as well as of space. I can best close this paper by an appeal to Holy Writ. « Without vision the people perish » (Innis, 1950b, p. 379²⁸).

Or, pour le professeur de l'Université de Toronto, l'autonomie de l'institution s'est érodée au fur et à mesure que celle-ci s'est vue dirigée par des « *businessmen and [...] by university administrators trained in playing for the highest bid that universities can be bought and sold* » (Innis, 1950b, p. 6²⁹). Dès lors, il devient plus difficile pour la réflexion critique et le débat scientifique de s'épanouir, car relégués au second plan par le travail appliqué qui sert des intérêts sociaux dominants.

Comme le reste de la société, l'université subit le processus de mécanisation de la communication. Gaëtan Tremblay et Didier Paquelin expliquent ainsi que lorsque Harold Innis

évoque l'impact de la technologie sur l'éducation, il le relie indissociablement aux effets de marché qu'il induit : c'est parce qu'elle pousse à la diffusion de masse que la production de livres imprimés agit insidieusement sur l'éducation en attirant

-
28. « L'université est probablement plus ancienne que la civilisation hellénistique et a reflété les caractéristiques de la civilisation dans laquelle elle a prospéré, mais dans son association avec la religion et l'organisation politique, elle s'est préoccupée des problèmes de temps et d'espace. Je peux le mieux clore ce document en faisant appel à Holy Writ. "Sans vision les gens périssent" » ; notre traduction.
29. « hommes d'affaires et... par des administrateurs de l'université formés à spéculer sur ce que l'université peut acheter ou vendre » ; notre traduction.

les auteurs vers les produits à succès et les marchés grand public. Or, il redoute ce désir de plaire, de séduire. Il craint – et en cela il n'est pas très éloigné de la pensée des philosophes de l'École de Francfort – que ce désir ne favorise une culture de la facilité, aux antipodes de sa propre conception, qui exige effort d'émancipation et maîtrise de soi. Aussi s'en prend-il à l'approche utilitariste de la formation universitaire qui, selon lui, résulte de l'extension des procès de marchandisation et d'industrialisation et qui tendrait à faire de l'université une vaste école professionnelle répondant aux besoins de main-d'œuvre des entreprises (2016, p. 135).

Il s'agit donc de s'élever contre les pressions économiques et politiques que subissent les universités afin de garantir l'expression d'une pensée indépendante et critique nécessaire à la survie de la civilisation occidentale.

CONCLUSION

À une époque caractérisée par des luttes hégémoniques (Première et Deuxième Guerre mondiale puis Guerre froide), Harold Innis se questionne sur les conditions nécessaires au maintien d'un régime démocratique équilibré. C'est dans ce cadre que le « scribe » Innis (Tremblay, 2007) tentera, avec une approche en économie politique à laquelle plusieurs disciplines se sont arrimées – l'économie, l'histoire, la sociologie, la géographie et la science politique –, de documenter l'histoire des technologies de communication pour étudier leur rôle social dans l'évolution des civilisations et des facteurs de leurs préservations. Notons que cet arrimage à différents champs théoriques et cette volonté d'avoir une approche prenant en compte une multitude de facteurs contrebalancent le déterminisme qu'on lui reproche parfois. Ce recul et cette mobilisation de différents champs disciplinaires permettent au chercheur canadien de porter un regard synoptique sur nos sociétés et sur le monde à travers le temps et l'espace.

Si Harold Innis a commencé sa vie de chercheur par une analyse en termes d'économie politique – où l'histoire et la géographie occupent une place de premier plan – des ressources naturelles et des technologies nécessaires pour les exploiter et les transporter, c'est logiquement que l'économiste des ressources naturelles a par la suite laissé sa place à l'économiste des communications. Avec cette « œuvre » à laquelle il consacra une grande partie de sa vie, Innis aura un impact considérable sur la constitution d'une théorie canadienne de la communication mobilisant une définition ouverte de la notion de média. Celle-ci s'analyse au travers des moyens que l'être humain

met en œuvre pour interagir avec son environnement, rendant les rapports de communication constitutifs de nos sociétés.

Pour Innis, les moyens de communication ne sont pas seulement les éléments physiques permettant le déplacement dans le temps et dans l'espace, mais également les outils intellectuels permettant de signifier, conceptualiser, comprendre et agir sur le monde. Dans cette perspective, la communication prend de nombreuses formes qu'il invite à approfondir pour en saisir les interactions. De cette façon, Innis serait un théoricien de la communication qui utilise une approche d'économie politique sur des objets communicationnels. Si cette affirmation est anachronique, il n'en demeure pas moins que tant ses choix d'objet, de méthode et de perspective ont contribué à mettre en place un début d'économie politique de la communication. Oumar Kane note d'ailleurs que « l'œuvre fondatrice d'Harold Innis a pu orienter une certaine forme d'institutionnalisation de la communication comme *champ d'études* au Canada davantage qu'aux États-Unis » (2010, p. 88).

Pour son étude du développement des moyens de communication, Innis va suivre la même mécanique intellectuelle que lors de son travail sur l'exploitation et le transport des matières premières, à savoir : quel est leur impact sur l'espace et le temps ? L'approche dialectique des biais de temps et d'espace propose une lecture fort intéressante de la diffusion et de l'évolution des technologies à long terme et de leur rôle dans l'histoire des civilisations. La possibilité d'étudier des empires et des civilisations de leur naissance à leur déclin s'inscrit dans le long terme et permet de prendre en compte une multitude de facteurs qui concourent à la place prise par ces moyens de communication au sein des sociétés. La thèse d'Innis est ainsi

construite autour du rôle central que jouent les techniques de communication dans la constitution et la survie des empires, les concepts de monopole ou d'oligopole du savoir et celui d'équilibre entre les médias à biais temporel et à biais spatial — transposition de concepts empruntés à la science économique — remplissent une fonction essentielle dans la construction de son argumentation (Tremblay, 2007, p. 119).

En découle un modèle critique qui permet de saisir l'accélération du cycle de croissance et de chute des empires, articulant à la fois savoir et pouvoir, mais également des enjeux dialectiques comme les relations entre centre et périphérie, stabilité et changement, centralisation et décentralisation. Dans un contexte d'accélération des communications et

en mobilisant cette dialectique du temps et de l'espace, Innis fait le constat que nos sociétés contemporaines, en particulier les États-Unis avec leurs visées impérialistes, apparaissent obsédées par la maîtrise de l'espace.

Si Innis n'est pas d'emblée associé à la théorie critique, possiblement du fait qu'il n'entretenait pas de relations connues avec ses contemporains de l'école de Francfort, il nous apparaît que l'aspect critique joue un rôle fondamental dans sa démarche qui cherche à étudier les mécanismes de pouvoirs reliés au développement, l'adoption et l'abandon de ressources s'inscrivant dans des systèmes de domination. Mais, au-delà de ces systèmes de domination, c'est l'épanouissement de l'être humain et de sa société qui importe à Innis ; son émancipation, le cœur de toute pensée critique.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Faire parler les morts est toujours un exercice périlleux, mais commençons-nous quelques instants. Si le cinéma et la radio ont permis de coloniser économiquement et culturellement une grande partie du monde, internet semble répondre à des logiques similaires. Produit de l'armée étatsunienne, cette technologie de communication est aujourd'hui dominée par quelques entreprises, que l'on classe généralement sous l'acronyme GAFAM, issues du même centre géographique, la Silicon Valley. Faisant office de boîtes noires, ces entreprises cultivent le secret tout en protégeant leurs savoirs, notamment via la propriété intellectuelle, tandis qu'elles accumulent et contrôlent un ensemble de données et de connaissances sur les individus sur l'ensemble de la planète. En outre, ces grandes entreprises viennent réguler l'accès à la culture et à l'information en mettant en place des algorithmes qui sont tout sauf neutres et transparents. On observe également chez ces grandes multinationales une volonté d'étendre leur domination à une échelle mondiale. À titre d'illustration, Facebook a développé, un service appelé « Free Basics », destiné, selon l'entreprise américaine, à « connecter le monde ». En téléchargeant l'application, les individus accèdent « gratuitement » à internet, du moins à certains sites sélectionnés par le réseau social. Présent notamment en Afrique, ce type de stratégie permet à Facebook d'augmenter le nombre de ses abonnés et ainsi de croître à une échelle internationale. Toutefois, ces technologies peuvent également faire l'objet de réappropriations par d'autres pays, ce qui met de la pression sur l'empire américain qui voit son monopole du savoir contesté,

comme on peut l'observer en Chine. Dès lors, internet apparaît comme un moyen de communication où se jouent des luttes hégémoniques entre des Empires.

Si on a pu reprocher à Harold Innis de proposer une lecture déterministe de l'histoire des technologies, il n'en demeure pas moins que sa dialectique des biais espace/temps pose un regard très intéressant sur l'évolution des sociétés et le rôle social des technologies. Malheureusement, Innis, qui a fait un travail remarquable sur l'histoire – même si on lui reproche souvent des lectures de seconde main –, exige des connaissances encyclopédiques pour être compris dans toute sa finesse. Le temps et les efforts nécessaires à sa compréhension limitent donc sa diffusion dans l'espace. L'empire d'Innis aurait-il un biais d'ordre temporel ? Ce qui est certain, c'est qu'à l'heure où le sujet de la neutralité des technologies est au cœur de nombreux discours, tout en étant mobilisé pour des intérêts divers et parfois mêmes contradictoires, nous pouvons afficher notre propre biais en affirmant qu'Innis garde toute sa pertinence aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

Asimov, I. (2006 [1951]). *Fondation*, Paris, Denoë.

Bibliothèques et Archives du Canada (2007). Anciens messagers, nouveaux médias : l'héritage d'Innis et de McLuhan, <<https://www.collectionscanada.gc.ca/innis-mcluhan/030003-1020-f.html>>, consulté le 20 août 2018.

Buxton, B. (2013). *Harold Innis and the North : Appraisals and Contestations*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

Carey, W. (1992). « Space, Time and Communications : A Tribute to Harold Innis », *Communication as Culture : Essays on Media and Society*, New York, Routledge, p. 142-172.

Creighton, D. (1957). *Harold Adams Innis, Portrait of a Scholar*, Toronto, University of Toronto Press.

Davidson, R. (1982). « Introduction à la lecture de Harold Adams Innis », *Communication Information*, vol. 5, n° 1, p. 178-194.

Granjon, F. (2014). « La critique est-elle soluble dans les sciences de l'information et de la communication ? », dans É. George et F. Granjon (dir.), *Critique, sciences sociales et communication*, Paris, Mare et Martin, p. 291-355.

- Heyer, P. (1981). *Structuralism, History and the History of Communication*, communication présentée à la Conférence sur Michel Foucault.
- Heyer, P. (2003). *Harold Innis*, Lanham, Rowman et Littlefield.
- Innis, H. A. (1923). *A History of the Canadian Pacific Railway*, Toronto, McClelland.
- Innis, H. A. (1930). *Peter Pond, fur trader and adventurer*, Toronto, Irwin et Gordon.
- Innis, H. A. (1940). *The Cod Fisheries : The History of an International Economy*, New Haven, Yale University Press.
- Innis, H. A. (1946). *Political Economy in modern state*, Toronto, The Ryerson Press.
- Innis, H. A. (1950a). *Empire and Communications*, Toronto, University of Toronto Press.
- Innis, H. A. (1950b). *A Plea for Time*, University of New Brunswick, Project Gutenberg Canada ebook, <<https://gutenberg.ca/ebooks/innis-plea/innis-plea-00-h.html>>, consulté le 21 mai 2021.
- Innis, H. A. (1951). *The Bias of Communication*, Toronto, University of Toronto Press.
- Innis, H. A. (1952). *The Strategy of Culture*, Toronto, University of Toronto Press.
- Innis, H. A. (1952). *Changing Concepts of Time*, Toronto, University of Toronto Press.
- Innis, H. A. (1962 [1930]). *The Fur Trade in Canada : An Introduction to Canadian Economic History*, Toronto, University of Toronto Press.
- Innis, H. A. (1983 [1947]). « L'Oiseau de Minerve », *Communication*, vol. 5, n° 2-3, p. 266-297.
- Kane, O. (2010). « Institution et légitimation d'une quasi-discipline : le triple destin (sciences, études et champ) de la communication », *Communiquer*, vol. 3, n° 4, p. 87-102.
- Martino, L. C. (2012). « Le concept de moyen de communication dans l'École de Toronto », *Canadian Journal of Communication*, vol. 37, p. 595-611.
- Mattelart A. (2013). « Le désir d'histoire. Un itinéraire culturel », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 14, p. 17-31.
- Mattelart A. (2014). « De la difficulté à penser l'international au regard de l'histoire : leçons d'un itinéraire intellectuel », dans É. George et F. Granjon (dir.), *Critique, sciences sociales et communication*, Paris, Mare et Martin, p. 13-33.

- McLuhan, M. (1962). *The Gutenberg galaxy : The making of typographic man*, Toronto, University of Toronto Press.
- Meyrowitz, J. (1994). « Medium theory », dans D. Crowley et D. Mitchell (dir.), *Communication theory today*, Cambridge, Polity Press, p. 50-77.
- Mosco, V. (1996). *Political economy of communication*, London, Sage Publications Ltd.
- Postman, N. (1970). « The reformed English curriculum », dans C. Alvin (dir.), *High school 1980 : The shape of the future in American secondary education*, New York, Pitman, p. 160-168.
- Rosa, H. (2013). *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte.
- Russo, A. et J. Russo (2018). *Avengers : Infinity War*, <https://www.youtube.com/watch?v=23Wt81bjoTg&ab_channel=EntertainmentTonight>, consulté le 21 mai 2021.
- Theall, D. F. (2003). *The Toronto School of Communications*, <http://www.fivebodied.com/the_toronto_school_of_communications.rtf>, consulté le 12 septembre 2018.
- Tremblay, G. (1981). « Some Reflections on the Theoretical Discourse on Communications in Quebec and Canada », *Canadian Journal of Communication*, vol. 8, n° 1, p. 14-23.
- Tremblay, G. (2007). « De Marshall McLuhan à Harold Innis », *Revista Famecos*, vol. 22, p. 13-22.
- Tremblay, G. et D. Paquelin (2016). « Harold A. Innis : un doyen contre les dérives de l'industrialisation », dans P. Mœglin (dir.), *Industrialiser l'éducation. Anthologie commentée (1913-2012)*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, coll. « Médias », p. 125-135.
- Watson, A. J. (1977). « Innis Communications Studies and Classical Scholarship », communication présentée à la Conférence annuelle de l'Association canadienne de science politique, Fredericton, Nouveau-Brunswick.
- Watson, A. J. (2006). *Marginal man : The dark vision of Harold Innis*, Toronto, University of Toronto Press.
- Watson, A. J. (2007). « Introduction », dans Harold Innis (1950 [2007]), *Empire and Communication*, Toronto, Dundurn.

**LA PHILOSOPHIE CRITIQUE
DE LA TECHNIQUE
D'ANDREW FEENBERG**

Artur de Matos Alves

MOTS CLÉS

Code technique, Andrew Feenberg, instrumentalisation,
philosophie critique, philosophie de la technique,
rationalisation démocratique

Ancien étudiant de Herbert Marcuse et, de ce fait, héritier de la tradition de l'école de Francfort, Andrew Feenberg est professeur à l'Université Simon Fraser. Il est considéré comme l'un des plus importants philosophes contemporains en philosophie de la technique. Ses travaux sont consacrés au développement des concepts de « modernité » et de « technologie », mais aussi à la tradition de la théorie critique dans le cadre de l'étude des systèmes de gouvernance démocratique. Ce texte présentera les trois concepts centraux de la philosophie de la technique de Feenberg : la « rationalisation démocratique » (à l'origine, présentée comme la « rationalisation subversive »), le « code technique » et la théorie de l'instrumentalisation.

Ces concepts sont enracinés dans une vision fondée sur l'analyse des potentialités émancipatrices, non actualisées, de la technique. Selon Feenberg, des décisions sur les valeurs et les finalités d'une technologie sont prises lors du processus de conception et aussi lors de l'implantation de cette technologie. Cependant, le pouvoir n'est pas distribué de façon équitable parmi les acteurs engagés dans ces processus. Certains acteurs détiennent le capital, les connaissances ou l'autorité politique leur permettant d'avoir un pouvoir considérable dans ce processus, et donc une influence considérable lors de prises de décisions sur les technologies. Dans un modèle technocratique de gouvernance de la technique, la décision ultime appartient aux spécialistes. Or, pour Feenberg, le modèle technocratique, qui échappe aux exigences démocratiques, présente de graves dangers pour que les potentialités émancipatrices de la technique soient actualisées, notamment quand ce modèle est présenté comme inévitable et objectif. En effet, Feenberg combat les notions de déterminisme et de neutralité de la technique, ainsi que la prétendue nécessité d'une gouvernance technocratique de la technique¹. Il plaide plutôt en faveur d'une démocratisation de la technique en exigeant, par exemple, la participation des citoyens

1. Le déterminisme technologique postule que les conditions sociales et historiques sont subordonnées aux technologies adoptées, lesquelles évoluent de façon autonome. Un exemple de déterminisme technologique se trouve dans la fameuse citation de Marx selon laquelle « [l]e moulin à bras vous donnera la société avec le suzerain ; le moulin à vapeur, la société avec le capitalisme industriel » (Marx, 2002, chap. II, Deuxième observation). La neutralité technologique, d'autre part, est la position selon laquelle la technique ne porte pas de valeurs et, donc, ses effets sont le produit de l'utilisation en contexte. L'observation selon laquelle ce ne sont pas les armes, mais les gens qui tuent, est une bonne illustration de la neutralité technologique.

dans les prises de décision ayant trait aux technologies et à leur adoption, ce qui suppose des formes d'organisation alternatives. En l'état, les formes d'organisation dominantes reproduisent des hiérarchies de classe, des rapports de pouvoir et de spécialisation.

La philosophie critique d'Andrew Feenberg met en perspective des aspects fondamentaux de la philosophie de la praxis, aspects présents dans les contributions de Marx, Lukács et de l'école de Francfort². Le grand défi de la philosophie de la praxis serait d'unifier la théorie et la pratique, privilégiant la pensée susceptible de conduire à la transformation du monde grâce à l'activité collective plutôt que par l'abstraction théorique ou l'action individuelle. Dans les mots de Marx, dans la 2^e thèse sur Feuerbach, « c'est dans la pratique qu'il faut que l'homme prouve la vérité, c'est-à-dire la réalité, et la puissance de sa pensée, dans ce monde et pour notre temps » (Marx, 1845). Cette orientation permettrait de reconstituer un sujet orienté vers l'agir social (ou collectif) et, ainsi, vers la transformation du monde.

Pour Feenberg, la domination d'une rationalité instrumentale dans l'histoire moderne, aux dépens de l'unification de la théorie et de la pratique dans la rationalité dialectique³, constitue un obstacle à la transformation du monde. En ce sens, Feenberg s'inscrit dans l'héritage de Lukács et du premier Marx, pour lesquels la tâche à accomplir serait de chercher à unifier la pensée et l'action. La critique de la rationalité instrumentale par la philosophie de la praxis correspondrait, alors, à une critique de la modernité, se rapportant autant aux structures de domination du capitalisme qu'aux phénomènes de

2. Voir entre autres les livres de Durand-Gosselin (2012) et Jay (1996). Pour des précisions sur les auteurs de l'école de Francfort et la théorie critique dans le champ communicationnel, voir notamment les sections dédiées à l'école de Francfort et à l'économie politique (parties 2 et 3) de l'ouvrage codirigé par F. Aubin et J. Rueff, ainsi que, en anglais, C. Fuchs et V. Mosco (Aubin et Rueff, 2016 ; Fuchs, 2016 ; Fuchs et Mosco, 2015 ; Mosco, 2009).

3. Par « rationalité instrumentale » nous comprenons, à la suite de Weber ou Horkheimer, entre d'autres auteurs, un programme d'orientation pragmatique de la raison basée sur la calculabilité de coûts et bénéfices. La réduction du monde naturel et humain à ses parties calculables et manipulables (à l'exclusion du non calculable) serait, ainsi, la première partie d'un programme de domination (Horkheimer, 1974, p. 105). Dans ce modèle, objet et sujet sont des ressources, des moyens à mobiliser pour attendre une finalité déterminée par l'intentionnalité de l'acteur (Weber, 1978, p. 26 ; 1958, p. 139). La « rationalité dialectique » peut être définie, en termes simples, comme une compréhension non réductrice du monde, par opposition aux méthodes analytiques basées sur l'atomisation de ses objets.

réification ou d'aliénation⁴. Selon Marx et Lukacs, il résulte de l'application de la rationalité instrumentale une séparation des sujets et des objets de leur existence matérielle (Feenberg, 2016, p. 132-37). En d'autres mots, la philosophie de la praxis privilégie le monde concret des rapports sociaux et l'interdépendance matérielle entre les êtres humains, leur action et le monde dans lequel ils vivent, ce à quoi correspondent, méthodologiquement, des formes d'action visant à améliorer les conditions de vie dans ce contexte d'interdépendance.

Cette brève présentation de la théorie critique de la technique de Feenberg vise à exposer de façon plus détaillée la façon dont l'auteur articule les rapports entre la technique et la société, l'émancipation démocratique et les contraintes technologiques.

13.1 LE CODE TECHNIQUE ET LA GOUVERNANCE SOCIALE DE LA TECHNIQUE

Le concept de « code technique » nous aide à comprendre comment l'objet technique est conçu et comment il est intégré dans son contexte. Le code technique est en même temps (1) le résultat de l'adaptation de l'objet technique à son environnement social pendant les processus d'innovation et de réglementation et (2) un *a priori* conditionnant chaque innovation, qui n'apparaît jamais dans le vide. Le code est le résultat d'un ensemble d'activités sociales : les participants à la conception de l'objet technique ne cherchent pas uniquement à développer un produit, mais aussi à le rendre acceptable et utilisable par d'autres dans un contexte socioculturel. L'objet ainsi développé est le produit de l'application de compétences techniques, légales, marchandes et sociales : une construction sociale aussi bien que technique.

4. La réification est définie comme l'attribution de caractéristiques d'une chose objective et distinctive à une relation sociale – soit, chez Marx, le cas du travail transformé en marchandise échangeable – ou à une idée – soit l'exemple de la métaphore du marché dans l'économie. Dans la société capitaliste, cela se traduit dans la réduction des êtres humains à leur capacité de production de marchandise, c'est-à-dire, dans la traduction de valeurs qualitatives et vivantes en valeurs exclusivement quantitatives et figées. Par aliénation, nous comprenons la séparation entre les êtres humains et le monde concret, où les premiers sont assujettis par les représentations abstraites (ou des illusions, selon Marx) et institutionnelles de l'activité sociale, comme la religion, l'économie ou l'État.

Tout d'abord, l'artefact n'existe jamais sans un code technique applicable. Le code technique est un ensemble de « normes techniques et légales » (Feenberg, 2014a, p. 72) à suivre dans la construction et l'implémentation d'un objet technique donné. L'innovation présuppose l'existence et doit prendre compte de ces normes, et ce, même pour les dépasser ou les détourner. Autrement dit, chaque innovation doit se joindre à l'ensemble de technologies déjà établies dans le monde socioculturel et s'y intégrer, ainsi que, évidemment, ajouter de nouveaux éléments qui forcent des changements. Par exemple, les normes de construction et les standards électriques sont des codes techniques – obéissant à la fois aux critères techniques et aux normes juridiques – auxquels les ingénieurs doivent s'adapter dans le processus d'innovation. Cela dit, une nouvelle technologie non seulement s'adapte à ce cadre préexistant, mais elle apporte aussi un changement, lequel, à son tour, impose une adaptation du code. Dans un exemple récurrent tiré de l'ouvrage de Feenberg de 2014, celui de la chaudière des bateaux à vapeur au XIX^e siècle, il explique que la création des chaudières, laquelle était initialement non réglementée, a exigé, suite à de nombreuses explosions, la définition de normes de sécurité rigoureuses et de standards techniques pour être encadrée (Feenberg, 2014a, p. 68 *sqq.*). Ces normes de sécurité et standards techniques ont alors formé un code technique conditionnant la fabrication ultérieure de modèles de chaudière à vapeur. Ce code technique était aussi le résultat de l'adaptation de la machine à vapeur aux conditions déjà existantes des systèmes de transport maritime et fluvial.

Deuxièmement, le code technique est l'expression concrète du processus d'intégration de l'objet technique dans son environnement social, en s'assurant d'une conception cohérente avec les principes d'efficacité dominants dans la pratique technique. En effet, le code définit (sous la forme de lois et de règlements professionnels, par exemple) l'ensemble de compétences techniques, de matériaux, d'activités nécessaires ou possibles à l'occasion de l'utilisation d'une technologie dans un contexte social. Que le code ne soit pas limité à la définition des standards techniques – ce qui serait conforme à une vision déterministe de la technique – démontre qu'il est sujet à des négociations et à des réévaluations selon des valeurs et des priorités économiques, politiques ou morales. C'est en vertu de cette adaptation des critères techniques aux contextes sociaux que

Feenberg assure que « les codes techniques définissent l'objet en termes strictement techniques conformément à la signification sociale qu'il a acquise » (2004, p. 60).

Dans l'exemple des chaudières de bateaux à vapeur, il fut indispensable d'établir des règlements et de mettre au point des codes de sécurité, pour en finir avec les explosions meurtrières courantes au cours du XIX^e siècle. L'ajustement du code technique a eu l'effet de stabiliser les chaudières autour de caractéristiques matérielles (les tolérances de pression de la vapeur, par exemple) et d'exigences sociales ou légales (la réduction du nombre d'explosions et de victimes, ainsi que l'attribution de la responsabilité aux ingénieurs et aux opérateurs), à la suite de discussions sur la façon concrète d'intégrer les chaudières dans le monde social (Feenberg, 2014a, p. 68).

Les codes techniques sont par la suite modifiables à travers les négociations concernant les normes à suivre et la révision des équilibres entre les valeurs et les intérêts portés par divers acteurs sociaux. Ces initiatives de révision du code technique assurent un meilleur équilibre entre les besoins sociaux – toujours susceptibles de changement – et les caractéristiques de l'objet technique et ne remettent pas en cause la logique de l'efficacité technique. Se conformer à ces normes, loin d'être un coût social supplémentaire, place le développement de la technique dans son milieu sociohistorique. Le code technique est ouvert aux changements, bien que les modifications ne soient pas toujours faciles à achever.

Partant de là, une approche exclusivement technocratique suggérerait que les décisions concernant la gestion et la production des objets techniques sont du domaine de l'expertise technique et scientifique. Les valeurs technoscientifiques prédominantes, comme l'efficacité, la productivité ou l'innovation à outrance, sont caractéristiques du système technocratique. Or, la dominance de ces valeurs ne provient pas de leur validité universelle, mais bien de leur application systématique dans les codes techniques. Feenberg refuse la fausse équivalence entre la raison et l'efficacité technique. Selon lui, le code technique peut être ouvert à des modifications – dans les contraintes imposées par le système technique – afin de résoudre les contradictions entre le progrès technique, le progrès social, le bien social et la préservation de l'environnement.

Toutefois, le code technique n'est habituellement remis en question qu'à la suite d'une crise. Un événement catastrophique, comme un accident nucléaire ou un

écrasement d'avion, permet soit le dévoilement d'un problème dans la conception même de l'objet technique qui le rend défectueux, soit le renforcement de la logique technocratique si le problème ne paraît pas directement lié à l'artefact proprement dit, mais à une cause externe (l'erreur humaine par exemple). Les changements au code technique constituent alors une des réponses possibles (Kirkpatrick, 2017, p. 118).

Cela dit, c'est durant le processus de création – avant que le code technique ne soit fixé – que les normes de *design* sont les plus flexibles, et donc c'est à ce moment que la participation démocratique peut exercer son influence sur le code technique (Feenberg, 1992, p. 314). Pour l'auteur, « un processus de conception technique démocratique pourrait, dès le départ, prendre en considération les dimensions sociales d'une technique, au lieu d'attendre d'être éclairé par l'agitation publique ou la recherche sociologique » (Feenberg, 2004, p. 63). Le remplacement du paradigme technocratique de l'efficacité technique par un autre, où les savoirs des non-experts seraient inclus dans la décision et l'innovation technique, représenterait donc l'inclusion d'autres mondes vécus dans le processus.

En somme, le code technique traduit en termes techniques des priorités socioculturelles, pour ainsi définir le déroulement de l'intégration de l'objet technique dans le monde vécu. Étant donné qu'il reflète des attentes normatives dominantes, le code technique est sujet à des changements qui suivent les mutations des normes et des valeurs. Si le code technique est souvent assujéti à la technocratie, il est toutefois susceptible d'être changé par une approche critique. Cette approche consiste dans l'expression et la mise en œuvre d'attentes normatives ancrées dans l'expérience vécue des individus et des communautés, porteuse de visions alternatives de la technique et de la société. Il ne s'agit pas d'opposer une idéologie à une autre, et encore moins de rejeter la technique, mais plutôt, selon Feenberg, de dévoiler la contingence du système technique en plaidant pour la prise en compte et l'intégration de valeurs alternatives.

Le code technique permet de penser à l'institutionnalisation de formes de refus de la domination technocratique. Cela peut s'accomplir, par exemple, par la création d'espaces où les professionnels de la technique peuvent traduire les interventions démocratiques pour en faire des conceptions plus inclusives de la technique (Feenberg, 2016, p. 448). Nous trouvons un exemple concret dans l'évaluation constructive des

options technologiques (*constructive technology assessment*⁵), une modalité d'évaluation réflexive développée aux Pays-Bas. Il s'agit d'un ensemble d'activités visant à créer des opportunités pour la participation d'acteurs sociaux très diversifiés (citoyens, entreprises, gestionnaires, ingénieurs, activistes, législateurs, etc.) dans le processus de conception de technologies. Les activités prennent la forme d'ateliers, de débats, de rapports citoyens afin de créer une occasion d'échanger sur différentes perspectives en lien avec la technologie. Ces nouvelles activités ont pour objectif principal de générer un certain consensus autour d'une technologie à implanter et des principes à employer dans la réglementation. Un rapport récent de l'institut néerlandais Rathenau, intitulé *Numérisation informée par des valeurs publiques*, met l'accent sur les résultats découlant de cette approche sous la forme de recommandations demandant aux services publics de soutenir ces perspectives à propos des nouvelles technologies disponibles. Le but est d'orienter le processus de numérisation et d'utilisation massive des données vers une logique de service public (Rathenau Instituut, 2019).

13.2 LA RATIONALISATION DÉMOCRATIQUE

Rendre le code technique visible permettrait de mettre en lumière le processus de construction socioculturel de la technique et, en conséquence, son impermanence. Le code est en construction pendant le processus de conception de la technologie : la forme de l'objet technique, ses fonctions, ses limites, les interactions avec d'autres objets techniques, ses propriétés de sécurité et ses rapports avec les lois en vigueur, son prix, sont l'objet d'une myriade de décisions. Une fois la conception terminée, le code technique devient un programme — une quasi-législation régulant l'expérience quotidienne de l'objet technique et le contexte de sa création. Le code devient encore plus présent quand les phénomènes de verrouillage technique et de dépendance au sentier

5. L'évaluation de technologie, ou évaluation des choix technologiques, désigne les institutions et les méthodes d'analyse des impacts sociopolitiques de nouvelles technologies en vue de leur réglementation anticipatoire. Historiquement, entre 1972 et 1995, le bureau d'évaluation de la technologie (OTA – *Office of Technology Assessment*) avait pour fonctions d'assister le Congrès des États-Unis dans la récolte de données, d'opinions expertes et d'autres informations sur les options de gouvernance législative des technologies. Le modèle CTA ici discuté dérive du modèle parlementaire.

s'installent et augmentent la difficulté d'apporter des changements significatifs aux dispositifs sociotechniques⁶.

À l'opposé, l'ouverture du code technique à la participation démocratique rend possible la rationalisation démocratique de la technique en société, c'est-à-dire, non limitée aux exigences de la rationalité instrumentale portées par la technocratie⁷. Feenberg veut dépasser la notion d'une rationalisation qui conduit inévitablement à la dystopie bureaucratique et à des positions de résistance antirationnelles ou irrationnelles. Pour cela, il contredit l'idée selon laquelle la technique serait toujours un facteur de domination, en identifiant les aspects autoritaires de la technique comme des dommages collatéraux – dans les mots de l'auteur, une « dimension accidentelle du progrès » (2014a, p. 43).

Est-il possible de démocratiser la technique ? Feenberg avance l'idée selon laquelle « les nouvelles technologies peuvent être utilisées pour saper la hiérarchie sociale existante ou pour l'obliger à reconnaître des besoins ignorés jusque-là » (2004, p. 46). Le code technique est flexible et changeable ; donc, un processus démocratique de conception du code technique rendrait les technologies adoptées plus inclusives et bien adaptées aux besoins sociaux. La rationalisation démocratique consisterait, ainsi, en une réforme ou encore en une politique technologique réformée rejetant la fausse apparence de l'autonomie de la sphère technique et privilégiant la participation et l'intervention publiques.

La dimension critique de la théorie de la rationalisation démocratique (ou subversive) est axée sur le potentiel de l'ouverture du processus de conception des

-
6. Le verrouillage technique est défini comme la réduction dans les possibilités d'apporter des changements aux systèmes techniques une fois que la technologie est mise en place. Par exemple, la construction d'une centrale nucléaire exige que des plans à très long terme (des centaines ou même des milliers d'années) pour la gestion des résidus nucléaires soient en place, même si on revient *a posteriori* sur la décision d'adopter l'énergie nucléaire. La dépendance au sentier ou *path dependency* correspond à la dépendance de chaque innovation vis-à-vis d'un ensemble de technologies préexistantes. Un exemple serait la standardisation des prises électriques, qui implique que tout appareil électrique doit adopter la même forme de prise.
 7. Le mot « rationalisation » provient de la théorie de la modernisation de Max Weber, qui voyait dans l'émergence de la gestion scientifique et du contrôle généralisé les caractéristiques décisives du monde moderne (Weber, 1958, p. 139).

technologies aux communautés. Elle s'inscrit dans une approche basée sur l'intervention locale et directe. La rationalisation démocratique implique, notamment, de la participation et de l'action : elle est orientée vers l'avenir ; elle vise à encadrer l'ordre technique dans l'ensemble des questions fondamentales de l'existence contemporaine (l'environnement, les droits de la personne, la qualité de vie), sans lesquelles elle serait incomplète ; elle implique la démocratisation du débat, de sorte à élargir le champ de participation et à mettre en place une vraie discussion sur les options technologiques. Leur évaluation peut être effectuée dans le cadre formel de procédures de discussion institutionnalisées. Des approches non institutionnelles sont aussi possibles, et peut-être même désirables, en observant les réflexions et le retour des groupes sociaux sur les effets locaux des inflexions du code technique (Feenberg, 2004, p. 80). Cette transparence des conflits sociaux autour des alternatives techniques, exemplifiée par les initiatives de création de consensus dans l'évaluation communautaire de la technologie, aiderait à mettre en évidence le caractère non déterminé de la technique et de la société.

13.3 ENTRE LA RATIONALISATION ET L'ÉMANCIPATION

En affirmant la constitution du monde par l'action et, surtout, la pertinence du processus de la rationalisation démocratique dans la constitution de nouveaux codes techniques, l'objectif de la théorie de Feenberg vise à proposer une perspective synthétique de la théorie critique et de la philosophie de la technique, qui réunirait les nombreuses contributions clés issues des deux traditions. Feenberg se positionne dans l'histoire de la philosophie de la technique au XX^e siècle, notamment par le biais d'une lecture critique d'auteurs comme Heidegger et Ellul dans ses livres *(Re) penser la technique* et *Pour une théorie critique de la technique*. Ainsi, Feenberg reproche autant à Heidegger qu'à Ellul la tendance essentialiste à présenter la technique moderne de façon monolithique, en lui attribuant des caractéristiques fixes et en l'érigant en système totalisant impossible à réformer. Un « système de la technique » autonome, auquel il serait impossible d'échapper ou même d'imaginer une alternative, tel que défini par Jacques Ellul, ne laisserait, en première lecture, que de faibles opportunités d'émancipation, de détournement ou de critique.

Par opposition aux positions essentialistes, certaines technologies de la communication sont souvent présentées comme des exemples d'appropriation démocratique. Feenberg identifie le potentiel démocratique de l'internet dans sa caractérisation des trois modèles parallèles du réseau des réseaux : le modèle de l'information (l'amélioration de la transmission d'informations), le modèle de la consommation (l'utilisation de l'internet pour des fins commerciales) et le modèle communautaire – sachant que « seul le modèle communautaire est un vecteur de démocratisation de l'internet » (2014b, p. 44). Le modèle communautaire se rapporte aux rassemblements d'individus médiatisés par des technologies extérieures au secteur marchand de la communication. Pour Feenberg, la réciprocité des rapports sociaux et communicationnels, absente dans les médias de masse, est en revanche présente dans la communication interpersonnelle en ligne (dans les forums, les listes de diffusion ou les téléconférences) et, bien que ne remplaçant pas l'action hors-ligne, elle introduit d'appréciables potentialités démocratiques de participation, de discussion et de délibération. Ce potentiel se constate lors de l'organisation d'activités de mobilisation citoyenne grâce aux réseaux socionumériques. Le regroupement d'utilisateurs/citoyens en ligne permet de générer des effets sociopolitiques parmi des publics très vastes. Plusieurs exemples d'usages de médias socionumériques dans la communication politique montrent que l'emploi d'outils de communication décentralisés permet de contourner de façon efficace la communication politique traditionnelle et de rassembler des citoyens grâce à des regroupements ouverts, ne fût-ce qu'à titre de gestion de l'image. Celui de l'usage de Facebook, comme d'autres médias socionumériques, pendant la campagne de 2008 de Barack Obama est un des exemples le plus invoqués (Fassassi, 2017 ; Frau-Meigs, 2009). L'usage de *Whatsapp* et des médias numériques comme *YouTube* ont permis à Bolsonaro de s'imposer dans les élections au Brésil en 2018 (Mont'Alverne et Mitozo, 2019). Cependant, l'imbrication des communautés dans un système axé autour des flux publicitaires (par exemple, *Facebook*) et de la gestion algorithmique pose d'énormes difficultés au modèle communautaire de Feenberg⁸.

8. Voir Feenberg *et al.*, 2012, p. 57-58.

L'aspect communautaire (basé sur la construction de liens d'affect et de partage) et l'aspect de l'exploitation commerciale de la communication (avec pour objectif le profit) sont, d'ailleurs, difficiles à concilier. Albert Borgmann, dans un ouvrage dédié à l'étude critique de l'œuvre de Feenberg, donne à ce sujet l'exemple des systèmes d'exploitation informatique en code ouvert Linux (Borgmann, 2006). D'un côté, il est sans doute vrai que l'ouverture du code, la dimension collaborative et l'importance de la communauté dans son développement illustrent le potentiel d'une politique technologique basée sur des logiques non commerciales. Toutefois, le système commercial a lui-même adopté Linux et, au-delà, le principe du logiciel libre (le meilleur exemple étant les systèmes Android de Google). L'invitation à retenir l'autonomie de l'action face à la technique, même dans l'action apparemment simple d'éviter de céder ses données aux « monopoles » de l'internet, a d'énormes coûts pour les communautés et les individus. Ceux-ci doivent en effet faire face à la complexité du code, de l'infrastructure, de la sécurité et des services aux usagers (Borgmann, 2006, p. 107-110).

De l'autre côté l'adoption d'une technologie présente toujours un choix entre la commodité et l'autonomie. Opter pour une technologie correspond à une invitation à accepter une chaîne de dépendances et de contraintes aussi bien qu'à envisager de nouvelles potentialités éventuelles. La dépendance vis-à-vis des fournisseurs de technologies, notamment des plateformes numériques, correspond souvent à l'adhésion à des monopoles technologiques enfermant les usagers dans des boucles de circulation et d'exploitation de données. Néanmoins, cet enfermement n'est pas inévitable ; il démontre plutôt les défis auxquels la démocratisation de la technique est confrontée à des fins de mise en place de systèmes de communication alternatifs (Alves, 2016, p. 99-101).

13.4 LA THÉORIE DE L'INSTRUMENTALISATION

La théorie de l'instrumentalisation de Feenberg rend plus explicite le processus de conception, de développement et d'adoption de l'objet technique. L'auteur décompose ce processus en deux parties – primaire et secondaire –, chacune présentant plusieurs phases. Ces phases peuvent être interprétées comme une succession temporelle – une phase après l'autre – à des fins d'analyse, mais il serait plus exact de les comprendre comme des processus parallèles grâce auxquels l'objet technique est constitué et intégré dans un

contexte socioculturel. Ensemble, les deux parties du processus permettent de rendre compte de la transformation nécessaire pour saisir le potentiel fonctionnel des ressources et des techniques (« réduction »), ainsi que de la conception et implémentation sociale des technologies.

L'objet technique doit, en premier lieu lors de l'instrumentalisation première, être schématiquement intégré dans un système technique (l'environnement artificiel dans lequel l'objet technique se présentera), en faisant abstraction de son environnement d'origine⁹. Dans la deuxième instrumentalisation, plus concrète, l'objet technique, déjà transformé, est mis en œuvre en société, et acquiert sa nouvelle place au monde parmi les humains, les autres objets, et les pratiques du monde vécu.

L'instrumentalisation primaire regroupe les aspects fonctionnels de la préparation des objets pour une recombinaison technique – par exemple, par des processus industriels. Cette phase présente « quatre moments de réification de la pratique technique » (Feenberg, 2004, p. 193-96). Le premier moment est celui de la décontextualisation ou le dé-mondanisation, soit une séparation de l'objet de son contexte. C'est le moment de la fragmentation. Par exemple, l'exploitation minière permet d'extraire des métaux (en les séparant des roches), démarrant ainsi une chaîne de transformation qui les rend utilisables dans l'industrie.

Ensuite (deuxième phase), on procède à une réduction des matières jusqu'à ses éléments les plus utiles et à ses qualités primaires, par rapport au dispositif technique auquel ils seront attachés. Il s'agit d'un processus de transformation des ressources naturelles en ressources utiles où ses potentialités techniques sont dévoilées. Dans notre exemple, il s'agirait de préparer le métal pour la transformation en produit industriel. Le minerai d'uranium doit être purifié avant d'être utilisable dans l'industrie ; ainsi, il passera par un processus de transformation qui réduit la matière extraite de la roche en matériel prêt à alimenter un réacteur nucléaire.

9. Le concept d'abstraction a, ici, un sens très pratique : il s'agit d'une séparation de l'objet de son contexte d'origine, ne retenant que les caractéristiques jugées utiles et efficaces pour son utilisation ultérieure.

Le troisième moment de l'instrumentalisation primaire est celui de l'autonomisation. L'ensemble objet technique-son utilisateur devient autonome dans le sens où ils exercent des effets sur le monde sans pour autant que l'utilisateur expérimente les conséquences directes de son action. De son côté, le sujet (humain) établit un rapport utilitaire avec l'objet technique : « le sujet de l'action technique se détache autant que possible des effets de son action sur les objets » (Feenberg, 2004, p. 195). C'est-à-dire que, dans le cadre d'une activité technique comme le contrôle d'une centrale nucléaire, pour reprendre notre exemple, le sujet est en rapport étroit avec l'objet technique (grâce aux instruments et à la médiation des systèmes de contrôle), mais détaché du monde (ce n'est pas vraiment possible de manipuler directement l'intérieur du réacteur nucléaire). Le sujet n'éprouve pas les conséquences de son action dans le monde quand son expérience de ce dernier est médiée par l'objet technique. Pensons aux photographes : quand un individu prend l'appareil photographique, l'expérience du monde change en expérience médiée par le potentiel du rapport entre le photographe et la caméra. Une scène de rue devient l'occasion de penser l'expérience en termes d'encadrement, d'illumination et de profondeur de champ.

Finalement, l'instrumentalisation primaire inclut un positionnement stratégique par rapport au code technique. Le sujet doit, certes, entrer dans un rapport étroit avec l'objet technique en obéissant aux limites imposées par le code. Dans l'action, le sujet opère dans ce cadre de contrôle établi par les limites de l'objet technique, tout en explorant ses potentialités (comment maximiser la production d'électricité dans la centrale nucléaire sans dépasser des limites sécuritaires ?). Dans l'exemple du photographe, l'individu doit se conformer aux règles de la photographie aussi bien qu'aux caractéristiques de son appareil. La caméra impose des contraintes et présente des possibilités. Chaque photo représente un positionnement spécifique de l'ensemble photographe-appareil, dans lequel le photographe obéit à l'objet technique pour obtenir des effets recherchés.

L'instrumentalisation secondaire, d'autre part, représente l'intégration de l'objet technique dans la vie quotidienne des individus et de la société. Si, d'une part, l'instrumentalisation primaire permet la préparation d'un objet en vue de sa recomposition technique, c'est l'instrumentalisation secondaire, ancrée dans des

processus sociaux de gouvernance (ou contrôle) de la technique, qui définit les paramètres et les priorités pour ces activités dans le monde vécu.

L'instrumentalisation secondaire est aussi divisée en quatre moments. La systématisation est le processus combinatoire par lequel se produisent les liens qui « dans les termes de Latour [enrôlent] des objets dans un réseau » (Feenberg, 2004, p. 196-97). L'auteur s'inspire ici de Simondon, pour qui l'objet technique se « concrétise » (se perfectionne dans le cadre de sa fonction technologique et sociale) en s'intégrant dans son environnement et en y perfectionnant ses liens fonctionnels dans le contexte d'opération (Simondon, 1958, chap. 1). Un réacteur nucléaire est en lui-même un objet complexe. Mais il doit s'intégrer dans les systèmes de contrôle et de surveillance de la centrale nucléaire, laquelle est, à son tour, attachée à l'infrastructure de production et de distribution d'électricité. Dans ce sens, le réacteur le plus perfectionné sera non seulement celui qui atteindra le maximum d'efficacité potentielle en isolement (dans le cadre abstrait du laboratoire, par exemple), mais aussi celui qui rendra la centrale et l'infrastructure plus performantes.

La médiation est le deuxième moment où se produisent des conciliations morales et esthétiques donnant des qualités secondaires à l'objet technique : axiologiquement, celui-ci incorpore un mixte d'attentes d'efficacité et de valeurs morales et esthétiques, ce qui le modifie. L'objet technique devient un symbole en acquérant de l'épaisseur culturelle et des propriétés expressives, et non pas exclusivement fonctionnelles. Par exemple, dans le domaine de la photographie, certains appareils dont la forme a été jugée aussi belle que fonctionnelle sont devenus iconiques et souvent dupliqués. Dans le monde vécu, les normes éthiques et les coutumes codifient et posent des restrictions à l'action technique. L'inscription sociale de l'objet, après sa conception et production, exige donc la médiation de ces normes. Par exemple, on pourrait reconnaître l'utilité d'une centrale nucléaire, tout en admettant que cette centrale comporte des risques comparables à ceux des centrales de Tchernobyl ou Fukushima.

Feenberg identifie la vocation comme troisième moment, en la définissant comme une sorte de rétroaction des objets sur les sujets (2004, p. 198). La définition courante de la vocation comme inclination pour un domaine d'activité montre que l'individu doit définir son domaine d'activité (son identité professionnelle) à partir d'un ensemble de

professions préexistant. Cela veut dire, inévitablement, entrer dans un rapport pratique avec la technique, car chaque domaine professionnel exige des compétences et des objets techniques spécifiques. À travers ce rapport à la technique, celle-ci devient un mode de vie en société. Ainsi, chaque technologie transforme les sujets et l'organisation sociale, par exemple, par le biais de la spécialisation ou de la différenciation des métiers (d'où l'usage du mot « rétroaction » dans la citation précédente). Dans le contact avec l'objet, le sujet y est engagé et transformé, de sorte qu'il doit se définir par rapport à ce contact : l'individu muni d'un appareil photo devient photographe. Le sujet est inclus dans une communauté dédiée à la même activité – en d'autres mots, doté d'une vocation semblable.

Le sujet technique retient toujours, en quelque sorte, une mesure d'initiative (le quatrième moment de l'instrumentalisation secondaire) : l'instrumentalisation primaire n'exerce pas un contrôle absolu sur les sujets. L'aspect critique de l'instrumentalisation secondaire réside dans les possibilités de l'action autonome. Des tactiques peuvent être adoptées pour que les individus et les communautés récupèrent leur place dans l'appareillage disciplinaire de l'instrumentalisation primaire. Ainsi, selon Feenberg, il reste toujours des marges de manœuvre de coopération et de coordination dans l'action de résistance et l'expérimentation alternative au sein même des structures de la technique capitaliste¹⁰.

La théorie de l'instrumentalisation permet de comprendre la continuité entre les techniques en tant qu'objets physiques dotés d'une fonctionnalité et leur caractère social. Cette théorie suggère qu'il est possible de dépasser l'essentialisme et les approches soulignant exclusivement le caractère fonctionnel de la technique, montrant que l'objet technique porte des alternatives possibles, soit dans son développement, soit, comme dans l'utilisation en contexte.

10. Feenberg utilise les concepts de « contrôle stratégique » et d'« initiative tactique » (évoquant son usage par Michel De Certeau) en opposant, d'un côté, les contraintes du positionnement (la dernière phase de l'instrumentalisation primaire) et de la subordination nécessaire au code technique, aux efforts de résistance à ces contraintes, de l'autre côté. Par exemple, le photographe est toujours subordonné aux contraintes d'une caméra – la lentille utilisée, la vitesse d'obturation, le format même de l'appareil –, mais, en même temps, il y a des opportunités de faire des photographies originales et créatives.

13.5 NOTES FINALES

La théorie critique de la technique de Feenberg s'attaque aux problèmes de la liberté d'action de la société et de l'individu dans le cadre des limites imposées par le code technique. C'est le dilemme de Collingridge : les technologies sont ouvertes à la décision pendant les phases initiales de conception – le *design* n'est pas encore figé, et les participants au processus ont la possibilité d'y apporter des changements. Cependant, le processus de conception technique est souvent opaque et technocratique. En plus, il est impossible de prévoir toutes les conséquences d'une innovation avant son application complète. Après l'implantation des technologies, la possibilité d'intervenir et de faire des changements se rétrécit considérablement. Il est aussi plus difficile d'apporter des modifications significatives aux structures techniques et sociales (Collingridge, 1980, p. 11). Cette caractérisation des limitations imposées par le code technique est toutefois jugée excessive pour Feenberg, qui défend le pouvoir de la contestation sociale et des mouvements alternatifs dans les processus de changement technologique. De son point de vue, le code technique aurait assez de flexibilité pour incorporer des objectifs sociopolitiques alternatifs, et donc être plus inclusif dans les processus de conception et d'implémentation de la technique.

Ainsi, une intervention publique vivante et décisive portant sur les enjeux de la technique moderne pourrait définir des alternatives à la rationalité instrumentale et, d'un point de vue pratique, permettrait d'échapper à la tentation dystopique de désespérer en face de l'orientation capitaliste de la technique contemporaine. Plusieurs questions, pourtant décisives, restent toutefois sans réponse en considérant l'histoire de la technique dans le contexte du mode de production capitaliste. Dans quelle mesure l'activisme technologique pourrait-il être un programme d'émancipation ? À quelle échelle ? Les interventions technopolitiques « tactiques » sont-elles suffisamment puissantes pour donner de la visibilité aux possibilités d'une alternative démocratique ? Ou bien la complexité du système technique fait-elle en sorte qu'une réforme complète est impossible, car trop difficile à mettre en pratique ou à démocratiser ? D'ailleurs, même des décisions prises à petite échelle – voire individuellement – portant sur des technologies spécifiques, comme dans le cas de l'exemple ci-dessus de l'adoption de

systèmes d'exploitation alternatifs, démontrent bien l'énorme difficulté de l'action dans le domaine technologique.

BIBLIOGRAPHIE

- Alves, A. M. (2016). « Online Content Control, Memory and Community Isolation », dans A. Karatzogianni *et al.* (dir.), *The Digital Transformation of the Public Sphere*, Londres, Palgrave Macmillan (UK), p. 83-106.
- Aubin, F. et J. Rueff (dir.) (2016). *Perspectives critiques en communication : contextes, théories et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Borgmann, A. (2006). « Feenberg and the Reform of Technology », dans T. J. Veak (dir.), *Democratizing Technology : Andrew Feenberg's Critical Theory of Technology*, Albany (NY), SUNY Press, p. 101-111.
- Collingridge, D. (1980). *The Social Control of Technology*, New York, St. Martin's Press.
- Durand-Gasselin, J.-M. (2012). *L'École de Francfort*, Paris, Gallimard.
- Fassassi, I. (2017). « Les effets des réseaux sociaux dans les campagnes électorales américaines », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, vol. 57, n° 4, p. 69-86.
- Feenberg, A. (1992). « Subversive rationalization : Technology, power, and democracy », *Inquiry*, vol. 35, n° 3, p. 301-322.
- Feenberg, A. (2004). *(Re)penser la technique : vers une technologie démocratique*, Paris, Découverte/M.A.U.S.S.
- Feenberg, A. (2014a). *Pour une théorie critique de la technique*, Montréal, Lux Éditeur.
- Feenberg, A. (mai 2014b). « Vers une théorie critique de l'internet », *Tic & société*, vol. 8, n° 1-2, <<https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1382>>, consulté le 21 mai 2021.
- Feenberg, A. (2016). *Philosophie de la praxis : Marx, Lukács et l'École de Francfort*, Montréal, Lux Éditeur.
- Feenberg, A., M. Franks et L. Guychard (2012). « La pensée de la technique : pour une approche humaniste », *Esprit*, vol. 12, p. 49-64, <<https://doi.org/10.3917/espri.1212.0049>>, consulté le 21 mai 2021.
- Frau-Meigs, D. (2009). « Les “Kids” d'Obama », *Vacarme*, vol. 47, n° 2, p. 38-40.

Fuchs, C. (2016). *Critical Theory of Communication. New Readings of Lukács, Adorno, Marcuse, Honneth and Habermas in the Age of the Internet*, Londres, University of Westminster Press.

Fuchs, C. et V. Mosco (2015). *Marx in the age of digital capitalism*, Leiden, Brill.

Horkheimer, M. (1974). *Eclipse of Reason*, New York, Seabury Press.

Jay, M. (1996). *The Dialectical Imagination*, Berkeley, University of California Press.

Kirkpatrick, G. (2017). « Transforming Dystopia with Democracy : The Technical Code and the Critical Theory of Technology », dans D. P. Arnold et A. Michel (dir.), *Critical Theory and the Thought of Andrew Feenberg*, Londres, Palgrave MacMillan, p. 117-138.

Marx, K. et F. Engels (1845). « Thèses sur Feuerbach », Marxists.org. 1845, <<https://www.marxists.org/francais/marx/works/1845/00/kmfe18450001.html>>, consulté le 6 mai 2019.

Marx, K. (2002 [1847]). *Misère de la philosophie*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, <http://classiques.uqac.ca/classiques/Marx_karl/misere_philo/misere_philo.html>, consulté le 6 mai 2019.

Mont'Alverne, C. et I. Mitozo (2019). « Muito além da mamadeira erótica : As notícias compartilhadas nas redes de apoio a presidenciáveis em grupos de WhatsApp, nas eleições brasileiras de 2018 », présenté à Grupo de Trabalho "Internet e Política" do VIII Congresso da Associação Brasileira de Pesquisadores em Comunicação e Política, Universidade de Brasília, mai 2015.

Mosco, V. (2009 [2^e éd.]). *The Political Economy of Communication*, Londres/New York, SAGE.

Rathenau Instituut (2019). « Digitalisation informed by public values », <<https://www.rathenau.nl/en/digital-society/digitalisation-informed-public-values>>, consulté le 6 mars 2019.

Simondon, G. (1958). *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier.

Weber, M. (1958). « Science as a Vocation », dans H. H. Gerth and C. Wright Mills (dir.), *From Max Weber : Essays in Sociology*, New York, Oxford University Press, p. 129-156.

Weber, M. (1978). « Economy and Society », Berkeley, University of California Press.

**HUMANITÉS NUMÉRIQUES :
DU SYNTAGME MYTHIQUE À
LA CRITIQUE DES « SHS 2.0 »**

Christophe Magis

MOTS CLÉS

Critique académique, critique de la technique,
enseignement supérieur, humanités, numérique,
sciences humaines et sociales, théorie critique

Brièvement parlant : il n'y a pas de société sans arithmétique ; et il n'y a pas de société sans mythes.

Cornélius Castoriadis, 2005, p. 95

À la différence probable d'autres entrées du présent ouvrage, les *Humanités numériques* (HN), qui feront l'objet de ce chapitre, ne représentent aucunement ni un corpus théorique tout à fait stabilisé, ni une « approche » véritablement identifiable, et encore moins assimilable au premier abord aux approches *critiques*. Importation dans l'espace académique francophone des *Digital Humanities* qui, présentes dans les universités anglo-saxonnes depuis une vingtaine d'années, s'étendent depuis les départements de langue et littérature vers l'ensemble des sciences humaines et sociales (SHS), les HN recouvrent, en effet, un territoire de thématiques et de pratiques de recherche assez mouvant selon les auteurs ou les sensibilités disciplinaires depuis lesquelles elles sont abordées (Alvarado, 2012). Elles n'en formulent pas moins, dans certains des travaux les plus épistémologiquement investis, un certain nombre de problématiques importantes quant aux nouvelles modalités de production du savoir en SHS à l'heure numérique et, finalement, quant aux rôles des savoirs dans les sociétés contemporaines. Bien sûr, leur émergence et leur essor prennent aussi place dans un moment particulier des mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche, et plusieurs auteurs ont mis en avant les liens entre la prolifération du syntagme « humanités numériques » dans les universités et le resserrement des politiques néolibérales en matière d'enseignement et de recherche, avec l'intensification des processus de marchandisation du savoir (Grusin, 2013 ; Allington, Brouillette et Golumbia, 2016). Mais il n'en demeure pas moins que les HN ont aussi servi (et servent) de bannière de rassemblement pour un ensemble de propositions d'ordre proprement critique – quoique bien des *DHers* (c'est-à-dire : les chercheurs se réclamant des *Digital Humanities*) puissent s'en défendre, utilisant souvent la critique traditionnelle marxiste comme repoussoir (Hayles, 2012 ; Pannapacker, 2012). Le présent chapitre voudrait ainsi montrer combien, derrière le syntagme mythique, dont nous analyserons d'abord rapidement l'émergence (1), une part grandissante des HN tend à ouvrir, depuis un cadre général techno-pragmatique, un certain nombre de propositions qui ne sont pas sans résonner avec les attendus de la critique, analysant les mutations des systèmes d'éducation et de recherche depuis l'intérieur (2). Nous inviterons ainsi à pousser vers

une radicalisation de ces propositions dans une perspective politique plus large, éventuellement – mais pas uniquement – depuis les études de communication (3).

14.1 ÉMERGENCE D'UN SYNTAGME MYTHIQUE

Il est bien difficile de saisir avec précision les réalités que les Humanités numériques doivent recouvrir. D'un nouveau champ de recherche (Four, 2013) à une nouvelle discipline, voire « post-discipline » (Welger-Barboza, 2012), en passant par un « nouveau paradigme » (Puschmann et Bastos, 2015), pour les propositions les plus formalisées ; d'un « chapiteau » rassemblant « un large spectre d'approches académiques, vaguement reliées entre elles par un intérêt commun en matière de technologie et de la recherche humaine sous toutes ses formes » (Terras, 2012, p. 92) à une extension du domaine des SHS (Dacos et Mounier, 2014), pour les propositions les plus ouvertes, force est de constater la difficulté qu'ont même les *DHers* les plus convaincus à s'entendre quant à la définition de leur objet. Marin Dacos et Pierre Mounier (2014) constatent qu'il en ressort en général deux propositions. La première, très répandue, consiste à tenter de définir un répertoire de pratiques. On s'entend ainsi grossièrement sur le fait que les HN recouvrent « un ensemble de pratiques de recherche à l'intersection des technologies numériques et des différentes disciplines des sciences humaines » (Dacos et Mounier, 2014, p. 7). Mais il faut alors reconnaître que la définition finit par en être bien large : rares sont les chercheurs en SHS dont les pratiques ne soient pas tant soit peu configurées par les outils numériques. Il est bien difficile de fixer le seuil à partir duquel ils peuvent se réclamer ou non des HN. La seconde, qui a davantage la faveur de Dacos et Mounier, consiste à inscrire les pratiques dans une perspective plus historique. Ainsi se dessine une histoire qu'on fait en général remonter au travail d'indexation automatisée de l'œuvre de saint Thomas d'Aquin par le père Roberto Busa en 1949 et qui se poursuit, d'abord, durant les vingt années suivantes, dans la production d'outils informatiques pour l'analyse des fréquences syntaxiques en langue et linguistique, pour atteindre, dans les années 1980, un deuxième âge, celui des *Humanities computing* (McCarty, 2005). Alors, le cadre disciplinaire s'étend de la littérature vers le reste des SHS, standardisant un certain nombre de protocoles informatiques pour une utilisation interdisciplinaire des moyens informatiques dans l'ensemble des *humanities*. Puis les outils du web, et notamment les

médias sociaux, qui commencent à être utilisés par les chercheurs à partir de la fin des années 1990, d'abord en sciences de la nature, voient les équipes de recherches en SHS (notamment depuis les *Humanities computing*) s'en emparer. « À tous les niveaux et à toutes les étapes de son déroulement, la recherche en sciences humaines est désormais immergée dans le numérique et ses usages » (Dacos et Mounier, 2014, p. 13). Un certain nombre d'événements scientifiques prennent cette thématique même comme objet ; c'est l'émergence des *digital humanities*.

Si l'on peut ainsi retracer l'histoire des projets ayant employé de concert les approches des SHS et les moyens techniques de l'informatique, il n'en demeure pas moins que cette histoire prend parfois les traits d'une mythologie – que n'est pas sans renforcer cette référence permanente aux travaux de théologie d'un prêtre jésuite. Cela s'explique aussi parce que ce besoin d'ancrage dans une tradition s'est souvent fait *a posteriori*, afin de donner quelque corps historique et théorique au courant, dans un contexte particulier d'essor (Allington, Brouillette et Golumbia, 2016). Le numérique, à la suite d'autres techniques, n'a pas émergé sans charrier son lot de fantasmes mythiques. Et les HN auraient très bien pu rester cantonnées à un secteur très spécialisé de la recherche lexicale et bibliographique au sein des études littéraires et philologiques, ou demeurer le nom d'une modalité particulière de réalisation de la recherche avec les outils de l'informatique connectée. Mais une partie de leur essor vient aussi justement de ce que, mal définies, elles ont permis une adoption rapide par des départements américains toujours plus nombreux en littérature, art, histoire, philosophie (le cœur de ce que le monde anglo-saxon nomme « *humanities* ») et plus largement en sciences sociales, permettant aussi à ces derniers de prendre leur part du « *digital sublime* » (Mosco, 2004). En effet, en perte constante de vitesse depuis une trentaine d'années, certains départements ont d'abord vu dans l'ouverture de formations labellisées « HN » un moyen d'attirer à nouveau quelques étudiants (Grusin, 2013). Puis, d'une manière plus générale, dans les mutations néolibérales de l'enseignement et de la recherche, ce sont toutes les SHS, de plus en plus sommées de rendre des comptes sur leur utilité sociale (en termes quantitatifs et mathématisables), qui ont trouvé dans cette association en forme d'oxymore un moyen de se redonner quelque publicité, en rendant plus respectables leurs méthodologies – que le numérique, l'automatisation et l'augmentation de la taille des

corpus faisaient paraître plus « scientifiques » – et en rendant plus visibles leurs résultats – par les nouvelles techniques de cartographie numérique (Magis, 2019). C’est ainsi que les HN sont devenues un *syntagme* qui s’est imposé dans les SHS, et qui, comme d’autres dans l’histoire de la communication, tire sa force de sa capacité à « se faire oublier et [...] être employé sans une claire conscience des enjeux de toutes natures impliqués par son usage ou même sans une connaissance minimale des étapes antérieures qui ont été nécessaires pour le forger » (Miège, 2008, §1). Sous ce syntagme s’est à la fois opérée une revalorisation des recherches en SHS, en même temps qu’une injonction à leur pragmatisation (vers des « SHS 2.0 » – Broca, 2016), lorsque les appels à projets des fondations et institutions de financement de la recherche se sont mises à progressivement conditionner l’obtention de crédits pour les SHS à l’intégration de perspectives HN.

Toutefois, si les « humanités numériques » s’imposent comme syntagme d’ordre mythique, cela n’empêche aucunement un certain nombre d’auteurs particuliers de s’y reconnaître, au moment de sa diffusion, et de s’en emparer pour s’intéresser de manière réflexive, justement, à la pénétration des outils numériques dans les SHS. C’est ainsi qu’à l’ombre du « chapiteau », dans les marges des disciplines ou départements consacrés, s’effectuent un certain nombre de travaux qui, explicitement ou non, et se réclamant ou non d’une virtuosité technique certaine, tendent à orienter les pratiques des SHS à l’heure numérique vers un certain nombre de débats d’ordre politico-éthique.

14.2 LES HN À LA RENCONTRE DE CERTAINS ATTENDUS DU LOGICIEL CRITIQUE

Si force est de reconnaître que les *DHers* se réclament rarement de la critique théorique au sens strict, et notamment des cadres explicitement marxistes ou post-marxistes, cela n’empêche pas certaines de leurs propositions d’entrer en résonnance, depuis leurs pratiques et leurs lieux de théorisation, avec certains attendus du « logiciel » de la critique académique. Lors d’une précédente étude, réalisée avec Fabien Granjon (Granjon et Magis, 2016), nous avons montré comment cette résonnance avec la critique académique pouvait s’organiser autour de trois grandes thématiques : l’exigence d’interdisciplinarité, l’articulation nécessaire entre théorie et pratique (abordée à travers le thème de la prévalence de l’épistémologie du « *doing* »), et la critique de l’économie politique des régimes de savoir (poussée entre autres par la thématique de l’*OpenScience*). Nous

reviendrons ci-après sur ces deux dernières ; la première, plus générale, fera l'objet d'un retour d'ensemble dans la prochaine section (3).

14.2.1 MATÉRIALISME DE LA PRATIQUE NUMÉRIQUE UNIVERSITAIRE

L'importance de la catégorie de *praxis* pour la pensée critique, notamment marxiste, est bien connue, que ce soit en ces termes (par exemple chez Marx, Lukács ou Gramsci), ou sous d'autres avatars, comme celui des *agirs* individuels et autonomes s'opposant à la logique instrumentale du *faire* (Vincent, 1987) ou celui des *autres-faire* par lesquels John Holloway (2012) invite à créer des « brèches » dans le mur du capitalisme. Cette catégorie se retrouve également au centre des débats qui animent les HN à travers la célèbre expression « *more hack ; less yack !* », qui est devenue l'un des slogans de la conférence THATCamp 2011 (Murray-John, 2011).

Si plusieurs auteurs du champ invitent à raison à ne pas limiter le débat à ce slogan simpliste, afin notamment de ne pas cristalliser une division arbitraire entre empirisme positiviste et théoricisme idéaliste (Fitzpatrick, 2011) et, surtout, de ne pas encourager une lecture naïve et anti-intellectualiste (Schmidt, 2011), il n'empêche que, dans les développements épistémologiquement les plus poussés des HN, l'équilibre entre théorie et pratique tend à pencher en faveur de la seconde. L'« imaginaire hacker » (Broca, 2016) dans lequel baignent les HN a conduit ces dernières à encourager une prééminence de l'agir (« *hack* » – pratiques de codage, de piratage, de remix, etc.) et du travail empirique sur le « baratin » théorique (« *yack* »). Il faut alors bien comprendre l'enjeu que dessine un tel débat à l'heure des SHS numériques. En effet, pris sérieusement, le « *hack* » ainsi mis en avant enjoint à prêter attention à deux éléments essentiels :

- Le numérique forme un ensemble de pratiques professionnelles et notamment au sein de l'université ;
- Dans les SHS en général, les tâches les plus liées au numérique ont été reléguées à des personnels souvent déqualifiés ou subalternes.

D'un côté, l'histoire récente des SHS montre que « *the [...] domains of teaching and research have been notoriously absent from the technological makeovers that have*

characterized the private sector » (Alvarado, 2012, p. 47¹). Et quoique la situation « commence à changer », elle a forgé un certain nombre de hiérarchies, au sein des départements, entre les universitaires traditionnels et ceux que Milad Doueïhi (2008) nomme les « numériques par accident » : des collègues au départ un peu plus enclins à se former à l'usage nécessaire des technologies computationnelles et qui ont dû continuer à se spécialiser tandis que les autres leur laissaient la gestion des problèmes techniques quotidiens. L'imaginaire sur lequel repose la figure traditionnelle du *scholar* étant celle d'un esprit « pur » et solitaire (McCarty, 2005), nécessairement maintenu à l'écart des tâches les plus triviales, il apparaît comme une nécessité absolue pour les chercheurs distingués de se montrer le plus techniquement incompetents possible. Et à côté de ces tâches, les réalisations proprement numériques (constitution de bases de données, de logiciels de traitement, etc.) tendent à « ne pas compter », ou bien peu, dans les dossiers de titularisations et promotions (Scheinfeld, 2008). D'une certaine manière, dans les SHS, « *the process of "how" became separated from the content of "what"* » et l'appréhension unique de ce dernier, « *characterized by criticism, hermeneutics, and close reading, almost exclusively undertaken by a single [...] in a specific discipline* » (Burdick, et al., 2012, p. 76²), est devenue la seule valeur académique sérieusement reconnue. En conséquence, et de l'autre côté, ces tâches techniques, progressivement arrimées au numérique, ont fini par être reléguées aux personnels les plus précaires des universités (chargés de cours, assistants, professeurs non titulaires, etc.), contribuant ainsi souvent – puisque peu reconnues – à leur précarisation. Très actif dans les HN, le mouvement des *alternative-academics*, qui promeut « les métiers nouveaux exercés par des techniciens lettrés, ou des lettrés techniciens, qui ne sont plus intégrés à l'université comme chercheurs ni comme membres d'une unité de service » (Berra, 2012, p. 37), attire l'attention sur cette forme de précarité. Entré en résonance avec plusieurs mouvements

-
1. « les domaines de l'enseignement et de la recherche [...] ont été notoirement absents des mouvements de transformation technologique qui ont caractérisé le secteur privé » (traduction libre).
 2. « le processus du "comment" a été séparé du contenu du "quoi" » [...] « caractérisée par la critique, l'herméneutique et la lecture attentive, entreprises quasi-exclusivement par un seul auteur [...] dans une discipline spécifique » (traduction libre).

de protestation récents des « précaires » de l'enseignement supérieur et de la recherche dans bon nombre de pays – et notamment aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et en France autour du mitan des années 2010³ – ce mouvement révèle combien une forme de domination intestine se met en place au sein des départements universitaires, entre les titulaires, qui voient leurs heures d'enseignement, de préparation, de recherche et d'administration payées et les non-titulaires, dont les premiers deviennent les employeurs, payés à l'heure d'enseignement et qui se voient échoir la prise en charge d'un certain nombre des tâches techniques non reconnues.

Ainsi, à une époque où l'écrasante majorité des travailleurs universitaires ne bénéficie pas d'une titularisation et où, même au sein du groupe restreint de ceux qui en bénéficient, une hiérarchie existe entre les penseurs « traditionnels » et les autres, dont la compétence intellectuelle est moins bien considérée en raison des compétences techniques qu'ils ont développées, le débat « *hack* vs. *yack* » vise finalement à critiquer combien, dans les sociétés que David Berry (2014) appelle « computationnelles », la domination passe toujours par une reconnaissance *dans le travail* de la capacité d'élaboration théorique des individus. C'est par rapport à cette situation que l'invite des HN à mettre l'accent sur la pratique ouvre une proposition proprement critique. Il s'agit d'intégrer, au travail universitaire mené à l'aide des techniques numériques, la réflexivité sur les positions de pouvoir au sein des champs de production du savoir à l'heure du numérique. Janneke Adema précise :

[J]e ne soutiens pas que cette forme de *praxis* critique puisse être conduite uniquement par l'expérimentation au moyen de projets, méthodes et outils numériques. Je dis simplement que nous sommes au moment précis où ces outils et méthodes peuvent déclencher la critique et permettre de repenser les valeurs établies de la recherche et de la communication savante (2012, p. 101-102).

-
3. On notera par exemple le mouvement #NationalAdjunctWalkoutDay aux États-Unis en 2015, celui autour du mot-dièse #precariousPSA au sein de l'Union des Associations des Professeurs des Universités de l'Ontario qui ont proposé de nombreuses conférences sur la question de la précarité au sein du monde universitaire. Voir <<http://ocufa.on.ca/conferences/confronting-precarious-academic-work/>>, ou le Collectif des Travailleur•e•s Précaires de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en France, <<http://precairesesr.fr/>>. Au Royaume-Uni, l'University and College Union a appelé à une grève des personnels enseignants et chercheurs des universités en mai 2016 pour attirer l'attention sur la multiplication des contrats précaires et les écarts de traitements au sein des différentes classes de travailleurs de l'université : voir <<https://www.theguardian.com/education/2016/may/25/uk-university-lecturers-strike-overpay>>.

Cette critique des normes et de la reproduction de ce qui est considéré comme un travail universitaire valide est ainsi pensée dans les HN, depuis les possibilités ouvertes par le numérique, notamment par un appel à « *hacking the academy* ! » À travers de telles pratiques, et pour certains *DHers*, le déploiement des HN tend à « *remaking the power dynamics of faculty, students, and alternative academics* » (Price, cité par Pannacker, 2013⁴). Ainsi, l'« expérimentation », au même titre que la « collaboration », devient un élément-clef de l'éthos des HN (Spiro, 2012 ; Scheinfeldt, 2008). Et les pratiques facilitées par le numérique comme le *remix* (Kuhn et Callahan, 2012) ou le *data-mining* (Manovich, 2012 ; Hayles, 2012) sont célébrées dans une proposition plus générale à considérer l'apprentissage du code comme une nouvelle forme nécessaire d'alphabétisation (Vee, 2013 ; Berry, 2014 ; Digital Humanities Manifesto, 2009). Si elle ne veut rester pure idéologie, c'est depuis ces pratiques qu'est censée émerger la théorie et, au-delà de la théorie, toute perspective de critique politique plus générale. Un exemple frappant en est peut-être l'appel de Cathy Davidson (2009) qui exhorte les autres *DHers* à utiliser les technologies numériques pour s'engager politiquement contre le régime des mollahs en Iran. Le groupe de travail baptisé « *Minimal computing* » au sein des HN est un autre exemple⁵. Les participants de ce groupe posent la question des pratiques et usages informatiques, au sein de l'université et au-delà, dans une perspective combinant à la fois les problématiques d'égalité, de justice sociale et de sauvegarde environnementale. Rappelant qu'une grande partie de la population mondiale n'a pas de possibilité d'accès à l'informatique connectée, que la disposition pour le « bidouillage » technique dépend par ailleurs aussi de déterminants sociaux et que l'empreinte environnementale annuelle du web est comparable à celle de l'ensemble des vols civils mondiaux, les *DHers* impliqués dans ce groupe de travail enjoignent à des pratiques responsables en termes d'utilisation informatique (incluant réparation et réutilisation des matériels) mais aussi de sobriété dans la conception des interfaces, de simplicité des langages informatiques. Certains vont

4. « rebattre les cartes des dynamiques de pouvoir entre professeurs, étudiants et *alternative-academics* » (traduction libre).

5. Voir <<https://go-dh.github.io/mincomp/>>.

par exemple jusqu'à proposer la pratique des HN « à petite échelle », mettant ensemble, au sein d'une université, les savoirs des enseignants, des étudiants et des personnels techniques et de bibliothèque afin d'exploiter au mieux les compétences et ressources locales plutôt que de multiplier les requêtes sur des moteurs de recherche en ligne (Risam et Edwards, 2017).

14.2.2 UNE AUTRE ÉCONOMIE (SCIENTIFIQUE) EST-ELLE POSSIBLE ?

En critiquant ainsi les rapports sociaux entre les producteurs de savoir, et en réinterrogeant la place des savoirs dans le monde social à l'heure numérique, les HN abordent également une autre thématique : celle de l'économie de la production du savoir (et, notamment, des normes de propriété dans lesquelles elle doit se déployer). Ici comme dans d'autres secteurs, les nouvelles pratiques permises par le numérique et les usages nouveaux qui se sont cristallisés autour d'elles contredisent les usages institués tant par la figure de l'universitaire traditionnel en SHS que par les droits de propriété intellectuelle qui se sont fixés sur cet imaginaire (Doueïhi, 2008, p. 48 *sq.*). Le mythe du « génie créateur » (issu de la figure de l'artiste) œuvrant en solitaire à un travail d'ordre symbolique « [...] *which, when completed, would be remarkable for its singularity – a philosophical text, a definitive historical study, a paradigm-shifting work of literary criticism* » (Burdick *et al.*, 2012, p. 49⁶), doit être critiqué. Notamment parce que ce mythe est entretenu par l'économie de la production scientifique pour réserver à certains le droit tant de parole scientifique que d'accès à cette parole. Contre l'idée d'une science réservée, dont les travaux et les résultats devraient être de plus en plus protégés et limités dans leur diffusion, au nom du respect de l'auctorialité sur lequel se fixe une forme d'économie de l'édition universitaire, les HN opposent l'idée d'une science ouverte et collaborative, se détachant nécessairement des principes de paternité tels qu'ils sont posés par les dispositifs actuels du droit d'auteur ou du *copyright*. L'utilisation prédominante des techniques informatiques dans le traitement des données et l'augmentation

6. « qui, une fois achevé, serait remarquable par sa singularité – un texte philosophique, une étude historique décisive, une œuvre de critique littéraire introduisant un changement de paradigme » (traduction libre).

conséquence de la taille des projets ayant fait que la « *collaboration is the rule rather than the exception* » (Hayles, 2012, p. 51⁷) dans le travail de la recherche en SHS, les HN militent pour la reconnaissance de nouvelles formes de paternité collective de la recherche, valorisant une coopération qui peut avoir « beaucoup de bénéfices intellectuels, professionnels et sociaux » (Pitti, 2004, p. 485). Elles réinterrogent alors la légitimité de pratiques de recherches qui tendent à se conformer à celles que les modèles d'affaires de l'édition universitaire ont valorisées – notamment autour de la monographie à un seul auteur qui, quoiqu'en déclin, n'en reste pas moins le modèle de la publication scientifique, dans le cas d'articles ou d'ouvrages collectifs par exemple, signés par un·e auteur·e unique (McCarthy, 2005).

Nombreux sont aussi les travaux des HN qui questionnent les fondements des droits de propriété intellectuelle, critiquant le règne de ces derniers sur les moindres dimensions du travail de la recherche universitaire, depuis ses phases les plus en amont de la production jusqu'à celles les plus en aval et liées à la diffusion. Dans le premier cas, par exemple, on interroge ce qui détermine les choix-mêmes des sujets de recherche. Plusieurs *DHers* ont ainsi montré combien les travaux d'analyse numérique de la littérature sont obligés de s'arrêter au XIX^e siècle :

Due to increasingly draconian copyright laws in the United States and Europe, no works created since 1923 (that were still copyrighted in 1998) will enter the public domain until 2019. And the threat exists that large, wealthy, and powerful copyright holders may have future successes persuading legislators to extend copyright even further. Thus, for at least another decade, the nineteenth century remains a final frontier of sorts for digital scholarship focused on the editing, reproduction, and manipulation of primary materials (Walsh, 2013, p. 127⁸).

Car bien que certains projets puissent faire l'objet de permissions pour utiliser des travaux encore sous *copyright*, le poids que représente l'obtention de telles permissions

7. « de la collaboration la règle plutôt que l'exception » (traduction libre).

8. « En raison de lois de *copyright* de plus en plus draconiennes aux États-Unis et en Europe, aucun ouvrage écrit après 1923 (encore sous *copyright* en 1998) n'entrera dans le domaine public avant 2019. Et il est même possible que les détenteurs de droits les plus importants et les plus puissants réussissent encore à persuader le législateur de nouvelles extensions. Ainsi, et pour au moins une autre décennie, le XIX^e siècle demeure une sorte de frontière finale pour l'étude numérique qui s'articule autour de l'édition, la reproduction et la manipulation des matériaux primaires » (traduction libre).

pour l'analyse de vastes corpus de textes d'auteurs différents ajoute une part de travail très importante – d'autant que certains ouvrages sont épuisés et que quelquefois leurs éditeurs originaux ne peuvent être retrouvés. « *This copyright issue explains the lack of twentieth-century thematic research collections* » (Van Hulle, 2013, p. 155⁹), malgré les tentatives (et succès) de création de telles collections comme le Million Books Project dirigé par Denise Troll-Covey's à l'Université Carnegie Mellon. Ainsi, « *[c]urrent copyright restrictions and the inability even to buy access to digital versions of many books, journals, and manuscripts central to literary studies all hamper our deep and daily immersion into the digital library in the manner we are used to doing with the print library* » (Choudhury et Seaman, 2013, p. 545¹⁰). L'accent est alors mis sur l'importance de ne pas se laisser dicter les méthodes ou les objets de recherche par les lois qui protègent les « *heirs who live parasitically off of the achievements of their deceased predecessors* » (Digital Humanities Manifesto, 2009¹¹). Et certains *DHers* d'exhorter leurs collègues à prendre les devants et à travailler comme ils l'entendent, au plus près de ce que permettent les techniques numériques, quitte quelquefois à sortir des cadres de la légalité, de manière éventuellement à provoquer le changement.

Dans le second cas, c'est la spécificité des *outputs* de l'enseignement et de la recherche, *a fortiori* à l'heure numérique, qui est utilisée pour questionner et critiquer le fonctionnement actuel des dispositifs de droit d'auteur. C'est ici que les propositions des HN rejoignent celles de l'*OpenAccess* ou de l'*OpenScience* (Magis et Granjon, 2016). D'un côté, il est rappelé que certaines propriétés économiques des biens numériques viennent renforcer celles qui caractérisent déjà les biens de la connaissance (non-excluabilité, non-rivalité, reproduction potentiellement illimitée à coût marginal négligeable en rapport aux coûts de production, voire nul). D'un autre côté, et au-delà de ces propriétés abstraites, plusieurs *DHers* appuient l'idée selon laquelle les nouvelles

9. « Ce problème du *copyright* explique le manque de collections de recherches thématiques sur le XX^e siècle » (traduction libre).

10. « les restrictions actuelles dues au *copyright* et l'impossibilité même d'accéder à la version numérique de plusieurs livres, journaux et manuscrits essentiels aux études littéraires entravent notre immersion profonde dans la bibliothèque numérique selon les habitudes que nous avons construites autour de la bibliothèque papier » (traduction libre).

11. « héritiers qui vivent en parasites sur les réalisations de leurs prédécesseurs » (traduction libre).

pratiques numériques vont jusqu'à redéfinir la notion même d'auteur·e qui est visée par les droits de propriété intellectuelle. À cela s'ajoutent des arguments politico-éthiques concernant l'importance de rendre les résultats de la recherche à tous les chercheurs et à tous les publics, incluant ceux des régions les moins dotées de la planète, notamment *via* des modalités nouvelles d'évaluation.

Some scholars and artists have published versions of their books online using paragraph-by-paragraph blogging software or other collaborative annotation and commenting engines. Not only does this repudiate the notion of intellectual property as something locked up by copyright and exclusive licensing agreements, it also allows the authors to receive immediate feedback by hundreds of self-selecting peer reviewers - before the book is sent, by a university press, to a couple of scholarly authorities in their field. Crowd-sourced evaluations of scholarly arguments, not to mention crowd-sourced production models for generating and editing scholarly content, are transforming both the authorship function and conventional knowledge platforms : A book is not simply « finished » and « published », but is now part of a much more dynamic, iterative, and dialogical environment that is predicated on versioning, crowd-sourced models of engagement and peer review, and opensource knowledge and publication platforms (Burdick, et al., 2012, p. 85¹²).

C'est donc finalement une critique de la marchandisation du savoir qui pointe derrière la mise en avant de ses manifestations les plus problématiques quant aux possibilités permises par l'utilisation des outils numériques dans les travaux des SHS.

On voit donc comment les HN tendent, depuis leur réflexion de l'intérieur sur les mutations des pratiques des SHS à l'heure numérique, à porter des propositions qui approchent, en certains points, celles de la critique. On peut toutefois regretter que, justement, ces propositions ne soient quasi-exclusivement entrevues que depuis leur champ spécifique – sans chercher à véritablement s'implémenter en une visée politique

-
12. « Certains chercheurs et artistes ont publié en ligne des versions de leurs livres en utilisant les logiciels de blogage ou d'autres outils de travail collaboratif permettant annotations et commentaires. Non seulement cela répudie une notion de propriété intellectuelle considérée comme verrouillée par le *copyright* et les accords de licence exclusifs mais cela offre également aux auteurs un retour immédiat de la part de centaines de relecteurs volontaires avant que le livre ne soit envoyé par un éditeur universitaire à quelques spécialistes du champ. La contribution collective à l'évaluation d'argumentaires savants, à la production et à l'édition de contenu scientifique transforme à la fois la fonction de l'auteur et la plateforme conventionnelle de production de l'information. Un livre n'est plus simplement "fini" et "publié" ; il fait maintenant partie d'un environnement bien plus dynamique, itératif et dialogique s'appuyant sur la gestion collective des différentes versions et de la revue par les pairs et sur les plateformes d'information et de publication à code source ouvert » (traduction libre).

plus globale – et surtout, qu’elles tendent à faire advenir tout changement des possibilités offertes par le numérique, dans une visée souvent techno-déterministe. À l’image d’autres mouvements qui ont émergé avec les outils numériques, les HN encouragent ainsi une forme de pragmatisme numérique et des logiques d’action « par le bas », « largement “déductibles” ou “inspirées” des *scripts* des technologies qui les traversent et sur lesquelles elles s’appuient » (Granjon, 2015, p. 19-20). D’ailleurs, les cadres théoriques les plus élaborés des HN s’appuient principalement sur le pragmatisme américain (Gold, 2012) ou sur des auteurs de la « *French theory* » ou des *Cultural Studies* (McCarthy, 2005) qui visent à l’exacerbation des puissances d’agir individuelles. Dès lors, la figure porteuse du changement semble découler de ce travail du code : il s’agit du *hacker*, élément central de stabilisation des SHS à l’heure numérique mais susceptible en même temps de questionner en permanence la légitimité des stabilisations ; à la fois critique et rouage (et rouage parce que critique) de ladite « culture numérique » :

Les *hackers* présentent un certain nombre des traits fondamentaux pour une participation active et créative à la culture numérique. Ils sont souvent autodidactes et questionnent toujours la stabilité des systèmes ou l’arbitraire des protocoles. Bien sûr, la plupart des gouvernements font tout pour qu’ils passent pour de dangereux irresponsables aux yeux de la population. Mais il est toutefois des situations dans lesquelles les activistes et les gouvernements peuvent s’allier (Felinto, 2016, p. 99).

Certes, la mise en avant du *hack* (et de la figure du *hacker*) au sein du monde universitaire peut permettre de réinvestir les rapports entre théorie et pratique à l’heure numérique. Mais, formulée par exemple selon le mot de Stephen Ramsay (2011), pour qui « *if you are not making anything, you are not [...] a digital humanist*¹³ », elle risque, si elle n’est pas implémentée dans une visée politique plus large, d’embrasser l’idéologie du web 2.0 et son injonction à la production de soi (Bouquillion et Matthews, 2010). En effet, si la réalisation de contenus et programmes, dans une perspective HN ou non, peut s’avérer être une pratique émancipatrice et intéressante, elle est aussi au centre des nouvelles formes d’exploitation du capitalisme des plateformes et du *digital labour*. À ce propos, une plateforme comme *Academia* invite les chercheurs à publier leurs travaux et

13. « si vous ne fabriquez rien, vous n’êtes pas [...] un humaniste numérique » (traduction libre)

notes de recherches gratuitement mais en créant, à partir de ces « contenus », de nouvelles formes de marchandisation (ici de type « modèle de club » pour l'accès à tout ou partie du catalogue ainsi constitué). Quant à la mise en avant de la contradiction entre les pratiques des HN et les régimes d'autorité et de propriété scientifique, elle porte également un embryon de critique mais qui risque pareillement de se réduire en simple invite à la création de nouveaux modèles d'affaires pour le capital investi dans l'édition scientifique si elle ne s'ancre pas dans une critique plus large de l'économie politique. On regrette ainsi que, pointant le problème, un auteur comme Milad Doueïhi se limite à affirmer que « pour le *copyright* et la propriété intellectuelle, il [...] paraît évident que s'obstiner à défendre et à maintenir aveuglément l'ancien système est en définitive une vaine entreprise, parce qu'une discordance culturelle et économique s'est créée entre ce qui est officiellement légal et ce qui est accessible et possible » (2008, p. 50). Il est en effet certain que, hors de la critique, cette « discordance » peut être réaccordée et sa charge récupérée bien vite par les institutions de la société capitaliste. D'ailleurs, en décembre 2013, un colloque a été organisé en France sur le thème « Propriété littéraire et artistique et humanités numériques » dont le programme laisse à ce propos peu d'ambiguïté : « Comment constituer des corpus numériques sans porter atteinte aux droits de propriété littéraire et artistique ? Et comment exploiter ces corpus en respectant les droits qui y sont attachés ? ». Le dépassement du régime de propriété n'émergera pas seul d'un certain nombre de pratiques scientifiques marginales qui ne se plient pas strictement aux droits en vigueur, tout comme il n'a pas émergé des pratiques « pirates » de téléchargement des internautes des années 2000. Il ne peut advenir qu'en replaçant ces pratiques et les réflexions sur ces pratiques dans le cadre d'une articulation critique plus globale entre *praxis* et théorie.

14.3 « HUMANISME NUMÉRIQUE » OU HUMANITÉS NUMÉRIQUES CRITIQUES : LA CRITIQUE DES « SHS 2.0 »

Il nous semble que c'est donc sur le terrain d'une telle articulation que les *DHers* devraient mener leurs travaux. Malheureusement, pour le moment, cette visée théorique critique a été bien peu envisagée, l'essentiel des travaux portant toujours plutôt sur l'expérimentation de nouvelles manières de « faire science » en SHS, dans une perspective généralement technophile et davantage tournée vers l'efficacité pragmatique.

Une visée critique des HN pourrait commencer par une réinterrogation des termes : derrière l'essor du syntagme « humanités numériques » réapparaît en force la notion d'*humanités*, que la langue française avait quelque peu oubliée, préférant justement parler de « sciences » humaines et sociales :

[E]n passant de *humanities* à « humanités », on ne désigne évidemment pas la même chose. Les découpages disciplinaires sont différents. Selon les catégories du CNRS, les *humanities* correspondraient aux sciences humaines et sociales, c'est-à-dire à un ensemble assez large qui ne se superpose pas avec ce qui existe dans d'autres traditions culturelles, universitaires et scolaires. On s'éloigne ainsi de la référence à des disciplines établies, pour nommer un phénomène complexe (Berra, 2012, p. 25-26).

Certains auteurs vont même jusqu'à parler d'« humanisme » (numérique), en suivant la proposition de Milad Doueïhi (2011), pour nommer ce complexe :

[I]l existe deux modèles dans les humanités numériques. Le premier est un peu mécaniste : pour schématiser, ce serait se contenter de faire l'analyse lexicale et sémantique du contenu de milliers de critiques publiées sur un réseau littéraire avec des logiciels. Le second, qui est le mien – celui de l'humanisme numérique –, défend qu'on ne peut pas décorrélérer les traces de leur contexte de production : on ne peut pas comprendre ces critiques sans étudier les logiques industrielles ou encore les relations entre lecteurs qui les sous-tendent. Autrement dit, sans questionnements anthropologiques, sociologiques, sémiotiques...¹⁴

C'est à notre avis l'un des enjeux essentiels. Si l'adjonction du terme « numérique » a pu être vu comme un point de départ important afin de redonner une certaine actualité aux « humanités », il ne faudrait pas perdre de vue la richesse critique de ce que le premier terme contient. Il s'agit d'aller vers une considération du syntagme dans laquelle la contradiction oxymorique entre les deux termes « humanités » et « numérique » serait rendue dynamique : par le numérique, les HN engagent la production d'un savoir visant l'appréhension des totalités sociales, dont l'aspect technologique (numérique) ne serait qu'un moment. Il conviendrait alors d'élaborer un concept d'« Humanités » susceptible, à l'heure du numérique, de s'appuyer sur les divers artefacts et processus techniques liés à l'informatique connectée tout en les critiquant et critiquant leur propre prétention à

14. Interview de Marc Jahjah, post-doctorant dans le cadre de la Chaire Humanum du Labex Obvil, Sorbonne Universités, <<http://www.sorbonne-universites.fr/actions/recherche/chaieres-thematiques/humanum/expertises.html>>.

incarner seuls la conduite rationnelle par laquelle le savoir se construit. Il convient notamment d'utiliser la notion d'« humanités numériques » afin de postuler un savoir qui ne serait peut-être pas forcément acquis à la logique des sciences mathématiques, bien qu'étant produit à l'aide d'artefacts obéissant à la logique binaire du numérique. Il convient *in fine* de repenser la fonction critique des sciences sociales et de la philosophie – c'est-à-dire du concept d'« humanités » – à l'heure numérique. Il est alors nécessaire de maintenir ensemble deux exigences :

- La critique de la récupération permanente du terme (et sa limitation conséquente au syntagme mythique) ;
- L'engagement d'une réflexivité critique résolument distincte du relativisme technodéterministe.

D'un côté, il est clair que l'essor du syntagme, comme son importation dans de nouveaux espaces universitaires hors du monde anglo-saxon, contribuent à renforcer son attrait de label mythique. Les HN deviennent alors un enjeu de positionnement disciplinaire, voire un pré carré universitaire dont disciplines et départements se disputent la maîtrise. Ainsi en France, par exemple, où les Sciences de l'information et de la communication (SIC) se sont prononcées à différentes reprises via leurs organes institutionnels pour une quasi annexion du courant¹⁵ : des événements scientifiques sur la question ont été organisés durant les années 2017 et 2018. Il est bien certain que les SIC, comme d'autres champs des SHS s'intéressant au numérique, ne se cantonnent pas à cette simple récupération et entendent bien, depuis leurs approches et théories consacrées, s'engager dans une critique de la prétention des HN à représenter seules la recherche assistée par les dispositifs techniques. Toutefois, ce type d'interrogation sur les articulations des HN à tel ou tel espace scientifique tend à rabattre l'intérêt de leur ouverture sur les frontières disciplinaires, limitant d'autant leur possibilité d'instituer un projet politique critique plus vaste. Les propositions des plus critiques, posant un projet de cet ordre pour les HN, se

15. Voir notamment le « Manifeste pour un positionnement des Sciences de l'Information Communication (SIC) vis-à-vis des *Digital Studies* (DS) et autres mutations du Numérique », dirigé par François Paquien-séguy (2017) et allant jusqu'à considérer l'intégration des HN aux SIC comme « un allant de soi à valoriser » (Massou, 2017).

font d'ailleurs à l'écart ou dans les marges des logiques disciplinaires (voir Mounier, 2015).

De l'autre côté, il convient aussi, en plus de maintenir les HN à l'écart des écueils risquant de les réduire à un produit d'appel pour le marketing des formations et projets universitaires, d'éloigner leurs propositions de leurs penchants les plus technodéterministes. S'inspirant des cadres théoriques issus du marxisme et surtout de la Théorie critique, David Berry est l'un des auteurs des HN qui a poussé le plus loin cette mise en garde, en rappelant combien la numérisation technique de la société doit aussi faire l'objet d'une critique : « *[T]he use of computational systems creates a highly computationally mediated lifeworld which raises challenging questions that Horkheimer envisioned already in 1947 when he talked about the prevalence of science as the arbiter of knowledge and truth* » (Berry, 2014, p. 47¹⁶). À sa suite, Yves Citton affirme ainsi que « [l]a numérisation constitue [...] un travail d'*abstraction* : elle extrait d'un concret continu un petit nombre de caractéristiques jugées "pertinentes", pour rendre compte (de façon réductrice) de ce concret qui en tient lieu dans les calculs, tout en y négligeant une infinité d'autres caractéristiques tout aussi réelles mais jugées "non-pertinentes" » (2016, p. 49).

Cette logique de l'abstraction, notamment mathématique, n'a pas attendu le numérique pour pénétrer les SHS : elle est au cœur du projet du positivisme sociologique, à la critique duquel les travaux de l'École de Francfort ont pris une large part :

Des opérations logiques compliquées sont exécutées sans que soient effectivement accomplis tous les actes intellectuels sur lesquels les symboles mathématiques et logiques sont basés. Une telle mécanisation est, de fait, essentielle à l'expansion de l'industrie. Mais si elle devient le trait caractéristique des esprits, si la raison même est instrumentalisée, elle assume une sorte de matérialité aveugle, devient un fétiche, une entité magique, acceptée plutôt qu'expérimentée sur le plan intellectuel (Horkheimer, 1974, p. 32).

16. « [L]'utilisation de systèmes computationnels crée un monde-de-la-vie fortement informatisé qui n'est pas sans soulever les questions essentielles que Horkheimer envisageait déjà en 1947 lorsqu'il parlait de la préséance de la science en tant qu'arbitre de la connaissance et de la vérité » (traduction libre).

C'est à travers cette logique rationnelle abstraite que la société se reproduit dans la science : « [L]e formalisme mathématique dont l'instrument est le nombre, forme la plus abstraite des données immédiates, retient justement le penser sur la pure immédiateté. Le fait a le dernier mot, la connaissance se contente de sa répétition, le penser se réduit à une simple tautologie » (Horkheimer et Adorno, 1974, p. 43). Pareillement, les systèmes numériques, « *are also built of computational logics which are themselves materializations of assumptions, values and norms, othen taken for granted* » (Berry, 2014, p. 40¹⁷), au point qu'elles peuvent raviver certains mythes d'une logique de compréhension universelle s'appuyant sur des « *visions of a unified theory on the basis of mathematics* » (Rieder et Röhle, 2012, p. 78¹⁸). Il convient d'intégrer alors aux HN leur propre critique des logiques intégrées au numérique qui anime les outils mêmes par lesquelles elles produisent cette critique. Jusqu'ici, et pour le dire avec une *DHer* pourtant convaincue, « *the distinctive methodologies of digital humanities are typically represented in comfortably industrial terms* » (Cecire, 2011¹⁹). Un certain penchant technophile des travaux des HN a plutôt eu tendance à accompagner la diffusion du numérique, de ses outils et leurs usages dans l'université²⁰ sans entraver les logiques ni d'abstraction scientifique, ni marchandes qui vont avec. S'il s'agit de dépasser ce simple fait, alors il est nécessaire d'engager, par des humanités utilisant les outils numériques, une critique de la pénétration du numérique dans la société ainsi que dans les universités, en visant à la fois l'épistémologie positiviste à laquelle le numérique est associé ainsi que les logiques marchandes dans lesquelles il s'intègre. Sinon, les HN risquent de n'être finalement que, d'un côté, la simple utilisation de techniques informatisées dans les

17. « conçus selon des logiques computationnelles qui sont elles-mêmes des matérialisations de suppositions, de valeurs et de normes, souvent considérées comme allant de soi » (traduction libre).

18. « des visions d'une théorie unifiée basée sur les mathématiques » (traduction libre).

19. « les méthodologies distinctives des *digital humanities* se représentent généralement en termes industriels réconfortants » (traduction libre).

20. Au point qu'un doctorant s'interrogeait en 2016 dans le *Guardian* sur son statut, « universitaire sérieux » ou « instagrammeur professionnel », face à l'injonction permanente dirigée vers les enseignants-chercheurs (y compris par certains managers des directions de la recherche des universités) à la mise en scène de leur travail sur les réseaux sociaux : voir <<https://www.theguardian.com/higher-education-network/2016/aug/05/im-a-serious-academic-not-a->>.

méthodologies de recherche des SHS et, de l'autre, un ensemble de pratiques *cool* du numérique par lequel des universitaires marginaux « bidouillent » des artefacts académiques – renforçant, dans les deux cas, la légitimité brute de la pénétration du numérique et des logiques (« computationnelles » mais aussi marchandes) qui l'accompagnent dans tous les secteurs de la société, et notamment à l'université.

Comme bon nombre d'objets, d'outils ou de paradigmes liés à l'histoire des technologies, les HN, dont l'histoire aurait pu les cantonner à d'obscurs départements américains de littérature, ont connu, dans un environnement socio-politique néolibéral entourant l'enseignement et la recherche, un essor qui leur a fait prendre les traits d'un syntagme mythique. Mais, par leur puissance, les mythes ont aussi parfois une importance véritable pour la critique ! Et tandis que plusieurs mouvements, au sein de l'université, ont contribué à cette mythification, le syntagme a aussi permis à un certain nombre de travaux de se développer, souvent en marge des universités ou des disciplines, travaux dont il faut reconnaître qu'ils posent, d'une nouvelle manière et depuis leur champ d'investigation de la pénétration du numérique dans les SHS, certains attendus de la critique. Pour le moment, toutefois, point de corpus critique unifié sous le « chapiteau » des HN mais plutôt certains tropismes technophiles liés à leurs situations d'émergence limitant les prétentions les plus proprement politiques d'une critique sous cette bannière. Cela n'empêche pas qu'une telle visée soit envisageable. Si, comme l'affirme Cornelius Castoriadis en exergue de ce texte, il n'existe pas de société sans mythe, ni sans arithmétique, il convient alors d'avancer vers des Humanités numériques susceptibles d'embrasser, en la critiquant, leur propre matérialisation spécifique des deux. Il s'agit finalement de travailler à conserver cette spécificité des HN (et de leur interrogation depuis l'intérieur des mutations numériques du monde académique) tout en la critiquant, sous les formulations d'« Humanités numériques critiques » (Citton, 2015) ou de « critique des Humanités numériques » (Granjon et Magis, 2016), entendues dans le même sens que le matérialisme marxien s'est incarné à son époque en une *critique* de l'économie politique, méthode visant à dépasser l'économie tout en la conservant, ou que la proposition de Horkheimer de Théorie critique, visant à conserver le concept de Théorie, tout en critiquant sa cristallisation « traditionnelle ».

BIBLIOGRAPHIE

- Adema, J. (2012). « Mettre en pratique ce que l'on prêche. La recherche en sciences humaines et sa *praxis* critique », trad. de P. Mounier, dans P. Mounier (dir.), *Read/Write Book 2*, Marseille, OpenEdition Press, p. 99-104.
- Allington, D., S. Brouillette et D. Golumbia (2016). « Neoliberal Tools (and Archives) : A Political History of Digital Humanities », *Los Angeles Review of Books*, <<https://lareviewofbooks.org/article/neoliberal-tools-archives-political-history-digital-humanities/#!>>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- Alvarado, R. C. (2012). « The Digital Humanities Situation », dans M. K. Gold (dir.), *Debates in the Digital Humanities*, Minneapolis (MN), University of Minnesota Press, p. 50-55.
- Berra, A. (2012). « Faire des humanités numérique », dans P. Mounier (dir.), *Read/Write Book 2*, Marseille, OpenEdition Press, p. 25-44.
- Berry, D. M. (2014). *Critical Theory and the Digital*, New York (NY), Bloomsbury.
- Bouquillion, P. et J. Matthews (2010). *Le web collaboratif*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Broca, S. (2016). « Épistémologie du code et imaginaire des “SHS 2.0” », *Variations*, n° 19 (*Critique des humanités numériques*), <<https://journals.openedition.org/variations/701>>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- Burdick, A. et al. (2012). *Digital Humanities*, Cambridge (MA), MIT Press.
- Castoriadis, C. (2005). *Une société à la dérive*, Paris, Seuil.
- Cecire, N. (2011). « Introduction : Theory and the Virtues of Digital Humanities », *Journal of Digital Humanities*, vol. 1, n° 1, <<http://journalofdigitalhumanities.org/1-1/introduction-theory-and-the-virtues-of-digital-humanities-by-natalia-cecire/>>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- Choudhury, G. S. et D. Seaman (2013). « The Virtual Library », *A Companion to Digital Literary Studies*, Wiley-Blackwell, p. 534-546.
- Citton, Y. (2015/2). « Humanités numériques. Une médiapolitique des savoirs encore à inventer », *Multitudes*, n° 59, p. 169-180.
- Citton, Y. (2016/1). « Subjectivations computationnelles à l'erre numérique », *Multitudes*, n° 62, p. 45-64.

- Dacos, M. et P. Mounier (2014). *Humanités numériques. État des lieux et positionnement de la recherche française dans le contexte international*, Rapport commandé par l'Institut français.
- Davidson, C. (2009). « Drinking the HASTAC Kool-Aid », *HASTAC*, <<http://www.hastac.org/blogs/cathy-davidson/drinking-hastac-kool-aid>>.
- Digital Humanities Manifesto 2.0 (2009). <<http://manifesto.humanities.ucla.edu/2009/05/29/the-digital-humanities-manifesto-20/>>, consulté le 2 avril 2021.
- Doueïhi, M. (2008). *La grande conversion numérique*, Paris, Seuil.
- Doueïhi, M. (2011). *Pour un humanisme numérique*, Paris, Seuil.
- Felinto, E. (2016). « Mediascape, antropotechnics, culture of presence, and the flight from God », dans R. Simaniwski (dir.), *Digital Humanities and Digital Media*, Londres (UK), Open University Press, p. 93-122.
- Fitzpatrick, K. (2011). « The Humanities, Done Digitally », *The Chronicle of Higher Education*, <<http://www.chronicle.com/article/The-Humanities-Done-Digitally/127382/>>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- Four, P.-A. (2013). « Comment les *digital humanities* (ou les humanités numériques) transforment les SHS », <<http://fr.slideshare.net/pierrealainfour/comment-les-digital-humanities-ou-les-humanités-numériques-transforment-les-shs>>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- Gold, M. K. (dir.) (2012). *Debates in the Digital Humanities*, Minneapolis (MN), University of Minnesota Press.
- Granjon, F. (2015). « Du pragmatisme et des technologies numériques », *Hermès*, n° 73, p. 219-224.
- Granjon, F. et C. Magis (2016). « Critique et humanités numériques. Pour une approche matérialiste de l'«immatériel» », *Variations*, n° 19 (*Critique des humanités numériques*), <<https://journals.openedition.org/variations/748>>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- Grusin, R. (2013). « The Dark Side of the Digital Humanities – Part 2 », *Thinking C21*, <<https://www.c21uwm.com/2013/01/09/dark-side-of-the-digital-humanities-part-2/>>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- Hayles, N. K. (2012). « How We Think : Transforming Power and Digital Technologies », dans D. M. Berry, *Understanding Digital Humanities*, London, Palgrave MacMillan, p. 42-66.

Holloway, J. (2012). *Crack Capitalism*, Paris, Libertalia.

Horkheimer, M. (1974). *Éclipse de la raison*, Paris, Payot.

Horkheimer, M. et T. W. Adorno (1974). *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard.

Kuhn, V., et V. Callahan (2012). « Nomadic Archives: Remix and the Drift to Praxis », dans B. D. Hirsch (dir.), *Digital Humanities Pedagogy. Practices, Principles and Politics*, Cambridge, OpenBook Publishers, <<https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/30295/646740.pdf?sequence=1>>, consulté le 1^{er} avril 2021.

Magis, C. (2019). « Quel concept d’“Humanités” pour les Humanités numériques francophones ? », dans É. George (dir.), *Numérisation de la société et enjeux sociopolitiques 2 – numérique, information et recherche*, London, ISTE éditions.

Magis, C. et F. Granjon, (2016). « Numérique et libération de la production scientifique. Critique de l’économie politique de l’*Open Access* », *Variations*, n° 19 (*Critique des humanités numériques*), <<https://journals.openedition.org/variations/733>>, consulté le 1^{er} avril 2021.

Manovich, L. (2012). « Trending : The Promise and the Challenges of Big Social Data », dans M. K. Gold (dir.), *Debates in the Digital Humanities*, Minneapolis (MN), University of Minnesota Press, p. 50-55.

Massou, L. (2017). « SIC et Humanités Numériques : un allant de soi à valoriser », dans *Revue française des sciences de l’information et de la communication*, n° 10, <<https://journals.openedition.org/rfsic/2654>>, consulté le 2 avril 2021.

McCarty, W. (2005). *Humanities Computing*, Basingstoke (Hampshire), Palgrave MacMillan.

Miège, B. (2008). « L’imposition d’un syntagme : la Société de l’Information », *tic&société*, vol. 2, n° 2, <<https://journals.openedition.org/ticetsociete/467>>, consulté le 1^{er} avril 2021.

Mounier, P. (2015). « Une “utopie politique” pour les humanités numériques ? », *Socio*, n° 4, p. 97-112, <<https://journals.openedition.org/socio/1451>>, consulté le 1^{er} avril 2021.

Mosco, V. (2004). *The Digital Sublime*, Cambridge (MA), MIT Press.

Murray-John, P. (2011). « Theory, Digital Humanities, and Noticing », *Journal of Digital Humanities*, vol. 1, n° 1, <<http://journalofdigitalhumanities.org/1-1/theory-digital-humanities-and-noticing-by-patrick-murray-john/>>, consulté le 1^{er} avril 2021.

- Pannapacker, W. (2012). « No DH, No Interview ». *Chronicles of Higher Education*, <<https://www.chronicle.com/article/No-DH-No-Interview/132959>>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- Pannapacker, W. (2013). « “Hacking” and “Yacking” About the Digital Humanities », *Chronicles of Higher Education*, <<https://www.chronicle.com/article/hacking-and-yacking-about-the-digital-humanities/>>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- Paquiénéguy, F. (dir.) (2017). « Manifeste pour un positionnement des Sciences de l’Information Communication (SIC) vis-à-vis des *Digital Studies* (DS) et autres mutations du Numérique », *Revue française des sciences de l’information et de la communication*, n° 10, <<https://journals.openedition.org/rfsic/2630>>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- Pitti, D. V. (2004). « Designing Sustainable Projects and Publications », dans S. Schreibman, R. Siemens et J. Unsworth (dir.), *A companion to Digital Humanities*, Oxford, Blackwell, p. 471-487.
- Puschmann, C. et M. Bastos (2015). « How digital are the digital humanities ? An analysis of two scholarly blogging platforms », *PLoS ONE*, vol. 10, n° 2, e0115035, <<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0115035>>, consulté le 17 juin 2021.
- Ramsay, S. (2011). « Who’s In and Who’s Out ? », <<http://stephenramsay.us/text/2011/01/08/whos-in-and-whos-out/>>, dernière consultation le 19 juillet 2020.
- Rieder, B. et T. Röhle (2012). « Digital Methods : Five Challenges », dans D. M. Berry (dir.), *Understanding Digital Humanities*, London and Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 67-84.
- Risam, R. et E. Edwards, (2017). « Micro DH : Digital Humanities at the Small Scale », <<https://works.bepress.com/roopika-risam/27/>>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- Scheinfeldt, T. (2008). « Making It Count : Toward a Third Way », *Found History*, <<https://foundhistory.org/2008/10/making-it-count-toward-a-third-way/>>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- Schmidt, B. M. (2011). « Theory First », *Journal of Digital Humanities*, vol. 1, n° 1, <<http://journalofdigitalhumanities.org/1-1/theory-first-by-ben-schmidt/>>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- Spiro, L. (2012). « Opening up Digital Humanities Education », dans B. D. Hirsch (dir.), *Digital Humanities Pedagogy. Practices, Principles and Politics*, Cambridge, OpenBook Publishers, <<https://books.openedition.org/obp/1654?lang=fr/>>, consulté le 1^{er} avril 2021.

- Terras, M. (2012). « Un regard jeté sous le chapiteau : les humanités numériques et la crise de l'inclusion », dans P. Mounier (dir.), *Read/Write Book 2*, Marseille, OpenEdition Press, p. 89-98.
- Van Hulle, D. (2013). « Hypertext and Avant-texte in Twentieth-Century and Contemporary Literature », dans R. Siemens et S. Schreibman (dir.), *A Companion to Digital Literary Studies*, Oxford, Blackwell, p. 140-158.
- Vee, A. (2013). « Understanding Computer Programming as a Literacy », *Literacy in Composition Studies*, vol. 1, n° 2, p. 42-64.
- Vincent, J.-M. (1987). *Le faire et l'agir*, Paris, Presses universitaires de France.
- Walsh, J. A. (2013). « Multimedia and Multitasking : A Survey of Digital Resources for Nineteenth-Century Literary Studies », dans R. Siemens et S. Schreibman (dir.), *A Companion to Digital Literary Studies*, Oxford, Blackwell, p. 121-138.
- Welger-Barboza, C. (2012). « Les *digital humanities* aujourd'hui : centres, réseaux pratiques et enjeux », dans P. Mounier (dir.), *Read/Write Book 2*, Marseille, OpenEdition Press, p. 59-68.

EN GUISE
DE
POSTFACE

**ÉTUDES EN
COMMUNICATION ET
PERSPECTIVES CRITIQUES :
INTERROGATIONS ET
PROPOSITIONS**

Éric George

Ce projet éditorial consiste à proposer l'état des lieux de ma réflexion sur les relations entre communication et critique. Pour mener à bien celui-ci, je¹ vais en guise d'introduction commencer par préciser ce que j'entends par les termes « critique » et « communication ». Dans un deuxième temps, et ce sera le cœur de mon propos, j'aborderai les liens entre les caractéristiques des perspectives critiques et les études en communication à partir de la prise en compte des cinq caractéristiques suivantes inscrites dans un travail critique : sa dimension postmétaphysique, sa dimension interdisciplinaire, sa dimension réflexive, sa dimension relationnelle et sa dimension intéressée vis-à-vis de l'émancipation. Enfin, en guise de conclusion, j'aborderai brièvement deux pistes afin de favoriser le développement de travaux à orientation critique dans le cadre des études en communication.

15.1 QU'EST-CE QUE LA CRITIQUE ?

Suite à une dizaine d'années de réflexion menée au sein du Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS)², il me semble dorénavant pertinent – à l'instar du point de vue développé par Paul Beaud (2017) – de distinguer deux principales acceptions du terme « critique », avec d'un côté la critique d'ordre épistémologique et, de l'autre, la critique sociale. Au sujet de cette dernière, comme l'écrit Max Horkheimer, adopter une perspective critique « consiste à prendre pour objet la société elle-même. Cette attitude ne vise pas simplement à éliminer certains défauts de la société quels qu'ils soient ; ils lui apparaissent bien plutôt comme liés de façon nécessaire à toute l'organisation de l'édifice social » (1974 [1970], p. 38).

-
1. L'emploi de la première personne du singulier dans cette introduction et à plusieurs reprises dans la suite du texte vise à souligner la dimension située de mon propos. La rédaction de celui-ci est d'ailleurs en partie liée à une insatisfaction ressentie à l'écoute d'interventions dans le cadre de colloques, séminaires et autres événements scientifiques consacrés aux relations entre communication et critique. Je passerai ensuite plus ou moins souvent au « nous » afin de montrer également que ma pensée n'est rien sans une confrontation permanente avec d'autres points de vue, à commencer par ceux de mes collègues France Aubin et Julien Rueff qui m'ont grandement aidé à travailler sur ce texte ! Je rejoins ici l'idée selon laquelle notre pensée est toujours liée à notre propre trajectoire, tant personnelle que sociale, même si nous nous obligeons à pratiquer la réflexivité et optons à certains moments dans nos recherches pour une démarche qui se veut objectivante. (À propos du point de vue « situé », voir Yelle et Bellerive dans le tome 1).
 2. À ce sujet, voir Kane et George, 2013 ; George, 2014.

Autrement dit, il apparaît impossible d'aborder tel ou tel problème précis sans faire de référence au contexte sociétal global dans lequel celui-ci prend place. Adopter un point de vue critique renvoie à la nécessité d'aborder chaque problème en portant son attention sur les racines qui sont à l'origine de celui-ci. C'est pourquoi être critique, c'est aussi, d'un point de vue étymologique, être radical. Au-delà, adopter une perspective critique consiste pour moi à analyser l'histoire sociale des êtres humains comme une dialectique³ permanente entre toutes les activités qui contribuent aux rapports de domination et aux pratiques émancipatrices. Nous sommes à la fois acteurs, actrices de l'histoire et agis, agies par cette même histoire. Comme l'écrit Jean-Marie Brohm : « [L]'histoire humaine est l'histoire réelle des hommes réels. [...] Les hommes font leur histoire en tant que sujets concrets, en chair et en os, même si, à son tour, l'histoire fait les hommes dans un processus ininterrompu d'actions et d'interactions » (Brohm, 2003, p. 62). À partir des considérations précédentes, nous pouvons donc conclure qu'une pensée critique met de l'avant l'idée selon laquelle si le monde est ainsi à tel moment historique, il pourrait également en être tout autrement. Cette dimension nous apparaît d'autant plus cruciale que la situation écologique devient problématique pour la survie même de notre espèce sur Terre⁴. La critique sociale s'avère donc d'une importance capitale.

Toutefois, cette critique nous apparaît toujours intimement liée à une nécessaire

-
3. La dialectique constitue à la fois une façon de penser et une manière d'agir. Il s'agit de penser le monde et d'agir au sein de celui-ci à partir de la prise en compte des contradictions qui le traversent, qui l'animent en envisageant si possible leur dépassement. Je peux prendre par exemple le fait que, d'un côté, en tant que professeur inséré dans une École des médias et une Faculté de communication, je m'intéresse à la réflexion consacrée aux études en communication (médiatique) comme discipline, alors qu'en tant que chercheur critique, la pratique de l'interdisciplinarité me semble plus pertinente à aborder. J'y reviendrai dans ce texte. Autre illustration : en tant que chercheur critique, j'accorde de l'importance au fait de tenter de penser globalement le monde mais je sais aussi que la « réalité » du monde est trop complexe pour pouvoir être saisie par une seule théorie, fût-elle globale.
 4. Lire par exemple le rapport *Existential climate-related security risk : A scenario approach* (Spratt et Dunlop, 2019) qui annonce l'effondrement possible de la civilisation humaine, telle qu'elle existe, dans une trentaine d'années. À propos des enjeux considérables auxquels nous devons nous atteler, il est révélateur de constater que ceux-ci sont exacerbés par la crise sanitaire actuelle liée à la COVID-19. Cette dernière met en exergue tant les inégalités croissantes qui marquent de plus en plus nos sociétés que les effets catastrophiques des politiques néolibérales depuis une quarantaine d'années dans des secteurs comme la santé et l'éducation ou bien encore les conséquences de notre exploitation de la nature sur notre écosystème.

critique d'ordre épistémologique reposant sur une autre pratique, celle du doute permanent, de la prise de distance par rapport à nos préjugés, voire de l'intégration de certains choix dans la recherche elle-même. Pierre Bourdieu parle à ce sujet de « réflexivité » (2001). Adopter un regard critique d'un point de vue épistémologique renvoie à l'importance de réfléchir en permanence sur la nature de la production de connaissances qui est nôtre. Faisons-nous plutôt appel à la raison, ce qui renvoie à la pratique du rationalisme ou plutôt aux observations sur le terrain, ce qui relève de l'empirisme ? À moins que nous alternions entre ces deux choix ? Considérons-nous que la réalité est saisissable à travers diverses méthodes de recherche, quantitatives et qualitatives, auquel cas nous serions positivistes ou au contraire que nous ne pouvons avoir accès qu'à des interprétations de cette même réalité, ce qui ferait de nous des constructivistes ? À moins que nous adoptions un point de vue plutôt réaliste, selon lequel si les connaissances scientifiques relèvent de constructions, cela ne veut pas pour autant dire qu'il n'est pas possible de saisir une certaine réalité, notamment à partir d'une pluralité de choix méthodologiques (Riopel, 2015). Bref, il importe toujours de s'interroger sur la nature de sa production en tant que chercheur ou chercheuse. Comme le dit Jean-William Lapierre, « une pensée authentiquement critique est d'abord autocritique. Elle met en examen ses propres postulats et choix idéologiques afin de se prémunir contre l'abus dogmatique et les excès polémiques » (2000, p. 82). Il explicite son point de vue en distinguant une pensée qu'il considère comme authentiquement critique, celle de Marx, et une pensée qu'il estime souvent marquée de dogmatisme, celle des Kautsky, Lénine et Staline qui revendiquèrent l'existence d'un socialisme scientifique énonçant des vérités définitives sur le cours de l'histoire de l'humanité (2000, p. 82).

Critique sociale et critique épistémologique m'apparaissent étroitement complémentaires l'une et l'autre. Une telle position réflexive permanente m'anime d'ailleurs au moment même où je rédige ce texte entendu comme une partie d'un dialogue permanent avec d'autres membres du champ académique. Cela dit, afin de poursuivre mon propos, je vais m'inspirer des cinq caractéristiques de tout travail critique telles qu'elles sont proposées par Jean-Marc Durand-Gasselin dans son ouvrage consacré à l'École de Francfort (2012) et m'interroger à propos de chacune d'entre elles sur la

situation des études en communication. Durand-Gasselin (2012, p. 86) estime que toute pensée critique est :

- postmétaphysique (ses catégories sont historiques et non éternelles) [...]
- interdisciplinaire (et non spécialisée), totalisante (et non parcellisante) [...]
- réflexive (elle pense généalogiquement et socialement sa propre production)
- relationnelle (elle incorpore les résultats des théories qu'elle critique)
- intéressée (elle est motivée par l'émancipation).

Nous retrouverons d'ailleurs les critiques sociale et épistémologique tout au long de notre propos.

Quant à la communication, qu'entendons-nous par là ? Définir celle-ci apparaît difficile, surtout si on tente de répondre à cette question en intégrant des éléments issus des nombreuses théories qui ont traité de façon plus ou moins centrale de processus et de phénomènes communicationnels⁵. À ce stade – j'y reviendrai ultérieurement –, il nous semble suffisant de préciser que la communication peut être envisagée comme regroupant l'analyse des productions d'ordre symbolique⁶ ainsi que des conditions de production et des conditions de réception de ces productions. En cela, je rejoins la proposition de Jean-Pierre Esquénazi qui souhaite aborder les œuvres en intégrant l'étude de leurs phases de production et d'interprétation à leur analyse d'ordre esthétique (2007). L'idée suivante de Jean-Baptiste Perret me semble aussi intéressante :

On peut distinguer trois pôles, trois dimensions dont toute recherche en communication cherche à élucider les rapports : celui de la circulation du sens, celui des acteurs et des pratiques sociales, celui des techniques. Les Sic⁷ sont la

-
5. Il apparaît impossible de trouver un accord au sujet de ce que recouvrent les études en communication. Voici un exemple d'opposition parmi d'autres. Lorsque Thomas Berger (1991) se demande pourquoi il y a si peu de théories en communication, Robert T. Craig (1993) pose la question du très grand nombre de théories qui traitent de communication. Leur désaccord naît du fait qu'ils ne sont pas d'accord sur ce qu'il faut entendre par « théorie en communication ».
 6. Des échanges entre plusieurs personnes en situation de coprésence aux discours politiques en passant par des fictions cinématographiques, des informations d'actualité ou bien encore des messages échangés sur les médias socionumériques.
 7. L'acronyme SIC renvoie en France aux sciences de l'information et de la communication. Au Canada, il est plus usuel de parler d'études en communication, ce qui renvoie à la formule en anglais « *communication studies* », voire de « sciences de la communication », ce qui rappelle les SIC françaises. Une différence notable toutefois, les sciences de l'information sont

discipline qui s'intéresse prioritairement aux relations croisées que chacun de ces termes entretient avec les deux autres. Son originalité est de construire des axes de recherche guidés par l'intention de traiter conjointement ces dimensions que les spécialisations traditionnelles laissent séparées : comment faire se rejoindre les signes et les supports, les acteurs et les objets, les situations et la génération du sens ? (2004, p. 126)

Par ailleurs, il nous semble qu'il n'y a pas lieu ici de distinguer nettement communication humaine et communication médiatique, car si nous entendons le terme « média » au sens général de « moyen de communication » comme le fait Harold Innis (1950, 1951), il est alors possible d'envisager que le langage constitue un média qui joue un rôle dans la production et la réception des contenus symboliques. Nous rejoignons ici Jack Goody (1979) qui parle de son côté de « technologies intellectuelles » en distinguant par exemple les deux moyens de communication principaux suivants : l'oral et l'écrit.

15.2 LA RECHERCHE CRITIQUE EST ANCRÉE DANS L'HISTOIRE

Jean-Marc Durand-Gasselin effectue une équivalence entre postmétaphysique et ancrage historique des sciences. Nous allons pour notre part nous concentrer sur l'idée selon laquelle tout savoir critique est systématiquement ancré dans l'histoire, la production de connaissances étant toujours liée au contexte dans lequel elle se déploie. Nous sommes donc bien ici dans une épistémologie non poppérienne⁸, telle que Jean-Claude Passeron la

institutionnellement séparées au Canada des sciences de la communication. Il est d'ailleurs parfois question à leur sujet de bibliothéconomie.

8. Selon Karl Popper (1973), la production des connaissances repose sur une logique et des pratiques internes à la science. On parle alors de l'autonomie du fonctionnement des sciences. Tout énoncé scientifique est un propos susceptible d'être remis en cause, réfuté, par une démarche elle-même scientifique à travers notamment la recherche de la preuve. En revanche, tout discours métaphysique (de l'ordre de la philosophie ou des arts par exemple) ne peut pas être invalidé par une démarche scientifique. Il doit donc être clairement distingué des propos d'ordre scientifique. Popper estime toutefois qu'il n'y a pas forcément opposition entre les deux types de discours. Ainsi, la métaphysique peut fort bien être à l'origine d'énoncés scientifiques en motivant le développement de certaines recherches à travers notamment sa participation à l'énonciation de questionnements. Popper en tire comme conséquence que les travaux effectués dans l'ensemble de ce qui est souvent appelé les sciences humaines et sociales ne relèvent généralement pas de la science parce que leurs théories ne seraient pas réfutables. En fait, à l'époque où il a écrit ses textes (dans les années 1930), il visait avant tout le marxisme et la psychanalyse. La pensée de Jean-Claude Passeron se distingue de celle de Karl Popper en ce sens que la production de connaissances est envisagée comme étroitement liée aux caractéristiques de la société dans laquelle celle-ci se développe. On parle alors d'hétéronomie au sujet de la production de

développe (1991). Lucien Goldmann explicite la position de Passeron : « Aucune idée, aucun système théorique, aucun mode de pensée, n'existent de manière autonome et ne sauraient être compris de manière valable qu'en étant étroitement reliés aux conditions historiques et passagères dans lesquelles vivent les hommes qui les élaborent et les intègrent comme partie [...] de leur existence réelle » (1970, p. 64). En guise d'illustration à ce point de vue, à l'instar de ses collègues Theodor Adorno, Walter Benjamin ou bien encore Herbert Marcuse, Max Horkheimer conclut que son analyse sur les concepts d'industrie culturelle et de capitalisme pourrait être invalidée si un jour « les intérêts pratiques et scientifiques qui ont joué un rôle lors de la formulation des concepts ainsi que les choses et les états auxquels ils se rapportaient » disparaissaient (1978, p. 11). Si nous adoptons la position de Jean-Claude Passeron, il apparaît donc important de lier la production de connaissances et le contexte historique dans lequel celle-ci a lieu.

Or, les relations entre les études en communication et l'histoire sont problématiques et ce, pour au moins trois raisons. Premièrement, une bonne partie des travaux fondateurs des études en communication sont aveugles à ce sujet. Ils sont a-historiques comme l'a montré Paul Attallah (1989). Cet oubli de l'histoire, nous dit Armand Mattelart, est « un fait récurrent de la construction des savoirs des sciences de l'information et de la communication » (2014, p. 13). « Cette carence s'est avérée une donnée de base », ajoute-t-il (2014, p. 13). Quelle en serait la raison ? Cela s'expliquerait selon lui par l'origine des travaux fondateurs des études en communication qui ont porté sur les relations entre médias et sociétés. Perspectives cybernétique, behavioriste ou fonctionnaliste, aucune de celles-ci n'accorde en effet d'importance à la dimension historique dans l'analyse. Certaines, comme la cybernétique, ont au contraire mis l'accent sur la pertinence d'une modélisation qui oublie complètement la genèse historique de tous les processus et phénomènes communicationnels. Selon ces approches, les moyens

connaissances. Pour Passeron, les sciences humaines et sociales reposent donc sur une épistémologie « non-poppérienne » – et donc différente de celle des sciences de la nature – et peuvent donc être considérées comme des sciences en tant que telles, à la fois à part et à part entière. Tel est le positionnement que nous adoptons ici.

et les pratiques de communication ne sont donc nullement le résultat de rapports de domination ou de quêtes d'émancipation au fil de l'histoire de l'humanité.

Deuxièmement, les études en communication ont toujours été marquées par l'importance centrale accordée aux techniques⁹, selon Gaëtan Tremblay qui ajoute que « l'histoire de la pensée communicationnelle est [...] marquée, orientée, à chacune de ses étapes, par les avancées technologiques » (1998, p. 178). D'après lui, même la sémiologie et certaines approches de la communication interpersonnelle, comme celle de l'école de Palo Alto, auraient été influencées à divers titres par les techniques de l'information et de la communication (TIC). Or, bon nombre de ces recherches se concentrent sur les objets issus des dernières innovations techniques mises sur le marché sans tenir compte des travaux antérieurs sur des techniques moins récentes, au risque de condamner les études en communication à toujours penser de façon nouvelle les innovations sans jamais intégrer les enseignements d'analyses effectuées sur des techniques plus anciennes ; ce qui contribue d'ailleurs à toujours envisager ces innovations comme systématiquement porteuses de mutations notables. D'autre part, selon les époques, non seulement les techniques mises de l'avant changent rapidement, mais c'est aussi le cas de la terminologie qui les identifie. Ainsi, il est question de médias parfois traditionnels, parfois nouveaux, de TIC qualifiées dans les années 1980 de « nouvelles » (les NTIC) et plus récemment de numériques (TNIC ou TICN) ou bien encore de médias ou de réseaux socionumériques (à moins qu'il ne soit question de médias ou de réseaux sociaux numériques) (George, 2019a, 2019b), voire tout simplement de... moyens de communication. Dans les années 1995, il a été question de web « interactif », dans les années 2000, de « web participatif » et dans les années 2010 de « médias socionumériques » ou de « réseaux socionumériques », comme si ces vocables renvoyaient à des réalités bien différentes les unes des autres. Certes, ces expressions

9. Le terme « technologies » est beaucoup plus employé que le mot « techniques ». Néanmoins, il convient de rappeler ici que celui-ci renvoie, étymologiquement parlant, au discours sur les techniques et non pas aux techniques entendues comme un ensemble d'objets concrets. Notons aussi qu'il s'avère pertinent de distinguer les techniques au pluriel de la technique au singulier, qui renvoie au phénomène constitué par les techniques. Ici, Tremblay parle des techniques, en fait plus précisément des techniques – souvent donc qualifiées de technologies – dites de l'information et de la communication (TIC).

renvoient à plusieurs différences mais, dans ces trois cas de figure, il est bien toujours question de participation. Un terme, une expression semble souvent en chasser un, une autre, ce qui rend d'autant plus difficile une analyse à long terme tant la terminologie change, ce qui joue aussi en faveur d'une prétendue nouveauté permanente¹⁰.

Troisièmement, il est possible de se demander si, à l'instar de l'ensemble des sciences humaines et sociales, les études en communication ne sont pas marquées de plus en plus depuis les années 1980 par des travaux consacrés à des objets précis, ancrés dans des contextes micro et des temporalités de courte durée. Georges Balandier écrivait à ce sujet en 1983 :

Le plus important (peut-être) dans la vogue qui multiplie les recherches portant sur la quotidienneté est le mouvement récent des esprits qui a fait reparaitre le sujet face aux structures et aux systèmes, la qualité face à la quantité, le vécu face à l'institué. [...] le point de vue du sujet est privilégié – sans qu'il s'agisse nécessairement d'un sujet relevant de l'exceptionnel, mais plutôt de l'« ordinaire » ou du « banal » (1983, p. 8).

À propos des SIC, Bernard Miège estimait déjà, à la fin des années 1990, qu'à force de privilégier le point de vue du sujet, de mettre l'accent sur le banal et l'ordinaire, le risque était grand de sous-estimer le rôle des structures caractéristiques du mode de production d'une époque donnée, des structures économiques (à commencer par les entreprises transnationales, Google, Amazon, Apple, Facebook, Microsoft, Huawei et autres), politiques (les institutions majeures des États et des instances supraétatiques comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou la Banque mondiale) et idéologiques (à commencer par l'idéologie néolibérale dominante depuis les années 1980 et le fameux slogan de la première ministre britannique conservatrice de l'époque, Margaret Thatcher, « *There is no alternative* ») et de survaloriser la résistance, voire de ne plus considérer le social que comme un ensemble d'interactions entre individus souverains et d'oublier ainsi le niveau macro-sociétal et les stratégies des acteurs dominants (Miège, 2000). Or, si mettre l'accent sur les activités quotidiennes des citoyens et citoyennes ordinaires peut permettre d'envisager les possibles émancipatoires à partir de la prise en compte des

10. Pour un contre-exemple fameux, celui concernant Harold Innis, lire à ce sujet le texte de Simon Claus et de Marc-Olivier Goyette-Côté dans ce tome 2.

expérimentations individuelles et collectives, ne risquons-nous pas de conclure parfois à la liberté totale du sujet ? « Le refus de survaloriser la structure peut avoir son envers dans l'utopie de l'autonomie de la "résistance" », nous disaient Armand et Michèle Mattelart dès la moitié des années 1980 (1987, p. 59). Moins de dix ans plus tard, Armand Mattelart ajoutait : « Ce déni de l'histoire se trouve renforcé par l'idéologie contemporaine de la communication et du projet amnésique de globalisation capitaliste, lesquels valorisent la nouveauté, l'innovation et l'éphémère et, par là, entendent couper les phénomènes et processus sociaux de leur histoire pour ainsi les rendre naturels, c'est-à-dire dans l'ordre des choses » (1994, p. 7).

En fait, aborder le développement des études en communication en mettant l'accent à la fois sur le moment (dimension sociohistorique) et sur le lieu (dimension géographique, locale ou nationale selon les situations) permet de bien comprendre les dynamiques sociohistoriques à l'œuvre, les rapports de domination et les pratiques émancipatrices toujours liées à des contextes spécifiques. Néanmoins, au-delà des contingences, Serge Proulx souligne le fait que les années 1970 ont été une période privilégiée dans les universités nord-américaines et européennes pour « l'affirmation et la cristallisation d'une pensée critique en communication » (1999, p. 71), celle-ci reposant à la fois sur le dynamisme des mouvements sociaux sur les deux continents, l'ouverture de la recherche européenne vers l'empirisme et un approfondissement d'une partie de la recherche nord-américaine d'ordre théorique. Et puis, ajoutait-il : « La fin des années soixante-dix fut marquée à la fois par la mort lente des fantasmes utopiques associés aux nouveaux médias de l'époque, et par le début d'un mouvement subtil de régression de la pensée critique. » (1999, p. 78) La pensée critique a en effet commencé à reculer alors même que l'idéologie néolibérale tendait à se répandre dans l'ensemble du monde occidental (Keucheyan, 2010).

Bref, les relations entre études en communication et histoire ont été difficiles à ces différents titres au fil des décennies. Par conséquent, tant les rapports de domination que les pratiques émancipatrices ayant conduit aux formes que prennent les phénomènes et processus communicationnels ont souvent été oubliés dans les analyses. Posons-nous la question suivante pour illustrer nos propos : comment envisager d'aborder le rôle éventuel des médias numériques à des fins d'émancipation si nous ne tenons pas compte

du fait que ceux-ci sont principalement développés par un petit nombre d'entreprises privées ultra-dominantes à une échelle géographique de plus en plus vaste (Smyrnaio, 2017) ?

15.3 LA RECHERCHE CRITIQUE EST INTERDISCIPLINAIRE

Jean-Marc Durand Gasselin écrit également que le savoir critique est interdisciplinaire (et non spécialisé), totalisant (et non parcellisant). Historiquement, le développement des disciplines s'explique par celui de la science moderne qui s'inscrit lui-même dans celui de nos sociétés : « De la même façon que les sociétés modernes sont généralement associées à un procès de différenciation entre des secteurs ou des sphères d'activité variées, la science moderne est communément dépeinte comme une entreprise spécialisée organisée en un vaste éventail de disciplines » (Heilbron, cité par Fabiani, 2006, p. 11). La discipline prend donc place dans la division du travail caractéristique de nos sociétés capitalistes industrielles. Plus concrètement, elle peut être définie comme :

un corps de connaissances inscrites dans des textes, des exemples paradigmatiques et des formes d'instrumentation, qui fait l'objet d'une transmission pédagogique, ce qui nécessite une mise en forme, ou conformation des savoirs à des fins d'inculcation, une gradation des traductions pédagogiques du corpus qui va du simple au complexe, et un programme d'enseignement qui forme [...] un « espace du programme » (Fabiani, 2006, p. 19).

Edgar Morin met pour sa part l'accent sur le fait qu'une discipline « tend naturellement à l'autonomie, par la délimitation de ses frontières, le langage qu'elle se constitue, les techniques qu'elle est amenée à élaborer ou à utiliser, et éventuellement par les théories qui lui sont propres » (1994). Boure (2006, 2007, 2008) a bien expliqué l'ensemble des dynamiques à l'œuvre lors de la création des SIC en France. S'inspirant des travaux de Boure, Kane (2010) distingue la discipline d'un point de vue institutionnel (création de postes, de formations, liens avec le marché du travail, etc.) et d'un point de vue épistémique (ce qui fait lien entre les travaux effectués par les chercheurs et chercheuses d'une même discipline). Il met aussi l'accent sur l'importance pour toute discipline de disposer d'une police susceptible de mentionner quels sont les discours admis à l'intérieur et ceux qui doivent rester à l'extérieur de celle-ci (Kane, 2016).

Qu'en est-il des études en communication ? Gregory Shepherd (1993) explique que pendant des siècles, la communication n'a pas été considérée comme un facteur

explicatif tant aux échelles individuelle que collective et sociale. Sa place dans le développement des disciplines est assez récente. À partir de ce moment, il estime que si les phénomènes et processus communicationnels peuvent être abordés par diverses disciplines, en revanche, les études en communication doivent se distinguer en positionnant la communication comme étant constitutive de nos sociétés. « *Words would be viewed as the ontological force, where language constitutes existence, and communication makes Being be* » (Shepherd, 1993, p. 90¹¹). Robert Craig précise à ce sujet : « La communication, dans une perspective communicationnelle, n'est pas un phénomène secondaire pouvant être expliqué par un facteur psychologique, sociologique, culturel ou économique ; plutôt, la communication même est le processus social primaire constitutif qui explique ces autres facteurs » (Craig, 2009 [1999], p. 8¹²).

Savoir si la société est le résultat des relations sociales ou des relations communicationnelles et lesquelles sont éventuellement fondatrices est une question qui intéresse avant tout les communicologues et les sociologues et cette opposition entre ces deux disciplines n'est qu'une des facettes d'une lutte permanente entre les agents et agentes du champ académique, tant sur le plan des capitaux économiques (embauches, subventions, bourses pour étudiant·e·s, etc.) que sur le plan symbolique (reconnaissance par les pairs). En tant que chercheur critique, nous avons justement conscience de l'existence de ces luttes disciplinaires dans notre champ. En conséquence, en mettant de l'avant l'importance des phénomènes et processus communicationnels¹³, nous rentrons

-
11. Notre traduction : « Les mots devraient être considérés comme relevant de l'ontologie, dans un cadre où le langage permet l'existence et où la communication fait exister l'être ». Autrement dit, la communication est constitutive de l'être humain et du social.
 12. Si l'on suit Craig, en sociologie, priorité est donc accordée aux relations sociales, celles-ci se concrétisant par exemple par les rapports communicationnels. Le social est donc premier de ce point de vue. En communication, en revanche, ce sont les rapports sociaux qui se greffent sur les relations communicationnelles. La société se construit donc à partir des échanges communicationnels. Les pratiques de communication rendent le social visible, audible. Du point de vue communicationnel, la société se construit donc à partir des échanges communicationnels. Pour les sociologues, les relations sociales s'expriment par les communications.
 13. Dans un travail ayant pour objectif de présenter les activités de recherche développées entre 2012 et 2018 dans le cadre des études en information-communication, nos collègues de la Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC, 2018) ont identifié les dix domaines suivants : (1) médias et journalisme ; (2) image, cinéma, médias et industries culturelles ; (3) Communication publique, communication politique ; (4) communication

dans le champ des luttes, pour parler en termes bourdieusiens. J'ai d'ailleurs plutôt tendance à appréhender les études en communication comme une discipline parmi d'autres, même si sa formation relativement récente – principalement à partir des années 1960, avec le développement de départements et de diplômes – a reposé sur des apports de chercheurs et de chercheuses issus de disciplines plus anciennes (des études littéraires à la sociologie en passant par la sémiologie/sémiotique, l'histoire, le droit, etc.). Les disciplines évoluent de toute façon toujours en fonction des développements qui ont lieu en leur sein ou bien à leurs frontières, entre elles et au-delà d'elles, et ceci en lien avec les contextes spécifiques tant géographique qu'historique de leurs développements.

Cela dit, je ne suis pas convaincu de l'importance de la quête de la pureté disciplinaire à des fins de poursuite de la recherche critique. Comme le dit Edgar Morin, « [l]a frontière disciplinaire, son langage et ses concepts propres vont isoler la discipline par rapport aux autres et par rapport aux problèmes qui chevauchent les disciplines. L'esprit hyperdisciplinaire va devenir un esprit de propriétaire qui interdit toute incursion étrangère dans sa parcelle de savoir » (1994). Défendre trop fortement une position disciplinaire m'apparaît donc être contraire à l'adoption d'une perspective critique. Ma position peut néanmoins apparaître ici teintée d'une certaine ambiguïté, autrement dit s'avérer paradoxale puisque je défends à la fois les études en communication, étant impliqué dans le développement de la discipline, et la pratique d'une certaine interdisciplinarité. C'est pourquoi, à partir de notre positionnement critique, nous rappelons l'invitation de Max Horkheimer à croiser philosophie et sciences sociales :

Il ne faut pas concevoir le rapport entre les disciplines philosophiques et les disciplines scientifiques particulières correspondantes, en faisant comme si la philosophie traitait les problèmes décisifs et par là construisait des théories inattaquables par la science expérimentale, des concepts spécifiques de réalité, des systèmes embrassant la totalité, alors qu'au contraire la recherche empirique engagerait ses investigations longues et ennuyeuses qui se fragmentent en une

organisationnelle ; (5) Médiation culturelle, mémorielle et patrimoniale ; (6) Numérique, stratégies, dispositifs, usages ; (7) information, documentation, écriture ; (8) design ; (9) organisation des connaissances ; (10) médiation des savoirs, éducation, formation. Au-delà des éventuelles critiques auxquelles ce type de travail peut donner lieu – des découpages effectués, toujours plus ou moins discutables, à l'absence de mise en évidence des transversalités –, cette énumération permet de constater combien la communication est devenue centrale dans nos sociétés.

myriade de questions partielles, pour se perdre en définitive dans le chaos de la spécialisation. [...] Une telle conception est dépassée aujourd'hui par l'idée d'un développement dans lequel sont toujours dialectiquement imbriquées la théorie philosophique et la pratique scientifique spécialisée (1978, p. 63).

Les études en communication ont ici toute leur place, ni plus, ni moins que les autres disciplines des sciences humaines et sociales.

15.4 LA RECHERCHE CRITIQUE EST RÉFLEXIVE

La recherche critique est réflexive, mentionne également Jean-Marc Durand-Gasselin dans son livre sur l'École de Francfort. Il importe donc de refuser de réduire la méthodologie d'une recherche à un ensemble de techniques, si élaborées soient-elles. Au contraire, toute recherche doit comprendre une importante part de réflexion sur la façon même de procéder à l'élaboration de connaissances. On retrouve ici l'une des différences fondamentales entre la recherche critique et la recherche traditionnelle¹⁴. En a témoigné l'opposition entre Theodor Adorno, autre penseur de l'École de Francfort et le chef de file des chercheurs fonctionnalistes, Paul Lazarsfeld, alors qu'ils travaillaient ensemble dans le cadre d'un projet sur la radio financé par la fondation Rockefeller, projet auquel Adorno avait été convié à coopérer en 1938 suite à son exil d'Allemagne aux États-Unis où Lazarsfeld s'était déjà installé. Voici ce qu'en ont tiré Armand et Michèle Mattelart comme enseignement :

[L]es directives émanant de la fondation Rockefeller stipulaient expressément que les recherches devaient être réalisées dans les limites du système radiophonique commercial en vigueur aux États-Unis. Cela impliquait donc que le système lui-même, ses conséquences culturelles et sociologiques et ses présupposés sociaux et économiques ne devaient pas faire l'objet de l'analyse... J'étais préoccupé par un problème méthodologique de base – dans la mesure où j'entendais le mot « méthode » davantage dans son sens européen d'épistémologie que dans le sens où l'entendent les Américains pour qui la méthodologie signifie de fait les techniques pratiques de recherche (traduit et cité par A. et M. Mattelart, 1986, p. 257).

14. Armand Mattelart parle pour sa part de recherche « administrative » (voir Sénécals dans le présent tome).

Paul Beaud parle, dans ce cas, de la critique de la « “science normale”, celle qui refuse de s’interroger sur elle-même, sur sa propre histoire, qui s’isole dans ses pratiques et ne remet jamais en cause ce qui la fait agir dans telle ou telle direction » (1997, p. 24).

Alvaro Pirès (1997) met de l’avant trois positionnements possibles par rapport à tout travail de recherche : (1) celui qui consiste à garder une distance par rapport à son objet en l’abordant du « dehors ». Le regard est ici analytique, explicatif. C’est par exemple la démarche choisie par Émile Durkheim à des fins de contribuer à l’édification de la sociologie, notamment contre la philosophie soupçonnée d’être spéculative. Les faits sociaux apparaissent alors indépendants de nous. On retrouve ici un point de vue plutôt positiviste qui rappelle l’approche traditionnelle en sciences de la nature. Il importe avant tout d’élaborer des « lois » ; (2) celui qui vise à appréhender son objet de recherche du « dedans ». Priorité est alors accordée à la compréhension du point de vue de l’ensemble des sujets sociaux, quelles que soient leurs positions respectives dans la société. Une fois de plus, les sociologues ont joué ici un rôle important, puisque Max Weber peut être considéré comme l’un des fondateurs de cette approche, notamment autour du développement des méthodes interprétatives. Il s’agit plutôt ici d’une approche qui a favorisé le développement de perspectives constructivistes ; (3) celui qui adopte le regard « d’en bas », autrement dit, pour reprendre les termes de Pirès, du « damné de la terre », expression qu’il reprend lui-même du titre d’un livre de Frantz Fanon (1961¹⁵). Cette troisième perspective se distingue de la deuxième de par le fait que les sujets sociaux pertinents sont ceux qui sont les plus dominés et qu’ils sont de ce fait les plus susceptibles de porter le regard le plus pertinent sur nos sociétés de par leurs positions dominées. Or nous dit Pirès (1997), la pensée critique traditionnelle issue du marxisme a eu tendance à privilégier le premier point de vue, celui de l’extérieur en élaborant notamment des lois, comme le passage du mode de production capitaliste au mode de production socialiste puis communiste. Puis il attire notre attention sur la pertinence à regarder du côté des études féministes qui ont privilégié tour à tour les trois façons de

15. Penseur français né dans l’Île de la Martinique et ayant lutté toute sa vie en faveur de la solidarité entre « opprimés », et notamment contre toutes les formes de colonialisme.

faire. Sans doute avons-nous en effet intérêt à adopter selon nos interrogations ces trois rapports à nos objets de recherche. Le premier d'entre eux permet d'adopter un regard extérieur qui relève de l'analyse distanciée, le deuxième relève plus de la compréhension qu'ont les acteurs et actrices de cette réalité, alors que le troisième adopte la perspective des personnes et groupes dominés. Selon les questionnements qui sont les nôtres, chacun de ces trois regards peut s'avérer plus ou moins pertinent.

Par conséquent, il apparaît intéressant de travailler avec les sujets sociaux. Certes, la démarche scientifique présente certaines spécificités (recherche de la vérité, quête de la preuve, élaboration de corpus, méthodes d'enquête et... réflexion épistémologique (entre autres spécificités)). Mais si la nature du discours que nous produisons est en partie particulière, celle-ci n'est qu'un mode d'accès au monde parmi d'autres et ces autres savoirs produits en dehors de la science sont importants à intégrer dans le cadre d'une production de connaissances qui a pour objectif de contribuer à changer le monde. Pour cette raison, les travaux de Boaventura de Sousa Santos sont intéressants à suivre lorsqu'ils nous invitent à opter pour une rupture épistémologique pour le moins « modeste » et à « construire un sens commun plus éclairé et une science plus modeste » (Santos repris par Pirès, 1997, p. 42).

Sur le terrain de la réflexivité, les études en communication nous semblent plutôt intéressantes, car de par leur relative jeunesse, elles donnent souvent lieu à des interrogations d'ordre épistémologique, comme en témoignent certaines activités au sein d'associations savantes¹⁶.

16. Pour fêter ses cinquante ans, lors du Congrès de 2007, l'International Association of Media and Communication Research (IAMCR) a choisi pour thème « *Media, Communication, Information : Celebrating 50 years of theories and practices* ». En 2013, l'International Communication Association (ICA) avait choisi le thème suivant à Londres : « *Challenging Communication Research* ». En 2010, à Singapour, le thème était le suivant : « *Matters of Communication* ». En 2001 à Washington, il était question de « *Communication Research Matters* ». En 2010, le Congrès de la Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC) tenu à Dijon avait le titre suivant : *Au cœur et aux lisières des SIC*. Le Congrès de 2002 à Marseille portait sur « *Les recherches en information et communication et leurs perspectives* ». Quant à celui de l'année précédente, à Paris, il avait pour titre : « *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication* ».

15.5 LA RECHERCHE CRITIQUE EST RELATIONNELLE

Jean-Marc Durand Gasselin estime par ailleurs que la recherche critique est relationnelle, au sens où elle peut s'inspirer de travaux, notamment descriptifs¹⁷, qui ne se revendiquent pas de la critique. La théorie critique, écrit-il, peut englober tous les autres types de perspectives de recherches, y compris celles qui ont des objectifs descriptifs. Il serait donc possible d'intégrer des éléments issus de la recherche qualifiée de « traditionnelle » par Horkheimer dans la production scientifique à orientation critique.

À cet égard, les études en communication pourraient constituer justement un atout. Elles semblent en effet marquées par un certain éclectisme, ainsi que l'a montré une recherche effectuée dans le cadre du programme FODAR (2014-2015) qui a donné lieu à la tenue d'un colloque en 2015 ayant pour titre « La recherche critique en communication : tendances québécoises » et organisé dans le cadre du Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) à Rimouski¹⁸. Suite à l'analyse des mémoires et des thèses en communication à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), les auteurs et autrices de la recherche avaient alors constaté une propension élevée à problématiser autour d'un objet de recherche et à construire, ce faisant, un cadrage conceptuel pluriel à partir du travail sur l'objet plutôt que d'accorder la priorité à la formation d'un cadre théorique strict. Nous pouvons également constater le grand éclectisme des études en communication à travers la diversité des propositions concrètes de recherche liées aux auteurs et autrices mentionnés dans les deux tomes de ces *Perspectives critiques en communication*. À titre d'exemples, je renverrai lectrices et lecteurs au chapitre de Maude Bonenfant sur la pensée foucauldienne, dans lequel elle traite du média socionumérique Facebook, ou à celui de Renaud Carbasse, qui mobilise les concepts de champ social, d'habitus et de capitaux chez Pierre Bourdieu pour analyser journalisme et journalistes.

17. La question demeure toutefois de savoir s'il existe des travaux vraiment descriptifs. Si nous pensons que le langage constitue toujours une construction, si en tant que chercheur, chercheuse, nous sommes toujours dans le registre de l'interprétation, l'existence de tels travaux se pose.

18. Il est possible de trouver le programme et la liste de l'ensemble des participantes et participants au colloque sur cette page : <<https://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/83/400/440/c>>. Malheureusement, les contenus n'ont pas été publiés par la suite. La recherche a fait aussi l'objet d'une journée d'études tenue à l'Université du Québec à Montréal le 22 janvier 2016.

Ne serait-il pas intéressant de profiter d'une tendance à un certain éclectisme des études en communication pour favoriser la diversité des dynamiques de recherches, des objets, des questionnements, des perspectives et des méthodes, tout en s'inscrivant dans un cadre critique, y compris auto-critique ? Ceci renverrait alors à l'idée que les travaux critiques en communication pourraient être reliés à d'autres recherches n'ayant pas cet objectif, notamment en reprenant des observations effectuées dans le cadre d'analyses qui n'ont pas de vocation critique explicite. Ces enseignements pourraient dès lors être réintroduits dans des perspectives critiques. Encore serait-il important de combiner cet éclectisme avec la plus grande transparence en termes de positionnement. À défaut, il serait alors fort possible de se faire soi-même critiqué, l'éclectisme des sources d'inspiration pouvant être envisagé comme un manque de cohérence.

15.6 LA RECHERCHE CRITIQUE EST FONDÉE SUR L'ÉMANCIPATION

Enfin, la recherche critique est intéressée et vise l'émancipation, nous dit Jean-Marc Durand-Gasselin. Cette dimension renvoie à la critique d'ordre social, qui vise à mettre l'accent sur les transformations du monde. Ce n'est toutefois pas une dimension aisée à saisir, ne serait-ce que parce que l'émancipation présente de multiples visages. Jean-Guy Lacroix a écrit à ce sujet qu'elle concerne « des individus, des groupes sociaux spécifiques (les ouvriers, les paysans...), des collectivités, des sociétés, les femmes, les peuples autochtones, [...], l'être humain, [...] l'être en général... » (2009, p. 300), avant d'ajouter qu'il s'agit d'« un affranchissement, une libération de contraintes, de limitations, d'oppressions, de l'exploitation, de la misère, de la pauvreté » (2009, p. 300). Pour leur part, Alexis Cukier, Fabien Delmotte et Cécile Lavergne mentionnent que, le plus souvent, l'émancipation renvoie à « une forme de libération, de déprise des rapports de domination, ou bien à l'affirmation et au renforcement d'une puissance d'agir collective ou individuelle, ou encore, dans une version légaliste, à la conquête de nouveaux droits » (2013, p. 11-12). Ils ajoutent toutefois qu'il s'avère impossible d'aborder cette notion sans la situer dans un contexte historique, social spécifique (j'ajouterais géographique, économique, culturel, politique spécifique) dans lequel les revendications sont formulées. Ainsi, « l'émancipation pour un manifestant tunisien [...] pourra éventuellement avoir la même finalité politique générale que celle d'un travailleur en grève de l'usine Renault [...],

mais elle n'aura pas la même signification pratique, stratégique et historique particulière » (2013, p. 11-12). Jean-Marc Durand-Gasselin distingue ainsi plusieurs visages pris par l'émancipation au cours du XX^e siècle : « Au désert des vies dominées et écrasées, et à la perspective de la rédemption, succédera l'esprit du dialogue démocratique, puis celui, plus identitaire, des mouvements sociaux, et enfin la question de la résistance démocratique aux nouvelles forces de domination » (2012, p. 88). Et nous pourrions ajouter ici que Durand-Gasselin ne fait pas référence à certains mouvements sociaux, comme le long processus encore inachevé de décolonisation¹⁹.

En constatant la diversité des visages que prennent les luttes pour l'émancipation, doit-on en conclure qu'il apparaît difficile de trouver un fil rouge à l'ensemble de ces mouvements sociaux ? La question se pose d'autant plus à notre époque marquée par la diversité même des luttes à propos des enjeux d'ordre décolonial, écologique, économique et féministe (de genre(s)). Cukier, Delmotte et Lavergne répondent par la négative :

Cela ne signifie pas que la convergence politique des luttes soit impossible, ni que certains outils théoriques et politiques communs ne puissent pas être pertinents dans des contextes différents. Mais [...] force est de reconnaître que la notion d'émancipation prend sens dans la logique des résistances historiquement situées et peut donner lieu à des désaccords théoriques, sociaux et politiques (2013, p. 11-12).

À quoi il est également possible d'ajouter qu'au-delà des différences entre émancipation des peuples, nationale par exemple, émancipation des femmes, émancipation des autochtones, émancipation sexuelle, émancipation sociale, toutes les luttes sociales partagent un point commun, à savoir qu'il y a toujours une visée en termes d'affranchissement de dominations, que celles-ci soient liées aux rapports de classe, de genre, de race et autres. Lacroix va aussi plus loin en disant que l'émancipation « procure de l'autonomie, de la liberté, de l'égalité [...]. Elle passe nécessairement et également par le respect de l'Autre, des autres, de l'altérité élargie ». Finalement, elle participe à des « des états de civilisation, à l'action de civiliser » (Lacroix, 2009, p. 300²⁰).

19. Lire le texte de Christian Agbobli dans ce tome 2.

20. Il peut apparaître pour le moins imprudent d'employer le terme de « civilisation » étant donné la façon dont celui-ci a pu être mobilisé par l'Occident afin d'asservir nombre de peuples dans des

La quête de l'émancipation est toujours à relier à des conditions sociohistoriques d'ordre culturel, économique, politique, social et technique spécifiques. Pour ma part, je favorise aussi une approche en termes de relations dialectiques entre domination et émancipation. En voici une illustration concrète. En intégrant le marché du travail capitaliste, notamment à partir du XX^e siècle, les femmes se sont partiellement émancipées des hommes étant donné qu'elles ont obtenu par le fait même un salaire leur permettant d'assurer, du moins dans une certaine mesure, leur vie matérielle. En revanche, en obtenant des emplois, elles ont connu de nouveaux rapports de domination spécifiques au marché du travail capitaliste. La dialectique repose toujours sur les relations conflictuelles qui sont les nôtres, nos activités étant susceptibles de nous faire « basculer » tantôt vers l'émancipation, tantôt vers la domination. Il apparaît dès lors impossible de présager en quoi consistera l'avenir de l'humanité et ce, d'autant plus que nous n'avons individuellement et collectivement qu'une connaissance et un contrôle relatifs des conséquences de nos actions. Ainsi en est-il des « possibles » qui, à tel ou tel moment historique et dans tel ou tel espace géographique, vont être ou non actualisés, concrétisés en fonction de nos activités, de nos pratiques tant individuelles que collectives.

Tout travail critique repose donc à la fois sur l'analyse des déterminations qui font que le monde est ce qu'il est à un moment précis et sur celle des « possibles » susceptibles de le transformer. Pour Horkheimer, cet advenir d'un éventuel futur est déjà

rapports coloniaux. Si je le reprends ici, c'est pour lui donner un sens différent. Il me semble le plus pertinent pour problématiser la plus ou moins longue présence de notre espèce dans l'univers. À mon humble avis, la pérennité de notre existence comme espèce passe obligatoirement par la réalisation d'une civilisation humaine fondée à la fois sur l'universalité et la diversité à travers l'émergence d'une « conscience planétaire ». À ce sujet, les propos d'Achille Mbembe (2000, 2010, 2013, 2020) s'avèrent passionnants. Sa critique de l'universalisme abstrait rejoint le propos de Marine Bachelot Nguyen : « Si l'on veut que *l'universel* ne se réduise pas à un universalisme blanc, masculin, bourgeois, hétérosexuel, occidental et colonial, centralisateur, il faut interroger sa prétendue objectivité et sa fausse neutralité. Travailler à élargir et déborder cet universalisme. Car le véritable universel serait plutôt la somme de tous les particularismes, la polyphonie de tous les récits, le croisement de voix et de corps multiples, la somme infinie des subjectivités et des points de vue. On n'aura jamais fini d'élargir et d'agrandir la notion d'universel – si l'on veut que ce mot soit légitime » (Collectif décoloniser les arts, 2016, en ligne). C'est à cet ensemble d'éléments de réflexion que fait référence le terme de « civilisation » dans mon propos.

à l'état de germes dans les pratiques sociales existantes (1974 [1970], p. 51). Il voit en effet une différence forte entre une société

où le pouvoir matériel et idéologique sert en fait à maintenir des privilèges, et une association d'hommes libres qui donne à tous les mêmes possibilités d'épanouissement. Ce qui distingue l'idée d'une telle association d'une utopie purement abstraite, c'est qu'on peut démontrer qu'elle est réalisable dans l'état actuel des forces productives développées par l'homme (1974 [1970], p. 53).

En parlant de la Théorie critique développée au sein de l'École de Francfort – mais je fais le choix d'élargir cette proposition à tout travail s'inscrivant dans une perspective critique (Granjon, 2015) –, Emmanuel Renault et Yves Sintomer notent que les activités humaines s'inscrivent dans un « combat pour l'avenir » en partant du principe que « l'avenir que l'on veut construire est déjà vivant dans le présent » (Renault et Sintomer, 2003, p. 12). Il s'avère donc impensable de penser la critique sans envisager le possible, « en vertu et à partir duquel il soit permis de contester ou au moins de questionner “ce qui est” (une certaine organisation du travail, un modèle de la socialité, un dispositif technique, etc.) selon la perspective de sa transformation. Le possible constitue en ce sens une catégorie fondamentale de la critique » (Guéguen, 2014, p. 265).

On le voit bien ici. La dialectique domination/émancipation repose sur une lecture de l'histoire fondée largement sur la conflictualité sociale et l'indétermination. Or, le terme même de « communication » ne porte-t-il pas en lui une vision a-conflictuelle du monde, de par ses origines étymologiques, le latin *communicare* renvoyant à l'idée de « mettre en commun » ? Ainsi que l'envisage Anne-Marie Gingras (1999), la communication, qu'il s'agisse de parler de techniques ou de pratiques, ne tend-elle pas être utilisée avant tout à des fins idéologiques ? À des fins de création de consensus de la part des dirigeants politiques et économiques ? La place prise par la communication dans nos sociétés, notamment depuis les années 1970, n'a-t-elle pas justement été de pair avec la domination progressive d'une vision du monde présentée comme étant non idéologique et fondée sur la fin des conflits majeurs alors que l'idéologie néolibérale s'imposait pourtant de façon de plus en plus globale en permettant de développer un capitalisme plus inégalitaire que jamais ?

Cette question étant posée, il y a tout de même incontestablement une part notable des recherches en communication qui renvoie à la notion d'émancipation et qui de ce fait nous intéresse. Toutefois, Lucas Dufour note que la question de l'émancipation est le plus

souvent « associée aux [...] “interactions des points de vue”, aux “échanges entre modèles discursifs”, aux “rapports de sens” », avant de préciser : « (l)’important, désormais est de transformer les modes de penser et de s’éduquer à de nouvelles manières de communiquer » (2008, p. 174). Dès lors, pour Dufour, un problème majeur se pose, car adopter ce point de vue revient à postuler que « c’est, d’une manière générale, l’intersubjectif ou le “communicationnel” qui, en modulant les aptitudes des individus à agir sur le réel, conduit le changement historique » (2008, p. 174-175). « Ce sont l’opinion, les phénomènes symboliques, les formes imaginaires, les processus discursifs, les progrès de la conscience collective, etc. qui déterminent ou “construisent” les processus sociaux » (2008, p. 174-175). En un mot, conclut-il, ce type de recherche qui met les pratiques de communication et plus précisément les pratiques discursives, symboliques au cœur des recherches est « idéaliste ». Marx dirait qu’elle saisit le monde « la tête en bas » (2008, p. 175²¹).

Selon ce point de vue, la critique développée dans les recherches aura donc tendance à autonomiser les créations symboliques par rapport aux conditions de production dans lesquelles celles-ci ont été développées et aux conditions de réception dans lesquelles elles prennent place. Il y aurait donc une inversion totale par rapport à l’époque où « les changements dans l’infrastructure étaient premiers et allaient conditionner les changements dans l’ordre culturel » (Mattelart et Mattelart, 1988, p. 47). « L’ordre des phénomènes tend à s’inverser », conclut Dufour.

Au lieu de prendre comme point de départ le fait que les hommes s’engendrent dans et par le travail social (c’est-à-dire dans le cadre d’une division et d’une circulation plus ou moins poussée de ce travail, d’un mode particulier de production et d’un développement déterminé de forces productives), ce sont les manières dont les hommes se pensent eux-mêmes, conçoivent leurs rapports et prennent conscience de leurs conflits (les manières de voir et de dire les choses) qui acquièrent statut de base réelle de l’existence sociale (2008, p. 174).

Dufour en tire comme enseignement qu’il est possible soit d’aborder les médias comme une composante spécifique de la société qui construit un réel à partir des représentations qui circulent en son sein, soit comme une composante parmi d’autres de la société

21. Sur l’idéalisme et la pensée dominante chez Marx et Engels, voir le texte de Gulli dans le tome 1.

obéissant comme toutes les autres aux rapports sociaux liés au mode de production capitaliste. Il soutient évidemment la deuxième hypothèse en estimant que tous les rapports sociaux sont marqués en régime capitaliste par la contrainte objective que constitue la mise en valeur du capital. Le mode de fonctionnement des médias ne peut évidemment échapper aux caractéristiques du système capitaliste. Et il illustre son propos en prenant l'exemple du travail de Jean-Marie Piemme sur les feuilletons télévisés (1978).

Dans le même registre, j'ai effectué au début des années 2010 une recherche avec Renaud Carbasse sur 178 textes parus dans la revue *Canadian Journal of Communication* entre 2005 et 2010 et nous avons conclu que si la part de travaux critiques ou comportant des éléments de critique rassemblait plus de la moitié des articles du corpus, la majorité de ce dernier était marquée par une critique d'ordre culturel fondée notamment sur les questions de genre, de minorités ethniques et sexuelles. En revanche, les analyses accordant une place centrale à la dimension socio-économique de la culture et de la communication étaient faibles. On retrouve donc la tendance à l'autonomisation du culturel par rapport au socio-économique, même si « [t]out en n'abordant pas le contexte socio-économique de façon centrale – on pense par exemple à des références à des notions comme celles de capitalisme et de néolibéralisme –, plusieurs textes [mentionnaient] l'importance de ce contexte en conclusion, mais sans plus développer » (George et Carbasse, 2013, p. 189).

15.7 DEUX PISTES DE RÉFLEXION SUR UNE ARTICULATION CRITIQUE – COMMUNICATION POUR CONCLURE

REPENSER LES RELATIONS ENTRE INFRASTRUCTURE ET SUPERSTRUCTURE

Les derniers éléments que nous venons d'aborder nous renvoient aux réflexions concernant l'articulation possible entre deux ensembles de travaux qui nous intéressent plus particulièrement et qui sont souvent considérés comme deux des principaux ensembles critiques quand il s'agit de penser les études en communication, à savoir les *Cultural Studies* (CS) d'un côté ²² et l'Économie politique de la culture et de la

22. Lire mon texte dans le tome 1, ainsi que celui de Maxime Cervulle dans le tome 2.

communication (EPCC) de l'autre²³. Beaucoup de propos ont été tenus sur les relations à la fois difficiles et nécessaires entre *Cultural Studies* et économie politique de la communication depuis les échanges entre Nicholas Garnham (1995) et Lawrence Grossberg (1995) jusqu'au numéro spécial de la revue *Réseaux* coordonné par Franck Rebillard et Éric Maigret (2015), dans lequel justement ces deux textes sont traduits en français, en passant par bien d'autres écrits comme ceux de Vincent Mosco (1996) et le nôtre (George, 2014).

Mais penser ensemble CS et EPCC, cela signifie aussi réarticuler infrastructure et superstructure, le premier de ces termes renvoyant aux conditions matérielles d'existence, au mode de production économique, alors que le deuxième fait référence aux institutions, notamment politiques, juridiques, culturelles, ainsi qu'aux idées qui sont développées en leur sein²⁴. En effet, l'EPCC, s'intéressant principalement aux conditions matérielles de production des œuvres symboliques, relève donc d'une analyse de type infrastructurel, alors que les CS, mettant l'accent sur le sens de ces mêmes œuvres, renvoient plutôt à des considérations d'ordre superstructurel²⁵. Réarticuler dans une même analyse les dimensions infrastructurelle et superstructurelle consisterait dans les études en communication à penser ensemble les productions d'ordre symbolique et les conditions globales dans lesquelles ces discours sont produits et reçus. Réarticuler, c'est par exemple penser que les rapports sociaux, entendus à la fois en termes de classe, de genre et de race, traversent tant les productions symboliques (entendues comme des *texts* en termes de recherches culturalistes) que les conditions de production et de réception des œuvres

23. Lire le texte de Vincent Mosco dans le tome 1.

24. Pour aller plus loin, nous conseillons la lecture du texte de Julien Rueff sur Antonio Gramsci dans ce tome 2.

25. Maigret et Rebillard (2015) ont mis l'accent à la fois sur la pertinence d'un tel rapprochement ainsi que sur les difficultés majeures à celui-ci. Néanmoins, le problème ne se situe pas uniquement à ce niveau de discussion des possibles relations entre ces deux ensembles de travaux. Il provient du fait que fort peu de recherches, du moins en anglais et en français, ont été menées en mobilisant à la fois les CS et l'EPCC. Je tente de le faire en travaillant sur l'univers de *Star Trek* en portant mon attention sur les relations entre l'entreprise ViacomCBS, propriétaire de la franchise qui possède donc les droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble de cet « univers » et des regroupements de fans qui sont souvent dynamiques, y compris en vue de créer des productions alternatives. Seule une perspective articulant CS et EPCC peut rendre compte des dynamiques et des contradictions à l'œuvre. Il s'agit néanmoins d'un projet non financé qui passe souvent, en termes d'emplois du temps, bien après d'autres activités jugées prioritaires !

culturelles. Travailler sur la communication en refusant de séparer infrastructure et superstructure, c'est proposer d'articuler le travail d'analyse des productions symboliques en tant que porteuses de normes, de valeurs, avec celui sur la production et la réception de ces créations, incluant les conditions sociales, politiques, culturelles et économiques de celles-ci. C'est enfin penser systématiquement les rapports de classe, de genre et de race de façon imbriquée, car ils sont « co-formés, co-construits ou imbriqués de manière inséparable », comme le dit Jules Falquet (2016)²⁶, et en tenir compte à la fois dans les analyses des productions symboliques et dans celles des modes de production et de réception de ces productions.

PENSER PLUS FORTEMENT L'ARTICULATION THÉORIE/PRATIQUES SOCIALES

Enfin, au moment où il apparaît de plus en plus que les enjeux fondamentaux concernent la survie même de l'espèce humaine telle que nous la connaissons, du moins dans sa forme biologique actuelle, penser une autre articulation, celle entre le travail de conceptualisation, de théorisation et le travail concret, pratique s'avère crucial. Comme le dit Marcel Rioux, « [l]a vérité n'est pas révélée par la théorie et ensuite appliquée au réel ; c'est le réel, au contraire, qui nourrit la théorie. Ce qui oblige l'analyse à déceler dans la réalité les mouvements, conduites et groupes qui sont porteurs de nouveauté et d'émancipation » (1978, p. 59). Cela rejoint le propos de Jean-Marie Brohm (2004), à savoir que si les possibles émanent de nos pratiques quotidiennes, penser le changement ne peut se faire que suite à la prise en compte de « l'existence de mouvements sociaux militants, d'alternatives politiques crédibles, d'interventions contestataires effectives sur le terrain » (2004, p. 75). Olivier Voirol va dans la même direction :

26. Mettre de l'avant les luttes sur le terrain culturel, notamment en termes de reconnaissance à des fins d'élargissement des droits individuels et collectifs, a constitué l'une des avancées notables des « nouveaux mouvements sociaux » à partir des années 1960. Toutefois, très souvent, l'importance des luttes sur le terrain socio-économique a été remise en cause alors que celle-ci prenait place le plus souvent sur le terrain du travail grâce aux syndicats, considérés dès lors comme de « vieilles » organisations de luttes sociales. Certains analystes, rompant ici radicalement avec toute perspective marxiste, ont même été jusqu'à considérer que nous avions basculé dans une ère de revendications d'ordre postmatérialiste. Nancy Fraser, sur laquelle France Aubin revient dans le cadre de ce tome 2, a abordé la nécessité de dépasser ce débat entre redistribution et reconnaissance (Fraser, 2005).

[U]ne théorie critique doit être conçue dans son lien indissoluble avec la pratique et la critique ne peut être effective que si elle rend possible ce passage à la pratique. Or, ce passage à la pratique n'est possible que si la théorie est en phase avec son époque et donc si elle entretient un rapport dialectique avec la pratique historique. L'idée de diagnostic implique donc un examen de l'état de la théorie dans son apport à la pratique, mais aussi celui du caractère émancipateur de cette pratique ; enfin, elle suppose un examen méthodique des obstacles au déploiement de cette pratique émancipatoire (2014, p. 144).

J'ajouterai à ce sujet l'importance cruciale de s'inspirer largement à la fois des idées et des expériences qui sont menées partout dans le monde et à toutes les échelles afin de repenser cet « universel » fondé sur la diversité, en mettant notamment l'accent sur de nouveaux rapports entre nous, les êtres humains, les êtres vivants et notre environnement, sur une nouvelle façon de concevoir les relations entre économies et sociétés que celle proposée par le capitalisme, ainsi que sur de nouveaux rapports dégenrés et décoloniaux.

À cet égard, les études en communication font partie des disciplines qui sont marquées par la place prise par la pratique dans l'enseignement, voire également dans la recherche. C'est ce qui explique le nombre souvent important d'inscriptions étudiantes dans des programmes de premier cycle à finalité plus ou moins directement professionnalisante, qu'il s'agisse de cinéma, de relations publiques, de médias interactifs, de communication organisationnelle, de journalisme ou de communication interculturelle. Cette composition hybride de nos départements entre « théoriciennes », « théoriciens », « praticiennes » et « praticiens » pourrait présenter un intérêt car elle est susceptible de permettre le développement d'activités conjointes de recherche-action/intervention et de recherche-crédation pouvant relever de l'articulation entre travail de conceptualisation et pratiques sociales que nous appelons de nos vœux. Mais encore faudrait-il que ces activités prennent place dans un cadre critique, donc en pensant en permanence de façon dialectique le couple domination/émancipation...

In fine, il demeurera toutefois un enjeu majeur, à savoir identifier les « mouvements sociaux militants », les « alternatives politiques crédibles », les « interventions contestataires effectives sur le terrain » (Brohm, 2004, p. 75), afin de penser les changements possibles à l'œuvre. Autrement dit, où se trouve aujourd'hui le

« potentiel de politique critique » (Sénécal, 2014, p. 241) ²⁷ ? Si nous voulons modestement contribuer à changer le monde, c'est à cette tâche que nous devons nous atteler.

BIBLIOGRAPHIE

- Acosta Espinosa, A. (2014). *Le buen vivir : pour imaginer d'autres mondes*, Paris, Utopia.
- Attallah, P. (1989). *Théories de la communication : histoire, contexte, pouvoir*, Québec, Presses de l'Université du Québec et Télé-Université.
- Balandier, G. (1983). « Essai d'identification du quotidien », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 74, p. 5-12,
<http://classiques.uqac.ca/contemporains/balandier_georges/essai_identification_quotidien/essai_texte.html>, consulté le 15 février 2021.
- Beaud, P. (1997). « Introduction », *Réseaux*, n° spécial (*Sociologie de la communication*), p. 13-41.
- Berger C. R. (1991). « Why are there so few communication theories ? Communication theories and other curios », *Communication Monographs*, vol. 43, n° 3, p. 26-33,
<<http://www.sharritt.com/CISOrgCommExam/bergerArticle.pdf>>, consulté le 15 février 2021.
- Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*, Paris, Éditions Raisons d'agir.

27. C'est là qu'il importe fort probablement de s'inspirer de luttes et de pensées ayant des origines variées. Je prendrai ici l'exemple du « bien vivre », le « *buen vivir* » en espagnol (castillan)). Il s'agit d'un concept autochtone originaire de Bolivie, du Chili, d'Équateur et du Pérou. Alberto Acosta Espinosa explique qu'« il pose les bases d'une relation harmonieuse entre l'homme et la nature, en rupture avec la dégradation engendrée par le modèle économique fondé sur la consommation et la croissance. Il développe une démocratie d'un type nouveau qui, en plus de prendre en compte les générations futures, intègre des segments historiquement exclus de la population : les femmes, les immigrés, les habitants des quartiers populaires » (2014, 4^e de couverture). Que cette idée inspire actuellement est d'autant plus que remarquable que « ce mode de pensée des communautés indiennes précolombiennes [a] survécu à l'invasion des conquistadors, au pillage de toutes les ressources des communautés, à la négation même de leur histoire et de leur culture, pour renaître 500 ans plus tard » (Barbarian, cité par Mendoza et Pollet, 2014, en ligne). Il est possible d'y voir des liens avec un concept plus occidental comme celui d'écossocialisme (Löwy, 2005, 2008). Or, ce qui nous importe ici, c'est de voir dans quelle mesure ces deux concepts peuvent nous inspirer à la fois ensemble et séparément pour envisager de nouveaux « possibles » et les mettre en œuvre à diverses échelles tant locales que régionales, nationales, internationales ou globale.

- Boure, R. (2006). « L’histoire des sciences de l’information et de la communication. Entre gratuité et réflexivité (1) », *Questions de communication*, n° 10, p. 277-295, <<http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7718>>, consulté le 15 février 2021.
- Boure, R. (2007) « L’histoire des sciences de l’information et de la communication. Le cas des origines littéraires des SIC (2) », *Questions de communication*, n° 11, p. 255-287, <<http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7358>>, consulté le 15 février 2021.
- Boure, R. (2008). « L’histoire des sciences de l’information et de la communication. Postures, concepts et méthodes en débat (3) », *Questions de communication*, n° 13, p. 131-152, <<http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/1724>>, consulté le 15 février 2021.
- Brohm, J.-M. (2003). *Les principes de la dialectique*, Paris, La Passion.
- Brohm, J.-M. (2004), « Sociologie critique et critique de la sociologie », *Éducation et sociétés*, vol. 1, n° 13, p. 71-84, <<https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2004-1-page-71.htm>>, consulté le 15 février 2021.
- Collectif décoloniser les arts (2016). « La nécessaire décolonisation des arts et des imaginaires », *Mediapart*, <<https://blogs.mediapart.fr/decoloniser-les-arts/blog/071116/la-necessaire-decolonisation-des-arts-et-des-imaginaires>>, consulté le 15 février 2021.
- Craig, R. T. (1993). « Why are there so many communication theories ? », *Journal of Communication*, vol. 43, n° 3, p. 26-33.
- Craig, R.T. (2009). « Réflexions sur la communication en tant que champ d’études », *Communiquer*, n° 2. <<https://journals.openedition.org/communiquer/344>>, consulté le 15 février 2021. Traduction du texte original : « Communication Theory as a Field » (1999), *Communication Theory*, vol. 9, n° 2, p. 119-161, <http://www.stes-apes.med.ulg.ac.be/Documents_electroniques/MET/MET-COM/ELE%20MET-COM%20A-8191.pdf>, consulté le 15 février 2021.
- Cukier A., F. Delmotte et C. Lavergne (dir.) (2013). *Émancipation, les métamorphoses de la critique sociale*, Paris, Éditions du Croquant.
- Dufour, L. (2008). « Pour une critique matérialiste de la société de l’information », dans É. George et F. Granjon (dir.), *Critiques de la société de l’information*, Paris, L’Harmattan, p. 173-187.
- Durand-Gasselin, J.-M. (2012). *L’École de Francfort*, Paris, Gallimard.

- Esquénazi, J.-P. (2007). *Sociologie des œuvres. De la production à l'interprétation*, Paris, Armand Colin.
- Fabiani, J.-L. (2006). « À quoi sert la notion de discipline ? », dans J. Boutier, J.-C. Passeron et J. Revel (dir.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, éditions de l'EHESS, p. 11-34, <<https://books.openedition.org/editionsehess/20081?lang=fr>>, consulté le 15 février 2021.
- Falquet, J. (2016). « Entretien avec Jules Falquet : Matérialisme féministe, crise du travail salarié et imbrication des rapports sociaux », *Cahiers du GRM*, n° 10, <<http://journals.openedition.org/grm/839>>, consulté le 15 février 2021.
- Fanon, F. (1961). *Les damnés de la terre*, Paris, Maspéro.
- Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte.
- Garnham, N. (1995). « Political Economy and Cultural Studies : Reconciliation or Divorce ? », *Critical Studies in Mass Communication*, vol. 12, n° 1, p. 62-71.
- George, É. (dir.) (2019a). *Numérisation de la société et enjeux sociopolitiques. Tome 1 : Numérique, communication et culture*, Londres, ISTE Editions.
- George, É. (dir.) (2019b). *Numérisation de la société et enjeux sociopolitiques. Tome 2 : Numérique, information et recherche*, Londres, ISTE Editions.
- George, É. et R. Carbasse (2013). « Quelle place pour les travaux d'orientation critique en communication dans les revues scientifiques ? Éléments de réponse du Québec et du Canada », dans T. Heller, R. Huet et B. Vidallet (dir.), *Communication et organisation. Perspectives critiques*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, p. 181-191.
- George, É. (2014). « Éléments d'une épistémologie critique en communication. Au carrefour et au-delà de l'École de Francfort, des *Cultural Studies* et de l'économie politique de la communication », dans É. George et F. Granjon (dir.), *Critique, sciences sociales et communication*, Paris, Mare et Martin, p. 97-136.
- Gingras, A.-M. (1999). *Médias et démocratie. Le grand malentendu*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Goldmann, L. (1970). *Marxisme et sciences humaines*, Paris, Gallimard.
- Goody, J. (1979). *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit.

- Granjon, F. (2015). « Des fondements matérialistes de la critique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 6, <<http://journals.openedition.org/rfsic/1257>>, consulté le 15 février 2021.
- Grossberg, L. (1995). « Cultural Studies vs Political Economy : Is Anybody Else Bored with this Debate ? », *Critical Studies in Mass Communication*, vol. 12, n° 1, p. 72-81.
- Guéguen, H. (2014). « La critique et le possible : le rôle de la catégorie de possible dans la critique des TNIC », dans É. George et F. Granjon (dir.), *Critique, sciences sociales et communication*, Paris, Mare et Martin, p. 265-289.
- Horkheimer, M. (1974 [1970]). *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Paris, Gallimard.
- Horkheimer, M. (1978). *Théorie critique*, Paris, Payot.
- Innis, H. A. (1950). *Empire and Communications*, Toronto, University of Toronto Press.
- Innis, H. A. (1951). *The Bias of Communication*, Toronto, University of Toronto Press.
- Kane, O. (2010). « Institution et légitimation d'une quasi-discipline : le triple destin (sciences, études et champ) de la communication », *Communiquer*, vol. 16, n° 2, p. 87-102, <<https://journals.openedition.org/communiquer/1580>>, consulté le 15 février 2021.
- Kane, O. (2016). « Communication studies, disciplination, and the ontological stakes of interdisciplinarity : A critical review », *Communication & Society*, vol. 29, n° 3, p. 87-102, <https://www.academia.edu/26253973/Communication_studies_disciplination_and_the_ontological_stakes_of_interdisciplinarity_a_critical_review>, consulté le 15 février 2021.
- Kane, O. et É. George (dir.) (2013). *Où (en) est la critique en communication ?* (Actes du colloque), Colloque organisé par le Centre de recherche GRICIS, Montréal, les 7 et 8 mai 2012, dans le cadre du Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), <<http://www.cricis.uqam.ca/ou-en-est-la-critique-en-communication-2>>, consulté le 15 février 2021.
- Keucheyan, R. (2010). *Hémisphère gauche : Une cartographie des nouvelles pensées critiques*, Paris, La Découverte.
- Lacroix, J.-G. (2009). « Conclusion. Pour une nouvelle éthique de l'émancipation », dans G. Tremblay (dir.), *L'émancipation d'hier à aujourd'hui*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 297-303.

- Lapierre, J.-W. (2000). « Éléments d'une critique de la "pensée critique" », *Possibles*, vol. 24, n° 2-3, p. 79-97.
- Löwy M. (2005). « Qu'est-ce que l'écossocialisme ? », dans M. Löwy (dir.), *Écologie et socialisme*, Paris, Syllepse, <<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article656>>, consulté le 15 février 2021.
- Löwy M. (2008). « Écossocialisme et planification démocratique », *Écologie et politique*, vol. 3, n° 37, p. 165-180, <<https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique1-2008-3-page-165.htm>>, consulté le 15 février 2021.
- Mattelart, A. (1994). *Les nouveaux scénarios de la communication internationale*, Barcelone, Generalitat de Catalunya.
- Mattelart, A. (2014). « De la difficulté à penser l'international au regard de l'histoire : leçons d'un itinéraire intellectuel », dans É. George et F. Granjon (dir.), *Critique, sciences sociales et communication*, Paris, Mare et Martin, p. 13-33.
- Mattelart, A. et M. Mattelart (1986). *Penser les médias*, Paris, La Découverte.
- Mattelart A. et M. Mattelart (1987). « Penser les médias », *Réseaux*, p. 53-78, <http://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1987_num_5_22_1238>, consulté le 15 février 2021.
- Mattelart A., M. Mattelart et B. Miège (1988). « Marxisme, médias et communication », *Revue Société française*, p. 47-53, <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02404693>>, consulté le 15 février 2021.
- Mbembe, A. (2000). *De la postcolonie : essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.
- Mbembe, A. (2010). *Sortir de la grande nuit : essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte.
- Mbembe, A. (2013). *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte.
- Mbembe, A. (2020). *Brutalisme*, Paris, La Découverte.
- Mendoza, C. et J.-F. Pollet (2014). « Imagine demain le monde. Le buen vivir, un petit laboratoire social importé du sud », dans *Le Regard du CETRI*, <<https://www.cetri.be/Le-buen-vivir-un-petit-laboratoire>>, consulté le 15 février 2021.
- Miège, B. (2000). *Les industries du contenu face à l'ordre informationnel*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

- Morin, E. (1994). « Articuler les disciplines », communication au colloque « Interdisciplinarité » organisé en 1990 par le CNRS, <<https://ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b2c2.php>>, consulté le 15 février 2021.
- Mosco, V. (1996). *The Political Economy of Communication*, Londres, Sage.
- Passeron, J.-C. (1991). *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.
- Perret, J.-B. (2004). « Y-a-t-il des objets plus communicationnels que d'autres ? », *Hermès*, n° 38, p. 121-128, <http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/9435/HERMES_2004_38_121.pdf?sequence=1>, consulté le 15 février 2021.
- Piemme, J.-M. (1978). *La télévision comme on la parle*, Bruxelles, Labor.
- Pirès, A. (1997). « De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales », dans J. Poupard *et al.* (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 3-54.
- Popper, K. R. (1973). *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot.
- Proulx, S. (1999). « La pensée communicationnelle dans les années 1970 : critique des médias et émergence de nouvelles pratiques alternatives », *Recherches en communication*, n° 11, <<http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/viewFile/2591/2391>>, consulté le 15 février 2021.
- Rebillard, F. et É. Maigret (2015). « La nécessaire rencontre des *cultural studies* et de l'économie politique de la communication », *Réseaux*, vol. 4, n° 192, p. 9-43, <<https://www.cairn.info/revue-reseaux-2015-4-page-9.htm>>, consulté le 15 février 2021.
- Renault, E. et Y. Sintomer (2003). « Introduction », dans E. Renault et Y. Sintomer (dir.), *Où en est la théorie critique ?*, Paris, La Découverte, p. 7-30.
- Riopel, M. (2015). « Épistémologie et enseignement des sciences », *Les classiques des sciences sociales*, <http://classiques.uqac.ca/contemporains/riopel_martin/epistemologie_ens_sciences/Epistemologie_enseign_sc.pdf>, consulté le 15 février 2021.
- Rioux, M. (1978). *Essai de sociologie critique*, Montréal, Hurtubise HMH, <http://classiques.uqac.ca/contemporains/rioux_marcel/essai_sociologie_critique/essai_socio_critique.html>, consulté le 15 février 2021.

- Sénécal, M. (2014). « Critique de la communication : entre connaissance et action », dans É. George et F. Granjon (dir.), *Critique, sciences sociales et communication*, Paris, Mare et Martin, p. 235-264.
- SFSIC (CPDirSIC), (2018). *Dynamiques des recherches en sciences de l'information et de la communication*, Congrès de la SFSIC, <<http://cpdirsic.fr/wp-content/uploads/2018/09/dynamiques-des-recherches-sic-web-180919.pdf>>, consulté le 15 février 2021.
- Shepherd, G. J. (1993). « Building a Discipline of Communication », *Journal of Communication*, vol. 43, n° 3, p. 83-91.
- Smyrnaiois, N. (2017). *Les GAFAM contre l'Internet. Une économie politique du numérique*, Bry sur Marne (France), INA.
- Spratt, D. et I. Dunlop (2019). *Existential climate-related security risk : A scenario approach*, BT Policy Paper, <https://docs.wixstatic.com/ugd/148cb0_a1406e0143ac4c469196d3003bc1e687.pdf>, consulté le 15 février 2021.
- Tremblay, G. (1998). « Le lieu “virtuel” des sciences de la communication », *Loisir et société*, vol. 21, n° 1, p. 173-192.
- Voirol, O. (2014). « L'industrie culturelle comme diagnostic historique », dans *Théorie critique de la crise. Du crépuscule de la pensée à la catastrophe*, Paris, Le Bord de l'eau, n° 12-13, p. 139-155.

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Christian Agbobli est professeur titulaire au Département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Titulaire de la Chaire UNESCO en communication et technologies pour le développement et co-fondateur du Groupe d'études et de recherches axées sur la communication internationale et interculturelle (GERACII), il s'intéresse à la communication internationale et interculturelle sous ses diverses formes. Une brève sélection de ses ouvrages publiés dans le domaine : *La diaspora togolaise des années 1960 à nos jours. Histoire, répartition géographique et apports dans le développement économique du Togo* (L'Harmattan, 2017) ; *Identités diasporiques et communication* (en collaboration avec Oumar Kane et Gaby Hsab, PUQ, 2013) et *Communication internationale et communication interculturelle. Regards épistémologiques et espaces de pratiques* (en collaboration avec Gaby Hsab, PUQ, 2011).

France Aubin est professeure au Département de Lettres et de Communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et directrice de l'axe de recherche : Pratiques et conditions de production de l'information du Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS). Elle mène des travaux sur les perspectives critiques, les intellectuels, la société civile, l'espace public et la gouvernance des communications. Sa recherche s'inscrit dans une perspective multidisciplinaire essentiellement ancrée en philosophie et en sociologie politiques.

Luc Bonneville est professeur titulaire au Département de communication de l'Université d'Ottawa. Il est coresponsable du Groupe de recherche interdisciplinaire en communication organisationnelle (GRICO) et chercheur à l'Institut du Savoir de l'Hôpital Montfort à Ottawa. Ses recherches portent sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le domaine de la santé, en particulier sous l'angle de leur implantation, de leur usage, des contraintes qu'elles induisent ainsi que des transformations auxquelles elles conduisent dans le quotidien des professionnels.

Caroline Caron est professeure agrégée au Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais. Ses intérêts de recherche se situent à l'intersection de la sociologie de la jeunesse, de la sociologie des médias, et de l'approche féministe en sciences sociales. Ses travaux en cours portent sur l'activisme des adolescents dans les espaces publics numériques, ainsi que sur la réception de la parole des filles et des femmes dans ces espaces. Le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) subventionnent ces travaux. Les résultats de ses recherches ont paru dans plusieurs revues savantes, dont *Communication*, *Canadian Journal of Communication*, *Lien Social et Politiques*, *Journal of Youth Studies* et *Convergence*. Elle est membre du comité de rédaction de la revue *Recherches féministes*, membre du Réseau québécois en études féministes (RéQEF) et chercheuse régulière au CRICIS. En 2016, son ouvrage *Vues, mais non entendues. Les adolescentes québécoises et l'hypersexualisation* s'est mérité le Prix

du Canada en sciences sociales, décerné par la Fédération des sciences humaines du Canada.

Maxime Cervulle est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et membre du Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation. Il est l'auteur de l'ouvrage *Dans le blanc des yeux. Diversité, racisme et médias* (Éditions Amsterdam, 2013) et le co-auteur de *Cultural Studies : théories et méthodes* (avec Nelly Quemener, Armand Colin, 2018). Il a édité l'anthologie en deux volumes des textes de Stuart Hall, *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies* (Éditions Amsterdam, 2017) et *Identités et cultures 2. Politiques des différences* (Éditions Amsterdam, 2019).

Simon Claus est titulaire d'un doctorat à la faculté de communication de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et chercheur associé au Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société. S'inscrivant en économie politique de la communication, ses travaux concernent essentiellement l'analyse socio-économique des industries culturelles et les problématiques entourant le droit d'auteur.

Julien Daigneault Boucher est titulaire d'un baccalauréat en microbiologie, d'un certificat en journalisme et d'une maîtrise en communication. Il s'intéresse aux antagonismes entre les classes sociales et au rôle qu'occupe le discours des médias et des acteurs sociaux dans ce contexte. Il a travaillé pour différents médias, dont la revue *Protégez-vous*. Il travaille actuellement dans le monde politique et académique.

Artur De Matos Alves est professeur à l'Université TÉLUQ. Il est titulaire d'un doctorat en communication, systèmes et technologies de la Nouvelle Université de Lisbonne (2010). Ses recherches les plus récentes portent sur les enjeux sociopolitiques des technologies émergentes, des nouveaux médias et du cyberconflit. Le livre *Criador e Criatura* (Fondation Calouste Gulbenkian, Portugal, 2013) reflète sa thèse de doctorat sur les technologies émergentes et sur les enjeux de la communication numérique. Il a également édité le livre *Unveiling the Posthuman* (Interdisciplinary Press, Royaume-Uni, 2012).

Éric George est professeur titulaire à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), directeur du Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS) et membre du Collège des nouveaux chercheurs et créateurs de la Société royale du Canada. À partir d'une perspective qui privilégie les approches critiques, il s'intéresse de façon globale aux rapports entre communication, capitalisme et démocratie. Ses travaux portent, entre autres, sur les stratégies des entreprises dans le secteur culturel, sur les politiques culturelles, ainsi que sur les mobilisations sociales consacrées à des enjeux environnementaux. Il est l'auteur d'une centaine de textes avec révision par les pairs et responsable ou coresponsable de

l'édition de plusieurs ouvrages, parmi lesquels les plus récents sont *Numérisation de la société et enjeux sociopolitiques. Tome 1 : Numérique, communication et culture*, *Tome 2 : Numérique, information et recherche*, parus en français en 2019 aux éditions ISTE (Londres) et en anglais en 2020 aux éditions Wiley (New Jersey).

Marc-Olivier Goyette-Côté est titulaire d'un doctorat en cotutelle en communication (Faculté de communication, Université du Québec à Montréal) et en Sciences de l'information (Université Sorbonne-Nouvelle Paris 3). Ses travaux portent sur l'économie politique de l'information d'actualité, les logiques socio-économiques qui sous-tendent le fonctionnement de l'infomédiation, l'économie des plateformes, ainsi que l'évolution des formes du travail en lien avec Internet. Il est également rédacteur en chef, journaliste et webmestre dans la presse spécialisée.

Sklaerenn Le Gallo est docteure en communication et affiliée au Groupe d'études et de recherches axées sur la communication internationale et interculturelle (GERACII) et au Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS). Sa thèse, intitulée *(Re)penser les marges. Sur la constitution d'un peuple des invisibles dans le discours de Marine Le Pen de 2011 à 2017*, interroge le réinvestissement lexical de la démocratie entrepris par la présidente du Rassemblement National. À partir d'une approche des *cultural studies*, elle s'intéresse aux épistémologies critiques en communication interculturelle ainsi qu'à l'articulation entre les études de genre et les questions sociales, notamment en ce qui a trait aux rapports de pouvoir, à la normativité et à la subjectivité.

Lisiane Lomazzi est étudiante au Doctorat conjoint en Communication à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et membre du Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS), du Groupe de recherche sur l'information et la surveillance au quotidien (GRISQ), du Groupe d'études et de recherches axées sur la communication internationale et interculturelle (GERACII). Sa thèse, réalisée sous la direction de Marc Ménard, a pour titre : *Le(s) commun(s) à l'épreuve de l'investissement d'impact*. Ses travaux – qui portent notamment sur l'économie politique du numérique, l'intelligence artificielle et l'État néolibéral – s'inscrivent en économie politique de la communication ainsi qu'en *cultural studies*.

Christophe Magis est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris 8, où il est chercheur au Centre d'Études sur les Médias, les Technologies et l'Internationalisation (Cemti). Dans une perspective articulant Économie politique de la communication et Théorie critique des médias, ses travaux portent sur les mutations des industries culturelles et créatives. Il est, à ce propos, l'auteur de l'ouvrage *La musique et la publicité. Les logiques socio-économiques et musicales des mutations des industries culturelles* (Mare et Martin, 2015). Il s'intéresse également à l'épistémologie de la critique en communication et a codirigé avec Fabien Granjon et Jacques Guyot l'ouvrage *Matérialismes, culture et communication, t. 3*.

Économie politique de la culture, des médias et de la communication (Presses des Mines, 2019).

Julien Rueff est professeur associé au Département d'information et de communication de l'Université Laval. Ses recherches portent sur les aspects sociaux, culturels et politiques des médias numériques, ainsi que sur les enjeux méthodologiques de la recherche en communication. Il effectue également une thèse de doctorat en philosophie à l'Université de Montréal sur le thème de la violence politique dans l'œuvre d'Antonio Gramsci.

Michel Sénécal est professeur titulaire au Département de sciences humaines, lettres et communication de l'Université TÉLUQ. Il est chercheur et membre du comité de direction du Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS). Il est détenteur d'un doctorat en sciences de l'information et de la communication de l'Université de Rennes 2, réalisé sous la direction du professeur Armand Mattelart. Il a mené un long entretien avec ce dernier, publié sous le titre « Pour un regard-monde », aux éditions La Découverte en 2010. Avec Fabien Granjon, professeur à l'Université Paris 8, il a coédité en 2015 aux Presses des Mines une anthologie en trois volumes : « Communication, idéologies et hégémonies culturelles », « Communication, cultures populaires et émancipation », « Communication transnationale et industries de la culture ». Cette anthologie est composée de textes originellement publiés par Mattelart entre 1970 et 1986 et, dans certains cas, encore inédits en français.

Mélissa Thériault est professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) depuis 2013 et membre du Réseau québécois d'études féministes. Spécialisée en philosophie de l'art, elle s'intéresse aux usages éthiques et politiques des arts médiatiques ainsi qu'à la contribution des femmes à la philosophie par le biais de pratiques d'écritures littéraires telles que l'autofiction.

Olivier Voirol est maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne et chercheur associé à l'Institut für Sozialforschung (Frankfurt a. M.). S'inscrivant dans le sillage de la Théorie critique de l'École de Francfort, ses recherches portent sur l'espace public, la communication, l'industrie culturelle, les transformations de la culture et des médias sous l'angle du numérique. Il a publié de nombreux articles sur la Théorie critique, la reconnaissance, l'invisibilité sociale et s'intéresse en particulier au rapport à la critique dans le pragmatisme américain et la tradition francfortoise.

Le service public médiatique à l'ère numérique

Radio-Canada, BBC, France Télévisions : expériences croisées
Gaëtan Tremblay, Aimé-Jules Bizimana et Oumar Kane
2019, ISBN 978-2-7605-5230-2, 222 pages

Big Data et société

Industrialisation des médiations symboliques
Sous la direction de André Mondoux et Marc Ménard
2018, ISBN 978-2-7605-5017-9, 352 pages

Mobilités internationales et intervention interculturelle

Théories, expériences et pratiques
Sous la direction de Catherine Montgomery et Catherine Bourassa-Dansereau
2017, ISBN 978-2-7605-4778-0, 294 pages

Regards croisés sur la rétroaction et le débriefing

Accompagner, former et professionnaliser
Sous la direction de Michèle Saint-Jean, Nathalie Lafranchise, Chantale Lepage et Louise Lafortune
2017, ISBN 978-2-7605-4659-2, 260 pages

Perspectives critiques en communication

Contextes, théories et recherches empiriques
Sous la direction de France Aubin et Julien Rueff
2016, ISBN 978-2-7605-4457-4, 342 pages

Perspectives critiques en communication

Contextes, théories et recherches empiriques
Sous la direction de France Aubin et Julien Rueff
2016, ISBN 978-2-7605-4457-4, 342 pages

Voies multiples de la didactique du français

Entretiens avec Suzanne-G. Chartrand, Jean-Louis Chiss et Claude Germain
Djaouida Hamdani Kadri et Lahcen Elghazi
2016, ISBN 978-2-7605-4451-2, 242 pages

La contribution en ligne

Pratiques participatives à l'ère du capitalisme informationnel
Sous la direction de Serge Proulx, José Luis Garcia et Lorna Heaton
2014, ISBN 978-2-7605-4066-8, 276 pages

Design communautaire appliqué aux systèmes sociaux numériques

Fondements communicationnels, théories et méthodologies
Pierre-Léonard Harvey
2014, ISBN 978-2-7605-3947-1, 648 pages

Identités diasporiques et communication

Sous la direction de Christian Agbobl, Oumar Kane et Gaby Hsab
2013, ISBN 978-2-7605-3908-2, 206 pages

Droits et enjeux de la communication

Normand Landry
2013, ISBN 978-2-7605-3766-8, 312 pages

Les racines communicationnelles du Web et des médias sociaux

2^e édition
Francine Charest et François Bédard
2013, ISBN 978-2-7605-3655-5, 194 pages

La transformation du service de l'information de Radio-Canada

Chantal Francoeur
2012, ISBN 978-2-7605-3501-5, 198 pages

Management par projet

Les identités incertaines
Sous la direction de Benoît Cordelier et Gino Gramaccia
2012, ISBN 978-2-7605-3452-0, 216 pages

Médias sociaux

Enjeux pour la communication
Sous la direction de Serge Proulx, Mélanie Millette et Lorna Heaton
2012, ISBN 978-2-7605-3413-1, 282 pages

Silence et rencontre

La disponibilité à l'autre
Marc André Barsalou
2012, ISBN 978-2-7605-3138-3, 182 pages

Communication internationale et communication interculturelle

Regards épistémologiques et espaces de pratique
Sous la direction de Christian Agbobl et Gaby Hsab
2011, ISBN 978-2-7605-3118-5, 270 pages

Solitudes en nature

Regards sur les quêtes contemporaines de vision
Serge Rochon
2010, ISBN 978-2-7605-2701-0, 280 pages

La quête de sens à l'heure du Web 2.0

Rencontre avec des journalistes du *Devoir*
Sous la direction de Antoine Char
2010, ISBN 978-2-7605-2665-5, 112 pages

Développement international Desjardins – 1970-2010

Pionnier québécois de la microfinance
Chantal De Corte
2010, ISBN 978-2-7605-2615-0, 194 pages

Web social

Mutation de la communication
Sous la direction de Florence Millerand, Serge Proulx et Julien Rueff
2010, ISBN 978-2-7605-2497-2, 396 pages

L'appropriation d'un objet culturel

Une réactualisation des théories de C.S. Peirce à propos de l'interprétation
Fabien Dumais
2010, ISBN 978-2-7605-2489-7, 128 pages



La recherche en communication

Un atout pour les campagnes sociales

*Micheline Frenette / Avec la collaboration
de Marie-France Vermette*

2010, ISBN 978-2-7605-2466-8, 274 pages

La révolution Internet

Sous la direction d'Antoine Char et Roch Côté

2009, ISBN 978-2-7605-2448-4, 288 pages

Quelle communication pour quel changement ?

Les dessous du changement social

Sous la direction de Christian Agbogli

2009, ISBN 978-2-7605-2448-4, 288 pages

Les racines communicationnelles du Web

Francine Charest et François Bédard

2009, ISBN 978-2-7605-2352-4, 148 pages

L'action communautaire québécoise à l'ère du numérique

*Sous la direction de Serge Proulx, Stéphane Couture
et Julien Rueff*

2008, ISBN 978-2-7605-1536-9, 252 pages

Développement durable et communications

Au-delà des mots, pour un véritable engagement

Sous la direction de Solange Tremblay

2007, ISBN 978-2-7605-1469-0, 294 pages

Images du récit

Philippe Sohet

2007, ISBN 978-2-7605-1479-9, 360 pages

**Place et rôle de la communication dans
le développement international**

*Sous la direction de Jean-Paul Lafrance, Anne-Marie Laulan
et Carmen Rico de Sotelo*

2006, ISBN 2-7605-1454-4, 192 pages

Solidarités renouvelées

Faut-il tuer le messenger ?

Sandra Rodriguez

2006, ISBN 2-7605-1409-9, 168 pages

Comment comprendre l'actualité

Communication et mise en scène

Gina Stoiciu

2006, ISBN 2-7605-1376-9, 260 pages

Communication

Horizons de pratiques et de recherche VOLUME 2

Sous la direction de Pierre Mongeau et Johanne Saint-Charles

2005, ISBN 2-7605-1434-X, 224 pages

Communication

Horizons de pratiques et de recherche VOLUME 1

Sous la direction de Pierre Mongeau et Johanne Saint-Charles

2005, ISBN 2-7605-1326-2, 432 pages

Gérer son projet

En sciences humaines et au quotidien

Yves Théorêt

2004, ISBN 2-7605-1262-2, 156 pages



Le deuxième tome de cet ouvrage collectif entend compléter ce qui avait déjà été engagé en 2016 en dressant un tableau de perspectives critiques élaborées en sciences humaines et sociales, donnant une intelligibilité à de multiples phénomènes contemporains qui relèvent de la communication. Ces approches visent à comprendre et à expliquer ce qui, de manière intuitive, « ne va pas » dans nos sociétés actuelles. Autrement dit, elles cherchent à expliquer les pathologies sociales de notre présent historique : rapports de domination de genre, mépris pour la participation démocratique, inégalités dans la redistribution des richesses, racisme, colonialisme, instrumentalisation des espaces de parole à des fins idéologiques, souffrances dans les organisations professionnelles, gestion technocratique des développements technologiques, etc.

Les auteurs et autrices ayant contribué à cet ouvrage s'emploient à présenter des œuvres incontournables pour les personnes qui souhaitent se doter des ressources conceptuelles afin de penser et d'agir dans notre monde, monde dans lequel la communication se voit attribuer une place toujours plus prépondérante. Sont abordées, entre autres, les œuvres de Simone de Beauvoir, de Judith Butler, de John Dewey, d'Andrew Feenberg, de Nancy Fraser, d'Antonio Gramsci, de Stuart Hall, de Harold Innis, d'Armand Mattelart, mais aussi, plus largement, de nombreux écrits appartenant aux domaines des études postcoloniales, de genre, des études critiques de discours, de la communication organisationnelle ou des humanités numériques.

FRANCE AUBIN est professeure au Département de lettres et communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et directrice de l'axe de recherche Pratiques et conditions de production de l'information du Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS).

ÉRIC GEORGE est professeur titulaire à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et directeur du Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS).

JULIEN RUEFF est professeur associé au Département d'information et de communication de l'Université Laval. Ses recherches portent sur les aspects sociaux, culturels et politiques des médias numériques, ainsi que sur les enjeux méthodologiques de la recherche en communication.

AVEC LA COLLABORATION DE

Christian AGBOLLI
France AUBIN
Luc BONNEVILLE
Caroline CARON
Maxime CERVILLE
Simon CLAUS
Julien DAIGNEAULT BOUCHER
Artur DE MATOS ALVES
Éric GEORGE

Marc-Olivier GOYETTE-CÔTÉ
Sklaerenn LE GALLO
Lisiane LOMAZZI
Christophe MAGIS
Julien RUEFF
Michel SÉNÉCAL
Méissa THÉRIAULT
Olivier VOIROL